RBC

RBC

Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients

BANQUE ROYALE DU CANADA
RAPPORT ANNUEL 2013

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) est la plus importante banque au Canada au chapitre de l'actif et de la capitalisation boursière et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de gestion de patrimoine, d'assurance, aux investisseurs et liés aux marchés des capitaux. Nous comptons environ 79 000 employés à temps plein et à temps partiel au service de plus de 15 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 44 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

TABLE DES MATIÈRES

1 Coup d'œil sur RBC

2 Résultats solides

3 Forces reconnues

4 Stratégie ciblée

5 Grande responsabilité sociale

6 Message du chef de la direction

9 Message du président du Conseil

10 Rapport de gestion

115 Rapports et états financiers consolidés

204 Analyse statistique des dix derniers exercices

206 Glossaire

209 Administrateurs et haute direction

210 Principales filiales

211 Renseignements à l'intention des actionnaires

Se reporter à notre glossaire pour obtenir les définitions de termes utilisés dans le présent document.

A-Z

Pour de plus amples renseignements, visitez le site **rbc.com**.

Pour consulter notre rapport annuel en ligne, visitez le site **rbc.com/ra2013** (aussi disponible pour les appareils mobiles).

COUP D'ŒIL SUR RBC

Diversité et solidité. Nous sommes la plus grande banque au Canada et l'une des plus grandes banques dans le monde au chapitre de la capitalisation boursière. Nous continuons à consolider notre position de chef de file au Canada et poursuivons notre croissance de manière sélective à l'échelle internationale. La diversification de nos activités, de nos secteurs géographiques et de notre clientèle nous procure des rendements stables tout en fournissant des occasions de croissance.

BÉNÉFICES DE 2013 PAR SECTEUR D'EXPLOITATION(1), (2)

- **56 %** Services bancaires aux particuliers et aux entreprises
- **11 %** Gestion de patrimoine
- **8 %** Assurances
- **4 %** Services aux investisseurs et trésorerie
- **21 %** Marchés des Capitaux

REVENUS DE 2013 PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE(1)

- **18 %** États-Unis
- **18 %** Autres pays
- **64 %** Canada

NUMÉRO UN AU CANADA

et accroissement de la part de marché(3)

CROISSANCE CIBLÉE

aux États-Unis et dans certains autres marchés internationaux

DIVERSIFICATION

dans cinq grands secteurs d'activité

SOLIDITÉ ET STABILITÉ

de la situation financière

46
PAYS

19,4 %
RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

8,4 milliards de dollars
DE REVENUS

UNE DES **PLUS IMPORTANTES BANQUES** DANS LE MONDE

Environ **79 000**
EMPLOYÉS

Plus de 15 millions
DE CLIENTS

NOUS SERVONS NOS CLIENTS DANS
200
LANGUES

Plus de 100 millions de dollars
SOUS FORME DE PARRAINAGES, DE DONS ET D'INVESTISSEMENTS DANS LES COLLECTIVITÉS

VISION

Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients

VALEURS

Service
Excellence du service aux clients et aux collègues

Travail d'équipe
Collaboration vers la réussite

Responsabilité
Responsabilité personnelle pour un rendement élevé

Diversité
Diversité visant la croissance et l'innovation

Intégrité
Confiance inspirée par l'intégrité dans toutes nos actions

Toutes les données sont en date du 31 octobre 2013

Le présent rapport annuel contient des déclarations prospectives au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Des renseignements additionnels au sujet de nos déclarations prospectives et des facteurs de risque sont fournis à la section intitulée Mise en garde au sujet des déclarations prospectives de notre rapport de gestion.

(1) Les montants excluent les résultats du secteur Services de soutien généraux.
(2) Mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport de gestion de 2013.
(3) Selon le volume total du secteur Services bancaires canadiens ajusté en fonction des acquisitions importantes, ainsi que la part de marché liée aux actifs de clients disposant d'un avoir net élevé dans les secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine au Canada (rapport d'Investor Economics, octobre 2013).

RÉSULTATS SOLIDES

Rendement record. Nous fournissons à nos clients des conseils éclairés et des produits et services innovateurs pour les aider à réussir. Ainsi, nous sommes bien positionnés pour obtenir une croissance de nos activités, une efficience de premier ordre, une rentabilité soutenue et de solides rendements à long terme pour les actionnaires.

BÉNÉFICES SOLIDES

Bénéfice net (en milliards de dollars canadiens)

CROISSANCE RENTABLE

Rendement des capitaux propres

SOLIDITÉ FINANCIÈRE

Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie[1]

GÉNÉRER DES RENDEMENTS POUR NOS ACTIONNAIRES

Dividendes déclarés par action

Données présentées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), sur une base consolidée.

NOS OBJECTIFS EN MATIÈRE DE RENDEMENT FINANCIER

Nous visons à maximiser le rendement pour les actionnaires par l'atteinte d'un rendement total pour les actionnaires se situant dans le quartile supérieur à moyen terme (de 3 à 5 ans), ce qui reflète notre point de vue à plus long terme sur l'atteinte d'un rendement financier solide et constant.

	RÉSULTATS DE 2013	ATTEINTS
Croissance du bénéfice dilué par action de 7 %+	12,4 %	✔
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18 %+	19,4 %	✔
Ratios de capital élevés (capitaux propres ordinaires de première catégorie)[1]	9,6 %	✔
Ratio de distribution de 40 % à 50 %	45 %	✔

Évaluer les progrès réalisés par rapport à nos objectifs à moyen terme visant le rendement total pour les actionnaires

RENDEMENT TOTAL POUR LES ACTIONNAIRES[2]

	Rendement total pour les actionnaires sur trois ans	Rendement total pour les actionnaires sur cinq ans
RBC	13 % Deuxième quartile	13 % Deuxième quartile
Moyenne du groupe d'entreprises homologues	11 %	9 %

(1) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2013, nous calculons les ratios de capital en vertu du cadre de l'accord de Bâle III.
(2) La moyenne du groupe d'entreprises homologues exclut les données sur RBC. Pour plus d'information sur la liste des 20 institutions financières constituant le groupe d'entreprises homologues, se reporter à la section de notre rapport de gestion de 2013 portant sur nos objectifs en matière de rendement financier.

FORCES RECONNUES

Tirer parti de nos avantages concurrentiels et de nos forces reconnues. Notre position de chef de file sur le marché, la diversité de nos activités et notre solidité financière demeurent des avantages concurrentiels clairs dans le contexte actuel. Nous mettons constamment en place la culture, l'équipe et les capacités nécessaires pour offrir une valeur supérieure à nos clients, à nos actionnaires, à nos employés et à nos collectivités.

ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES

DIVERSIFICATION DE NOS ACTIVITÉS, DE NOS SECTEURS GÉOGRAPHIQUES ET DE NOTRE CLIENTÈLE

MAINTIEN D'UNE RÉPARTITION ADÉQUATE entre nos activités de détail et de gros

POSITION DE CHEF DE FILE SUR LE MARCHÉ

PREMIER OU DEUXIÈME AU CHAPITRE DES PARTS DE MARCHÉ DANS TOUTES LES CATÉGORIES DE PRODUITS OFFERTES PAR LE SECTEUR DES SERVICES BANCAIRES CANADIENS

PARMI LES DIX MEILLEURES SOCIÉTÉS DE SERVICES DE GARDE INTERNATIONAUX[1] OFFRANT AUX CLIENTS UNE EXPÉRIENCE INTÉGRÉE

Sixième[2] **SOCIÉTÉ DE GESTION DE PATRIMOINE À L'ÉCHELLE MONDIALE**

Banque d'investissement **MONDIALE DE PREMIER ORDRE**

UNE DES PLUS IMPORTANTES COMPAGNIES D'ASSURANCE DÉTENUES PAR UNE BANQUE AU CANADA

Le plus grand **FOURNISSEUR DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT** au Canada[3]

CULTURE DE RENDEMENT ÉLEVÉ

Nous sommes constamment reconnus comme un **EMPLOYEUR DE CHOIX** au Canada et attirons de plus en plus de professionnels de premier ordre à l'échelle mondiale

TAUX D'ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS PARMI LES PLUS ÉLEVÉS

LARGE ÉVENTAIL DE SERVICES ET SOLIDE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

FORTE COLLABORATION ET CAPACITÉ D'INTERDISTRIBUTION RECONNUE

RBC EST RECONNUE COMME L'UNE DES MARQUES LES PLUS PRESTIGIEUSES AU CANADA ET FIGURE PARMI LES 25 PLUS GRANDES MARQUES DE BANQUES AU MONDE

LE PLUS GRAND réseau de distribution au Canada et une présence mondiale ciblée

GESTIONNAIRE D'ACTIFS OCCUPANT LE DEUXIÈME RANG DE LA CROISSANCE LA PLUS RAPIDE AU MONDE[4]

UN BILLION DE DOLLARS ACTIF DES CLIENTS DU SECTEUR GESTION DE PATRIMOINE

SERVICES-CONSEILS SPÉCIALISÉS ET CHEF DE FILE EN MATIÈRE D'INNOVATION

Récipiendaires de nombreux **PRIX** pour l'excellence de notre service à la clientèle, notamment dans les catégories « Meilleure banque du secteur détail en Amérique du Nord » et « Innovation en matière de service à la clientèle »

LANCEMENT DE NUAGE SÉCURISÉ RBCMC la première solution de paiement mobile infonuagique au Canada

PREMIÈRE BANQUE AU CANADA À AUTORISER LES SIGNATURES NUMÉRIQUES en succursales et par l'intermédiaire des équipes de vente hors succursales

TECHNOLOGIE THOR® BREVETÉE qui met sur un pied d'égalité les différents intervenants dans la négociation de valeurs mobilières

CAPACITÉ FINANCIÈRE ET SOLIDITÉ DU CAPITAL SOUTENUES PAR UNE FORTE CULTURE À L'ÉGARD DU RISQUE

NOUS AVONS VEILLÉ À CE QUE LES STRATÉGIES, LES INITIATIVES ET LES INVESTISSEMENTS RESPECTENT LE CADRE D'APPÉTIT POUR LE RISQUE

NOUS AVONS RÉALISÉ UNE CROISSANCE FORTE ET DURABLE DU BÉNÉFICE, en mettant constamment l'accent sur l'efficience

NOUS AVONS UTILISÉ NOS CAPITAUX AVEC PRUDENCE AFIN D'OPTIMISER LES RENDEMENTS À LONG TERME

(1) En fonction des biens administrés.
(2) Palmarès Private Banking Benchmark de 2013 publié par Scorpio Partnership.
(3) Institut des fonds d'investissement du Canada, en date de septembre 2013.
(4) Classement mondial des gestionnaires d'actifs de 2013 publié par Towers Watson.

STRATÉGIE CIBLÉE

Croissance constante et équilibrée. Nos objectifs stratégiques nous ont menés vers une rentabilité constante et durable, d'un exercice à l'autre. Nous avons établi des priorités claires pour chacun de nos secteurs d'activité afin d'accroître notre part de marché rentable et notre efficience conformément à nos objectifs et à notre appétit pour le risque.

NOS OBJECTIFS STRATÉGIQUES

AU CANADA
être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers

À L'ÉCHELLE MONDIALE
être un chef de file en matière de prestation de solutions liées aux marchés des capitaux, aux investisseurs et à la gestion de patrimoine

DANS DES MARCHÉS CIBLES
être un chef de file en matière de prestation de services financiers choisis reposant sur nos forces principales

NOS PRIORITÉS

SERVICES BANCAIRES AUX PARTICULIERS ET AUX ENTREPRISES

- Offrir une expérience unique au chapitre de l'optimisation des ressources, des conseils, de l'accès et des services
- Faire en sorte que nos clients puissent plus aisément faire affaire avec nous et être le producteur offrant les coûts les plus faibles
- Établir un réseau à canaux multiples intégrés
- Améliorer l'expérience client et l'efficience au sein de nos activités dans les Antilles et aux États-Unis

GESTION DE PATRIMOINE

- Mettre en place des services de gestion mondiale d'actifs de premier ordre
- Mettre l'accent sur les services aux clients à valeur nette élevée ou très élevée afin de nous établir comme chef de file à l'échelle mondiale
- Tirer parti des forces et des capacités de RBC et de RBC Gestion de patrimoine

ASSURANCES

- Améliorer l'efficience de notre réseau de distribution et approfondir les relations-clients
- Faire en sorte que nos clients puissent plus aisément faire affaire avec nous
- Tirer parti d'occasions dans certains marchés internationaux dans le but d'accroître nos activités de réassurance

SERVICES AUX INVESTISSEURS ET TRÉSORERIE

- Offrir des services de de garde et de gestion d'actifs de premier ordre et des services intégrés en matière de financement et de gestion des liquidités
- Mettre l'accent sur la croissance interne au moyen des relations-clients, de l'interdistribution et de la promotion de la marque RBC
- Tirer parti des Services aux investisseurs et trésorerie pour faire avancer les stratégies de croissance de l'entreprise

MARCHÉS DES CAPITAUX

- Conserver notre position de chef de file au Canada
- Élargir et renforcer les relations-clients aux États-Unis
- Tirer parti de nos forces et de nos capacités de base en Europe et en Asie
- Optimiser le recours au capital pour générer un rendement élevé des actifs et des capitaux propres ajusté en fonction des risques

GRANDE RESPONSABILITÉ SOCIALE

Chef de file en matière de responsabilité sociale. Nous contribuons à la prospérité économique en étant un employeur de choix, en offrant des produits et services socialement responsables sur le marché et en nous approvisionnant auprès de fournisseurs de toutes tailles. Nous soutenons le changement social au moyen de dons, de parrainages, du bénévolat fait par nos employés, et nous participons activement à la protection de l'environnement. Nous transmettons nos valeurs dans le cadre de notre collaboration et de nos partenariats avec nos parties prenantes.

COLLECTIVITÉS

Plus de 3 000 contributions
au soutien du bénévolat des employés

Plus de 100 MILLIONS DE DOLLARS SOUS FORME DE PARRAINAGES, DE DONS ET D'INVESTISSEMENTS DANS LES COLLECTIVITÉS

ENVIRONNEMENT

RÉDUCTION DE 21 % DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DEPUIS 2009[1]

Plus de 1 200
évaluations des risques environnementaux liés aux activités de crédit au Canada et aux États-Unis

MILIEU DE TRAVAIL

HAUSSE DE 3 500 DU NOMBRE D'EMPLOYÉS À TEMPS PLEIN AU CANADA DEPUIS 2011

31 %
des cadres de niveau intermédiaire ou supérieur sont membres d'une minorité visible[2]

46 %
des cadres de niveau intermédiaire ou supérieur sont des femmes[2]

INCIDENCE SUR L'ÉCONOMIE

54 milliards de dollars
de prêts à des entreprises canadiennes[3]

3,2 milliards de dollars
en impôt pour 2013[4]

MARCHÉ

3,3 MILLIARDS DE DOLLARS EN INVESTISSEMENTS SOCIALEMENT RESPONSABLES[5]

Nous servons nos clients dans
200 LANGUES

INTÉGRITÉ DE L'ENTREPRISE

100 % DES EMPLOYÉS DOIVENT ACCEPTER DE SE CONFORMER À NOTRE CODE DE DÉONTOLOGIE

La promesse de don Les jeunes, j'y crois! RBC
100 millions de dollars. Cinq ans.
Pour venir en aide à plus de un million d'enfants et de jeunes

Projet Eau Bleue RBC®
VISE À ASSURER QUE L'EAU DEMEURE POTABLE ET QUE LES GÉNÉRATIONS À VENIR PUISSENT PÊCHER, ET NAGER DANS LES COURS D'EAU

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la Revue de la responsabilité d'entreprise de RBC qui sera accessible en mars 2014 à l'adresse RBC.com/collectivites-durabilite.

(1) Les données sont tirées de rapports de 2009 et de 2012 et reflètent les émissions de GES découlant de l'utilisation d'énergie et des déplacements de nos employés au sein de nos activités au Canada, aux États-Unis et dans les îles Britanniques.
(2) Selon les activités canadiennes de RBC sous réglementation fédérale en 2013, lesquelles comprennent le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises ainsi que les groupes Technologie et Exploitation et Fonctions.
(3) Moyenne des prêts et des acceptations – comprend les services de gros et aux petites entreprises dans le secteur des Services bancaires canadiens.
(4) Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes.
(5) Biens sous gestion au Canada et aux États-Unis.

MESSAGE DU CHEF DE LA DIRECTION

Tous les jours, nous cherchons la meilleure façon d'aider nos clients à réussir. Cette préoccupation est au cœur de nos activités. Unis dans notre vision consistant à mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients, nous avons une fois de plus obtenu de solides résultats et renforcé notre position en vue d'une croissance future.

RBC a généré un bénéfice record en 2013, en tirant parti de sa solidité financière, de la diversité de ses activités et de sa capacité à offrir à ses clients une vaste gamme de produits dans de nombreux marchés et secteurs géographiques. Grâce à notre position de chef de file à l'échelle nationale et à nos efforts axés sur une croissance mondiale, nous sommes bien positionnés pour générer une croissance durable du bénéfice et créer de la valeur à long terme.

Résultats financiers records

Nous avons réalisé un bénéfice record de 8,4 milliards de dollars, en hausse de 12 % par rapport à l'exercice précédent, grâce aux bénéfices records enregistrés par les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux, ainsi qu'à la progression du bénéfice du secteur Services aux investisseurs et trésorerie. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 5,54 $, le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a augmenté pour s'établir à 19,4 %, et notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie s'est chiffré à 9,6 %. Nos résultats sont attribuables à la force et à la diversité de nos activités.

Nous avons atteint nos objectifs en matière de rendement financier en ce qui a trait à la croissance du bénéfice dilué par action, au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, aux ratios de capital élevés et au ratio de distribution. Ces objectifs permettent d'évaluer nos progrès par rapport à notre objectif à moyen terme, soit maximiser le rendement total pour les actionnaires. Nous avons généré un rendement total pour les actionnaires de 13 % sur trois et cinq ans. Pour 2013, notre rendement total pour les actionnaires sur un an s'est établi à 28 % et, à la fin de l'exercice, notre capitalisation boursière s'élevait à plus de 100 milliards de dollars.

Outre les investissements faits dans nos activités, nous avons augmenté notre dividende à deux reprises en 2013 pour une augmentation totale de 12 %, ce qui va de pair avec la croissance de notre bénéfice et de notre bénéfice par action. Par ailleurs, nous avons racheté des actions au cours de l'exercice et renouvelé notre programme de rachat d'actions pour 2014.

Au cours de cet exercice, nous avons créé des produits innovateurs et établi des partenariats, attiré de nouveaux clients et accru notre part de marché dans d'importants secteurs d'activité au Canada et à l'échelle mondiale, tout en améliorant notre efficience. Nous avons conclu l'acquisition des activités de financement automobile et de dépôt d'Ally Financial Inc. au Canada, lesquelles ont été entièrement intégrées afin d'accroître nos activités et de renforcer notre position de chef de file dans le secteur du financement automobile.

Mise en œuvre d'une stratégie ciblée et cohérente

Nous avons adopté une stratégie ciblée et cohérente. Cette stratégie vise à générer une croissance forte et durable de notre bénéfice – c'est-à-dire que nous ne cherchons pas uniquement à croître, mais à réaliser une croissance rentable. Cela signifie également que nous chercherons des occasions qui cadreront avec notre vision des tendances mondiales, qui permettront de tirer parti de nos forces et qui procureront des rendements élevés à nos actionnaires.

Au Canada, nous sommes le chef de file sur le marché et la plus importante banque au chapitre de l'actif et de la capitalisation boursière. Nous entendons renforcer cette position en mettant à profit la taille, l'envergure et l'étendue de nos activités ainsi que notre capacité d'interdistribution. À l'extérieur du Canada, nous tirons parti de nos forces et de notre expertise à l'échelle nationale pour accroître nos activités sur les plus grands marchés mondiaux, où nous répondons aux besoins en constante évolution des institutions, des entreprises et des particuliers disposant d'un avoir net élevé. Ces clients accordent une très grande valeur à notre force et à notre stabilité, et nos secteurs Marchés des Capitaux, Gestion de patrimoine et Services aux investisseurs et trésorerie sont bien positionnés pour répondre à leurs besoins.

Notre stratégie s'appuie sur nos atouts concurrentiels, notamment la diversité de nos activités, notre solidité financière et celle de notre capital, notre réseau de distribution inégalé au Canada et une présence de choix à l'échelle mondiale, notre expertise au niveau sectoriel et sur les marchés financiers, notre personnel talentueux, notre culture de rendement élevé ainsi que notre expertise en matière de gestion des risques.

RBC EST
LA PLUS GRANDE[1] ET
LA PLUS RENTABLE
BANQUE DU CANADA[2]

(1) Au chapitre de l'actif et de la capitalisation boursière.
(2) La plus rentable pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013.

34 %
Augmentation totale des dividendes trimestriels en moins de 3 ans

« Au cours de cet exercice, nous avons créé des produits innovateurs et établi des partenariats, attiré de nouveaux clients et accru notre part de marché dans d'importants secteurs d'activité au Canada et à l'échelle mondiale, tout en améliorant notre efficience. »

Gordon M. Nixon, président et chef de la direction

Les investisseurs me demandent souvent comment nous comptons utiliser notre capital. Contrairement à bon nombre de nos concurrents mondiaux qui ont été confrontés à des décisions difficiles, plusieurs options s'offrent à nous grâce à la forte croissance de nos activités et à l'approche prudente que nous avons adoptée pour la gestion de notre capital et des risques dans les divers cycles de l'économie et du marché.

Notre réponse est cohérente. Nos priorités sont les suivantes : investir dans nos activités – une manière éprouvée d'obtenir des rendements élevés; effectuer des remboursements de capital aux actionnaires au moyen du versement de dividendes et du rachat d'actions; et faire des acquisitions ciblées qui cadrent avec notre stratégie et notre appétit pour le risque lorsque des occasions à un prix approprié se présentent. Nous évaluerons nos activités et notre contexte d'affaires afin de nous assurer d'établir un juste équilibre entre ces priorités et de continuer de créer de la valeur à long terme.

Offrir ce qu'il y a de mieux à nos clients

Nos plus de 15 millions de clients ont des besoins qui évoluent constamment, et ils comptent sur nous pour atteindre leurs objectifs financiers. Que ce soit pour aider des gens à démarrer leur entreprise, à acheter leur première maison, à investir dans l'éducation de leurs enfants, à protéger ce qui leur tient à cœur ou à épargner pour leur retraite, RBC doit s'assurer de leur fournir les conseils dont ils ont besoin au moment opportun. Nous jouons également un rôle crucial auprès des entreprises en leur fournissant des conseils éclairés et des capitaux. Nous cherchons constamment à innover afin de toujours être en mesure de répondre aux nouvelles exigences de nos clients.

Être un employeur de choix

Être un employeur de choix est essentiel à notre succès. Le secteur bancaire repose sur le service à la clientèle et nos employés représentent notre actif le plus précieux. En attirant et en maintenant en poste des gens talentueux, en offrant aux employés des possibilités de carrière intéressantes et en les aidant à réussir, nous pouvons chaque jour offrir à nos clients des services de première qualité.

Je suis convaincu que les valeurs de diversité et d'inclusion jouent un rôle primordial dans la productivité, l'innovation et la croissance. L'intégration de la diversité dans nos activités permet à RBC de mieux refléter les clients et les collectivités que nous servons, en plus de stimuler l'engagement des employés, lequel est essentiel à notre succès continu. Voilà une stratégie à la fois juste et sensée.

Investir dans le bien commun

Notre culture axée sur l'intégrité et la droiture oriente notre façon d'exercer nos activités. Nous veillons à toujours incarner nos valeurs en matière de service, d'esprit d'équipe, de responsabilité, de diversité et d'intégrité. RBC s'est engagée à soutenir l'économie et à amener des changements positifs. En 2013, nous avons contribué pour plus de 100 millions de dollars sous forme de dons, de parrainages et d'investissements dans les collectivités afin de soutenir les arts, les sports, la diversité, l'environnement et nos collectivités.

LE SECTEUR DES SERVICES BANCAIRES CANADIENS ENREGISTRE

UNE CROISSANCE DES VOLUMES DE 25 % SUPÉRIEURE

AU TAUX DU MARCHÉ

N° 1

SUR LE MARCHÉ DES CLIENTS DISPOSANT D'UN AVOIR NET ÉLEVÉ

AU CANADA[1]

(1) Rapport d'Investor Economics, octobre 2013.

« Nous sommes déterminés à mettre en œuvre la stratégie, la diversification, la culture et l'équipe qu'il faut pour poursuivre notre croissance et tirer parti de l'évolution des marchés. »

Je suis toujours très fier de constater à quel point les employés de RBC donnent à la collectivité, et c'est un honneur de les soutenir. Ils apportent leur expertise à des causes importantes, soutiennent des projets communautaires, participent à des collectes de fonds et font des dons généreux.

Que ce soit au moyen de notre nouveau programme Lancement de carrière RBCMC, qui permettra à des jeunes Canadiens d'entrer sur le marché du travail, ou de notre promesse de don historique de 100 millions de dollars visant à améliorer le bien-être d'un million d'enfants et de jeunes Canadiens, nous démontrons notre engagement à changer les choses.

Tournés vers l'avenir

Même si les modifications réglementaires, la faiblesse continue des taux d'intérêt, la volatilité du marché et la concurrence accrue poseront certains défis, nous croyons également que des occasions intéressantes se présenteront. Nous sommes déterminés à mettre en œuvre la stratégie, la diversification, la culture et l'équipe qu'il faut pour poursuivre notre croissance et tirer parti de l'évolution des marchés.

Nous continuons d'accroître nos activités et d'obtenir de solides résultats grâce à l'engagement indéfectible d'environ 79 000 employés qui s'efforcent de toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients. Merci à nos clients pour la confiance qu'ils nous témoignent – nous travaillerons avec ardeur pour mériter chaque jour cette confiance. Nous exprimons également toute notre gratitude à nos administrateurs pour leurs judicieux conseils, et nous tenons tout particulièrement à remercier le président du Conseil, M. David O'Brien, qui s'apprête à prendre sa retraite. Il a mené le Conseil de façon exemplaire au cours de ces 10 dernières années, alors que RBC faisait face à la crise financière et à une période de profonds changements.

Enfin, nous tenons à vous remercier, nos actionnaires, pour votre confiance et nous sommes impatients de créer de la valeur pour vous en 2014 et dans les années à venir.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Part de plus de
40 %
du marché des services de garde au Canada[1]

~85 %
Nos principaux marchés, soit le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Asie-Pacifique, représentent environ 85 % du marché mondial des honoraires liés aux services de banque d'investissement[2]

(1) Canadian Institutional Investment Network, février 2013 (selon les données de 2012).
(2) Thomson Reuters Global Investment Banking Review (neuf premiers mois de 2013).

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

« Le Conseil est concentré sur son rôle de principal conseiller stratégique auprès de la direction en vue de créer une valeur à long terme pour les actionnaires. »

David P. O'Brien, président du Conseil

Le 31 décembre prochain, je quitterai mes fonctions de président du Conseil de RBC. Avec le soutien d'un Conseil d'administration dévoué et d'une équipe de direction exceptionnelle, ce fut un honneur pour moi de servir les actionnaires comme président indépendant du Conseil ces 10 dernières années et comme administrateur depuis 1996. Au fil des ans, j'ai été témoin des progrès extraordinaires réalisés par RBC dans son évolution en tant que chef de file sur le marché, expert-conseil de confiance auprès des clients, employeur de choix, soutien important des collectivités, moteur de croissance économique et générateur de rendements fiables pour les investisseurs.

En 2013, RBC a enregistré un rendement record, grâce aux efforts d'environ 79 000 employés talentueux et dévoués qui ont fructueusement mis en œuvre la bonne stratégie. RBC a augmenté sa part de marché au Canada et dans des marchés mondiaux clés, trouvé de meilleures façons de servir ses clients, amélioré son efficience et investi dans son personnel.

Le Conseil est concentré sur son rôle de principal conseiller stratégique auprès de la direction en vue de créer une valeur à long terme pour les actionnaires. Au cours de chacune des réunions du Conseil, nous avons pris le temps de discuter de divers aspects de la stratégie mise en œuvre, à la lumière de l'évaluation faite par la direction quant à la santé du portefeuille de l'entreprise. Tout au long de l'exercice, nous avons continué à surveiller la mise en œuvre des initiatives stratégiques ainsi que notre profil de risque par rapport à notre appétit pour le risque. Nous maintenons notre engagement à l'égard des objectifs stratégiques qui ont permis à RBC de connaître une croissance rentable en 2013 : au Canada, être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers; à l'échelle mondiale, être un chef de file en matière de prestation de solutions liées aux marchés financiers, aux investisseurs et à la gestion de patrimoine; et dans des marchés cibles, être un chef de file en matière de prestation de services financiers choisis reposant sur nos forces principales. À la suite de notre séance de planification stratégique annuelle, nous avons approuvé le plan stratégique de 2014, lequel s'aligne sur notre appétit pour le risque et sur notre vision des nouvelles tendances dans le secteur des services financiers, ainsi que des marchés où nous exerçons nos activités et des avantages concurrentiels qui assureront notre succès.

Au cours du dernier exercice, nous avons porté une attention soutenue au solide capital de RBC, en veillant à l'utilisation prudente de ce capital de façon à soutenir la création de valeur et à assurer une croissance continue. Nous avons réinvesti nos capitaux dans nos activités en réalisant des acquisitions alignées sur notre stratégie d'affaires, notamment l'acquisition des activités de financement automobile et de dépôt d'Ally Financial Inc. au Canada. Par ailleurs, nous avons continué de créer de la valeur pour les actionnaires grâce à des augmentations de dividendes, soit cinq hausses sur une période d'un peu plus de deux ans, pour une augmentation totale de 34 %.

Ces dernières années, le Conseil d'administration a travaillé à son propre renouvellement. À des fins stratégiques, il a augmenté sa taille et accueilli de nouveaux membres possédant une expertise pointue en prévision du départ à la retraite, après l'assemblée annuelle de 2014, de quatre administrateurs de longue date, soit Mme Paule Gauthier, M. Brandt Louie, M. Jacques Lamarre et moi-même. Au nom du Conseil, je tiens à remercier Mme Gauthier, M. Louie et M. Lamarre pour leur riche contribution.

Nous sommes heureux d'accueillir M. Tom Renyi au sein du Conseil. Ayant occupé pendant 10 ans la fonction de président du conseil et de chef de la direction d'une grande institution financière nord-américaine, et fort d'une expérience de près de 40 ans dans les politiques de crédit, les valeurs mobilières, les marchés financiers et les services bancaires, il apporte à notre Conseil des connaissances solides en matière de gouvernance du risque et une expérience exceptionnelle dans le secteur des services financiers.

Je me réjouis de la nomination de Mme Kathleen Taylor à ma succession à la présidence du Conseil. Mme Taylor est membre du Conseil de RBC depuis 2001. Elle a été membre du comité d'audit, du comité de gestion des risques et du comité des ressources humaines, et est présidente du comité des ressources humaines depuis 2010. Mme Taylor a contribué grandement à la forte culture de gouvernance du Conseil depuis qu'elle y siège et possède toutes les compétences nécessaires pour assumer cette responsabilité importante qu'est la direction du Conseil, notamment grâce à la précieuse expérience qu'elle a acquise en dirigeant la croissance stratégique d'une entreprise complexe d'envergure mondiale et à ses profondes connaissances du marché international.

Le Conseil souhaite également remercier l'équipe de direction de RBC et son personnel talentueux à l'échelle mondiale pour leur dévouement envers l'amélioration de nos collectivités et la croissance et au succès continus de RBC. Je suis convaincu que le Conseil d'administration, la direction et les employés poursuivront leurs efforts en vue de créer une valeur à long terme pour nos actionnaires et nos clients. Enfin, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance aux actionnaires de RBC pour m'avoir donné l'occasion de servir leurs intérêts. Merci.

David P. O'Brien
Président du Conseil

Pour plus d'information sur nos politiques en matière de gouvernance, veuillez visiter l'adresse **RBC.COM/gouvernance**.

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats opérationnels et notre situation financière pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, par rapport aux deux exercices antérieurs. Le présent rapport de gestion, daté du 4 décembre 2013, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés annuels de 2013 et les notes annexes. Sauf indication contraire, l'information financière fournie dans le présent rapport est basée sur les états financiers dressés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), et les montants y sont libellés en dollars canadiens.

Des renseignements additionnels à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2013, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedar.com et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse sec.gov.

Table des matières

Vue d'ensemble et perspectives **11**
Faits saillants financiers et autres 11
Aperçu de la Banque Royale 12
Vision et objectifs stratégiques 12
Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives 13

Principaux événements de 2013 **14**

Rendement financier **15**
Vue d'ensemble 15

Résultats des secteurs d'exploitation **19**
Résultats par secteur d'exploitation 19
Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation 19
Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR 20
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises 23
Gestion de patrimoine 29
Assurances 34
Services aux investisseurs et trésorerie 37
Marchés des Capitaux 39
Services de soutien généraux 43

Information financière trimestrielle **43**
Rendement au quatrième trimestre de 2013 43
Analyse des résultats trimestriels et des tendances 44

Résultats par secteur géographique **46**

Situation financière **47**
Bilans résumés 47
Arrangements hors bilan 48

Gestion du risque **51**
Vue d'ensemble 51
Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements 51
Risques principaux et risques émergents 51
Gestion du risque d'entreprise 54
Risque de crédit 59
Rendement au chapitre de la qualité du crédit 68
Risque de marché 70
Gestion des liquidités et du financement 76
Risque d'assurance 86
Risque lié à l'environnement réglementaire 86
Risque opérationnel 87
Risque stratégique 87
Risque lié à la réputation 87
Risque lié à la concurrence 88

Aperçu d'autres risques **88**

Gestion du capital **90**

Information financière supplémentaire **100**
Risques liés à certains instruments financiers 100

Questions en matière de comptabilité et de contrôle **101**

Transactions entre parties liées **106**

Renseignements supplémentaires **107**

A-Z *Se reporter à notre glossaire pour obtenir les définitions de termes utilisés dans le présent document.*

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport annuel 2013, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique et des marchés et aux perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale, au contexte réglementaire au sein duquel nous exerçons nos activités, aux perspectives et aux priorités pour chacun de nos secteurs d'exploitation, ainsi qu'au contexte de gestion des risques, y compris la gestion des liquidités et du financement. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats opérationnels aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir», « se proposer», « estimer», « planifier », « projeter», « devoir » et « pouvoir», de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prédire les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, le risque lié à l'assurance, les risques liés à l'environnement réglementaire, aux activités opérationnelles, aux stratégies, à la réputation, et à la concurrence, ainsi que d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques; l'incidence des réformes réglementaires y compris celles ayant trait aux normes mondiales du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) liées à la réforme visant le capital et les liquidités, à la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act et aux règlements édictés aux termes de cette loi et ceux qui seront édictés, à la réforme concernant les dérivés hors cote, au système de paiements au Canada, à la loi intitulée Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) aux États-Unis et aux réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe; les niveaux d'endettement élevés des ménages canadiens; la cybersécurité; la conjoncture commerciale et économique au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales budgétaires, monétaires et autres; notre capacité à attirer des employés et à les maintenir en poste; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et nos contreparties; les faits nouveaux ainsi que les activités d'intégration touchant nos réseaux de distribution; les risques liés aux modèles, aux technologies de l'information et aux médias sociaux; ainsi que l'incidence des questions d'ordre environnemental.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent rapport annuel 2013 sont présentées à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, sous la rubrique Perspectives et priorités. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

Faits saillants financiers et autres — Tableau 1

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages)	2013	2012	2011	2013 par rapport à 2012 Augmentation (diminution)	
Activités poursuivies					
Total des revenus	30 867 $	29 772 $	27 638 $	1 095 $	3,7 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 239	1 301	1 133	(62)	(4,8)%
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 784	3 621	3 358	(837)	(23,1)%
Frais autres que d'intérêt	16 227	15 160	14 167	1 067	7,0 %
Bénéfice net avant impôt	10 617	9 690	8 980	927	9,6 %
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	8 429	7 590	6 970	839	11,1 %
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	(51)	(526)	51	n.s.
Bénéfice net	8 429 $	7 539 $	6 444 $	890 $	11,8 %
Secteurs – bénéfice net lié aux activités poursuivies					
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	4 438 $	4 088 $	3 740 $	350 $	8,6 %
Gestion de patrimoine	899	763	811	136	17,8 %
Assurances	597	714	600	(117)	(16,4)%
Services aux investisseurs et trésorerie	343	85	230	258	303,5 %
Marchés des Capitaux	1 710	1 581	1 292	129	8,2 %
Services de soutien généraux	442	359	297	83	23,1 %
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	8 429 $	7 590 $	6 970 $	839 $	11,1 %
Données financières sommaires					
Bénéfice par action – de base	5,60 $	4,98 $	4,25 $	0,62 $	12,4 %
– dilué	5,54	4,93	4,19	0,61	12,4 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	19,4 %	19,3 %	18,7 %	n.s.	10 bps
Données financières sommaires liées aux activités poursuivies					
Bénéfice par action – de base	5,60 $	5,01 $	4,62 $	0,59 $	11,8 %
– dilué	5,54	4,96	4,55	0,58	11,7 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	19,4 %	19,5 %	20,3 %	n.s.	(10) bps
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,31 %	0,35 %	0,33 %	n.s.	(4) bps
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations	0,52 %	0,58 %	0,65 %	n.s.	(6) bps
Ratios de capital et coefficients (3)					
Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie (3)	9,6 %	s.o. (3)	s.o. (3)	s.o.	s.o.
Ratio du capital de première catégorie (3)	11,7 %	13,1 %	13,3 %	s.o.	s.o.
Ratio du capital total (3)	14,0 %	15,1 %	15,3 %	s.o.	s.o.
Coefficient actif-capital (3), (4)	16,6 X	16,7 X	16,1 X	s.o.	s.o.
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Total de l'actif	860 819 $	825 100 $	793 833 $	35 719 $	4,3 %
Valeurs mobilières	182 718	161 611	167 022	21 107	13,1 %
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	408 666	378 244	347 530	30 422	8,0 %
Actifs liés aux dérivés	74 822	91 293	99 650	(16 471)	(18,0)%
Dépôts	558 480	508 219	479 102	50 261	9,9 %
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	43 939	39 453	34 889	4 486	11,4 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	41 650	37 150	32 600	4 500	12,1 %
Actif pondéré en fonction du risque (3)	318 981	280 609	267 780	n.s.	n.s.
Biens sous gestion	391 100	343 000	308 700	48 100	14,0 %
Biens administrés (5)	4 050 900	3 653 300	3 446 400	397 600	10,9 %
Information sur les actions ordinaires					
Actions en circulation (en milliers) – moyenne (de base)	1 443 735	1 442 167	1 430 722	1 568	0,1 %
– moyenne (diluée)	1 466 529	1 468 287	1 471 493	(1 758)	(0,1)%
– à la fin	1 441 056	1 445 303	1 438 376	(4 247)	(0,3)%
Dividendes déclarés par action ordinaire	2,53 $	2,28 $	2,08 $	0,25 $	11,0 %
Rendement de l'action (6)	4,0 %	4,5 %	3,9 %	n.s.	(50) bps
Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX)	70,02 $	56,94 $	48,62 $	13,08 $	23,0 %
Capitalisation boursière (TSX)	100 903	82 296	69 934	18 607	22,6 %
Renseignements généraux liés aux activités poursuivies					
Nombre d'employés (équivalent de travail à temps plein)	74 247	74 377	68 480	(130)	(0,2)%
Nombre de succursales	1 372	1 361	1 338	11	0,8 %
Nombre de guichets automatiques bancaires (GAB)	4 973	5 065	4 626	(92)	(1,8)%
Moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars américains pour la période (7)	0,977 $	0,997 $	1,015 $	(0,020)$	(2,0)%
Équivalent de 1,00 $ CA en dollars américains à la fin de la période	0,959 $	1,001 $	1,003 $	(0,042)$	(4,2)%

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles ont trait au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(2) Ces mesures pourraient ne pas avoir de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et elles pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(3) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2013, nous calculons les ratios de capital et le coefficient actif-capital en vertu du cadre de l'accord de Bâle III. Les ratios de capital sont calculés selon la méthode « tout compris ». Les ratios de capital et le coefficient actif-capital de la période précédente ont été calculés en vertu du cadre de l'accord de Bâle II. L'accord de Bâle III et l'accord de Bâle II ne peuvent pas être comparés directement. Dans le rapport de gestion, les montants comparatifs au titre des ratios de capital et des coefficients pour 2011 ont été déterminés selon les PCGR du Canada. Le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie est une nouvelle mesure réglementaire prévue par le cadre de l'accord de Bâle III. Le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie est sans objet (s.o.) pour les périodes précédentes, car l'accord de Bâle III a été adopté de façon prospective, avec prise d'effet au premier trimestre de 2013. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

(4) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2013, le coefficient actif-capital est calculé sur une base transitoire, conformément aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) sur les normes de fonds propres.

(5) Comprend les biens administrés par les Services aux investisseurs et un montant de 32,6 milliards de dollars (38,4 milliards en 2012; 36,0 milliards en 2011) en prêts hypothécaires et prêts sur cartes de crédit titrisés.

(6) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.

(7) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

n.s. non significatif

s.o. sans objet

Aperçu de la Banque Royale du Canada

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) est la plus importante banque au Canada au chapitre de l'actif et de la capitalisation boursière et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de gestion de patrimoine, d'assurance, aux investisseurs et liés aux marchés des capitaux. Nous comptons environ 79 000 employés à temps plein et à temps partiel au service de plus de 15 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 44 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

Nos secteurs d'exploitation sont décrits ci-dessous.

Le secteur **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** regroupe nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ainsi que certains services de placement au Canada, dans les Antilles et aux États-Unis.

Le secteur **Gestion de patrimoine** offre des services aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé à partir de nos bureaux situés dans les principaux centres financiers principalement au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe continentale et en Asie, avec une gamme complète de solutions de placement, de services de fiducie, de services bancaires, de solutions en matière de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine. Nous offrons également des produits et services de gestion d'actifs directement aux institutions et aux particuliers ainsi que par l'intermédiaire des réseaux de distribution de RBC et de tiers distributeurs.

Le secteur **Assurances** offre des produits et services d'assurance par l'entremise de nos propres réseaux, qui se composent de l'équipe de vente sur le terrain, qui comprend les succursales de vente au détail d'assurance et les représentants, les centres d'appels et les services en ligne, ainsi que par l'entremise de conseillers indépendants en assurance et de relations d'affinité au Canada. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités de réassurance à l'échelle mondiale.

Le secteur **Services aux investisseurs et trésorerie** répond aux besoins des investisseurs institutionnels et il offre des services de garde, des services-conseils, des services de financement et d'autres services à ses clients dans le but de les aider à protéger leurs actifs, à maximiser leurs liquidités et à gérer le risque dans plusieurs pays. Nous offrons également des services de gestion des liquidités et du financement à l'entreprise.

Le secteur **Marchés des Capitaux** fournit un vaste choix de produits et services aux sociétés ouvertes et aux sociétés fermées, aux investisseurs institutionnels, aux gouvernements et aux banques centrales. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et de services, qui comprennent des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, des services de montage de titres de participation et de prêts, des services de distribution, ainsi que des services de structuration et de négociation. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous bénéficions de capacités diversifiées dans des secteurs d'expertise clés tels que l'énergie, les mines et les infrastructures.

Le secteur Services de soutien généraux fournit des services de soutien à nos secteurs d'exploitation, et il comprend les groupes Technologie et Exploitation et Fonctions. Le groupe Technologie et Exploitation fournit l'infrastructure technologique et d'exploitation conçue pour assurer la prestation efficace de produits et de services à nos clients. Le groupe Fonctions regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, d'audit interne et d'autres fonctions générales.

Le tableau ci-dessous présente nos secteurs d'exploitation et leurs secteurs d'activité respectifs :

BANQUE ROYALE DU CANADA

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux
○ Services bancaires canadiens ○ Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis	○ Gestion de patrimoine – Canada ○ Gestion de patrimoine – États-Unis et International ○ Gestion mondiale d'actifs	○ Assurances – Canada ○ Assurances – International		○ Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement ○ Marchés Mondiaux ○ Autres

Services de soutien généraux	
○ Technologie et Exploitation	○ Fonctions

Vision et objectifs stratégiques

Nos stratégies et nos activités commerciales sont guidées par notre vision consistant à **Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients**. Nos objectifs stratégiques sont les suivants :

- Au Canada, être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers.
- À l'échelle mondiale, être un chef de file en matière de prestation de solutions liées aux marchés des capitaux, aux investisseurs et à la gestion de patrimoine.
- Dans des marchés cibles, être un chef de file en matière de prestation de services financiers choisis reposant sur nos forces principales.

Se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation pour les progrès réalisés en 2013 relativement à nos stratégies commerciales et à nos objectifs stratégiques.

Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives – Données en date du 4 décembre 2013

Canada

Le taux de croissance estimatif de l'économie canadienne pour l'année civile 2013 est de 1,7 %, soit un taux inférieur à la croissance estimative de 2,4 % que nous avions prévue le 28 novembre 2012. La croissance continue d'être tributaire des dépenses de consommation et des investissements effectués par les entreprises, mais est atténuée par la baisse des exportations nettes. Le taux de chômage a diminué et était de 6,9 % en octobre 2013, en raison de l'amélioration des marchés du travail au cours de l'année. Les activités sur le marché de l'habitation continuent de bénéficier de ces tendances favorables au chapitre de l'emploi et du maintien de faibles taux d'intérêt. Bien que l'économie canadienne affiche une croissance modérée, les préoccupations relatives aux perspectives concernant les exportations et le maintien d'un contexte de faible inflation ont incité la Banque du Canada à maintenir son taux de financement à un jour à 1 % en octobre 2013.

Pour l'année civile 2014, nous prévoyons une croissance de l'économie canadienne de 2,6 %, en raison du solide niveau des dépenses de consommation et des investissements effectués par les entreprises, ainsi que de l'amélioration de la demande mondiale liée aux exportations. Compte tenu du maintien d'un contexte de faible inflation et des facteurs qui limitent la croissance de la demande mondiale visant les exportations canadiennes, nous ne nous attendons pas à ce que la Banque du Canada modifie le taux de financement à un jour, qui est de 1 % à l'heure actuelle, avant le deuxième trimestre de 2015.

États-Unis

Nous prévoyons un taux de croissance estimatif de l'économie américaine pour l'année civile 2013 de 1,7 %, soit un taux inférieur à la croissance estimative de 2,3 % que nous avions prévue le 28 novembre 2012. Le niveau modéré des dépenses de consommation et l'amélioration du marché de l'habitation ont largement neutralisé la baisse des dépenses des gouvernements et continuent de soutenir une croissance modérée de l'économie. L'incidence, sur l'économie, de la paralysie partielle ayant touché le gouvernement fédéral en octobre 2013 ne devrait pas être importante. La reprise se poursuit en ce qui a trait aux investissements effectués par les entreprises et le taux de chômage a diminué, pour s'établir à 7,3 % en octobre 2013. Afin de stimuler l'économie, la Réserve fédérale a maintenu les taux d'intérêt à de faibles niveaux, et elle a maintenu le niveau de ses achats d'actifs mensuels, même si les marchés s'attendaient à une réduction de ce programme en 2013.

Pour l'année civile 2014, nous prévoyons une croissance de l'économie américaine de 2,7 %, en raison du niveau élevé des dépenses de consommation et des activités sur le marché de l'habitation, ainsi que des investissements à la hausse effectués par les entreprises. L'incidence, sur la confiance des consommateurs, de l'incapacité du gouvernement à mener à terme les négociations visant la dette pourrait donner lieu à une réduction des dépenses à court terme. Nous nous attendons à ce que la Réserve fédérale réduise ses achats d'actifs mensuels à compter de mars 2014 et à ce qu'elle cesse d'acheter des actifs d'ici la fin de 2014, lorsque les conditions sur le marché du travail et le taux d'inflation se situeront près des niveaux cibles de la Réserve fédérale.

Europe

Le taux de croissance estimatif dans la zone euro pour l'année civile 2013 devrait se traduire par une contraction d'environ (0,4) %, soit un taux inférieur à la croissance de 0,1 % que nous avions prévue le 28 novembre 2012. La zone euro est sortie de la récession au deuxième trimestre de 2013, mais l'économie continue de subir l'incidence des mesures d'austérité budgétaire et de l'accès limité au financement. Le taux de chômage s'est stabilisé et s'élevait à 12,1 % en octobre, résultat qui démontre une amélioration limitée des marchés du travail. La Banque centrale européenne (BCE) poursuit ses mesures de relance de l'économie dans la zone euro et elle a réduit le taux d'intérêt de 25 points de base en mai 2013, le ramenant à 0,50 %, puis de 25 points de base en novembre 2013, le ramenant à 0,25 %.

Pour l'année civile 2014, nous prévoyons une croissance de l'économie dans la zone euro de 1,0 %, en raison du maintien des mesures prises par la BCE. Nous nous attendons à ce que la BCE maintienne de faibles taux d'intérêt en 2014, de manière à atténuer l'incidence des mesures d'austérité budgétaire continues et à encourager la demande de crédit.

Marchés financiers

Les marchés financiers au Canada et aux États-Unis ont affiché une amélioration graduelle au cours de 2013, en raison de la croissance modeste de l'économie dans ces deux pays et du maintien d'une politique monétaire expansionniste par la Banque du Canada et la Réserve fédérale. Les taux de rendement des obligations d'État à long terme au Canada et aux États-Unis ont augmenté de mai à septembre 2013, après avoir connu une période de faibles taux historiques, car les marchés s'attendaient à une réduction du programme d'achats d'actifs mensuels de la Réserve fédérale. Les écarts de taux liés aux obligations de sociétés aux États-Unis, qui étaient demeurés faibles pendant presque toute l'année, ont commencé à s'élargir au deuxième semestre de 2013. Les marchés des actions se sont améliorés au cours de l'année, malgré les incertitudes concernant l'issue des efforts déployés par le gouvernement américain afin d'éviter d'atteindre le plafond de la dette. Malgré les incertitudes continues liées aux marchés financiers mondiaux, de légers signes d'amélioration ont été notés en 2013.

Les prédictions et les prévisions présentées dans la présente rubrique sont fondées sur des informations et sur des hypothèses fournies par des sources que nous considérons comme fiables. Si ces informations ou ces hypothèses s'avèrent inexactes, les perspectives économiques réelles pourraient différer considérablement des perspectives présentées dans la présente rubrique.

Pour plus de détails sur les facteurs de risque liés à la conjoncture économique générale et aux conditions du marché qui pourraient avoir une incidence sur nos activités et sur nos résultats financiers, se reporter à la rubrique Aperçu d'autres risques.

Contexte réglementaire

Nous continuons de surveiller les faits nouveaux en matière de réglementation et de nous y préparer, en identifiant et en cherchant à atténuer toute répercussion défavorable d'ordre commercial ou économique susceptible de découler des multiples réformes réglementaires à l'échelle mondiale. Ces faits nouveaux comprennent les interdictions visant les activités de négociation pour compte propre et certains investissements dans des fonds de couverture et d'autres fonds de placement (la règle Volcker) aux termes de la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act aux États-Unis (loi Dodd-Frank), les règles proposées par la Réserve fédérale concernant une supervision renforcée des banques étrangères, et d'autres initiatives s'inscrivant dans le cadre de la loi Dodd-Frank; des modifications aux règles visant le capital et les liquidités en vertu des normes mondiales du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (accord de Bâle III); la réforme concernant les dérivés hors cote; la loi intitulée Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) aux États-Unis; la divulgation accrue des renseignements recommandée par le Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements du Conseil de stabilité financière; ainsi que d'autres réformes.

Pour une analyse des facteurs de risque découlant de ces réformes et d'autres faits nouveaux en matière de réglementation qui pourraient se répercuter sur nos activités et sur nos résultats financiers, se reporter à la rubrique Gestion du risque – Risques principaux et risques émergents. Pour des renseignements détaillés sur notre cadre de gestion des risques et sur les activités mises en œuvre pour gérer les risques, se reporter aux rubriques Gestion du risque et Gestion du capital.

Établissement et évaluation de notre réussite au moyen du rendement total pour les actionnaires

Nous visons à maximiser le rendement total pour les actionnaires par l'atteinte d'un rendement quartile supérieur à moyen terme (de 3 à 5 ans), ce qui à notre avis reflète notre point de vue à plus long terme sur l'atteinte d'un rendement financier solide et constant.

L'optimisation du rendement total pour les actionnaires s'aligne sur nos trois objectifs stratégiques, et nous sommes d'avis qu'il représente la mesure la plus appropriée de la création de valeur pour les actionnaires. Le rendement total pour les actionnaires est une notion utilisée pour comparer le rendement de nos actions ordinaires sur une période donnée et tient compte de l'appréciation du prix des actions et des dividendes versés aux actionnaires ordinaires. La valeur absolue du rendement total pour les actionnaires fluctue en fonction de la conjoncture des marchés, et le rendement relatif reflète la perception du marché à l'égard de notre rendement global par rapport au rendement de notre groupe d'entreprises homologues sur une période donnée.

Les objectifs en matière de rendement financier servent à évaluer les progrès réalisés par rapport à nos objectifs à moyen terme visant le rendement total pour les actionnaires. Nous revoyons et révisons ces objectifs en matière de rendement financier de manière à ce qu'ils reflètent l'évolution constante de l'économie, des marchés et du contexte réglementaire. Nous prêtons une attention particulière aux objectifs à moyen terme aux fins de la prise de décisions, car nous sommes d'avis que nous serons bien positionnés pour assurer une croissance durable du bénéfice et de solides rendements pour nos actionnaires ordinaires.

Nous avons obtenu des résultats favorables par rapport à tous nos objectifs en matière de rendement en 2013. Le tableau suivant présente un sommaire de notre rendement par rapport à nos objectifs en matière de rendement financier en 2013 :

Objectifs en matière de rendement financier — **Tableau 2**

	Résultats de 2013	Objectifs atteints
Croissance du bénéfice dilué par action de 7 % +	12,4 %	✓
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18 % +	19,4 %	✓
Ratios de capital élevés (capitaux propres ordinaires de première catégorie) (1)	9,6 %	✓
Ratio de distribution de 40 % à 50 %	45 %	✓

(1) Pour une analyse plus détaillée du ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Pour 2014, nos objectifs en matière de rendement financier demeureront inchangés.

Objectifs à moyen terme – Rendement total pour les actionnaires sur trois et cinq ans par rapport à la moyenne du groupe d'entreprises homologues — **Tableau 3**

	Rendement total pour les actionnaires sur trois ans (1)	Rendement total pour les actionnaires sur cinq ans (1)
Banque Royale du Canada	13 % Deuxième quartile	13 % Deuxième quartile
Moyenne du groupe d'entreprises homologues (excluant RBC) (2)	11 %	9 %

(1) La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans et sur cinq ans est calculée en fonction de la somme de la plus-value de nos actions ordinaires et des dividendes réinvestis pour la période allant du 31 octobre 2010 au 31 octobre 2013 et pour la période allant du 31 octobre 2008 au 31 octobre 2013, respectivement, selon les données publiées par Bloomberg L.P.

(2) Nous comparons notre rendement total pour les actionnaires à celui d'un groupe mondial d'entreprises homologues approuvé par notre conseil et se composant de 20 institutions financières, dont sept grandes institutions financières canadiennes en nous excluant (Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Société Financière Manuvie, Banque Nationale du Canada, Corporation Financière Power, La Banque de Nouvelle-Écosse et La Banque Toronto-Dominion), cinq institutions financières américaines (Bank of America Corporation, JPMorgan Chase & Co., The Bank of New York Mellon Corporation, U.S. Bancorp et Wells Fargo & Company), cinq institutions financières européennes (Banco Bilbao Vizcaya Argentaria Group (BBVA), Barclays PLC, BNP Paribas, Credit Suisse Group AG et Deutsche Bank Group) et deux institutions financières australiennes (National Australia Bank et Westpac Banking Corporation).

La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans et sur cinq ans se chiffre à 13 %, soit un résultat qui se situe dans le deuxième quartile de notre groupe d'entreprises homologues mondiales pour les deux périodes. La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans et sur cinq ans pour notre groupe d'entreprises homologues mondiales s'est établie à 11 % et à 9 %, respectivement.

Information sur les actions ordinaires et sur les dividendes — **Tableau 4**

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2013	2013	2012	2011	2010	2009
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX) – à la fin	70,02 $	56,94 $	48,62 $	54,39 $	54,80 $
Dividendes versés par action	2,46	2,22	2,04	2,00	2,00
Augmentation (diminution) du cours de l'action	23,0 %	17,1 %	(10,6)%	(0,7)%	17,0 %
Rendement total pour les actionnaires	28,0 %	22,0 %	(6,7)%	2,9 %	22,7 %

Principaux événements de 2013

Activités de financement automobile et de dépôt d'Ally Financial Inc. (Ally Canada)

Le 1er février 2013, nous avons conclu l'acquisition d'Ally Canada, pour une contrepartie en espèces de 3,7 milliards de dollars. Les activités d'Ally Canada fournissent des services financiers, y compris le financement des stocks, directement aux concessionnaires automobiles et elles offrent également du financement aux consommateurs par l'intermédiaire des concessions. Cette acquisition nous permet d'accroître l'envergure de nos activités actuelles de financement automobile aux particuliers et aux entreprises. Pour plus de détails, se reporter à la note 11 de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

2013 par rapport à 2012

Le bénéfice net s'est établi à 8 429 millions de dollars, soit une hausse de 890 millions, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 5,54 $, en hausse de 0,61 $, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est établi à 19,4 %, en hausse par rapport à 19,3 % en 2012. Notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie s'est établi à 9,6 % au 31 octobre 2013.

Nos résultats reflètent la forte croissance du bénéfice de la plupart de nos secteurs d'activité et ils découlent de la solide croissance des volumes de l'ensemble des activités du secteur Services bancaires canadiens, facteur neutralisé en partie par la compression des écarts, ainsi que de la forte croissance enregistrée par le secteur Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement et de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine. L'augmentation est aussi attribuable à la comptabilisation, en 2013, d'ajustements fiscaux favorables de 214 millions de dollars ayant trait aux exercices précédents, à la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, laquelle reflète l'amélioration de la qualité du crédit, au rendement amélioré des Services aux investisseurs, de même qu'aux avantages que nous continuons de tirer de l'attention soutenue prêtée aux mesures de gestion de l'efficience. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des revenus tirés des activités de négociation du secteur Marchés des Capitaux, ainsi que par une charge de 160 millions de dollars (118 millions après impôt) découlant d'un projet de loi au Canada qui aurait une incidence sur le traitement fiscal de certaines polices d'assurance vie individuelle pour les titulaires de polices.

De plus, nos résultats de l'exercice précédent ont été touchés par des ajustements nets favorables de 60 millions de dollars après impôt, y compris la reprise de 128 millions de dollars de provisions liées à des incertitudes fiscales, par un revenu d'intérêt de 72 millions (53 millions après impôt) lié au remboursement d'impôts payés par suite du règlement de plusieurs questions fiscales avec l'Agence du revenu du Canada (ARC), un ajustement de 125 millions (92 millions après impôt) lié à la modification du montant estimatif des intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires, ainsi qu'une perte de 224 millions de dollars (213 millions après impôt) liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % de RBC Dexia Investor Services Limited (RBC Dexia).

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a augmenté de 10 points de base, même si nous détenons des capitaux propres ordinaires plus élevés, conformément aux exigences en matière de capital prévues par l'accord de Bâle III qui sont entrées en vigueur au premier trimestre de 2013, résultat qui reflète la solide croissance du bénéfice.

Pour plus de détails sur nos résultats et sur le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, se reporter aux rubriques Résultats des secteurs d'exploitation et Gestion du capital, respectivement.

Vue générale des exercices 2012 et 2011

En 2012, le bénéfice net s'est établi à 7 539 millions de dollars, soit une hausse de 1 095 millions, ou 17 %, par rapport à 2011. Le bénéfice dilué par action s'est élevé à 4,93 $, en hausse de 0,74 $, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est établi à 19,3 %, en hausse de 60 points de base.

Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2012, nous n'avons plus aucune activité abandonnée, étant donné que la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis a été conclue au deuxième trimestre de 2012. La perte nette liée aux activités abandonnées s'est élevée à 51 millions de dollars en 2012, et elle était imputable aux pertes opérationnelles liées aux services bancaires de détail régionaux aux États-Unis.

Activités poursuivies

En 2012, le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est élevé à 7 590 millions de dollars, en hausse de 620 millions, ou 9 %, par rapport à 2011. L'augmentation du bénéfice net découle des résultats à la hausse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe et des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, ainsi que de la forte croissance des volumes liés à une grande partie de nos services bancaires au pays. La réduction des coûts liés aux sinistres du secteur Assurances, l'augmentation des activités de négociation liées à la gestion des liquidités et du financement dans le secteur Services aux investisseurs et trésorerie, la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine et les avantages que nous continuons de tirer de l'attention soutenue prêtée aux mesures de gestion de l'efficience ont également contribué à l'augmentation. De plus, le bénéfice net en 2012 a été touché de façon favorable par la reprise de provisions liées à des incertitudes fiscales et par le revenu d'intérêt, ainsi que par l'ajustement lié à la modification du montant estimatif des intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires, comme il est décrit ci-dessus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, par l'accroissement de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée au secteur Marchés des Capitaux et à notre portefeuille dans les Antilles, ainsi que par la diminution des volumes de transactions du secteur Gestion de patrimoine. La perte liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % de RBC Dexia a également eu une incidence défavorable sur le bénéfice net en 2012.

Activités abandonnées

En 2012, la perte nette liée aux activités abandonnées s'est élevée à 51 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 526 millions en 2011, qui reflète principalement une perte liée à la vente, en 2011, de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis. La perte nette liée aux activités abandonnées en 2012 ne tient compte que des pertes opérationnelles liées à ces services bancaires pour une période de quatre mois, comparativement à des résultats liés à ces services bancaires pour l'exercice complet en 2011.

Incidence estimative du change sur nos résultats financiers consolidés

Les fluctuations des taux de change influent sur nos résultats libellés en devises. Les revenus, la dotation à la provision pour pertes sur créances, les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, les frais autres que d'intérêt ainsi que le bénéfice net libellés en devises sont convertis à l'aide du taux de change moyen pour l'exercice.

En 2013, l'incidence estimative du change sur nos résultats a été négligeable par rapport à 2012.

Le tableau suivant illustre les variations des taux de change moyens pertinents qui influent sur nos activités :

Tableau 5

(moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en devises) (1)	2013	2012	2011
Dollar américain	0,977	0,997	1,015
Livre sterling	0,626	0,630	0,631
Euro	0,740	0,771	0,727

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Total des revenus

Tableau 6

(en millions de dollars canadiens)	2013	2012	2011
Revenu d'intérêt	21 150 $	20 852 $	20 813 $
Frais d'intérêt	7 899	8 354	9 456
Revenu net d'intérêt	**13 251 $**	12 498 $	11 357 $
Services de placement (1)	6 408 $	5 375 $	5 305 $
Activités d'assurance (2)	3 911	4 897	4 474
Activités de négociation	867	1 298	655
Services bancaires (3)	4 244	3 799	3 596
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	1 569	1 434	1 485
Autres (4)	617	471	766
Revenus autres que d'intérêt	**17 616 $**	17 274 $	16 281 $
Total des revenus	**30 867 $**	29 772 $	27 638 $
Renseignements supplémentaires liés aux activités de négociation			
Total des revenus tirés des activités de négociation			
Revenu net d'intérêt	1 661 $	1 532 $	1 377 $
Revenus autres que d'intérêt	867	1 298	655
Total des revenus tirés des activités de négociation	**2 528 $**	2 830 $	2 032 $
Total des revenus tirés des activités de négociation par produit			
Taux d'intérêt et crédit	1 611 $	1 923 $	1 218 $
Titres de participation	594	516	463
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	323	391	351
Total des revenus tirés des activités de négociation	**2 528 $**	2 830 $	2 032 $
Revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) par produit			
Taux d'intérêt et crédit	1 611 $	1 923 $	1 218 $
Titres de participation	972	945	920
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	323	391	351
Total des revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent)	**2 906 $**	3 259 $	2 489 $
Revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) par produit – Marchés des Capitaux			
Taux d'intérêt et crédit	1 350 $	1 584 $	968 $
Titres de participation	942	925	906
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	286	323	289
Total des revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) – Marchés des Capitaux	**2 578 $**	2 832 $	2 163 $

(1) Comprend les commissions de courtage, les commissions de gestion de placements et de services de garde et les revenus tirés des fonds communs de placement.

(2) Comprend les primes d'assurance, les revenus de placement et les honoraires. Les revenus de placement reflète la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et est compensé en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

(3) Comprend les frais bancaires, les revenus de change autres que ceux tirés des activités de négociation, les frais de gestion des cartes et les commissions de crédit.

(4) Comprend les revenus autres que d'intérêt, les profits nets (pertes nettes) sur les titres disponibles à la vente et la quote-part des bénéfices des entreprises associées.

2013 par rapport à 2012
Le total des revenus a augmenté de 1 095 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent.

Le revenu net d'intérêt s'est accru de 753 millions de dollars, ou 6 %, en raison principalement de la solide croissance des volumes de l'ensemble des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens. L'augmentation tient aussi à la prise en compte de notre acquisition d'Ally Canada et à la forte croissance du portefeuille de prêts du secteur Marchés des Capitaux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts. De plus, les résultats de l'exercice précédent ont été touchés de façon favorable par un ajustement de 125 millions de dollars au titre des intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires (ajustement au titre du remboursement anticipé), qui découlait d'un changement de méthode relatif au moment auquel les intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires sont comptabilisés, ainsi que par un revenu d'intérêt de 72 millions lié à un remboursement d'impôts payés de 128 millions, lequel découle du règlement de plusieurs questions fiscales avec l'ARC.

Les revenus tirés des services de placement ont augmenté de 1 033 millions de dollars, ou 19 %, en raison principalement de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients de l'ensemble des activités du secteur Gestion de patrimoine, qui découle des ventes nettes et de l'appréciation du capital, ainsi que des revenus supplémentaires liés à notre participation additionnelle de 50 % dans les Services aux investisseurs.

Les revenus tirés des activités d'assurance ont diminué de 986 millions de dollars, ou 20 %, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, laquelle découle de l'augmentation des taux d'intérêt à long terme et est compensée en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les revenus tirés des activités de négociation inscrits dans les revenus autres que d'intérêt ont diminué de 431 millions de dollars, ou 33 %. Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui se compose des revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt, s'est chiffré à 2 528 millions de dollars, en baisse de 302 millions, ou 11 %, en raison principalement des revenus à la baisse tirés de nos activités de négociation de titres à revenu fixe, qui touchent principalement nos activités en Europe et découlent des conditions de marché difficiles.

Les revenus tirés des services bancaires ont augmenté de 445 millions de dollars, ou 12 %, résultat qui découle essentiellement de la forte croissance des activités de syndication de prêts, principalement aux États-Unis. L'augmentation est aussi attribuable à l'accroissement des honoraires tirés des services de gestion et à la hausse des volumes de transactions sur cartes de crédit du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ainsi qu'à l'augmentation des revenus de change du secteur Services aux investisseurs, qui découle en grande partie de l'accroissement des volumes de transactions.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils se sont accrus de 135 millions de dollars, ou 9 %, grâce essentiellement à l'accroissement des activités de montage de prêts reflétant les importantes activités d'émission. L'augmentation tient aussi à l'accroissement des activités de fusion et d'acquisition reflétant le plus grand nombre de mandats obtenus, principalement au Canada et aux États-Unis.

Les autres revenus se sont accrus de 146 millions de dollars, ou 31 %, grâce surtout aux profits liés à la cession de nos actions de la London Metal Exchange (LME). De plus, les résultats de l'exercice précédent ont été touchés de façon défavorable par notre quote-part de la perte de 36 millions de dollars (26 millions après impôt) liée à l'échange de titres et à la négociation dans le cadre de l'acquisition de RBC Dexia.

2012 par rapport à 2011
Le total des revenus a augmenté de 2 134 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à 2011, en raison principalement de la hausse des revenus tirés des activités de négociation reflétant l'amélioration des conditions du marché, comparativement aux conditions difficiles qui ont prévalu en 2011, et de la forte croissance des activités de prêts et de l'augmentation des activités de syndication de prêts s'inscrivant dans le cadre de nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. La forte croissance des volumes de la plupart des activités du secteur Services bancaires canadiens, la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine et les revenus supplémentaires liés à notre participation additionnelle de 50 % dans les Services aux investisseurs ont également contribué à l'augmentation. La croissance des volumes de la plupart des produits d'assurance, ainsi que la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes, comparativement à des profits en 2011, au chapitre des autres revenus, ainsi que par la baisse des volumes de transactions, principalement en ce qui a trait au secteur Gestion de patrimoine.

Dotation à la provision pour pertes sur créances
2013 par rapport à 2012
Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 62 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement l'amélioration de la qualité du crédit liée à nos services bancaires au Canada et dans les Antilles, facteur neutralisé en partie par la hausse des dotations des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine.

2012 par rapport à 2011
Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 168 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à 2011, en raison principalement de la hausse des dotations liées au secteur Marchés des Capitaux et à nos portefeuilles dans les Antilles. L'augmentation est également imputable à la hausse de la moyenne des soldes de prêts reflétant la croissance des volumes de produits de financement sur valeur nette au Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille canadien de prêts sur cartes de crédit.

Pour plus de détails sur la dotation à la provision pour pertes sur créances, se reporter à la rubrique sur le rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance
2013 par rapport à 2012
Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 837 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les revenus tirés des activités d'assurance. La diminution est aussi attribuable aux ajustements favorables des provisions techniques reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la charge de 160 millions de dollars découlant d'un projet de loi au Canada qui aurait une incidence sur le traitement fiscal de certaines polices d'assurance vie individuelle pour les titulaires de polices.

2012 par rapport à 2011
Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 263 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à 2011, résultat qui tient essentiellement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices

d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les revenus tirés des activités d'assurance, ainsi qu'à la croissance des volumes liés à la plupart des produits. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurance au Canada, et par la réduction des passifs au titre des coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, qui reflète les modifications apportées à nos propres réseaux de distribution.

Frais autres que d'intérêt

Tableau 7

(en millions de dollars canadiens)	2013	2012	2011
Salaires	**4 665 $**	4 313 $	4 074 $
Rémunération variable	**3 924**	3 650	3 300
Avantages du personnel et conservation du personnel	**1 345**	1 185	1 099
Rémunération fondée sur des actions	**256**	139	188
Ressources humaines	**10 190 $**	9 287 $	8 661 $
Dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles	**10**	168	–
Matériel	**1 135**	1 020	960
Frais d'occupation	**1 246**	1 170	1 076
Communications	**742**	764	746
Services professionnels et autres services externes	**1 003**	949	958
Autres charges	**1 901**	1 802	1 766
Frais autres que d'intérêt	**16 227 $**	15 160 $	14 167 $

2013 par rapport à 2012
Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 1 067 millions de dollars, ou 7 %, résultat qui reflète principalement les coûts supplémentaires liés à notre participation additionnelle de 50 % dans les Services aux investisseurs ainsi que la hausse de la rémunération variable découlant en grande partie de l'accroissement des revenus du secteur Gestion de patrimoine. L'augmentation est aussi imputable à la prise en compte de notre acquisition d'Ally Canada, à la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et à l'augmentation des provisions pour litiges et des frais juridiques connexes du secteur Marchés des Capitaux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les avantages que nous continuons de tirer de l'attention soutenue que nous prêtons à nos activités de gestion de l'efficience, ainsi que par la diminution de la rémunération variable du secteur Marchés des Capitaux reflétant la réduction du ratio de la rémunération par rapport aux revenus. De plus, les résultats de l'exercice précédent ont été touchés de façon défavorable par une perte de valeur et d'autres coûts de 188 millions de dollars liés à l'acquisition de RBC Dexia.

2012 par rapport à 2011
Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 993 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à 2011, en raison principalement de la hausse de la rémunération variable découlant en grande partie de l'amélioration des résultats du secteur Marchés des Capitaux, ainsi que de l'augmentation des revenus du secteur Gestion de patrimoine. La hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et des volumes et l'incidence de la prise en compte, pour un trimestre complet, des frais autres que d'intérêt liés à notre participation additionnelle de 50 % dans les Services aux investisseurs, ont également contribué à l'augmentation. De plus, les frais autres que d'intérêt ont été touchés de façon défavorable par la perte liée à l'acquisition de RBC Dexia dont il est fait mention ci-dessus. L'augmentation des frais autres que d'intérêt a été neutralisée en partie par les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficience.

Impôt sur le résultat et autres taxes

Tableau 8

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2013	2012	2011
Impôt sur le résultat	**2 188 $**	2 100 $	2 010 $
Autres taxes			
Taxes sur les produits et services et taxes de vente	**370 $**	343 $	338 $
Cotisations sociales	**384**	371	349
Taxes sur le capital	**85**	80	75
Taxes foncières	**119**	124	107
Taxes sur les primes d'assurance	**50**	50	49
Taxes d'affaires	**25**	21	18
	1 033 $	989 $	936 $
Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes	**3 221 $**	3 089 $	2 946 $
Bénéfice net avant impôt	**10 617 $**	9 690 $	8 980 $
Taux d'imposition effectif	**20,6 %**	21,7 %	22,4 %
Taux d'imposition effectif total (1)	**27,6 %**	28,9 %	29,7 %

(1) Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes en pourcentage du bénéfice net avant impôt sur le résultat et autres taxes.

2013 par rapport à 2012
La charge d'impôt a augmenté de 88 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse du bénéfice avant impôt. Le taux d'imposition effectif s'est élevé à 20,6 %, en baisse de 110 points de base par rapport à 21,7 % à l'exercice précédent, résultat qui tient essentiellement à la comptabilisation, en 2013, d'ajustements fiscaux favorables ayant trait à des exercices précédents. Les résultats de l'exercice précédent ont été touchés de façon favorable par la reprise de provisions liées à des incertitudes fiscales

de 128 millions de dollars et par un revenu d'intérêt de 72 millions (53 millions après impôt) lié au remboursement d'impôts payés, lequel découle du règlement en 2012 de plusieurs questions fiscales avec l'ARC.

Les autres taxes se sont accrues de 44 millions de dollars, ou 4 %, résultat qui tient essentiellement à l'augmentation des taxes de vente et des cotisations sociales. Outre l'impôt sur le résultat et les autres taxes présentés dans nos comptes consolidés de résultat, nous avons comptabilisé des économies d'impôt de 352 millions de dollars, comparativement à une charge d'impôt de 72 millions en 2012, au titre des capitaux propres, ce qui reflète principalement les pertes de change découlant des activités de couverture.

2012 par rapport à 2011

La charge d'impôt a augmenté de 90 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à 2011, en raison principalement de la hausse du bénéfice avant impôt. Le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,7 %, en baisse de 70 points de base par rapport à 22,4 % en 2011, résultat qui tient en grande partie à une réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes prévus par la loi et à la reprise de provisions liées à des incertitudes fiscales dont il est fait mention ci-dessus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une perte liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % de RBC Dexia, qui n'est pas déductible à des fins fiscales.

Les autres taxes se sont accrues de 53 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à 2011, en raison essentiellement de la hausse des cotisations sociales et des taxes foncières.

Résultats des secteurs d'exploitation

Résultats par secteur d'exploitation — Tableau 9

	2013							2012	2011
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Total	Total
Revenu net d'intérêt	9 435 $	396 $	– $	671 $	2 872 $	(123)$	13 251 $	12 498 $	11 357 $
Revenus autres que d'intérêt	3 788	5 091	3 928	1 133	3 708	(32)	17 616	17 274	16 281
Total des revenus	13 223 $	5 487 $	3 928 $	1 804 $	6 580 $	(155)$	30 867 $	29 772 $	27 638 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	997	51	–	–	188	3	1 239	1 301	1 133
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	2 784	–	–	–	2 784	3 621	3 358
Frais autres que d'intérêt	6 240	4 201	549	1 343	3 844	50	16 227	15 160	14 167
Bénéfice net avant impôt	5 986 $	1 235 $	595 $	461 $	2 548 $	(208)$	10 617 $	9 690 $	8 980 $
Charge d'impôt	1 548	336	(2)	118	838	(650)	2 188	2 100	2 010
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 438 $	899 $	597 $	343 $	1 710 $	442 $	8 429 $	7 590 $	6 970 $
Perte liée aux activités abandonnées	–	–	–	–	–	–	–	(51)	(526)
Bénéfice net	4 438 $	899 $	597 $	343 $	1 710 $	442 $	8 429 $	7 539 $	6 444 $
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies	31,0 %	16,1 %	41,6 %	16,7 %	14,2 %	n.s.	19,4 %	19,5 %	20,3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires							19,4 %	19,3 %	18,7 %
Moyenne de l'actif	356 000 $	21 600 $	11 900 $	83 100 $	368 300 $	12 300 $	853 200 $	810 600 $	778 900 $

(1) Le revenu net d'intérêt, le total des revenus et le bénéfice net avant impôt du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent est éliminée dans le secteur Services de soutien généraux. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme s'ils exerçaient leurs activités sur une base autonome et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et toutes les charges pertinents qui sont liés à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception qu'a la direction à l'égard de ces résultats. Les aspects importants concernant la gestion de nos secteurs d'exploitation et la présentation de l'information sectorielle sont les suivants :

- Les résultats déclarés du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises tiennent compte des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés canadiens ainsi que des montants connexes au titre des revenus et des dotations à la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts douteux.
- Les résultats déclarés du secteur Gestion de patrimoine comprennent des données libellées en dollars américains, puisque nous examinons et gérons les résultats de certaines activités en fonction des montants libellés dans cette devise.
- Les résultats déclarés du secteur Assurances tiennent compte de la variation de la juste valeur des placements garantissant principalement nos obligations au titre des polices d'assurance vie au Canada comptabilisés dans les revenus, laquelle est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

- Les résultats déclarés du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent, ce qui signifie que le revenu net d'intérêt provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) est majoré au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est comptabilisé dans la charge d'impôt. Nous comptabilisons l'élimination des résultats majorés au montant imposable équivalent dans le secteur Services de soutien généraux. Nous estimons qu'il est utile d'effectuer ces majorations afin de refléter la façon dont le secteur Marchés des Capitaux gère ses activités, car ces majorations accroissent la comparabilité des revenus et des ratios connexes concernant les revenus imposables et nos principales sources qui présentent un avantage sur le plan fiscal. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent et les mesures ne soient pas comparables à des mesures analogues prévues par les PCGR ou à des majorations semblables présentées par d'autres institutions financières.
- Les résultats du secteur Services de soutien généraux comprennent les résultats de toutes les activités mises en œuvre au profit de l'organisation qui ne sont pas attribués à nos cinq secteurs d'exploitation, notamment les résultats résiduels liés à la gestion de l'actif et du passif, l'incidence des ajustements fiscaux, les charges nettes liées au capital non attribué, ainsi que la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts non encore désignés comme douteux.

Principales méthodes
Les informations suivantes mettent en évidence les principales méthodes et hypothèses que nous utilisons aux fins de notre cadre d'information de gestion. La direction revoit régulièrement ces méthodes et ces hypothèses afin de s'assurer de leur validité.

Attribution des charges
Afin de nous assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent les charges liées à la conduite de leurs activités, nous ventilons les coûts engagés ou les services fournis par les groupes Technologie et Exploitation et Fonctions, lorsque ceux-ci ont été engagés ou fournis. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à nos secteurs d'exploitation, y compris les coûts indirects et les autres charges indirectes, nous utilisons notre cadre d'information de gestion pour attribuer ces coûts à chaque secteur d'exploitation d'une manière visant à reflèter les avantages sous-jacents.

Attribution du capital
Notre cadre d'information de gestion sert également à déterminer l'attribution du capital à nos secteurs d'exploitation, d'une manière visant à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et risques sous-jacents liés aux activités de chaque secteur d'exploitation. Le montant de capital attribué à chaque secteur d'exploitation constitue le capital attribué. Le capital non attribué, de même que les charges nettes connexes, est présenté dans le secteur Services de soutien généraux. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Prix de cession interne des fonds
Une méthode d'établissement des prix de cession interne des fonds sert à attribuer à chaque secteur d'exploitation le revenu d'intérêt et les frais d'intérêt liés à chaque produit. Ce processus d'attribution tient compte des risques de taux d'intérêt, de liquidité et de financement de chacun de nos secteurs d'exploitation ainsi que des exigences réglementaires auxquelles ceux-ci doivent se conformer. Nous basons le prix de cession interne sur les coûts de marché externes, et chaque secteur d'exploitation assume intégralement les coûts liés à l'exploitation de ses activités. Sous réserve de l'approbation de la direction, il se pourrait que nos secteurs d'exploitation demeurent exposés à certains risques de taux d'intérêt liés au cours normal des activités.

Marge nette d'intérêt
Nous déclarons une marge nette d'intérêt pour les secteurs Services aux particuliers et aux entreprises et Services bancaires canadiens selon la moyenne des actifs produits comprenant seulement les actifs qui donnent lieu à un revenu net d'intérêt, y compris les dépôts à d'autres banques, certains titres et des prêts.

Dotation à la provision pour pertes sur créances
Une dotation à la provision pour pertes sur créances est constatée afin de comptabiliser les pertes estimatives sur nos prêts classés à titre de prêts douteux, ainsi que les pertes subies qui n'ont pas encore été identifiées dans notre portefeuille de prêts. Ce portefeuille comprend les risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi que les éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux est prise en compte dans les résultats de chaque secteur d'exploitation afin de pleinement tenir compte des charges appropriées liées aux activités de chaque secteur d'exploitation. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts qui n'ont pas encore été identifiés à titre de prêts douteux est inscrite dans les résultats du secteur Services de soutien généraux, car la Gestion des risques du Groupe exerce précisément un contrôle sur cette provision en assurant la surveillance et le suivi des divers portefeuilles de prêts au sein de l'entreprise. Pour de plus amples renseignements sur notre méthode de comptabilisation de la provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Mesures du rendement

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires
Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres, y compris le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, tant sur une base consolidée que par secteur, à titre de mesure du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. La direction considère la mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources puisqu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents.

Nos calculs consolidés du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation sont fondés sur le

bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par la moyenne du capital attribué pour la période. Pour chaque secteur, la moyenne du capital attribué tient compte du capital nécessaire pour soutenir les divers risques, comme il est décrit à la rubrique Gestion du capital, et des montants investis dans le goodwill et les immobilisations incorporelles.

L'attribution du capital et du capital de risque suppose le recours à des hypothèses, à des jugements et à des méthodes qui sont régulièrement examinés et révisés par la direction, selon les besoins. Des modifications de ces hypothèses, jugements et méthodes peuvent avoir une incidence importante sur l'information relative au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur que nous présentons. D'autres sociétés qui présentent des renseignements sur les mesures d'attribution et de rendement connexes semblables peuvent faire appel à d'autres hypothèses, jugements et méthodes.

Le tableau suivant présente un sommaire des calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires :

Calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires — **Tableau 10**

	2013							2012	2011
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total	Total
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies	4 349 $	866 $	589 $	330 $	1 640 $	304 $	8 078 $	7 235 $	6 611 $
Perte attribuable aux actionnaires ordinaires liée aux activités abandonnées							–	(51)	(526)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	4 349 $	866 $	589 $	330 $	1 640 $	304 $	8 078 $	7 184 $	6 085 $
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires liés aux activités poursuivies (1), (2)	14 050 $	5 400 $	1 400 $	2 000 $	11 500 $	7 300 $	41 650 $	36 750 $	29 800 $
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires liés aux activités abandonnées (1)							–	400	2 800
Total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	14 050 $	5 400 $	1 400 $	2 000 $	11 500 $	7 300 $	41 650 $	37 150 $	32 600 $
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	31,0 %	16,1 %	41,6 %	16,7 %	14,2 %	n.s.	19,4 %	19,3 %	18,7 %

(1) Les chiffres ayant trait à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis.
(2) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont désignés à titre de capital attribué ou de capital économique.
(3) Calculé conformément à l'accord de Bâle III, incluant les périodes comparatives. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.
n.s. non significatif

Valeur intrinsèque relative aux activités d'assurance

La valeur intrinsèque est une mesure de la valeur procurée aux actionnaires et inhérente au bilan de notre secteur Assurances, compte non tenu de toute valeur associée aux nouveaux contrats futurs. Nous utilisons la variation de la valeur intrinsèque entre les périodes considérées comme une mesure de la valeur créée par le secteur Assurances au cours de l'exercice.

Nous définissons la valeur intrinsèque comme la valeur des capitaux propres détenus dans notre secteur Assurances à laquelle s'ajoute la valeur des contrats en vigueur (les polices en vigueur). La valeur des contrats en vigueur correspond à la valeur actualisée du bénéfice futur prévu découlant des contrats en vigueur, déduction faite de la valeur actualisée des capitaux servant à maintenir ces contrats en vigueur. Elle est calculée à l'aide de taux d'actualisation conformes à ceux utilisés par d'autres sociétés d'assurances. Les capitaux requis sont déterminés selon les exigences des pays où nous exerçons nos activités.

Les principaux facteurs qui influent sur la variation de la valeur intrinsèque d'une période à l'autre sont les nouvelles ventes, le rendement des placements, les résultats au chapitre des sinistres et des provisions techniques, les modifications apportées aux hypothèses actuarielles, les fluctuations des taux de change et les variations des capitaux propres découlant des transferts de capital.

La valeur intrinsèque n'a aucune définition normalisée en vertu des PCGR et pourrait ne pas être comparable directement à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Étant donné que cette mesure s'applique uniquement à notre secteur Assurances et que des taux d'actualisation servent à calculer la valeur actualisée du bénéfice futur prévu et des capitaux servant à maintenir les contrats en vigueur, il n'y a pas lieu d'effectuer un rapprochement avec l'information présentée dans les états financiers.

Bénéfice économique

Le bénéfice économique représente le bénéfice net à l'exclusion de l'incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles, moins une charge de capital liée à l'utilisation du capital attribué. Il permet d'évaluer le rendement généré par nos secteurs d'exploitation en sus de notre coût des capitaux, ce qui permet ainsi aux utilisateurs de l'information financière de connaître les contributions relatives de chaque secteur d'exploitation à la valeur pour l'actionnaire. Le bénéfice économique est une mesure hors PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

La charge de capital comprend une charge au titre des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et des actions privilégiées. Nous avons révisé le coût des capitaux propres sur une base prospective au premier trimestre de 2013; ce coût, qui était de 9,5 % en 2012, a été ramené à 8,5 %, en raison principalement du maintien de faibles taux d'intérêt. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2014, nous allons augmenter le coût des capitaux propres et le porter à 9,0 %, en raison de la hausse des taux d'intérêt à long terme.

Le tableau suivant présente un sommaire de notre bénéfice économique sur la base des activités poursuivies :

Bénéfice économique lié aux activités poursuivies — **Tableau 11**

	2013							2012	2011
(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total	Total
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 438 $	899 $	597 $	343 $	1 710 $	442 $	8 429 $	7 590 $	6 970 $
Ajouter : Participations ne donnant pas le contrôle	(4)	–	–	(1)	–	(93)	(98)	(97)	(101)
Incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles	26	67	–	21	1	2	117	112	123
Réduction de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	–	–	–	–	–	–	–	168	–
Bénéfice net ajusté	4 460 $	966 $	597 $	363 $	1 711 $	351 $	8 448 $	7 773 $	6 992 $
Moins : Charge de capital	1 285	492	129	180	1 053	653	3 792	3 744	3 213
Bénéfice économique lié aux activités poursuivies	3 175 $	474 $	468 $	183 $	658 $	(302)$	4 656 $	4 029 $	3 779 $

Résultats excluant les éléments précisés

Nos résultats tiennent compte des éléments précisés décrits ci-dessous. Nous sommes d'avis que le fait de ne pas tenir compte de ces éléments précisés dans nos résultats donne une mesure plus représentative des résultats opérationnels courants, permet aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance et devrait accroître la comparabilité de la performance financière pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 par rapport à l'exercice clos le 31 octobre 2012. Il s'agit de mesures hors PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et qui ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

Charge liée à un projet de loi au Canada ayant trait à certaines polices d'assurance vie individuelle comptabilisée dans le secteur Assurances

Les résultats du secteur Assurances ont été touchés par la comptabilisation, à l'exercice considéré, d'une charge de 160 millions de dollars (118 millions après impôt) découlant d'un projet de loi au Canada qui aurait une incidence sur le traitement fiscal de certaines polices d'assurance vie individuelle pour les titulaires de polices.

Le tableau suivant illustre le calcul des résultats du secteur Assurances excluant cette charge :

Assurances — **Tableau 12**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2013 Données présentées	2013 Charge liée à certaines polices d'assurance vie individuelle	2013 Données ajustées
Revenus	3 928 $	– $	3 928 $
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 784	(160)	2 624
Frais autres que d'intérêt	549	–	549
Bénéfice net avant impôt	595 $	160 $	755 $
Bénéfice net	597 $	118 $	715 $
Principales données et autres renseignements			
Bénéfice net disponible pour les actionnaires	589 $	118 $	707 $
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	1 400	–	1 400
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	41,6 %	–	49,9 %

Acquisition de la participation résiduelle de 50 % de RBC Dexia comptabilisée dans le secteur Services aux investisseurs et trésorerie
Les résultats du secteur Services aux investisseurs et trésorerie ont été touchés à l'exercice précédent par une perte de 224 millions de dollars (213 millions après impôt) liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % de RBC Dexia.

Le tableau suivant présente les calculs liés aux résultats du secteur Services aux investisseurs et trésorerie excluant cet élément précisé :

Services aux investisseurs et trésorerie — **Tableau 13**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2012 Données présentées	2012 Perte liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % de RBC Dexia (1)	2012 Données ajustées
Revenu net d'intérêt	668 $	– $	668 $
Revenus autres que d'intérêt	657	36	693
Total des revenus	1 325 $	36	1 361 $
Frais autres que d'intérêt	1 134	(188)	946
Bénéfice net avant impôt	191 $	224 $	415 $
Bénéfice net	85 $	213 $	298 $
Principales données et autres renseignements			
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	85 $	213 $	298 $
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	1 700		1 700
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	4,3 %		16,9 %

(1) Se compose d'une perte de valeur de 168 millions de dollars (avant et après impôt), laquelle comprend une réduction de valeur du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, d'autres coûts relatifs à l'acquisition de 20 millions (19 millions après impôt), ainsi qu'une perte de 36 millions (26 millions après impôt), qui représente notre quote-part de la perte comptabilisée par RBC Dexia par suite de l'échange de titres avec le groupe Dexia et des pertes de négociation découlant de la vente de la majorité des titres reçus dans le cadre de l'échange.
(2) Fondé sur les soldes réels avant leur arrondissement.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Les Services bancaires aux particuliers et aux entreprises se composent de nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ainsi que de nos activités de financement automobile récemment élargies et de certains services d'investissement de détail, y compris notre service de courtage à escompte en ligne, et ils sont divisés en deux secteurs d'activité : Services bancaires canadiens et Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. Nous offrons des services à 13 millions de particuliers, d'entreprises et de clients institutionnels au Canada, dans les Antilles et aux États-Unis. Au Canada, nous offrons un vaste éventail de produits et services financiers par l'intermédiaire de nos vastes réseaux de succursales, de guichets automatiques bancaires (GAB), de services en ligne et de services bancaires par téléphone, ainsi que par l'intermédiaire d'une grande équipe de vente interne. Dans les Antilles, nous offrons une vaste gamme de produits et services financiers aux particuliers, aux entreprises clientes et aux institutions publiques dans divers marchés. Aux États-Unis, nous répondons aux besoins de nos clients canadiens aux États-Unis en matière de services bancaires transfrontaliers par l'entremise de réseaux en ligne, ainsi qu'aux besoins en matière de services bancaires des clients de la Gestion de patrimoine aux États-Unis.

Nos concurrents en ce qui a trait aux services bancaires dans le secteur des services financiers au Canada sont des banques de l'annexe I, des sociétés de fiducie indépendantes, des banques étrangères, des coopératives d'épargne et de crédit et des caisses populaires, ainsi que

des sociétés de financement automobile. Malgré ce contexte concurrentiel, nous sommes un chef de file au chapitre des parts de marché en ce qui concerne la plupart des produits financiers de détail et des produits financiers pour entreprises, et nous possédons le plus important réseau de succursales, le plus grand nombre de GAB et le plus vaste réseau de ventes hors succursale au Canada. Dans les Antilles, nos concurrents sont des banques, des sociétés de fiducie et des sociétés de gestion de placements qui offrent des services aux particuliers, aux entreprises clientes et aux institutions publiques. Nous nous classons au deuxième rang en ce qui concerne les actifs dans les Antilles anglaises, où nous exploitons un réseau de 116 succursales réparties dans 19 pays et territoires. Aux États-Unis, nos concurrents sont principalement d'autres institutions bancaires canadiennes exerçant des activités aux États-Unis.

Revue économique et revue des marchés

Nous avons continué d'enregistrer une solide croissance des volumes relativement à la plupart des activités du secteur Services bancaires canadiens, situation qui reflète l'amélioration graduelle de l'économie canadienne et le maintien de faibles taux d'intérêt. L'amélioration des taux de pertes sur créances de nos portefeuilles reflète la stabilité et l'amélioration des marchés du travail. Nos secteurs d'activité ont continué de subir l'incidence de la compression des écarts et de certaines mesures réglementaires ayant occasionné un ralentissement du rythme des emprunts. Dans les Antilles, la conjoncture économique défavorable a continué de nuire à nos résultats, en raison de la compression des écarts et de la diminution des volumes de prêts.

Faits saillants

- Nous avons conclu l'acquisition d'Ally Canada le 1er février 2013 et avons entièrement intégré les activités de cette société en 2013, ce qui nous a permis d'élargir nos activités de financement automobile aux particuliers et aux entreprises et d'accroître notre position de chef de file dans le secteur du financement automobile au Canada.
- Le magazine *Retail Banker International* nous a décerné le prix de la « meilleure banque de détail nord-américaine » pour une deuxième année d'affilée, et nous a classés au premier rang de la catégorie « Innovation au chapitre du service à la clientèle », laquelle fait l'objet d'une forte concurrence.
- Nous avons été nommés « meilleure banque commerciale au Canada » dans le cadre des prix sur les services bancaires décernés par le magazine World Finance pour 2013. Cette distinction souligne notre forte position de chef de file de même que notre solidité et notre stabilité financières générales au Canada.
- Nous avons lancé la carte de crédit comarquée Target‡ MasterCard‡ RBC, qui permet aux clients de bénéficier de remises instantanées sur leurs achats dans les magasins Target ou de remises en récompenses Carte-cadeau Target‡ sur leurs achats faits ailleurs que dans les magasins Target.
- Nous avons continué d'innover et avons lancé le Nuage sécurisé RBC, une solution de paiement mobile grâce à laquelle les clients peuvent régler leurs achats de manière plus sécurisée au moyen de leur appareil mobile.
- Dans les Antilles, nous sommes demeurés axés sur l'amélioration et le soutien de notre rendement au moyen d'une croissance stratégique, du service à la clientèle, de l'accent mis sur le marché et de la mise en application de pratiques bancaires judicieuses dans la région, dans un contexte opérationnel difficile.

Perspectives et priorités

Nous nous attendons à ce que la situation financière au Canada demeure favorable, en raison du maintien de faibles taux d'intérêt. Nous prévoyons une croissance continue des volumes de la plupart de nos produits. Cependant, en raison du ralentissement des activités sur le marché de l'habitation, qui découle des modifications réglementaires et des niveaux élevés de dette à la consommation, nous nous attendons à un ralentissement de la croissance de nos produits de financement sur valeur nette et de prêts aux particuliers. Nos volumes de prêts aux entreprises devraient demeurer élevés, en raison de l'amélioration prévue des investissements effectués par les entreprises tenant aux conditions de crédit favorables et au maintien de faibles taux d'intérêt. Nous prévoyons que la compression des écarts liée aux faibles taux d'intérêt et la forte concurrence continueront d'exercer des pressions sur notre marge nette d'intérêt.

Dans les Antilles, les conditions du marché difficiles et une lente reprise de l'économie continuent de peser sur nos perspectives. La marge nette d'intérêt continuera probablement d'être touchée par la forte concurrence et par la compression des écarts. Cependant, notre efficience devrait s'accroître et se traduire par une augmentation des volumes ainsi que par une réduction des charges, en raison de l'optimisation de notre modèle d'exploitation commun dans les Antilles.

Pour obtenir plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2014

Au Canada, nos priorités consistent à continuer à :

- fournir une expérience client supérieure axée sur la prestation de conseils pertinents et personnalisés, de manière à enregistrer une croissance supérieure des volumes au sein de l'industrie au Canada;
- optimiser nos capacités en matière de ventes, nos partenariats stratégiques et nos réseaux de distribution innovateurs afin d'accroître notre clientèle et de renforcer nos réseaux de distribution;
- améliorer nos services et produits dans le nouveau marché des paiements;
- simplifier nos processus d'affaires afin d'améliorer l'expérience client et de conserver notre position de chef de file en matière d'efficience au sein de l'industrie.

Dans les Antilles et aux États-Unis :

- poursuivre l'intégration de nos activités dans les Antilles afin de réduire les coûts et améliorer l'expérience client en simplifiant nos processus, et accroître la productivité de notre réseau de services bancaires;
- renforcer nos services transfrontaliers aux États-Unis et poursuivre l'évaluation du marché et de nos options stratégiques en matière d'expansion.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises			Tableau 14
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)	**2013**	2012	2011
Revenu net d'intérêt	**9 435 $**	9 061 $	8 515 $
Revenus autres que d'intérêt	**3 788**	3 582	3 510
Total des revenus	**13 223**	12 643	12 025
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**997**	1 167	1 142
Frais autres que d'intérêt	**6 240**	5 932	5 682
Bénéfice net avant impôt	**5 986**	5 544	5 201
Bénéfice net	**4 438 $**	4 088 $	3 740 $
Revenus par division			
Services bancaires canadiens	**12 422 $**	11 815 $	11 199 $
Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis	**801**	828	826
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**31,0 %**	31,5 %	30,9 %
Marge nette d'intérêt (1)	**2,78 %**	2,86 %	2,86 %
Ratio d'efficience (2)	**47,2 %**	46,9 %	47,3 %
Levier d'exploitation	**(0,6)%**	0,7 %	s.o.
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	**356 000 $**	331 500 $	310 700 $
Total des actifs productifs (3)	**338 900**	316 400	297 200
Prêts et acceptations (3)	**337 700**	315 400	294 800
Dépôts	**262 300**	243 900	221 200
Capital attribué	**14 050**	12 700	11 800
Autres renseignements			
Biens administrés (4)	**192 200 $**	179 200 $	165 900 $
Biens sous gestion	**3 400**	3 100	2 700
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	**37 997**	38 231	38 216
Taux d'imposition effectif	**25,9 %**	26,3 %	28,1 %
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	**0,55 %**	0,58 %	0,70 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	**0,30 %**	0,37 %	0,39 %

(1) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne du total des actifs productifs.
(2) Le ratio d'efficience représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.
(3) Comprend la moyenne des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés pour l'exercice, laquelle s'est établie à 53,9 milliards de dollars et à 7,2 milliards, respectivement (44,9 milliards et 7,3 milliards en 2012; 42,0 milliards et 4,0 milliards en 2011).
(4) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de 25,4 milliards de dollars et de 7,2 milliards, respectivement, au 31 octobre 2013 (31,0 milliards et 7,4 milliards au 31 octobre 2012; 32,1 milliards et 3,9 milliards au 31 octobre 2011).
s.o. sans objet

Rendement financier
2013 par rapport à 2012

Le bénéfice net a augmenté de 350 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la solide croissance des volumes de tous nos secteurs d'activité au pays, l'amélioration de la qualité du crédit liée à nos portefeuilles au Canada et dans les Antilles, ainsi que la prise en compte de notre acquisition d'Ally Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts et par une dotation liée aux avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration de 40 millions de dollars (31 millions après impôt) ayant trait à nos activités dans les Antilles. Les résultats de l'exercice précédent ont été touchés de façon favorable par un ajustement au titre du remboursement anticipé de prêts hypothécaires (ajustement au titre du remboursement anticipé) de 125 millions de dollars (92 millions après impôt), qui découlait d'un changement de méthode relatif au moment auquel les intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires sont comptabilisés.

Le total des revenus s'est accru de 580 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la solide croissance des volumes dans tous les secteurs d'activité au Canada et de la prise en compte de notre acquisition d'Ally Canada, facteurs neutralisés en partie par la compression des écarts. Les résultats de l'exercice précédent ont été touchés de façon favorable par l'ajustement au titre du remboursement anticipé dont il est fait mention ci-dessus.

La marge nette d'intérêt a diminué de 8 points de base, situation qui tient au fait que les résultats de l'exercice précédent ont augmenté de 4 points de base en raison de l'ajustement au titre du remboursement anticipé dont il est fait mention ci-dessus. La diminution tient aussi au maintien de faibles taux d'intérêt et aux pressions concurrentielles sur les taux.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 170 millions de dollars et le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 7 points de base, en raison principalement de la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos portefeuilles au Canada et dans les Antilles, laquelle reflète l'amélioration de la qualité du crédit. Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 308 millions de dollars, ou 5 %, en raison essentiellement de la prise en compte de notre acquisition d'Ally Canada, de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, y compris l'accroissement des coûts liés à l'effectif, et de l'augmentation de la charge au titre des régimes de retraite. L'augmentation tient également à une dotation liée aux avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration ayant trait à nos activités dans les Antilles. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les avantages que nous continuons de tirer de l'attention soutenue prêtée aux activités de gestion de l'efficience.

La moyenne des prêts et des acceptations a augmenté de 22 milliards de dollars, ou 7 %, résultat qui tient en grande partie à la croissance au Canada de nos produits de financement sur valeur nette, de nos prêts aux particuliers et de nos prêts aux entreprises. La moyenne des dépôts a progressé de 18 milliards de dollars, ou 8 %, résultat qui reflète la solide croissance des dépôts des entreprises et des particuliers.

2012 par rapport à 2011

Le bénéfice net a augmenté de 348 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à 2011, résultat qui reflète la forte croissance des volumes de la plupart de nos secteurs d'activité au pays, la diminution du taux d'imposition effectif au Canada et l'ajustement favorable au titre du remboursement anticipé dont il est fait mention ci-dessus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le maintien de la compression des écarts au Canada, ainsi que par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances dans les Antilles.

Le total des revenus s'est accru de 618 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à 2011, résultat qui reflète la forte croissance des volumes de dépôts des particuliers, de prêts hypothécaires résidentiels, de dépôts des entreprises, de prêts aux entreprises et de prêts aux particuliers au Canada. L'incidence favorable de l'ajustement au titre du remboursement anticipé et la hausse des volumes de transactions sur cartes de crédit ont également contribué à l'augmentation.

La marge nette d'intérêt est demeurée inchangée, car l'incidence favorable de l'ajustement au titre du remboursement anticipé a été neutralisée essentiellement par la compression des écarts découlant du maintien de faibles taux d'intérêt.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 25 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à 2011, en raison essentiellement de la hausse des dotations liées à notre portefeuille dans les Antilles et de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts de détail garantis au Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des radiations liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit au Canada.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 250 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à 2011, résultat qui s'explique essentiellement par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités au Canada. L'augmentation est aussi imputable à la hausse des coûts liés à l'effectif dans les Antilles et à l'accroissement des frais d'établissement liés à nos services bancaires transfrontaliers aux États-Unis. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les avantages que nous continuons de tirer de l'attention soutenue prêtée aux activités de gestion de l'efficience. De plus, les résultats de 2011 tenaient compte de droits de timbre nets et d'ajustements comptables liés aux services bancaires dans les Antilles, lesquels ont eu une incidence favorable sur nos résultats de l'exercice précédent.

La moyenne des prêts et des acceptations a augmenté de 21 milliards de dollars, ou 7 %, par rapport à 2011, résultat qui tient en grande partie à la croissance continue au Canada de nos produits de financement sur valeur nette, de nos prêts aux entreprises et de nos prêts aux particuliers. La moyenne des dépôts a progressé de 23 milliards de dollars, ou 10 %, par rapport à 2011. Ce résultat, qui concerne principalement nos activités au Canada, reflète la solide croissance des dépôts des particuliers et des entreprises.

Au Canada, nos activités sont divisées en trois secteurs d'activité : Services financiers aux particuliers, Services financiers aux entreprises et Solutions cartes et paiements. Le tableau qui suit présente une analyse des résultats consolidés de nos Services bancaires canadiens.

Faits saillants financiers du secteur Services bancaires canadiens — Tableau 15

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)	2013	2012	2011
Revenu net d'intérêt	**8 874 $**	8 483 $	7 960 $
Revenus autres que d'intérêt	**3 548**	3 332	3 239
Total des revenus	**12 422**	11 815	11 199
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**910**	1 017	1 033
Frais autres que d'intérêt	**5 530**	5 258	5 082
Bénéfice net avant impôt	**5 982**	5 540	5 084
Bénéfice net	**4 414 $**	4 085 $	3 664 $
Revenus par division			
Services financiers aux particuliers	**6 948 $**	6 591 $	6 192 $
Services financiers aux entreprises	**2 990**	2 894	2 750
Solutions cartes et paiements	**2 484**	2 330	2 257
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**38,1 %**	39,3 %	38,0 %
Marge nette d'intérêt (1)	**2,72 %**	2,78 %	2,77 %
Ratio d'efficience (2)	**44,5 %**	44,5 %	45,4 %
Levier d'exploitation	**0,0 %**	2,0 %	s.o.
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	**338 600 $**	315 400 $	296 100 $
Total des actifs productifs (3)	**326 600**	305 300	287 200
Prêts et acceptations (3)	**330 400**	307 900	287 300
Dépôts	**248 100**	230 300	208 600
Capital attribué	**11 400**	10 200	9 450
Autres renseignements			
Biens administrés (4)	**183 600**	171 100	158 000
Nombre d'employés (équivalent de travail à temps plein)	**31 956**	31 787	31 607
Taux d'imposition effectif	**26,2 %**	26,3 %	27,9 %
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	**0,36 %**	0,37 %	0,44 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	**0,28 %**	0,33 %	0,36 %

(1) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne du total des actifs productifs.
(2) Le ratio d'efficience représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.
(3) Comprend la moyenne des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés pour l'exercice, laquelle s'est établie à 53,9 milliards de dollars et à 7,2 milliards, respectivement (44,9 milliards et 7,3 milliards en 2012; 42,0 milliards et 4,0 milliards en 2011).
(4) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de 25,4 milliards de dollars et de 7,2 milliards, respectivement, au 31 octobre 2013 (31,0 milliards et 7,4 milliards au 31 octobre 2012; 32,1 milliards et 3,9 milliards au 31 octobre 2011).
s.o. sans objet

Rendement financier
2013 par rapport à 2012
Le bénéfice net s'est accru de 329 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l 'exercice précédent, résultat qui reflète la solide croissance des volumes dans tous les secteurs d'activité, l'amélioration de la qualité du crédit et l'apport de 65 millions découlant de notre acquisition d'Ally Canada, déduction faite de coûts au titre de l'intégration et de l'amortissement des immobilisations incorporelles de 58 millions (43 millions après impôt). Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts. Les résultats de l'exercice précédent ont été touchés de façon favorable par un ajustement de 125 millions de dollars (92 millions après impôt) au titre des intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires (ajustement au titre du remboursement anticipé), qui découlait d'un changement de méthode relatif au moment auquel les intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires sont comptabilisés.

Le total des revenus a augmenté de 607 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la solide croissance des volumes de tous les secteurs d'activité, y compris l'accroissement des volumes de transactions sur cartes de crédit et la hausse des actifs liés aux fonds communs de placement. La prise en compte de notre acquisition d'Ally Canada s'est traduite par un apport de 222 millions de dollars au cours de l'exercice. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts. Les résultats de l'exercice précédent ont été touchés de façon favorable par l'ajustement au titre du remboursement anticipé dont il est fait mention ci-dessus.

La marge nette d'intérêt a diminué de 6 points de base par rapport à l'exercice précédent, ce qui tient au fait que les résultats de l'exercice précédent ont augmenté de 4 points de base en raison de l'ajustement au titre du remboursement anticipé dont il est fait mention ci-dessus. La diminution s'explique également par le maintien de faibles taux d'intérêt et de pressions concurrentielles sur les taux.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 107 millions de dollars et le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 5 points de base, en raison principalement de l'amélioration de la qualité du crédit liée à nos portefeuilles de prêts aux entreprises, de prêts sur cartes de crédit et de prêts aux particuliers. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à la prise en compte de notre acquisition d'Ally Canada.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 272 millions de dollars, ou 5 %, résultat qui reflète essentiellement la prise en compte de notre acquisition d'Ally Canada, qui s'est traduite par une augmentation de 119 millions, laquelle inclut des coûts au titre de l'intégration et de l'amortissement des immobilisations incorporelles de 58 millions. L'augmentation est aussi imputable à la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, y compris l'accroissement des coûts liés à l'effectif, et à l'augmentation de la charge au titre des régimes de retraite. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les avantages que nous continuons de tirer de l'attention soutenue prêtée à nos activités de gestion de l'efficience.

La moyenne des prêts et des acceptations a augmenté de 23 milliards de dollars, ou 7 %, résultat qui tient en grande partie à la croissance de nos produits de financement sur valeur nette, de nos prêts aux particuliers et de nos prêts aux entreprises, ainsi qu'à la prise en compte de notre acquisition d'Ally Canada. La moyenne des dépôts a progressé de 18 milliards de dollars, ou 8 %, résultat qui reflète la croissance des dépôts des entreprises et des particuliers.

2012 par rapport à 2011
Le bénéfice net a augmenté de 421 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à 2011, résultat qui reflète la forte croissance des volumes de la plupart de nos secteurs d'activité, la diminution du taux d'imposition effectif et l'ajustement favorable au titre du remboursement anticipé dont il est fait mention ci-dessus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts.

Le total des revenus s'est accru de 616 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à 2011, résultat qui reflète la forte croissance des volumes de dépôts des particuliers, de prêts hypothécaires résidentiels, de dépôts des entreprises, de prêts aux entreprises et de prêts aux particuliers. L'incidence favorable de l'ajustement au titre du remboursement anticipé et la hausse des volumes de transactions sur cartes de crédit ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts.

La marge nette d'intérêt a augmenté de un point de base, en raison surtout de l'ajustement au titre du remboursement anticipé et des modifications favorables apportées à la composition des produits, facteurs neutralisés en grande partie par la compression des écarts reflétant les faibles taux d'intérêt.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 16 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à 2011, en raison principalement de la réduction des radiations liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit, facteur neutralisé en partie par la hausse des dotations liées à nos portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts de détail garantis.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 176 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à 2011, résultat qui tient en grande partie à la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, facteur neutralisé en partie par les avantages que nous continuons de tirer de l'attention soutenue prêtée à nos activités de gestion de l'efficience.

Analyse des secteurs d'activité

Services financiers aux particuliers

Le secteur d'activité Services financiers aux particuliers vise à répondre aux besoins des particuliers faisant partie de notre clientèle canadienne à toutes les étapes de leur vie, en leur offrant un vaste éventail de produits et de services de financement et de placement tels que des produits de financement sur valeur nette, des prêts aux particuliers, des comptes de dépôt, des services de gestion privée au Canada, des prêts indirects (y compris du financement automobile) des fonds communs de placement ainsi que des comptes de courtage autogéré et des certificats de placement garantis (CPG). Nous occupons le premier ou le deuxième rang en ce qui concerne nos parts de marché liées à la plupart des produits bancaires aux particuliers au Canada et nous possédons le plus vaste réseau de services bancaires de détail au Canada, lequel se compose de 1 255 succursales et de 4 622 GAB.

Rendement financier
Le total des revenus a augmenté de 357 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la solide croissance des volumes dans tous les secteurs et la prise en compte de notre acquisition d'Ally Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des écarts. Les résultats de l'exercice précédent ont été touchés de façon favorable par l'ajustement au titre du remboursement anticipé dont il est fait mention ci-dessus.

La moyenne des prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 5 %, par rapport à 2012, en raison du maintien de faibles taux d'intérêt et de l'amélioration des activités sur le marché de l'habitation. La moyenne des prêts aux particuliers s'est accrue de 10 % par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient en grande partie à la prise en compte de notre acquisition d'Ally Canada et à la solide croissance de nos activités de

prêts indirects et de nos produits de financement sur valeur nette. La moyenne des dépôts des particuliers a augmenté de 7 % par rapport à l'exercice précédent, le nombre de nouveaux clients et de clients existants continuant de favoriser les comptes d'épargne et les autres comptes de dépôt.

Faits saillants — **Tableau 16**

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)	2013	2012	2011
Total des revenus	**6 948 $**	6 591 $	6 192 $
Autres renseignements (moyenne)			
Prêts hypothécaires résidentiels	**178 700**	170 400	159 700
Prêts aux particuliers	**83 800**	76 300	70 500
Dépôts des particuliers	**93 700**	87 300	75 200
CPG de particuliers	**63 100**	59 100	56 900
Soldes des fonds communs de placement – succursales (1)	**95 300**	82 300	74 500
Biens administrés – courtage autogéré (1)	**53 300**	48 900	45 500
Nombre de :			
Nouveaux comptes de dépôts ouverts (en milliers)	**1 285**	1 204	1 158
Succursales	**1 255**	1 239	1 214
GAB	**4 622**	4 724	4 293

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des dépôts des particuliers
(en millions de dollars canadiens)

Services financiers aux entreprises

Le secteur d'activité Services financiers aux entreprises offre une vaste gamme de produits et services de prêt, de location, de dépôt, de placement, de change, de gestion de la trésorerie, de financement aux concessionnaires automobiles (financement des stocks) et de négociation aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux clients commerciaux et aux clients des secteurs de l'agriculture et du négoce agricole dans l'ensemble du Canada. Notre réseau de services bancaires possède la plus importante équipe de directeurs des relations et de spécialistes de l'industrie. Notre engagement ferme envers nos clients nous a permis de nous classer au premier rang en ce qui concerne notre part du marché des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 96 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la solide croissance des volumes de dépôts d'entreprises et de prêts aux entreprises, ainsi que de la prise en compte de notre acquisition d'Ally Canada, facteurs neutralisés en partie par la diminution des écarts.

La moyenne des prêts et acceptations a augmenté de 12 % et la moyenne des dépôts d'entreprises a augmenté de 9 %, en raison de l'acquisition de nouveaux clients et de l'accroissement des activités des clients existants.

Faits saillants — **Tableau 17**

(en millions de dollars canadiens)	2013	2012	2011
Total des revenus	**2 990 $**	2 894 $	2 750 $
Autres renseignements (moyenne)			
Prêts aux entreprises et acceptations	**54 300**	48 300	44 200
Dépôts des entreprises (1)	**91 300**	83 900	76 500

(1) Comprend les soldes des CPG.

Moyenne des prêts aux entreprises et acceptations et des dépôts des entreprises (en millions de dollars canadiens)

Solutions cartes et paiements

Le secteur d'activité Solutions cartes et paiements offre une vaste gamme de cartes de crédit pratiques assorties de programmes de récompenses ou de fidélité, ainsi que des produits et solutions de paiement à nos clients au Canada. Nous avons plus de 6,5 millions de comptes de cartes de crédit et détenons une part de marché au Canada d'environ 22 % en ce qui concerne le volume d'achats par cartes de crédit.

Les activités de ce secteur comprennent également notre participation de 50 % dans Solutions Moneris Inc., la coentreprise de traitement des opérations sur cartes de crédit à l'intention des commerçants formée avec la Banque de Montréal.

Rendement financier
Le total des revenus a augmenté de 154 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse des volumes de transactions sur cartes de crédit, de l'accroissement des soldes et de l'augmentation des écarts, facteurs neutralisés en partie par la hausse des coûts liés aux points.

La moyenne des soldes de cartes de crédit s'est accrue de 5 % et les volumes des achats nets ont augmenté de 8 %, en raison du nombre élevé de nouveaux comptes, qui a donné lieu à une plus forte croissance des comptes actifs.

Faits saillants — **Tableau 18**

(en millions de dollars canadiens)	2013	2012	2011
Total des revenus	**2 484 $**	2 330 $	2 257 $
Autres renseignements			
Moyenne des soldes de cartes de crédit	**13 600**	12 900	12 900
Volumes des achats nets	**76 200**	70 500	64 300

Moyenne des soldes de cartes de crédit et volumes des achats nets
(en millions de dollars canadiens)

Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis

Nos services bancaires dans les Antilles se composent d'une gamme complète de produits et services bancaires, ainsi que de services de financement international et de services de promotion commerciale offerts par l'entremise d'un vaste réseau de succursales et de GAB, de même que de services bancaires en direct.

Nos services bancaires transfrontaliers nous permettent de répondre aux besoins en matière de services bancaires de nos clients canadiens aux États-Unis, par l'entremise de réseaux en ligne, et ils comprennent un vaste éventail de produits et services financiers offerts aux particuliers dans 50 États. Par ailleurs, nous répondons aux besoins en matière de services bancaires des clients de la Gestion de patrimoine aux États-Unis.

Rendement financier
Le total des revenus a diminué de 27 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient à la réduction des soldes de prêts découlant du maintien d'une conjoncture économique défavorable, ainsi qu'à la compression des écarts dans les Antilles découlant des faibles taux d'intérêt et des modifications apportées à la composition des produits, facteurs neutralisés en partie par l'incidence favorable de la dépréciation du dollar canadien.

La moyenne des prêts et acceptations a diminué de 200 millions de dollars, ou 3 %, en raison essentiellement de la réduction des soldes de prêts découlant de la faiblesse de la conjoncture économique dans les Antilles. La moyenne des dépôts s'est accrue de 600 millions de dollars, ou 4 %, résultat qui tient en grande partie à l'accroissement des liquidités dans les Antilles, lequel a donné lieu à l'augmentation des soldes des comptes d'épargne et des comptes courants.

Faits saillants — **Tableau 19**

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2013	2012	2011
Total des revenus	**801 $**	828 $	826 $
Autres renseignements			
Marge nette d'intérêt	**4,57 %**	5,21 %	5,52 %
Moyenne des prêts et acceptations	**7 300**	7 500	7 500
Moyenne des dépôts	**14 200**	13 600	12 600
Biens administrés	**8 600**	8 100	7 900
Biens sous gestion	**3 400**	3 100	2 700
Moyenne des biens administrés	**8 300**	8 000	7 500
Moyenne des biens sous gestion	**3 300**	2 800	2 600
Nombre de :			
Succursales	**116**	121	123
GAB	**351**	341	333

Moyenne des prêts et des dépôts (en millions de dollars canadiens)

Gestion de patrimoine

La Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis et International et la Gestion mondiale d'actifs. Ce secteur offre des services aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé et il exerce ses activités dans plus de 180 pays par l'entremise de nos bureaux situés dans des centres financiers principaux, principalement au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe continentale et en Asie; il offre également une gamme complète de solutions de placements, de services de fiducie, de services bancaires, de solutions de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine. Nous offrons également des produits et services de gestion d'actifs directement aux institutions et aux particuliers ainsi que par l'intermédiaire des réseaux de distribution de RBC et de tiers distributeurs. Une analyse du contexte concurrentiel est présentée dans les rubriques portant sur chacun de nos secteurs d'activité présentées ci-dessous.

Revue économique et revue des marchés
Bien que les conditions du marché soient demeurées incertaines dans certains pays européens, la conjoncture économique et les conditions sur les marchés financiers au Canada et aux États-Unis ont affiché une amélioration graduelle au cours de l'exercice, ce qui a donné lieu à une

hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients reflétant les ventes nettes et l'appréciation du capital, ainsi qu'à l'accroissement des volumes de transactions. Le maintien de faibles taux d'intérêt a donné lieu à une compression des écarts et à des renonciations aux honoraires liés aux fonds du marché monétaire.

Faits saillants

- Les actifs des clients ont excédé 1 billion de dollars, soit une hausse de 12 % par rapport à l'exercice précédent, qui reflète principalement l'appréciation du capital et les ventes nettes. Nous avons affiché une croissance élevée de nos services liés au crédit et aux dépôts, les prêts ayant augmenté de 22 % et les dépôts, de 9 %, par rapport à l'exercice précédent.
- En ce qui a trait à l'accroissement de nos services de gestion mondiale d'actifs de premier rang, nous avons maintenu notre position de chef de file du marché des services de gestion d'actifs de particuliers, notre part de ce marché s'étant établie à 14,5 %, nous avons continué de tirer parti de l'expertise de BlueBay Asset Management (BlueBay) en matière de titres à revenu fixe et non traditionnels, de manière à accroître notre gamme de produits au Canada et aux États-Unis, et nous avons approfondi nos relations avec les clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé à l'échelle mondiale.
- Nous avons poursuivi la mise à exécution de nos stratégies de croissance visant la prestation à l'échelle mondiale de services, de solutions et de conseils intégrés en matière de gestion de patrimoine aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé. En 2013, nous nous sommes classés parmi les dix principales sociétés de gestion de patrimoine au monde et avons, pour une troisième année d'affilée, terminé au sixième rang du palmarès Global Private Banking KPI Benchmark 2013 de Scorpio Partnership en ce qui concerne les actifs des clients. Au cours de l'exercice, nous avons reçu de nombreux prix importants décernés au sein de l'industrie à l'échelle mondiale, qui témoignent de la solidité de nos capacités à l'échelle mondiale et de notre engagement en matière de service à la clientèle.
- Au Canada, nous avons continué d'accroître notre part du marché des clients disposant d'un avoir net élevé en ce qui a trait aux services traditionnels liés à la gestion de patrimoine.
- À l'extérieur du Canada, les actifs des clients ont augmenté de 14 %, en raison de l'importance que nous continuons d'accorder à l'amélioration de la productivité et de l'efficience des conseillers aux États-Unis, et de la mise à exécution de notre stratégie de croissance à long terme à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Perspectives et priorités

Au fur et à mesure que les conditions sur les marchés mondiaux s'amélioreront, nos revenus devraient augmenter, en raison de l'augmentation des actifs des clients et des volumes de transactions. Nous prévoyons le maintien de faibles taux d'intérêt, et nous nous attendons à ce que la compression des écarts et la renonciation aux honoraires liés aux fonds du marché monétaire aux États-Unis se poursuivent. Nous continuerons de tirer parti de notre réputation, de notre marque et de notre solidité financière pour accroître notre part du marché des clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé sur les marchés mondiaux. Pour obtenir plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2014

- Nous comptons optimiser et accroître nos services de gestion mondiale d'actifs de premier rang.
- Nous comptons axer notre croissance sur les clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé dans nos unités géographiques offrant des services de gestion de patrimoine.
- Nous comptons tirer parti de la marque RBC et de nos avantages concurrentiels afin que nos clients à l'échelle mondiale profitent de façon homogène de la valeur intégrale de RBC.

Gestion de patrimoine			Tableau 20
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)	**2013**	2012	2011
Revenu net d'intérêt	**396 $**	393 $	365 $
Revenus autres que d'intérêt			
Revenus tirés des services tarifés	**3 463**	2 964	2 821
Revenus tirés des transactions et autres revenus	**1 628**	1 478	1 522
Total des revenus	**5 487**	4 835	4 708
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**51**	(1)	–
Frais autres que d'intérêt	**4 201**	3 796	3 586
Bénéfice net avant impôt	**1 235**	1 040	1 122
Bénéfice net	**899 $**	763 $	811 $
Revenus par division			
Gestion de patrimoine – Canada	**1 889 $**	1 741 $	1 724 $
Gestion de patrimoine – États-Unis et International	**2 225**	1 977	1 948
Gestion de patrimoine – États-Unis et International (en millions de dollars américains)	**2 174**	1 973	1 980
Gestion mondiale d'actifs	**1 373**	1 117	1 036
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**16,1 %**	14,1 %	15,9 %
Marge avant impôt (1)	**22,5 %**	21,5 %	23,8 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	**21 600 $**	20 900 $	20 900 $
Prêts et acceptations	**12 100**	9 900	8 200
Dépôts	**31 900**	29 200	28 200
Capital attribué	**5 400**	5 150	4 850
Autres renseignements			
Revenus par conseiller (en milliers) (2)	**862 $**	793 $	784 $
Biens administrés	**639 200**	577 800	527 200
Biens sous gestion	**387 200**	339 600	305 700
Moyenne des biens administrés	**609 500**	554 800	532 300
Moyenne des biens sous gestion	**367 600**	322 500	302 800
Nombre d'employés (équivalent de travail à temps plein) (3)	**12 462**	12 139	12 063
Nombre de conseillers (4)	**4 366**	4 388	4 281

(1) La marge avant impôt s'entend du bénéfice net avant impôt, divisé par le total des revenus.
(2) Comprend les conseillers en placement et les conseillers financiers au sein de nos services de courtage traditionnel au Canada et aux États-Unis.
(3) Le nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) a été retraité afin de tenir compte du transfert des activités de la Gestion de patrimoine du secteur Services de soutien généraux au secteur Gestion de patrimoine au cours de 2013.
(4) Comprend les conseillers ayant un contact direct avec les clients au sein de tous nos services de gestion de patrimoine.

2013 par rapport à 2012

Le bénéfice net a augmenté de 136 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et de l'accroissement des volumes de transactions, facteurs neutralisés en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le total des revenus a augmenté de 652 millions de dollars, ou 13 %, en raison essentiellement de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients dans tous les secteurs d'activité, laquelle découle des ventes nettes et de l'appréciation du capital, ainsi que des volumes de transactions à la hausse reflétant l'amélioration des conditions du marché.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 52 millions de dollars, résultat qui reflète principalement des dotations ayant trait à quelques comptes. Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 405 millions de dollars, ou 11 %, résultat qui s'explique en grande partie par la hausse de la rémunération variable tenant à l'augmentation des revenus et à l'accroissement de l'effectif, ainsi que par les investissements dans les infrastructures à l'appui de la croissance des activités.

2012 par rapport à 2011

Le bénéfice net a diminué de 48 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à 2011, en raison principalement de la diminution des volumes de transactions, facteur neutralisé en partie par la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et par une baisse du taux d'imposition effectif. De plus, les résultats de 2012 tenaient compte de l'incidence défavorable de 29 millions de dollars (21 millions après impôt) de certaines questions d'ordre réglementaire et juridique, et les résultats de 2011 tenaient compte d'ajustements comptables et fiscaux favorables de 39 millions après impôt.

Le total des revenus a augmenté de 127 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui s'explique essentiellement par la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients dans tous les secteurs d'activité en raison de l'appréciation du capital et des ventes nettes, ainsi que par la croissance des volumes de prêts et de dépôts. L'augmentation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis et l'incidence favorable de l'affaiblissement du dollar canadien ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des volumes de transactions.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 210 millions de dollars, ou 6 %, en raison principalement de l'accroissement de l'effectif et des investissements dans les infrastructures à l'appui de la croissance des activités. L'augmentation est aussi imputable à l'incidence défavorable de certaines questions d'ordre réglementaire et juridique dont il est fait mention ci-dessus, ainsi qu'à l'incidence défavorable de l'affaiblissement du dollar canadien. Par ailleurs, nos résultats de 2011 tenaient compte d'ajustements comptables favorables de 42 millions de dollars liés à notre régime de rémunération différée.

Gestion de patrimoine – Canada

La Gestion de patrimoine – Canada, qui comprend nos services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine au Canada, est le chef de file au chapitre des biens administrés. Elle regroupe plus de 1 500 conseillers en placement et fournit des solutions financières complètes élargies aux clients fortunés et à ceux qui disposent d'un avoir net élevé ou très élevé. Nous fournissons par ailleurs des services de gestion discrétionnaire de placements et des services successoraux et fiduciaires à nos clients. À cette fin, nous comptons sur environ 60 conseillers en placement et sur 110 spécialistes des services de fiducie, qui sont répartis dans tous nos bureaux au Canada. Nous fournissons également des services à des clients à l'échelle internationale grâce à une équipe de plus de 35 banquiers privés situés dans des centres clés au Canada.

Nos concurrents sont les banques et sociétés de fiducie canadiennes, les sociétés de conseils en placement, les services de courtage traditionnels appartenant à des banques et les maisons de courtage spécialisées, ainsi que les sociétés de fonds communs de placement, et les banques de gestion privée mondiales. Au Canada, les sociétés de gestion de patrimoine détenues par des banques continuent d'être des acteurs majeurs.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 148 millions de dollars, ou 9 %. La hausse de 9 % des biens administrés par rapport à l'exercice précédent reflète essentiellement la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant des ventes nettes et de l'appréciation du capital, ainsi que la hausse des volumes de transactions reflétant l'amélioration des conditions du marché.

Faits saillants — **Tableau 21**

(en millions de dollars canadiens)	2013	2012	2011
Total des revenus	**1 889 $**	1 741 $	1 724 $
Autres renseignements			
Total des prêts et des acceptations (1)	**2 500**	2 300	1 900
Total des dépôts (1)	**13 400**	11 900	11 000
Biens administrés	**251 400**	230 400	209 700
Biens sous gestion	**43 600**	36 100	31 700
Moyenne des biens administrés	**239 100**	222 100	210 900
Moyenne des biens sous gestion	**40 000**	34 400	31 500
Total de l'actif lié aux services tarifés	**139 400**	120 700	109 000

(1) Représente une moyenne calculée à l'aide des méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (1)
(en millions de dollars canadiens)

(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Gestion de patrimoine – États-Unis et International

La Gestion de patrimoine – États-Unis comprend le groupe de services de gestion privée, qui est le septième cabinet de services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine en importance aux États-Unis, au chapitre du nombre de conseillers, et regroupe plus de 1 900 conseillers financiers. Ce secteur d'activité offre des services aux clients à l'échelle internationale, par l'entremise d'une équipe qui regroupe plus de 80 conseillers financiers et banquiers privés situés dans des centres clés aux États-Unis. De plus, dans le cadre de nos services de correspondants bancaires et de nos services-conseils, nous offrons des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières indépendants de petite et moyenne taille ainsi qu'aux conseillers en placement inscrits. Aux États-Unis, nous exerçons nos activités dans un marché fragmenté où la concurrence est extrêmement vive. On dénombre environ 4 500 courtiers inscrits aux États-Unis, y compris des acteurs indépendants de calibre international et de calibre régional.

La Gestion de patrimoine – International se compose des services de gestion de patrimoine dans les îles Britanniques et dans les Antilles ainsi que des services de gestion de patrimoine sur les marchés émergents. Nous fournissons des services fiduciaires, des services bancaires ainsi que des solutions en matière de crédit et de placement personnalisés et intégrés aux clients qui disposent d'un avoir net élevé ou très élevé et aux grandes entreprises. Notre réseau regroupe plus de 1 500 employés répartis dans 18 pays. À l'échelle internationale, les concurrents comprennent des sociétés de gestion de patrimoine mondiales, des banques de gestion privée traditionnelles étrangères, des sociétés de gestion de patrimoine canadiennes et des fournisseurs américains de services de gestion privée axés sur les placements.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 248 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent. Libellés en dollars américains, les revenus se sont accrus de 201 millions de dollars, ou 10 %, en raison principalement de la hausse de 7 % des biens administrés reflétant l'appréciation du capital et les ventes nettes, et des volumes de transactions plus élevés reflétant l'amélioration des conditions du marché.

Faits saillants — **Tableau 22**

(en millions de dollars canadiens)	2013	2012	2011
Total des revenus	**2 225 $**	1 977 $	1 948 $
Autres renseignements (en millions de dollars américains)			
Total des revenus	**2 174**	1 973	1 980
Total des prêts, des garanties et des lettres de crédit (1)	**12 100**	10 200	8 800
Total des dépôts (1)	**18 000**	17 200	17 400
Biens administrés	**371 900**	347 800	318 600
Biens sous gestion	**35 600**	31 300	26 900
Moyenne des biens administrés	**361 800**	331 700	326 500
Moyenne des biens sous gestion	**34 700**	29 000	24 900
Total de l'actif lié aux services tarifés (2)	**83 200**	71 700	66 900

(1) Représente une moyenne calculée à l'aide des méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
(2) Représente les montants liés à nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (1)
(en millions de dollars américains)

(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Gestion mondiale d'actifs

La Gestion mondiale d'actifs fournit des services et solutions de gestion de placements mondiaux aux investisseurs particuliers et institutionnels au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et dans les marchés émergents. Nous fournissons un vaste éventail de services de gestion de placements, y compris des fonds communs de placement, des fonds en gestion commune et des fonds de couverture, des comptes liés aux services tarifés et des portefeuilles gérés séparément. Nous offrons aux clients individuels nos solutions de placement soit par l'intermédiaire d'un vaste réseau constitué de succursales bancaires, de nos activités de courtage autogéré et traditionnel, de conseillers indépendants et de nos activités de banque privée, soit directement. Nous fournissons également directement des solutions de placement aux clients institutionnels, y compris des régimes de retraite ainsi que des fonds de dotation et des fondations.

Nous sommes la plus importante société de fonds communs de placement au Canada, et nous sommes un des principaux gestionnaires d'actifs institutionnels. Au Canada, nous subissons la concurrence des principales banques, compagnies d'assurance et organisations de gestion d'actifs, de même que de sociétés de placement spécialisées. Le secteur canadien de la gestion de fonds est vaste et bien établi, mais constitue un marché qui demeure relativement fragmenté.

Aux États-Unis, nos services de gestion d'actifs visent à fournir des solutions et des services de gestion de placements, principalement aux investisseurs institutionnels; nos concurrents sont des sociétés de gestion d'actifs indépendantes, de même que des sociétés qui font partie de banques nationales et internationales, des compagnies d'assurance et des groupes de gestionnaires d'actifs spécialisés.

À l'échelle internationale, grâce à nos capacités mondiales de premier rang par le biais de BlueBay et de RBC Gestion mondiale d'actifs, nous offrons des solutions en matière de gestion de placements aux institutions et, par l'entremise de banques privées, y compris RBC Gestion de patrimoine, aux investisseurs disposant d'un avoir net élevé ou très élevé. Nos concurrents regroupent des gestionnaires d'actifs qui font partie de banques internationales, ainsi que des gestionnaires d'actifs spécialisés exerçant leurs activités à l'échelle nationale et régionale, dans les secteurs géographiques où nous offrons des services à nos clients.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 256 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse de 13 % des biens sous gestion reflétant les ventes nettes et l'appréciation du capital ainsi que la hausse des honoraires liés au rendement semestriels.

Faits saillants — **Tableau 23**

(en millions de dollars canadiens)	2013	2012	2011
Total des revenus (1)	**1 373 $**	1 117 $	1 036 $
Autres renseignements			
Ventes nettes de fonds communs de placement à long terme au Canada	**8 064**	7 906	7 300
(Rachats nets) ventes nettes de fonds communs de placement sur le marché monétaire au Canada	**(1 348)**	(1 981)	(3 400)
Biens sous gestion	**306 500**	272 200	247 200
Moyenne des biens sous gestion	**292 100**	259 100	246 700

(1) Comprend les résultats de BlueBay, présentés avec un décalage de un mois.

Moyenne des biens sous gestion (1)
(en millions de dollars canadiens)

(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Assurances

Le secteur Assurances regroupe nos activités d'assurance au Canada et à l'échelle mondiale, lesquelles sont divisées en deux secteurs d'activité : Assurances – Canada et Assurances – International. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'entremise de nos propres réseaux, qui se composent de l'équipe de vente sur le terrain, laquelle comprend les succursales de vente au détail d'assurance, nos représentants, les centres d'appels et les services en ligne, ainsi que par l'entremise de conseillers indépendants en assurance et de relations d'affinité. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités de réassurance à l'échelle mondiale. Une analyse du contexte concurrentiel est présentée dans les rubriques portant sur chacun de nos secteurs d'activité présentées ci-dessous.

Revue économique et revue des marchés

Le maintien de faibles taux d'intérêt, les conditions incertaines des marchés à l'échelle mondiale et l'évolution du contexte réglementaire ont continué de se répercuter sur le marché des assurances, ce qui s'est traduit par une augmentation des prix, le perfectionnement des produits et l'abandon de certains secteurs d'activité par les concurrents. Ces facteurs ont eu une incidence sur nos activités; toutefois, les mesures prises à l'égard des produits et de l'établissement des prix au cours des derniers exercices, les pratiques de placement prudentes et nos gammes de produits diversifiées ont atténué ce contexte difficile.

Faits saillants

- Au Canada, nous avons continué d'axer nos efforts sur notre réseau de vente nouvellement intégré et de fournir les outils, les processus et les produits voulus pour assurer la prestation de solutions fondées sur les services-conseils, d'améliorer l'expérience client générale et d'accroître les occasions d'interdistribution.
- Nous avons signé une entente prévoyant le transfert à la Financière Manuvie des opérations de soutien à la vente et à la distribution de nos produits d'assurance voyage vendus par l'intermédiaire d'agences de voyages. Nous continuerons d'offrir des services d'assurance voyage directs et de chercher des moyens d'accroître nos activités en offrant nos solutions d'assurance voyage par le biais de nos propres réseaux.
- Au quatrième trimestre, nous avons élargi notre gamme de produits et services en fonction des besoins uniques de nos clients et nous avons lancé nos nouvelles Solutions d'assurance collective, qui comprennent des assurance maladie et soins dentaires pour les petites et moyennes entreprises.
- À l'échelle internationale, nous avons continué de collaborer de façon fructueuse avec nos partenaires existants et nous avons conclu des ententes avec de nouvelles contreparties afin d'accroître nos activités diversifiées, situation qui reflète les notations élevées qui nous sont attribuées ainsi que notre expertise.
- Nous nous sommes classés au premier rang en matière de satisfaction générale de la clientèle concernant l'expérience relative au règlement des sinistres automobiles parmi les compagnies d'assurances au Canada, selon la première étude, en 2013, de J. D. Power portant sur la satisfaction relative aux règlements de sinistres automobiles au Canada.
- Le 22 octobre 2013, le projet de loi C-4 du gouvernement fédéral a fait l'objet d'une première lecture à la Chambre des Communes. La seconde lecture de ce projet de loi a eu lieu le 29 octobre 2013. Ce projet de loi a une incidence sur le traitement fiscal de certains polices d'assurance vie individuelle pour les titulaires de polices. En raison de cette loi qui est pratiquement en vigueur, nous avons comptabilisé, au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, une charge de 160 millions de dollars (118 millions après impôt). La charge a été calculée en fonction de nos hypothèses actuelles et elle sera révisée, le cas échéant, de manière à tenir compte de tout changement relatif aux provisions techniques ou de toute modification apportée aux règlements.

Perspectives et priorités

Nous nous attendons à ce que la situation financière demeure stable et nous prévoyons une croissance continue. Nous nous attendons à ce que les mesures prises relativement aux produits et aux prix mises en place au cours des derniers exercices, y compris les hausses des volumes découlant de l'accroissement de nos propres réseaux et la mise à exécution de mesures de gestion de l'efficience, atténueront les défis d'ordre économique et réglementaire. Pour obtenir plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2014

- Nous comptons optimiser notre équipe de vente à l'aide de processus, d'outils et de produits simplifiés, et continuer d'offrir à nos clients divers produits et services d'assurance, à l'aide de stratégies d'interdistribution fondées sur la prestation de services-conseils.
- Nous comptons approfondir nos relations avec les clients en continuant de leur fournir une gamme complète de produits et services d'assurance axés sur les besoins uniques de leur famille.
- Nous comptons accroître notre gamme de nouvelles Solutions d'assurance collective, lesquelles ont été lancées au deuxième semestre de 2013 et comprennent des assurances maladie et soins dentaires.
- Nous comptons continuer à simplifier nos processus et allons à cette fin rationaliser tous nos processus commerciaux afin que nos clients puissent aisément faire affaire avec nous, tout en gérant nos dépenses avec diligence.
- Nous comptons tirer parti d'occasions dans des marchés à créneaux à l'échelle internationale en respectant notre tolérance au risque, dans le but d'accroître nos activités de réassurance de base.

Assurances			Tableau 24
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	**2013**	2012	2011
Revenus autres que d'intérêt			
Primes acquises, montant net	**3 674 $**	3 705 $	3 533 $
Revenus de placement (1)	**(17)**	929	703
Honoraires	**271**	263	239
Total des revenus	**3 928**	4 897	4 475
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance (1)	**2 326**	3 055	2 757
Coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	**458**	566	601
Frais autres que d'intérêt	**549**	515	498
Bénéfice net avant impôt	**595**	761	619
Bénéfice net	**597 $**	714 $	600 $
Revenus par division			
Assurances – Canada	**1 962 $**	2 992 $	2 676 $
Assurances – International	**1 966**	1 905	1 799
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**41,6 %**	46,8 %	37,6 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	**11 900 $**	11 500 $	10 500 $
Capital attribué	**1 400**	1 500	1 550
Autres renseignements			
Primes et dépôts (2)	**4 924 $**	4 849 $	4 701 $
Assurances – Canada	**2 344**	2 362	2 355
Assurances – International	**2 580**	2 487	2 346
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	**8 034**	7 921	7 119
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance (1)	**(491)**	410	214
Valeur incorporée (3)	**6 302**	5 861	5 327
Biens sous gestion	**500**	300	300
Nombre d'employés (équivalent de travail à temps plein)	**2 965**	2 744	2 859

(1) Les revenus de placement peut être assujetti à la volatilité découlant des fluctuations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net; par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans le poste Revenus de placement du compte consolidé de résultat. Les variations de la juste valeur de ces actifs sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance.

(2) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur de l'assurance.

(3) Nous définissons la valeur incorporée comme la somme de la valeur des capitaux propres détenus dans notre secteur Assurances et de la valeur des contrats en vigueur (polices en vigueur). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Rendement financier

2013 par rapport à 2012

Le bénéfice net a diminué de 117 millions de dollars, ou 16 %, en raison principalement d'une charge de 160 millions (118 millions après impôt) découlant d'un projet de loi au Canada qui aurait une incidence sur le traitement fiscal de certaines polices d'assurance vie individuelle pour les titulaires de polices. En excluant cette charge, le bénéfice net s'est établi à 715 millions de dollars, soit un résultat relativement inchangé par rapport à l'exercice précédent, les ajustements favorables des provisions techniques et les avantages que nous continuons de tirer de l'attention soutenue que nous prêtons à nos activités de gestion de l'efficience ayant été en grande partie neutralisés par la hausse du montant net des coûts liés aux sinistres.

Le total des revenus a diminué de 969 millions de dollars, ou 20 %, en raison principalement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, laquelle découle de l'augmentation des taux d'intérêt à long terme et est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 837 millions de dollars, ou 23 %, résultat qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les revenus. La diminution est aussi imputable aux ajustements favorables des provisions techniques reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la charge liée à certaines polices d'assurance vie individuelle dont il est fait mention ci-dessus.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 34 millions de dollars, ou 7 %, en raison essentiellement du reclassement de certains coûts d'acquisition qui étaient classés au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance et de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, facteurs neutralisés en partie par les avantages que nous continuons de tirer de l'attention soutenue que nous prêtons à nos activités de gestion de l'efficience.

Les primes et dépôts ont augmenté de 75 millions de dollars, ou 2 %, résultat qui reflète essentiellement la croissance des volumes du secteur Assurances – International.

La valeur incorporée s'est accrue de 441 millions de dollars, ou 8 %, résultat qui reflète principalement la croissance des activités, facteur neutralisé en partie par l'incidence de l'augmentation des taux d'actualisation et par le transfert de capitaux de notre secteur Assurances au moyen du paiement de dividendes. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Les résultats excluant la charge liée à certaines polices d'assurance vie individuelle sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

2012 par rapport à 2011

Le bénéfice net a augmenté de 114 millions de dollars, ou 19 %, par rapport à 2011, en raison principalement de la diminution des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurance invalidité, habitation et automobile, et de l'incidence favorable de la réduction de 33 millions (24 millions après impôt) des passifs au titre des coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, laquelle reflète les modifications apportées à

nos réseaux de distribution. La hausse des profits nets sur placements et la croissance des volumes liés à nos activités de réassurance ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts liés aux sinistres au titre de nos activités de réassurance.

Le total des revenus s'est accru de 422 millions de dollars, ou 9 %, résultat qui tient essentiellement à la croissance des volumes liés aux activités de réassurance et aux polices d'assurances vie, habitation et automobile, ainsi qu'à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 263 millions de dollars, ou 8 %, en raison principalement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est compensée en grande partie dans les revenus, et de la croissance des volumes liés aux activités de réassurance et aux polices d'assurances vie, habitation et automobile. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurances invalidité, habitation et automobile, et par la diminution des passifs au titre des coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance dont il est fait mention ci-dessus.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 17 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui tient en grande partie à la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, facteur neutralisé en partie par les avantages que nous continuons de tirer de l'attention soutenue que nous prêtons à nos activités de gestion de l'efficience.

Analyse des secteurs d'activité

Assurances – Canada

Nous offrons des produits d'assurances vie, maladie et d'assurance IARD, ainsi que des produits d'accumulation d'actifs à nos clients au Canada qui sont à la recherche de produits individuels ou collectifs. Notre portefeuille d'assurances vie et maladie se compose de produits d'assurance vie universelle, d'assurance vie temporaire, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité et d'assurance soins de longue durée, ainsi que des régimes collectifs d'avantages sociaux. Nous offrons un vaste éventail de produits d'assurance IARD, y compris des assurances habitation, automobile et voyage. Nos produits d'assurance voyage comprennent l'assurance frais médicaux hors province et hors pays ainsi que des produits d'assurances annulation et interruption de voyage.

Au Canada, nous rivalisons avec plus de 200 compagnies d'assurance, la plupart spécialisées dans les produits d'assurances vie et maladie ou dans les produits d'assurance IARD. Nous occupons une position de chef de file en ce qui concerne les produits d'assurance invalidité, et nous jouissons d'une présence importante sur les marchés des produits d'assurances vie et voyage et d'une présence croissante sur les marchés des produits d'assurances habitation et automobile et du patrimoine.

Rendement financier

Le total des revenus a diminué de 1 030 millions de dollars, ou 34 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance résultant de la hausse des taux d'intérêt à long terme, qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les primes et dépôts ont diminué de 18 millions de dollars, ou 1 %, résultat qui tient aux volumes moins élevés de produits d'assurances vie et maladie et d'assurance voyage.

Faits saillants — **Tableau 25**

(en millions de dollars canadiens)	2013	2012	2011
Total des revenus	**1 962 $**	2 992 $	2 676 $
Autres renseignements			
Primes et dépôts			
Assurances vie et maladie	**1 245**	1 280	1 274
Assurance IARD	**942**	965	962
Produits de rente et dépôts des fonds distincts	**157**	117	119
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance	**(510)**	408	209

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)

Assurances – International

Le secteur Assurances – International se compose principalement de nos activités de réassurance, qui consistent à assurer les risques d'autres compagnies d'assurance et de réassurance. Nous offrons des produits de réassurance en matière d'assurances vie et maladie et d'assurance contre les accidents, ainsi que des produits de réassurance de rente.

Un petit nombre de grandes sociétés contrôlent le marché mondial de la réassurance, et ces sociétés ont une présence importante aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la zone euro. Le marché de la réassurance est concurrentiel, et les entraves à l'accès à ce marché demeurent élevées.

Rendement financier
Le total des revenus a augmenté de 61 millions de dollars, ou 3 %, en raison principalement de la croissance des volumes liés à nos contrats de rentes au Royaume-Uni et à nos polices d'assurance vie en Europe.

Les primes et dépôts se sont accrus de 93 millions de dollars, ou 4 %, en raison de la croissance dont il est fait mention ci-dessus.

Faits saillants — **Tableau 26**

(en millions de dollars canadiens)	2013	2012	2011
Total des revenus	**1 966 $**	1 905 $	1 799 $
Autres renseignements			
Primes et dépôts			
Assurances vie et maladie	**2 069**	1 980	1 969
Assurance IARD	**50**	56	38
Produits de rente	**461**	451	339

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)

Services aux investisseurs et trésorerie

Le secteur Services aux investisseurs et trésorerie est spécialisé dans la prestation de services d'administration des actifs, de services de garde, de services de paiement et de services de trésorerie aux institutions financières et aux autres investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale. Nous offrons des services de garde, des services-conseils, des services de financement et d'autres services visant à protéger les actifs des clients, à maximiser les liquidités et à gérer le risque dans plusieurs pays. Nous offrons également des services de gestion des liquidités et du financement destinés à RBC. Nous nous classons parmi les dix principales sociétés de services de garde au monde en ce qui a trait aux biens administrés, et nous exploitons un réseau de 18 bureaux répartis en Amérique du Nord, en Europe et en Asie-Pacifique. Bien que nous fassions concurrence aux plus importantes sociétés de services de garde au monde, nous demeurons un fournisseur de services spécialisés et, en ce qui concerne nos services de transactions bancaires, nos principaux concurrents sont les grandes banques canadiennes.

Revue économique et revue des marchés
Le contexte très concurrentiel du secteur des services de garde mondiaux a continué d'entraîner des pressions sur nos marges. De façon générale, la confiance des investisseurs s'est accrue, les conditions du marché au Canada et aux États-Unis s'étant améliorées graduellement au cours de 2013, ce qui s'est traduit par une hausse des volumes de transactions. Néanmoins, les conditions de certains marchés européens sont demeurées incertaines, situation qui reflète la persistance des craintes liées à la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe.

Faits saillants
- Nos résultats se sont améliorés par suite des mesures de restructuration et d'intégration que nous avons mises en œuvre au cours du dernier exercice et en raison des nouveaux clients que nous avons attirés et des nouveaux mandats que nous avons obtenus, ainsi que de l'attention que nous continuons de prêter à nos activités de gestion des coûts.
- Par suite de l'acquisition de RBC Dexia, nous avons poursuivi l'intégration de nos services aux investisseurs et mis en œuvre d'importants changements d'ordre organisationnel afin d'approfondir les relations avec les clients et de renforcer les occasions d'interdistribution.
- En 2013, nous nous sommes classés au premier rang mondial des sociétés de services de garde *(Global Investor)*, nous avons été nommés administrateur de fonds de l'année au Canada (Custody Risk Americas Awards) et nous nous sommes classés au premier rang en ce qui a trait au service à la clientèle (R&M Fund Services.net).

Perspectives et priorités
En 2014, par suite de l'intégration de nos services aux investisseurs, nous prévoyons optimiser davantage nos capacités intégrées et offrir une gamme de services spécialisés à nos clients institutionnels tout en continuant de répondre à leurs besoins en matière de services d'administration des actifs. Nous prévoyons une reprise graduelle de l'économie mondiale, au fur et à mesure que les craintes liées à la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe continueront de s'atténuer. Nous sommes d'avis qu'il existe de solides occasions d'affaires à long terme, qui sont en grande partie étayées par notre modèle opérationnel de fournisseur spécialisé, lequel nous permettra de nous positionner de façon concurrentielle dans un contexte opérationnel qui évolue rapidement. Pour obtenir plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2014
- Nous comptons nous efforcer de maintenir notre service à la clientèle de premier rang en matière de services de garde et de services d'administration des actifs, et ce, malgré la concurrence qui règne au sein de l'industrie.
- Nous comptons accroître nos services de trésorerie et de marché s'inscrivant dans le cadre de nos services traditionnels et soutenir nos objectifs au chapitre de la gestion des liquidités et du financement.
- Nous comptons maintenir une démarche disciplinée aux fins de la gestion des risques, à l'appui des activités de tous nos clients.
- Nous comptons assurer la concordance de nos capacités technologiques, de manière à soutenir nos activités commerciales et à répondre aux besoins de nos clients, qui évoluent rapidement.

Services aux investisseurs et trésorerie			Tableau 27
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	**2013**	2012	2011
Revenu net d'intérêt	**671 $**	668 $	573 $
Revenus autres que d'intérêt	**1 133**	657	569
Total des revenus	**1 804**	1 325	1 142
Frais autres que d'intérêt	**1 343**	1 134	821
Bénéfice net avant impôt	**461**	191	321
Bénéfice net	**343 $**	85 $	230 $
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**16,7 %**	4,3 %	18,4 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (1)	**s.o.**	16,9 %	s.o.
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	**83 100 $**	73 600 $	70 000 $
Dépôts	**104 300**	102 200	103 200
Dépôts des clients	**36 100**	23 400	19 300
Dépôts liés au financement de gros	**68 200**	78 800	83 900
Capital attribué	**2 000**	1 700	1 200
Autres renseignements			
Bénéfice économique (2)	**183 $**	107 $	133 $
Biens administrés (3)	**3 208 800**	2 886 900	2 744 400
Moyenne des biens administrés (3)	**3 052 600**	2 781 800	2 825 100
Nombre d'employés (équivalent de travail à temps plein) (4)	**5 208**	6 084	112

(1) Mesure ajustée pour tenir compte de l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
(2) Le bénéfice économique est une mesure hors PCGR. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
(3) Représentent le total des biens administrés des Services aux investisseurs, auparavant RBC Dexia, l'entité dans laquelle nous détenions une participation de 50 % avant le 27 juillet 2012.
(4) Le 27 juillet 2012, nous avons conclu l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia. Avant cette acquisition, le nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) ne tient pas compte de la coentreprise RBC Dexia.
s.o. sans objet

Rendement financier
2013 par rapport à 2012
Le bénéfice net a augmenté de 258 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. En excluant la perte de 224 millions de dollars (213 millions après impôt) liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia, le bénéfice net s'est accru de 45 millions, ou 15 %, résultat qui reflète principalement le rendement amélioré des Services aux investisseurs, y compris la hausse des revenus, ainsi que les avantages que nous continuons de tirer de l'attention soutenue que nous prêtons à nos activités de gestion de l'efficience. L'augmentation est aussi attribuable aux revenus supplémentaires liés à notre participation additionnelle de 50 % dans les Services aux investisseurs. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des revenus liés à la gestion des liquidités et du financement et par la comptabilisation, pour l'exercice considéré, d'une charge de restructuration de 44 millions de dollars (31 millions après impôt) liée à l'intégration des Services aux investisseurs, qui concerne principalement nos activités en Europe.

Le total des revenus a augmenté de 479 millions de dollars, ou 36 %, par rapport à l'exercice précédent. En excluant notre quote-part de la perte à l'échange de titres et des pertes de négociation de 36 millions de dollars (26 millions après impôt) liées à l'acquisition de RBC Dexia comptabilisée à l'exercice précédent, le total des revenus s'est accru de 443 millions, ou 33 %, résultat qui reflète en grande partie les revenus supplémentaires liés à notre participation additionnelle de 50 % dans les Services aux investisseurs. L'augmentation des commissions de services de garde, laquelle tient principalement à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, et l'accroissement des revenus de change liés aux Services aux investisseurs, qui découle surtout des volumes de transactions à la hausse, ont également eu une incidence favorable sur nos revenus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des revenus liés à la gestion des liquidités et du financement dans la plupart des secteurs géographiques, les résultats de l'exercice précédent ayant bénéficié du resserrement des écarts de taux.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 209 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à l'exercice précédent. En excluant la perte de valeur et les autres coûts de 188 millions de dollars (187 millions après impôt) liés à l'acquisition de RBC Dexia comptabilisés à l'exercice précédent, les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 397 millions, les avantages que nous continuons de tirer de l'attention soutenue que nous prêtons à nos activités de gestion de l'efficience ayant été largement neutralisés par les coûts supplémentaires liés à notre participation additionnelle de 50 % dans les Services aux investisseurs, par la charge de restructuration liée à l'intégration des Services aux investisseurs dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que par la hausse des coûts liés aux infrastructures.

2012 par rapport à 2011
Le bénéfice net a diminué de 145 millions de dollars, ou 63 %, par rapport à 2011. En excluant la perte liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia comptabilisée en 2012, le bénéfice net a augmenté de 68 millions de dollars, ou 30 %. L'augmentation tient principalement aux résultats à la hausse tirés des activités de négociation liées à la gestion des liquidités et du financement, facteur qui a été neutralisé en partie par la réduction des revenus de change et des commissions de services de garde.

Le total des revenus s'est accru de 183 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à 2011. En excluant notre quote-part de la perte à l'échange de titres et des pertes de négociation liées à l'acquisition de RBC Dexia comptabilisée en 2012, le total des revenus a augmenté de 219 millions de dollars, ou 19 %, en raison essentiellement de la hausse des revenus tirés des activités de négociation liées à la gestion des liquidités et du financement dans tous les secteurs géographiques. L'augmentation est aussi attribuable à la hausse du revenu d'intérêt sur les actifs détenus aux fins des besoins de trésorerie et à la prise en compte, pour le trimestre complet, de notre participation supplémentaire de 50 % dans les Services aux investisseurs, facteurs neutralisés en partie par la diminution des revenus de change et des commissions de services de garde. L'incidence défavorable de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien a en partie contrebalancé la hausse de nos revenus.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 313 millions de dollars, ou 38 %, par rapport à 2011. En excluant la perte de valeur et les autres coûts liés à l'acquisition de RBC Dexia comptabilisés en 2012, les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 125 millions de dollars, ou 15 %, en raison principalement de la prise en compte, pour le trimestre complet, des coûts liés à l'acquisition de notre participation

supplémentaire de 50 % dans les Services aux investisseurs. La hausse des coûts liés à l'effectif, y compris l'accroissement de la rémunération variable découlant de l'amélioration des résultats, a également contribué à cette augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien.

Les résultats excluant la perte liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 sont des mesures hors PCGR. Pour plus de détails sur cet élément précisé s'étant répercuté sur nos résultats, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Marchés des Capitaux

Le secteur Marchés des Capitaux fournit un vaste choix de produits et services sur les marchés des capitaux aux sociétés ouvertes et aux sociétés fermées, aux investisseurs institutionnels, aux gouvernements et aux banques centrales à l'échelle mondiale. Il se compose de nos deux principaux secteurs d'activité, soit les Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement et les Marchés Mondiaux. Notre portefeuille existant se compose du secteur d'activité Autres.

En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et de services, qui comprennent des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, des services de montage de titres de participation et de prêts, des services de distribution, ainsi que des services de structuration et de négociation. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités choisies au Royaume-Uni, en Europe et en Asie-Pacifique, et bénéficions de capacités diversifiées dans des secteurs d'expertise clés tels que l'énergie, les mines et les infrastructures.

Au Canada, nos concurrents principaux sont essentiellement des banques canadiennes dans les marchés où nous jouissons d'une réputation de banque d'investissement mondiale de premier rang et de chef de file du marché, et nous avons une présence stratégique dans tous les secteurs d'activité liés aux marchés des capitaux. Aux États-Unis, nous sommes présents dans tous les secteurs d'activité et nous offrons des services de banque d'investissement. Nos concurrents sont d'importantes banques d'investissement américaines et mondiales, ainsi que de plus petites sociétés régionales. Au Royaume-Uni et en Europe, nos concurrents dans nos principaux secteurs d'expertise sont des banques d'investissement mondiales et régionales. En Asie-Pacifique, nos concurrents sont des banques d'investissement mondiales et régionales en ce qui a trait à la prestation de services choisis, y compris les activités de distribution de titres à revenu fixe et les opérations de change en Asie, et les services à la grande entreprise et services de banque d'investissement en Australie.

Revue économique et revue des marchés

Les marchés financiers au Canada et aux États-Unis ont affiché une amélioration graduelle au cours de 2013, en raison de la croissance modérée de l'économie enregistrée dans les deux pays et du maintien d'une politique monétaire expansionniste. Les conditions sur certains marchés européens sont demeurées incertaines, en raison de la persistance des inquiétudes liées à l'endettement d'États souverains.

L'augmentation des activités des clients découlant de l'amélioration de l'économie mondiale et des faibles taux d'intérêt a donné lieu à d'importantes activités d'émission pendant presque tout l'exercice, et nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement ont affiché un bon rendement, en raison de l'accroissement des activités de prêts, de syndication de prêts et de montage de prêts, ainsi que des activités de fusion et d'acquisition. Nous avons enregistré ces résultats malgré le maintien des conditions difficiles dans lesquelles se sont effectuées les activités de négociation, les taux de rendement des obligations d'État et de sociétés à long terme s'étant établis à des niveaux historiquement faibles au premier semestre de l'exercice et les rendements et la volatilité des écarts de taux ayant augmenté au cours du deuxième semestre de 2013, en raison des préoccupations du marché concernant l'incertitude liée à l'orientation des politiques budgétaires et monétaires aux États-Unis. Ces conditions du marché ont eu une incidence défavorable sur les revenus tirés de nos activités de négociation de titres à revenu fixe.

Faits saillants

- Nous avons poursuivi nos activités visant à accroître nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, particulièrement aux États-Unis et en Europe, et rééquilibré nos activités sur les marchés mondiaux en tirant parti des investissements que nous avons effectués au cours des exercices précédents, en réinvestissant dans nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement des capitaux précédemment investis dans les activités de négociation, et en gérant les risques en ciblant nos efforts sur les activités de négociation.
- Au Canada, nous avons maintenu notre position de chef de file sur le marché en renforçant nos relations avec nos clients existants, en attirant de nouveaux clients et en offrant un éventail complet de capacités à l'échelle mondiale. Le magazine *Euromoney* nous a décerné le titre de meilleure banque d'investissement au Canada pour une sixième année consécutive, et nous avons continué d'obtenir plusieurs importants mandats; à cet égard, nous avons notamment agi à titre de conseiller financier de Nexen Inc., dans le cadre de l'acquisition de CNOOC Limited, pour un montant de 15,1 milliards de dollars.
- Aux États-Unis, nous avons tiré parti des investissements stratégiques effectués au cours des derniers exercices pour accroître nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, nous avons établi de nouvelles relations dans le cadre de nos activités de prêts et nous avons concentré nos efforts sur nos activités de montage et sur nos activités de négociation effectuées pour le compte de clients. Nous avons enregistré des résultats records en ce qui a trait aux services à la grande entreprise et services de banque d'investissement aux États-Unis et nous nous sommes classés au dixième rang des banques d'investissement dans les Amériques pour les neuf premiers mois de 2013 (Thomson Reuters). Ces résultats s'expliquent par l'augmentation de notre part de marché, par l'accroissement de nos activités et par le fait que nous avons obtenu plusieurs mandats importants; à cet égard, nous avons notamment agi à titre de cochef de file dans le cadre du placement de billets de premier rang non garantis d'un montant de 49 milliards de dollars par Verizon Communications Inc., à titre de co-syndicataire chef de file et de cochef de file dans le cadre de l'acquisition par emprunt de Dell Inc. pour un montant de 24,9 milliards, et à titre de co-syndicataire chef de file et de cochef de file dans le cadre du financement lié à l'acquisition de Neiman Marcus Group pour un montant de 6 milliards.
- Au Royaume-Uni et en Europe, nous avons continué d'accroître nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. À cette fin, nous avons accru de façon sélective nos services dans nos principaux secteurs d'expertise, et nous nous sommes efforcés d'attirer de nouveaux clients en continuant de nous concentrer sur l'accroissement de nos activités de prêts et de nos parts de marché. Nous avons obtenu de nouveaux mandats et avons notamment agi à titre de chef de file dans le cadre d'une offre visant l'acquisition du Debt Management Office au Royaume-Uni, pour un montant de 2 milliards de dollars. En raison des conditions difficiles dans lesquelles se sont effectuées les activités de négociation, nous avons réorienté nos efforts et cherché à améliorer les rendements de nos principales activités sur les marchés mondiaux et nous avons mis fin aux activités non performantes telles que celles liées aux obligations d'État en Europe.

- En Asie, nous avons continué de nous concentrer sur nos capacités en matière de distribution liées aux activités de négociation de titres à revenu fixe et en matière d'opérations de change et, en Australie, nous avons continué d'accroître de façon sélective nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement dans les secteurs des mines, de l'énergie et des infrastructures.

Perspectives et priorités

En 2014, nous prévoyons une croissance continue de nos activités de montage de titres de participation et de prêts, de nos services-conseils liés aux activités de fusion et d'acquisition et de nos activités de prêts, en raison de l'amélioration continue prévue de la conjoncture économique et des conditions du marché, ainsi que des investissements stratégiques dans nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement aux États-Unis au cours des derniers exercices.

De façon générale, nous prévoyons une amélioration notable de nos activités sur les marchés mondiaux, en raison de la croissance de nos activités de négociation de titres à revenu fixe, de devises et de marchandises reflétant la stabilisation des conditions du marché, particulièrement aux États-Unis, comparativement aux conditions de marché difficiles qui ont régné en 2013. Cependant, la reprise de l'économie mondiale et la stabilisation des conditions du marché seront tributaires de la façon dont les marchés réagiront aux mesures prises relativement aux incertitudes liées à l'orientation des politiques budgétaires et monétaires aux États-Unis, particulièrement au premier semestre de 2014, et aux craintes liées à l'endettement d'États souverains en Europe. Nous nous attendons également à ce que les réformes réglementaires, particulièrement la réforme concernant les dérivés hors cote, la règle Volcker et les réformes liées à l'accord de Bâle III, aient une incidence défavorable sur la croissance de nos activités de négociation.

Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Gestion du risque – Risques principaux et risques émergents. Pour plus de détails sur nos perspectives économiques générales, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2014

- Nous comptons maintenir notre position de chef de file au Canada en nous concentrant sur la mise à exécution de nos stratégies et sur l'établissement de relations à long terme avec nos clients, en accroissant notre part du marché des PME et en tirant parti de nos capacités à l'échelle mondiale.
- Nous comptons accroître et renforcer nos relations avec les clients aux États-Unis en tirant parti de notre présence dans les divers secteurs d'activité et de nos relations avec les clients dans le cadre des activités de prêts, de manière à accroître notre part de marché et à favoriser les revenus tirés des services tarifés, tout en améliorant les marges.
- Nous comptons mettre à profit nos forces principales en Europe et en Asie en ce qui a trait aux services à la grande entreprise et services de banque d'investissement et au secteur Marchés Mondiaux en améliorant la rentabilité, en accroissant de façon sélective les services à la grande entreprise et services de banque d'investissement dans nos secteurs d'expertise et en axant nos efforts sur le caractère durable de nos activités de négociation par le biais de nos activités de montage et de vente.
- Nous comptons raffermir nos relations avec les clients et optimiser les capitaux utilisés pour générer des rendements élevés ajustés en fonction des risques sur les actifs et sur les capitaux propres, gérer efficacement les risques à l'aide d'une approche rigoureuse conforme à notre seuil de tolérance à l'égard du risque et accroître l'efficience de notre modèle d'affaires.
- Nous comptons composer avec les importants changements apportés au contexte réglementaire, particulièrement ceux liés à la réforme concernant les dérivés hors cote et à la règle Volcker, ainsi qu'avec les changements aux termes de l'accord de Bâle III liés aux ajustements de l'évaluation du crédit, au ratio de couverture des liquidités et à la révision du cadre de gestion du ratio de levier financier.

Faits saillants financiers du secteur Marchés des Capitaux — **Tableau 28**

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)	2013	2012	2011
Revenu net d'intérêt (1)	2 872 $	2 559 $	2 197 $
Revenus autres que d'intérêt	3 708	3 629	3 127
Total des revenus (1)	6 580	6 188	5 324
Dotation à la provision pour pertes sur créances	188	135	(14)
Frais autres que d'intérêt	3 844	3 746	3 487
Bénéfice net avant impôt	2 548	2 307	1 851
Bénéfice net	1 710 $	1 581 $	1 292 $
Revenus par division			
Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement	3 014 $	2 533 $	2 371 $
Marchés Mondiaux	3 492	3 635	3 143
Autres	74	20	(190)
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	14,2 %	13,5 %	15,2 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	368 300 $	349 200 $	322 000 $
Titres détenus à des fins de transaction	100 800	90 400	112 300
Prêts et acceptations	54 700	47 000	35 300
Dépôts	35 300	30 900	26 500
Capital attribué	11 500	11 150	8 000
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à temps plein)	3 644	3 560	3 537
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,42 %	0,83 %	0,65 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,34 %	0,29 %	(0,04)%

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour 2013 s'élève à 380 millions de dollars (431 millions en 2012; 459 millions en 2011). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Rendement financier
2013 par rapport à 2012
Le bénéfice net a augmenté de 129 millions de dollars, ou 8 %, en raison principalement de la forte croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, principalement aux États-Unis, et de la réduction de la rémunération variable. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des revenus tirés des activités de négociation et par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le total des revenus s'est accru de 392 millions de dollars, ou 6 %, résultat qui tient essentiellement à la forte croissance de nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement tenant à l'augmentation des activités de prêts, de syndication de prêts et de montage de prêts, particulièrement aux États-Unis, ainsi qu'aux volumes plus élevés liés à nos activités d'investissement en actions dans la plupart des secteurs géographiques. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse, principalement en Europe, des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe découlant des conditions de marché difficiles qui ont régné au cours de l'exercice considéré.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 53 millions de dollars, ou 39 %, résultat qui tient essentiellement à des dotations ayant trait à quelques comptes. Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 98 millions de dollars, ou 3 %, en raison essentiellement de l'augmentation des provisions pour litiges et des frais juridiques connexes et de la hausse des coûts de soutien liée aux infrastrutures, aux initiatives en matière de contrôle et à l'accroissement de la réglementation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution de la rémunération variable, laquelle reflète la réduction du ratio de la rémunération par rapport aux revenus, ainsi que par les avantages que nous continuons de tirer de l'attention soutenue que nous prêtons à nos activités de gestion de l'efficience.

2012 par rapport à 2011
Le bénéfice net a augmenté de 289 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à 2011, résultat qui concerne principalement les activités du secteur Marchés Mondiaux et qui tient aux résultats à la hausse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe reflétant l'amélioration des conditions du marché, comparativement aux conditions difficiles qui ont régné au deuxième semestre 2011. Les résultats considérablement plus élevés tirés de nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement découlant de l'accroissement des activités de prêts et de syndication de prêts, principalement aux États-Unis, ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances alors que des reprises de provisions avaient été comptabilisées en 2011, et par la hausse du taux d'imposition effectif reflétant l'augmentation du bénéfice dans les territoires où le taux d'imposition est plus élevé.

Le total des revenus a augmenté de 864 millions de dollars, ou 16 %, en raison essentiellement des revenus à la hausse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe découlant en grande partie de l'amélioration des conditions du marché, principalement aux États-Unis, comparativement aux conditions difficiles qui ont régné au deuxième semestre de 2011, qui s'est traduite par une augmentation des activités des clients, par l'accroissement des liquidités sur le marché et par le resserrement des écarts de taux. En ce qui concerne nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, la forte croissance des clients liée aux activités de prêts et de syndication de prêts a également contribué à l'augmentation.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 135 millions de dollars, par rapport à une reprise de provisions de 14 millions en 2011, résultat qui reflète essentiellement des dotations ayant trait à quelques comptes au cours de 2012.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 259 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement de l'augmentation de la rémunération variable découlant de l'amélioration des résultats. L'augmentation est aussi imputable à la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, qui a trait en grande partie à nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement aux États-Unis et au Royaume-Uni. Cette augmentation a été neutralisée en partie par les avantages que nous continuons de tirer de l'attention soutenue que nous prêtons à nos activités de gestion de l'efficience.

Analyse des secteurs d'activité

Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement

Le secteur d'activité Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement se compose des activités de prêts aux grandes entreprises, des activités de syndication de prêts, des activités de montage de prêts et de titres de participation, des services-conseils liés aux activités de fusion et d'acquisition, des placements privés, des services de recherche, des transactions de titrisation auprès de clients et du groupe Crédits mondiaux. En ce qui concerne les activités de montage de prêts et de titres de participation, les revenus sont répartis entre les secteurs Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés Mondiaux, en fonction de l'apport de chaque groupe, conformément à l'entente conclue.

Rendement financier
Les revenus du secteur Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement se sont établis à 3 014 millions de dollars, en hausse de 481 millions, ou 19 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus tirés des services de banque d'investissement ont augmenté de 236 millions de dollars, ou 18 %, en raison principalement de la forte croissance des activités de syndication de prêts, principalement aux États-Unis. L'augmentation est aussi attribuable à l'accroissement des activités de montage de prêts reflétant le niveau élevé des activités d'émission, principalement aux États-Unis et en Europe, et à l'augmentation des activités de fusion et d'acquisition reflétant le plus grand nombre de mandats obtenus, principalement au Canada et aux États-Unis.

Les revenus tirés des activités de prêts et des autres activités se sont accrus de 245 millions de dollars, ou 21 %, grâce surtout à la forte croissance de notre portefeuille de prêts, principalement aux États-Unis.

Faits saillants — **Tableau 29**

(en millions de dollars canadiens)	2013	2012	2011
Total des revenus (1)	**3 014 $**	2 533 $	2 371 $
Répartition des revenus (1)			
Services de banque d'investissement	**1 574**	1 338	1 306
Prêts et autres activités (2)	**1 440**	1 195	1 065
Autres renseignements			
Moyenne de l'actif	**40 000**	33 800	21 300

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour 2013 s'élève à 2 millions de dollars (10 millions en 2012; 20 millions en 2011). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
(2) Ce poste se compose des prêts aux grandes entreprises, des transactions de titrisation auprès de clients et du groupe Crédits mondiaux.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)

Marchés Mondiaux

Le secteur d'activité Marchés Mondiaux se compose des services de négociation de titres à revenu fixe, des opérations de change, des activités de vente et de négociation de titres de participation, des transactions de mise en pension de titres, des activités de financement garanti et des activités liées au marché des marchandises.

Rendement financier

Le total des revenus s'est établi à 3 492 millions de dollars, en baisse de 143 millions, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, de devises et de marchandises ont diminué de 218 millions de dollars, ou 11 %, en raison principalement de la baisse considérable des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe du fait des conditions de marché difficiles, qui reflètent les incertitudes liées à l'orientation des politiques budgétaires et monétaires aux États-Unis, ainsi que de la réduction des volumes de transactions des clients et du rétrécissement des écarts acheteur-vendeur au premier semestre de l'exercice. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la forte croissance des activités de montage de prêts, particulièrement aux États-Unis et en Europe, laquelle découle de l'accroissement des activités des clients.

Les revenus tirés des activités de montage de titres de participation ont augmenté de 62 millions de dollars, ou 7 %, résultat qui reflète essentiellement les résultats à la hausse tirés des activités de négociation et la croissance des volumes liés aux activités d'investissement en actions. L'augmentation est aussi attribuable à l'accroissement des activités de montage de titres de participation, principalement aux États-Unis, laquelle reflète la hausse des activités d'émission.

Faits saillants — **Tableau 30**

(en millions de dollars canadiens)	2013	2012	2011
Total des revenus (1)	**3 492 $**	3 635 $	3 143 $
Répartition des revenus (1)			
Titres à revenu fixe, devises et marchandises	**1 834**	2 052	1 584
Titres de participation	**989**	927	1 033
Mise en pension de titres et services de financement garanti (2)	**669**	656	526
Autres renseignements			
Moyenne de l'actif	**351 100**	311 700	278 500

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour 2013 s'élève à 378 millions de dollars (421 millions en 2012; 439 millions en 2011). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
(2) Ce poste se compose de nos activités de financement garanti pour le compte de nos secteurs d'activité internes et de clients externes.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)

Autres

Le secteur d'activité Autres se compose de portefeuilles existants, y compris nos contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques, les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales aux États-Unis et les titres à enchères aux États-Unis. Au cours des derniers exercices, nous avons considérablement réduit plusieurs de nos portefeuilles existants, afin d'optimiser les capitaux utilisés pour améliorer les rendements ajustés en fonction des risques et réduire le risque de liquidité lié à divers produits.

Rendement financier

Les revenus se sont établis à 74 millions de dollars, en hausse de 54 millions, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat tient en grande partie à l'augmentation des profits relatifs aux portefeuilles existants de titres à enchères liés aux prêts aux étudiants.

Services de soutien généraux

Les Services de soutien généraux se composent du groupe Exploitation et Technologie, qui fournit l'infrastructure technologique et d'exploitation requise pour assurer la prestation efficace de produits et de services à nos clients, ainsi que du groupe Fonctions, qui regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, d'audit interne et d'autres fonctions générales. Les résultats déclarés des Services de soutien généraux reflètent en grande partie certaines activités liées au contrôle et à la surveillance de l'entreprise qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation. Les services de soutien généraux comprennent également la fonction Trésorerie générale. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Services de soutien généraux — **Tableau 31**

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)	2013	2012	2011
Revenu net (perte nette) d'intérêt (1)	(123)$	(183)$	(293)$
Revenus (pertes) autres que d'intérêt	(32)	67	257
Total des revenus (1)	(155)	(116)	(36)
Dotation à la provision pour pertes sur créances	3	–	5
Frais autres que d'intérêt	50	37	93
Bénéfice net (perte nette) avant impôt (1)	(208)	(153)	(134)
Charge (économie) d'impôt (1)	(650)	(512)	(431)
Bénéfice net (2)	442 $	359 $	297 $
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à temps plein)	11 971	11 618	11 694

(1) Majoration au montant imposable équivalent.
(2) Le bénéfice net reflète le bénéfice attribuable aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 s'est établi à 93 millions de dollars (92 millions au 31 octobre 2012; 92 millions au 31 octobre 2011).

Compte tenu de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés dans ce secteur, nous sommes d'avis qu'une analyse d'une période à l'autre n'est pas pertinente. Les renseignements qui suivent portent sur les éléments importants qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

Le revenu net (la perte nette) d'intérêt et la charge (l'économie) d'impôt de chaque période comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux tiennent compte de la déduction des ajustements liés à la majoration au montant imposable équivalent des revenus provenant des dividendes imposables de sociétés canadiennes comptabilisés dans le secteur Marchés des Capitaux. Le montant porté en déduction du revenu net (de la perte nette) d'intérêt a été compensé par une augmentation équivalente de la charge (l'économie) d'impôt. Le montant de la majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 s'est établi à 380 millions de dollars, comparativement à 431 millions à l'exercice précédent et à 459 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Outre l'incidence de la majoration au montant imposable équivalent dont il est fait mention ci-dessus, les renseignements qui suivent portent sur les autres éléments importants qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

2013
Le bénéfice net s'est élevé à 442 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement les ajustements fiscaux nets favorables, y compris des ajustements fiscaux de 214 millions liés à l'exercice précédent, ainsi que les mesures de gestion de l'actif et du passif.

2012
Le bénéfice net s'est établi à 359 millions de dollars et résulte principalement du règlement de plusieurs questions fiscales intervenu avec l'ARC, lequel a donné lieu à la reprise de provisions liées à des incertitudes fiscales de 128 millions, et à un revenu d'intérêt de 72 millions (53 millions après impôt) lié à un remboursement d'impôts payés et aux mesures de gestion de l'actif et du passif.

2011
Le bénéfice net s'est établi à 297 millions de dollars et résulte surtout de nos mesures de gestion de l'actif et du passif et des profits liés à la variation de la juste valeur de certains dérivés qui servent de couverture économique à nos activités de financement.

Information financière trimestrielle

Rendement au quatrième trimestre de 2013

Quatrième trimestre de 2013 par rapport au quatrième trimestre de 2012
Le bénéfice net du quatrième trimestre s'est élevé à 2 119 millions de dollars, en hausse de 208 millions, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 1,40 $, en hausse de 0,15 $, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est élevé à 18,6 %, en baisse de 10 points de base. Nos résultats du quatrième trimestre reflètent la forte croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement et la croissance solide des volumes de l'ensemble des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens. L'augmentation tient aussi à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine et au rendement amélioré du secteur Services aux investisseurs. Nos résultats ont également bénéficié de la réduction du taux d'imposition effectif, qui reflète essentiellement des ajustements fiscaux favorables de 124 millions de dollars liés à des exercices précédents, et de la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la comptabilisation d'une charge de 160 millions de dollars (118 millions après impôt) découlant d'un projet de loi au Canada qui aurait une incidence sur le traitement fiscal de certaines polices d'assurance vie individuelle pour les titulaires de police.

Le total des revenus a augmenté de 452 millions de dollars, ou 6 %, en raison essentiellement de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine, de l'accroissement des activités de syndication de prêts du secteur Marchés des Capitaux, ainsi que de la prise en compte de notre acquisition d'Ally Canada et de la solide croissance des volumes de l'ensemble des secteurs d'activité de nos Services bancaires canadiens. L'augmentation est aussi attribuable à la hausse des revenus tirés des activités de négociation et au rendement amélioré du secteur Services aux investisseurs. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts tenant au maintien de faibles taux d'intérêt et aux pressions concurrentielles sur les taux dans le secteur Services bancaires canadiens, ainsi que par la diminution des activités de montage de titres de participation du secteur Marchés des Capitaux.

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 27 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'une dotation ayant trait à un compte dans le secteur Marchés des Capitaux, et la diminution des dotations liées aux portefeuilles de prêts du secteur Services bancaires canadiens. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances ayant trait à quelques comptes du secteur Gestion de patrimoine.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 108 millions de dollars, ou 14 %, en raison principalement de la charge liée à certaines polices d'assurance vie individuelle dont il est fait mention ci-dessus, et de la hausse du montant net des coûts liés aux sinistres. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les ajustements favorables des provisions techniques reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 291 millions de dollars, ou 8 %, résultat qui reflète essentiellement la hausse de la rémunération variable découlant de l'accroissement des revenus du secteur Gestion de patrimoine ainsi qu'une dotation liée à des avantages postérieurs à l'emploi et des charges de restructuration ayant trait à nos activités dans les Antilles de 40 millions. L'augmentation est aussi imputable à la hausse des provisions pour litiges et des frais juridiques connexes du secteur Marchés des Capitaux, à la prise en compte de notre acquisition d'Ally Canada, et à la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les avantages que nous continuons de tirer de l'attention soutenue que nous prêtons à nos activités de gestion de l'efficience.

Analyse des résultats trimestriels et des tendances

Nos résultats trimestriels sont touchés par un certain nombre de tendances et de facteurs récurrents, qui comprennent le caractère saisonnier de certaines activités, la conjoncture générale et les conditions du marché, de même que les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport à d'autres devises. Le tableau suivant présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres (la période) :

Résultats trimestriels (1) — **Tableau 32**

	2013				2012			
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Activités poursuivies								
Revenu net d'intérêt	3 350 $	3 393 $	3 223 $	3 285 $	3 175 $	3 289 $	3 031 $	3 003 $
Revenus autres que d'intérêt	4 620	3 825	4 546	4 625	4 343	4 467	3 893	4 571
Total des revenus	7 970 $	7 218 $	7 769 $	7 910 $	7 518 $	7 756 $	6 924 $	7 574 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	335	267	288	349	362	324	348	267
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	878	263	938	705	770	1 000	640	1 211
Frais autres que d'intérêt	4 164	4 001	4 011	4 051	3 873	3 759	3 857	3 671
Bénéfice net avant impôt	2 593 $	2 687 $	2 532 $	2 805 $	2 513 $	2 673 $	2 079 $	2 425 $
Impôt sur le résultat	474	383	596	735	602	433	516	549
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	2 119 $	2 304 $	1 936 $	2 070 $	1 911 $	2 240 $	1 563 $	1 876 $
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	–	–	–	–	–	(30)	(21)
Bénéfice net	2 119 $	2 304 $	1 936 $	2 070 $	1 911 $	2 240 $	1 533 $	1 855 $
Bénéfice par action – de base	1,41 $	1,54 $	1,28 $	1,37 $	1,26 $	1,49 $	1,00 $	1,23 $
– dilué	1,40	1,52	1,27	1,36	1,25	1,47	0,99	1,22
Bénéfice par action lié aux activités poursuivies – de base	1,41 $	1,54 $	1,28 $	1,37 $	1,26 $	1,49 $	1,02 $	1,24 $
– dilué	1,40	1,52	1,27	1,36	1,25	1,47	1,01	1,23
Bénéfice net (perte nette) par secteur lié aux activités poursuivies								
Services aux particuliers et aux entreprises	1 081 $	1 180 $	1 057 $	1 120 $	1 034 $	1 102 $	940 $	1 012 $
Gestion de patrimoine	205	236	225	233	207	156	212	188
Assurances	107	160	166	164	194	179	151	190
Services aux investisseurs et trésorerie	92	104	67	80	72	51	(121)	83
Marchés des Capitaux	472	388	386	464	410	429	371	371
Services de soutien généraux	162	236	35	9	(6)	323	10	32
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	2 119 $	2 304 $	1 936 $	2 070 $	1 911 $	2 240 $	1 563 $	1 876 $
Total du bénéfice net	2 119 $	2 304 $	1 936 $	2 070 $	1 911 $	2 240 $	1 533 $	1 855 $
Taux d'imposition effectif lié aux activités poursuivies	18,3 %	14,3 %	23,5 %	26,2 %	24,0 %	16,2 %	24,8 %	22,6 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars américains pour la période	0,960 $	0,963 $	0,982 $	1,005 $	1,011 $	0,982 $	1,008 $	0,987 $

(1) Les fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres devises ont eu une incidence sur nos résultats consolidés pour la période.

Fluctuations saisonnières
Les facteurs saisonniers ont une incidence sur nos résultats pour la plupart des trimestres. Le premier trimestre est celui au cours duquel le secteur Marchés des Capitaux affiche ses meilleurs résultats. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les autres trimestres, ce qui donne généralement lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments des charges. Les résultats du secteur Services aux investisseurs au troisième trimestre bénéficient généralement de l'augmentation des activités de prêt de titres découlant de la saison des dividendes en Europe. Le troisième et le quatrième trimestres comprennent les mois estivaux au cours desquels les activités sur les marchés ont généralement tendance à ralentir, ce qui a une incidence défavorable sur les résultats liés à nos activités sur les marchés financiers, ainsi qu'à nos activités de courtage et de gestion de placements.

Éléments importants ayant eu une incidence sur nos résultats consolidés
- Pour le quatrième trimestre de 2013, nos résultats tiennent compte d'une charge de 160 millions de dollars (118 millions après impôt) découlant d'un projet de loi au Canada qui aurait une incidence sur le traitement fiscal de certaines polices d'assurance vie individuelle pour les titulaires de polices, ainsi que d'ajustements fiscaux nets favorables, y compris un ajustement fiscal de 124 millions de dollars ayant trait à des exercices précédents.
- Pour le troisième trimestre de 2013, nos résultats tiennent compte d'ajustements fiscaux nets favorables, y compris un ajustement fiscal de 90 millions de dollars lié à l'exercice précédent.
- Pour le deuxième trimestre de 2013, nos résultats tiennent compte d'une charge de restructuration de 44 millions de dollars (31 millions après impôt) liée à l'intégration des Services aux investisseurs, laquelle touche principalement nos activités en Europe.
- Pour le troisième trimestre de 2012, nos résultats tiennent compte de la reprise de provisions liées à des incertitudes fiscales de 128 millions de dollars et d'un revenu d'intérêt de 72 millions (53 millions après impôt) au titre du remboursement d'impôts payés, lequel découle du règlement de plusieurs questions fiscales avec l'ARC, ainsi que d'un ajustement favorable de 125 millions (92 millions après impôt) lié à la modification du montant estimatif des intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires, et d'une perte supplémentaire de 12 millions (11 millions après impôt) liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia.
- Pour le deuxième trimestre de 2012, nos résultats tiennent compte d'une perte de 212 millions de dollars (202 millions après impôt) liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia.

Analyse des tendances
La conjoncture au Canada et aux États-Unis s'est améliorée graduellement au cours de la période, les marchés financiers au Canada et aux États-Unis ayant de façon générale affiché une amélioration en 2013. Les conditions sur les marchés financiers mondiaux sont en règle générale demeurées incertaines au cours de la période, en raison de la persistance des inquiétudes liées à l'endettement d'États souverains en Europe.

De façon générale, le bénéfice a été robuste au cours de la période, surtout en raison de la solide croissance des volumes du secteur Services bancaires canadiens et aux résultats solides, dans l'ensemble, du secteur Marchés des Capitaux, y compris les solides résultats enregistrés au quatrième trimestre de 2013. Les résultats du secteur Gestion de patrimoine ont de façon générale affiché une tendance à la hausse depuis le troisième trimestre de 2012, en raison de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et de l'accroissement des volumes de transactions, la baisse enregistrée pour le trimestre considéré découlant essentiellement de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les résultats du secteur Assurances ont continué de fluctuer au cours de la période, situation qui tient au calendrier des nouveaux contrats de réassurance de rentes au Royaume-Uni et aux ajustements des provisions techniques, et ils ont été touchés de façon défavorable ce trimestre par une charge découlant d'un projet de loi au Canada qui vise certaines polices d'assurance vie individuelle. Les résultats du secteur Services aux investisseurs et trésorerie au cours des cinq trimestres postérieurs à notre acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia ont fluctué, de solides résultats ayant été enregistrés au deuxième semestre de l'exercice 2013.

Les revenus ont continué d'afficher une tendance à la hausse au cours de la période, mais ils ont subi certaines fluctuations. L'augmentation générale des revenus au cours de la période résulte toujours de la forte croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens, de la croissance du secteur Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, et de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine. Notre participation additionnelle de 50 % dans les Services aux investisseurs s'est traduite par des revenus supplémentaires depuis le troisième trimestre de 2012, et notre acquisition d'Ally Canada s'est traduite par des revenus supplémentaires depuis le deuxième trimestre de 2013. Les revenus tirés des activités de négociation ont fluctué au cours de la période, en raison des conditions de marché difficiles. Le revenu net d'intérêt a continué d'afficher une tendance à la hausse au cours de la période, en raison principalement de la solide croissance des volumes liés à la plupart des activités du secteur Services bancaires canadiens, facteur neutralisé en partie par la compression des écarts découlant du maintien de faibles taux d'intérêt et par l'intensification de la concurrence au chapitre des taux.

La dotation à la provision pour pertes sur créances est, de façon générale, demeurée stable au cours de la période et elle a dans l'ensemble affiché une tendance à la baisse depuis le quatrième trimestre de 2012, en raison de la stabilisation de la qualité des actifs liés au portefeuille de prêts de détail au Canada et de l'amélioration de la qualité du crédit liée à notre portefeuille dans les Antilles. L'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances pour le trimestre considéré découle principalement des dotations ayant trait à quelques comptes du secteur Gestion de patrimoine. Les dotations comptabilisées dans le secteur Marchés des Capitaux ont fluctué et affiché une tendance à la baisse au cours des trois derniers trimestres.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont subi des fluctuations trimestrielles, qui reflètent les variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui sont en grande partie compensées dans les revenus. Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont aussi été touchés par la croissance des volumes liés à nos activités d'assurance, par les ajustements apportés aux provisions techniques et par la diminution générale des coûts liés aux sinistres. Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance pour le trimestre considéré tiennent compte d'une charge découlant du projet de loi au Canada qui vise certaines polices d'assurance vie individuelle et dont il est fait mention ci-dessus.

Les frais autres que d'intérêt ont, de façon générale, affiché une tendance à la hausse au cours de la période, qui tient essentiellement à la hausse de la rémunération variable découlant de l'accroissement des revenus du secteur Gestion de patrimoine, ainsi qu'à la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités. L'augmentation est aussi imputable aux coûts supplémentaires liés à notre participation additionnelle de 50 % dans les Services aux investisseurs depuis le troisième trimestre de 2012 et à notre acquisition d'Ally Canada au deuxième trimestre de 2013. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les avantages que nous continuons de tirer de l'attention soutenue que nous prêtons à nos activités de gestion de l'efficience.

Notre taux d'imposition effectif a fluctué au cours de la période, reflétant une proportion variable du bénéfice présenté dans des territoires où les taux d'imposition sont différents, un bénéfice variable provenant de sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) et divers ajustements fiscaux. La réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes prévus par la loi au cours de la période a, de façon générale, donné lieu à une diminution de notre taux d'imposition effectif. Aux troisième et quatrième trimestres de 2013, le taux d'imposition effectif a été touché par les ajustements fiscaux nets favorables liés à des exercices précédents dont il est fait mention ci-dessus.

Résultats par secteur géographique (1)

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les transactions sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Le tableau suivant présente un sommaire de nos résultats financiers par secteur géographique.

Tableau 33

	2013				2012				2011			
(en millions de dollars canadiens)	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Activités poursuivies												
Revenu net d'intérêt	**10 960 $**	**1 602 $**	**689 $**	**13 251 $**	10 413 $	1 308 $	777 $	12 498 $	9 641 $	1 091 $	625 $	11 357 $
Revenus autres que d'intérêt	**8 855**	**3 834**	**4 927**	**17 616**	9 378	3 564	4 332	17 274	9 270	2 815	4 196	16 281
Total des revenus	**19 815 $**	**5 436 $**	**5 616 $**	**30 867 $**	19 791 $	4 872 $	5 109 $	29 772 $	18 911 $	3 906 $	4 821 $	27 638 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**898**	**77**	**264**	**1 239**	1 021	90	190	1 301	1 016	(12)	129	1 133
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	**1 425**	**10**	**1 349**	**2 784**	2 320	16	1 285	3 621	2 124	21	1 213	3 358
Frais autres que d'intérêt	**9 345**	**3 677**	**3 205**	**16 227**	8 809	3 404	2 947	15 160	8 376	3 159	2 632	14 167
Impôt sur le résultat	**1 754**	**402**	**32**	**2 188**	1 600	519	(19)	2 100	1 728	259	23	2 010
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	**6 393 $**	**1 270 $**	**766 $**	**8 429 $**	6 041 $	843 $	706 $	7 590 $	5 667 $	479 $	824 $	6 970 $
Perte nette liée aux activités abandonnées	**–**	**–**	**–**	**–**	–	(51)	–	(51)	–	(526)	–	(526)
Bénéfice net	**6 393 $**	**1 270 $**	**766 $**	**8 429 $**	6 041 $	792 $	706 $	7 539 $	5 667 $	(47) $	824 $	6 444 $

(1) Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Pour plus de détails, se reporter à la note 29 de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

2013 par rapport à 2012

Le bénéfice net au Canada a augmenté de 352 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la forte croissance des volumes de l'ensemble des secteurs d'activité du secteur Services bancaires canadiens. L'augmentation est aussi attribuable à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine, à la forte croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement découlant de l'accroissement des activités de prêts, des activités de fusion et d'acquisition et des activités de syndication de prêts, à l'amélioration de la qualité du crédit liée au portefeuille du secteur Services bancaires canadiens, et à l'apport découlant de notre acquisition d'Ally Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts et par la comptabilisation, dans le secteur Assurances, d'une charge de 160 millions de dollars (118 millions après impôt) découlant d'un projet de loi au Canada qui aurait une incidence sur le traitement fiscal de certaines polices d'assurance vie individuelle pour les titulaires de polices. De plus, les résultats de l'exercice précédent ont été touchés de façon favorable par le règlement de plusieurs questions fiscales avec l'ARC, qui a donné lieu à une reprise de provisions liées à des incertitudes fiscales de 128 millions de dollars et à un revenu d'intérêt de 72 millions (53 millions après impôt), ainsi que par un ajustement favorable de 125 millions (92 millions après impôt) lié à une modification du montant estimatif des intérêts liés au remboursement anticipé de prêts hypothécaires. Nos résultats à l'exercice précédent ont également été touchés de façon défavorable par une perte de valeur liée à l'acquisition de la tranche résiduelle de 50 % dans RBC Dexia, dont une tranche de 105 millions (avant et après impôt) a été comptabilisée dans le secteur Canada.

Le bénéfice net aux États-Unis s'est accru de 478 millions de dollars, ou 60 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement d'ajustements fiscaux favorables de 214 millions ayant trait à des exercices précédents. L'augmentation est aussi attribuable à la forte croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, laquelle tient en grande partie à l'accroissement des activités de syndication de prêts et des activités de prêts, ainsi qu'à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et à l'accroissement des volumes de transactions du secteur Gestion de patrimoine. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation de la rémunération variable des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux.

Le bénéfice net dans les autres pays a augmenté de 60 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient en grande partie à la forte croissance des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. L'augmentation est aussi attribuable au rendement amélioré des Services aux investisseurs, y compris la hausse des revenus, ainsi que les avantages que nous continuons de tirer de l'attention soutenue prêtée à nos activités de gestion de l'efficience, à la diminution de la rémunération variable du secteur Marchés des Capitaux, ainsi qu'à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et à l'accroissement des volumes de transactions du secteur Gestion de patrimoine. De plus, les résultats de l'exercice précédent ont été touchés de façon défavorable par la perte de valeur liée à notre acquisition de RBC Dexia dont il est fait mention ci-dessus et dont une tranche de 63 millions de dollars (avant et après impôt) a été comptabilisée dans le secteur Autres pays, ainsi que par notre quote-part de la perte à l'échange de titres et des pertes de négociation comptabilisées par RBC Dexia. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les revenus à la baisse tirés des activités de négociation, principalement en Europe, par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux, et par une dotation liée à des avantages postérieurs à l'emploi et des charges de restructuration ayant trait à nos activités dans les Antilles de 40 millions de dollars (31 millions après impôt).

2012 par rapport à 2011

Activités poursuivies

Le bénéfice net au Canada a augmenté de 374 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à 2011, en raison principalement de la forte croissance des volumes de la plupart des activités du secteur Services bancaires canadiens, de la reprise de provisions liées à des incertitudes fiscales et du revenu d'intérêt dont il est fait mention ci-dessus, de la réduction du taux d'imposition effectif attribuable à la diminution des taux d'imposition des sociétés canadiennes prévus par la loi, et de l'ajustement au titre des intérêts liés au remboursement anticipé de prêts

hypothécaires dont il est fait mention ci-dessus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, laquelle a été neutralisée en partie par les avantages que nous continuons de tirer de l'attention soutenue prêtée à nos activités de gestion de l'efficience, ainsi que par la perte de valeur liée à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans RBC Dexia dont il est fait mention ci-dessus.

Le bénéfice net aux États-Unis a augmenté de 364 millions de dollars, ou 76 %, par rapport à 2011, en raison essentiellement des résultats à la hausse tirés des activités de négociation, qui reflètent l'amélioration des conditions du marché comparativement aux conditions difficiles qui ont régné au deuxième semestre de 2011. L'augmentation est aussi attribuable à la forte croissance des résultats tirés des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, laquelle tient à la croissance des clients liée à nos activités de prêts, de syndication de prêts et de montage. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances du secteur Marchés des Capitaux.

Le bénéfice net dans les autres pays a diminué de 118 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à 2011, en raison principalement de la perte de valeur liée à notre acquisition de RBC Dexia dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux services bancaires dans les Antilles. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les résultats à la hausse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe du secteur Marchés des Capitaux. De plus, les résultats de 2011 ont été touchés de façon favorable par la comptabilisation d'un profit lié à MBIA.

Activités abandonnées

Pour des renseignements détaillés sur les résultats liés à nos activités abandonnées, se reporter à la rubrique Rendement financier.

Situation financière

Bilans résumés (1) — **Tableau 34**

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2013	2012	2011
Actif			
Trésorerie et montants à recevoir de banques	15 870 $	12 617 $	12 428 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	9 061	10 255	6 460
Valeurs mobilières	182 718	161 611	167 022
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	117 517	112 257	84 947
Prêts			
Prêts de détail	321 678	301 185	284 745
Prêts de gros	88 947	79 056	64 752
Provision pour pertes sur prêts	(1 959)	(1 997)	(1 967)
Placements au nom des détenteurs de fonds distincts	513	383	320
Autres – Dérivés	74 822	91 293	99 650
– Actifs liés aux activités abandonnées	–	–	27 152
– Autres	51 652	58 440	48 324
Total de l'actif	860 819 $	825 100 $	793 833 $
Passif			
Dépôts	558 480 $	508 219 $	479 102 $
Contrats d'assurance et de placement pour le compte de détenteurs de fonds distincts	513	383	320
Autres – Dérivés	76 745	96 761	100 522
– Passifs liés aux activités abandonnées	–	–	20 076
– Autres	166 403	165 194	142 707
Débentures subordonnées	7 443	7 615	8 749
Titres de fiducie de capital	900	900	894
Total du passif	810 484	779 072	752 370
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	48 540	44 267	39 702
Participations ne donnant pas le contrôle	1 795	1 761	1 761
Total des capitaux propres	50 335	46 028	41 463
Total du passif et des capitaux propres	860 819 $	825 100 $	793 833 $

(1) Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens.

2013 par rapport à 2012

Le total de l'actif a augmenté de 36 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les dépôts productifs d'intérêts à des banques ont diminué de 1 milliard de dollars, ou 12 %, résultat qui reflète principalement le placement accru de nos dépôts internes découlant de notre acquisition de la participation résiduelle de 50 % de RBC Dexia, facteur neutralisé en partie par l'augmentation des dépôts à un jour.

Les valeurs mobilières ont augmenté de 21 milliards de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à l'augmentation des titres d'emprunt de gouvernements et de sociétés dans le cadre de nos mesures de gestion du risque de liquidité et de financement.

Les biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés ont augmenté de 5 milliards de dollars, ou 5 %, résultat qui tient essentiellement à l'incidence de la dépréciation du dollar canadien par rapport à certaines autres monnaies.

Les prêts ont augmenté de 30 milliards de dollars, ou 8 %, en raison principalement de la solide croissance des volumes de produits de financement sur valeur nette au Canada, laquelle reflète le maintien de faibles taux d'intérêt et notre acquisition d'Ally Canada. L'augmentation tient aussi à l'augmentation des prêts aux grandes entreprises dans le secteur Marchés des Capitaux.

Les actifs dérivés ont diminué de 16 milliards de dollars, ou 18 %, résultat qui s'explique en grande partie par la réduction de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt en raison de la hausse des taux d'intérêt.

Les autres actifs ont diminué de 7 milliards de dollars, ou 12 %, résultat qui reflète essentiellement la réduction des exigences relatives aux garanties en espèces.

Le total du passif s'est accru de 31 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les dépôts ont augmenté de 50 milliards de dollars, ou 10 %, résultat qui reflète principalement nos émissions d'obligations sécurisées et d'autres billets à échéance aux fins des exigences en matière de financement, ainsi que la croissance des dépôts des entreprises. L'augmentation est aussi attribuable à la demande visant nos comptes d'épargne et autres produits générant des rendements élevés offerts dans le cadre de nos services de détail, ainsi qu'à l'incidence de la dépréciation du dollar canadien par rapport à certaines autres monnaies.

Les passifs dérivés ont diminué de 20 milliards de dollars, ou 21 %, résultat qui est principalement attribuable à la réduction de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt tenant à la hausse des taux d'intérêt.

Les autres passifs se sont accrus de 1 milliard de dollars, ou 1 %, résultat qui découle essentiellement de l'augmentation des obligations liées à des titres vendus à découvert et de l'incidence de la dépréciation du dollar canadien par rapport à certaines autres monnaies. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des conventions de rachat tenant à la réduction des exigences en matière de financement et à la diminution des exigences relatives aux garanties en espèces.

Le total des capitaux propres a augmenté de 4 milliards de dollars, ou 9 %, résultat qui reflète principalement le bénéfice, déduction faite des dividendes.

Notre bilan consolidé a été touché par les opérations de change, lesquelles ont donné lieu à une augmentation d'environ 14 milliards de dollars du total de l'actif et du total des passifs et des capitaux propres, en raison de la dépréciation du dollar canadien par rapport à certaines autres monnaies, comparativement à l'exercice précédent.

Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos affaires, à diverses transactions financières qui, aux fins comptables, ne sont pas comptabilisées dans nos bilans consolidés. Les transactions hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques, du capital et du financement, à la fois pour notre propre compte et pour celui des clients. Ces transactions comprennent les transactions avec des entités ad hoc et peuvent aussi comprendre l'émission de garanties. Ces transactions entraînent divers risques tels que les risques de marché et de crédit et le risque de liquidité et de financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la rubrique Gestion du risque.

Nous avons recours à des entités ad hoc pour titriser nos actifs financiers ainsi que pour aider nos clients à titriser leurs actifs financiers. Ces entités ne sont pas des entités en exploitation et n'ont généralement aucun effectif; elles peuvent être inscrites ou non à nos bilans consolidés.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous procédons périodiquement à la titrisation de nos créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, ainsi que de certificats de participation liés à des obligations, principalement afin de diversifier nos sources de financement, d'améliorer notre position de liquidité et aux fins du capital. Nous procédons aussi à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation. Les transactions de titrisation peuvent être utilisées comme un moyen économique de réunir des fonds, par rapport aux coûts relatifs liés à l'émission de titres d'emprunt de gros non garantis.

La majorité de nos transactions de titrisation sont comptabilisées dans nos bilans consolidés. Nous titrisons nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité ad hoc consolidée, sur une base renouvelable. Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels grevant des maisons individuelles et des immeubles d'habitation dans le cadre du Programme des titres hypothécaires LNH, et ces prêts hypothécaires ne sont pas décomptabilisés dans nos bilans consolidés. Pour des détails sur nos transactions, se reporter aux notes 6 et 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Nous avons également titrisé des prêts hypothécaires résidentiels dans le cadre du programme d'habitation sociale du Canada, qui sont décomptabilisés dans nos bilans consolidés lorsqu'ils sont vendus à des tiers investisseurs. Au cours de 2013, nous n'avons pas titrisé de prêts hypothécaires dans le cadre du programme d'habitation sociale du Canada (21 millions de dollars en 2012).

Au cours des exercices précédents, nous titrisions des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant à des entités ad hoc sous forme de groupes de créances garanties satisfaisant à certains critères de diversification, de levier financier et de couverture de la dette. Nous sommes le promoteur de l'une de ces entités ad hoc. Nous participions également à des transactions de titrisation d'obligations, dans le cadre desquelles nous achetions des obligations émises par des gouvernements municipaux, des obligations liées à des gouvernements ou des obligations de sociétés, pour ensuite monter ces obligations sous forme de certificats de participation que nous vendions à des tiers investisseurs. Les prêts hypothécaires commerciaux et les certificats de participation liés à des obligations qui sont titrisés sont décomptabilisés dans nos bilans consolidés, car nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la détention des actifs titrisés. Les liens que nous avons conservés avec les actifs transférés se limitent à la prestation de services de gestion à l'égard des obligations sous-jacentes et des prêts hypothécaires commerciaux vendus à l'entité ad hoc dont nous sommes le promoteur. Au 31 octobre 2013, le montant en cours au titre des activités de titrisation des périodes précédentes s'élevait à 1,3 milliard de dollars pour les prêts hypothécaires commerciaux (1,4 milliard au 31 octobre 2012) et à 624 millions pour les certificats de participation liés à des obligations (661 millions au 31 octobre 2012). Nous n'avons pas titrisé de certificats de participation liés à des obligations ni de prêts hypothécaires commerciaux au cours de 2013.

Participations dans des entités ad hoc non consolidées

Nous nous livrons, dans le cours normal des activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités ad hoc, afin de soutenir les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Nous procédons notamment à la titrisation des actifs financiers des clients, et nous créons des produits d'investissement et d'autres types de financement structuré. Le tableau suivant fournit des renseignements sur les entités ad hoc dans lesquelles nous détenons des participations financières significatives, mais que nous n'avons pas consolidées.

Entités ad hoc — Tableau 35

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2013												2012	
			Total de l'actif par note de crédit			Total de l'actif par échéance moyenne				Total de l'actif par lieu de résidence de l'emprunteur				
	Total de l'actif (1)	Risque maximal (1)(2)	De première qualité (3)	De qualité inférieure (3)	Aucune note	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans objet	Canada	États-Unis	Autres pays	Total de l'actif (1)	Risque maximal (1)
Entités ad hoc non consolidées														
Conduits multicédants (4)	31 075 $	31 556 $	30 919 $	156 $	– $	6 000 $	24 143 $	932 $	– $	5 570 $	22 549 $	2 956 $	29 582 $	30 029 $
Financement structuré	3 895	1 272	3 745	150	–	200	–	3 695	–	200	3 695	–	5 039	1 760
Fonds de placement	1 621	1 461	584	–	1 037	–	–	584	1 037	32	656	933	1 584	1 082
Produits de crédit	74	15	–	74	–	–	–	74	–	–	–	74	852	169
Entités de titrisation de tiers	8 098	992	1 688	33	6 377	–	105	3 601	4 392	–	3 706	4 392	6 811	1 266
Autres	241	76	–	–	241	–	–	–	241	36	200	5	368	103
	45 004 $	35 372 $	36 936 $	413 $	7 655 $	6 200 $	24 248 $	8 886 $	5 670 $	5 838 $	30 806 $	8 360 $	44 236 $	34 409 $

(1) Le total de l'actif et le risque de perte maximal correspondent aux informations que nous fournissons à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2013. Le total de l'actif pourrait être différent du total présenté à la note 7, en raison de certaines entités, principalement des fonds communs de placement et des organismes de placement collectif, pour lesquelles nous sommes le promoteur mais relativement auxquelles nous ne détenons pas une participation financière significative.

(2) Le risque de perte maximal découlant des participations financières significatives détenues dans ces entités ad hoc est principalement lié aux placements, aux prêts, aux facilités de liquidités et de rehaussement de crédit, et à la juste valeur des dérivés. Le risque de perte maximal découlant de nos conduits multicédants pourrait excéder le total de l'actif de ces conduits, car les facilités de liquidités que nous consentons peuvent parfois être élargies jusqu'à concurrence de 102 % du total de la valeur des actifs compris dans ces conduits.

(3) Les notes d'évaluation des risques de crédit que nous utilisons pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles qui sont utilisées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. Les notes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de première qualité tandis que les notes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure.

(4) Représente les conduits multicédants que nous gérons.

Nous pouvons avoir recours à des mesures d'atténuation du risque de crédit telles que des garanties offertes par des tiers, des swaps sur défaillance et des biens affectés en garantie, qui nous permettent d'atténuer les risques assumés dans le cadre des transactions de titrisation et de retitrisation. Le processus mis en œuvre pour surveiller la qualité du crédit liée à nos transactions de titrisation et de retitrisation nécessite, entre autres, l'examen des données concernant le rendement des actifs sous-jacents. Nous confirmons nos notes chaque trimestre et nous confirmons officiellement ou attribuons une nouvelle note sur une base annuelle. Pour plus de détails sur nos activités de gestion du risque, se reporter à la rubrique Gestion du risque.

Une tranche d'environ 81 % des actifs dans des entités ad hoc non consolidées dans lesquelles nous détenons des participations financières significatives est assortie d'une note supérieure ou égale à A attribuée sur une base interne, comparativement à 79 % à l'exercice précédent. Dans le cas des conduits multicédants, 99 % des actifs sont assortis d'une note supérieure ou égale à A attribuée sur une base interne, soit un résultat conforme à celui de l'exercice précédent. Toutes les transactions financées par les conduits multicédants non consolidés sont assorties d'une note attribuée sur une base interne au moyen d'un système qui est, dans l'ensemble, conforme aux systèmes utilisés par les agences de notation externes.

Les actifs dans les entités ad hoc non consolidées au 31 octobre 2013 ont différentes dates d'échéance, et leur durée de vie moyenne pondérée restante prévue est d'environ 3,5 ans.

Conduits multicédants gérés par RBC

Nous administrons des conduits multicédants qui servent principalement à titriser des actifs financiers de nos clients. Nous exerçons des activités sur ce marché des conduits parce que nos clients accordent de la valeur à ces transactions. Nos clients ont principalement recours aux conduits multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts de financement en tirant parti de la valeur de garanties de grande qualité. Ces conduits nous offrent une bonne source de revenus, un rendement ajusté en fonction des risques et des occasions d'interdistribution.

Nous fournissons aux conduits multicédants certains services tels que des services de structuration des transactions et d'administration, ainsi que des facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit partiels. Les commissions touchées à l'égard de ces services se sont établies à 158 millions de dollars au cours de l'exercice (146 millions en 2012). Nous n'avons aucune participation ni aucun droit conservé dans ces conduits multicédants et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs qu'ils détiennent.

Le total de nos engagements envers les conduits au titre des facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit est présenté ci-après. Le montant total de l'engagement au titre de ces facilités est supérieur au montant maximal total des actifs que les conduits pourraient être tenus d'acheter en vertu des conventions d'achat. Par conséquent, le risque de perte maximal attribuable à nos facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit est inférieur au montant total de l'engagement au titre de ces facilités.

Facilités de liquidités et de rehaussements de crédit — Tableau 36

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2013				2012			
	Valeur nominale des facilités engagées (1)	Valeur nominale attribuable	Prêts en cours (2)	Risque de perte maximal total	Valeur nominale des facilités engagées (1)	Valeur nominale attribuable	Prêts en cours (2)	Risque de perte maximal total
Facilités de garantie de liquidités	31 675 $	27 875 $	896 $	28 771 $	30 143 $	25 935 $	1 391 $	27 326 $
Facilités de rehaussements de crédit	2 889	2 785	–	2 785	2 703	2 703	–	2 703
Total	34 564 $	30 660 $	896 $	31 556 $	32 846 $	28 638 $	1 391 $	30 029 $

(1) Selon le plafond de financement lié aux facilités engagées.

(2) Déduction faite de la provision pour pertes sur prêts et des radiations.

Au 31 octobre 2013, la valeur nominale des facilités de garantie de liquidités que nous fournissons a augmenté de 1,5 milliard de dollars, ou 5,1 %, par rapport à l'exercice précédent. Le total des prêts consentis aux conduits multicédants en vertu des facilités de garantie de liquidités a diminué de 495 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des remboursements de capital. Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons ont augmenté de 186 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit partiels fournies aux conduits multicédants par rapport à l'exercice précédent reflète en grande partie la fluctuation des taux de change et l'augmentation des actifs titrisés en cours des conduits multicédants visant à soutenir les besoins de nos clients en matière de titrisation.

Risque de perte maximal par type d'actifs des clients — **Tableau 37**

	2013			2012		
Au 31 octobre (en millions)	($ US)	($ CA)	Total ($ CA)	($ US)	($ CA)	Total ($ CA)
Actifs titrisés en cours						
Prêts sur cartes de crédit	**6 096 $**	**510 $**	**6 866 $**	7 410 $	510 $	7 912 $
Prêts automobiles et crédit-bail automobile	**8 643**	**2 252**	**11 264**	7 903	2 193	10 087
Prêts aux étudiants	**3 374**	**–**	**3 518**	2 429	–	2 427
Créances clients	**2 688**	**56**	**2 859**	2 290	112	2 400
Titres adossés à des actifs	**859**	**–**	**896**	1 454	–	1 453
Créances au titre du matériel	**1 649**	**–**	**1 720**	1 275	–	1 274
Prêts à la consommation	**–**	**–**	**–**	1 020	–	1 019
Créances liées au marché de l'électricité	**–**	**173**	**173**	–	255	255
Créances au titre du financement des stocks des concessionnaires	**765**	**740**	**1 538**	587	561	1 147
Créances au titre du financement de parcs	**313**	**265**	**592**	310	265	575
Primes d'assurance	**87**	**–**	**90**	87	–	87
Prêts aux grandes entreprises à recevoir	**75**	**–**	**78**	101	–	101
Prêts hypothécaires résidentiels	**–**	**1 530**	**1 530**	–	1 020	1 020
Financement au secteur des transports	**415**	**–**	**432**	272	–	272
Total	**24 964 $**	**5 526 $**	**31 556 $**	25 138 $	4 916 $	30 029 $
Montant équivalent en dollars canadiens	**26 030 $**	**5 526 $**	**31 556 $**	25 113 $	4 916 $	30 029 $

Notre risque global a augmenté de 5,1 % par rapport à l'exercice précédent, situation qui reflète la fluctuation des taux de change et l'amélioration des conditions commerciales, laquelle a donné lieu à une augmentation des actifs titrisés en cours des conduits multicédants. De ce fait, le total de l'actif des conduits multicédants a augmenté de 1,5 milliard de dollars, ou 5,0 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à l'augmentation enregistrée relativement aux prêts automobiles et crédit-bail automobile, aux prêts aux étudiants, aux créances clients, aux créances au titre du matériel et aux prêts hypothécaires résidentiels, facteur neutralisé en partie par les diminutions enregistrées relativement aux prêts sur cartes de crédit, aux prêts à la consommation et aux titres adossés à des actifs.

Plusieurs agences de notation de crédit indépendantes évaluent l'ensemble des transactions effectuées par les conduits multicédants. Les agences de notation Moody's Investors Service (Moody's), Standard & Poor's (S&P) et Fitch Ratings (Fitch) évaluent les transactions financées par les conduits multicédants aux États-Unis. Les transactions effectuées par les conduits multicédants au Canada sont également évaluées par Dominion Bond Rating Services (DBRS). Chaque agence de notation qui évalue ces transactions examine également le rendement continu des transactions sur une base mensuelle et peut publier des rapports présentant de l'information détaillée sur le portefeuille et le programme liés aux conduits.

Au 31 octobre 2013, le total du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par des conduits s'est élevé à 18,8 milliards de dollars, en hausse de 1,7 milliard, ou 9,9 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation du montant du PCAA émis par les conduits multicédants par rapport à l'exercice précédent tient essentiellement au recours accru au papier commercial par les clients. Une tranche de 75 % du montant total de ce PCAA a obtenu une note parmi les plus élevées octroyées par les agences de notation qui évaluent le PCAA, comparativement à 71 % à l'exercice précédent, la tranche restante du papier commercial ayant obtenu une note se situant dans la deuxième catégorie en importance prévue par ces agences de notation.

Nous achetons à l'occasion le PCAA émis par les conduits multicédants, en notre qualité d'agent des placements, afin de faciliter la liquidité générale du programme. La juste valeur de nos placements au 31 octobre 2013 s'élevait à 14 millions de dollars, en baisse de 13 millions par rapport à l'exercice précédent. La variation des placements reflète des niveaux normaux d'activités de négociation. Ces placements sont classés au poste Valeurs mobilières – Titres détenus à des fins de transaction de nos bilans consolidés.

Entités ad hoc de financement structuré

Nous investissons dans des titres à enchères d'entités qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Au 31 octobre 2013, le total des actifs des fiducies de titres à enchères non consolidées dans lesquelles nous avons des placements significatifs s'établissait à 2,8 milliards de dollars (3,9 milliards en 2012). Le risque de perte maximal lié à ces fiducies de titres à enchères s'élevait à 680 millions de dollars au 31 octobre 2013 (1,1 milliard en 2012). La diminution du total de l'actif et du risque de perte maximal auquel nous sommes exposés tient principalement à la vente, au rachat ou au désendettement des titres de placement à enchères sous-jacents. Au 31 octobre 2013, environ 89 % de ces placements présentaient une note AAA. Le revenu d'intérêt sur les placements dans des titres à enchères, qui est comptabilisé dans le revenu net d'intérêt, s'est chiffré à 6,5 millions de dollars pour l'exercice (19 millions en 2012).

Nous fournissons également des facilités de liquidités à certains programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des obligations municipales dans lesquels nous détenons des participations significatives mais que nous ne consolidons pas puisque les certificats résiduels sont détenus par des tiers. Au 31 octobre 2013, le total de l'actif de ces fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales et non consolidées se chiffrait à 941 millions de dollars (856 millions en 2012), et le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés était de 572 millions (552 millions en 2012). L'augmentation du total de l'actif de ces fiducies d'obligations encaissables par anticipation et du risque de perte maximal auquel nous sommes exposés, par rapport à l'exercice précédent, tient en grande partie aux nouvelles fiducies d'obligations encaissables par anticipation et à l'augmentation de nos limites concernant le financement d'obligations encaissables par anticipation. Les commissions touchées à l'égard de la prestation de facilités de liquidités à ces entités, qui sont inscrites dans les revenus autres que d'intérêt, se sont élevées à 3 millions de dollars pour l'exercice (2 millions en 2012).

Fonds de placement
En contrepartie de commissions, nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces dérivés offrent aux investisseurs de ces entités le degré de risque qu'ils souhaitent relativement aux fonds visés, et nous couvrons économiquement notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans ces fonds référencés gérés par des tiers. Notre risque maximal, qui vise principalement nos placements dans les fonds référencés, s'élevait à 867 millions de dollars au 31 octobre 2013 (1,1 milliard au 31 octobre 2012). Le total de l'actif détenu dans des fonds référencés non consolidés se chiffrait à 1,0 milliard de dollars au 31 octobre 2013 (1,6 milliard au 31 octobre 2012). La diminution du total de l'actif et de notre risque maximal par rapport à l'exercice précédent tient essentiellement au rendement négatif des fonds référencés et aux rachats de capitaux effectués par nous et par des tiers investisseurs dans les fonds.

Depuis le premier trimestre de 2013, nous fournissons également des facilités de liquidités à certains fonds de placement de tiers. Les fonds émettent des actions privilégiées à taux variable non garanties et ils investissent dans des portefeuilles d'obligations municipales exonérées d'impôt. Au 31 octobre 2013, le total de l'actif de ces fonds s'élevait à 584 millions de dollars (néant au 31 octobre 2012).

Entités de titrisation de tiers
Nous détenons des participations significatives dans certaines structures de titrisation mises en place par des tiers non consolidées, qui constituent des entités ad hoc. Tout comme d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir à ces entités ad hoc un financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes sur créances à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Le total de l'actif de ces fonds s'élevait à 4,4 milliards de dollars au 31 octobre 2013 (3,9 milliards au 31 octobre 2012), et le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés se chiffrait à 774 millions (1,1 milliard au 31 octobre 2012). L'augmentation du total de l'actif par rapport à l'exercice précédent reflète les actifs titrisés supplémentaires financés par d'autres investisseurs dans l'une de nos entités ad hoc. La diminution du risque de perte maximal auquel nous sommes exposés par rapport à l'exercice précédent reflète la nature amortissable de plusieurs de ces transactions. Le revenu d'intérêt sur ces placements, qui est inscrit dans le revenu net d'intérêt, s'est élevé à 10 millions de dollars (15 millions en 2012).

Nous investissons également dans des titres émis par des entités ad hoc non consolidées mises en place par des tiers, y compris des entités ad hoc dont le gouvernement est le promoteur, dans le cadre de nos activités de négociation. Ces placements ne sont assortis d'aucun engagement de financement; par conséquent, le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés se limite à notre placement. Au 31 octobre 2013, le total de l'actif des entités ad hoc dans lesquelles nous avons des placements importants s'élevait à 3,7 milliards de dollars (2,9 milliards au 31 octobre 2012). Le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés relativement à ces entités s'élevait à 218 millions de dollars (118 millions au 31 octobre 2012). La variation des montants présentés relativement à ces entités ad hoc reflète des niveaux normaux d'activités de négociation, ainsi que la mesure dans laquelle nos placements dans certaines entités est significative à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Entités ad hoc de création de produits de crédit et autres structures
Nous avons recours à des entités ad hoc dans le but de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux exigences précises des investisseurs, et nous avons créé des fonds liés aux crédits d'impôt. Pour plus de détails sur ces entités ad hoc, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés annuels de 2013.

Garanties, engagements envers la clientèle de détail et engagements commerciaux
Nous fournissons des garanties et des engagements à nos clients, qui nous exposent aux risques de liquidité et de financement. Le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à nos garanties et à nos engagements s'est établi à 232 milliards de dollars au 31 octobre 2013, comparativement à 204 milliards à l'exercice précédent. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent tient principalement à la croissance des activités liées aux engagements de gros. Pour plus de détails sur nos garanties et sur nos engagements, se reporter à la rubrique Gestion des liquidités et du financement ainsi qu'à la note 26 de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Gestion du risque

Vue d'ensemble

Nos activités commerciales diversifiées nous exposent à divers risques, qui touchent presque toutes les facettes de notre exploitation. Notre capacité à gérer ces risques constitue l'une des principales compétences de RBC, et elle est étayée par notre culture bien établie à l'égard du risque et par notre démarche efficace en matière de gestion des risques. Nous définissons le risque comme la perte éventuelle ou le résultat indésirable découlant de la volatilité du bénéfice réel par rapport au bénéfice prévu, à l'adéquation des fonds propres ou aux liquidités.

Nous gérons nos risques en cherchant à nous assurer que nos activités commerciales et nos transactions se traduisent par un équilibre adéquat entre le rendement obtenu et les risques assumés et qu'elles s'alignent sur notre goût du risque; nous gérons ce dernier au sein de RBC en assurant le respect de notre cadre de gestion lié à notre goût du risque à l'échelle de l'entreprise. Ces risques comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, le risque opérationnel, et les risques liés à l'environnement réglementaire, à l'assurance, à la réputation, aux stratégies et à la concurrence. Pour plus de détails, se reporter aux rubriques portant sur chacun de ces risques.

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

Le 29 octobre 2012, le Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements, qui a été mis en place par le Conseil de stabilité financière, a publié un rapport (intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*) dans lequel il présente 32 recommandations visant à accroître la clarté, la comparabilité et la transparence des renseignements concernant les risques. Se reporter à l'Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements, à la page 114, pour savoir où trouver les renseignements divulgués en fonction de ces recommandations.

Risques principaux et risques émergents

Notre point de vue à l'égard des risques évolue constamment. Une importante composante de notre démarche aux fins de la gestion du risque d'entreprise vise à nous assurer que les risques principaux, qui ne cessent de changer, et les risques émergents sont mis en évidence et gérés de façon adéquate, et qu'ils sont pris en compte dans nos processus existants de gestion, d'évaluation, de mesure, de surveillance et de communication ascendante des risques à l'échelle de l'entreprise.

Ces pratiques permettent à la direction d'adopter un point de vue prospectif aux fins de l'évaluation des risques auxquels nous sommes exposés. La mise en évidence des risques principaux et des risques émergents a lieu dans le cadre de l'expansion des activités et de la mise en œuvre des stratégies approuvées, ainsi que dans l'exécution des responsabilités en matière de surveillance des risques des fonctions Gestion des risques du Groupe, Finances, Trésorerie générale, Gestion globale de la conformité et des autres fonctions de contrôle.

Les activités de surveillance des risques qui peuvent mener à la mise en évidence de nouveaux risques, de risques changeants ou de risques émergents comprennent des mécanismes de contrôle (p. ex., l'approbation des nouveaux produits et projets ou des nouvelles transactions ou initiatives), l'élaboration d'une stratégie commerciale, les simulations de crise, l'évaluation des portefeuilles, les activités de suivi et de communication, ainsi que l'évaluation permanente des faits nouveaux au sein de l'industrie et de ceux en matière de réglementation.

Une analyse détaillée des risques principaux et des risques émergents auxquels nous sommes exposés est présentée ci-après.

Contexte réglementaire

Certaines réformes de la réglementation se répercuteront sur nos activités, et ce, tant au Canada qu'à l'étranger. Nous continuons de prendre des mesures visant ces faits nouveaux et d'autres éléments récents, et nous nous efforçons de faire en sorte que toute répercussion possible d'ordre commercial ou économique soit réduite au minimum. Les réformes réglementaires ci-dessous pourraient entraîner une augmentation des charges opérationnelles, des coûts de conformité et des coûts liés aux technologies.

Normes mondiales du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire liées à la réforme visant le capital et les liquidités (accord de Bâle III)

Les nouvelles normes du Comité de Bâle concernant le capital et les liquidités comprennent des exigences minimales en matière de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des exigences accrues visant le capital en ce qui concerne le risque de crédit de contreparties, un nouveau ratio international de levier financier et des mesures qui favorisent l'accroissement des fonds propres pouvant être utilisés en période de tensions. Les banques à l'échelle mondiale ont commencé à appliquer ces nouvelles normes (communément appelées l'accord de Bâle III).

Le 7 janvier 2013, le Comité de Bâle a publié ses règles définitives concernant le ratio de couverture des liquidités à court terme selon l'accord de Bâle III, ainsi qu'un échéancier aux fins de la mise en application graduelle de ces exigences, lequel prévoit une couverture minimale de 60 % en 2015 (qui augmentera de 10 % annuellement pour atteindre 100 % en janvier 2019). Bien que la norme concernant les liquidités à long terme selon l'accord de Bâle III (le ratio de capitalisation stable net) n'ait pas encore été établie de façon définitive, nous continuons d'évaluer notre position de liquidité et d'effectuer les ajustements que nous considérons comme appropriés en prévision du calendrier de mise en application définitif du ratio de capitalisation stable net du Comité de Bâle.

En juin 2013, le Comité de Bâle a publié un cadre révisé de gestion du ratio de levier financier, qui fait l'objet de consultations auprès de l'industrie. Divers pays, y compris les États-Unis, ont proposé, ou sont en train d'élaborer, des exigences nationales en matière de levier financier. Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) n'a pas encore publié d'exigences canadiennes en matière de levier financier conformes à l'accord de Bâle III. Selon les règles définitives concernant le ratio de levier financier, il se pourrait que nous soyons tenus de maintenir des niveaux de fonds propres plus élevés que ceux requis aux fins de nos mesures basées sur les risques.

En juin 2013, la Commission européenne a publié la version définitive de la directive sur les exigences de fonds propres (CRD 4) ainsi que le règlement sur les exigences de fonds propres (CRR) connexe, en vertu desquels les exigences de l'accord de Bâle III auront prise d'effet dans l'Union européenne (UE) le 1er janvier 2014. Outre les exigences de l'accord de Bâle III, cette directive et ce règlement prévoient des améliorations au chapitre de la transparence des activités des banques et des fonds de placement dans différents pays, de même que plusieurs normes supplémentaires en matière de gouvernance (y compris des normes concernant la rémunération et les primes des cadres dirigeants, la surveillance des risques par le conseil et la diversité au sein du conseil), et ils prévoient la mise en application d'un cadre commun aux fins de la présentation de l'information selon la réglementation. Cette modification pourrait également se traduire par des exigences accrues en matière de capital pour nos filiales européennes.

Loi Dodd-Frank – Supervision accrue des opérations bancaires étrangères

Le 14 décembre 2012, la Réserve fédérale des États-Unis a proposé un nouveau régime de surveillance des banques étrangères exerçant des activités aux États-Unis, en vertu des articles 165 et 166 de la loi Dodd-Frank. La règle, qui devrait prendre effet en juillet 2015, vise à composer avec le risque systémique perçu que les grandes banques étrangères pourraient poser pour les marchés financiers aux États-Unis. Selon la règle proposée, dans sa forme actuelle, nous serions tenus de restructurer toutes nos filiales offrant des services bancaires et des services non bancaires aux États-Unis sous forme d'une société de portefeuille américaine distincte dotée de capitaux permanents, à laquelle les règles prudentes américaines concernant le capital, les liquidités et la supervision accrue s'appliqueraient. Ces règles comprennent des exigences propres aux États-Unis concernant le capital, les liquidités, le levier financier, la gestion du risque, les simulations de crise et les obligations de remédiation précoce, ainsi que des limites relatives aux risques liés à des contreparties indépendantes. La majorité des exigences proposées s'appliqueraient aux sociétés de portefeuille aux États-Unis, et les règles concernant les liquidités s'appliqueraient aux activités commerciales effectuées dans le cadre de nos services bancaires aux États-Unis. Nous continuons d'évaluer les répercussions des règles proposées et, si celles-ci sont adoptées, il se pourrait que nous devions mettre en place une infrastructure distincte aux États-Unis afin de nous conformer à ces exigences propres aux États-Unis.

Loi Dodd-Frank – Règle Volcker

L'industrie attend toujours que les autorités fédérales de réglementation des services financiers aux États-Unis aient mis au point les règles définitives aux fins de la mise en œuvre de la règle Volcker. Les règles proposées, dans leur forme actuelle, se répercuteront sur nos activités dans les marchés financiers et sur nos activités de financement à l'échelle mondiale, car elles ont une portée extraterritoriale qui s'applique à la Banque et à chacune de ses filiales et entreprises liées. En vertu des règles proposées, certaines activités pourraient être permises dans leur forme actuelle (p. ex., des exemptions s'appliquent aux activités de prise ferme, de tenue de marché et d'atténuation/de couverture des risques), mais ces activités feront l'objet de nouvelles définitions restrictives. Les activités de négociation et de placement effectuées à l'extérieur des États-Unis pourraient être permises si elles sont effectuées conformément à certaines exemptions (p. ex., les activités jugées comme ayant été effectuées uniquement à l'extérieur des États-Unis), qui pourraient limiter les activités de gros effectuées au Canada ou ailleurs. En prévision de la publication de la règle définitive, nous poursuivons l'analyse des activités de placement, de négociation et de financement de tous nos secteurs d'activité dans le cadre des efforts déployés pour assurer notre conformité de bonne foi à la règle. À cet effet, nous évaluons nos programmes de gestion de la conformité et des risques en fonction de la règle proposée. Selon la mise en œuvre des règles définitives, les restrictions proposées relativement aux activités de négociation pour compte propre et à certaines activités de financement pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats opérationnels. Les autorités de réglementation aux États-Unis estiment que les règles définitives seront publiées d'ici la fin de 2013.

Réforme concernant les dérivés hors cote
Les réformes concernant les marchés des dérivés hors cote se poursuivent à l'échelle mondiale, et les gouvernements des pays membres du G20 mettent en œuvre leurs plans visant à transformer les régimes de fonds propres, les cadres réglementaires nationaux et les infrastructures des marchés où nous, ainsi que d'autres participants du marché, exerçons des activités. Tout comme c'est le cas pour les autres banques canadiennes, nos services bancaires de gros s'en trouveront modifiés, et certaines de ces modifications auront une incidence sur les clients et sur les revenus tirés des activités de négociation liées aux dérivés du secteur Marchés des Capitaux. À cet égard, nous avons amorcé la mise en œuvre d'un cadre visant à assurer la conformité aux nouvelles exigences obligatoires en matière de compensation et de présentation d'informations prévues par la loi Dodd-Frank et par le règlement sur l'infrastructure du marché européen, au fur et à mesure qu'elles entreront en vigueur.

Le 31 décembre 2012, nous nous sommes inscrits à titre d'opérateur de swaps aux États-Unis en vertu des exigences de la Commodity Futures Trading Commission (CFTC). Afin d'éviter l'application de doubles exigences prudentielles (et d'atténuer dans une certaine mesure les coûts de conformité et les charges opérationnelles prévus), nous collaborons avec des banques canadiennes touchées de façon analogue par ces exigences et avec les autorités canadiennes et américaines, de manière à préconiser l'application du cadre canadien. La date limite de conclusion des discussions portant sur un cadre de conformité de remplacement est le 21 décembre 2013.

Système de paiements au Canada
Le gouvernement fédéral procède actuellement à l'examen d'un certain nombre d'éléments du système de paiements au Canada, y compris la gouvernance, les paiements mobiles, les cartes de débit et de crédit, et le cadre réglementaire. Les modifications susceptibles de découler de l'examen pourraient avoir, pour la Banque, des répercussions d'ordre technologique, opérationnel et réglementaire ainsi que des répercussions sur les systèmes. Bien que cet examen soit encore à un stade peu avancé, les risques liés à la mise en œuvre de ces réformes pourraient se répercuter sur les revenus et sur les stratégies commerciales.

Loi intitulée Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA)
En 2010, le gouvernement des États-Unis a édicté une loi en vertu de laquelle les institutions financières non américaines qui exercent des activités aux États-Unis doivent fournir aux autorités fiscales américaines des informations sur les personnes des États-Unis qui détiennent des comptes financiers à l'extérieur des États-Unis, de manière à identifier les personnes qui ont recours à des comptes étrangers (non américains) pour commettre des fraudes fiscales. Les règles définitives aux fins de la mise en application de la FATCA ont été publiées le 17 janvier 2013, et leur date d'entrée en vigueur prévue est le 1er juillet 2014. Afin de faciliter la mise en œuvre de ces règles dans certains pays, le gouvernement américain a négocié des accords intergouvernementaux, et on s'attend à ce que le Canada signe un tel accord éventuellement.

Réforme de la réglementation au Royaume-Uni et en Europe
Le cadre réglementaire au Royaume-Uni et en Europe continue de faire l'objet d'une importante réforme et d'une restructuration. Au Royaume-Uni, nous continuons de surveiller les faits nouveaux découlant des recommandations faites par l'Independent Commission on Banking et approuvées par le gouvernement du Royaume-Uni, particulièrement l'exigence en vertu de laquelle les banques doivent isoler leurs services bancaires de détail de leurs services de banque d'investissement. Selon les recommandations sous leur forme actuelle, les entités au Royaume-Uni ne seraient pas tenues de se conformer aux exigences visant la séparation des services bancaires de détail et des services de banque d'investissement, pour autant qu'elles satisfassent à des seuils de minimis prescrits. En vertu du règlement sur l'infrastructure du marché européen, les sociétés doivent effectuer la compensation de certains dérivés standardisés hors cote par l'entremise de contreparties centrales, mettre en place des contrôles pour atténuer les risques liés aux transactions visant les dérivés hors cote qui ne peuvent pas faire l'objet d'une compensation, et fournir aux référentiels centraux des informations sur les contrats qui ont fait, et sur ceux qui n'ont pas fait, l'objet d'une compensation. La majorité de ces exigences ont pris effet le 15 mars 2013, et les autres exigences devraient prendre effet en 2014. L'examen de la Directive sur les marchés d'instruments financiers est une autre initiative clé qui vise à accroître la transparence des activités de négociation sur ces marchés, à protéger davantage les investisseurs et à accroître la surveillance des dérivés hors cote et des titres à revenu fixe, principalement grâce à la mise en place de nouveaux types de plateformes de négociation réglementées et à une gouvernance accrue de certaines activités de négociation. Les négociations concernant la version définitive de la Directive sur les marchés d'instruments financiers se poursuivent, et on ne s'attend pas à ce que ces directives entrent en vigueur avant 2015.

Niveaux élevés d'endettement des ménages au Canada
Les niveaux à la hausse d'endettement des ménages au Canada et les prix élevés des habitations se traduisent par une plus grande vulnérabilité à des facteurs de risque externes. L'augmentation de la dette à la consommation tient aux prix à la hausse des habitations, et des niveaux élevés d'endettement pourraient accroître l'incidence d'un choc externe sur l'économie canadienne. Lorsque les taux d'intérêt commenceront à augmenter, la capacité des consommateurs canadiens à assurer le service de leur dette s'en trouvera négativement touchée, et les consommateurs qui ont une dette à taux variable ou qui doivent bientôt renouveler leur prêt hypothécaire seront particulièrement touchés. Une hausse du taux de chômage conjuguée à des hausses des taux d'intérêt et à un ralentissement des marchés immobiliers pourraient se répercuter sur la qualité du crédit de notre portefeuille de prêts de détail. Nous gérons activement nos portefeuilles de prêts et effectuons des simulations de crise fondées sur divers scénarios. Ces simulations démontrent que la plus grande majorité des clients auxquels nous avons consenti un prêt hypothécaire sont en mesure de composer avec les hausses de taux d'intérêt prévues. Pour une analyse plus détaillée de notre portefeuille de prêts de détail, se reporter à la rubrique Risque de crédit.

Cybersécurité
En raison de notre dépendance à l'égard des technologies numériques et d'Internet aux fins de nos activités partout au monde et de l'accroissement de ces activités, nous sommes de plus en plus exposés aux risques liés à la cybersécurité. Ces incidents comprennent l'accès non autorisé à nos systèmes visant le détournement d'actifs, l'accès à des informations sensibles, la corruption de données ou des perturbations opérationnelles. Bien que nos systèmes informatiques continuent de faire l'objet de cyberattaques, nous n'avons jusqu'à présent pas composé avec une atteinte importante à la cybersécurité. Un tel événement pourrait compromettre les renseignements confidentiels nous concernant et ceux concernant nos clients et des tiers avec lesquels nous faisons affaire, et pourrait avoir des conséquences négatives, y compris des coûts de remise en état, une perte de revenus, un contrôle réglementaire accru, des litiges et l'atteinte à notre réputation. Nous continuons d'accorder une grande importance à l'amélioration des technologies, processus et pratiques en matière de cybersécurité auxquels nous avons recours pour protéger nos réseaux, nos systèmes, nos ordinateurs et nos données contre toute attaque, tout dommage ou accès non autorisé. Nous avons l'intention de continuer à surveiller activement le contexte des menaces à la cybersécurité, à procéder à un examen des meilleures pratiques, et à mettre en œuvre des contrôles supplémentaires pour atténuer ce risque.

Notre cadre de gestion du risque d'entreprise donne un aperçu du programme mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise pour cerner, évaluer, contrôler et communiquer les risques importants auxquels nous sommes exposés.

Culture à l'égard du risque

Notre culture bien établie à l'égard du risque consiste avant tout à donner le bon ton, d'abord à l'échelon du conseil d'administration et des cadres dirigeants, et ensuite à tous les secteurs d'activité et membres du personnel. Afin de renforcer notre culture bien établie à l'égard du risque, l'obligation de répondre des risques joue un rôle important aux fins de l'évaluation de la performance. Nous sommes résolus à maintenir une culture bien établie à l'égard du risque, qui repose sur la sensibilisation aux risques, sur une bonne compréhension des risques qui peuvent être pris, et sur un sens des responsabilités élevé à l'égard des risques.

Notre culture au chapitre de la déontologie, de l'intégrité et de la conformité est bien établie et elle s'appuie sur notre Code de déontologie. Ce Code traite de façon générale de diverses questions d'ordre déontologique ou juridique avec lesquelles nos employés doivent composer sur une base quotidienne. Notre Code de déontologie repose sur un certain nombre de cadres et de politiques en matière de conformité, de programmes de formation, d'outils électroniques, de documents de travail et de documents d'orientation des nouveaux employés, ainsi que sur les lignes directrices des cadres dirigeants, tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle mondiale.

Goût du risque

Notre goût du risque correspond à la nature et au montant des risques que nous sommes disposés à accepter pour atteindre nos objectifs commerciaux. Notre cadre de gestion lié à notre goût du risque comporte les quatre principales composantes suivantes :

Le cadre de gestion fournit une démarche structurée visant à :

1. Délimiter notre **capacité à prendre des risques** en établissant les contraintes réglementaires qui limitent notre capacité à accepter le risque.
2. Établir et confirmer, sur une base régulière, notre goût du risque, lequel se compose de **catalyseurs** qui représentent les objectifs commerciaux entraînant des risques que nous devons accepter pour générer les rendements financiers voulus, et les **contraintes volontaires** qui limitent les risques que nous prenons ou exercent une influence sur ceux-ci. Nos contraintes volontaires sont les suivantes :
   - maintenir la stabilité du bénéfice,
   - éviter une concentration excessive de risques,
   - maintenir une faible exposition aux événements entraînant des tensions,
   - maintenir une gestion rigoureuse du risque en matière de conformité à la réglementation et du risque opérationnel,
   - assurer une gestion rigoureuse du risque de liquidité et de financement,
   - assurer l'adéquation du capital en maintenant des ratios de capital supérieurs aux seuils fixés par les agences de notation et les organismes de réglementation,
   - maintenir une notation AA,
   - maintenir un profil de risque qui cadre avec celui du groupe mondial d'entreprises analogues.
3. Établir des **limites de risque et seuils de tolérance** afin de s'assurer que les activités entraînant la prise de risques s'alignent sur notre goût du risque.
4. Évaluer régulièrement notre **profil de risque**, à savoir les risques auxquels nous sommes exposés, par rapport à notre goût du risque, et s'assurer que les mesures appropriées sont prises avant que le profil de risque ne cesse de correspondre à notre goût du risque.

Le cadre de gestion d'entreprise lié à notre goût du risque est structuré de manière à ce qu'il puisse être appliqué à l'échelle de l'entreprise, des secteurs d'exploitation, des unités fonctionnelles et de la personne morale. Nous tenons compte du goût du risque dans nos stratégies commerciales et dans notre plan relatif au capital. Dans le cadre de la planification stratégique, nous évaluons la position de risque de chaque secteur d'exploitation afin d'obtenir un aperçu de l'incidence prévue des priorités stratégiques et des objectifs de croissance sur le profil de risque. Nous nous assurons également que la stratégie commerciale correspond au goût du risque de l'entreprise et des secteurs d'exploitation.

Principes de gestion du risque
Les principes suivants servent de lignes directrices aux fins de la gestion des risques au sein de l'entreprise :

1. **Pour maintenir un équilibre efficace entre les risques et les avantages**, nous assurons la concordance entre notre goût du risque et notre stratégie commerciale; nous diversifions les risques; nous établissons adéquatement les prix en fonction des risques; nous atténuons les risques au moyen de contrôles permettant de les détecter et de les prévenir; nous transférons les risques à des tiers.
2. **Tous les échelons de l'organisation sont responsables de la gestion du risque.** Chaque secteur d'exploitation est responsable de la gestion active des risques qu'il prend, et la Gestion des risques du Groupe et les autres unités fonctionnelles des Services de soutien généraux fournissent à cette fin des lignes directrices et assurent une surveillance.
3. **Nous basons notre processus de prise de décisions sur notre compréhension des risques** et nous procédons à une évaluation rigoureuse des risques liés aux relations, aux produits, aux transactions et aux autres activités commerciales.
4. **Nous évitons toute activité qui ne cadre pas avec nos valeurs, notre code de déontologie ou nos politiques,** ce qui nous aide à protéger notre réputation.
5. **L'attention que nous prêtons à nos clients réduit nos risques,** car elle nous permet de connaître nos clients et de nous assurer que tous les produits et toutes les transactions répondent aux besoins des clients et que ces derniers en ont une bonne compréhension.
6. Nous nous assurons que tous les échelons de l'organisation exercent des jugements et font preuve de bon sens aux fins de la gestion du risque.

Gouvernance du risque
La structure générale de gouvernance du risque ci-dessous illustre notre modèle de gouvernance, qui se compose de trois lignes de défense.

Le Conseil d'administration fournit des services de surveillance et s'acquitte de son mandat de gestion des risques principalement par l'entremise de ses comités, qui comprennent le Comité de révision et de la politique du risque, le Comité d'audit, le Comité de la gouvernance d'entreprise et des affaires publiques, et le Comité des ressources humaines. Le Conseil d'administration approuve notre goût du risque.

Le Comité de révision et de la politique du risque a pour rôle d'assurer la surveillance du programme de gestion des risques. Les activités de surveillance du Comité de révision et de la politique du risque visent à s'assurer que la fonction de gestion des risques est suffisamment indépendante des secteurs dont les activités font l'objet d'un examen par cette fonction, et que les politiques, procédures et contrôles qu'utilise la direction sont suffisants et que les risques concordent avec notre goût du risque.

Le Comité d'audit est également responsable de la surveillance dans le cadre de ses responsabilités liées à l'examen de nos contrôles internes et de l'environnement de contrôle, et il doit par ailleurs s'assurer que des politiques liées à la gestion et à l'adéquation du capital ont été mises en place et qu'elles sont efficaces. Le Comité d'audit examine régulièrement les rapports concernant les risques liés à l'environnement réglementaire et juridique, y compris les litiges importants et les questions liées à la conformité à la réglementation.

De plus, les comités du Conseil suivants ont des responsabilités bien définies aux fins de la surveillance du risque lié à la réputation :

- Le Comité de la gouvernance d'entreprise et des affaires publiques assure le suivi de l'efficacité de notre gouvernance d'entreprise, il examine les politiques et les programmes, il revoit les efforts que nous déployons pour nous assurer que notre exploitation demeure en accord avec la réglementation et les valeurs et attentes en évolution du public, et il identifie et évalue les questions d'intérêt public susceptibles d'avoir une incidence sur notre image et notre réputation et conseille la direction à cet égard.
- Le Comité des ressources humaines, en collaboration avec le Comité de révision et de la politique du risque, est conjointement responsable de notre Code de déontologie, et il assure une surveillance active de la conception et de l'exploitation de notre système de rémunération.

La haute direction est dirigée par le président et chef de la direction. Elle est responsable de notre stratégie et de sa mise à exécution et elle doit à cette fin donner le ton. La haute direction détermine notre goût du risque et le recommande au Conseil, à des fins d'approbation. Les activités de surveillance des risques de la haute direction incombent principalement au Comité de la politique de prêt. Ce comité, qui collabore avec les comités de gestion des risques composés de cadres dirigeants, est chargé de faire en sorte que notre profil de risque général cadre avec nos objectifs stratégiques et avec notre goût du risque, et qu'un processus permanent de gestion des risques approprié et efficace a été mis en œuvre.

La **première ligne de défense** est fournie par les secteurs d'exploitation et par les fonctions de soutien incorporées à ces secteurs. Les responsabilités suivantes lui incombent :

- Mise en évidence, évaluation, atténuation, contrôle et communication des risques conformément aux politiques de gestion du risque établies à l'échelle de l'entreprise;
- Concordance des stratégies commerciales et opérationnelles, de la culture de l'entreprise à l'égard du risque et du goût du risque.

La **deuxième ligne de défense** est fournie par des fonctions ayant des responsabilités indépendantes en matière de surveillance, notamment la Gestion des risques du Groupe, la Gestion globale de la conformité et d'autres fonctions de soutien. Les responsabilités suivantes lui incombent :

- Établissement des cadres et des politiques de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et prestation de conseils liés à la gestion des risques,
- Surveillance de l'efficacité des pratiques de gestion des risques de la première ligne de défense,
- Suivi relatif au niveau du risque par rapport au goût du risque établi, et préparation de rapports indépendants à ce sujet.

Le chef de la gestion des risques et la Gestion des risques du Groupe sont principalement chargés de promouvoir notre culture de gestion du risque, de surveiller notre profil de risque en fonction de notre goût du risque, d'assurer le maintien du programme mis en place à l'échelle de l'entreprise pour cerner, évaluer, contrôler et communiquer les risques importants avec lesquels nous devons composer. Le chef de la conformité à la réglementation et la Gestion globale de la conformité assurent la surveillance de nos politiques et de nos processus élaborés afin d'atténuer et de gérer le risque au chapitre de la conformité à la réglementation. La Trésorerie générale gère et surveille notre position de capital, notre risque de taux d'intérêt structural et notre risque de liquidité et de financement.

La **troisième ligne de défense** est principalement fournie par la fonction d'audit interne. Elle fournit à la haute direction et au Conseil d'administration une assurance indépendante quant à l'efficacité des politiques, processus et pratiques de gestion des risques à tous les échelons de l'entreprise.

Les rôles que jouent les diverses parties prenantes dans le cadre de notre programme de gestion du risque d'entreprise sont décrits plus en détail dans l'analyse des risques présentée ci-après.

Évaluation des risques

Notre capacité à évaluer les risques est une composante clé de nos processus de gestion du risque et du capital à l'échelle de l'entreprise. Certaines méthodes d'évaluation s'appliquent à divers types de risques, tandis que certaines autres ne s'appliquent qu'à un seul type de risque. Bien que l'évaluation quantitative des risques soit importante, nous nous appuyons également sur des facteurs qualitatifs. Nos modèles et techniques d'évaluation font continuellement l'objet d'évaluations indépendantes afin de déterminer leur pertinence et leur fiabilité. Dans le cas des types de risques difficiles à quantifier, nous accordons une plus grande importance aux facteurs de risque qualitatifs et à l'évaluation des activités afin d'évaluer le niveau de risque général et de nous assurer qu'il s'aligne sur notre goût du risque.

Quantification des pertes prévues

Les pertes prévues représentent les pertes auxquelles la conduite des affaires normales est susceptible de donner lieu dans une période de temps donnée selon les prévisions statistiques. En ce qui concerne le risque de crédit, les principaux paramètres utilisés pour évaluer les risques liés aux pertes prévues sont la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance. En ce qui concerne le risque de marché, nous utilisons une technique statistique, soit la valeur à risque, pour évaluer les pertes dans des conditions de marché normales.

Quantification des pertes imprévues

Les pertes imprévues représentent une estimation statistique de l'excédent des pertes réelles sur les pertes prévues pour un horizon donné, évalué en fonction d'un niveau de confiance précis. Nous utilisons du capital pour neutraliser toute perte imprévue. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Simulation de crise

La simulation de crise sert à examiner l'incidence possible des variations des catalyseurs de risque qui correspondent à des événements défavorables exceptionnels mais plausibles, et elle constitue un élément important de notre cadre de gestion des risques. Les résultats des simulations de crise servent à :

- surveiller notre profil de risque en fonction de notre goût du risque;
- établir des limites;
- mettre en évidence les principaux risques et les variations possibles de nos niveaux de capital et de notre situation financière;
- accroître notre compréhension des mesures d'atténuation qui peuvent être utilisées pour composer avec des événements défavorables;
- évaluer l'adéquation de nos niveaux de capital cibles.

Les simulations de crise que nous effectuons à l'échelle de l'entreprise servent à évaluer les principales répercussions des risques auxquels nous sommes exposés et des variations du bénéfice sur le bilan, sur le compte de résultat et sur le capital. Les comités de gestion des risques composés de cadres dirigeants, le Comité de la politique de prêts et le conseil d'administration utilisent les résultats obtenus afin de comprendre nos catalyseurs de performance en période de tensions et pour examiner les ratios de capital en période de tensions en fonction des contraintes réglementaires et des objectifs internes. De plus, les résultats sont pris en compte de façon explicite dans notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes et dans notre processus de planification du capital.

Nous évaluons annuellement un certain nombre de scénarios de crise à l'échelle de l'entreprise ayant un horizon pluriannuel et des degrés de gravité divers. Notre conseil d'administration approuve les scénarios recommandés, et la Gestion des risques du Groupe dirige le processus d'évaluation des scénarios. Les résultats au sein de l'entreprise sont intégrés afin d'obtenir un aperçu des répercussions à l'échelle de l'entreprise, processus qui fait appel à des experts de la Gestion des risques du Groupe et des fonctions Trésorerie générale, Finances et Économie. Les récents scénarios évalués ont notamment porté sur de graves récessions, sur une flambée des prix de l'énergie et sur des catastrophes naturelles.

Les simulations de crise s'appliquant à des types de risques précis tels que le risque de marché, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt structural, le risque de crédit lié aux prêts de détail et de gros, le risque opérationnel et le risque d'assurance complètent nos simulations de crise à l'échelle de l'entreprise. Les résultats obtenus peuvent être utilisés dans le cadre de divers processus nécessitant la prise de décisions, y compris l'établissement des limites de risque, la composition des portefeuilles ou les stratégies de mise en œuvre des opérations. Pour des renseignements plus détaillés sur certains de ces programmes, se reporter aux rubriques Risque de marché et Gestion des liquidités et du financement.

Nous avons périodiquement recours à des simulations de crise ad hoc afin de guider la prise de décisions liées à la planification des activités et à la gestion des risques d'un secteur d'activité ou d'un portefeuille donné. En plus de notre programme interne de simulations de crise, nous participons à un certain nombre de simulations de crise exigées par les autorités de réglementation, tant sur une base consolidée que par succursale.

Validation des modèles d'évaluation

Nous utilisons couramment des modèles à des fins diverses, notamment en ce qui concerne la validation des produits financiers ainsi que l'évaluation et la gestion des différents types de risques. Les modèles sont validés par des membres du personnel qualifiés qui sont suffisamment indépendants des processus de conception et d'élaboration des modèles, ou par des tiers autorisés. Le processus de validation des modèles constitue un examen indépendant exhaustif d'un modèle, qui permet de vérifier l'applicabilité des fondements logiques sur lesquels reposent le modèle, les hypothèses et les fondements théoriques, ainsi que la pertinence des sources de données d'entrées, et qui fournit une interprétation des résultats tirés du modèle et de l'utilisation stratégique des données obtenues. En examinant et en évaluant les hypothèses sur lesquelles reposent un modèle et ses limitations, les processus initiaux et permanents de validation des modèles permettent de s'assurer que les modèles tiennent compte des faits nouveaux concernant les marchés et des tendances au sein de l'industrie. Notre processus de validation des modèles est conçu afin de nous assurer que tous les facteurs de risque sous-jacents sont cernés et atténués avec succès.

Contrôle du risque

Nous avons recours à un processus exhaustif de contrôle du risque à l'appui de notre démarche de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Le processus de contrôle repose sur le cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise et sur les cadres de gestion propres à chaque risque. Ces cadres établissent les fondements en vue de l'élaboration et de la communication de politiques, de la mise en œuvre de processus officiels d'examen et d'approbation des risques, ainsi que de l'établissement des pouvoirs délégués et des limites de risque fixées. La mise en œuvre de contrôles du risque solides nous permet d'optimiser le rapport risque-rendement de chaque portefeuille et de chaque opération.

Nos cadres et politiques de gestion du risque sont structurés selon les cinq niveaux suivants :

Niveau 1 : Cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise : ce cadre donne un aperçu du programme mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise pour cerner, évaluer, contrôler et communiquer les risques importants auxquels nous sommes exposés. Le cadre de gestion lié à notre goût du risque étaye ce cadre.

Niveau 2 : Cadres de gestion propres à chaque risque : ces cadres de gestion individuels exposent plus en détail chaque type de risque, ainsi que les méthodes utilisées pour cerner et évaluer les risques, pour assurer leur suivi et pour présenter de l'information à leur sujet, de même que les principales politiques et les principaux rôles et responsabilités.

Niveau 3 : Politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise : ces politiques constituent des critères minimaux en vertu desquels nos secteurs d'exploitation et nos employés doivent exercer leurs activités.

Niveau 4 : Politiques de gestion des risques multiples à l'échelle de l'entreprise : ces politiques régissent les activités telles que l'examen et l'approbation des risques liés à un produit, les simulations de crise, les limites de risque, les pouvoirs d'approbation des risques et la gestion des risques liés aux modèles.

Niveau 5 : Politiques et procédures propres aux secteurs d'exploitation et aux Services de soutien généraux : ces politiques et ces procédures sont élaborées afin de gérer les risques qui sont propres à leurs activités.

Processus d'examen et d'approbation des risques

Les processus d'examen et d'approbation des risques sont élaborés par la Gestion des risques du Groupe, en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité du risque visé. En règle générale, dans le cadre du processus, une personne, un groupe ou un comité indépendant procède à l'examen officiel des risques et approuve ceux-ci. Les responsabilités au chapitre de l'approbation sont régies par les pouvoirs délégués, selon les catégories suivantes : opérations, prêts structurés, projets et initiatives, et nouveaux produits et services.

Pouvoirs et limites

Le Comité de gestion des risques du Conseil d'administration délègue les pouvoirs liés à l'établissement de limites concernant le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'assurance au président et chef de la direction et au chef de la gestion des risques. En vertu des pouvoirs qui leur sont délégués, ces dirigeants peuvent approuver les limites d'exposition aux risques à l'échelle individuelle et pour chaque secteur géographique (pays et région) et secteur d'activité qui s'inscrivent dans des paramètres définis afin de gérer le risque de concentration, établir des limites en matière de prise ferme et de placements pour ce qui est des activités de négociation et des services de banque d'investissement, et établir des seuils de tolérance à l'égard du risque de marché.

Le Conseil d'administration délègue également les pouvoirs liés au risque de liquidité au président et chef de la direction, au chef de l'administration et chef des finances et au chef de la gestion des risques. Ces pouvoirs constituent un contrôle clé visant à s'assurer que des sources fiables et rentables de liquidités ou d'équivalents de liquidités sont disponibles pour satisfaire à nos engagements actuels et possibles.

Communication de l'information

Le processus de suivi et la communication des risques à l'échelle de l'entreprise constituent des composantes cruciales de notre programme général de gestion du risque et ils étayent la capacité des hauts dirigeants et du Conseil d'administration à assumer efficacement leurs responsabilités en matière de gestion et de surveillance des risques. Chaque trimestre, les cadres dirigeants et le Conseil d'administration

reçoivent le rapport sur les risques du Groupe, qui comporte un examen détaillé de notre profil de risque par rapport à notre goût du risque et porte sur divers risques avec lesquels nous devons composer et qui contient une analyse des questions et tendances connexes. Outre les rapports sur la surveillance régulière des risques, d'autres rapports concernant les risques émergents ou les variations importantes de notre niveau de risque sont présentés aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration à des fins de discussion.

Risques relatifs au contexte dans lequel nous exerçons nos activités

Dans l'exercice de nos activités, nous sommes exposés à divers risques. Le tableau qui suit donne un aperçu général des risques liés à nos secteurs d'exploitation. Nous avons utilisé le capital de risque (soit le capital économique moins le capital attribué au goodwill et aux immobilisations incorporelles) pour illustrer l'importance relative des risques liés à chacun de nos secteurs d'exploitation. La distribution du capital de risque reflète la nature diversifiée de nos activités.

Le risque le plus important lié au secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises est le risque de crédit, et ce risque a principalement trait aux services financiers aux particuliers et aux entreprises et aux transactions sur cartes de crédit. Les principaux risques liés au secteur Gestion de patrimoine, qui fournit des services aux clients institutionnels et aux particuliers, sont le risque opérationnel et le risque de crédit. Les risques liés au secteur Assurances ont principalement trait aux assurances vie, maladie, habitation et automobile, et ce secteur est également exposé au risque de marché et au risque opérationnel. Le risque le plus important lié au secteur Services aux investisseurs et trésorerie est le risque de crédit, et ce secteur est également exposé au risque de marché et au risque opérationnel. Le risque le plus important lié au secteur Marchés des Capitaux est le risque de crédit, et ce secteur est aussi exposé au risque de marché.

(1) Les autres risques comprennent l'attribution du capital réglementaire, le risque commercial et le risque lié aux immobilisations corporelles.

Le texte grisé et les tableaux suivis d'un astérisque (*) qui figurent dans la section du rapport de gestion qui suit présentent les informations sur les risques de crédit et de marché et sur les risques de liquidité et de financement que nous avons fournies conformément à *IFRS 7*, *Instruments financiers : informations à fournir*, ainsi qu'une analyse portant sur la façon dont nous évaluons nos risques ainsi que sur les objectifs, politiques et méthodes qui servent à gérer ces risques. Par conséquent, ce texte et ces tableaux grisés font partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité possible ou la réticence d'un débiteur à s'acquitter de ses obligations contractuelles. Le risque de crédit peut être direct et découler du risque de défaillance d'un débiteur principal (p. ex., émetteur, débiteur, contrepartie, emprunteur ou titulaire de police) ou indirect et associé à un débiteur secondaire (p. ex., garant ou réassureur).

Si nous ne réussissons pas à gérer efficacement le risque de crédit lié à tous nos produits, services et activités, cela pourrait avoir une incidence directe et immédiate significative sur nos résultats et notre réputation.

Afin d'assurer un équilibre entre les risques et le rendement :

- nous nous assurons que la qualité du crédit n'est pas compromise aux fins de notre croissance;
- nous diversifions les risques de crédit liés aux transactions, aux relations d'affaires et aux portefeuilles;
- nous utilisons des systèmes ou d'autres méthodes d'évaluation du risque de crédit approuvées, des politiques et des outils aux fins de l'établissement des cotes de crédit;
- nous établissons nos prix en fonction des risques de crédit pris en charge;
- nous appliquons une démarche uniforme aux fins de l'évaluation des risques de crédit auxquels nous sommes exposés;
- nous atténuons le risque de crédit au moyen de contrôles préventifs et de contrôles de détection;
- nous transférons les risques de crédit à des tiers, le cas échéant, au moyen de techniques d'atténuation des risques approuvées, notamment des opérations de couverture et des assurances;
- nous avons recours à un processus permanent de suivi et d'administration du risque de crédit.

Mesure du risque

Nous quantifions le risque de crédit, tant en ce qui concerne les risques liés aux débiteurs individuels que ceux liés aux portefeuilles, afin de gérer les pertes sur créances prévues et de réduire les pertes imprévues en vue de limiter la volatilité des résultats.

Nous avons recours à divers processus d'évaluation des risques pour nos portefeuilles de prêts de gros et de prêts de détail. Le portefeuille de prêts de gros comprend des prêts aux entreprises, aux organismes souverains, aux entités du secteur public, aux banques et autres institutions financières, et de certains prêts aux particuliers et aux petites entreprises gérés individuellement. Le portefeuille de prêts de détail se compose des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux petites entreprises gérés collectivement. Les systèmes d'établissement de cotes de crédit ont été élaborés afin d'évaluer et de quantifier les risques liés aux activités de prêt d'une manière précise et uniforme.

Deux approches peuvent principalement être utilisées pour la mesure du risque de crédit et l'établissement du capital réglementaire : l'approche des notations internes et l'approche standardisée. Nous utilisons l'approche des notations internes pour la plupart de nos risques de crédit.

Le capital économique, qui correspond à notre propre quantification du risque, est couramment utilisé pour évaluer le rendement, pour établir les limites et pour déterminer l'adéquation des fonds propres internes.

Les principaux paramètres utilisés pour évaluer notre risque de crédit lié au capital réglementaire et au capital économique sont les suivants :

- Probabilité de défaillance : pourcentage estimatif qui représente la probabilité qu'un cas de défaillance par un débiteur se produise dans un délai de un an lorsqu'une cote donnée a été attribuée ou qu'un portefeuille d'expositions existe.
- Risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance : montant prévu dû par un débiteur au moment de la défaillance.
- Perte en cas de défaillance : pourcentage estimatif du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance que nous ne nous attendons pas à recouvrer au cours des processus de perception et de recouvrement.

Ces paramètres sont fondés sur l'expérience historique des systèmes internes d'établissement des cotes de crédit conformément aux normes de supervision, et ils sont validés par des experts indépendants et mis à jour régulièrement.

En vertu de l'approche standardisée, qui est utilisée principalement pour les Services aux investisseurs et nos activités bancaires dans les Antilles et aux États-Unis, les facteurs de pondération des risques prescrits par le BSIF servent à calculer les actifs pondérés en fonction des risques relativement au risque de crédit.

Portefeuille de prêts de gros

En ce qui concerne les prêts de gros, le système d'établissement de cotes de crédit sert à évaluer les risques liés à nos activités de prêt.

Une cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur est attribuée à chaque débiteur; cette cote reflète notre évaluation de la qualité du crédit du débiteur. Une probabilité de défaillance est établie pour chaque cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur. La cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur classe le risque de défaillance d'un débiteur et correspond à notre évaluation de la capacité et de la volonté du débiteur de satisfaire à ses obligations contractuelles dans les délais fixés, sur un horizon de trois ans. L'attribution des cotes d'évaluation du risque lié à l'emprunteur se fonde sur une évaluation du risque commercial et du risque financier liés au débiteur au moyen d'une analyse fondamentale de leur solvabilité. L'établissement de la probabilité de défaillance liée à chaque cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur se fonde principalement sur les données historiques internes en matière de défaillance depuis la fin des années 1990 et, lorsque cela s'avère nécessaire, sur des données externes. L'estimation de la probabilité de défaillance est conçue de manière à constituer une représentation prudente de notre expérience au cours d'un cycle économique comprenant des périodes de tensions ou un ralentissement de l'économie.

Notre système d'établissement de cotes de crédit est semblable à celui utilisé par les agences de notation externes. Le tableau suivant illustre ce système de notation interne, lequel se base sur 22 points, et il fournit une comparaison par rapport aux notations attribuées par les agences externes.

Cotes de crédit internes* **Tableau 38**

Cotes	Standard & Poor's (S&P)	Moody's Investor Service (Moody's)	Description
1	AAA	Aaa	De première qualité
2	AA+	Aa1	
3	AA	Aa2	
4	AA-	Aa3	
5	A+	A1	
6	A	A2	
7	A-	A3	
8	BBB+	Baa1	
9	BBB	Baa2	
10	BBB-	Baa3	
11	BB+	Ba1	De qualité inférieure
12	BB	Ba2	
13	BB-	Ba3	
14	B+	B1	
15	B	B2	
16	B-	B3	
17	CCC+	Caa1	
18	CCC	Caa2	
19	CCC-	Caa3	
20	CC	Ca	
21	D	C	Prêts douteux
22	Faillite	Faillite	

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Un taux de perte en cas de défaillance est établi pour chaque facilité de crédit. Les taux de perte en cas de défaillance se fondent en grande partie sur des facteurs qui influeront sur l'étendue des pertes advenant le cas où le débiteur manquerait à ses engagements de paiement, et ils comprennent le rang des prêts, les garanties additionnelles et le secteur dans lequel le débiteur exerce ses activités. Les taux estimatifs de perte en cas de défaillance se fondent principalement sur l'historique des pertes depuis la fin des années 1990. Lorsque nous disposons de données internes limitées concernant les pertes, nous tenons aussi compte de données externes aux fins de notre estimation. Les taux de perte en cas de défaillance sont estimés de manière à refléter les conditions qui pourraient prévaloir en période de ralentissement économique, un principe de prudence étant appliqué pour refléter les limites des données et les jugements formulés dans le cadre du processus d'estimation.

Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance est estimé en fonction du risque actuel lié au débiteur et de toute variation future possible de ce risque en raison de facteurs tels que la nature de l'engagement de crédit et le type de débiteur. Comme c'est le cas pour la perte en cas de défaillance, les taux sont estimés de manière à refléter des conditions liées à un ralentissement, et un principe de prudence est appliqué pour refléter l'incertitude relative aux données et aux modèles. Les estimations sont fondées sur des données internes qui remontent à la fin des années 1990.

Les estimations de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance sont annuellement mises à jour et ensuite validées et soumises à des contrôles ex post par une équipe indépendante au sein de la Banque. L'équipe responsable des estimations effectue également une surveillance et des contrôles ex post trimestriels. Ces cotes et ces évaluations des risques servent à déterminer le montant des pertes prévues et imprévues, ainsi que le montant du capital économique et du capital réglementaire. Elles servent aussi aux fins de l'établissement des plafonds de risque, de la gestion des portefeuilles et de l'établissement des prix des produits.

Portefeuille de prêts de détail

L'évaluation du crédit par cote constitue le principal système d'établissement de notation utilisé pour évaluer les risques liés au débiteur et à la transaction dans le cas des prêts de détail. Nous utilisons cette évaluation, de même que nos stratégies aux fins de la prise de décisions, dans le cas des nouveaux clients (évaluation par cote des nouveaux clients) ainsi qu'aux fins de la gestion des comptes des clients existants (évaluation du comportement par cote).

Les critères utilisés pour établir les blocs d'expositions servant à quantifier les risques comprennent la cote de comportement, le type de produit (prêt hypothécaire, prêt sur cartes de crédit, marge de crédit et prêt remboursable par versements), le type de garantie (biens meubles, actifs liquides et biens immobiliers), le ratio prêt-valeur ainsi que la situation de défaillance (prêt productif, en retard, en

défaillance) liée au risque. Nous procédons à un suivi régulier et à des ajustements périodiques afin de nous assurer que ce processus donne lieu à une différenciation des risques utile. Nous transférons les expositions d'un bloc à l'autre pour évaluer la qualité du crédit.

Les blocs sont également évalués selon les paramètres utilisés pour évaluer le risque de crédit (la probabilité de défaillance et le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance) et ils tiennent compte des caractéristiques de l'emprunteur et de la transaction, notamment l'évaluation du comportement par cote, le type de produit et la situation de défaillance. La perte en cas de défaillance fait l'objet d'un examen et d'une nouvelle estimation sur une base annuelle en vertu de l'approche des notations internes prévue par l'accord de Bâle III. L'estimation est basée sur des facteurs propres à la transaction, notamment les types de produits, le ratio prêt-valeur et les types de garanties. L'établissement de la perte en cas de défaillance se fonde sur des pertes économiques historiques couvrant une période de plus de dix ans ainsi que sur le niveau de granularité le plus élevé et sur une marge de prudence suffisante. Les paramètres sont validés et font l'objet de contrôles ex post par une équipe indépendante au sein de la banque.

Le tableau suivant illustre les taux de probabilité qu'une défaillance se produise et les niveaux de risque connexes :

Cotes de crédit internes* **Tableau 39**

Taux de probabilité	Description
0 % – 1,0 %	Faible risque
1,1 % – 6,4 %	Risque moyen
6,5 % – 99,99 %	Risque élevé
100,00%	Prêts douteux/défaillances

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Contrôle du risque

Le Conseil d'administration et ses comités, la haute direction, le Comité de la politique de prêt et les autres comités de gestion des risques composés de cadres dirigeants collaborent afin de s'assurer qu'un cadre de gestion du risque de crédit et des politiques, processus et procédures connexes ont été mis en place pour gérer le risque de crédit, et ils approuvent les limites liées au risque de crédit. Des rapports sont fournis au Conseil d'administration, au Comité de la politique de prêt et aux cadres dirigeants afin de les tenir informés de notre profil de risque, y compris les informations sur les tendances, les principaux problèmes liés au risque de crédit et les variations de nos expositions, afin de faire en sorte que des mesures appropriées soient prises, le cas échéant. Nos politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise établissent les exigences minimales aux fins de la gestion du risque de crédit et tiennent compte de divers contextes liés aux emprunteurs, aux transactions et à la gestion de portefeuilles.

Nos politiques en matière de crédit font partie intégrante de notre cadre de gestion du risque de crédit, elles établissent les exigences minimales aux fins de la gestion du risque de crédit et se définissent comme suit :

Évaluation du risque de crédit

- Utilisation obligatoire de systèmes aux fins des analyses de l'évaluation des risques ainsi que de cotes de crédit.
- Établissement de critères uniformes d'évaluation du risque de crédit.
- Établissement d'exigences standards liées au contenu dans les documents de demande de crédit.

Atténuation du risque de crédit

Montages financiers

- Des politiques et procédures précises en matière de gestion du risque de crédit servent à établir les exigences relatives à la structuration des transactions. Les facteurs d'atténuation des risques comprennent le recours à des garanties, à des créances de premier rang, à des exigences prêt-valeur et à des clauses restrictives. Des lignes directrices propres à chaque produit décrivent les montages adéquats des produits et les critères relatifs aux clients et aux garants. Les tiers garants avec qui nous faisons affaire sont principalement des organismes commandités par des organismes souverains.

Biens donnés en garantie

- Nous exigeons souvent des débiteurs qu'ils donnent des biens en gage à titre de garantie lorsque nous leur accordons un prêt. La mesure dans laquelle les biens donnés en garantie atténuent les risques dépend de la valeur, du type et de la qualité desdits biens. Les exigences précises liées à l'évaluation et à la gestion des biens donnés en garantie sont documentées dans nos politiques de gestion du risque de crédit.

Dérivés de crédit

- Les dérivés de crédit servent à atténuer la concentration des risques liés à un secteur d'activité et le risque lié à une seule entreprise. Pour une description plus détaillée des types de dérivés de crédit auxquels nous avons recours et de la façon dont nous gérons le risque de crédit connexe, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Approbation des produits

- Les propositions pour des produits et services de crédit font l'objet d'un examen approfondi et sont approuvées conformément à un cadre d'évaluation des risques.

Gestion des portefeuilles de crédit

- Les plafonds servent à nous assurer que notre portefeuille est bien diversifié, qu'il permet de gérer la concentration du risque et qu'il s'aligne sur notre goût du risque. Les plafonds font l'objet d'un examen régulier qui tient compte du contexte général et de la conjoncture économique ainsi que du contexte financier et du contexte réglementaire.
- Nous établissons des plafonds relativement aux risques de crédit suivants : le risque lié à une seule entreprise (capital notionnel et capital économique), le risque de prise ferme, le risque lié à un secteur géographique (pays et région), le risque lié à un secteur d'activité (capital notionnel et capital économique) et le risque lié aux produits et aux portefeuilles, lorsque c'est nécessaire.

Risque de crédit brut

Le risque de crédit brut auquel nous sommes exposés est calculé en fonction des définitions présentées dans l'accord de Bâle II et dans l'accord de Bâle III. En vertu de cette méthode, le risque est calculé compte non tenu de tout bien donné en garantie, mais compte tenu d'une estimation des variations futures possibles de ce risque de crédit. Le risque de crédit brut est classé dans les risques liés aux prêts et autres risques ainsi que dans les risques liés aux activités de négociation.

Les risques liés aux prêts et les autres risques comprennent :

- Les prêts et acceptations en cours, les engagements inutilisés ainsi que les autres risques incluant les passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, les titres d'emprunt disponibles à la vente et les dépôts auprès d'institutions financières. Les engagements inutilisés représentent une estimation du montant contractuel susceptible d'être utilisé advenant un cas de défaillance par un débiteur.

Les risques liés aux activités de négociation comprennent :

- Les transactions de mise en pension de titres, lesquelles incluent des conventions de rachat et des conventions de revente, ainsi que des emprunts et prêts de titres. En ce qui concerne les transactions de mise en pension de titres, le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant du financement initial des titres, compte non tenu des biens donnés en garantie.
- Le risque brut auquel nous sommes exposés à l'égard des dérivés représente le montant de l'équivalent-crédit, qui est défini par le BSIF comme la somme du coût de remplacement et du montant au titre du risque de crédit éventuel.

Risque de crédit (compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts) par portefeuille et par secteur, montant brut* — Tableau 40

	Au											
	31 octobre 2013						31 octobre 2012					
	Risques liés aux prêts et autres risques			**Risques liés aux activités de négociation**			Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation		
	Prêts et acceptations						Prêts et acceptations					
(en millions de dollars canadiens)	**En cours**	**Engagements inutilisés**	**Autres (1)**	**Mise en pension de titres**	**Dérivés (2)**	**Risque total (3)**	En cours	Engagements inutilisés	Autres (1)	Mise en pension de titres	Dérivés (2)	Risque total (3)
Prêts hypothécaires résidentiels	**209 238 $**	**– $**	**– $**	**– $**	**– $**	**209 238 $**	198 324 $	– $	– $	– $	– $	198 324 $
Prêts aux particuliers	**94 311**	**77 463**	**32**	**–**	**–**	**171 806**	86 697	70 274	39	–	–	157 010
Prêts sur cartes de crédit	**14 142**	**20 347**	**–**	**–**	**–**	**34 489**	13 661	18 036	–	–	–	31 697
Prêts aux petites entreprises (4)	**3 987**	**4 043**	**41**	**–**	**–**	**8 071**	2 503	3 933	40	–	–	6 476
Prêts de détail	**321 678 $**	**101 853 $**	**73 $**	**– $**	**– $**	**423 604 $**	301 185 $	92 243 $	79 $	– $	– $	393 507 $
Prêts aux entreprises (4)												
Exploitations agricoles	**5 441 $**	**630 $**	**51 $**	**– $**	**30 $**	**6 152 $**	5 202 $	659 $	29 $	– $	29 $	5 919 $
Industrie automobile	**6 167**	**3 602**	**255**	**–**	**451**	**10 475**	3 585	3 219	240	–	546	7 590
Biens de consommation	**6 230**	**5 786**	**509**	**–**	**142**	**12 667**	5 432	3 510	467	–	224	9 633
Énergie	**8 906**	**19 843**	**3 140**	**–**	**2 047**	**33 936**	8 802	17 229	2 762	29	1 598	30 420
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	**4 903**	**8 529**	**13 374**	**134 290**	**18 368**	**179 464**	3 895	6 954	11 149	124 925	6 051	152 974
Industrie forestière	**893**	**434**	**104**	**–**	**15**	**1 446**	811	398	97	–	11	1 317
Produits industriels	**4 038**	**3 656**	**384**	**–**	**266**	**8 344**	3 938	2 727	292	–	197	7 154
Mines et métaux	**1 074**	**2 648**	**807**	**–**	**158**	**4 687**	965	2 630	681	91	113	4 480
Secteur immobilier et secteurs connexes	**24 413**	**5 461**	**1 487**	**7**	**295**	**31 663**	20 650	4 531	1 366	–	337	26 884
Technologie et médias	**4 006**	**6 883**	**500**	**3**	**620**	**12 012**	4 203	4 922	242	2	359	9 728
Transport et environnement	**5 593**	**3 032**	**1 574**	**–**	**564**	**10 763**	5 221	2 515	1 069	–	976	9 781
Autres	**21 520**	**9 989**	**9 060**	**2 202**	**14 537**	**57 308**	20 554	8 575	7 783	25 807	3 964	66 683
Organismes souverains (4), (5)	**4 396**	**5 527**	**34 789**	**27 193**	**8 319**	**80 224**	4 193	5 026	36 239	20 130	7 868	73 456
Banques (4)	**1 320**	**270**	**67 007**	**87 953**	**21 243**	**177 793**	990	406	66 878	85 164	21 868	175 306
Prêts de gros	**98 900 $**	**76 290 $**	**133 041 $**	**251 648 $**	**67 055 $**	**626 934 $**	88 441 $	63 301 $	129 294 $	256 148 $	44 141 $	581 325 $
Risque total	**420 578 $**	**178 143 $**	**133 114 $**	**251 648 $**	**67 055 $**	**1 050 538 $**	389 626 $	155 544 $	129 373 $	256 148 $	44 141 $	974 832 $

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

(1) Tient compte des passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, les titres d'emprunt disponibles à la vente et les dépôts auprès d'institutions financières.

(2) Montant en équivalent-crédit, compte tenu des accords généraux de compensation.

(3) Le risque de crédit brut est présenté compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts. Les risques liés aux catégories d'actifs Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles et Autres expositions sur la clientèle de détail prévues par l'accord de Bâle III (2013) et par l'accord de Bâle II (2012) sont en grande partie inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers et aux prêts sur cartes de crédit, tandis que les risques liés aux marges de crédit sur valeur nette sont inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers.

(4) Se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2013 pour obtenir la définition de ces termes.

(5) Les données liées aux organismes souverains au 31 octobre 2012 ont été retraitées précédemment afin de tenir compte de dépôts auprès d'une banque centrale, qui n'étaient pas pris en compte auparavant dans le risque auquel nous sommes exposés.

2013 par rapport à 2012

Le risque de crédit brut total auquel nous sommes exposés a augmenté de 76 milliards de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la hausse enregistrée relativement aux prêts en cours, aux engagements de prêt inutilisés et aux dérivés.

Les risques liés aux prêts de détail ont augmenté de 30 milliards de dollars, ou 8 %, résultat qui s'explique en grande partie par la solide croissance des volumes de produits de financement sur valeur nette au Canada, laquelle reflète le maintien de faibles taux d'intérêt et notre acquisition d'Ally Canada.

Le risque de crédit lié aux prêts de gros a augmenté de 46 milliards de dollars, ou 8 %, en raison principalement de l'augmentation des prêts en cours et des engagements inutilisés découlant de l'accroissement des prêts aux grandes entreprises, ainsi que de l'augmentation des dérivés. L'augmentation des dérivés s'explique par la mise en œuvre de l'accord de Bâle III, qui prévoit maintenant l'utilisation des risques liés aux dérivés négociés en Bourse et aux dérivés auprès de contreparties de compensation centrales dans le calcul du risque total. Le taux d'utilisation des prêts de gros s'est établi à 37 %, soit un taux inchangé par rapport à l'exercice précédent.

Risque de crédit brut (compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts) par région* — **Tableau 41**

	Au											
	31 octobre 2013						31 octobre 2012					
	Risques liés aux prêts et autres risques			**Risques liés aux activités de négociation**			Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation		
	Prêts et acceptations						Prêts et acceptations					
(en millions de dollars canadiens)	**En cours**	**Engagements inutilisés**	**Autres transactions**	**Mise en pension de titres**	**Dérivés** (1)	**Risque total** (2)	En cours	Engagements inutilisés	Autres transactions	Mise en pension de titres	Dérivés (1)	Risque total (2)
Canada	**373 530 $**	**129 632 $**	**58 048 $**	**55 394 $**	**23 619 $**	**640 223 $**	346 834 $	117 797 $	55 548 $	81 691 $	9 820 $	611 690 $
États-Unis	**23 177**	**35 633**	**20 811**	**120 482**	**11 829**	**211 932**	20 219	28 172	19 088	92 056	10 157	169 692
Europe (3)	**11 471**	**10 200**	**39 111**	**55 928**	**27 215**	**143 925**	10 679	7 705	39 357	65 329	19 941	143 011
Autres pays	**12 400**	**2 678**	**15 144**	**19 844**	**4 392**	**54 458**	11 894	1 870	15 380	17 072	4 223	50 439
Risque total (4)	**420 578 $**	**178 143 $**	**133 114 $**	**251 648 $**	**67 055 $**	**1 050 538 $**	389 626 $	155 544 $	129 373 $	256 148 $	44 141 $	974 832 $

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2013.
(1) Montant en équivalent-crédit, compte tenu des accords généraux de compensation.
(2) Le risque de crédit brut est présenté compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts.
(3) Les données liées à l'Europe au 31 octobre 2012 ont été retraitées précédemment afin de tenir compte des dépôts auprès d'une banque centrale, qui n'étaient auparavant pas pris en compte dans le risque auquel nous sommes exposés.
(4) Le profil géographique est basé sur le pays de résidence.

2013 par rapport à 2012

La composition géographique du risque de crédit brut auquel nous sommes exposés n'a pas varié de façon importante par rapport à l'exercice précédent au Canada, aux États-Unis, en Europe et dans les autres pays, et elle s'est établie à 61 %, à 20 %, à 14 % et à 5 %, respectivement, à la fin de l'exercice. La croissance des prêts aux États-Unis est attribuable aux efforts continus pour renforcer nos activités de gros dans ce marché.

Prêts et acceptations en cours et engagements inutilisés* (1), (2) — **Tableau 42**

	Au									
	31 octobre 2013					31 octobre 2012				
(en millions de dollars canadiens)	**Risque faible**	**Risque moyen**	**Risque élevé**	**Prêts douteux**	**Total**	Risque faible	Risque moyen	Risque élevé	Prêts douteux	Total
Prêts de détail (3)										
Prêts hypothécaires résidentiels	**178 353 $**	**24 011 $**	**6 183 $**	**691 $**	**209 238 $**	166 217 $	24 772 $	6 661 $	674 $	198 324 $
Prêts aux particuliers	**143 747**	**23 890**	**3 774**	**363**	**171 774**	133 711	19 418	3 569	273	156 971
Prêts sur cartes de crédit	**25 429**	**7 907**	**1 153**	**–**	**34 489**	24 022	6 592	1 083	–	31 697
Prêts aux petites entreprises	**4 567**	**2 214**	**1 212**	**37**	**8 030**	3 201	2 201	1 001	33	6 436
	352 096 $	**58 022 $**	**12 322 $**	**1 091 $**	**423 531 $**	327 151 $	52 983 $	12 314 $	980 $	393 428 $

	Au							
	31 octobre 2013				31 octobre 2012			
(en millions de dollars canadiens)	De première qualité	De qualité inférieure	Prêts douteux	Total	De première qualité	De qualité inférieure	Prêts douteux	Total
Prêts de gros (4)								
Prêts aux entreprises	73 865 $	88 705 $	1 107 $	163 677 $	65 781 $	74 078 $	1 268 $	141 127 $
Organismes souverains	9 582	341	–	9 923	9 021	198	–	9 219
Banques	1 387	200	3	1 590	1 255	139	2	1 396
	84 834 $	89 246 $	1 110 $	175 190 $	76 057 $	74 415 $	1 270 $	151 742 $

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

(1) Ce tableau illustre nos prêts de détail et prêts de gros et nos acceptations en cours ainsi que nos engagements inutilisés, par portefeuille et par catégorie de risque. Pour une description qualitative du processus d'évaluation du risque de crédit, se reporter à la rubrique Mesure du risque.

(2) Le risque total représente le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, soit le risque brut prévu advenant un cas de défaillance par un débiteur. Ce montant est présenté compte non tenu de toute provision pour prêts douteux et il ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit ni les garanties détenues.

(3) Comprend des engagements inutilisés de néant, de 77,5 milliards de dollars, de 20,3 milliards et de 4 milliards relatifs aux prêts hypothécaires résidentiels, aux prêts aux particuliers, aux prêts sur cartes de crédit et aux prêts aux petites entreprises, respectivement.

(4) Comprend des engagements inutilisés de 70,5 milliards de dollars, de 5,5 milliards et de 0,3 milliard relatifs aux prêts aux entreprises, aux organismes souverains et aux banques, respectivement.

2013 par rapport à 2012

En ce qui concerne notre portefeuille de prêts de détail, il n'y a eu aucune variation significative de la distribution générale des risques liés aux diverses catégories de qualité de crédit, 83 % de notre portefeuille présentant un faible risque, 14 %, un risque moyen, et 3 %, un risque élevé. En ce qui a trait à notre portefeuille de prêts de gros, l'augmentation du risque lié aux prêts aux entreprises découle de la croissance du portefeuille et de notre acquisition d'Ally Canada.

Risque lié à l'Europe — **Tableau 43**

	Au							
	31 octobre 2013							31 octobre 2012
	Prêts et acceptations		Autres					
(en millions de dollars canadiens)	En cours	Engagements inutilisés (1)	Valeurs mobilières (2)	Lettres de crédit et garanties	Mise en pension de titres	Dérivés	Risque total lié à l'Europe	Risque total lié à l'Europe
Risque brut lié à l'Europe (3)	11 471 $	10 200 $	21 592 $	17 519 $	55 928 $	27 215 $	143 925 $	143 011 $
Moins : Biens donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres	–	–	–	–	54 416	–	54 416	63 887
Montant additionnel au titre du risque de crédit éventuel	–	–	–	–	–	18 827	18 827	10 536
Engagements inutilisés	–	10 200	–	17 519	–	–	27 719	27 781
Risque de crédit brut lié à l'Europe – en cours	11 471 $	– $	21 592 $	– $	1 512 $	8 388 $	42 963 $	40 807 $
Moins : Biens donnés en garantie à l'égard des dérivés	–	–	–	–	–	6 306	6 306	6 495
Ajouter : Titres détenus à des fins de transaction	–	–	13 816	–	–	–	13 816	11 742
Risque net lié à l'Europe (4)	11 471 $	– $	35 408 $	– $	1 512 $	2 082 $	50 473 $	46 054 $

(1) Se compose d'engagements inutilisés de 7,4 milliards de dollars à des entreprises, de 2 milliards à des institutions financières et de 0,8 milliard à des organismes souverains. En ce qui concerne les pays, le risque se compose d'engagements inutilisés de 3,8 milliards de dollars au Royaume-Uni, de 2,3 milliards en France, de 1,9 milliard en Allemagne, de 232 millions en Irlande et de 134 millions en Espagne, la tranche résiduelle de 1,8 milliard ayant trait aux autres pays européens. Plus de 86 % des engagements inutilisés ont trait à des entités jouissant d'une note de première qualité.

(2) Les valeurs mobilières comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 13,8 milliards de dollars (11,7 milliards en 2012), des dépôts de 13,8 milliards (12,5 milliards en 2012) et des titres disponibles à la vente de 7,8 milliards (6,8 milliards en 2012).

(3) Le risque brut lié à l'Europe au 31 octobre 2012 a été retraité précédemment afin de tenir compte de dépôts auprès d'une banque centrale, qui n'étaient auparavant pas pris en compte dans le risque auquel nous sommes exposés.

(4) Exclut un risque de 1 milliard de dollars (0,6 milliard en 2012) lié aux organismes supranationaux et un risque de 2,4 milliards (1,9 milliard en 2012) lié aux produits de réassurance crédit.

Le risque de crédit brut auquel nous sommes exposés est calculé en fonction des définitions présentées dans l'accord de Bâle III (2013) et dans l'accord de Bâle II (2012). En vertu de cette méthode, le risque est calculé compte non tenu de tout bien donné en garantie, mais compte tenu d'une estimation des variations futures possibles de ce risque de crédit. Conformément à cette définition, le total du risque lié à l'Europe auquel nous sommes exposés se chiffrait à 144 milliards de dollars au 31 octobre 2013. Le risque de crédit brut lié à l'Europe en cours se chiffrait à 43 milliards de dollars, compte tenu des biens donnés en garantie à l'égard des transactions de mise en pension de titres de 54 milliards, des lettres de crédit et des garanties, et des engagements inutilisés relatifs aux prêts de 28 milliards ainsi que du montant de 19 milliards lié au risque de crédit futur éventuel au titre des dérivés. Le risque net auquel nous sommes exposés en Europe se chiffrait à 51 milliards de dollars, compte tenu des biens donnés en garantie, principalement des liquidités, de 6 milliards au titre des dérivés et de l'ajout de titres détenus à des fins de transaction de 14 milliards détenus dans notre portefeuille de négociation. Le risque net auquel nous sommes exposés en Europe reflète aussi une tranche de 0,7 milliard de dollars de l'atténuation des risques au moyen de swaps sur défaillance, qui sont régulièrement utilisés pour couvrir les risques liés à une seule entreprise et le risque de marché.

Risque net lié à l'Europe — Tableau 44

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013 Prêts en cours	Valeurs mobilières (1)	Mise en pension de titres	Dérivés	Total	31 octobre 2012 Total
Royaume-Uni (2)	7 288 $	8 387 $	1 241 $	599 $	17 515 $	14 887 $
Allemagne	272	7 350	34	614	8 270	6 815
France	634	2 901	36	285	3 856	3 786
Total – Royaume-Uni, Allemagne et France	8 194 $	18 638 $	1 311 $	1 498 $	29 641 $	25 488 $
Grèce	– $	– $	– $	– $	– $	14 $
Irlande	59	39	11	65	174	498
Italie	208	104	–	13	325	157
Portugal	5	–	–	1	6	1
Espagne	363	127	–	1	491	803
Total – pays périphériques (3)	635 $	270 $	11 $	80 $	996 $	1 473 $
Luxembourg	494 $	5 103 $	13 $	56 $	5 666 $	6 900 $
Pays-Bas	559	2 062	–	240	2 861	3 283
Norvège	339	2 558	–	28	2 925	1 632
Suède	1	2 781	49	–	2 831	1 371
Suisse	349	2 602	102	41	3 094	3 233
Autres	900	1 394	26	139	2 459	2 674
Total – autres pays d'Europe	2 642 $	16 500 $	190 $	504 $	19 836 $	19 093 $
Total du risque lié à l'Europe (4), (5)	11 471 $	35 408 $	1 512 $	2 082 $	50 473 $	46 054 $

(1) Les valeurs mobilières comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 13,8 milliards de dollars (11,7 milliards en 2012), des dépôts de 13,8 milliards (12,5 milliards en 2012) et des titres disponibles à la vente de 7,8 milliards (6,8 milliards en 2012).

(2) Les données liées au Royaume-Uni au 31 octobre 2012 ont été retraitées précédemment afin de tenir compte de dépôts auprès d'une banque centrale, qui n'étaient auparavant pas pris en compte dans le risque auquel nous sommes exposés.

(3) Le risque de crédit brut lié aux pays périphériques de l'Europe est de néant pour la Grèce (néant en 2012), de 1,5 milliard de dollars pour l'Irlande (3,8 milliards en 2012), de 0,3 milliard pour l'Italie (0,2 milliard en 2012), de 0,1 milliard pour le Portugal (0,1 milliard en 2012) et de 0,9 milliard pour l'Espagne (1,1 milliard en 2012).

(4) Exclut un risque de 1 milliard de dollars (0,6 milliard en 2012) lié aux organismes supranationaux.

(5) Le profil géographique est basé sur le pays où survient le risque, ce qui reflète notre évaluation du risque géographique associé à un risque donné. Il s'agit en général du lieu de résidence de l'emprunteur.

2013 par rapport à 2012

Le risque de crédit net lié à l'Europe a augmenté de 4 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, résultat qui touche principalement le Royaume-Uni, la Suède et l'Allemagne et qui tient en grande partie à l'accroissement des dépôts, des titres détenus à des fins de transaction et des titres disponibles à la vente.

Le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux pays périphériques de l'Europe, y compris la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne, est demeuré faible, en légère baisse par rapport à l'exercice précédent. Ce risque concerne principalement des titres de première qualité. Le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux plus grands pays européens, y compris le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, a trait principalement à nos secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine et aux services aux investisseurs; il concerne particulièrement les titres à revenu fixe, les services de trésorerie, les dérivés et les prêts aux grandes entreprises et aux particuliers. Dans le cadre de ces activités, qui sont essentiellement axées sur la clientèle, nous effectuons des transactions avec divers particuliers, institutions financières et grandes entreprises européens. Nous menons également des activités de courtier principal au Royaume-Uni, dans le cadre desquelles nous participons aux séances d'adjudication de titres d'emprunt gouvernementaux, et nous exerçons des activités de teneur de marché et fournissons des liquidités à nos clients. Les risques auxquels nous sommes exposés relativement aux autres pays européens sont principalement liés aux valeurs mobilières, qui comprennent les titres détenus à des fins de transaction, les dépôts et les titres disponibles à la vente.

Les titres détenus à des fins de transaction sont liés à nos activités de tenue de marché pour nos clients et à nos besoins en matière de gestion des liquidités et du financement. Tous nos titres détenus à des fins de transaction sont évalués à la valeur de marché sur une base quotidienne. Les dépôts comprenaient principalement les dépôts auprès de banques centrales ou d'institutions financières, et comprennent aussi les dépôts relatifs à notre secteur Gestion de patrimoine dans les îles Anglo-Normandes. Les titres disponibles à la vente se composent principalement de créances d'entités gouvernementales de pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de titres d'emprunt de sociétés. Notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises en Europe est géré à l'échelle mondiale, et les normes en matière de prise ferme appliquées à ce portefeuille de prêts s'inscrivent dans la foulée de l'approche adoptée au Canada et aux États-Unis pour ce qui est de l'utilisation de notre bilan. Des pertes sur créances de 127 millions de dollars liées à ce portefeuille ont été comptabilisées pour l'exercice considéré et ces pertes ont principalement trait à deux comptes. Le ratio du montant brut des prêts douteux de ce portefeuille de prêts s'est établi à 0,69 %.

Risque net lié à l'Europe par type de client — Tableau 45

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013 R.-U.	Allemagne	France	Total – R.-U., Allemagne et France	Grèce	Irlande	Italie	Portugal	Espagne	Total – pays périphériques	Autres pays d'Europe	Total – Europe	Au 31 octobre 2012 Total – Europe
Institutions financières	4 265 $	5 999 $	1 296 $	11 560 $	– $	85 $	40 $	1 $	32 $	158 $	9 875 $	21 593 $	21 944 $
Organismes souverains (1)	5 834	1 534	1 692	9 060	–	21	5	–	23	49	7 096	16 205	12 661
Grandes entreprises	7 416	737	868	9 021	–	68	280	5	436	789	2 865	12 675	11 449
Total (2)	17 515 $	8 270 $	3 856 $	29 641 $	– $	174 $	325 $	6 $	491 $	996 $	19 836 $	50 473 $	46 054 $

(1) Les données liées aux organismes souverains au 31 octobre 2012 ont été retraitées précédemment afin de tenir compte de dépôts auprès d'une banque centrale, qui n'étaient auparavant pas pris en compte dans le risque auquel nous sommes exposés.

(2) Le profil géographique est basé sur le pays où survient le risque, ce qui reflète notre évaluation du risque géographique associé à un risque donné. Il s'agit en général du lieu de résidence de l'emprunteur.

2013 par rapport à 2012

Le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux organismes souverains a augmenté de 4 milliards de dollars, en raison principalement de la hausse des dépôts auprès de la Banque d'Angleterre. L'augmentation de 1 milliard de dollars du risque net auquel nous sommes exposés relativement aux grandes entreprises concerne principalement le Royaume-Uni. Le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux institutions financières a diminué de 0,4 milliard de dollars, la diminution du risque lié à la France et au Royaume-Uni ayant été neutralisée en partie par l'augmentation du risque lié à l'Allemagne.

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette (assurés et non assurés)

Les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur valeur nette sont garantis par des immeubles résidentiels. Le tableau suivant présente la répartition par région géographique :

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette — Tableau 46

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2013 — Prêts hypothécaires résidentiels (1) Assurés (2)		Non assurés		Total	Marges de crédit sur valeur nette Total
Secteur géographique (3)						
Canada						
Provinces de l'Atlantique	6 388 $	57 %	4 729 $	43 %	11 117 $	1 986 $
Québec	12 552	52	11 652	48	24 204	4 045
Ontario	36 491	44	46 582	56	83 073	16 609
Provinces des Prairies	25 099	54	21 063	46	46 162	10 422
Colombie-Britannique et territoires	16 078	39	24 708	61	40 786	10 018
Total – Canada (4)	96 608 $	47 %	108 734 $	53 %	205 342 $	43 080 $
États-Unis	5	1	373	99	378	270
Autres pays	11	–	2 715	100	2 726	2 144
Total – autres pays	16 $	1 %	3 088 $	99 %	3 104 $	2 414 $
Total	96 624 $	46 %	111 822 $	54 %	208 446 $	45 494 $
Total – 2012	82 104 $	42 %	114 393 $	58 %	196 497 $	45 073 $

(1) Les prêts hypothécaires résidentiels excluent des titres adossés à des créances hypothécaires de tiers de 792 millions de dollars (1 827 millions en 2012).

(2) Les prêts hypothécaires résidentiels assurés sont des prêts hypothécaires pour lesquels le risque de défaut auquel nous sommes exposés est atténué par l'assurance souscrite auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou d'autres sociétés d'assurance indépendantes.

(3) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; les provinces des Prairies comprennent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

(4) Le solde total consolidé des prêts hypothécaires résidentiels au Canada de 205 milliards de dollars comprend des prêts hypothécaires résidentiels de 183 milliards et des prêts hypothécaires commerciaux de 5 milliards, dont une tranche de 3,8 milliards est garantie, dans le secteur Services bancaires canadiens, ainsi que des prêts hypothécaires résidentiels titrisés de 17 milliards dans le secteur Marchés des Capitaux.

Les marges de crédit sur valeur nette ne sont pas assurées et elles sont présentées dans les prêts aux particuliers. Au 31 octobre 2013, les marges de crédit sur valeur nette du secteur Services bancaires canadiens représentaient une tranche de 43 milliards de dollars (44 milliards en 2012) de ce portefeuille. Environ 97 % de ces marges de crédit (97 % en 2012) sont garanties à l'aide d'un privilège de premier rang grevant la propriété, et une tranche de moins de 8 % (7 % en 2012) des clients qui utilisent une marge de crédit sur valeur nette acquittent uniquement les paiements d'intérêt prévus.

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement
Le tableau suivant présente un sommaire du pourcentage des prêts hypothécaires résidentiels qui sont classés dans les périodes d'amortissement restantes selon les paiements effectués par les clients, qui comprennent des paiements plus élevés que le montant contractuel minimal ou des paiements plus fréquents :

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement — **Tableau 47**

	Au			
	31 octobre 2013			31 octobre 2012
	Canada	**États-Unis et autres pays**	**Total**	Total
Période d'amortissement				
25 ans ou moins	**68 %**	**86 %**	**68 %**	63 %
Plus de 25 à 30 ans	**22**	**14**	**22**	23
Plus de 30 à 35 ans	**8**	**–**	**8**	10
Plus de 35 ans	**2**	**–**	**2**	4
Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	100 %

Ratio prêt-valeur moyen concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio
Le tableau suivant présente un sommaire du ratio prêt-valeur moyen des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, des prêts hypothécaires traditionnels non assurés acquis et des produits de la gamme Marge Proprio, par secteur géographique :

Ratio prêt-valeur moyen — **Tableau 48**

	2013	
	Non assurés	
	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	**Produits de la gamme Marge Proprio** (2)
Secteur géographique (3)		
Provinces de l'Atlantique	**73 %**	**74 %**
Québec	**71**	**73**
Ontario	**71**	**71**
Provinces des Prairies	**73**	**73**
Colombie-Britannique et territoires	**69**	**67**
États-Unis	**69**	**n.s.**
Autres pays	**83**	**n.s.**
Moyenne (4), (5), (6)	**71 %**	**71 %**

(1) Les prêts hypothécaires résidentiels excluent les prêts hypothécaires résidentiels faisant partie des produits de la gamme Marge Proprio.
(2) Les produits de la gamme Marge Proprio comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit sur valeur nette.
(3) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince- Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; les provinces des Prairies comprennent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.
(4) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2013, nous calculons le ratio prêt-valeur moyen concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio sur une base pondérée, selon le montant du prêt hypothécaire lors du montage.
(5) Le ratio prêt-valeur moyen des prêts hypothécaires résidentiels non assurés et des produits de la gamme Marge Proprio s'est établi à 72 % et à 73 %, respectivement, pour l'exercice clos le 31 octobre 2012.
(6) En ce qui a trait aux nouveaux prêts hypothécaires et aux produits de la gamme Marge Proprio, le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.
n.s. non significatif

Bien que le tableau ci-dessus présente les ratios prêt-valeur concernant les prêts montés au cours de l'exercice considéré, le ratio prêt-valeur des soldes en cours des prêts hypothécaires résidentiels non assurés de l'ensemble du secteur Services bancaires canadiens, y compris les produits de la gamme Marge Proprio, s'est établi à 56 % au 31 octobre 2013 (56 % en 2012). Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2013, nous avons révisé notre méthode de calcul. Le nouveau calcul est pondéré selon les soldes des prêts hypothécaires et ajusté pour tenir compte des valeurs des propriétés basées sur l'Indice Composite de prix des maisons Teranet – Banque Nationale. Auparavant, ce calcul était ajusté pour tenir compte des valeurs des propriétés basées sur un indice provincial du prix du logement de Statistique Canada et il était pondéré selon les valeurs des propriétés.

Nous avons recours à une approche fondée sur le risque pour évaluer les propriétés. Nos méthodes d'évaluation des propriétés comprennent des modèles d'évaluation automatisés et des estimations. Les modèles d'évaluation automatisés servent à estimer la valeur d'une propriété en fonction des données du marché, y compris les ventes de propriétés comparables et les tendances au chapitre des prix dans la zone statistique métropolitaine où se trouve la propriété évaluée. Nous avons également recours, dans le cadre d'une approche fondée sur le risque, à des méthodes d'évaluation, y compris des estimations à partir d'un véhicule et des estimations complètes sur place.

Nous continuons de gérer activement l'intégralité de notre portefeuille de prêts hypothécaires et effectuons des simulations de crise fondées sur une hausse du taux de chômage, conjuguée à des hausses de taux d'intérêt et à un ralentissement des marchés immobiliers. Ces simulations démontrent que la grande majorité des clients auxquels nous avons consenti un prêt hypothécaire résidentiel ou un produit de la gamme Marge Proprio sont en mesure de continuer à effectuer des paiements si un choc se répercute sur l'un des paramètres mentionnés ci-dessus.

Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances — **Tableau 49**

(en millions de dollars canadiens)	2013	2012
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	997 $	1 167 $
Gestion de patrimoine	51	(1)
Marchés des Capitaux	188	135
Services de soutien généraux et autres (1)	3	–
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	**1 239 $**	1 301 $
Canada (2)		
Prêts hypothécaires résidentiels	27 $	34 $
Prêts aux particuliers	391	413
Prêts sur cartes de crédit	346	391
Prêts aux petites entreprises	32	43
Prêts de détail	796	881
Prêts de gros	151	209
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	947	1 090
États-Unis (2)		
Prêts de détail	3 $	4 $
Prêts de gros	32	29
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	35	33
Autres pays (2)		
Prêts de détail	86 $	64 $
Prêts de gros	171	116
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	257	180
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	1 239	1 303
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts non encore désignés comme douteux	–	(2)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	**1 239 $**	1 301 $
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances (3)		
Total du ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances	0,31 %	0,35 %
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	0,30 %	0,37 %
Services bancaires canadiens	0,28 %	0,33 %
Services bancaires dans les Antilles	1,24 %	2,08 %
Marchés des Capitaux	0,34 %	0,29 %

(1) La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services de soutien généraux et autres se compose principalement de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts qui n'ont pas encore été désignés comme prêts douteux. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(3) Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.

2013 par rapport à 2012

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 62 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 4 points de base.

La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a diminué de 170 millions de dollars, ou 15 %, et le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 7 points de base, résultats qui reflètent principalement l'amélioration de la qualité du crédit liée à nos portefeuilles de prêts aux entreprises, de prêts sur cartes de crédit et de prêts aux particuliers au Canada, et à notre portefeuille dans les Antilles.

La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Gestion de patrimoine s'est accrue de 52 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement des dotations ayant trait à quelques comptes.

La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Marchés des Capitaux a augmenté de 53 millions de dollars, ou 39 %, résultat qui reflète essentiellement des dotations ayant trait à quelques comptes, qui sont liées en grande partie au secteur Technologie et médias.

Montant brut des prêts douteux		Tableau 50
(en millions de dollars canadiens)	**2013**	2012
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	**1 872 $**	1 820 $
Gestion de patrimoine	**96**	6
Marchés des Capitaux	**229**	389
Services aux investisseurs et trésorerie	**3**	2
Services de soutien généraux et autres	**1**	33
Total du montant brut des prêts douteux	**2 201 $**	2 250 $
Canada (1)		
Prêts de détail	**729 $**	715 $
Prêts de gros	**526**	641
Montant brut des prêts douteux	**1 255**	1 356
États-Unis (1)		
Prêts de détail	**14 $**	7 $
Prêts de gros	**98**	162
Montant brut des prêts douteux	**112**	169
Autres pays (1)		
Prêts de détail	**348 $**	258 $
Prêts de gros	**486**	467
Montant brut des prêts douteux	**834**	725
Total du montant brut des prêts douteux	**2 201 $**	2 250 $

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

2013 par rapport à 2012

Le total du montant brut des prêts douteux a diminué de 49 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a augmenté de 52 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui tient principalement au nombre plus élevé de prêts douteux liés à nos portefeuilles de prêts aux entreprises au Canada.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine a augmenté de 90 millions de dollars, en raison essentiellement de quelques comptes.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux a reculé de 160 millions de dollars, ou 41 %, en raison principalement des sorties du bilan liées au secteur Technologie et médias.

Provision pour pertes sur créances		Tableau 51
(en millions de dollars canadiens)	**2013**	2012
Provision pour prêts douteux		
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	**486 $**	507 $
Gestion de patrimoine	**53**	–
Marchés des Capitaux	**58**	126
Services aux investisseurs et trésorerie	**2**	2
Services de soutien généraux et autres	**–**	2
Total de la provision pour prêts douteux	**599**	637
Canada (1)		
Prêts de détail	**149 $**	142 $
Prêts de gros	**170**	239
Provision pour prêts douteux	**319**	381
États-Unis (1)		
Prêts de détail	**2 $**	1 $
Prêts de gros	**19**	38
Provision pour prêts douteux	**21**	39
Autres pays (1)		
Prêts de détail	**146 $**	96 $
Prêts de gros	**113**	121
Provision pour prêts douteux	**259**	217
Total de la provision pour prêts douteux	**599**	637
Provision au titre des prêts non encore désignés comme douteux	**1 451**	1 451
Total de la provision pour pertes sur créances	**2 050 $**	2 088 $

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

2013 par rapport à 2012

Le total de la provision pour pertes sur créances a diminué de 38 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement la réduction de la provision pour pertes sur créances du secteur Marchés des Capitaux et de la provision pour pertes sur créances liée à nos portefeuilles dans les Antilles, facteur neutralisé en partie par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances du secteur Gestion de patrimoine.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque qu'une perte potentielle découle des fluctuations de variables déterminées par le marché telles que les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les prix des marchandises, les taux de change et les volatilités implicites.

Le risque de marché se manifeste des façons suivantes :

- les positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus;
- les titres disponibles à la vente relativement auxquels les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;
- le risque de taux d'intérêt structurel découlant de la non-concordance des actifs et des passifs qui ne sont pas évalués à la valeur de marché, qui se répercute sur le revenu net d'intérêt;
- les autres positions relativement auxquelles la performance financière est tributaire des variables relatives à l'établissement des prix par le marché.

Contrôles du risque de marché – positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net

Puisqu'il fait partie du cadre de gestion lié au goût du risque de l'entreprise, le Conseil d'administration approuve les restrictions globales liées au risque de marché de RBC. La Gestion des risques du Groupe crée et gère la structure de contrôle des positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, qui permet de s'assurer que la conduite de nos activités est conforme aux exigences du Conseil. La fonction Gestion des risques de marché et de crédit commercial, qui fait partie de la Gestion des risques du Groupe, est responsable de la création et de la gestion des contrôles et des procédures de gouvernance qui servent à s'assurer que les risques pris cadrent avec les contraintes relatives au goût du risque établies par le Conseil. Ces contrôles prévoient des plafonds relatifs aux éléments suivants :

- Les positions de risque de marché;
- Les mesures fondées sur des probabilités utilisées pour déterminer les pertes potentielles, telles que la valeur à risque (VAR) et la valeur à risque en période de tensions pour lesquelles une analyse est présentée ci-dessous;
- Les simulations de crise fondées sur des scénarios, qui se fondent sur des scénarios historiques réels concernant le marché tels que la crise financière mondiale de 2008 et sur des scénarios hypothétiques de nature prospective. Ces simulations de crise sont basées sur d'importantes périodes de tension prolongées relatives aux variables du marché.

Les positions de risque de marché sont des mesures de la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations des variables du marché.

Valeur à risque (VAR) – La VAR est une mesure statistique utilisée pour estimer la perte potentielle qui pourrait découler d'un portefeuille financier, selon un intervalle de confiance précis et une période de détention déterminée. Nous évaluons la VAR en fonction du 99e centile de l'intervalle de confiance en ce qui a trait aux fluctuations des prix sur une période de détention de un jour, à l'aide d'une simulation historique fondée sur les deux derniers exercices pour lesquels il existe des données de marché historiques à pondération égale. Ces calculs sont révisés quotidiennement en fonction des positions de risque actuelles, sauf en ce qui concerne les ajustements de l'évaluation du crédit et certaines autres positions qui sont révisées chaque semaine.

VAR en période de tensions – La VAR en période de tensions est calculée de la même manière que la VAR, sauf que les calculs sont basés sur une période historique de volatilité extrême de un an et sur la situation inverse, plutôt que sur les données historiques des deux derniers exercices. La période de tensions utilisée s'échelonne de septembre 2008 à août 2009. La VAR en période de tensions est calculée hebdomadairement pour tous les portefeuilles.

La VAR et la VAR en période de tensions sont des estimations statistiques fondées sur des données de marché historiques et elles doivent être interprétées en fonction de leurs limitations, lesquelles incluent ce qui suit :

- La VAR et la VAR en période de tensions ne permettent pas de prédire les pertes futures si les fluctuations réelles du marché diffèrent considérablement de celles liées aux périodes utilisées pour effectuer les calculs.
- La VAR et la VAR en période de tensions servent à déterminer les pertes potentielles prévues sur une période de détention de un jour – et non les pertes potentielles liées aux positions de risque détenues pendant de plus longues périodes de temps.
- La VAR et la VAR en période de tensions sont mesurées à l'aide des positions à la fermeture des bureaux – et elles ne tiennent pas compte de l'incidence des activités de négociation effectuées au cours d'une journée.

Nous validons la VAR et la VAR en période de tensions au moyen de diverses mesures – entre autres choses, les modèles sont assujettis à un processus d'examen et de validation effectué par un groupe qui est indépendant du groupe ayant élaboré les modèles, et nous effectuons des contrôles ex post pour comparer la VAR aux revenus quotidiens évalués à la valeur de marché afin de mettre en évidence et d'examiner les événements pour lesquels les résultats réels tirés des activités de négociation excèdent les prévisions liées à la VAR.

Simulations de crise – Notre programme de simulations de crise lié au risque de marché vise à mettre en évidence et à contrôler les risques découlant des variations importantes des prix du marché et des taux de marché. Nous soumettons quotidiennement les positions évaluées à la valeur de marché à des simulations de crise. Ces simulations portent à la fois sur des événements historiques et hypothétiques importants et à long terme. Les scénarios historiques se fondent sur des événements réels survenus sur le marché au cours des 30 dernières années, et ils couvrent des périodes pouvant aller jusqu'à 90 jours. Ces événements comprennent l'effondrement boursier de 1987 et la crise financière mondiale de 2008. Les scénarios hypothétiques ont un caractère prospectif; ils servent à examiner les périodes de tensions futures possibles sur le marché et ils sont élaborés à partir d'événements importants mais plausibles. Nous évaluons et modifions constamment ces scénarios en fonction de l'évolution des conditions sur les marchés. Les calculs effectués se fondent sur l'hypothèse selon laquelle nos positions sont réévaluées instantanément sans qu'aucune mesure soit prise par la direction.

Les calculs relatifs à ces mesures sont effectués en ce qui a trait à toutes les positions qui sont évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net aux fins de la présentation de l'information financière, sauf en ce qui concerne les positions faisant partie d'une relation de couverture désignée et les positions liées à nos activités d'assurance.

Évaluations du risque de marché – positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net
VAR et VAR en période de tensions

Le tableau ci-dessous présente les chiffres ayant trait à la VAR liée à la gestion du risque de marché et la VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché pour 2013 et 2012 :

VAR liée à la gestion du risque de marché* **Tableau 52**

	2013				2012			
	Au	Pour l'exercice clos le 31 octobre			Au	Pour l'exercice clos le 31 octobre		
(en millions de dollars canadiens)	31 oct.	Moyenne	Haut	Bas	31 oct.	Moyenne	Haut	Bas
Actions	8 $	9 $	19 $	5 $	10 $	11 $	21 $	5 $
Change	5	4	7	1	2	4	7	1
Marchandises	3	3	5	2	3	2	4	1
Taux d'intérêt	38	41	51	36	50	50	65	34
Risque spécifique de crédit (1)	10	10	12	7	10	9	12	7
Effet de diversification (2)	(23)	(23)	(31)	(16)	(28)	(24)	(41)	(13)
VAR liée à la gestion du risque de marché	41 $	44 $	51 $	38 $	47 $	52 $	66 $	43 $
VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché	117 $	95 $	123 $	73 $	79 $	78 $	107 $	62 $

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2013.
(1) Le risque lié à l'écart de taux général est évalué en fonction de la VAR liée au taux d'intérêt, tandis que le risque spécifique de crédit tient compte de la volatilité de l'écart de taux lié à chaque émetteur.
(2) La VAR liée à la gestion du risque de marché est inférieure à la somme des VAR individuelles par facteur de risque, en raison de la diversification du portefeuille.

La moyenne de la VAR liée à la gestion du risque de marché s'est établie à 44 millions de dollars, en baisse de 8 millions par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la réduction des risques liés aux portefeuilles de titres à revenu fixe au cours de l'exercice considéré et de l'actualisation de l'horizon historique utilisé pour calculer la VAR. La moyenne de la VAR en période de tensions s'est établie à 95 millions de dollars, en hausse de 17 millions par rapport à 78 millions à l'exercice précédent, résultat qui s'explique principalement par l'accroissement des positions et la hausse du risque évalué à l'égard de certains titres adossés à des créances hypothécaires et titres d'emprunt à revenu fixe de première qualité sensibles au risque de crédit relativement auxquels les taux ont été particulièrement volatils au cours de la période historique utilisée pour calculer la VAR en période de tensions, comparativement aux données historiques plus récentes. La hausse du risque attribué aux titres adossés à des créances hypothécaires est imputable en partie aux modifications de la méthodologie, qui a reflété avec plus d'exactitude le comportement des prix des titres adossés à des créances hypothécaires pendant la crise financière mondiale de 2008 et de 2009, soit la période historique utilisée pour calculer la VAR en période de tensions.

Le graphique ci-dessous illustre nos profits et pertes de négociation quotidiens, ainsi que notre VAR quotidienne liée à la gestion du risque de marché pour l'exercice considéré. Au cours de l'exercice, nous avons connu sept séances marquées par des pertes de négociation nettes totalisant 14 millions de dollars, comparativement à 20 séances à l'exercice précédent, et aucune perte subie n'a excédé la VAR.

Revenus de négociation et VAR (en millions de dollars canadiens)

Le graphique ci-dessous illustre la distribution des profits et pertes de négociation quotidiens. Le profit le plus élevé qui a été déclaré pour l'exercice considéré est de 36 millions de dollars, le profit quotidien moyen étant de 11 millions. La perte quotidienne la plus élevée déclarée, qui est de 5 millions de dollars, est survenue le 25 juin 2013 et elle tenait principalement au resserrement de l'écart de taux de RBC.

Revenus de négociation pour l'exercice clos le 31 octobre (majorés au montant imposable équivalent)

Évaluations du risque de marché – autres positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net
Actifs et passifs de RBC Assurances
Nous offrons une vaste gamme de produits d'assurance à nos clients et détenons des placements afin de pouvoir respecter nos obligations futures au titre des polices d'assurance. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. En conséquence, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans les revenus de placement figurant au compte consolidé de résultat, et elles sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance. Les passifs relatifs aux obligations au titre des polices d'assurance se chiffraient à 8,0 milliards de dollars en octobre 2013. Nous avions des titres détenus à des fins de transaction de 5,9 milliards de dollars à l'appui des passifs. Nous détenions également des titres de 2,2 milliards de dollars classés comme des placements disponibles à la vente.

Risque de marché – Titres disponibles à la vente
Les titres classés comme disponibles à la vente se sont établis à 38 milliards de dollars au 31 octobre 2013, comparativement à 40 milliards au 31 octobre 2012. Nous détenons des titres d'emprunt désignés comme disponibles à la vente à des fins de placement principalement et pour gérer le risque de taux d'intérêt lié à nos activités bancaires autres que de négociation (décrites ci-dessus). Certains portefeuilles de titres d'emprunt existants sont également classés comme disponibles à la vente. Notre portefeuille de titres disponibles à la vente nous expose au risque de taux d'intérêt, lequel correspond à la variation de la valeur des titres découlant d'une augmentation parallèle de un point de base des rendements, ainsi qu'au risque lié à l'écart de taux, lequel correspond à la variation de la valeur découlant de l'élargissement de un point de base des écarts de taux. Les variations de la valeur de ces titres sont présentées dans les autres éléments du résultat global. Au 31 octobre 2013, le risque de taux d'intérêt lié au portefeuille se chiffrait à 3,8 millions de dollars, et le risque lié à l'écart de taux, à 6,1 millions [1]. Nos titres disponibles à la vente comprennent également des placements en titres de capitaux propres, qui s'élevaient à 1,7 milliard de dollars au 31 octobre 2013, en baisse par rapport à 1,8 milliard à l'exercice précédent.

(1) Le risque de taux d'intérêt et le risque lié à l'écart de taux sont présentés avant impôt et ils excluent les valeurs mobilières détenues dans le cadre de nos activités d'assurance.

Contrôle du risque de marché – Positions liées au risque de taux d'intérêt structurel (2)

La non-concordance de l'actif et du passif relativement aux positions qui ne sont pas évaluées à la valeur de marché constitue le risque de taux d'intérêt structurel. Ce risque est assujetti à des limites et contrôles distincts. Le Conseil d'administration approuve le goût du risque global lié au risque de taux d'intérêt structurel, et le Comité actif-passif, de même que la Gestion des risques du Groupe, assure la surveillance de ce risque au moyen de politiques, de limites et de normes en matière d'exploitation. Les rapports concernant le risque de taux d'intérêt sont revus régulièrement par le Comité actif-passif, par le Comité de la politique de prêt, par le Comité de révision et de la politique du risque du Conseil, ainsi que par le Conseil d'administration.

(2) Les positions liées au risque de taux d'intérêt structurel comprennent l'incidence des dérivés dans le cadre des relations de couverture comptable et les titres disponibles à la vente utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Mesure du risque

Le risque de taux d'intérêt structurel se rapporte à la perte potentielle à la fois au titre du revenu net d'intérêt sur une période de un an et au titre de la valeur économique instantanée des capitaux propres découlant des variations des taux d'intérêt. Ces mesures sont évaluées sur une base hebdomadaire et sont assujetties à des limites et contrôles établis par le Comité actif-passif et par la Gestion des risques du Groupe.

Nous complétons notre évaluation en mesurant le risque de taux d'intérêt en fonction de divers scénarios de marché dynamiques et statiques. Les scénarios dynamiques simulent notre revenu d'intérêt en réponse à diverses combinaisons de facteurs commerciaux et de facteurs de marché. Les facteurs commerciaux comprennent des hypothèses concernant des stratégies futures d'établissement des prix ainsi que le volume et la composition des nouvelles affaires, tandis que les facteurs de marché comprennent des fluctuations présumées des taux d'intérêt ainsi que des variations dans la forme des courbes de rendement. Les scénarios statiques complètent les scénarios dynamiques et sont aussi utilisés pour évaluer les risques liés à la valeur des capitaux propres et au revenu net d'intérêt.

Dans le cadre de notre processus de surveillance, nous évaluons l'efficacité de nos activités d'atténuation du risque de taux d'intérêt en fonction de la valeur et du bénéfice, et les hypothèses qui sous-tendent les modèles sont corroborées par le comportement réel des clients.

Évaluations du risque de marché – Positions liées au taux d'intérêt structurel

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres de notre portefeuille autre que de négociation, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Ces mesures sont fondées sur des hypothèses formulées par la haute direction et elles sont validées par des recherches empiriques. Toutes les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur nos positions de taux d'intérêt à un moment donné et elles changent continuellement en raison de nos activités commerciales et de nos mesures liées à la gestion des risques. Au cours de l'exercice 2013, notre exposition au risque de taux d'intérêt s'est située dans les limites de notre objectif.

Évaluations du risque de marché – activités bancaires autres que de négociation* **Tableau 53**

	2013						2012		2011	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt (2)						
(en millions de dollars canadiens)	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain (1)	Total	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain (1)	Total	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (2)	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (2)
Incidence avant impôt d'une :										
augmentation des taux de 100 p.b.	(537)$	(3)$	(540)$	381 $	10 $	391 $	(497)$	397 $	(454)$	307 $
diminution des taux de 100 p.b.	444	2	446	(302)	(1)	(303)	405	(322)	412	(161)
Incidence avant impôt d'une :										
augmentation des taux de 200 p.b.	(1 152)	(8)	(1 160)	733	25	758	(1 005)	842	(925)	708
diminution des taux de 200 p.b.	793	6	799	(397)	(1)	(398)	651	(370)	615	(189)

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2013.
(1) Représente l'incidence sur les portefeuilles autres que de négociation détenus par nos Services bancaires aux États-Unis.
(2) Représente le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois découlant d'une variation instantanée et soutenue des taux d'intérêt.

Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux de change sur le bénéfice et la valeur économique. Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations de la moyenne du dollar canadien par rapport à la moyenne de ces devises. Notre exposition la plus importante touche le dollar américain, en raison du volume d'activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos opérations conclues en dollars américains. Les autres risques importants auxquels nous sommes exposés sont liés à la livre sterling et à l'euro et ils tiennent à nos opérations conclues dans ces devises à l'échelle mondiale. L'appréciation ou la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling ou à l'euro pourrait faire diminuer ou augmenter, selon le cas, la valeur convertie de nos revenus, charges et bénéfices libellés en devises et pourrait aussi avoir une incidence importante sur nos résultats opérationnels. Nous sommes aussi exposés au risque de change découlant de nos placements dans des établissements étrangers. Dans le cas des placements en titres de capitaux propres qui ne font pas l'objet d'une opération de couverture, lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport à d'autres devises, les pertes de change latentes sur les placements étrangers nets donnent lieu à une diminution de nos capitaux propres, par l'entremise des autres composantes des capitaux propres, et à une réduction de la valeur de conversion de l'actif pondéré en fonction des risques liés aux opérations libellées en devises. La situation inverse se produit lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport à d'autres devises. Nous tenons donc compte de ces répercussions lorsque nous déterminons le niveau approprié de nos placements dans des établissements étrangers qui doivent faire l'objet d'une opération de couverture.

Nos objectifs, politiques et méthodes globaux en matière de gestion du risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2012.

Évaluations du risque de marché concernant les autres importants portefeuilles d'activités autres que de négociation

Dérivés dans le cadre de relations de couverture comptable

Les actifs dérivés dans le cadre d'une relation de couverture comptable désignée se sont établis à 2,0 milliards de dollars au 31 octobre 2013, en baisse par rapport à 2,7 milliards à l'exercice précédent, et les passifs dérivés se sont chiffrés à 931 millions au 31 octobre 2013, en baisse par rapport à 1,1 milliard à l'exercice précédent. Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt structurel, qui est décrit ci-dessus. Dans la mesure où ces swaps sont considérés comme des couvertures efficaces, les variations de leurs justes valeurs sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Le risque de taux d'intérêt lié aux couvertures des flux de trésorerie désignées, qui correspond à la variation de la valeur des dérivés découlant d'une augmentation parallèle de un point de base des rendements, s'est établi à 6,9 millions de dollars au 31 octobre 2013.

Nous avons aussi recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variation de la juste valeur de certains instruments à taux fixe. Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt et des instruments couverts qui sont liées aux fluctuations des taux d'intérêt sont comptabilisées en résultat.

Nous avons également recours à des dérivés de change pour gérer le risque auquel nous sommes exposés relativement aux placements en titres de capitaux propres dans des filiales qui sont libellés en devises, particulièrement ceux qui sont libellés en dollars américains et en livres sterling. Les variations de la juste valeur de ces couvertures et les écarts de conversion cumulés liés à notre risque de change structurel sont présentés dans les autres éléments du résultat global.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan

Le tableau ci-dessous illustre le lien entre les principales données figurant au bilan et les positions incluses dans les informations fournies à l'égard du risque de marché lié aux activités de négociation et du risque de marché lié aux activités autres que de négociation, ainsi que la façon dont nous gérons le risque de marché lié à nos actifs et passifs à l'aide de différentes mesures.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan — **Tableau 54**

	Au 31 octobre 2013				
(en millions de dollars canadiens)	Montant figurant au bilan	Montant compris dans la VAR, la VAR en période de tensions et les simulations de crise	Montant compris dans le risque de taux d'intérêt structurel	Montant compris dans les autres contrôles du risque (1)	Montant non assujetti au risque de marché (1), (2)
Actif					
Trésorerie et montants à recevoir de banques	15 870 $	8 202 $	6 716 $	952 $	– $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	9 061	2 833	6 228	–	–
Valeurs mobilières					
Titres détenus à des fins de transaction	144 023	137 718	–	6 305	–
Titres disponibles à la vente	38 695	–	34 315	4 380	–
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	117 517	116 703	814	–	–
Prêts	408 666	16 555	391 085	1 026	–
Placements au nom des détenteurs de fonds distincts	513	–	–	513	–
Dérivés	74 822	71 678	3 144	–	–
Autres actifs	51 652	12 631	29 620	2 616	6 785
Total de l'actif	860 819 $	366 320 $	471 922 $	15 792 $	6 785 $
Passif					
Dépôts	558 480 $	101 584 $	456 896 $	– $	– $
Contrats d'assurance et de placement pour le compte de détenteurs de fonds distincts	513	–	–	513	–
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	47 128	47 128	–	–	–
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat	60 416	60 147	269	–	–
Dérivés	76 745	75 368	1 377	–	–
Autres passifs	58 859	12 962	24 682	8 724	12 491
Débentures subordonnées	7 443	–	7 443	–	–
Titres de fiducie de capital	900	–	900	–	–
Total du passif	810 484	297 189	491 567	9 237	12 491
Total des capitaux propres	50 335				
Total du passif et des capitaux propres	860 819 $				

(1) La colonne « Montant compris dans les autres contrôles du risque » tient compte d'actifs de 12,3 milliards de dollars et de passifs de 8,7 milliards (déduction faite des passifs intragroupe) du secteur RBC Assurances qui sont assujettis à un cadre de contrôle des risques distinct. Ces montants comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 5,9 milliards de dollars, des titres disponibles à la vente de 2,2 milliards et des passifs évalués à la juste valeur de 8,0 milliards. Outre les positions liées au secteur RBC Assurances, des titres détenus à des fins de transaction de 442 millions de dollars ainsi que des titres disponibles à la vente et des titres détenus jusqu'à l'échéance de 2,2 milliards sont pris en compte dans cette colonne.

(2) Les autres actifs présentés dans la colonne « Montant non assujetti au risque de marché » comprennent certaines créances ainsi que des immobilisations corporelles et incorporelles. Les autres passifs comprennent certains créditeurs. Pour plus de détails, se reporter à la note 18 de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Gestion des liquidités et du financement

Le risque de liquidité et de financement (risque de liquidité) est le risque qui se produit lorsque nous ne sommes pas en mesure de générer ni d'obtenir, en temps opportun et de façon rentable, la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à nos engagements lorsqu'ils deviennent exigibles. De par leur nature intrinsèque, les services bancaires nous exposent à divers types de risque de liquidité, dont les plus courants découlent de la non-concordance de l'échéancier et de la valeur des entrées et sorties de trésorerie, tant en ce qui concerne les risques liés aux éléments figurant au bilan que ceux liés aux éléments hors bilan.

Notre position de liquidité est établie de manière à satisfaire à nos engagements actuels et éventuels dans des conditions commerciales normales et, conjointement à notre situation de capital, à maintenir notre sécurité et notre solidité en période de tensions. Afin d'atteindre ces objectifs, nous appliquons un cadre de gestion des liquidités exhaustif et des stratégies d'atténuation des principaux risques de liquidité qui visent :

- l'établissement d'un équilibre approprié entre le niveau de risque qui est permis selon notre goût du risque, compte tenu de l'incidence éventuelle que des événements extrêmes mais plausibles pourraient avoir et des coûts engagés pour atténuer ce risque;
- un accès élargi à des sources de financement, y compris le maintien d'un nombre crédible de dépôts de base provenant des clients et la prise de mesures à cet effet, l'accès continu à des sources diversifiées de financement de gros et notre aptitude manifeste à procéder à la monétisation de catégories d'actifs données;
- le maintien d'un plan d'urgence exhaustif relatif aux liquidités à l'échelle de l'entreprise, étayé par des titres négociables non grevés, dont une portion se compose d'un portefeuille d'urgence qui nous donne un accès immédiat à des liquidités et qui complète nos autres sources de liquidités en cas de crise;
- le recours à un processus approprié et transparent aux fins de l'établissement des prix de transfert des liquidités et de la répartition des coûts.

Nos politiques, pratiques et processus aux fins de la gestion des liquidités renforcent ces stratégies d'atténuation du risque. Aux fins de la gestion du risque de liquidité, nous favorisons une démarche centralisée, dans la mesure du possible, compte tenu des diverses questions soulevées dans la présente rubrique.

En 2010, le BSIF a introduit un paramètre réglementaire d'évaluation des liquidités des entreprises, à savoir les flux de trésorerie nets cumulatifs. Des plafonds s'appliquent pour le dollar canadien et pour chaque devise, ainsi que pour l'ensemble des devises, et nous présentons un rapport de conformité officiel mensuel au BSIF. Nous continuons également à nous préparer en prévision de la mise en œuvre des réformes réglementaires en vertu de l'accord de Bâle III proposées par le CBCB et sanctionnées par le BSIF et d'autres autorités. Les normes concernant les liquidités élaborées par le CBCB comprennent des exigences minimales liées à deux mesures de réglementation, soit le ratio de couverture des liquidités et le ratio de capitalisation stable net. En janvier 2013, le CBCB a publié ses règles définitives concernant le ratio de couverture des liquidités, ainsi qu'un échéancier aux fins de la mise en application graduelle de ces exigences, lequel prévoit une couverture minimale de 60 % en 2015, qui augmentera de 10 % annuellement pour atteindre 100 % en 2019. Le CBCB poursuit son examen du ratio de capitalisation stable net, et la mise en application des exigences liées à ce ratio devrait entrer en vigueur en 2018. Nous présentons régulièrement au BSIF des rapports concernant notre ratio de couverture des liquidités et notre ratio de capitalisation stable net. En juillet 2013, le CBCB a publié un document consultatif intitulé *Liquidity coverage ratio disclosure standards*. Les commentaires relatifs à ce document ont été présentés au CBCB en octobre 2013. On s'attend à ce que les banques se conforment aux normes d'information du CBCB à compter de 2015.

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de liquidité n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2012. Toutefois, certaines limites et pratiques ont été révisées compte tenu des conditions du marché, de manière à ce qu'elles soient conformes aux faits nouveaux en matière de réglementation à l'échelle locale, et que nous puissions nous positionner en prévision de la mise en œuvre prospective des normes de liquidités proposées dans l'accord de Bâle III. Nous continuons de maintenir une position de liquidité et de financement qui est appropriée aux fins de la mise à exécution de notre stratégie, et le risque de liquidité demeure largement dans les limites de notre goût du risque. Cependant, nous modifierons nos politiques, pratiques et processus aux fins de la gestion des liquidités de manière à tenir compte, le cas échéant, de l'évolution des exigences réglementaires.

Mesure du risque

Pour surveiller et contrôler les risques en fonction de seuils de tolérance appropriés, nous établissons des plafonds relatifs à divers paramètres qui reflètent divers horizons et degrés de gravité des périodes de tensions. Nous revoyons et corroborons régulièrement les méthodes de gestion des risques et les hypothèses sous-jacentes afin d'assurer leur concordance avec notre contexte opérationnel, la conjoncture et les conditions du marché prévues, les préférences des agences de notation, les exigences des organismes de réglementation et les pratiques reconnues. Nous évaluons le risque de liquidité à l'aide des dates d'échéance contractuelles de certains actifs et passifs (p. ex., les prêts et le financement de gros) et des échéances réelles d'autres actifs et passifs. Dans le cas des évaluations fondées sur les échéances réelles, la valeur de liquidité des actifs et des passifs est calculée en fonction de modèles fondés sur des comportements observés ou sur le marché qui ne sont pas liés à l'échéance contractuelle. Par exemple, l'échéance réelle peut être plus courte que l'échéance contractuelle si le comportement observé de l'actif suggère que ce dernier peut être monétisé avant l'échéance. L'échéance réelle d'un passif peut être plus longue que l'échéance contractuelle si le comportement observé du passif suggère que ce dernier sera prolongé ou reconduit à l'échéance. En ce qui a trait aux actifs, cela est notamment le cas des obligations liées à des gouvernements, car elles peuvent être monétisées de façon rapide et sûre; en ce qui a trait aux passifs, cela est notamment le cas des dépôts basés sur les relations, une valeur de base étant habituellement attribuée à un grand nombre de ces dépôts, même si les dates d'échéance contractuelles peuvent être très rapprochées ou si les dépôts peuvent, sur le plan juridique, être considérés comme étant à vue (inversement, les prêts à vue affichent les attributs d'actifs à plus long terme et ils sont considérés comme tels pour ce qui est de l'échéance réelle). Les hypothèses formulées à l'interne tiennent compte de toutes les données et informations importantes et pertinentes disponibles ainsi que des méthodes utilisées pour quantifier le risque de liquidité. Nous mesurons et surveillons notre position de liquidité en fonction des trois risques suivants :

Risque de liquidité structurel (à plus long terme)
Nous utilisons des paramètres de capital en liquidités et d'autres paramètres structuraux, qui visent principalement à mettre en évidence la non-concordance des échéances réelles de tous les actifs et passifs, pour mesurer et contrôler les risques liés au bilan et pour élaborer notre stratégie de financement à terme. Nous tenons compte des périodes de tensions, y compris une perte prolongée des dépôts en gros non garantis utilisés pour financer les actifs illiquides.

Risque de liquidité stratégique (à plus court terme)
Nous établissons des limites précisant le niveau maximal de flux de trésorerie nets en dollars canadiens et en devises pour certaines périodes à court terme importantes (allant de un jour à neuf semaines) et selon divers types de tensions et attribuons des plafonds ajustés en fonction des risques à l'ensemble des risques liés à nos activités de mise en gage, de même que des plafonds individuels à chaque type d'activité de mise en gage, afin de mesurer notre risque de liquidité à plus court terme. Nos positions liées aux flux nets de trésorerie reflètent les flux de trésorerie connus et prévus liés à tous les actifs et passifs importants non grevés et aux activités hors bilan. Les actifs qui sont donnés en gage ne sont pas considérés comme une source de liquidités disponibles. Nous contrôlons également ce risque en nous conformant, à l'échelle du groupe et à l'échelle de chaque unité fonctionnelle, à des normes prescrites par les organismes de réglementation.

Risque de liquidité éventuel
La gestion du risque de liquidité éventuel permet d'évaluer l'incidence d'événements soudains entraînant des tensions ainsi que notre réaction connexe. Le plan d'urgence relatif aux liquidités, que la Trésorerie générale maintient et administre, nous aide à prendre les mesures voulues et à réagir lorsqu'une crise de liquidité se produit. L'équipe de gestion des crises de liquidité, qui se compose de cadres des principaux secteurs d'exploitation et des Services de soutien généraux qui sont des spécialistes des questions considérées, contribue à l'élaboration des simulations de crise et des plans de financement, et elle se réunit régulièrement pour évaluer nos liquidités, pour effectuer des simulations de crise et pour évaluer notre état de préparation relativement au plan d'urgence relatif aux liquidités.

Nos simulations de crise, qui font appel à des éléments de scénarios et d'analyses de sensibilité, se basent sur des modèles qui permettent d'évaluer notre exposition possible à des événements mondiaux, à des événements touchant un pays et à des événements touchant RBC (ou encore à une combinaison de ces événements), et elles tiennent compte d'événements historiques et hypothétiques et couvrent une période de neuf semaines, que nous utilisons également pour évaluer le risque de liquidité stratégique interne et qui constitue selon nous le laps de temps le plus critique lorsque surviennent de tels événements. Différents degrés de gravité sont pris en considération relativement à chaque type de crise, et certains scénarios reflètent des révisions à la baisse de plusieurs crans des notations qui nous sont attribuées. Les principales simulations ont lieu mensuellement, et les autres simulations, trimestriellement. La fréquence des simulations dépend de la probabilité et des répercussions des scénarios.

Dans le cas de crises à court terme qui sont particulièrement graves ou de crises qui se prolongent pendant des mois et afin de compléter les liquidités provenant des portefeuilles d'actifs d'urgence affectés à cette fin, nous limiterions les liquidités et les sorties de trésorerie et nous aurions accès à de nouvelles sources de liquidités et de financement, notamment en vendant des actifs liquides et en titrisant ou, dans des circonstances extraordinaires, en vendant des actifs principaux. Par ailleurs, en raison de nos notations actuelles ainsi que de nos relations bien établies sur le marché ainsi que de notre accès au marché, nous sommes d'avis que même advenant des scénarios extrêmes, mais plausibles, nous continuerions à avoir accès aux marchés du financement de gros, mais il se pourrait bien que notre capacité générale s'en trouve réduite, que nos coûts soient plus élevés et que les échéances moyennes soient plus courtes.

Bien que nous puissions aussi avoir possiblement accès à diverses facilités de prêts consenties par des banques centrales dans le cours normal des activités ou en cas d'urgence, au Canada, aux États-Unis et en Europe, ces facilités ne sont pas considérées comme une source de financement aux fins de l'établissement de nos plans d'urgence, en ce qui a trait aux scénarios qui sont considérés comme extrêmes, mais plausibles.

Après avoir examiné les résultats, l'équipe modifie parfois le plan d'urgence relatif aux liquidités et les autres pratiques de gestion du risque de liquidité, de même que les plafonds. Afin de gérer le risque lié à des crises d'une plus longue durée, nous avons recours à des mesures du risque de liquidité structurel qui tiennent compte de périodes de tensions.

Nos actifs liquides se composent principalement d'un groupe diversifié de titres négociables et liquides auxquels des notations élevées ont été attribuées, et ils comprennent des portefeuilles distincts (libellés en dollars canadiens et en dollars américains), d'actifs liquides en cas d'urgence afin de composer avec les risques de liquidité possibles (notamment la baisse des dépôts, la réduction des prêts et l'accroissement des garanties exigées), tant au bilan que hors bilan, qui ont été estimés à l'aide de modèles que nous avons élaborés ou à l'aide d'analyses de scénarios et de simulations de crise que nous effectuons périodiquement. Ces portefeuilles doivent satisfaire à des niveaux minimaux d'actifs de qualité et, le cas échéant, à des critères d'admissibilité stricts (p. ex., des critères en matière d'échéance, de diversification et d'admissibilité aux avances consenties par les banques centrales), de manière à garantir un accès maximal immédiat à des liquidités en cas d'urgence. Les actifs compris dans ces portefeuilles incluent des bons du Trésor et des obligations du gouvernement américain et du gouvernement fédéral canadien, des obligations d'agences américaines et des obligations garanties d'entités commanditées par le gouvernement américain et par le gouvernement canadien, d'autres obligations d'organismes souverains de première qualité de même que leurs titres d'emprunt garantis, des obligations supranationales et des obligations des provinces canadiennes. Le total de notre portefeuille d'actifs liquides non grevés, que ceux-ci soient détenus comme des liquidités en cas d'urgence ou à des fins de placement ou de négociation, serait disponible à titre de source de liquidités advenant une crise, soit en procédant à une vente inconditionnelle ou pour obtenir du financement garanti.

Profil de risque
Au 31 octobre 2013, les dépôts basés sur les relations, qui constituent la principale source de financement des prêts de détail et des prêts hypothécaires, se sont établis à 359 milliards de dollars, ou 54 % du total du financement (329 milliards, ou 54 %, au 31 octobre 2012). Notre source de financement pour les actifs très liquides se composait principalement de financement de gros à court terme qui reflète la période de monétisation prévue de ces actifs. Ce financement de gros se composait de passifs à court terme non garantis de 67 milliards de dollars et de passifs garantis (conventions de rachat et ventes à découvert) de 111 milliards, qui représentaient 10 % et 17 % du total du financement au 31 octobre 2013, respectivement (84 milliards et 105 milliards, ou 14 % et 17 % du total du financement, respectivement, au 31 octobre 2012). Le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs de gros qui sont moins liquides. Des informations quantitatives supplémentaires sont fournies à la rubrique Financement ci-dessous.

Au 31 octobre 2013, nos actifs liquides en cas d'urgence se chiffraient à 11,5 milliards de dollars, soit 6,5 milliards de dollars US et 5 milliards de dollars CA (9,7 milliards, soit 5,2 milliards de dollars US et 4,5 milliards de dollars CA au 31 octobre 2012). Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, nous avons accru nos actifs liquides en cas d'urgence, et ceux-ci s'élevaient en moyenne à 10 milliards de dollars, soit 5,5 milliards de dollars US et 4,5 milliards de dollars CA (8,3 milliards, soit 4,9 milliards de dollars US et 3,4 milliards de dollars canadiens CA au 31 octobre 2012). Nous détenions également des réserves d'actifs liquides aux fins des activités de mise en gage des dérivés s'élevant à 3,7 milliards de dollars US au 31 octobre 2013 (1,3 milliard de dollars US au 31 octobre 2012); elles servent à atténuer la volatilité de nos besoins nets relatifs aux activités de mise en gage des dérivés. Ces réserves se sont chiffrées en moyenne à 2,3 milliards de dollars US au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013 (1,3 milliard de dollars US au 31 octobre 2012). Ces réserves ont été modifiées au cours de l'exercice afin de tenir compte de l'évolution de nos politiques en matière de liquidités et de la composition du bilan.

Conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements, le tableau suivant présente un sommaire de nos réserves de liquidités ainsi que de nos actifs grevés, en fonction du niveau de liquidités. Les actifs non grevés disponibles à titre de garantie représentent dans la plupart des cas une source de financement à laquelle nous pouvons rapidement avoir accès, au besoin. Les actifs liquides disponibles à titre de garantie comprennent la trésorerie et les portefeuilles de titres figurant au bilan, ainsi que les titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres (conventions de revente et transactions de financement contre sûretés hors bilan) et des transactions sur dérivés, et ils constituent notre source préférée d'accès rapide à des liquidités. Les actifs illiquides pour lesquels il existe des marchés du financement établis, tels que les prêts hypothécaires et les créances sur cartes de crédit, peuvent être monétisés mais la monétisation de ces actifs nécessite un plus long délai d'exécution que celle des actifs liquides. Nous ne considérons pas les actifs grevés comme une source de liquidités disponibles aux fins de l'évaluation du risque de liquidité. Au 31 octobre 2013, nos actifs liquides hautement négociables non grevés représentaient 54 % du total de nos actifs liquides. Aux fins du tableau présenté ci-après, les actifs grevés comprennent : i) les actifs liquides détenus par des banques qui sont donnés en garantie (p. ex., financement de rachat et dérivés donnés en garantie) ou qui ne peuvent être utilisés librement en raison d'exigences réglementaires ou de politiques internes (p. ex., pour assurer le maintien d'une réserve obligatoire ou le respect d'exigences locales en matière d'adéquation des fonds propres, et de manière à maintenir l'accès continu aux systèmes de paiement et de règlement); ii) les titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés qui ont été de nouveau donnés en garantie, lorsque cela est permis (p. ex., pour obtenir un financement à l'aide de conventions de rachat ou pour couvrir des titres vendus à découvert), ou qui n'ont aucune valeur de liquidité puisque qu'ils ne peuvent pas être de nouveau donnés en garantie; iii) les actifs illiquides qui ont été titrisés et vendus sur le marché ou qui ont été donnés en garantie à l'appui des entités de financement à terme structuré. Les actifs non grevés représentent l'écart entre le total des actifs et les actifs grevés, qu'ils figurent au bilan ou non.

Réserve de liquidités et charges grevant les actifs (1) — Tableau 55

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013						
				Actifs grevés		Actifs non grevés	
	Actifs figurant au bilan	Titres hors bilan reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs	Donnés en garantie	Autres (2)	Pouvant être donnés en garantie (3)	Autres (4)
Actifs liquides							
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	12 711 $	– $	12 711 $	– $	980 $	11 731 $	– $
Dépôts auprès d'institutions financières	12 220	–	12 220	287	–	11 933	–
Métaux précieux	173	–	173	–	–	173	–
Valeurs mobilières et conventions de revente (5)							
Titres obligataires d'entités gouvernementales canadiennes	59 760	11 120	70 880	40 164	–	30 716	–
Titres obligataires d'entités gouvernementales étrangères	113 464	4 350	117 814	54 053	–	63 761	–
Autres valeurs mobilières	72 133	11 953	84 086	40 743	48	43 295	–
Prêts							
Titres hypothécaires LNH	32 556	–	32 556	10 738	–	21 818	–
Autres actifs	11 678	–	11 678	11 678	–	–	–
Total des actifs liquides	314 695 $	27 423 $	342 118 $	157 663 $	1 028 $	183 427 $	– $
Autres actifs illiquides							
Valeurs mobilières et conventions de revente autres que celles ci-dessus	54 878 $	14 781 $	69 659 $	23 349 $	– $	37 114 $	9 196 $
Prêts	378 069	–	378 069	64 775	–	125 789	187 505
Autres actifs	113 177	–	113 177	–	–	–	113 177
Total des autres actifs illiquides	546 124 $	14 781 $	560 905 $	88 124 $	– $	162 903 $	309 878 $
	860 819 $	42 204 $	903 023 $	245 787 $	1 028 $	346 330 $	309 878 $

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013
	Actifs non grevés
Banque Royale du Canada	351 398 $
Succursales à l'étranger	129 796
Filiales	175 014
	656 208 $

(1) L'information fournie s'applique à l'échelle de l'entreprise. Pour gérer le risque de liquidité, nous tenons compte des restrictions liées au marché et des restrictions juridiques, réglementaires et fiscales ainsi que de toute autre restriction susceptible d'entraver le transfert de liquidités entre les unités fonctionnelles de RBC.

(2) Comprend les actifs qui sont considérés comme ne pouvant pas être utilisés pour obtenir du financement, pour des raisons d'ordre juridique ou autre.

(3) Comprend les actifs qui sont aisément disponibles dans le cours normal des activités pour obtenir du financement ou satisfaire aux exigences en matière de garanties.

(4) Les autres actifs non grevés ne sont assujettis à aucune restriction en ce qui a trait à leur recours pour obtenir du financement ou à leur utilisation à titre de garantie, mais ils ne seront pas considérés comme aisément disponibles car ils pourraient ne pas être rapidement acceptables par les banques centrales ou conformément à d'autres programmes de prêts.

(5) Comprend des obligations d'État, d'entités du secteur public et de grandes entreprises de première qualité ainsi que des titres sur les marchés monétaires, des fonds négociés en Bourse et des titres négociés dans un indice boursier principal, mais exclut les titres à enchères et les titres adossés à des actifs non garantis par une agence, ainsi que les actions et les fonds communs de placement non inscrits à un indice. Toutes les valeurs mobilières sont comptabilisées à la valeur de marché.

Les autres sources de liquidités qui pourraient être disponibles pour atténuer des périodes de tension comprennent : i) notre capacité inutilisée en matière de financement de gros, laquelle est régulièrement évaluée à l'aide d'une méthode qui est revue périodiquement et révisée, selon les besoins; ii) des facilités d'emprunt auprès de banques centrales advenant le cas où, dans des circonstances exceptionnelles, les sources sur le marché seraient insuffisantes et ne nous permettraient pas de monétiser nos actifs disponibles à titre de garantie pour satisfaire à nos besoins (p. ex., la Banque du Canada, la Federal Reserve Bank, la Banque d'Angleterre et la Banque de France).

Contrôle du risque

Le Conseil d'administration approuve annuellement les pouvoirs d'approbation du risque de liquidité délégués aux cadres supérieurs. Le Comité de révision et de la politique du risque du Conseil d'administration approuve annuellement le cadre de gestion du risque de liquidité et il en assure la surveillance. Par ailleurs, le Conseil d'administration et le Comité de révision et de la politique du risque revoient régulièrement les rapports concernant notre position de liquidité à l'échelle de l'entreprise. Le Comité de la politique de prêt et le Comité actif-passif assurent la surveillance et l'examen de tous les documents sur la position de liquidité à l'intention du Conseil d'administration ou de ses comités. Le Comité actif-passif approuve annuellement les principaux documents à l'appui du cadre de gestion des liquidités, et il fournit des conseils d'ordre stratégique et des services de gestion et de surveillance à la Trésorerie générale, à la Gestion des risques du Groupe et aux autres fonctions et secteurs d'activité aux fins de la gestion du risque de liquidité. Afin de maximiser l'efficience au chapitre du financement et de l'exploitation, nous surveillons et gérons notre position de liquidité sur une base consolidée et, en ce qui concerne les principales unités fonctionnelles, nous tenons compte des restrictions liées au marché et des restrictions d'ordre juridique, réglementaire, fiscal et opérationnel ainsi que de toute autre restriction applicable susceptible d'entraver le transfert de liquidités entre les unités fonctionnelles de RBC. Ce processus consiste notamment à analyser notre capacité à prêter ou à emprunter des fonds au sein des succursales et des filiales et à convertir les fonds en devises. Les résultats de cette analyse sont pris en compte dans les paramètres de gestion des risques et dans notre plan de redressement.

Politiques

Nos principales politiques en matière de liquidités servent à définir les paramètres de tolérance aux risques. Elles habilitent les comités de la haute direction, la Trésorerie générale ou la Gestion des risques du Groupe à approuver des politiques plus détaillées et des plafonds concernant des activités et des produits donnés qui régissent les activités de gestion et d'évaluation et les obligations d'information.

Pouvoirs et limites

Les plafonds relatifs à nos positions en matière de risque de liquidité structurel sont approuvés au moins une fois l'an et font l'objet de suivis réguliers. Les plafonds relatifs aux flux de trésorerie nets sont approuvés au moins une fois l'an. Selon l'importance de chaque entité publiante, les plafonds relatifs aux flux de trésorerie nets font l'objet d'un contrôle quotidien ou hebdomadaire concernant les principales devises, les succursales, les filiales et les secteurs géographiques. Toutes les dérogations possibles aux plafonds établis sont immédiatement signalées à la Trésorerie générale et à la Gestion des risques du Groupe, qui fournissent ou obtiennent les approbations requises, comme il convient, après avoir examiné les mesures correctrices proposées.

La Trésorerie générale, la Gestion des risques du Groupe et les secteurs d'exploitation effectuent un examen périodique des facteurs de liquidité des actifs et des passifs liés aux flux de trésorerie dans des conditions diverses, afin de confirmer leur pertinence ou de déterminer s'il y a lieu de modifier les hypothèses et les plafonds. Ce processus permet de nous assurer qu'un lien étroit est maintenu entre la gestion du risque de liquidité et de financement et celle du risque de liquidité sur le marché et du risque de crédit et que la Gestion des risques du Groupe approuve les lignes de crédit entre entités. Par suite de l'expérience que nous avons tirée des périodes de volatilité sur les marchés au cours des six dernières années, nous avons modifié notre traitement des liquidités touchant certaines catégories d'actifs, de manière à ce qu'il reflète les variations de la liquidité des marchés. Le cas échéant, nous réduisons les plafonds de manière à tenir compte des résultats découlant des simulations de crise.

Financement

Stratégie de financement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs liés au financement de gros à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises et de dépôts institutionnels, constitue l'assise de notre position structurelle de liquidité.

Profil des dépôts

Nous avons continué de nous concentrer sur l'obtention de dépôts de base au Canada. La volatilité des soldes de nos dépôts basés sur les relations, y compris les dépôts des particuliers ainsi que les dépôts des entreprises et des clients institutionnels, est relativement faible, et ces dépôts constituent notre principale source de financement fiable. Ces soldes, qui reflètent l'assurance-dépôts et les relations exclusives avec nous, représentent une source extrêmement constante de dépôts de base dans les conditions les plus imaginables, puisqu'ils sont habituellement moins sensibles aux développements du marché que les dépôts des prêteurs sur opérations et des investisseurs. Les dépôts de base, qui tiennent compte de nos estimations statistiques, ajustées en fonction des liquidités, des tranches très stables des soldes des dépôts basés sur les relations (dépôts à vue, dépôts à préavis et dépôts à terme fixe), ainsi que des fonds de gros venant à échéance dans plus de un an, ont augmenté d'environ 2 % au cours de l'exercice et représentaient 70 % du total de nos dépôts, soit une hausse par rapport à 68 % à l'exercice précédent. Au cours de l'exercice, les dépôts de base ont augmenté d'environ 10 %, en raison principalement de l'élargissement du profil des échéances du financement de gros. Pour plus de détails sur le montant brut de nos dépôts basés sur les relations et sur nos financements de gros arrivant à échéance dans plus de un an, se reporter à la rubrique Profil de risque et au tableau des durées à l'échéance résiduelles des titres d'emprunt de gros émis ci-dessous, respectivement.

Émission de titres d'emprunt à long terme

En 2013, nous avons continué de profiter d'un financement de gros non garanti plus avantageux au chapitre de l'accès et des taux par rapport aux entreprises mondiales homologues. Comme l'illustre le tableau suivant, nous avons également continué d'accroître notre capacité de financement à long terme non garanti en émettant de façon sélective, soit directement ou par l'entremise de nos filiales, du financement à terme de 31 milliards de dollars, dans diverses monnaies et sur divers marchés. Le total du financement à long terme non garanti en cours a augmenté de 10,2 milliards de dollars.

Nous utilisons des programmes de titrisation adossés à des créances hypothécaires résidentielles et à des créances sur cartes de crédit et sur prêts automobiles à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de gestion des liquidités et des actifs et passifs. Le total de notre financement à long terme garanti comprend les titres adossés à des créances hypothécaires en circulation vendus, les obligations sécurisées qui sont garanties par des prêts hypothécaires résidentiels, et les créances sur cartes de crédit et sur prêts automobiles. Comparativement à 2012, nos titres adossés à des créances hypothécaires en circulation vendus ont diminué de 1,4 milliard de dollars, et nos obligations sécurisées ainsi que nos créances sur cartes de crédit et sur prêts automobiles ont augmenté de 9,4 milliards et de 1 milliard, respectivement.

Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan.

Sources de financement à long terme*		Tableau 56
(en millions de dollars canadiens)	**2013**	2012
Financement à long terme non garanti	**69 903 $**	59 661 $
Financement à long terme garanti	**59 285**	50 321
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales vendus	**1 304**	1 434
Débentures subordonnées	**7 408**	7 416
	137 900 $	118 832 $

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Nos activités de financement de gros sont bien diversifiées sur le plan géographique, des secteurs d'investissement, des instruments, des devises, de la structure et des échéances. Nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller continuellement les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à déterminer les occasions ou les risques et à prendre sans délai les mesures qui s'imposent. Nous avons recours à des programmes d'émission de titres d'emprunt à plus long terme enregistrés. Le tableau ci-dessous présente un sommaire de ces programmes et des plafonds autorisés, par secteur géographique.

Programmes par secteur géographique		Tableau 57
Canada	**États-Unis**	**Europe/Asie**
• Prospectus préalable de base au Canada – 15 milliards de dollars	• Programme enregistré auprès de la SEC – 25 milliards de dollars US • Programme d'obligations sécurisées enregistré auprès de la SEC – 12 milliards de dollars US	• Programme européen d'émission de titres d'emprunt – 40 milliards de dollars US • Programme d'obligations sécurisées – 23 milliards d'euros • Programmes d'émission au Japon – 1 billion de yens

Nous obtenons également du financement à long terme à l'aide de billets de dépôt canadiens, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH du Canada, d'obligations hypothécaires du Canada, de titres adossés à des créances sur cartes de crédit, d'obligations kangourou (émises sur le marché australien par des firmes étrangères) et de certificats de dépôt Yankee (émis sur le marché américain par des firmes étrangères). Nous évaluons continuellement nos activités de diversification dans de nouveaux marchés et dans des secteurs d'investissement inexploités par rapport aux coûts d'émission relatifs, car la diversification se traduit par une plus grande souplesse du financement de gros, elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier et elle donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Comme l'indiquent les graphiques ci-dessous, notre profil actuel en ce qui a trait à la dette à long terme est bien diversifié en ce qui concerne chaque monnaie et chaque type de produit de financement à long terme. Le maintien de notations concurrentielles est aussi un élément essentiel du financement rentable.

Composition du financement de la dette à long terme par monnaie d'émission
(117,1 milliards de dollars canadiens au 31 octobre 2013)

Composition du financement de la dette à long terme par produit
(117,1 milliards de dollars au 31 octobre 2013)

Le tableau suivant illustre les durées à l'échéance résiduelles de nos titres d'emprunt de gros et il représente une divulgation accrue de renseignements, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements.

Durées à l'échéance résiduelles des titres d'emprunt de gros émis (1) **Tableau 58**

	Au 31 octobre 2013							
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Total partiel – moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	2 ans et plus	Total
Billets de dépôt au porteur, certificats de dépôt et papier commercial	5 886 $	5 564 $	20 253 $	14 370 $	46 073 $	261 $	3 523 $	49 857 $
Billets de dépôt et billets à moyen terme	1 154	3 984	3 652	5 467	14 257	12 327	41 216	67 800
Titrisation de prêts hypothécaires	757	2 565	4 211	2 154	9 687	2 371	18 392	30 450
Obligations sécurisées	–	–	–	–	–	3 164	17 713	20 877
Titrisation de créances sur cartes de crédit et de prêts automobiles	54	94	132	213	493	2 965	4 501	7 959
Total	7 851 $	12 207 $	28 248 $	22 204 $	70 510 $	21 088 $	85 345 $	176 943 $
Comprend :								
– Financement non garanti	7 040 $	9 548 $	23 905 $	19 837 $	60 330 $	12 588 $	44 739 $	117 657 $
– Financement garanti	811	2 659	4 343	2 367	10 180	8 500	40 606	59 286

(1) Ne tient pas compte des dépôts de gros à court terme, des acceptations bancaires et des titres d'emprunt de rang inférieur.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan

Les tableaux suivants présentent le profil des échéances contractuelles résiduelles liées à tous nos actifs, passifs et éléments hors bilan, en fonction de leur valeur comptable (c'est-à-dire le coût amorti ou la juste valeur), à la date du bilan, et les informations fournies ont été accrues conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements. Les éléments hors bilan sont attribués selon la date d'échéance du contrat.

Les renseignements détaillés sur les échéances contractuelles et les engagements de financement constituent une source de renseignements aux fins de la gestion du risque de liquidité. Ces renseignements détaillés servent notamment à modéliser un bilan préparé selon l'approche de la comptabilité behavioriste qui est basé sur les échéances réelles, de manière à calculer les mesures du risque de liquidité. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion du risque.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan – Tableau 59

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts à des banques	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	24 931 $	24 931 $
Valeurs mobilières										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	93 407	40	19	40	38	502	281	4 507	45 189	144 023
Titres disponibles à la vente	3 420	4 641	1 268	796	1 116	5 317	7 156	13 140	1 841	38 695
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	61 871	18 388	17 985	6 268	6 980	1 151	–	–	4 874	117 517
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	15 698	11 662	5 568	10 208	18 855	128 918	97 938	29 761	90 058	408 666
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	1 240	501	563	705	2 617	2 393	1 671	263	–	9 953
Dérivés	2 349	5 028	2 338	2 353	1 627	14 939	12 401	33 786	1	74 822
Autres actifs financiers	16 247	989	780	112	119	477	239	639	575	20 177
Total des actifs financiers	194 232 $	41 249 $	28 521 $	20 482 $	31 352 $	153 697 $	119 686 $	82 096 $	167 469 $	838 784 $
Autres actifs non financiers	1 275	455	313	149	743	1 745	2	1 939	15 414	22 035
Total de l'actif	195 507 $	41 704 $	28 834 $	20 631 $	32 095 $	155 442 $	119 688 $	84 035 $	182 883 $	860 819 $
Passif et capitaux propres										
Dépôts (2)										
Emprunts non garantis	22 589 $	16 026 $	31 266 $	12 330 $	16 785 $	65 341 $	25 978 $	14 658 $	281 237 $	486 210 $
Emprunts garantis	812	3 129	5 048	2 129	1 905	16 257	11 394	10 288	–	50 962
Obligations sécurisées	–	–	–	–	–	7 851	9 987	3 470	–	21 308
Autres										
Acceptations	1 240	501	563	705	2 617	2 393	1 671	263	–	9 953
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	47 128	–	–	–	–	–	–	–	–	47 128
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	53 389	1 991	1 308	877	290	1 500	–	–	1 061	60 416
Dérivés	3 021	5 233	2 569	2 536	2 312	16 971	12 133	31 970	–	76 745
Autres passifs financiers	20 995	1 090	720	261	336	667	391	3 969	60	28 489
Débentures subordonnées	1 005	–	–	603	–	3 214	–	2 621	–	7 443
Titres de fiducie de capital	–	900	–	–	–	–	–	–	–	900
Total des passifs financiers	150 179 $	28 870 $	41 474 $	19 441 $	24 245 $	114 194 $	61 554 $	67 239 $	282 358 $	789 554 $
Autres passifs non financiers	1 697	2 834	686	114	135	1 832	965	7 374	5 293	20 930
Actions	–	–	–	–	–	–	–	–	50 335	50 335
Total du passif et des capitaux propres	151 876 $	31 704 $	42 160 $	19 555 $	24 380 $	116 026 $	62 519 $	74 613 $	337 986 $	860 819 $
Éléments hors bilan										
Garanties financières	2 203 $	854 $	1 824 $	1 714 $	2 567 $	3 166 $	3 074 $	139 $	51 $	15 592 $
Engagements en vertu de baux	62	122	181	179	173	1 264	787	1 346	–	4 114
Engagements de crédit	3 757	6 843	4 780	6 488	7 320	44 043	65 276	13 615	1 044	153 166
Autres engagements	2 291	37	13	210	1 733	350	418	169	57 749	62 970
Total des éléments hors bilan	8 313 $	7 856 $	6 798 $	8 591 $	11 793 $	48 823 $	69 555 $	15 269 $	58 844 $	235 842 $

(1) Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.

(2) La majeure partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou sur un court préavis selon ce qui est prévu au contrat; toutefois, en pratique, ces soldes de clients forment notre principale source pour répondre à nos besoins opérationnels et de liquidités tel qu'il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts présentée précédemment.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2012									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts à des banques	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	22 872 $	22 872 $
Valeurs mobilières										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	74 067	102	694	37	11	296	360	4 911	40 305	120 783
Titres disponibles à la vente	3 698	6 749	2 496	1 543	491	4 963	5 838	12 998	2 052	40 828
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (2)	65 988	22 677	7 473	5 211	3 385	2 205	–	–	5 318	112 257
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) (2)	12 444	9 546	8 487	11 989	20 918	83 635	124 218	22 060	84 947	378 244
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	1 329	435	404	624	2 406	1 907	2 167	113	–	9 385
Dérivés	2 517	3 799	2 891	2 379	1 372	15 735	14 222	48 374	4	91 293
Autres actifs financiers	24 912	952	618	169	637	216	113	190	–	27 807
Total des actifs financiers	184 955 $	44 260 $	23 063 $	21 952 $	29 220 $	108 957 $	146 918 $	88 646 $	155 498 $	803 469 $
Autres actifs non financiers (2)	2 646	594	298	277	193	1 427	–	1 859	14 337	21 631
Total de l'actif	187 601 $	44 854 $	23 361 $	22 229 $	29 413 $	110 384 $	146 918 $	90 505 $	169 835 $	825 100 $
Passif et capitaux propres										
Dépôts (3)										
Emprunts non garantis	36 012 $	14 247 $	21 947 $	14 865 $	22 299 $	49 577 $	22 470 $	8 525 $	252 947 $	442 889 $
Emprunts garantis	–	2 423	546	2 613	3 509	21 150	14 733	8 384	–	53 358
Obligations sécurisées	2 592	–	–	–	–	3 204	2 499	3 677	–	11 972
Autres										
Acceptations	1 329	435	404	624	2 406	1 907	2 167	113	–	9 385
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	40 756	–	–	–	–	–	–	–	–	40 756
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (2)	58 494	1 835	1 009	560	654	–	–	–	1 480	64 032
Dérivés	2 793	4 794	2 162	2 701	1 979	19 703	15 659	46 969	1	96 761
Autres passifs financiers (2)	25 789	652	816	291	437	274	108	3 730	–	32 097
Débentures subordonnées	–	–	–	–	–	233	–	7 382	–	7 615
Titres de fiducie de capital	–	–	–	–	–	900	–	–	–	900
Total des passifs financiers	167 765 $	24 386 $	26 884 $	21 654 $	31 284 $	96 948 $	57 636 $	78 780 $	254 428 $	759 765 $
Autres passifs non financiers (2)	1 707	2 087	329	199	912	2 096	729	7 211	4 037	19 307
Actions	–	–	–	–	–	–	–	–	46 028	46 028
Total du passif et des capitaux propres	169 472 $	26 473 $	27 213 $	21 853 $	32 196 $	99 044 $	58 365 $	85 991 $	304 493 $	825 100 $
Éléments hors bilan										
Garanties financières	340 $	2 061 $	2 445 $	2 234 $	1 941 $	2 791 $	2 532 $	317 $	22 $	14 683 $
Engagements en vertu de baux	58	117	174	172	167	1 246	856	1 258	–	4 048
Engagements de crédit	3 273	3 603	3 956	4 064	7 448	36 992	57 871	10 169	1 033	128 409
Autres engagements	145	614	707	1 102	2 110	374	181	163	56 141	61 537
Total des éléments hors bilan	3 816 $	6 395 $	7 282 $	7 572 $	11 666 $	41 403 $	61 440 $	11 907 $	57 196 $	208 677 $

(1) Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.

(2) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(3) La majeure partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou sur un court préavis selon ce qui est prévu au contrat; toutefois, en pratique, ces soldes de clients forment notre principale source pour répondre à nos besoins opérationnels et de liquidités tel qu'il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts présentée précédemment.

Échéances contractuelles des passifs financiers et des éléments hors bilan – sur une base non actualisée

Les tableaux suivants illustrent l'analyse des échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers et des éléments hors bilan. Les montants présentés dans le tableau ci-dessous représentent les flux de trésorerie non actualisés contractuels liés à tous les passifs financiers (c'est-à-dire la valeur nominale ou le montant payable à l'échéance). Les montants ne peuvent pas être rapprochés directement avec ceux présentés dans notre bilan consolidé, car le tableau ne tient compte que des flux de trésorerie liés aux paiements à l'échéance de l'instrument et ne présente pas les primes, les escomptes ou les ajustements à la valeur de marché inclus dans la valeur comptable des instruments à la date du bilan. Les passifs financiers sont basés sur la première période au cours de laquelle ils doivent être réglés. En ce qui concerne les éléments hors bilan, les flux de trésorerie non actualisés qui pourraient être payables aux termes des garanties financières et des engagements de crédit sont classés en fonction de la première date à laquelle ceux-ci peuvent être demandés.

Échéances contractuelles des passifs financiers et des éléments hors bilan – sur une base non actualisée* **Tableau 60**

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013 À vue	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1)	264 287 $	128 884 $	89 003 $	46 895 $	28 432 $	557 501 $
Autres						
Acceptations	–	5 626	2 393	1 671	263	9 953
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	47 128	–	–	–	47 128
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	1 061	57 855	1 500	–	–	60 416
Autres passifs	60	23 378	635	406	4 095	28 574
Débentures subordonnées	–	–	200	–	7 208	7 408
Titres de fiducie de capital	–	900	–	–	–	900
	265 408	263 771	93 731	48 972	39 998	711 880
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	5 850	9 550	181	11	–	15 592
Contrats de location simple	–	717	1 264	787	1 346	4 114
Engagements de crédit (2)	117 753	35 413	–	–	–	153 166
	123 603	45 680	1 445	798	1 346	172 872
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	389 011 $	309 451 $	95 176 $	49 770 $	41 344 $	884 752 $

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2012 À vue	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1), (3)	237 643 $	136 244 $	73 722 $	39 326 $	19 902 $	506 837 $
Autres						
Acceptations	–	5 198	1 907	2 167	113	9 385
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	40 756	–	–	–	40 756
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (3)	1 480	62 552	–	–	–	64 032
Autres passifs (3)	426	27 915	197	87	3 464	32 089
Débentures subordonnées	–	–	199	–	7 217	7 416
Titres de fiducie de capital	–	–	900	–	–	900
	239 549	272 665	76 925	41 580	30 696	661 415
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	11 406	2 965	291	20	1	14 683
Contrats de location simple	–	688	1 246	856	1 258	4 048
Engagements de crédit (2)	128 239	170	–	–	–	128 409
	139 645	3 823	1 537	876	1 259	147 140
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	379 194 $	276 488 $	78 462 $	42 456 $	31 955 $	808 555 $

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

(1) La majeure partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou sur un court préavis selon ce qui est prévu au contrat; toutefois, en pratique, ces soldes de clients forment notre principale source pour répondre à nos besoins opérationnels et de liquidités tel qu'il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts présentée précédemment.

(2) Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la quasi-totalité de ces garanties et engagements soit prélevée ou réglée en moins de un an, et les contrats pourraient arriver à échéance sans qu'un prélèvement ou un règlement ait été effectué. La gestion du risque de liquidité associé aux engagements potentiels de liquidités est expliquée à la rubrique Mesure du risque présentée précédemment.

(3) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Notations

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à effectuer certaines activités de titrisation efficientes dépend principalement du maintien de notations concurrentielles. Les notations et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent le point de vue de ces dernières et elles sont basées sur leurs méthodes. Les notations font l'objet de modifications de temps à autre, en raison de facteurs comprenant, sans toutefois s'y limiter, notre solidité financière, notre situation concurrentielle et nos liquidités, ainsi que d'autres facteurs qui sont en partie indépendants de notre volonté.

Le 23 octobre 2013, S&P a de nouveau confirmé nos notations assorties d'une perspective stable, lesquelles reflètent le fait que S&P s'attend à ce que nous continuions de gérer notre bilan avec prudence, de maintenir une qualité de l'actif favorable et de générer une croissance constante, quoique plus lente, du bénéfice grâce à nos activités de premier ordre au Canada.

Le 22 juillet 2013, Moody's a confirmé nos notations assorties d'une perspective stable. Le 28 janvier 2013, Moody's a supprimé les facteurs systémiques liés aux notations attribuées à la dette subordonnée de RBC et de toutes les autres banques canadiennes, conformément à son annonce faite en octobre 2012.

Le 9 juillet 2013, DBRS a confirmé nos notations assorties d'une perspective stable, lesquelles sont étayées par notre modèle d'affaires diversifié, par la solidité de nos services de détail au Canada et par nos activités bien positionnées sur les marchés financiers.

Le 13 décembre 2012, S&P a révisé à la hausse sa perspective nous concernant, la faisant passer de négative à stable et a confirmé nos notations d'émetteur de titres d'emprunt à long terme et à court terme. S&P a révisé la perspective par suite de son examen du secteur bancaire et des risques économiques au Canada, et elle a en conséquence révisé son analyse par pays des risques liés au secteur bancaire, faisant passer le Canada du groupe 1 au groupe 2.

Le tableau suivant présente nos principales notations et perspectives au 4 décembre 2013 :

Notations — **Tableau 61**

	Au 4 décembre 2013 (1)		
	Dette à court terme	Dette à long terme de premier rang	Perspective
Moody's	P-1	Aa3	stable
S&P	A-1+	AA-	stable (2)
Fitch Ratings	F1+	AA	stable
DBRS	R-1(élevé)	AA	stable

(1) Les notations ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ni la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations sont déterminées par les agences de notation en fonction des critères que celles-ci établissent à l'occasion et elles peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation en tout temps.

(2) Le 13 décembre 2012, S&P a révisé à la hausse sa perspective nous concernant, la faisant passer de négative à stable.

Le 23 octobre 2013, Kroll Bond Rating Agency (KBRA), une agence de notation statistique reconnue à l'échelle nationale inscrite auprès de la SEC, a attribué les notations AA et K1+, respectivement, à notre dette à long terme de premier rang ainsi qu'à notre dette à court terme et à nos dépôts, avec une perspective stable. KBRA a été chargée d'attribuer une note à une transaction entre de multiples emprunteurs concernant des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, dans le cadre de laquelle RBC était l'un des quatre tiers fournisseurs de taux d'intérêt plafonds. Étant donné que KBRA a pour politique d'attribuer une note à toutes les parties qui participent à une transaction, elle a dû attribuer une note à RBC. Ces notations sont non sollicitées, et nous n'avons pas participé au processus de notation.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations

Une révision à la baisse de nos notations pourrait avoir une incidence négative sur notre capacité de financement ou sur notre accès aux marchés financiers. Elle pourrait aussi influer sur notre capacité à effectuer des opérations sur dérivés ou des opérations de couverture dans le cours normal des activités et sur les coûts liés à ces opérations et pourrait faire en sorte que nous devions fournir des garanties additionnelles aux termes de certains contrats. Toutefois, en nous basant sur les examens périodiques des éléments susceptibles de déclencher une révision des notations qui sont intégrés dans nos activités actuelles, ainsi que sur notre sensibilité à l'égard de la capacité de financement, nous estimons qu'une légère révision à la baisse n'aurait pas de répercussions importantes sur la composition de notre dette, sur notre accès à du financement, sur le recours à des biens donnés en garantie ni sur les coûts connexes. Le tableau suivant illustre les obligations additionnelles au titre des garanties susceptibles d'être requises à la date de clôture advenant une révision à la baisse de un cran, de deux crans ou de trois crans de nos notations. Ces obligations additionnelles au titre des garanties constituent des exigences additionnelles pour chaque révision à la baisse consécutive et elles ne représentent pas l'incidence cumulative des révisions. Les montants présentés varient périodiquement en raison de plusieurs facteurs, y compris le transfert d'activités de négociation à des infrastructures du marché financier ayant fait l'objet d'une compensation centrale et à des Bourses, l'expiration de transactions mettant en jeu des événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, l'application de limites internes aux nouveaux accords afin d'exclure les événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, ainsi que le passage de position négative à position positive des positions évaluées à la valeur de marché dans le cours normal des activités liées à des contreparties garanties. Aucun titre d'emprunt de premier rang en circulation sur le marché ne comporte de modalités faisant en sorte qu'une révision des notations déclencherait un remboursement anticipé du capital.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant des révisions à la baisse des notations — **Tableau 62**

	2013			2012		
(en millions de dollars canadiens)	Révision à la baisse de un cran	Révision à la baisse de deux crans	Révision à la baisse de trois crans	Révision à la baisse de un cran	Révision à la baisse de deux crans	Révision à la baisse de trois crans
Exigences contractuelles liées au financement des dérivés ou aux marges	616 $	171 $	762 $	1 582 $	256 $	248 $
Autres exigences contractuelles liées au financement ou aux marges (1)	490	187	95	678	170	–

(1) Comprend les CPG émis dans le cadre de nos activités sur les marchés des obligations municipales à New York et à Londres.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de perte financière susceptible de se produire lorsque le montant, l'échéancier ou la fréquence des prestations versées en vertu de contrats d'assurance ou de réassurance diffèrent des prévisions. Le risque d'assurance ne comprend pas les autres risques couverts par d'autres éléments de notre cadre de gestion des risques (p. ex., le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel).

Nous avons mis en œuvre un cadre de gestion du risque d'assurance visant à mettre en évidence, à gérer et à présenter les risques d'assurance avec lesquels nous devons composer. Pour gérer le risque d'assurance, nous avons recours aux infrastructures, aux systèmes, aux contrôles et à un processus de surveillance. Des politiques, méthodes et programmes de gestion du risque spécifique ont été élaborés aux fins de la gestion des risques, et comprennent les pouvoirs d'approbation des risques délégués, un processus d'élaboration des produits et d'établissement des prix, et une analyse des résultats techniques.

Risque lié à l'environnement réglementaire

Le risque lié à l'environnement réglementaire correspond au risque d'un possible non-respect des lois, des règles, des règlements, des pratiques prescrites ou des normes de déontologie applicables dans les territoires où nous exerçons nos activités. Les questions relatives à la conformité aux lois et aux règlements peuvent toucher bon nombre de secteurs au sein d'une grande institution financière complexe comme RBC, et découlent souvent de l'inadéquation ou de l'échec des processus et des systèmes, ou de facteurs humains.

Des lois et des règlements ont été établis afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients, des investisseurs et du public. Des modifications apportées aux lois, notamment aux lois fiscales, ainsi qu'aux règlements ou aux politiques de réglementation, y compris les changements dans la façon dont les lois sont interprétées, mises en œuvre ou exécutées, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, par exemple en réduisant les entraves à l'accès aux marchés dans lesquels nous exerçons nos activités et en augmentant les coûts que nous engageons pour nous conformer à ces lois, règlements ou politiques. En outre, rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements ou politiques, ou que nous serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou une autorité de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts ou d'autres frais, injonctions, pertes de permis ou d'enregistrements qui pourraient ternir notre réputation et avoir une incidence négative sur notre bénéfice. Nous sommes également engagés dans des litiges dans le cours normal de nos activités, et le règlement défavorable de tout litige pourrait avoir une incidence négative significative sur nos résultats, ou pourrait grandement compromettre notre réputation, ce qui pourrait influer sur nos perspectives commerciales futures.

La Gestion globale de la conformité a élaboré un cadre de gestion de la conformité à la réglementation, qui s'aligne sur les attentes du BSIF et des autres autorités de réglementation. Ce cadre vise à gérer et à atténuer les risques découlant de l'omission de se conformer ou de s'adapter aux lois et aux règlements existants ou nouvellement en vigueur dans les territoires où nous exerçons nos activités. Ce cadre comporte cinq éléments formant un cycle en vertu duquel tous les programmes de gestion du risque en matière de conformité à la réglementation sont élaborés, mis en œuvre et maintenus. L'objectif du premier élément est de veiller à ce que nos programmes de conformité à la réglementation évoluent en fonction de nos activités commerciales et de nos opérations. L'objectif du deuxième élément est de s'assurer que les risques en matière de conformité à la réglementation sont mis en évidence et évalués de façon adéquate, afin d'élaborer des programmes de conformité qui satisfont le plus efficacement possible aux exigences réglementaires. Le troisième élément a trait à l'établissement et à la mise en œuvre de contrôles précis. L'objectif du quatrième élément est d'assurer un suivi et une surveillance adéquats de l'efficacité des contrôles. Enfin, l'objectif du cinquième élément est d'assurer la communication ascendante et la résolution des problèmes au moment opportun, de même que la clarté et la transparence de l'information communiquée. Cette étape cruciale permet aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration de s'acquitter avec efficacité de leurs responsabilités au chapitre de la gestion et de la surveillance.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte ou un préjudice en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, des systèmes, de facteurs humains ou de faits externes.

Ce risque est inhérent à toutes nos activités, y compris les pratiques et contrôles utilisés pour gérer les autres risques. Si nous ne gérons pas le risque opérationnel, cela pourrait entraîner une perte financière directe ou indirecte, une atteinte à notre réputation, la réprobation des autorités de réglementation ou notre incapacité à gérer d'autres risques tels que le risque de crédit ou le risque de marché.

Nous avons mis en œuvre un cadre de gestion du risque opérationnel qui repose sur les principes de notre cadre de gestion du risque d'entreprise et qui établit les éléments à l'appui de ces principes, aux fins de la gestion du risque opérationnel. Ce cadre est dynamique et il énonce notre stratégie concernant la gestion, l'évaluation et la communication du risque opérationnel. Il repose sur notre modèle de gouvernance du risque composé de trois lignes de défense, lequel répartit la responsabilité de la gestion du risque entre tous les échelons de l'organisation. Ce modèle regroupe les pratiques, les exigences, les rôles et les responsabilités de manière à assurer une gestion exhaustive et coordonnée du risque opérationnel à l'échelle de l'entreprise.

Étant donné que le risque opérationnel est dans bien des cas implicite ou involontaire et qu'il est souvent regroupé avec d'autres risques, il est difficile d'effectuer une évaluation complète et précise de ce risque. Les méthodes d'évaluation actuelles utilisées dans l'industrie des services financiers ne cessent d'évoluer. En vertu de l'accord de Bâle II, deux options s'offrent à nous, soit l'approche de mesures complexes et l'approche standardisée. À l'heure actuelle, nous avons recours à l'approche standardisée pour évaluer le risque opérationnel, et nous avons accompli des progrès importants pour nous conformer aux exigences liées à l'approche de mesures complexes.

Pour gérer le risque opérationnel, nous avons recours à l'infrastructure, aux contrôles, aux systèmes et aux ressources humaines en place au sein de l'organisation, ainsi qu'à plusieurs groupes qui concentrent leurs activités sur la gestion et la surveillance de risques opérationnels précis à l'échelle de l'entreprise tels que ceux liés à la fraude, à la protection des renseignements personnels, à l'impartition des services, à l'interruption des activités, aux ressources humaines et aux systèmes.

Des programmes, politiques, normes et méthodes précis ont été élaborés afin d'appuyer la gestion du risque opérationnel. Ces programmes sont : i) l'évaluation du contrôle et du risque, la surveillance du contexte d'affaires et des facteurs de contrôle, ainsi que les indicateurs de risque clés; ii) la collecte et l'analyse d'informations sur les événements entraînant un risque opérationnel; iii) les événements externes – analyse des pertes dans l'industrie; iv) les analyses de scénarios.

Risque stratégique

Le risque stratégique constitue le risque que l'entreprise ou l'un de ses secteurs d'exploitation effectue des choix stratégiques inappropriés ou ne soit pas en mesure d'assurer la mise en œuvre fructueuse de stratégies données ou des plans et décisions connexes.

Le choix et la mise en œuvre fructueuse des stratégies commerciales incombent à la direction des différents secteurs d'exploitation. La surveillance du risque stratégique incombe à la direction des secteurs d'exploitation, au groupe Stratégie d'entreprise, à la haute direction et au Conseil d'administration. La gestion du risque d'entreprise bénéficie du soutien du groupe Stratégie d'entreprise, qui a recours à un cadre de stratégie d'entreprise.

Risque lié à la réputation

Le risque lié à la réputation représente le risque qu'une action accomplie par une entreprise ou par un de ses représentants ternisse son image aux yeux de la collectivité ou la confiance que lui accorde le public, ce qui pourrait entraîner une diminution des affaires, des actions en justice ou l'assujettir à une surveillance réglementaire accrue.

Un certain nombre d'événements peuvent entraîner un risque lié à la réputation, et ce risque est principalement d'ordre réglementaire, juridique ou opérationnel, ou lié au crédit. Les défaillances d'exploitation ainsi que la non-conformité aux lois et aux règlements peuvent avoir une incidence importante sur notre réputation.

Nous avons mis en œuvre un cadre de gestion du risque lié à la réputation qui fournit une vue d'ensemble de la méthode que nous utilisons pour gérer ce risque. Ce cadre de gestion porte principalement sur nos responsabilités organisationnelles et sur les contrôles que nous avons mis en place pour atténuer le risque lié à la réputation.

Nous appliquons les principes suivants à notre cadre général de gestion du risque lié à la réputation;

- Nous devons agir avec intégrité en tout temps afin de maintenir la réputation solide et favorable dont nous jouissons;
- Il incombe à tous nos employés, y compris la haute direction, de protéger notre réputation, et cette responsabilité incombe aussi à tous les membres du Conseil d'administration.

Risque lié à la concurrence

La concurrence à laquelle se livrent les sociétés de services financiers au sein des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités est vive. La fidélisation et le maintien de la clientèle dépendent de certains facteurs, notamment les nouvelles technologies qu'utilisent nos concurrents ou les services qu'ils offrent, les niveaux relatifs de services, les prix relatifs et les caractéristiques de nos produits ou services, notre réputation et les mesures prises par nos concurrents. D'autres sociétés, comme des compagnies d'assurance, ainsi que des entreprises non financières, offrent de plus en plus des services traditionnellement offerts par des banques. Cette concurrence pourrait aussi entraîner une réduction du revenu net d'intérêt et des commissions et avoir une incidence défavorable sur nos résultats.

Aperçu d'autres risques

Outre les risques décrits à la rubrique Gestion du risque, présentés ci-après, il existe d'autres facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et sur nos résultats financiers. L'analyse qui suit n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influer de façon négative sur nos résultats.

Contexte général et conjoncture économique

Le contexte général et la conjoncture économique dans les régions où nous exerçons nos activités ont eu une incidence importante sur notre bénéfice. Ces conditions incluent les habitudes d'épargne et de dépenses des consommateurs, de même que les habitudes d'emprunt et de remboursement des consommateurs, les investissements des entreprises, les dépenses publiques, le niveau d'activité et la volatilité des marchés financiers et l'inflation. Ainsi, un repli économique pourrait entraîner une hausse du chômage, une baisse du revenu familial et une diminution des bénéfices des grandes entreprises, des investissements des entreprises et des dépenses de consommation, et pourrait avoir une incidence défavorable sur la demande visant nos prêts et nos autres produits et entraîner une hausse de nos dotations à la provision pour pertes sur créances. Compte tenu de l'importance de nos activités au Canada, un ralentissement de l'économie au Canada ou aux États-Unis touchant le Canada se répercuterait principalement sur les prêts aux particuliers et aux entreprises du secteur Services bancaires canadiens, y compris les cartes, et pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats opérationnels.

La conjoncture économique dans la zone euro continue d'afficher des signes modérés d'amélioration, qui tient à l'atténuation du risque de défaillance des États souverains et du risque qu'un pays membre quitte l'union monétaire, mais il continue d'y avoir des risques pour la croissance. Nous continuons de surveiller très attentivement les événements qui surviennent sur les marchés, et nous gérons les risques auxquels nous sommes exposés en conséquence. Dans l'ensemble, nous continuons d'exercer nos activités avec prudence et nous sommes à l'aise avec les risques liés à l'Europe auxquels nous sommes exposés, puisque ceux-ci sont liés à des contreparties bénéficiant de bonnes notations qui sont principalement situées dans les principaux pays européens. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de crédit.

Outre notre risque net lié à l'Europe dont il est fait mention ci-dessus, nous sommes également exposés à des risques indirects. Nous avons mis en œuvre des processus afin d'assurer le suivi du risque de crédit indirect et de l'atténuer; nous avons notamment mis en place des contrôles précis aux fins de la gestion des risques liés aux dérivés et aux transactions de mise en pension de titres. Le risque de marché indirect lié à l'accroissement de la volatilité découlant de l'endettement d'États souverains en Europe fait l'objet d'un suivi dans le cadre duquel nous effectuons régulièrement des simulations de crise sur les marchés et procédons à l'analyse de scénarios hypothétiques. En ce qui a trait au risque opérationnel, nous avons mis en œuvre des plans d'urgence advenant le cas où une crise économique se produirait dans la zone euro.

Selon notre analyse, une détérioration plus sévère des économies de la zone euro entraînera des répercussions défavorables que nous sommes en mesure de gérer à l'aide de nos simulations de crise, de notre analyse du bilan et de nos évaluations opérationnelles.

Les variations des taux d'intérêt influent également sur notre bénéfice. Le maintien de faibles taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale pourrait faire en sorte qu'une compression des écarts liés principalement à nos secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine ait une incidence défavorable sur notre revenu net d'intérêt. Bien qu'une augmentation des taux d'intérêt aurait une incidence positive sur nos secteurs qui sont actuellement touchés par la compression des écarts; une hausse importante des taux d'intérêt pourrait également avoir une incidence défavorable sur les bilans des ménages. Cette situation pourrait se traduire par une détérioration du crédit, laquelle pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers, particulièrement dans certains secteurs d'activité des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine.

Les activités des secteurs Marchés des Capitaux et Services aux investisseurs et trésorerie seront touchées de façon défavorable si les marchés financiers mondiaux se détériorent, ce qui entraînera une réduction de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, une baisse des volumes de transactions des clients et la volatilité des activités de négociation. En ce qui concerne le secteur Gestion de patrimoine, la détérioration des conditions du marché pourraient se traduire par une diminution de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et des volumes de transactions. Une détérioration des marchés financiers et des marchés du crédit pourrait nuire à notre capacité à accéder aux marchés financiers selon des modalités favorables, et pourrait également avoir une incidence défavorable sur nos liquidités, entraînant par le fait même une hausse des coûts de financement et une réduction des volumes de transactions des secteurs Marchés des Capitaux et Services aux investisseurs et trésorerie. Pour plus de détails sur les facteurs économiques et les facteurs de marché qui pourraient se répercuter sur notre rendement financier, se reporter aux rubriques Gestion de patrimoine, Services aux investisseurs et trésorerie et Marchés des Capitaux.

Politiques gouvernementales, budgétaires, monétaires et autres

Les politiques budgétaires, monétaires et autres adoptées par la Banque du Canada et divers autres organismes de réglementation canadiens, par le Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis et par d'autres organismes de réglementation aux États-Unis, ou par les organismes internationaux, dans les territoires où nous exerçons nos activités, ont une incidence sur nos activités et notre bénéfice. De telles politiques peuvent également avoir des répercussions négatives sur les activités de nos clients et contreparties au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, ce qui peut faire augmenter le risque de défaut de paiement de ces clients ou contreparties.

Capacité d'attirer et de fidéliser des employés

La concurrence aux fins de l'embauche d'employés qualifiés est vive au sein de l'industrie des services financiers et des autres industries où nous recrutons du personnel. Notre objectif consiste à attirer et à fidéliser des employés qualifiés, mais rien ne garantit que nous pourrons y arriver.

Exactitude et intégralité des renseignements sur nos clients et contreparties
Lorsque nous décidons de consentir du crédit à des clients ou à des contreparties ou de conclure d'autres transactions avec eux, il se peut que nous nous basions sur les renseignements qui ont été fournis par ces clients ou contreparties ou en leur nom, notamment des états financiers audités et d'autres renseignements financiers. Il se peut également que nous fondions notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties quant à l'intégralité et à l'exactitude de cette information. Si les états financiers et les autres renseignements financiers concernant les clients et les contreparties sur lesquels nous nous basons ne sont pas conformes aux PCGR ou s'ils comprennent des déclarations trompeuses importantes, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats financiers.

Élargissement et intégration de nos réseaux de distribution
Nous examinons régulièrement des occasions d'élargir nos réseaux de distribution au moyen d'acquisitions ou de croissance interne, notamment par l'ajout de nouveaux bureaux de vente d'assurance, comptes d'épargne en ligne, guichets automatiques et succursales dans des marchés réceptifs à forte croissance. Toutefois, si nous ne sommes pas en mesure d'élargir ces réseaux de distribution ou de les intégrer efficacement, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats opérationnels et notre situation financière.

Risque lié aux modèles
Le recours à des modèles joue un rôle important dans un grand nombre de nos activités. Nous avons recours à plusieurs modèles à des fins diverses, notamment aux fins de l'évaluation des produits financiers, de l'évaluation des risques et de la gestion des différents types de risque. Le risque lié aux modèles correspond au risque qu'une erreur se produise lors de la conception, de l'élaboration, de la mise en œuvre ou de l'utilisation subséquente des modèles. Nous avons mis en place un cadre de gestion du risque lié aux modèles à l'échelle de l'entreprise, qui établit les principes, les politiques et les procédures ainsi que les rôles et responsabilités aux fins de la gestion du risque lié aux modèles. L'un des principaux éléments de ce cadre utilisé pour atténuer le risque lié aux modèles est le recours à un procédé de validation indépendante.

Risque lié aux technologies de l'information
Nous avons recours aux technologies de l'information pour exercer nos activités et valider nos objectifs commerciaux stratégiques. Le risque lié aux technologies de l'information constitue le risque pour nos activités qui découle de l'utilisation, de la détention, de l'exploitation, du rôle, de l'influence et de l'adoption des technologies de l'information au sein de l'entreprise. Il a trait aux technologies de l'information liées à des événements susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur nos activités. Ces événements pourraient entraîner l'interruption des activités ou des services, le vol de propriété intellectuelle et de renseignements confidentiels, un contrôle réglementaire accru, des litiges et l'atteinte à notre réputation. Nous avons mis en place un cadre de gestion du risque lié aux technologies de l'information à l'échelle de l'entreprise afin de gérer le risque lié aux technologies de l'information auquel nous sommes exposés.

Risque lié aux médias sociaux
La portée et le profil des médias sociaux ont augmenté à un point tel que ces médias présentent un certain nombre de risques. Ces risques comprennent l'atteinte à notre marque et à notre réputation, les fuites d'information, la non-conformité aux exigences réglementaires et le risque de gouvernance. Afin de gérer les risques liés aux médias sociaux auxquels nous sommes exposés, nous avons mis en place une politique à l'échelle de l'entreprise, ainsi que des politiques s'adressant aux unités fonctionnelles qui portent sur l'utilisation des médias sociaux externes; ces politiques établissent les exigences relatives à l'utilisation des médias sociaux par les secteurs d'activité et à l'échelle de l'entreprise, et elles font partie de notre cadre plus général de gouvernance des médias sociaux.

Risque environnemental
Le risque environnemental correspond au risque que l'incidence de problèmes environnementaux entraîne une perte de valeur financière ou opérationnelle ou une atteinte à notre réputation. Il découle de nos activités commerciales et de nos activités d'exploitation. Par exemple, les questions d'ordre environnemental liées à l'achat et à la vente, par nos clients, de propriétés contaminées ou au développement de projets à grande échelle pourraient faire en sorte que nous soyons exposés au risque de crédit et au risque lié à la réputation. Nous pourrions être obligés de composer avec le risque opérationnel et le risque lié à l'environnement juridique lorsque des questions d'ordre environnemental surviennent dans nos succursales, nos bureaux ou nos centres de traitement des données.

Le Groupe des affaires environnementales (GAE) établit les exigences prescrites dans nos politiques à l'échelle de l'entreprise, aux fins de la mise en évidence, de l'évaluation, du contrôle, de la surveillance et de la présentation du risque environnemental. La haute direction et le Comité de la gouvernance et des affaires publiques du Conseil d'administration sont responsables de la surveillance. Les secteurs d'exploitation et les unités fonctionnelles des Services de soutien généraux doivent pour leur part incorporer dans leurs activités les exigences et contrôles liés à la gestion du risque environnemental. Le GAE fournit également des services-conseils et des services de soutien aux secteurs d'exploitation, aux fins de la gestion de risques environnementaux précis dans le cadre des opérations commerciales.

Nous nous assurons périodiquement que nos politiques et processus de gestion du risque environnemental sont mis en œuvre de la façon envisagée. Nous fournissons annuellement, ou plus souvent selon les besoins, des informations sur les activités de gestion du risque environnemental ainsi que sur les questions et les tendances liées à ces risques à la haute direction et au Comité de la gouvernance et des affaires publiques du Conseil d'administration. Si nous ne gérons pas le risque environnemental de façon appropriée, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats ou nuire considérablement à notre réputation.

Pour plus d'information sur RBC et la gestion du risque environnemental, il est possible de consulter notre site Web, à l'adresse rbc.com/collectivites-durabilite/environment/responsible-financing.html.

Autres facteurs
Les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels incluent les modifications de la politique gouvernementale en matière de commerce, les modifications apportées aux normes comptables, y compris leur incidence sur les méthodes comptables, les estimations et les jugements, la mise au point réussie, au moment opportun, de nouveaux produits et services, notre capacité à effectuer plus de ventes croisées à nos clients, les changements technologiques et la confiance accordée aux tiers qui fournissent les composantes de l'infrastructure, le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers nous et nos affiliés en ce qui a trait à la gestion d'informations confidentielles, la fraude perpétrée par des tiers à l'interne ou à l'externe, l'incidence possible, sur nos activités, d'une épidémie ayant des répercussions sur l'économie locale, nationale ou mondiale, d'une panne de l'infrastructure publique, notamment les transports, la communication, les réseaux d'électricité ou d'aqueducs, de conflits internationaux et d'autres questions politiques, y compris celles liées à la guerre contre le terrorisme, et la mesure dans laquelle nous réussissons à prévoir et à gérer les risques connexes.

Nous informons nos lecteurs que l'analyse des facteurs de risque, dont un bon nombre sont indépendants de notre volonté, n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence sur nos résultats.

Pour plus de détails sur les éventualités, y compris les litiges, se reporter à la note 26 de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Gestion du capital

Nous gérons activement notre capital afin de maintenir des ratios de capital solides et de conserver des notations élevées, tout en procurant des rendements solides à nos actionnaires. Outre les exigences des autorités de réglementation, nous tenons compte des attentes des agences de notation, des déposants et des actionnaires, ainsi que de nos plans d'affaires, des simulations de crise, des comparaisons avec nos homologues et de nos objectifs internes en matière de ratios de capital. Notre objectif est d'optimiser l'utilisation et la structure du capital et de soutenir nos secteurs d'exploitation et nos clients et d'offrir des rendements supérieurs à nos actionnaires, tout en protégeant nos déposants et nos créanciers de premier rang.

Cadre de gestion du capital

Notre cadre de gestion du capital prévoit les politiques et processus nécessaires pour établir et évaluer le capital ainsi que pour mobiliser et investir des capitaux de tout genre, selon une démarche coordonnée et uniforme. Il comprend la démarche générale de gestion du capital, y compris les principes directeurs et les rôles et responsabilités liés à l'adéquation des fonds propres et aux transactions, aux dividendes, au capital distinct et à la gestion de l'actif pondéré en fonction des risques et du montant brut de l'actif ajusté, soit le risque total. Nous gérons et surveillons différents types de capital, notamment le capital réglementaire, le capital économique et le capital affecté aux filiales.

La planification du capital est un processus dynamique qui fait appel à diverses équipes, y compris la fonction Finances, la Trésorerie générale, la Gestion des risques du Groupe et la fonction Économie. Il porte sur les objectifs internes en matière de ratios de capital, sur les opérations potentielles portant sur les capitaux propres ainsi que sur les ratios de distribution prévus et sur les rachats d'actions. Les éléments intégraux de notre processus de planification du capital comprennent le plan opérationnel, les simulations de crise à l'échelle de l'entreprise, et le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes; la planification du capital tient également compte des exigences en matière de capital réglementaire et des changements de méthodes comptables, des exigences internes en matière de capital, des paramètres utilisés par les agences de notation et du capital distinct.

Nous établissons notre plan relatif au capital sur une base annuelle; ce plan cadre avec les mesures prises par la direction incorporées dans le plan opérationnel annuel, lequel comprend des prévisions concernant la croissance des actifs et du bénéfice et tient compte de nos stratégies commerciales, des conditions du marché et de la conjoncture économique prévues, ainsi que du positionnement par rapport à nos homologues. Le processus tient notamment compte des opérations potentielles portant sur les capitaux propres en fonction des capitaux autogénérés prévus, des prévisions commerciales, des conditions du marché et des autres faits nouveaux tels que les changements de méthodes comptables et les modifications réglementaires susceptibles de se répercuter sur les exigences en matière de capital. Tous les éléments du plan relatif au capital font l'objet d'un suivi au cours de l'exercice et sont modifiés au besoin.

Les simulations de crise à l'échelle de l'entreprise et le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes fournissent des données clés aux fins de la planification du capital, qui nous permettent notamment d'établir des objectifs internes appropriés en matière de ratios de capital. Nous évaluons les scénarios de crises à l'échelle de l'entreprise et intégrons les résultats afin d'obtenir un aperçu, à l'échelle de l'entreprise, des incidences sur nos résultats financiers et nos exigences en matière de capital, ce qui facilite la planification de mesures devant être prises pour faire face aux événements défavorables exceptionnels. Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes est un processus annuel exigé par le BSIF qui a pour objectif d'évaluer l'adéquation des fonds propres et les exigences en matière de capital, de manière à couvrir tous les risques importants et à prévoir un coussin de capital pour couvrir les éventualités graves, mais plausibles. Conformément aux lignes directrices du BSIF, les principaux éléments de notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes comprennent une évaluation exhaustive des risques, des simulations de crise, un processus d'évaluation et de planification du capital (ayant trait au capital économique et au capital réglementaire), un processus de surveillance par le Conseil et par les cadres dirigeants, un processus de suivi et de communication de l'information ainsi qu'un examen des contrôles internes.

Nos objectifs internes en matière de capital sont établis de manière à maintenir une solide position du capital qui excède les objectifs réglementaires « tout compris » du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III, lesquels comprennent des ratios minimaux et une réserve de conservation des fonds propres qui permet d'absorber les pertes en période de tensions. La méthode « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de capital non admissibles, conformément à la ligne directrice sur les normes d'adéquation des fonds propres en vertu de l'accord de Bâle III publiée par le BSIF en décembre 2012. Les résultats des simulations de crise à l'échelle de l'entreprise et de l'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes sont pris en compte pour déterminer la réserve de conservation des fonds propres conforme aux lignes directrices du BSIF, l'objectif étant d'assurer que les fonds propres de la Banque sont suffisants pour couvrir les risques et absorber les pertes liés à tous les scénarios de crises plausibles, compte tenu de notre profil de risque et de notre goût du risque. De plus, nous ajoutons un coussin de capital discrétionnaire aux objectifs réglementaires du BSIF afin de maintenir la solidité de notre capital, en prévision des modifications réglementaires et des changements comptables, ainsi qu'aux fins de comparaison avec le capital de nos homologues, des analyses effectuées par les agences de notation et du niveau de capital distinct.

Le Conseil d'administration est en fin de compte responsable de la surveillance du cadre de gestion du capital, y compris l'examen et l'approbation annuels de notre plan relatif au capital. Le Comité actif-passif et la haute direction supervisent la gestion du capital et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux plafonds et lignes directrices établis. Le Comité de révision et de la politique du risque est responsable de la gouvernance liée au cadre de gestion du capital. Le Comité d'audit et le Comité de révision et de la politique du risque approuvent le plan relatif au capital, de même que le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes. Le Comité d'audit est aussi responsable de l'examen continu du contrôle interne à l'égard de la gestion du capital.

Accord de Bâle III

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2013, nos exigences en matière de capital réglementaire sont déterminées selon la méthode « tout compris » prescrite par l'accord de Bâle III, conformément aux lignes directrices du BSIF. Avant le premier trimestre de 2013, nos exigences en matière de capital réglementaire étaient conformes au cadre de l'accord de Bâle II.

L'entité supérieure consolidée à laquelle l'accord de Bâle III s'applique est la Banque Royale du Canada.

En vertu de l'accord de Bâle III, les banques doivent choisir, parmi des approches différentes, l'approche qu'elles adopteront pour calculer leur capital réglementaire minimal nécessaire pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel.

Nous avons adopté l'approche des notations internes en vertu de l'accord de Bâle III afin de calculer le capital lié au risque de crédit aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée. La plupart des risques de crédit auxquels nous sommes exposés sont présentés conformément à l'approche des notations internes concernant le capital réglementaire prévue par l'accord de Bâle III, mais pour certains portefeuilles considérés comme de moindre importance sur le plan de la consolidation, le risque de crédit est toujours présenté conformément à l'approche standardisée prévue par l'accord de Bâle III (par exemple, nos services bancaires dans les Antilles). Nous continuons d'utiliser l'approche standardisée pour calculer le capital lié au risque opérationnel aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée. En ce qui concerne le calcul du capital lié au risque de marché aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée, nous utilisons à la fois l'approche des notations internes et l'approche standardisée.

En décembre 2010, le CBCB a publié un document intitulé *Basel III: A global regulatory framework for more resilient banks and banking systems*. Ce document, dont le but est de favoriser une stabilité financière et une croissance économique durable, énonce les exigences en matière de fonds propres et de liquidités qui s'appliquent aux banques à l'échelle mondiale. Le CBCB a établi les exigences transitoires en vertu de l'accord de Bâle III relativement aux ratios des capitaux propres ordinaires de première catégorie, du capital de première catégorie et du capital total, qui sont de 3,5 %, de 4,5 % et de 8 %, respectivement, pour 2013, et qui seront progressivement majorés à 7 %, à 8,5 % et à 10,5 %, respectivement (ratio minimal plus la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %) d'ici le 1er janvier 2019. Le CBCB a également publié, en janvier 2011, des exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) visant à assurer l'absorption des pertes liées aux instruments de capital réglementaire en cas de non-viabilité. En août 2011, le BSIF a publié un préavis, qui décrit les principes et les exigences en matière de FPUNV, y compris la conversion intégrale et permanente des instruments de fonds propres (autres que les actions ordinaires) en actions ordinaires par suite d'un événement déclencheur, avec prise d'effet au premier trimestre de 2013.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2013, le BSIF s'attendait à ce que les banques canadiennes se conforment aux ratios cibles « tout compris » (ratios minimaux plus la réserve de conservation des fonds propres – exigences du CBCB ayant prise d'effet le 1er janvier 2019) d'ici le premier trimestre de 2014 en ce qui concerne le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie le ratio du capital de première catégorie et le ratio du capital total. La version définitive de la ligne directrice du BSIF, publiée en 2013, reporte aussi au 1er janvier 2014 la mise en application des exigences de fonds propres liées à l'ajustement de l'évaluation du crédit en vertu de l'accord de Bâle III. En août 2013, le BSIF a publié un préavis concernant les options d'application graduelle des exigences de fonds propres liées à l'ajustement de l'évaluation du crédit, laquelle application se fera sur une période de cinq ans à compter de 2014.

En juin 2013, le CBCB a publié un document consultatif intitulé *Revised Basel III leverage ratio framework and disclosure requirements*. Ce document prévoit une obligation d'informer le public ayant prise d'effet le 1er janvier 2015. Le CBCB continuera d'évaluer le ratio minimal de 3 % relatif au ratio de levier financier et modifiera la définition et le calibrage du ratio de levier financier d'ici 2017, l'adoption du premier pilier devant avoir lieu le 1er janvier 2018, en fonction d'un examen et d'un calibrage appropriés. Avec prise d'effet le 1er janvier 2013, les banques canadiennes doivent présenter au BSIF le ratio de levier financier et ses composantes en vertu de l'accord de Bâle III. Le ratio de levier financier proposé vise à fournir une mesure supplémentaire relativement aux exigences de fonds propres fondées sur les risques, et il correspond actuellement au capital de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III divisé par le total des risques, lequel comprend les risques figurant au bilan et les risques hors bilan.

En mars 2013, le BSIF a publié la liste des six banques canadiennes, qui comprend RBC, désignées comme des banques d'importance systémique nationale, pour lesquelles un supplément au titre des fonds propres pondérés en fonction du risque de 1 % s'appliquera à compter du 1er janvier 2016. En juillet 2013, le CBCB a publié un document révisé intitulé *Global systemically important banks (G-SIB): updated assessment methodology and the higher loss absorbency requirement*. Le CBCB exige que toutes les banques dont le risque total lié au ratio de levier financier en vertu de l'accord de Bâle III excède 200 milliards d'euros, de même que les banques désignées comme des banques d'importance systémique mondiale dans l'année précédente, rendent publics, d'ici 2014, les 12 indicateurs utilisés dans la méthodologie d'évaluation, l'objectif étant d'accroître la transparence du caractère relatif de l'importance systémique mondiale potentielle et la qualité des données des banques. Comme l'indiquait le BSIF en octobre 2013, les banques canadiennes, y compris RBC, qui satisfont au critère de taille du CBCB et qui n'ont pas été désignées comme des banques d'importance systémique mondiale dans l'année précédente devront uniquement rendre publics, dans leur rapport aux actionnaires, les 12 indicateurs (et non le modèle de déclaration intégrale) pour la clôture des exercices 2013 et 2014, au plus tard au premier trimestre de 2015. Pour les exercices ultérieurs, l'information sera fournie dans le rapport annuel des banques à l'intention des actionnaires.

Le tableau suivant présente un sommaire des ratios cibles réglementaires établis par le BSIF en vertu de l'accord de Bâle III :

Cibles de capital réglementaire du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III — **Tableau 63**

Ratios du capital en vertu de l'accord de Bâle III	Exigences de ratios cibles du capital réglementaire du BSIF applicables aux grandes banques en vertu de l'accord de Bâle III					Ratios du capital pro forma de RBC au 31 octobre 2012 (2)	Ratios du capital de RBC au 31 octobre 2013	Ratios cibles du BSIF atteints ou dépassés	Année d'application des exigences de ratios cibles du BSIF (1)
	Ratio minimal	Réserve de conservation des fonds propres	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres	Supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique nationale (1)	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres et le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique nationale (1)				
Capitaux propres ordinaires de première catégorie (%)	› 4,5 %	2,5 %	› 7,0 %	1,0 %	› 8,0 %	8,9 %	**9,6 %**	✓	2013/2016
Capital de première catégorie (%)	› 6,0 %	2,5 %	› 8,5 %	1,0 %	› 9,5 %	11,3 %	**11,7 %**	✓	2014/2016
Capital total (%)	› 8,0 %	2,5 %	› 10,5 %	1,0 %	› 11,5 %	13,9 %	**14,0 %**	✓	2014/2016

(1) Le supplément qui s'applique aux banques d'importance systémique nationale concerne le capital pondéré en fonction des risques, et il aura prise d'effet le 1er janvier 2016.
(2) Les ratios du capital pro forma en vertu de l'accord de Bâle III pour 2012 ont été retraités pour tenir compte du report de la mise en application d'exigences de fonds propres liées à l'ajustement de l'évaluation du crédit.

Le tableau qui suit présente des détails sur notre capital réglementaire, notre actif pondéré en fonction des risques et nos ratios de capital. Notre position de capital est demeurée solide au cours de l'exercice et nos ratios de capital restent bien supérieurs aux cibles de capital réglementaire fixées par le BSIF :

Capital réglementaire, actif pondéré en fonction des risques et ratios de capital

Capital réglementaire, actif pondéré en fonction des risques et ratios de capital — **Tableau 64**

	Accord de Bâle III (1)	Accord de Bâle III – Pro forma (2)	Accord de Bâle II
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les coefficients)	**2013**	2012	2012
Capital			
Capitaux propres ordinaires de première catégorie	**30 541 $**	27 447 $	s.o. (1)
Capital de première catégorie	**37 196**	34 843	36 807
Capital total	**44 716**	42 575	42 347
Actif pondéré en fonction des risques			
Risque de crédit	**232 641 $**	231 197 $	209 559 $
Risque de marché	**42 184**	35 049	30 109
Risque opérationnel	**44 156**	40 941	40 941
Actif pondéré en fonction des risques	**318 981 $**	307 187 $	280 609 $
Ratios de capital et coefficients (3)			
Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie (1)	**9,6 %**	8,9 %	s.o. (1)
Ratio du capital de première catégorie	**11,7 %**	11,3 %	13,1 %
Ratio du capital total	**14,0 %**	13,9 %	15,1 %
Coefficient actif-capital (4)	**16,6 X**	16,0 X	16,7 X
Montant brut de l'actif ajusté (en milliards) (4)	**807,0 $**	742,7 $	740,8 $

(1) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2013, nous calculons les ratios de capital et le coefficient actif-capital en vertu du cadre de l'accord de Bâle III. Les ratios de capital sont calculés selon la méthode « tout compris ». Les ratios de capital et le coefficient actif-capital de la période précédente ont été calculés en vertu du cadre de l'accord de Bâle II. L'accord de Bâle III et l'accord de Bâle II ne peuvent pas être comparés directement. Le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie est une nouvelle mesure réglementaire prévue par le cadre de l'accord de Bâle III. Les capitaux propres ordinaires de première catégorie et le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie sont sans objet (s.o.) pour les périodes antérieures, car l'accord de Bâle III a été adopté de façon prospective, avec prise d'effet pour le premier trimestre de 2013.
(2) Les ratios du capital pro forma en vertu de l'accord de Bâle III, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de capital et coefficients pour 2012 ont été retraités pour tenir compte du report de la mise en application d'exigences de fonds propres liées à l'ajustement de l'évaluation du crédit.
(3) Afin d'accroître la comparabilité avec les autres institutions financières mondiales, nous utilisons les ratios de capital transitoires suivants : le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, le ratio du capital de première catégorie et le ratio du capital total transitoires étaient de 11,9 %, de 11,9 % et de 13,9 %, respectivement, au 31 octobre 2013. La base transitoire prévoit le calcul du capital en fonction de l'application des ajustements réglementaires et du retrait progressif des instruments de capital non admissibles au cours de l'exercice considéré.
(4) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2013, le coefficient actif-capital et le montant brut de l'actif ajusté sont calculés sur une base transitoire, conformément à la ligne directrice du BSIF sur les normes de fonds propres.

Capital réglementaire et ratios de capital en vertu de l'accord de Bâle III

En vertu de l'accord de Bâle III, le capital réglementaire comprend les capitaux propres ordinaires de première catégorie, le capital de première catégorie et le capital de deuxième catégorie.

Les capitaux propres ordinaires de première catégorie comprennent le capital de la plus haute qualité. La portée des ajustements réglementaires aux termes de l'accord de Bâle III a été élargie afin d'y inclure la déduction intégrale de certains éléments ainsi que des composantes du capital supplémentaires qui sont assujettis aux déductions liées à un seuil.

Le capital de première catégorie comprend principalement les capitaux propres ordinaires de première catégorie et certains autres éléments de capital de première catégorie. Le capital de deuxième catégorie comprend des débentures subordonnées qui satisfont à certains critères,

certaines provisions pour pertes sur prêts ainsi que les participations sans contrôle dans des instruments de capital de deuxième catégorie de filiales. Le capital total représente la somme du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés au moyen de la division des capitaux propres ordinaires de première catégorie, du capital de première catégorie et du capital total par l'actif pondéré en fonction des risques. En attendant que le CBCB examine le cadre définitif relatif au ratio de levier financier prescrit par l'accord de Bâle III, le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un coefficient actif-capital (qui est calculé en divisant le montant brut de l'actif ajusté par le capital total calculé sur une base transitoire en vertu de l'accord de Bâle III) égal ou inférieur au niveau maximal prescrit par le BSIF, sur une base permanente. Tous les éléments qui sont déduits du capital sont exclus du total de l'actif.

Le tableau suivant présente un sommaire des principales composantes des capitaux propres ordinaires de première catégorie, du capital de première catégorie, du capital de deuxième catégorie et du capital total.

(1) Premier niveau : le montant par lequel chaque élément excède 10 % des capitaux propres ordinaires de première catégorie (compte tenu de toutes les déductions, mais avant les déductions liées au seuil) sera déduit des capitaux propres ordinaires de première catégorie. Deuxième niveau : le montant total des trois éléments non déduits du montant du premier niveau ci-dessus qui excède 15 % des capitaux propres ordinaires de première catégorie après les ajustements réglementaires sera déduit du capital, et le solde résiduel non déduit sera assujetti à une pondération en fonction du risque de 250 %.

Capital réglementaire — Tableau 65

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	Accord de Bâle III – Méthode « tout compris » 2013	Accord de Bâle II 2012
Capitaux propres ordinaires de première catégorie : instruments, réserves et ajustements réglementaires		
Actions ordinaires admissibles directement émises (et leur équivalent dans le cas d'entités qui ne sont pas constituées en sociétés par actions)	**14 607 $**	14 354 $
Bénéfices non distribués	**28 124**	24 714
Autres composantes des capitaux propres (et autres réserves)	**1 207**	195
Actions ordinaires émises par des filiales et détenues par des tiers (montant autorisé dans les capitaux propres ordinaires de première catégorie du groupe)	**11**	–
Ajustements réglementaires relatifs aux capitaux propres ordinaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III	**(13 408)**	–
Capitaux propres ordinaires de première catégorie (1)	**30 541**	–
Autres éléments du capital de première catégorie : instruments et ajustements réglementaires		
Autres éléments du capital de première catégorie admissibles directement émis plus primes liées au capital correspondantes	**–**	7 394
Instruments de capital directement émis qui seront progressivement éliminés des autres éléments du capital de première catégorie	**6 652**	–
Autres éléments du capital de première catégorie émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans le capital de première catégorie du groupe)	**3**	34
Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments du capital de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III	**–**	(9 884)
Autres éléments du capital de première catégorie	**6 655**	
Capital de première catégorie (capital de première catégorie = capitaux propres ordinaires de première catégorie + autres éléments du capital de première catégorie)	**37 196 $**	36 807 $
Capital de deuxième catégorie : instruments, provisions et ajustements réglementaires		
Instruments de capital de deuxième catégorie admissibles directement émis plus primes liées au capital correspondantes	**–**	7 495
Instruments de capital directement émis qui seront progressivement éliminés du capital de deuxième catégorie	**7 234**	–
Instruments de capital de deuxième catégorie émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans le capital de deuxième catégorie du groupe)	**24**	–
Provisions collectives	**262**	191
Autres	**–**	221
Ajustements réglementaires appliqués au capital de deuxième catégorie en vertu de l'accord de Bâle III	**–**	(2 367)
Capital de deuxième catégorie	**7 520 $**	5 540 $
Capital total (capital total = capital de première catégorie + capital de deuxième catégorie)	**44 716 $**	42 347 $

(1) Les capitaux propres ordinaires de première catégorie sont une nouvelle mesure réglementaire prévue par le cadre de l'accord de Bâle III. Cette mesure est sans objet pour la période précédente, car l'accord de Bâle III a été adopté de façon prospective, avec prise d'effet au premier trimestre de 2013.

2013 (en vertu de l'accord de Bâle III) par rapport à 2012 (ratio pro forma en vertu de l'accord de Bâle III)

(1) Représente des chiffres arrondis.
(2) Les capitaux autogénérés de 4,4 milliards de dollars représentent le bénéfice net disponible pour les actionnaires, moins les dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées.

Notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III s'est établi à 9,6 % au 31 octobre 2013, par rapport à notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie pro forma de 8,9 % au 31 octobre 2012, en hausse de 70 points de base. Ce résultat reflète principalement les capitaux autogénérés, facteur neutralisé en partie par l'acquisition d'Ally Canada, par l'application progressive de l'incidence des IFRS et par l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques. Les rachats d'actions ordinaires ont donné lieu à une diminution d'environ 13 points de base du ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie.

Nous estimons que notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III au 31 octobre 2013 diminuerait par suite de l'application de deux ajustements : i) environ 30 points de base, selon un facteur de 57 % relatif aux capitaux propres ordinaires de première catégorie conforme au préavis en matière d'application graduelle du BSIF, si les exigences de fonds propres liées à l'ajustement de l'évaluation du crédit applicables en 2014 avaient actuellement prise d'effet et ii) environ 10 points de base si les changements futurs de méthodes comptables liés aux modifications d'IAS 19 avaient actuellement prise d'effet. Pour plus de détails, se reporter à la section Questions en matière de comptabilité et de contrôle ainsi qu'à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Notre ratio du capital de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III, qui s'est établi à 11,7 %, a augmenté de 40 points de base par rapport au ratio du capital de première catégorie pro forma en vertu de l'accord de Bâle III de 11,3 % au 31 octobre 2012, en raison principalement des facteurs relatifs au ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie dont il est fait mention ci-dessus. Le retrait progressif des autres instruments du capital de première catégorie non admissibles et le rachat d'actions privilégiées de série AH ont donné lieu à une diminution du ratio du capital de première catégorie de 19 points de base et de 7 points de base, respectivement.

Notre ratio du capital total, qui s'est établi à 14,0 %, a augmenté de 10 points de base par rapport au ratio du capital total pro forma de 13,9 % en vertu de l'accord de Bâle III au 31 octobre 2012, résultat qui tient essentiellement aux facteurs relatifs au ratio du capital de première catégorie dont il est fait mention ci-dessus.

Au 31 octobre 2013, notre coefficient actif-capital était de 16,6 fois, par rapport au coefficient actif-capital pro forma de 16,0 fois au 31 octobre 2012, en raison principalement de l'augmentation du montant brut de l'actif ajusté, laquelle tient compte de l'acquisition d'Ally Canada, ainsi que des rachats d'actions et de l'incidence de la transition aux IFRS, facteurs neutralisés en partie par les capitaux autogénérés.

Actif pondéré en fonction des risques en vertu de l'accord de Bâle III

En vertu de l'accord de Bâle III, les exigences liées à l'actif pondéré en fonction des risques sont plus rigoureuses qu'en vertu de l'accord de Bâle II, et elles reflètent les éléments assujettis au seuil de pondération en fonction du risque de 250 % non déduits des capitaux propres ordinaires de première catégorie, la charge de capital accrue et la nouvelle charge de capital au titre du risque de crédit lié au facteur de corrélation de la valeur de l'actif des institutions financières et les positions ayant fait l'objet d'une compensation par l'entremise de contreparties centrales, ainsi que l'application d'une pondération à certaines déductions prévues par l'accord de Bâle II.

Le BSIF exige que les banques satisfassent à des exigences minimales de fonds propres fondées sur les risques en ce qui concerne le risque de crédit, le risque opérationnel et, si elles effectuent d'importantes activités de négociation, le risque de marché. L'actif pondéré en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risque, et le total de l'actif pondéré en fonction des risques représente la somme de chacun des montants calculés. De plus, le BSIF exige que les exigences minimales de fonds propres fondées sur les risques correspondent à au moins 90 % des besoins de liquidités calculés en vertu des normes de l'accord de Bâle I. Si les besoins de liquidités sont inférieurs à 90 %, on doit procéder à un ajustement transitoire de l'actif pondéré en fonction des risques, conformément aux lignes directrices du BSIF sur les normes d'adéquation des fonds propres.

Actif pondéré en fonction des risques — **Tableau 66**

	Accord de Bâle III						Accord de Bâle II
	2013						2012
			Actif pondéré en fonction des risques				
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Risque (1)	Facteur de pondération moyen des risques (2)	Approche standardisée	Approche avancée	Autres	Total	Total
Risque de crédit							
Risques liés aux prêts et autres risques							
Prêts hypothécaires résidentiels	183 461 $	5 %	908 $	7 582 $	– $	8 490 $	8 713 $
Autres prêts de détail	219 150	22 %	6 198	42 220	–	48 418	38 633
Prêts aux entreprises	199 344	51 %	15 331	86 449	–	101 780	100 357
Prêts aux organismes souverains	46 302	8 %	1 687	2 223	–	3 910	3 266
Prêts aux banques	73 492	7 %	2 168	3 241	–	5 409	4 801
Total des risques liés aux prêts et autres risques	721 749 $	23 %	26 292 $	141 715 $	– $	168 007 $	155 770 $
Risques liés aux activités de négociation							
Mise en pension de titres	251 648 $	1 %	57 $	2 578 $	27 $	2 662 $	2 235 $
Dérivés	67 055	25 %	3 005	13 095	389	16 489	11 908
Total des risques liés aux activités de négociation	318 703 $	6 %	3 062 $	15 673 $	416 $	19 151 $	14 143 $
Total des risques liés aux prêts et autres risques et des risques liés aux activités de négociation	1 040 452 $	18 %	29 354 $	157 388 $	416 $	187 158 $	169 913 $
Instruments d'intermédiation bancaire	1 723	99 %	–	1 712	–	1 712	1 206
Risques liés aux opérations de titrisation	40 460	17 %	280	6 509	–	6 789	6 584
Facteur scalaire réglementaire	s.o.	s.o.	s.o.	9 813	–	9 813	9 187
Autres actifs	35 234	77 %	s.o.	s.o.	27 169	27 169	22 669
Total du risque de crédit	1 117 869 $	21 %	29 634 $	175 422 $	27 585 $	232 641 $	209 559 $
Risque de marché							
Taux d'intérêt			2 509 $	852 $	– $	3 361 $	6 547 $
Actions			322	3 008	–	3 330	1 916
Change			1 551	110	–	1 661	1 704
Marchandises			971	19	–	990	844
Risque spécifique			16 169	5 779	–	21 948	9 695
Exigence de fonds propres supplémentaire			–	10 894	–	10 894	9 403
Total du risque de marché			21 522 $	20 662 $	– $	42 184 $	30 109 $
Risque opérationnel			44 156 $	s.o.	s.o.	44 156 $	40 941 $
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	1 117 869 $		95 312 $	196 084 $	27 585 $	318 981 $	280 609 $

(1) Le risque total représente le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, soit le risque brut prévu advenant un cas de défaillance par un débiteur. Ce montant est présenté compte non tenu de toute provision pour prêts non douteux ou de toute réduction de valeur partielle et il ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit ni les garanties détenues.

(2) Représente le facteur de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.

2013 (en vertu de l'accord de Bâle III) par rapport à 2012 (ratio pro forma en vertu de l'accord de Bâle III)

Au cours de l'exercice, l'actif pondéré en fonction des risques s'est établi à 319 milliards de dollars, en hausse de 12 milliards, par rapport à l'actif pondéré en fonction des risques pro forma en vertu de l'accord de Bâle III de 307 milliards pour 2012, en raison principalement de la pondération en fonction des risques accrue liée au risque de marché découlant de l'accroissement des risques liés aux activités de négociation, de l'incidence du change sur le risque de crédit et de l'acquisition d'Ally Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence de la révision de nos paramètres de gestion des risques, ainsi que par nos mesures de gestion des risques et d'optimisation du bilan en cours.

Principales activités de gestion du capital
Le tableau suivant présente nos principales activités de gestion du capital pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 :

Principales activités de gestion du capital — **Tableau 67**

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	2013 Date d'émission ou de rachat	2013 Nombre d'actions (en milliers)	2013 Montant
Capital de première catégorie			
Actions ordinaires émises			
Options sur actions exercées (1)		2 528	121 $
Actions achetées aux fins d'annulation		(6 775)	(67)
Actions privilégiées			
Rachat d'actions privilégiées de série AH	2 juillet 2013	(8 500)	(213)
Capital de deuxième catégorie			
Émission de débentures subordonnées échéant le 6 décembre 2024 (2)	6 décembre 2012		2 000
Remboursement de débentures subordonnées échéant le 11 mars 2018 (2)	13 mars 2013		(1 000)
Remboursement de débentures subordonnées échéant le 6 juin 2018 (2)	6 juin 2013		(1 000)

(1) Les montants comprennent les espèces reçues au titre des options sur actions exercées au cours de la période et les ajustements de la juste valeur des options sur actions.
(2) Pour plus de détails, se reporter à la note 19 de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Dividendes
Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives en ce qui concerne le bénéfice, notre ratio de distribution cible, ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les occasions d'affaires. En 2013, le ratio de distribution s'est élevé à 45 %, soit un résultat conforme à notre ratio de distribution cible de 40 % à 50 %. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 3,7 milliards de dollars.

Principales données concernant les actions (1) — **Tableau 68**

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	2013 Nombre d'actions (en milliers)	2013 Montant	2013 Dividendes déclarés par action	2012 Nombre d'actions (en milliers)	2012 Montant	2012 Dividendes déclarés par action	2011 Nombre d'actions (en milliers)	2011 Montant	2011 Dividendes déclarés par action
Actions ordinaires en circulation	1 441 056	14 377 $	2,53 $	1 445 303	14 323 $	2,28 $	1 438 376	14 010 $	2,08 $
Actions privilégiées de premier rang en circulation									
À dividende non cumulatif, série W (2)	12 000	300	1,23	12 000	300	1,23	12 000	300	1,23
À dividende non cumulatif, série AA	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11
À dividende non cumulatif, série AB	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18
À dividende non cumulatif, série AC	8 000	200	1,15	8 000	200	1,15	8 000	200	1,15
À dividende non cumulatif, série AD	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AE	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AF	8 000	200	1,11	8 000	200	1,11	8 000	200	1,11
À dividende non cumulatif, série AG	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AH	–	–	0,86	8 500	213	1,41	8 500	213	1,41
À dividende non cumulatif, série AJ (3)	16 000	400	1,25	16 000	400	1,25	16 000	400	1,25
À dividende non cumulatif, série AL (3)	12 000	300	1,40	12 000	300	1,40	12 000	300	1,40
À dividende non cumulatif, série AN (3)	9 000	225	1,56	9 000	225	1,56	9 000	225	1,56
À dividende non cumulatif, série AP (3)	11 000	275	1,56	11 000	275	1,56	11 000	275	1,56
À dividende non cumulatif, série AR (3)	14 000	350	1,56	14 000	350	1,56	14 000	350	1,56
À dividende non cumulatif, série AT (3)	11 000	275	1,56	11 000	275	1,56	11 000	275	1,56
À dividende non cumulatif, série AV (3)	16 000	400	1,56	16 000	400	1,56	16 000	400	1,56
À dividende non cumulatif, série AX (3)	13 000	325	1,53	13 000	325	1,53	13 000	325	1,53
Actions propres – privilégiées	47	1		42	1		(6)	–	
Actions propres – ordinaires	666	41		543	30		146	8	
Options sur actions									
En cours	10 604			12 304			14 413		
Pouvant être exercées	5 711			6 544			8 688		
Dividendes									
Actions ordinaires		3 651			3 291			2 979	
Actions privilégiées		253			258			258	

(1) Pour plus de détails au sujet de nos activités de gestion du capital, se reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés annuels.
(2) Avec prise d'effet le 24 février 2010, nous avons le droit de convertir ces actions en actions ordinaires, à notre gré et sous réserve de certaines restrictions.
(3) Le taux de dividende sera révisé tous les cinq ans.

Le 25 octobre 2013, nous avons annoncé notre intention de rembourser la totalité de nos titres de fiducie de capital de série 2013 d'un montant de 900 millions de dollars, pour la valeur nominale. Nous prévoyons effectuer le remboursement d'ici le 31 décembre 2013 et le financer à même nos fonds d'administration générale.

Le 28 octobre 2013, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto (TSE) avait approuvé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'un nombre maximal de 30 millions de nos actions ordinaires. Les rachats pourront être effectués entre le 1er novembre 2013 et le 31 octobre 2014. Les rachats pourront être effectués par l'intermédiaire de la TSE et de la Bourse de New York ainsi que par l'intermédiaire d'autres Bourses et marchés publiés désignés, au Canada et aux États-Unis. Les actions seront rachetées à leur cours au moment du rachat. Nous déterminerons le montant et le moment des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités uniquement après consultation avec le BSIF. Au 4 décembre 2013, nous n'avions pas racheté d'actions en vertu de cette offre publique de rachat se terminant en 2014.

Notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente a débuté le 1er novembre 2012 et a pris fin le 31 octobre 2013. Nous avons racheté 6,8 millions de nos actions ordinaires dans le cadre de cette offre. Le coût total du rachat d'actions s'est établi à 408 millions de dollars et il se compose d'une valeur comptable de 67 millions et d'une prime supplémentaire de 341 millions payée lors du rachat.

Le 4 novembre 2013, nous avons remboursé la totalité de nos débentures subordonnées d'un capital de 1 milliard de dollars échéant le 4 novembre 2018, pour leur valeur nominale majorée des intérêts courus. Le remboursement a été financé à l'aide de nos fonds d'administration générale.

Au 29 novembre 2013, le nombre d'actions ordinaires en circulation et d'options sur actions en cours se chiffrait à 1 441 058 114 et à 10 601 928, respectivement. Au 29 novembre 2013, le nombre de nos actions propres privilégiées et ordinaires s'établissait à (48 463) et à (950 654), respectivement.

Capital attribué

La méthode que nous utilisons consiste à attribuer le capital à nos secteurs d'exploitation selon le montant le plus élevé entre le capital économique pleinement diversifié et les exigences en matière de capital réglementaire de l'accord de Bâle III. Nous assurons la concordance du taux de conversion du capital avec notre ratio cible des capitaux propres ordinaires de première catégorie, lequel est établi dans notre plan relatif au capital. L'attribution du capital fondée sur le risque fournit une mesure du rendement uniforme des secteurs d'exploitation, qui permet une comparaison avec notre objectif de rendement global et aide la direction à déterminer l'affectation des ressources, en fonction d'autres facteurs. L'attribution du capital à chaque secteur d'exploitation pourrait varier en raison des changements apportés au cadre réglementaire, tels que le report de la mise en application d'exigences de fonds propres liées à l'ajustement de l'évaluation du crédit jusqu'au 1er janvier 2014, et la mise en œuvre du supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique nationale à compter du 1er janvier 2016.

Le capital attribué est calculé et attribué en fonction d'un plus grand nombre de risques, comparativement aux exigences en matière de capital réglementaire de l'accord de Bâle III, lesquelles sont calibrées principalement en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation) et du risque opérationnel. Le capital économique représente notre propre quantification des risques liés à nos activités commerciales, ce qui correspond au capital requis pour demeurer solvable dans des conditions de marché extrêmes, compte tenu de notre objectif qui consiste à maintenir une notation d'au moins AA. Le capital économique est calculé en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), du risque opérationnel, du risque commercial, du risque lié aux immobilisations corporelles, ainsi que du risque d'assurance, et il comprend l'attribution du capital lié au goodwill et aux autres immobilisations incorporelles. Les risques communs entre les deux cadres sont alignés de façon à refléter les exigences accrues en matière de capital réglementaire.

- Le risque commercial est le risque de pertes ou de préjudices dus à des écarts dans les volumes, les prix et les coûts occasionnés par la concurrence, par des modifications réglementaires ainsi que par des risques liés à la réputation et aux stratégies.
- Le risque lié aux immobilisations corporelles constitue le risque que la valeur future de ces actifs soit inférieure à leur valeur comptable.

Se reporter à la rubrique sur la gestion du risque pour une analyse plus détaillée du risque de crédit, du risque de marché, du risque opérationnel et du risque d'assurance.

Par ailleurs, le capital attribué sert à évaluer l'adéquation de nos fonds propres. Notre politique a pour objectif de maintenir un niveau de capitaux disponibles qui excède considérablement le capital économique. Le capital disponible se définit comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres instruments de capital semblables à des titres de participation et qui permettent d'absorber les pertes, tels que les actions privilégiées.

Le calcul et l'attribution du capital nécessitent la formulation d'hypothèses et de jugements par la direction. Ceux-ci font l'objet d'une surveillance dans le but de garantir que le cadre de gestion du capital économique demeure exhaustif et uniforme. Les modèles sont comparés avec les principales pratiques du secteur au moyen de sondages, d'examens des méthodes et des relations permanentes établies avec des professionnels du secteur spécialisés en gestion des risques.

L'information qui suit comporte une analyse de notre capital attribué :

Capital attribué — **Tableau 69**

(en millions de dollars canadiens)	2013	2012
Risque de crédit	11 800 $	9 550 $
Risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation)	3 300	3 800
Risque opérationnel	4 050	3 750
Risque commercial et risque lié aux immobilisations corporelles	2 650	2 750
Risque d'assurance	500	450
Goodwill et immobilisations incorporelles	10 750	9 800
Attribution du capital réglementaire	3 400	4 100
Capital attribué	36 450 $	34 200 $
Sous-attribution de capital	5 200	2 550
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires liés aux activités abandonnées	–	400
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	41 650 $	37 150 $

2013 par rapport à 2012

Le capital attribué a augmenté de 2,3 milliards de dollars, en raison principalement de l'augmentation du risque de crédit reflétant l'accroissement des activités et les variations des taux, de l'accroissement du risque lié au goodwill et aux immobilisations incorporelles reflétant l'acquisition d'Ally Canada, de la comptabilisation d'immobilisations incorporelles liées à certaines activités, et des profits de change.

L'augmentation découle également de l'accroissement du risque opérationnel tenant à la croissance des revenus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution du risque de marché, laquelle découle essentiellement des mises à jour annuelles de nos méthodes, ainsi que de la diminution de l'ajustement du capital réglementaire de 0,7 milliard de dollars découlant de la non prise en compte de l'ajustement de l'évaluation du crédit par suite de la décision du BSIF de reporter l'application jusqu'en 2014.

Notre capitalisation demeure favorable, et les niveaux actuels des capitaux disponibles excèdent le capital attribué requis pour couvrir tous nos risques importants. Le capital non attribué a augmenté par rapport à l'exercice précédent, puisque nous avons conservé des capitaux additionnels en prévision des exigences supplémentaires du BSIF en matière de capital pour les banques d'importance systémique nationale. Pour plus de détails sur ces exigences, se reporter au tableau 63, lequel présente un sommaire des ratios cibles réglementaires établis par le BSIF.

Capital affecté aux filiales

Notre cadre de gestion du capital comprend la gestion du capital affecté aux filiales. Nous investissons le capital à l'échelle de l'entreprise, afin de satisfaire aux exigences des autorités de réglementation locales en matière d'adéquation des fonds propres et de maximiser les rendements pour nos actionnaires. Nous investissons dans nos filiales au besoin au cours de l'exercice. Nous établissons des lignes directrices pour déterminer les investissements de capitaux dans nos filiales et pour gérer le lien qui existe entre les capitaux investis dans les filiales et notre capital consolidé pour nous assurer un accès au capital dont il est tenu compte pour mesurer le capital réglementaire consolidé.

Chaque filiale est responsable d'assurer sa conformité aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres prescrites par les autorités de réglementation locales, lesquelles pourraient comprendre des restrictions liées au transfert d'actifs sous forme d'espèces, de dividendes, de prêts ou d'avances. Actuellement, la Trésorerie générale est responsable des activités de surveillance centralisée et des activités de gestion du capital consolidé de toutes les filiales.

Autres facteurs influant sur le capital

Le traitement des fonds propres liés aux placements en titres de capitaux propres dans d'autres entités se fonde sur diverses lignes directrices d'ordre comptable et réglementaire et sur le montant ou la nature du placement. Nous avons recours aux trois démarches générales suivantes :

- Consolidation : nous effectuons la consolidation intégrale des entités dans lesquelles nous détenons une participation conférant le contrôle dans nos bilans consolidés. Dans le cas des coentreprises, nous appliquons la méthode de la consolidation proportionnelle.
- Déduction : certains titres détenus sont portés en déduction aux fins du calcul du capital réglementaire. Ces titres comprennent tous les « intérêts de groupe financier » non consolidés tels qu'ils sont définis dans la *Loi sur les banques* (Canada), ainsi que tous les placements dans des filiales d'assurance.
- Pondération des risques : un facteur de pondération des risques est attribué aux placements en titres de capitaux propres non consolidés qui ne sont pas portés en déduction du capital, en fonction du taux prescrit aux fins du calcul des charges de capital.

Approche aux fins de l'établissement du capital réglementaire utilisée pour déterminer les risques liés aux activités de titrisation

En ce qui concerne les risques liés aux activités de titrisation, nous avons recours à une approche d'évaluation interne des risques liés à notre PCAA, ainsi qu'à des approches fondées sur des notations et à des approches standardisées en ce qui concerne les risques liés aux autres activités de titrisation.

Bien que les méthodes d'établissement de notations en vertu de notre approche d'évaluation interne soient basées en grande partie sur les critères publiés par les organismes externes d'évaluation du crédit (OEEC) tels que S&P et qu'elles soient en conséquence analogues aux méthodes qu'utilisent ces organismes, elles ne sont pas identiques à ces méthodes. Notre processus d'établissement des notations consiste notamment à comparer le rehaussement de crédit disponible relatif à une structure de titrisation avec le niveau des pertes prévues en période de tensions. Le degré de gravité des tensions utilisé est déterminé au moyen du profil de risque désiré relatif à la transaction. Par conséquent, nous attribuons un degré de gravité des tensions plus élevé aux flux de trésorerie liés à une transaction donnée de manière à établir une notation plus élevée. À l'inverse, des notations moins élevées sont établies dans le cas des transactions à l'égard desquelles le degré de gravité des tensions utilisé est plus faible.

La plupart des autres risques liés aux transactions de titrisation auxquels nous sommes exposés (autres que ceux liés au PCAA) sont assortis de notations externes, et nous utilisons la moins élevée de nos notations internes ou la notation externe la plus faible pour déterminer l'attribution du capital qui est appropriée pour ces positions. Nous comparons périodiquement nos notations internes avec celles des OEEC, afin de nous assurer que les notations des OEEC sont raisonnables.

La Gestion des risques du Groupe est responsable de l'évaluation de tous les risques en matière de capital liés au portefeuille d'intermédiation bancaire. La Gestion des risques du Groupe est indépendante des secteurs d'activité où surviennent les risques liés aux activités de titrisation et elle effectue parfois ses propres analyses en collaboration avec les secteurs d'activité concernés, mais elle demeure dans tous les cas indépendante de ces secteurs. La Gestion des risques du Groupe a élaboré des lignes directrices concernant les critères spécifiques relatifs aux catégories d'actifs, qui précisent les méthodes d'établissement des notations pour chaque catégorie d'actifs. Les lignes directrices font l'objet d'examens périodiques et elles sont assujetties au processus de reproduction des notations prévu par le pilier I de l'accord de Bâle.

Risques liés aux prêts à risque et aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain découlant des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des TGC et des prêts hypothécaires

Tableau 70

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2013 Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque	2013 Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles de catégorie Alt-A	2013 TGC pouvant comprendre des prêts hypothécaires à risque ou de catégorie Alt-A	2013 Total	2012 Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque	2012 Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles de catégorie Alt-A	2012 TGC pouvant comprendre des prêts hypothécaires à risque ou de catégorie Alt-A	2012 Total
Juste valeur des titres	205 $	221 $	15 $	441 $	256 $	207 $	17 $	480 $
Juste valeur des titres selon la note								
AAA	8 $	8 $	– $		48 $	– $	– $	
AA	36	19	–		52	26	–	
A	16	25	–		6	5	–	
BBB	51	11	–		15	1	–	
Inférieure à BBB-	94	158	15		135	175	17	
Total	205 $	221 $	15 $	441 $	256 $	207 $	17 $	480 $
Juste valeur des titres par année de montage								
2003 (ou avant)	1 $	25 $	– $		8 $	11 $	– $	
2004	4	43	–		10	22	–	
2005	94	63	15		100	75	17	
2006	38	64	–		88	65	–	
2007 et par la suite	68	26	–		50	34	–	
Total	205 $	221 $	15 $	441 $	256 $	207 $	17 $	480 $
Coût amorti des prêts hypothécaires à risque et de catégorie Alt-A (prêts entiers)	7 $	26 $	– $	33 $	7 $	30 $	– $	37 $
Risque total lié aux prêts à risque et de catégorie Alt-A	212 $	247 $	15 $	474 $	263 $	237 $	17 $	517 $

Sensibilité de la juste valeur des titres aux modifications des hypothèses (en millions de dollars canadiens) **:**		
Augmentation de 100 points de base de l'écart de taux	(4)$	(10)$
Augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt	(2)	(6)
Augmentation de 20 % des taux de défaillance	(5)	(4)
Diminution de 25 % des taux de remboursement anticipé	(1)	–

Risques liés aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque et de catégorie Alt-A sur le marché américain, aux titres garantis par des créances (TGC) et aux prêts hypothécaires

Certaines activités et transactions que nous effectuons nous exposent au risque de défaillance lié aux prêts hypothécaires résidentiels à risque et de catégorie Alt-A sur le marché américain. Notre exposition aux prêts hypothécaires résidentiels à risque et de catégorie Alt-A sur le marché américain, qui s'est établie à 474 millions de dollars, représente moins de 0,1 % du total de notre actif au 31 octobre 2013, comparativement à 517 millions, ou 0,1 %, à l'exercice précédent. La diminution de 43 millions de dollars s'explique principalement par la vente de titres.

2013 par rapport à 2012

Le total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles illustré dans le tableau ci-dessus pourrait être exposé aux risques liés aux prêts à risque sur le marché américain. Au 31 octobre 2013, notre exposition aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain s'est établie à 205 millions de dollars, en baisse de 51 millions, ou 20 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la vente de certains titres. Relativement à ces risques, une tranche de 60 millions de dollars, ou 29 %, de nos placements connexes présentait une note A ou mieux, soit une diminution de 46 millions par rapport à l'exercice précédent, en raison de la vente de certains titres.

Au 31 octobre 2013, nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain qui présentaient une note AAA représentaient 4 % du total des placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain, comparativement à 19 % à l'exercice précédent, en raison de la vente de titres. Au 31 octobre 2013, notre exposition aux prêts à risque aux États-Unis se chiffrait à 7 millions de dollars, soit un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent.

Du total de notre portefeuille de titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des placements ayant une juste valeur de 221 millions de dollars pourraient être exposés aux risques liés aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain. L'exposition aux risques liés aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain a augmenté de 14 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Environ 41 % de ces titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles ont été émis en 2006 ou par la suite, comparativement à 48 % à l'exercice précédent. Au 31 octobre 2013, notre exposition aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain, qui s'est établie à 26 millions de dollars, a diminué de 4 millions par rapport à l'exercice précédent.

Du total de notre portefeuille de TGC, des placements de 15 millions de dollars pourraient être exposés aux risques liés aux prêts à risque ou aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain, résultat relativement inchangé par rapport à l'exercice précédent. Au 31 octobre 2013, la

juste valeur des TGC de sociétés, qui se composent principalement de titres garantis par des prêts de sociétés de 1,4 milliard de dollars, a diminué de 700 millions par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement du rachat de certains titres.

Arrangements hors bilan
Pour de plus amples renseignements sur nos arrangements hors bilan, y compris les conduits multicédants, les instruments de placement structurés et les autres entités à détenteurs de droits variables au 31 octobre 2013, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan.

Financement avec endettement
Nos services de financement avec endettement comprennent les activités de financement des infrastructures, des services essentiels et d'autres types de financement. Ils ne comprennent ni le financement de première qualité, ni le financement de qualité inférieure pour lequel il n'y a pas de commandite liée aux placements privés. Cette définition est assujettie aux modifications qui pourraient être apportées dans l'avenir. Au 31 octobre 2013, le total de nos engagements de financement capitalisés et non capitalisés s'établissait à 13,6 milliards de dollars, soit une hausse de 1,5 milliard par rapport à l'exercice précédent, qui reflète l'accroissement des volumes de transactions des clients. Au 31 octobre 2013, le total de nos engagements de financement capitalisés et non capitalisés représentait 1,6 % du total de l'actif, soit un résultat semblable à celui de l'exercice précédent.

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales
La juste valeur de nos placements directs dans des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales s'élevait à 128 millions de dollars au 31 octobre 2013.

Actifs et passifs évalués à la juste valeur
D'importants transferts d'instruments entre les niveaux 1, 2 et 3 ont eu lieu au cours de l'exercice considéré, selon la hiérarchie de la juste valeur définie dans IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*.

Pour plus de détails, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Actifs et passifs évalués à la juste valeur — **Tableau 71**

	Au 31 octobre 2013				
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Juste valeur (1)	Niveau 1 (1)	Niveau 2 (1)	Niveau 3 (1)	Total
Actifs financiers					
Valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net	144 023 $	43 %	56 %	1 %	100 %
Disponibles à la vente	38 271	15 %	72 %	13 %	100 %
Prêts de gros	1 578	0 %	74 %	26 %	100 %
Dérivés	106 012	2 %	97 %	1 %	100 %
Autres actifs	983	53 %	46 %	1 %	100 %
Passifs financiers					
Dépôts	67 038 $	0 %	93 %	7 %	100 %
Dérivés	108 238	2 %	95 %	3 %	100 %

(1) Juste valeur des actifs et des passifs en pourcentage du total de l'actif et du passif évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour les catégories présentées dans le tableau ci-dessus; ne reflète pas l'incidence de la compensation.

Questions en matière de comptabilité et de contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Mise en application des méthodes comptables critiques et des estimations
Nos principales méthodes comptables sont présentées à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2013. Certaines de ces méthodes, ainsi que des estimations faites par la direction aux fins de l'application desdites méthodes, constituent des méthodes comptables critiques, car elles font en sorte que nous sommes tenus d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et parce qu'il est probable que des montants considérablement différents seront présentés dans des conditions différentes ou selon diverses hypothèses. Nos méthodes comptables critiques et nos estimations visent la juste valeur des instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, le goodwill et autres immobilisations incorporelles, les avantages du personnel, les entités ad hoc, la décomptabilisation d'actifs financiers ainsi que l'impôt sur le résultat. Nos méthodes comptables critiques et nos estimations ont été examinées et approuvées par notre Comité d'audit, en collaboration avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales méthodes comptables et estimations et jugements.

Juste valeur des instruments financiers
La juste valeur d'un instrument financier correspond à la contrepartie pour laquelle ce dernier serait échangé dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Nous déterminons la juste valeur en tenant compte de tous les facteurs que les participants du marché prendraient en considération pour établir un prix et en utilisant des méthodologies économiques reconnues pour établir le prix des instruments financiers. Nous avons établi des politiques en ce qui a trait aux méthodologies et procédures approuvées de détermination de la juste valeur. L'utilisation de techniques d'évaluation conformes à notre cadre de gestion des risques liés aux modèles est approuvée. Le cadre traite, entre autres choses, des normes d'établissement des modèles, des processus et procédures de validation et des autorités d'approbation. Les techniques d'évaluation prévoient aussi l'utilisation d'une liste de sources tierces attestées pour l'établissement des prix. La liste de sources tierces pour l'établissement des prix accorde la priorité aux services et aux prix dont l'exactitude est la plus élevée et la plus constante. Le niveau d'exactitude est établi au fil du temps en comparant les prix déterminés par des tiers aux prix déterminés par des courtiers ou un système, aux prix déterminés par d'autres services d'établissement des prix et, lorsqu'elles sont disponibles, aux données de négociation réelles.

Pour déterminer la juste valeur, on utilise une hiérarchie qui place en ordre de priorité les données utilisées dans les techniques d'évaluation. Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données non observables (niveau 3). La disponibilité de données pertinentes pour l'actif ou le passif et la fiabilité relative des données peut avoir une incidence sur le choix de la technique d'évaluation appropriée.

Les données du niveau 1 correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs, auxquels nous avons accès à la date d'évaluation, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données du niveau 2 sont les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement. Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou passifs semblables sur des marchés actifs, ou les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques ou semblables sur des marchés qui sont inactifs, ainsi que les données qui sont dérivées principalement de données observables sur le marché. Les données du niveau 3 correspondent aux données non observables pour l'actif ou le passif. Les données non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où des données observables ne sont pas disponibles à la date d'évaluation.

Lorsque des prix ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit exercer son jugement pour déterminer les justes valeurs en évaluant d'autres sources pertinentes d'information, comme les données historiques et les données indirectes de transactions semblables, et en utilisant des techniques d'extrapolation et d'interpolation. En ce qui a trait aux instruments qui ne sont pas négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée au moyen d'une technique d'évaluation optimisant l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où elles sont disponibles. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important doit être exercé pour la détermination du modèle à utiliser, la sélection des données prises en compte dans le modèle et, dans certains cas, l'application d'ajustements à la valeur obtenue selon le modèle ou aux cours du marché associés aux instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, car la sélection des données du modèle peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données non observables sont de par leur nature incertaines puisqu'il y a alors peu de données de marché disponibles, voire aucune telle donnée, pour déterminer dans quelle mesure une transaction peut être conclue dans des conditions de concurrence normale dans le cours normal des affaires. Dans une telle situation, on évalue les ajustements appropriés au titre de l'évaluation qui sont apportés à ces données pour tenir compte du risque de marché et de l'incertitude des paramètres, ainsi que d'autres ajustements au titre de l'évaluation pour tenir compte du risque lié au modèle.

Nous comptabilisons les ajustements au titre de l'évaluation afin de refléter adéquatement la qualité du crédit de la contrepartie et notre propre solvabilité, les différences entre la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour et les taux interbancaires offerts à Londres (LIBOR) pour les dérivés garantis par des créances, les profits ou les pertes latents à la création de la transaction, les écarts acheteur-vendeur et les paramètres non observables. Ces ajustements peuvent être subjectifs étant donné qu'un jugement important doit être exercé dans la sélection des données, notamment la probabilité d'une défaillance et le taux de recouvrement, et ils visent à obtenir une juste valeur reflétant les hypothèses qui seraient prises en compte par les participants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Le prix réalisé sur une transaction peut différer de sa valeur comptabilisée antérieurement estimée à l'aide du jugement de la direction et, par conséquent, avoir une incidence sur les profits et les pertes latents constatés aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Autres de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Des ajustements au titre de l'évaluation sont comptabilisés relativement au risque de crédit lié à nos portefeuilles de dérivés afin d'établir la juste valeur de ceux-ci. Les ajustements de l'évaluation du crédit tiennent compte de notre solvabilité et de celle de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle des transactions ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les accords généraux de compensation et les conventions d'affectation d'actifs en garantie. Les montants des ajustements de l'évaluation du crédit sont établis en fonction des estimations du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, de la probabilité d'une défaillance, des taux de recouvrement pour chaque contrepartie, ainsi que des corrélations entre les facteurs de marché et de crédit. Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance correspond aux montants des actifs et des passifs liés aux dérivés prévus au moment de la défaillance, estimés au moyen d'un processus de modélisation qui tient compte des facteurs de risque sous-jacents. La probabilité d'une défaillance et le taux de recouvrement sont habituellement fondés sur les cours du marché pour une protection de crédit et les notations liées à la contrepartie. La corrélation est la mesure statistique de la façon dont les facteurs de crédit et de marché peuvent varier les uns en fonction des autres, le cas échéant. La corrélation est estimée à l'aide de données historiques et de données du marché lorsque de telles données sont disponibles. Les ajustements de l'évaluation du crédit sont calculés quotidiennement et les variations sont comptabilisées au poste Revenus tirés des activités de négociation de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Selon notre méthode d'évaluation, la différence entre les taux de certains swaps indexés sur le taux à un jour et le LIBOR dans l'évaluation des dérivés est considérée comme un ajustement au titre de l'évaluation, ce qui reflète la pratique récemment observée sur le marché en ce qui a trait à l'établissement des prix des dérivés hors cote garantis par des créances au moyen de la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour. Les pratiques sur le marché en ce qui a trait à l'utilisation et à l'établissement des courbes des swaps indexés sur le taux à un jour qui reflètent le mieux la nature des garanties sous-jacentes continuent d'évoluer et, par conséquent, des ajustements additionnels au titre de l'évaluation pourraient être nécessaires dans l'avenir.

Au besoin, lorsque la juste valeur d'un instrument financier n'est pas dérivée d'un prix coté sur le marché ou qu'elle ne s'appuie pas sur d'autres transactions observables sur le marché, selon une technique d'évaluation qui tient compte de données observables sur le marché, un ajustement au titre de l'évaluation est apporté afin de refléter le profit ou la perte latent à la création de cet instrument financier.

Un ajustement au titre de l'évaluation des cours acheteur et vendeur est nécessaire lorsqu'un instrument financier est évalué au cours moyen, plutôt qu'au cours acheteur ou vendeur de l'actif ou du passif, respectivement. L'ajustement au titre de l'évaluation tient compte de l'écart entre le cours moyen et, soit le cours acheteur, soit le cours vendeur.

Certains modèles d'évaluation nécessitent un calibrage des paramètres en fonction de facteurs comme les prix des options observés sur le marché. Le calibrage des paramètres peut varier en fonction de facteurs comme le choix des instruments ou la méthodologie d'optimisation. Un ajustement au titre de l'évaluation est également estimé afin d'atténuer les incertitudes liées au calibrage des paramètres.

Les IFRS exigent que nous classions nos instruments financiers évalués à la juste valeur selon trois niveaux en fonction du degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des instruments. Au 31 octobre 2013, nous avions des actifs financiers de 296 milliards de dollars (79 % du total de nos actifs financiers évalués à la juste valeur) (302 milliards et 80,9 % en 2012) et des passifs financiers de 234 milliards (84,8 % du total de nos passifs financiers évalués à la juste valeur) (246 milliards et 85,5 % en 2012), dont la juste valeur est basée sur des données observables (instruments de niveau 2). Nous avions également des actifs financiers de 8 milliards de dollars (2,1 % du total de nos actifs financiers évalués à la juste valeur) (10 milliards et 2,7 % en 2012) et des passifs financiers de 8 milliards (2,8 % du total de nos passifs financiers évalués à la juste valeur) (13 milliards et 4,5 % en 2012), dont les évaluations comprennent des données non observables importantes (instruments de niveau 3).

À chaque date de clôture, ou plus fréquemment lorsque les conditions l'exigent, nous évaluons nos titres disponibles à la vente afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation, telle qu'une baisse importante ou prolongée de la juste valeur du titre en deçà de son coût, ou lorsqu'une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs provenant du titre peut être estimée de façon fiable. Lorsque nous évaluons la perte de valeur des titres d'emprunt, nous étudions principalement les notations des contreparties et les facteurs propres aux titres, notamment les garanties, les notations externes, la priorité de rang et d'autres facteurs de marché. Pour évaluer les titres d'emprunt complexes, y compris les titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, les titres adossés à des actifs et d'autres produits structurés, nous utilisons également des modèles de prévision des flux de trésorerie qui tiennent compte des flux de trésorerie réels et prévus pour chaque titre et d'un certain nombre d'hypothèses et de données fondées sur des facteurs propres à chaque titre. Les données et les hypothèses utilisées, notamment les défaillances, le remboursement anticipé et les taux de recouvrement, se fondent sur les données de marché à jour. Pour ce qui est des titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, les taux de

recouvrement sont tributaires, dans une large mesure, des prix de l'immobilier anticipés au niveau municipal, fournis par des tiers. En outre, nous tenons compte de la structure des transactions et des rehaussements de crédit en ce qui concerne les titres structurés. Si les résultats indiquent qu'il sera impossible de recouvrer entièrement la somme du capital et des intérêts courus à l'égard d'un titre, le titre est soumis à une analyse plus approfondie afin de déterminer si une perte sera ultérieurement réalisée. Puisque les titres de participation ne sont pas assortis de flux de trésorerie contractuels, ils sont évalués différemment des titres d'emprunt. En évaluant s'il existe une indication objective que le titre ait subi une perte de valeur, nous prenons en compte les facteurs qui comprennent la durée au cours de laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur a été inférieure au coût, ainsi que la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur. Nous prenons également en compte la valeur recouvrable estimée et la période de recouvrement. Nous analysons plus en profondeur les titres dont la juste valeur a été inférieure au coût pendant plus de douze mois. Si un titre disponible à la vente a subi une perte de valeur, la perte cumulée latente qui a antérieurement été comptabilisée dans les autres composantes des capitaux propres est comptabilisée directement en résultat, dans les revenus autres que d'intérêt. Au 31 octobre 2013, les pertes brutes latentes sur les titres disponibles à la vente se chiffraient à 293 millions de dollars (359 millions en 2012). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 4 de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances liée aux risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi qu'aux éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés, est maintenue à un niveau que la direction estime approprié pour couvrir les pertes sur créances à la date de clôture.

Les provisions sont calculées individuellement pour les prêts qui sont considérés individuellement significatifs, et elles sont calculées collectivement pour les prêts qui ne sont pas individuellement significatifs et pour les prêts qui sont significatifs, mais pour lesquels il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation, au moyen d'évaluations quantitatives et qualitatives fondées sur des informations actuelles et historiques sur les créances. Pour de plus amples renseignements sur la provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Prêts soumis à un test de dépréciation individuel

Les prêts qui sont significatifs pris individuellement sont soumis à un test de dépréciation individuel afin de déceler des indices objectifs de dépréciation. Un prêt est considéré comme ayant subi une dépréciation lorsque la direction détermine qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants à recevoir aux termes des modalités initiales du contrat, ou la valeur équivalente.

L'exposition au risque de crédit des prêts individuellement significatifs est évaluée en fonction de facteurs comme l'ensemble de la situation financière, des ressources et de l'historique de paiement de l'emprunteur et, le cas échéant, la valeur réalisable de tout bien affecté en garantie. S'il existe une indication de dépréciation donnant lieu à une perte de valeur, le montant de la perte est comptabilisé en résultat et correspond à la différence entre la valeur comptable du prêt, y compris les intérêts courus, et le montant recouvrable estimé. Le montant recouvrable estimé correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, déterminé au taux d'intérêt effectif original du prêt, y compris les flux de trésorerie qui résulteraient de la réalisation de la garantie, moins les coûts de la vente.

Prêts soumis à un test de dépréciation collectif

Les prêts qui ne sont pas significatifs pris individuellement, ou qui ont été soumis à un test de dépréciation individuel et qui n'ont pas montré d'indice de dépréciation, sont soumis à un test de dépréciation collectif. Pour réaliser une évaluation collective de la dépréciation, les prêts sont groupés selon des caractéristiques de risque similaires qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, de l'éventuel retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents.

La provision relative au test de dépréciation collectif est déterminée en fonction de facteurs tels que : i) les pertes antérieures, qui tiennent compte des probabilités historiques de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition au risque de défaillance, dans des portefeuilles comportant des caractéristiques semblables en matière de risque de crédit; ii) le jugement de la direction à l'égard de l'ampleur de la perte de valeur en fonction de la comparaison de l'historique de pertes et de la perte réelle présentée à la date de clôture, compte tenu des tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, de la conjoncture économique, de l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs. Les flux de trésorerie futurs d'un groupe de prêts sont soumis collectivement à un test de dépréciation sur la base des flux de trésorerie contractuels des prêts compris dans le groupe et d'un historique de pertes enregistrées sur des prêts présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires à celles du groupe. L'historique de pertes est ajusté sur la base des données observables actuelles afin de refléter les effets des circonstances actuelles qui n'affectaient pas la période sur laquelle est basé l'historique de pertes et de supprimer les effets des circonstances comprises dans la période historique qui n'existent pas actuellement. La méthodologie et les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs sont régulièrement revues afin de réduire les différences éventuelles entre les estimations de pertes et les pertes réelles.

Sortie de prêts

Les prêts et la provision pour pertes sur créances connexe sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après la réception de tout produit de la réalisation d'une garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'il n'est pas raisonnable de prévoir un recouvrement additionnel, la sortie anticipée est possible. En ce qui concerne les cartes de crédit, les soldes et la provision pour pertes sur créances connexe sont sortis du bilan lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement sortis lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours.

Total de la provision pour pertes sur créances

Selon les procédures dont il est fait mention ci-dessus, la direction estime que le total de la provision pour pertes sur créances, à savoir 2 050 millions de dollars, est suffisant pour absorber les pertes sur créances estimatives subies par le portefeuille de prêts au 31 octobre 2013 (2 088 millions en 2012). Ce montant comprend une tranche de 91 millions de dollars (91 millions en 2012) liée à des lettres de crédit, des garanties et des engagements non capitalisés, classée à titre de provisions au poste Autres passifs de nos bilans consolidés.

Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Nous affectons le goodwill aux groupes d'unités génératrices de trésorerie. Le goodwill n'est pas amorti; il est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus souvent s'il y a des indications objectives d'une perte de valeur. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation dans le cadre duquel la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie est comparée à sa valeur comptable. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur actualisée. La valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie comprend la valeur comptable des actifs, des passifs et du goodwill attribués à l'unité génératrice de trésorerie. Lorsque la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable, la perte de valeur est d'abord portée en diminution de la valeur comptable de tout goodwill attribué à l'unité génératrice de trésorerie, puis aux autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie, proportionnellement à la valeur comptable de chaque actif. Toute perte de valeur est comptabilisée en résultat dans la période au cours de laquelle elle est mise en évidence. Les reprises ultérieures de pertes de valeur du goodwill sont interdites.

Nous évaluons la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente de nos unités génératrices de trésorerie au moyen principalement de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui intègre les prévisions internes des produits et des charges de chaque unité génératrice de trésorerie. La direction doit exercer un jugement important pour estimer les flux de trésorerie futurs prévus (incertitude liée au moment de la réalisation et au montant), les taux d'actualisation (fondés sur les risques propres aux unités génératrices de trésorerie) et les taux de croissance finaux. Les risques propres aux unités génératrices de trésorerie comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix et l'inflation). Si les bénéfices prévus et les autres hypothèses dans les périodes futures s'écartent considérablement des montants actuels utilisés lors de nos tests de dépréciation, la valeur de notre goodwill pourrait subir une dépréciation.

Les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, laquelle varie de 3 à 10 ans pour les logiciels et de 10 à 20 ans pour les relations-clients. Elles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des indices suggèrent qu'un actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif isolé ne peut pas être estimée, nous estimons la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle est ramenée à sa valeur recouvrable, et une perte de valeur est comptabilisée. Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise lorsqu'une modification est apportée aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) depuis que la dernière perte de valeur a été comptabilisée. Un jugement important doit être exercé pour estimer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de perte de valeur. Nous ne détenons pas d'immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée.

Au 31 octobre 2013, nous avions un goodwill de 8,4 milliards de dollars (7,5 milliards en 2012) et d'autres immobilisations incorporelles de 2,8 milliards (2,7 milliards en 2012). Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 2 et 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Avantages du personnel

Nous parrainons un certain nombre de régimes d'avantages offerts aux employés admissibles, y compris des régimes de retraite enregistrés, des régimes de retraite complémentaires et des régimes d'assurances maladie, dentaire, invalidité et vie.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies repose sur diverses hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir des cours au comptant établis en fonction d'une courbe du rendement dérivé d'obligations de sociétés ayant la notation Aa pour nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au Canada, et à partir des cours au comptant établis en fonction d'une courbe de rendement d'obligations de sociétés ayant la notation Aa pour nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux États-Unis. La direction formule toutes les autres hypothèses, en faisant largement appel à l'exercice du jugement, et les actuaires procèdent à leur examen. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants des obligations et de la charge au titre des prestations constituées. Au 31 octobre 2013, les pertes actuarielles nettes non comptabilisées de nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi s'établissaient à 1 033 millions de dollars et à 127 millions, respectivement (1 345 millions et 134 millions en 2012, respectivement). Les hypothèses moyennes pondérées utilisées et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 17 de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Entités ad hoc

Une entité ad hoc est une entité créée dans un but précis et bien défini, qui a des pouvoirs de décision limités et dont les activités sont préétablies ou limitées. Nous devons consolider les entités ad hoc si l'évaluation des facteurs pertinents indique que nous contrôlons l'entité ad hoc. Les facteurs pertinents comprennent ce qui suit : i) les activités de l'entité ad hoc sont menées pour notre compte selon nos besoins opérationnels précis de façon à ce que nous obtenions des avantages de l'entité ad hoc; ii) nous avons le pouvoir de prendre les décisions de façon à obtenir la majorité des avantages; iii) nous obtenons la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc; iv) nous conservons la majorité des risques résiduels relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Nous prenons en compte un certain nombre de facteurs pour déterminer si une entité est une entité ad hoc et, au besoin, pour analyser si nous contrôlons cette entité ad hoc. Notre approche se concentre généralement sur l'identification d'activités importantes qui ont une incidence sur les résultats financiers de l'entité ad hoc, et sur le fait de déterminer quelle partie possède les droits fondamentaux de contrôler la prise de décision sur ces activités et quelle partie est également exposée à la majorité des risques et avantages des entités ad hoc. Dans certains cas, des conditions prises en compte de façon isolée peuvent indiquer un contrôle ou un manque de contrôle sur une entité ad hoc, mais lorsque ces conditions sont prises en compte collectivement, elles nécessitent un degré plus important de jugement afin d'arriver à une conclusion. Pour de plus amples renseignements sur nos liens avec les entités ad hoc, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan et à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Nous effectuons périodiquement des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, tels que des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires structurés, à des entités ad hoc ou à des fiducies, lesquelles émettent des titres aux investisseurs. Nous décomptabilisons les actifs lorsque nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de l'actif ont pris fin, lorsque nous conservons le droit de recevoir les flux de trésorerie, mais que nous avons une obligation de payer ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert, ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie ainsi que la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de nos bilans consolidés et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de l'actif est abandonné. Lorsque nous conservons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où nous conservons des liens. La direction doit exercer un jugement pour déterminer si nous avons transféré ou conservé la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété de l'actif financier transféré.

La plupart des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens ne sont pas admissibles à la décomptabilisation; en conséquence, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés connexes dans nos bilans consolidés, et aucun profit ni aucune perte lié à ces activités de titrisation n'est comptabilisé. Autrement, un profit ou une perte lié à la transaction de titrisation est comptabilisé en comparant la valeur comptable de l'actif transféré et sa juste valeur à la date du transfert. Au 31 octobre 2013, la valeur comptable et la juste valeur des actifs transférés qui ne peuvent être décomptabilisés se sont établies à 104 milliards de dollars et à 103 milliards, respectivement (110 milliards et 110 milliards en 2012) et la valeur comptable et la juste valeur des passifs connexes ont totalisé 103 milliards et 104 milliards, respectivement (110 milliards et 111 milliards en 2012). Pour de plus amples renseignements sur la décomptabilisation d'actifs financiers, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Impôt sur le résultat
Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. La direction exerce un jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour estimer la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé, y compris le moment et le montant prévus de la réalisation. Un actif ou un passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Lorsque les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible, aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Chaque trimestre, nous effectuons une évaluation afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à nos actifs d'impôt différé est probable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 24 de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Changements futurs de méthodes comptables et informations à fournir

IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10)
En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 10, qui remplace les exigences relatives à la consolidation prévues par IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (IAS 27) et SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc* (SIC-12), et elle fournit un modèle de consolidation unique applicable à tous les types d'entités. En vertu d'IFRS 10, la consolidation est fondée sur le contrôle. Trois conditions doivent être remplies pour avoir le contrôle sur une entité émettrice : i) il faut avoir un pouvoir décisionnel en ce qui a trait aux activités pertinentes, ii) il faut être exposé à des rendements variables et iii) il doit y avoir un lien entre pouvoir et rendements. La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et fait l'objet d'une évaluation sur une base continue. IFRS 10 présente un guide d'application substantiel qui approfondit les principes nouveaux et existants liés à la détermination du contrôle. En ce qui nous concerne, IFRS 10 est entrée en vigueur le 1er novembre 2013 et son application rétrospective modifiée est fondée sur les entités en place à la date d'entrée en vigueur.

Actuellement, nous consolidons les entités ad hoc que nous contrôlons en nous fondant sur une évaluation globale de l'objet et de la conception de l'entité, de nos droits décisionnels et de notre exposition à la majorité des risques et avantages attachés à la propriété. IFRS 10 insiste davantage sur le pouvoir décisionnel, qui est une condition essentielle pour exercer le contrôle. Elle ne présente plus une définition claire de l'évaluation de l'exposition aux risques et aux avantages, mais amène de nouveaux faits à prendre en considération à l'égard de notre rôle comme mandant ou mandataire pour des entités sur lesquelles nous exerçons un pouvoir décisionnel.

À l'adoption d'IFRS 10, nous nous attendons à ce que le statut de consolidation de certaines entités change. Nous déconsoliderons la Fiducie de capital RBC II, car notre participation ne nous expose pas à des rendements variables. Par conséquent, nous reclasserons un montant de 900 millions de dollars des titres de fiducie de capital aux dépôts. Se reporter à la note 20 pour en savoir davantage sur les instruments de capital innovateurs. De plus, certains fonds communs de placement seront consolidés lorsque notre exposition à la variabilité indiquera que nous exerçons notre pouvoir de gestionnaire de fonds pour notre propre compte. Ces modifications ne devraient pas avoir une incidence significative sur nos états financiers consolidés.

IFRS 11, *Partenariats* (IFRS 11)
En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 11, qui exige d'une partie à un partenariat qu'elle détermine le type de partenariat auquel elle participe en évaluant ses droits et obligations issus du partenariat. IFRS 11 exige d'un coparticipant qu'il comptabilise et évalue les actifs et passifs liés à sa participation dans le partenariat, et d'un coentrepreneur qu'il applique la méthode de la mise en équivalence. En ce qui nous concerne, IFRS 11 est entrée en vigueur le 1er novembre 2013. L'adoption de cette norme ne devrait pas avoir d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (IFRS 12)
En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (IFRS 12), qui fournit des directives plus détaillées sur les informations à fournir annuellement à l'égard des intérêts d'une entité présentant l'information financière dans d'autres entités. La norme exige qu'une entité présente de l'information qui aide les utilisateurs à évaluer la nature de ses intérêts détenus dans des filiales, des entités consolidées, des entreprises associées, des coentreprises et, plus particulièrement, des entités structurées non consolidées (structures hors bilan), ainsi que les risques qui leur sont associés. La norme exige aussi la présentation de l'incidence de ces intérêts sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité.

En ce qui nous concerne, IFRS 12 est entrée en vigueur le 1er novembre 2013 et les informations à fournir doivent être présentées dans nos états financiers consolidés de 2014, y compris celles sur les périodes comparatives.

IAS 27, *États financiers individuels* (IAS 27) et IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (IAS 28)
En raison des nouvelles IFRS, soit IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12, en mai 2012, l'IASB a publié les normes suivantes, qui ont été révisées et dont l'intitulé a été modifié : IAS 27, *États financiers individuels*, et IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. En ce qui nous concerne, ces nouvelles normes sont entrées en vigueur le 1er novembre 2013. L'adoption de ces normes ne devrait pas avoir d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (IFRS 13)
En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, qui présente une définition révisée de la juste valeur et établit, dans une même norme, un cadre pour l'évaluation de la juste valeur. IFRS 13 exige également la présentation d'informations à fournir plus exhaustives sur l'évaluation de la juste valeur. Les exigences relatives à l'évaluation et aux informations à fournir d'IFRS 13 s'appliquent lorsqu'une autre norme impose ou permet que l'élément soit évalué à la juste valeur, sauf quelques exceptions limitées. En ce qui nous concerne, IFRS 13 est entrée en vigueur le 1er novembre 2013 et doit être appliquée prospectivement à compter de la date d'adoption. L'adoption de cette norme ne devrait pas avoir d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

IAS 19, *Avantages du personnel* (IAS 19)
En juin 2011, l'IASB a publié des modifications à IAS 19 touchant la comptabilisation des prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi. En ce qui nous concerne, les nouvelles exigences sont entrées en vigueur le 1er novembre 2013 et elles nécessiteront un retraitement des chiffres correspondants. Par suite des modifications, la façon de comptabiliser les écarts actuariels, les coûts des services passés, le coût financier et le rendement des actifs des régimes sera changée. La norme modifiée élimine le report et l'amortissement des écarts actuariels par le biais du résultat net, exigeant plutôt la comptabilisation immédiate des écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global. Les coûts des services passés seront également comptabilisés immédiatement dans la période où un régime sera modifié. Le montant net des intérêts, calculé en appliquant le taux d'actualisation à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies, remplacera les composantes coût financier et rendement prévu des actifs des régimes de la charge au titre des régimes à prestations définies. Les modifications présentent également un certain nombre d'exigences accrues en matière d'informations à fournir sur les régimes à prestations définies.

La norme modifiée devrait avoir l'incidence suivante sur les montants de nos bilans consolidés, de nos comptes consolidés de résultat et de nos états consolidés du résultat global pour les exercices clos les 31 octobre 2013 et 2012 :

Incidence des modifications apportées à IAS 19 — **Tableau 72**

(en millions de dollars canadiens)	En date du et pour l'exercice clos le 31 octobre 2013	31 octobre 2012
Bilans consolidés		
(Diminution) du coût des prestations de retraite payé d'avance	(923)$	(920)$
Augmentation de la charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués	268	589
Augmentation des autres actifs – Actif d'impôt différé	316	400
(Diminution) des bénéfices non distribués (ouverture)	(1 108)	(297)
(Diminution) des bénéfices non distribués (clôture)	(876)	(1 108)
Comptes consolidés de résultat et états consolidés du résultat global		
(Diminution) du bénéfice net	(87)	(32)
Augmentation (diminution) du total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	319	(779)

IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir* (IFRS 7) – compensation des actifs financiers et des passifs financiers
En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications à IFRS 7, exigeant la présentation d'informations supplémentaires afin de permettre aux utilisateurs d'évaluer l'incidence des accords de compensation sur la situation financière d'une entité. En vertu des modifications, les entités doivent présenter le montant brut et le montant net des accords généraux de compensation et des accords semblables, y compris l'incidence des garanties financières, qu'elles soient présentées ou non au montant net dans le bilan. En ce qui nous concerne, les modifications sont entrées en vigueur le 1er novembre 2013 et ces informations à fournir devront être présentées dans nos états financiers consolidés de 2014.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de présentation de l'information
Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis est consignée, traitée, résumée et rapportée au cours des délais prévus dans ces lois. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à assurer la collecte et la communication de cette information à la direction, notamment au président et chef de la direction et au chef de l'administration et chef des finances, afin de permettre la prise de décisions au moment opportun à l'égard de l'information à fournir.

Au 31 octobre 2013, la direction a évalué l'efficacité de nos contrôles et processus liés à la présentation de l'information, conformément aux règles adoptées par la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef de l'administration et chef des finances. Selon cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef de l'administration et chef des finances ont conclu que nos contrôles et processus liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 octobre 2013.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière
Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la présentation de l'information financière, conformément aux PCGR. Toutefois, étant donné ses limites intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ni déceler des inexactitudes en temps opportun. Se reporter au rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi qu'au rapport des comptables agréés inscrits indépendants.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence significative ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Transactions entre parties liées

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires habituels et des services d'exploitation et concluons d'autres opérations avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés liées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles accordées à des parties non liées. Nous accordons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. En outre, nous offrons des régimes d'unités d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 12 et 28 de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Revenu net d'intérêt sur l'actif et le passif moyens — Tableau 73

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Soldes moyens 2013	Soldes moyens 2012 (1)	Soldes moyens 2011 (1)	Intérêt 2013	Intérêt 2012 (1)	Intérêt 2011 (1)	Taux moyen 2013	Taux moyen 2012 (1)	Taux moyen 2011 (1)
Actif									
Dépôts à d'autres banques (2)									
Canada	**1 355 $**	193 $	1 437 $	**56 $**	30 $	21 $	**4,13 %**	15,54 %	1,46 %
États-Unis	**426**	899	305	**4**	8	8	**0,94**	0,90	2,62
Autres pays	**7 386**	7 081	4 786	**13**	23	62	**0,18**	0,32	1,30
	9 167	8 173	6 528	**73**	61	91	**0,80 %**	0,75 %	1,39 %
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction	**137 053**	122 606	148 307	**3 113**	3 028	3 910	**2,27**	2,47	2,64
Titres disponibles à la vente	**37 818**	39 638	41 551	**666**	846	840	**1,76**	2,13	2,02
	174 871	162 244	189 858	**3 779**	3 874	4 750	**2,16**	2,39	2,50
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés									
Prêts (2), (3)	**123 766**	104 465	82 353	**941**	945	736	**0,76**	0,90	0,89
Canada									
Prêts de détail	**302 849**	292 899	272 999	**12 077**	11 681	11 672	**3,99**	3,99	4,28
Prêts de gros	**49 228**	37 778	30 583	**2 486**	2 468	1 548	**5,05**	6,53	5,06
	352 077	330 677	303 582	**14 563**	14 149	13 220	**4,14**	4,28	4,35
États-Unis	**22 691**	18 802	13 329	**776**	702	895	**3,42**	3,73	6,71
Autres pays	**21 135**	14 251	13 337	**1 018**	1 121	1 121	**4,82**	7,87	8,41
	395 903	363 730	330 248	**16 357**	15 972	15 236	**4,13**	4,39	4,61
Total de l'actif productif d'intérêts	**703 707**	638 612	608 987	**21 150**	20 852	20 813	**3,01**	3,27	3,42
Dépôts non productifs d'intérêts à d'autres banques	**11 716**	9 520	6 665	**–**	–	–	**–**	–	–
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**9 663**	8 617	7 547	**–**	–	–	**–**	–	–
Autres actifs (2)	**128 114**	153 851	155 701	**–**	–	–	**–**	–	–
Total de l'actif	**853 200 $**	810 600 $	778 900 $	**21 150 $**	20 852 $	20 813 $	**2,48 %**	2,57 %	2,67 %
Passif et capitaux propres									
Dépôts (2), (4)									
Canada	**374 962**	350 099	306 754	**5 190**	5 318	5 318	**1,38 %**	1,52 %	1,73 %
États-Unis	**40 006**	36 430	41 638	**169**	210	232	**0,42**	0,58	0,56
Autres pays	**48 937**	45 139	52 942	**283**	489	784	**0,58**	1,08	1,48
	463 905	431 668	401 334	**5 642**	6 017	6 334	**1,22**	1,39	1,58
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	**48 980**	43 080	56 603	**1 579**	1 584	2 168	**3,22**	3,68	3,83
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**70 881**	55 369	49 724	**279**	330	473	**0,39**	0,60	0,95
Débentures subordonnées	**8 216**	8 156	8 821	**336**	360	399	**4,09**	4,41	4,52
Autres passifs portant intérêt	**1 372**	1 327	2 089	**63**	63	82	**4,59**	4,75	3,93
Total du passif portant intérêt	**593 354**	539 600	518 571	**7 899**	8 354	9 456	**1,33**	1,55	1,82
Dépôts ne portant pas intérêt	**69 819**	64 512	63 983	**–**	–	–	**–**	–	–
Acceptations	**9 663**	8 617	7 547	**–**	–	–	**–**	–	–
Autres passifs (2)	**132 362**	156 339	150 727	**–**	–	–	**–**	–	–
Total du passif	**805 198 $**	769 068 $	740 828 $	**7 899 $**	8 354 $	9 456 $	**0,98 %**	1,09 %	1,28 %
Capitaux propres	**48 002**	41 532	38 072	**s.o.**	s.o.	s.o.	**s.o.**	s.o.	s.o.
Total du passif et des capitaux propres	**853 200 $**	810 600 $	778 900 $	**7 899 $**	8 354 $	9 456 $	**0,93 %**	1,03 %	1,21 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt	**853 200 $**	810 600 $	778 900 $	**13 251 $**	12 498 $	11 357 $	**1,55 %**	1,54 %	1,46 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt (moyenne des actifs productifs)									
Canada	**471 378 $**	442 585 $	416 817 $	**10 960 $**	10 952 $	9 693 $	**2,33 %**	2,47 %	2,33 %
États-Unis	**116 016**	87 845	73 404	**1 602**	957	1 093	**1,38**	1,09	1,49
Autres pays	**116 313**	108 182	118 766	**689**	589	571	**0,59**	0,54	0,48
Total	**703 707 $**	638 612 $	608 987 $	**13 251 $**	12 498 $	11 357 $	**1,88 %**	1,96 %	1,86 %

(1) Sur la base des activités poursuivies.

(2) En 2012, les garanties en espèces versées pour 2012 et 2011 ont été reclassées des postes Dépôts productifs d'intérêts à des banques et Prêts – prêts de gros au poste Autres actifs, et les garanties en espèces reçues ont été reclassées du poste Dépôts au poste Autres passifs.

(3) Le revenu d'intérêt comprend des commissions sur prêts de 512 millions de dollars (467 millions en 2012; 434 millions en 2011).

(4) Les dépôts comprennent les dépôts d'épargne, lesquels avaient des soldes moyens de 123 milliards de dollars (109 milliards en 2012; 97 milliards en 2011), des frais d'intérêt de 0,7 milliard (0,6 milliard en 2012; 0,6 milliard en 2011), ainsi que des taux moyens de 0,6 % (0,6 % en 2012; 0,6 % en 2011). Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels avaient des soldes moyens de 269 milliards de dollars (264 milliards en 2012; 245 milliards en 2011), des frais d'intérêt de 4,2 milliards (4,6 milliards en 2012; 3,4 milliards en 2011), ainsi que des taux moyens de 1,58 % (1,74 % en 2012; 1,40 % en 2011).

Variation du revenu net d'intérêt — Tableau 74

(en millions de dollars canadiens)	2013 par rapport à 2012 (1) Facteur d'augmentation (de diminution) Volume moyen (3)	Taux moyen (3)	Variation nette	2012 par rapport à 2011 (1) Facteur d'augmentation (de diminution) Volume moyen (3)	Taux moyen (3)	Variation nette
Actif						
Dépôts à d'autres banques (4)						
Canada (2)	181 $	(155)$	26 $	(18)$	27 $	9 $
États-Unis (2)	(4)	–	(4)	16	(16)	–
Autres pays (2)	1	(11)	(10)	30	(69)	(39)
Valeurs mobilières						
Titres détenus à des fins de transaction	357	(272)	85	(678)	(204)	(882)
Titres disponibles à la vente	(39)	(141)	(180)	(39)	45	6
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	175	(179)	(4)	198	11	209
Prêts (4)						
Canada						
Prêts de détail	397	(1)	396	851	(842)	9
Prêts de gros	748	(730)	18	364	556	920
États-Unis	145	(71)	74	367	(560)	(193)
Autres pays	542	(645)	(103)	77	(77)	–
Total du revenu d'intérêt	2 503 $	(2 205)$	298 $	1 168 $	(1 129)$	39 $
Passif						
Dépôts (4)						
Canada	378	(506)	(128)	751	(751)	–
États-Unis	21	(62)	(41)	(29)	7	(22)
Autres pays	41	(247)	(206)	(116)	(179)	(295)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	217	(222)	(5)	(518)	(66)	(584)
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	92	(143)	(51)	54	(197)	(143)
Débentures subordonnées	3	(27)	(24)	(30)	(9)	(39)
Autres passifs portant intérêt	2	(2)	–	(30)	11	(19)
Total des frais d'intérêt	754 $	(1 209)$	(455)$	82 $	(1 184)$	(1 102)$
Revenu net d'intérêt	1 749 $	(996)$	753 $	1 086 $	55 $	1 141 $

(1) Sur la base des activités poursuivies.
(2) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.
(3) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.
(4) En 2012, les garanties en espèces versées pour 2012 et 2011 ont été reclassées des postes Dépôts productifs d'intérêts à des banques et Prêts – prêts de gros au poste Autres actifs, et les garanties en espèces reçues ont été reclassées du poste Dépôts au poste Autres passifs.

Prêts et acceptations par secteur géographique — Tableau 75

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	IFRS 2013	IFRS 2012 (1)	IFRS 2011 (1)	PCGR du Canada 2010 (1)	PCGR du Canada 2009 (1)
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	**206 134 $**	195 552 $	185 620 $	124 064 $	117 292 $
Prêts aux particuliers	**87 153**	80 897	75 668	69 291	60 493
Prêts sur cartes de crédit	**13 902**	13 422	12 723	9 704	8 285
Prêts aux petites entreprises	**3 987**	2 503	2 481	2 712	2 851
Prêts de détail	**311 176**	292 374	276 492	205 771	188 921
Prêts aux entreprises	**57 724**	50 319	45 186	45 217	47 110
Prêts aux organismes souverains	**3 807**	3 751	3 304	2 785	1 394
Prêts aux banques	**823**	390	747	808	1 096
Prêts de gros	**62 354 $**	54 460 $	49 237 $	48 810 $	49 600 $
	373 530 $	346 834 $	325 729 $	254 581 $	238 521 $
États-Unis					
Prêts de détail	**3 734**	3 138	3 101	4 230	4 163
Prêts de gros	**19 443**	17 081	11 094	7 584	9 310
	23 177	20 219	14 195	11 814	13 473
Autres pays					
Prêts de détail	**6 768**	5 673	5 152	4 936	4 625
Prêts de gros	**17 103**	16 900	12 110	11 084	12 964
	23 871	22 573	17 262	16 020	17 589
Total des prêts et des acceptations	**420 578 $**	389 626 $	357 186 $	282 415 $	269 583 $
Total de la provision pour pertes sur prêts	**(1 959)**	(1 997)	(1 967)	(2 038)	(2 164)
Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	**418 619 $**	387 629 $	355 219 $	280 377 $	267 419 $

Prêts et acceptations par portefeuille et par secteur — Tableau 76

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	IFRS 2013	IFRS 2012 (1)	IFRS 2011 (1)	PCGR du Canada 2010 (1)	PCGR du Canada 2009 (1)
Prêts hypothécaires résidentiels	**209 238 $**	198 324 $	188 406 $	126 790 $	119 945 $
Prêts aux particuliers	**94 311**	86 697	80 921	75 519	66 405
Prêts sur cartes de crédit	**14 142**	13 661	12 937	9 916	8 508
Prêts aux petites entreprises	**3 987**	2 503	2 481	2 712	2 851
Prêts de détail	**321 678 $**	301 185 $	284 745 $	214 937 $	197 709 $
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	**5 441**	5 202	4 880	4 705	4 967
Industrie automobile	**6 167**	3 585	3 025	3 228	3 282
Biens de consommation	**6 230**	5 432	5 341	5 202	5 323
Énergie	**8 906**	8 802	6 394	5 869	6 984
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	**4 903**	3 895	2 007	4 593	3 345
Industrie forestière	**893**	811	698	726	761
Produits industriels	**4 038**	3 938	3 381	3 143	3 331
Mines et métaux	**1 074**	965	1 122	587	1 746
Secteur immobilier et secteurs connexes	**24 413**	20 650	15 569	12 651	13 308
Technologie et médias	**4 006**	4 203	2 712	2 257	2 307
Transport et environnement	**5 593**	5 221	4 927	3 546	4 184
Autres (2)	**21 520**	20 554	17 011	15 290	17 041
Prêts aux organismes souverains	**4 396**	4 193	4 050	3 765	2 779
Prêts aux banques	**1 320**	990	1 324	1 916	2 516
Prêts de gros	**98 900 $**	88 441 $	72 441 $	67 478 $	71 874 $
Total des prêts et des acceptations	**420 578 $**	389 626 $	357 186 $	282 415 $	269 583 $
Total de la provision pour pertes sur prêts	**(1 959)**	(1 997)	(1 967)	(2 038)	(2 164)
Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	**418 619 $**	387 629 $	355 219 $	280 377 $	267 419 $

(1) Sur la base des activités poursuivies.

(2) Pour 2013, le poste Autres est lié aux autres services, 8,1 milliards de dollars, aux produits de financement, 3,1 milliards, aux sociétés de portefeuille et de placement, 5,0 milliards, aux soins de santé, 3,8 milliards, et à d'autres éléments, 1,5 milliard.

Prêts douteux, par portefeuille et par secteur géographique — Tableau 77

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	IFRS 2013	IFRS 2012 (1)	IFRS 2011 (1)	PCGR du Canada 2010 (1)	PCGR du Canada 2009 (1)
Prêts hypothécaires résidentiels	**691 $**	674 $	719 $	691 $	533 $
Prêts aux particuliers	**363**	273	289	278	290
Prêts aux petites entreprises	**37**	33	40	49	59
Prêts de détail	**1 091**	980	1 048	1 018	882
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	**43 $**	52 $	75 $	74 $	79 $
Industrie automobile	**12**	17	38	97	36
Biens de consommation	**101**	83	91	91	111
Énergie	**14**	2	33	104	100
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	**1**	5	13	28	197
Industrie forestière	**26**	30	27	49	47
Produits industriels	**54**	88	38	102	143
Mines et métaux	**2**	2	4	8	18
Secteur immobilier et secteurs connexes	**367**	353	464	560	422
Technologie et médias	**117**	251	47	68	114
Transport et environnement	**98**	73	105	52	20
Autres (2)	**272**	312	311	385	514
Prêts aux organismes souverains	**–**	–	–	9	10
Prêts aux banques	**3**	2	33	34	62
Prêts de gros	**1 110**	1 270	1 279	1 661	1 873
Total des prêts douteux (3)	**2 201 $**	2 250 $	2 327 $	2 679 $	2 755 $
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	**464 $**	475 $	567 $	544 $	441 $
Prêts aux particuliers	**229**	206	188	174	173
Prêts aux petites entreprises	**36**	34	40	49	59
Prêts de détail	**729**	715	795	767	673
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	**38**	44	62	71	77
Industrie automobile	**9**	11	30	87	27
Biens de consommation	**58**	34	48	53	53
Énergie	**14**	–	25	65	5
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	**1**	3	1	1	1
Industrie forestière	**8**	12	7	11	20
Produits industriels	**40**	34	26	99	140
Mines et métaux	**2**	2	2	4	6
Secteur immobilier et secteurs connexes	**169**	153	164	177	232
Technologie et médias	**86**	238	43	55	88
Transport et environnement	**21**	22	12	42	17
Autres	**80**	88	93	106	173
Prêts aux organismes souverains	**–**	–	–	–	–
Prêts aux banques	**–**	–	–	–	–
Prêts de gros	**526**	641	513	771	839
Total	**1 255 $**	1 356 $	1 308 $	1 538 $	1 512 $
États-Unis					
Prêts de détail	**14 $**	7 $	6 $	– $	– $
Prêts de gros	**98**	162	116	364	719
Total	**112 $**	169 $	122 $	364 $	719 $
Autres pays					
Prêts de détail	**348 $**	258 $	247 $	251 $	209 $
Prêts de gros	**486**	467	650	526	315
Total	**834 $**	725 $	897 $	777 $	524 $
Total des prêts douteux	**2 201 $**	2 250 $	2 327 $	2 679 $	2 755 $
Provision pour prêts douteux	**(599)**	(637)	(605)	(721)	(863)
Prêts douteux, montant net	**1 602 $**	1 613 $	1 722 $	1 958 $	1 892 $
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations					
Prêts hypothécaires résidentiels	**0,33 %**	0,34 %	0,38 %	0,54 %	0,44 %
Prêts aux particuliers	**0,39 %**	0,31 %	0,36 %	0,37 %	0,44 %
Prêts aux petites entreprises	**0,92 %**	1,32 %	1,61 %	1,81 %	2,07 %
Prêts de détail	**0,34 %**	0,33 %	0,37 %	0,47 %	0,45 %
Prêts de gros	**1,12 %**	1,44 %	1,77 %	2,46 %	2,61 %
Total	**0,52 %**	0,58 %	0,65 %	0,95 %	1,02 %
Provision pour prêts douteux en pourcentage du montant brut des prêts douteux	**27,22 %**	28,33 %	26,00 %	26,91 %	31,32 %

(1) Sur la base des activités poursuivies.

(2) Pour 2013, le poste Autres est lié à d'autres éléments, 69 millions de dollars, aux produits de financement, 38 millions, aux autres services, 101 millions, aux sociétés de portefeuille et de placement, 39 millions, et aux soins de santé, 25 millions.

(3) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, non compris dans les prêts douteux, s'établissaient à 346 millions de dollars en 2013 (393 millions en 2012; 525 millions en 2011; 180 millions en 2010; 312 millions en 2009).

Dotation à la provision pour pertes sur créances, par portefeuille et par secteur géographique — Tableau 78

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	IFRS 2013	IFRS 2012 (1)	IFRS 2011 (1)	PCGR du Canada 2010 (1)	PCGR du Canada 2009 (1)
Prêts hypothécaires résidentiels	41 $	67 $	42 $	25 $	22 $
Prêts aux particuliers	458	445	438	457	494
Prêts sur cartes de crédit	354	394	448	399	393
Prêts aux petites entreprises	32	43	35	45	55
Prêts de détail	**885 $**	949 $	963 $	926 $	964 $
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	4 $	8 $	7 $	18 $	18 $
Industrie automobile	3	(2)	(4)	15	21
Biens de consommation	17	27	14	29	38
Énergie	(6)	(11)	(20)	(6)	13
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	10	1	(11)	(34)	264
Industrie forestière	4	5	5	3	11
Produits industriels	21	32	3	(6)	38
Mines et métaux	1	–	–	(1)	7
Secteur immobilier et secteurs connexes	62	82	66	184	124
Technologie et médias	157	102	(3)	5	94
Transport et environnement	35	47	29	10	8
Autres (2)	46	63	82	76	296
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	15	20
Prêts de gros	**354 $**	354 $	168 $	308 $	952 $
Total de la provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux	**1 239 $**	1 303 $	1 131 $	1 234 $	1 916 $
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	27 $	34 $	25 $	7 $	18 $
Prêts aux particuliers	391	413	408	444	467
Prêts sur cartes de crédit	346	391	448	399	393
Prêts aux petites entreprises	32	43	35	45	55
Prêts de détail	796 $	881 $	916 $	895 $	933 $
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	4	8	7	18	18
Industrie automobile	3	(2)	(3)	15	17
Biens de consommation	16	13	13	17	26
Énergie	(6)	(11)	(9)	3	(4)
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	–	1	–	(1)	36
Industrie forestière	3	5	4	3	9
Produits industriels	14	12	3	(4)	36
Mines et métaux	1	–	1	2	2
Secteur immobilier et secteurs connexes	37	43	31	35	52
Technologie et médias	50	98	6	(6)	33
Transport et environnement	2	10	5	10	7
Autres	27	32	44	30	204
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	151 $	209 $	102 $	122 $	436 $
Total	947 $	1 090 $	1 018 $	1 017 $	1 369 $
États-Unis					
Prêts de détail	3	4	4	–	–
Prêts de gros	32	29	(19)	62	455
	35 $	33 $	(15)$	62 $	455 $
Autres pays					
Prêts de détail	86	64	43	31	31
Prêts de gros	171	116	85	124	61
	257 $	180 $	128 $	155 $	92 $
Total de la provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux	**1 239 $**	1 303 $	1 131 $	1 234 $	1 916 $
Total de la provision pour pertes sur créances au titre des prêts non douteux	**–**	(2)	2	6	251
Total de la provision pour pertes sur créances	**1 239**	1 301	1 133	1 240	2 167
Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	**0,31 %**	0,35 %	0,33 %	0,40 %	0,72 %

(1) Sur la base des activités poursuivies.
(2) Pour 2013, le poste Autres est lié aux produits de financement, 0,4 million de dollars, aux autres services, 3,7 millions, aux sociétés de portefeuille et de placement, 2,0 millions, et à d'autres éléments, 12,8 millions.

Provision pour pertes sur créances, par portefeuille et par secteur géographique — Tableau 79

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	IFRS 2013	IFRS 2012 (1)	IFRS 2011 (1)	PCGR du Canada 2010 (1)	PCGR du Canada 2009 (2)
Provision au début	**2 088 $**	2 058 $	2 966 $	2 264 $	1 734 $
Provision au début – activités abandonnées	**–**	–	(854)	–	–
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**1 239**	1 301	1 133	1 240	2 167
Radiations par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	**(24)**	(31)	(16)	(11)	(9)
Prêts aux particuliers	**(498)**	(499)	(515)	(538)	(535)
Prêts sur cartes de crédit	**(466)**	(497)	(545)	(463)	(445)
Prêts aux petites entreprises	**(35)**	(50)	(45)	(56)	(54)
Prêts de détail	**(1 023)$**	(1 077)$	(1 121)$	(1 068)$	(1 043)$
Prêts aux entreprises	**(450)$**	(291)$	(226)$	(478)$	(805)$
Prêts aux organismes souverains	**–**	–	(9)	–	–
Prêts aux banques	**–**	(32)	–	–	–
Prêts de gros	**(450)$**	(323)$	(235)$	(478)$	(805)$
Total des radiations par portefeuille	**(1 473)$**	(1 400)$	(1 356)$	(1 546)$	(1 848)$
Recouvrements par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	**2 $**	1 $	1 $	1 $	1 $
Prêts aux particuliers	**96**	83	79	79	65
Prêts sur cartes de crédit	**112**	102	97	63	52
Prêts aux petites entreprises	**9**	8	7	7	5
Prêts de détail	**219 $**	194 $	184 $	150 $	123 $
Prêts aux entreprises	**51 $**	39 $	60 $	51 $	126 $
Prêts aux organismes souverains	**–**	–	–	–	–
Prêts aux banques	**–**	–	–	–	–
Prêts de gros	**51 $**	39 $	60 $	51 $	126 $
Total des recouvrements par portefeuille	**270 $**	233 $	244 $	201 $	249 $
Radiations nettes	**(1 203)$**	(1 167)$	(1 112)$	(1 345)$	(1 599)$
Ajustements (3)	**(74)**	(104)	(75)	(33)	(38)
Total de la provision pour pertes sur créances à la fin	**2 050 $**	2 088 $	2 058 $	2 126 $	2 264 $
Provision pour prêts douteux					
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	**36 $**	41 $	47 $	47 $	39 $
Prêts aux particuliers	**97**	89	88	88	94
Prêts aux petites entreprises	**16**	12	15	18	22
Prêts de détail	**149 $**	142 $	150 $	153 $	155 $
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	**6 $**	9 $	13 $	14 $	10 $
Industrie automobile	**4**	7	15	27	6
Biens de consommation	**15**	14	17	20	18
Énergie	**1**	1	3	10	1
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	**–**	–	–	1	–
Industrie forestière	**4**	6	3	4	8
Produits industriels	**15**	10	12	36	63
Mines et métaux	**1**	1	1	1	1
Secteur immobilier et secteurs connexes	**42**	45	47	36	44
Technologie et médias	**46**	107	20	12	32
Transport et environnement	**6**	8	5	6	7
Autres	**30**	31	43	40	72
Prêts aux organismes souverains	**–**	–	–	–	–
Prêts aux banques	**–**	–	–	–	–
Prêts de gros	**170 $**	239 $	179 $	207 $	262 $
	319 $	381 $	329 $	360 $	417 $
États-Unis					
Prêts de détail	**2 $**	1 $	1 $	– $	– $
Prêts de gros	**19**	38	25	85	251
	21 $	39 $	26 $	85 $	251 $
Autres pays					
Prêts de détail	**146 $**	96 $	80 $	83 $	74 $
Prêts de gros	**113**	121	170	193	121
	259 $	217 $	250 $	276 $	195 $
Total de la provision pour prêts douteux	**599 $**	637 $	605 $	721 $	863 $
Provision pour prêts non douteux					
Prêts hypothécaires résidentiels	**48 $**	48 $	41 $	26 $	24 $
Prêts aux particuliers	**405**	392	412	480	449
Prêts sur cartes de crédit	**385**	403	415	365	313
Prêts aux petites entreprises	**45**	60	60	60	47
Prêts de détail	**883 $**	903 $	928 $	931 $	833 $
Prêts de gros	**477 $**	457 $	434 $	386 $	468 $
Éléments hors bilan et autres éléments	**91 $**	91 $	91 $	88 $	100 $
Total de la provision pour prêts non douteux	**1 451 $**	1 451 $	1 453 $	1 405 $	1 401 $
Total de la provision pour pertes sur créances	**2 050 $**	2 088 $	2 058 $	2 126 $	2 264 $
Principaux ratios					
Provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations	**0,49 %**	0,54 %	0,57 %	0,75 %	0,84 %
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	**0,30 %**	0,28 %	0,33 %	0,49 %	0,60 %

(1) Sur la base des activités poursuivies.
(2) Au 1er novembre 2008, le solde d'ouverture de la provision pour pertes sur créances a été retraité en raison de l'application des modifications du chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*.
(3) En vertu des IFRS, les autres ajustements comprennent une désactualisation de 86 millions de dollars et des variations du taux de change de (12) millions [110 millions et (6) millions en 2012; 78 millions et 3 millions en 2011]. Pour plus de détails, se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Information sur la qualité du crédit par province canadienne — Tableau 80

(en millions de dollars canadiens)	2013	IFRS 2012 (1)	IFRS 2011 (1)	PCGR du Canada 2010 (1)	PCGR du Canada 2009 (1)
Prêts et acceptations (2)					
Provinces de l'Atlantique (3)	**21 263 $**	19 953 $	18 481 $	14 558 $	13 147 $
Québec	**48 060**	42 920	38 776	33 093	29 994
Ontario	**152 074**	141 570	141 230	103 179	100 282
Provinces des Prairies (4)	**84 015**	77 187	68 468	54 843	49 964
Colombie-Britannique et territoires (5)	**68 118**	65 204	58 774	48 908	45 134
Total des prêts et des acceptations au Canada	**373 530 $**	346 834 $	325 729 $	254 581 $	238 521 $
Montant brut des prêts douteux					
Provinces de l'Atlantique (3)	**83 $**	67 $	66 $	72 $	57 $
Québec	**177**	180	135	162	190
Ontario	**424**	502	398	598	647
Provinces des Prairies (4)	**330**	338	404	429	300
Colombie-Britannique et territoires (5)	**241**	269	305	277	318
Total du montant brut des prêts douteux au Canada	**1 255 $**	1 356 $	1 308 $	1 538 $	1 512 $
Provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux					
Provinces de l'Atlantique (3)	**50 $**	62 $	54 $	50 $	56 $
Québec	**78**	96	63	85	90
Ontario	**607**	706	686	659	942
Provinces des Prairies (4)	**113**	120	107	146	138
Colombie-Britannique et territoires (5)	**99**	106	108	77	143
Total de la provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux au Canada	**947 $**	1 090 $	1 018 $	1 017 $	1 369 $

(1) Sur la base des activités poursuivies.
(2) Les montants comparatifs ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
(3) Comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.
(4) Comprennent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.
(5) Comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Prêts et acceptations liés aux petites entreprises au Canada par secteur — Tableau 81

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2013	IFRS 2012 (1)	IFRS 2011 (1)	PCGR du Canada 2010 (1)	PCGR du Canada 2009 (1)
Exploitations agricoles	**371 $**	334 $	302 $	332 $	304 $
Industrie automobile	**676**	662	684	643	666
Biens de consommation	**2 479**	2 415	2 448	2 367	2 261
Énergie	**522**	525	465	393	367
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	**87**	77	71	73	66
Industrie forestière	**328**	309	300	305	316
Produits industriels	**1 779**	1 849	1 830	1 712	1 696
Mines et métaux	**127**	125	140	113	102
Secteur immobilier et secteurs connexes	**3 916**	3 569	3 439	3 205	3 053
Technologie et médias	**443**	344	304	318	318
Transport et environnement	**1 106**	1 137	1 039	941	961
Autres (2)	**7 214**	6 083	5 674	5 360	5 013
Total des prêts liés aux petites entreprises	**19 048 $**	17 429 $	16 696 $	15 762 $	15 123 $

(1) Sur la base des activités poursuivies.
(2) Pour 2013, le poste Autres est principalement lié aux autres services, 3,6 milliards de dollars, aux soins de santé, 2,2 milliards, aux sociétés de portefeuille et de placement, 282 millions, aux produits de financement, 75 millions, et aux services non classés ailleurs, 1,1 milliard.

Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

Le 29 octobre 2012, le Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements, qui a été mis en place par le Conseil de stabilité financière, a publié un rapport (intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*) dans lequel il présente 32 recommandations visant à présenter des renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques. Certains de ces renseignements ont été présentés antérieurement dans notre rapport annuel 2012. Par suite de ces recommandations, nous avons accru l'information présentée dans notre rapport annuel 2013 et notre document d'information financière complémentaire pour le quatrième trimestre de 2013.

L'index suivant présente un sommaire de nos renseignements à fournir selon les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements :

			Référence	
Catégorie de risque	**Recommandation**	**Information à fournir**	**Page du rapport annuel**	**Page de l'IFC**
Généralités	1	Table des matières sur les informations relatives aux risques à fournir conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	114	
	2	Définir la terminologie et les mesures relatives aux risques	54-58 207-209	
	3	Principaux risques et risques émergents	51-53	
	4	Nouveaux ratios réglementaires	76, 91-92	
Gouvernance, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion des risques	54-58	
	6	Culture établie en matière de gestion des risques	54	
	7	Risques découlant des activités commerciales	58	
	8	Simulations de crise	56-57, 70	
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Ratios de capital minimaux en vertu de l'accord de Bâle III et supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique nationale	91-92	
	10	Composition des fonds propres et rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire		21-26
	11	État de l'évolution du capital réglementaire		27
	12	Planification stratégique en matière de capital et niveau de capital visé	90	
	13	Actifs pondérés en fonction des risques par secteur d'activité		30
	14	Analyse des exigences de capital et renseignements sur le modèle d'évaluation connexe	59-62	28-29
	15	Information relative au risque de crédit lié aux actifs pondérés en fonction des risques et mesures de risque connexes		41-42
	16	Évolution des actifs pondérés en fonction des risques par catégorie de risque		30
	17	Information relative au contrôle ex post à l'égard du troisième pilier de l'accord de Bâle	60	41
Liquidités	18	Analyse quantitative et qualitative de notre réserve de liquidités	78-79	
Financement	19	Actifs grevés et non grevés par catégorie du bilan, et obligations contractuelles découlant de révisions des notations	78-79, 86	
	20	Analyse de l'ensemble des actifs, passifs et engagements hors bilan consolidés en fonction de la durée contractuelle résiduelle à la date du bilan	83-84	
	21	Sources de financement et stratégie de financement	80-81	
Risque de marché	22	Liens entre les postes du bilan et les mesures de risque de marché relatives aux portefeuilles de négociation et aux portefeuilles autres que de négociation	75	
	23	Ventilation des facteurs de risque de marché	70-71, 73	
	24	Informations relatives à la validation et au contrôle ex post des mesures de risque de marché	70	
	25	Principales techniques de gestion des risques au-delà des mesures et paramètres de risque présentés	70-71	
Risque de crédit	26	Profil de risque de crédit de la banque	59-69	31-42
		Sommaire quantitatif de l'ensemble des expositions au risque de crédit en rapprochement avec le bilan	151-154 109-112	
	27	Politiques de détermination des prêts douteux	103 131-132	
	28	Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des prêts douteux et des provisions pour dépréciation au cours de l'exercice		33, 37
	29	Quantification de l'exposition notionnelle brute aux dérivés négociés hors cote ou en Bourse		44
	30	Mesures d'atténuation du risque de crédit, y compris les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit	61	40
Autres risques	31	Types d'autres risques	86-89	
	32	Événements publics comportant des risques	89 194	

RAPPORTS ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

115 Rapports

116 Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

116 Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

117 Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

118 Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

119 États financiers consolidés

119 Bilans consolidés

120 Comptes consolidés de résultat

121 États consolidés du résultat global

122 États consolidés des variations des capitaux propres

123 Tableaux consolidés des flux de trésorerie

124 Notes annexes

124 Note 1 Informations générales

124 Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements

139 Note 3 Juste valeur des instruments financiers

147 Note 4 Valeurs mobilières

150 Note 5 Prêts

153 Note 6 Décomptabilisation d'actifs financiers

154 Note 7 Entités ad hoc

159 Note 8 Instruments financiers dérivés et activités de couverture

164 Note 9 Locaux et matériel

165 Note 10 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

168 Note 11 Acquisitions et cessions importantes

169 Note 12 Coentreprises et entreprises associées

170 Note 13 Autres actifs

170 Note 14 Dépôts

171 Note 15 Assurance

174 Note 16 Fonds distincts

174 Note 17 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

178 Note 18 Autres passifs

179 Note 19 Débentures subordonnées

179 Note 20 Titres de fiducie de capital

181 Note 21 Capitaux propres

183 Note 22 Rémunération fondée sur des actions

186 Note 23 Revenus et charges découlant de certains instruments financiers

187 Note 24 Impôt sur le résultat

189 Note 25 Bénéfice par action

189 Note 26 Garanties, engagements, actifs donnés en garantie et éventualités

194 Note 27 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances

194 Note 28 Transactions entre parties liées

196 Note 29 Résultats par secteur d'exploitation

199 Note 30 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

200 Note 31 Gestion du capital

201 Note 32 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan

202 Note 33 Information sur la société mère

203 Note 34 Événements postérieurs à la date du bilan

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les présents états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris les nombreux montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux exigences de la *Loi sur les banques* (Canada) et selon les Normes internationales d'information financière. L'information financière contenue dans notre rapport de gestion est présentée de manière cohérente avec ces états financiers consolidés publiées par l'International Accounting Standards Board.

Nos systèmes de contrôles internes sont conçus en vue de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont dûment autorisées, que l'actif est bien protégé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le Code de déontologie et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation, qui est conçue afin d'assurer que nous et nos employés nous conformons à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe d'auditeurs internes qui effectue une revue périodique de toutes les facettes de nos activités.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière par l'entremise de son Comité d'audit composé uniquement d'administrateurs indépendants. Ce comité revoit nos états financiers consolidés et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité d'audit assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir nos procédés de contrôles internes actuels ainsi que les révisions prévues de ces procédés et de conseiller les administrateurs en matière d'audit et de présentation de l'information financière. Notre responsable en chef de la conformité à la réglementation et notre auditeur interne en chef peuvent consulter librement et en tout temps le Comité d'audit.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) effectue les examens et enquêtes concernant nos opérations et activités qu'il juge nécessaires pour déterminer, d'une part, si nous respectons les dispositions de la *Loi sur les banques* et, d'autre part, si nous sommes en bonne santé financière. Dans l'exécution de son mandat, le BSIF s'efforce de protéger les droits et intérêts de nos déposants et créanciers.

Deloitte s.r.l., comptables agréés inscrits indépendants nommés par nos actionnaires sur recommandation du Comité d'audit et du Conseil d'administration, ont effectué un audit indépendant des états financiers consolidés et ont présenté le rapport qui suit. Les auditeurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité d'audit de tous les aspects de leur mission d'audit et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef de l'administration et chef des finances

Toronto, le 4 décembre 2013

Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (Banque), qui comprennent les bilans consolidés au 31 octobre 2013 et au 31 octobre 2012, et les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2013, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion
À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle des bilans de la Banque Royale du Canada et de ses filiales au 31 octobre 2013 et au 31 octobre 2012, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2013, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board.

Autres points
Nous avons également audité, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2013 selon les critères établis en vertu de l'Internal Control – Integrated Framework (1992) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission, et notre rapport daté du 4 décembre 2013 exprimait une opinion sans réserve sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque.

Deloitte s.r.l.
Comptables agréés inscrits indépendants
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 4 décembre 2013

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Banque Royale du Canada d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le président et chef de la direction et par le chef de l'administration et chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres employés, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend des politiques et des procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des cessions de nos actifs;
- fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que nos encaissements et décaissements ne sont faits qu'avec l'autorisation de notre direction et de notre Conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de nos actifs qui pourrait avoir une incidence significative sur nos états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies en temps opportun. En outre, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situations ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de l'administration et chef des finances, et avec leur participation, la direction a évalué l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2013, en se fondant sur les critères énoncés en vertu de l'Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2013 est efficace selon les critères énoncés en vertu de l'Internal Control – Integrated Framework. La direction a également conclu, en se fondant sur les résultats de notre évaluation, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2013 ne comportait aucune faiblesse significative.

Notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2013 a fait l'objet d'un audit par Deloitte s.r.l., les comptables agréés inscrits indépendants, qui ont également procédé à l'audit de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, comme en fait mention le rapport des comptables agréés inscrits indépendants, et ils ont émis une opinion sans réserve sur l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière dans leur rapport.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef de l'administration et chef des finances

Toronto, le 4 décembre 2013

Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons audité le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (Banque) au 31 octobre 2013, selon les critères établis en vertu de l'Internal Control – Integrated Framework (1992) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. La direction de la Banque est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, laquelle évaluation est comprise dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque en nous fondant sur notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu dans tous ses aspects significatifs. Notre audit comprend l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque qu'il y ait une faiblesse significative, le contrôle par sondages et l'évaluation de la conception et du fonctionnement efficace du contrôle interne selon le risque évalué, ainsi que la mise en œuvre de tout autre procédé que nous jugeons nécessaire dans les circonstances. Nous sommes d'avis que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Les procédures de contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société sont conçues par les chefs de la direction et des finances ou par les personnes exerçant des fonctions analogues, ou sous leur supervision, et mises en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres employés de la société, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend des politiques et des procédures qui 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et des administrateurs; 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, notamment la possibilité de collusion ou de contournement inapproprié des contrôles par la direction, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies significatives imputables à une erreur ou à une fraude en temps opportun. En outre, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situations ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

À notre avis, la Banque a maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2013, selon les critères établis en vertu de l'Internal Control – Integrated Framework (1992) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

Nous avons également audité, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, les états financiers consolidés de la Banque au 31 octobre 2013 et pour l'exercice clos à cette date, et notre rapport daté du 4 décembre 2013 exprime une opinion sans réserve à l'égard de ces états financiers consolidés.

Deloitte s.r.l.
Comptables agréés inscrits indépendants
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 4 décembre 2013

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013	31 octobre 2012
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**15 870 $**	12 617 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	**9 061**	10 255
Valeurs mobilières (note 4)		
Titres détenus à des fins de transaction	**144 023**	120 783
Titres disponibles à la vente	**38 695**	40 828
	182 718	161 611
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**117 517**	112 257
Prêts (note 5)		
Prêts de détail	**321 678**	301 185
Prêts de gros	**88 947**	79 056
	410 625	380 241
Provision pour pertes sur prêts (note 5)	**(1 959)**	(1 997)
	408 666	378 244
Placements au nom des détenteurs de fonds distincts (note 16)	**513**	383
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**9 953**	9 385
Dérivés (note 8)	**74 822**	91 293
Locaux et matériel, montant net (note 9)	**2 659**	2 691
Goodwill (note 10)	**8 361**	7 485
Autres immobilisations incorporelles (note 10)	**2 796**	2 686
Participations dans des entreprises associées (note 12)	**112**	125
Coût des prestations de retraite payé d'avance (note 17)	**1 084**	1 049
Autres actifs (note 13)	**26 687**	35 019
	126 474	149 733
Total de l'actif	**860 819 $**	825 100 $
Passif et capitaux propres		
Dépôts (note 14)		
Particuliers	**194 297 $**	179 502 $
Entreprises et gouvernements	**350 640**	312 882
Banques	**13 543**	15 835
	558 480	508 219
Contrats d'assurance et de placement pour le compte des détenteurs de fonds distincts (note 16)	**513**	383
Autres		
Acceptations	**9 953**	9 385
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	**47 128**	40 756
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**60 416**	64 032
Dérivés (note 8)	**76 745**	96 761
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (note 15)	**8 034**	7 921
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués (note 17)	**1 759**	1 729
Autres passifs (note 18)	**39 113**	41 371
	243 148	261 955
Débentures subordonnées (note 19)	**7 443**	7 615
Titres de fiducie de capital (note 20)	**900**	900
Total du passif	**810 484**	779 072
Capitaux propres attribuables aux actionnaires (note 21)		
Actions privilégiées	**4 600**	4 813
Actions ordinaires (émises – 1 441 055 616 et 1 445 302 600)	**14 377**	14 323
Actions propres – privilégiées [détenues – (46 641) et (41 632)]	**1**	1
– ordinaires [détenues – (666 366) et (543 276)]	**41**	30
Bénéfices non distribués	**28 314**	24 270
Autres composantes des capitaux propres	**1 207**	830
	48 540	44 267
Participations ne donnant pas le contrôle (note 21)	**1 795**	1 761
Total des capitaux propres	**50 335**	46 028
Total du passif et des capitaux propres	**860 819 $**	825 100 $

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Victor L. Young
Administrateur

Comptes consolidés de résultat

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
Revenu d'intérêt			
Prêts	**16 357 $**	15 972 $	15 236 $
Valeurs mobilières	**3 779**	3 874	4 750
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**941**	945	736
Dépôts	**73**	61	91
	21 150	20 852	20 813
Frais d'intérêt			
Dépôts	**5 642**	6 017	6 334
Autres passifs	**1 921**	1 977	2 723
Débentures subordonnées	**336**	360	399
	7 899	8 354	9 456
Revenu net d'intérêt	**13 251**	12 498	11 357
Revenus autres que d'intérêt			
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires (note 15)	**3 911**	4 897	4 474
Revenus tirés des activités de négociation	**867**	1 298	655
Commissions de gestion de placements et de services de garde	**2 514**	2 074	1 999
Revenus tirés des fonds communs de placement	**2 557**	2 088	1 975
Commissions de courtage en valeurs mobilières	**1 337**	1 213	1 331
Frais bancaires	**1 437**	1 376	1 323
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	**1 569**	1 434	1 485
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	**748**	655	684
Revenus sur cartes	**967**	920	882
Commissions de crédit	**1 092**	848	707
Profit net sur les titres disponibles à la vente (note 4)	**188**	120	104
Quote-part des (pertes) bénéfices des entreprises associées	**6**	24	(7)
Autres	**423**	327	669
Revenus autres que d'intérêt	**17 616**	17 274	16 281
Total des revenus	**30 867**	29 772	27 638
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 5)	**1 239**	1 301	1 133
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance (note 15)	**2 784**	3 621	3 358
Frais autres que d'intérêt			
Ressources humaines (notes 17 et 22)	**10 190**	9 287	8 661
Matériel	**1 135**	1 020	960
Frais d'occupation	**1 246**	1 170	1 076
Communications	**742**	764	746
Honoraires	**753**	695	692
Impartition de services de traitement	**250**	254	266
Amortissement des autres immobilisations incorporelles (note 10)	**566**	528	481
Dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles (notes 10 et 11)	**10**	168	–
Autres	**1 335**	1 274	1 285
	16 227	15 160	14 167
Bénéfice avant impôt lié aux activités poursuivies	**10 617**	9 690	8 980
Impôt sur le résultat (note 24)	**2 188**	2 100	2 010
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	**8 429**	7 590	6 970
Perte nette liée aux activités abandonnées (note 11)	**–**	(51)	(526)
Bénéfice net	**8 429 $**	7 539 $	6 444 $
Bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires	**8 331 $**	7 442 $	6 343 $
Participations ne donnant pas le contrôle	**98**	97	101
	8 429 $	7 539 $	6 444 $
Bénéfice de base par action (en dollars) (note 25)	**5,60 $**	4,98 $	4,25 $
Bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies (en dollars)	**5,60**	5,01	4,62
Perte de base par action liée aux activités abandonnées (en dollars)	**–**	(0,03)	(0,37)
Bénéfice dilué par action (en dollars) (note 25)	**5,54**	4,93	4,19
Bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies (en dollars)	**5,54**	4,96	4,55
Perte diluée par action liée aux activités abandonnées (en dollars)	**–**	(0,03)	(0,36)
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	**2,53**	2,28	2,08

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
Bénéfice net	**8 429 $**	7 539 $	6 444 $
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), déduction faite de l'impôt (note 24)			
Éléments qui seront reclassés en résultat dans une période future :			
Variation nette des (pertes) profits latents sur les titres disponibles à la vente			
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres disponibles à la vente	**15**	193	(30)
Reclassement en résultat de (profits nets) pertes nettes sur les titres disponibles à la vente	**(87)**	(33)	13
	(72)	160	(17)
Écarts de change			
Profits (pertes) de change latents	**1 402**	113	(625)
(Pertes nettes) profits nets de change liés aux activités de couverture	**(912)**	–	717
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les activités de couverture des investissements nets	**–**	11	(1)
	490	124	91
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
(Pertes nettes) profits nets sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**(11)**	32	298
Reclassement en résultat de (profits) pertes sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**(30)**	25	132
	(41)	57	430
Total des autres éléments du bénéfice global, déduction faite de l'impôt	**377**	341	504
Total du bénéfice global	**8 806 $**	7 880 $	6 948 $
Total du bénéfice global attribuable aux :			
Actionnaires	**8 708 $**	7 782 $	6 847 $
Participations ne donnant pas le contrôle	**98**	98	101
	8 806 $	7 880 $	6 948 $

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)	Actions privilégiées	Actions ordinaires	Actions propres – privilégiées	Actions propres – ordinaires	Bénéfices non distribués	Autres composantes des capitaux propres: Titres disponibles à la vente	Autres composantes des capitaux propres: Écarts de change	Autres composantes des capitaux propres: Couvertures de flux de trésorerie	Total des autres composantes des capitaux propres	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1er novembre 2010	4 813 $	13 378 $	(2)$	(81)$	17 287 $	277 $	(20)$	(271)$	(14)$	35 381 $	2 094 $	37 475 $
Variations des capitaux propres												
Capital social émis	–	632	–	–	–	–	–	–	–	632	–	632
Actions propres – ventes	–	–	97	6 074	–	–	–	–	–	6 171	–	6 171
Actions propres – achats	–	–	(95)	(5 985)	–	–	–	–	–	(6 080)	(324)	(6 404)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	–	–	–	–	(33)	–	–	–	–	(33)	–	(33)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	–	(2 979)	–	–	–	–	(2 979)	–	(2 979)
Dividendes sur actions privilégiées et autres	–	–	–	–	(258)	–	–	–	–	(258)	(93)	(351)
Autres	–	–	–	–	21	–	–	–	–	21	(14)	7
Bénéfice net	–	–	–	–	6 343	–	–	–	–	6 343	101	6 444
Total des autres éléments du bénéfice global	–	–	–	–	–	(18)	91	431	504	504	(3)	501
Solde au 31 octobre 2011	4 813 $	14 010 $	– $	8 $	20 381 $	259 $	71 $	160 $	490 $	39 702 $	1 761 $	41 463 $
Variations des capitaux propres												
Capital social émis	–	313	–	–	–	–	–	–	–	313	–	313
Actions propres – ventes	–	–	98	5 186	–	–	–	–	–	5 284	–	5 284
Actions propres – achats	–	–	(97)	(5 164)	–	–	–	–	–	(5 261)	–	(5 261)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	–	–	–	–	(9)	–	–	–	–	(9)	–	(9)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	–	(3 291)	–	–	–	–	(3 291)	–	(3 291)
Dividendes sur actions privilégiées et autres	–	–	–	–	(258)	–	–	–	–	(258)	92	(350)
Autres	–	–	–	–	5	–	–	–	–	5	(6)	(1)
Bénéfice net	–	–	–	–	7 442	–	–	–	–	7 442	97	7 539
Total des autres éléments du bénéfice global	–	–	–	–	–	160	124	56	340	340	1	341
Solde au 31 octobre 2012	4 813 $	14 323 $	1 $	30 $	24 270 $	419 $	195 $	216 $	830 $	44 267 $	1 761 $	46 028 $
Variations des capitaux propres												
Capital social émis	–	121	–	–	–	–	–	–	–	121	–	121
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	(67)	–	–	(341)	–	–	–	–	(408)	–	(408)
Actions privilégiées rachetées	(213)	–	–	–	(9)	–	–	–	–	(222)	–	(222)
Actions propres – ventes	–	–	127	4 453	–	–	–	–	–	4 580	–	4 580
Actions propres – achats	–	–	(127)	(4 442)	–	–	–	–	–	(4 569)	–	(4 569)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	–	–	–	–	(7)	–	–	–	–	(7)	–	(7)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	–	(3 651)	–	–	–	–	(3 651)	–	(3 651)
Dividendes sur actions privilégiées et autres	–	–	–	–	(253)	–	–	–	–	(253)	(94)	(347)
Autres	–	–	–	–	(26)	–	–	–	–	(26)	30	4
Bénéfice net	–	–	–	–	8 331	–	–	–	–	8 331	98	8 429
Total des autres éléments du bénéfice global	–	–	–	–	–	(72)	490	(41)	377	377	–	377
Solde au 31 octobre 2013	4 600 $	14 377 $	1 $	41 $	28 314 $	347 $	685 $	175 $	1 207 $	48 540 $	1 795 $	50 335 $

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Bénéfice net	**8 429 $**	7 539 $	6 444 $
Ajustements liés aux éléments sans effet de trésorerie et autres			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**1 239**	1 418	1 459
Amortissement	**464**	437	412
Impôt différé	**(155)**	123	(124)
Dépréciation et amortissement du goodwill et des autres immobilisations incorporelles	**576**	716	546
(Profit) perte à la vente de locaux et de matériel	**(24)**	25	106
Profit sur les titres disponibles à la vente	**(217)**	(194)	(278)
Profit à la cession d'activités	**(17)**	–	–
Dépréciation de titres disponibles à la vente	**26**	55	247
Quote-part des (pertes) bénéfices des entreprises associées	**(6)**	(23)	8
Ajustements liés à la variation nette des actifs et passifs opérationnels			
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	**113**	802	(139)
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	**(468)**	(161)	(115)
Impôt exigible	**361**	(826)	807
Actifs dérivés	**16 475**	8 462	6 373
Passifs dérivés	**(20 017)**	(3 884)	(7 551)
Titres détenus à des fins de transaction	**(23 038)**	6 818	(905)
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation	**(19 987)**	(29 208)	(27 285)
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés	**(5 260)**	(25 060)	(12 249)
Variation des dépôts	**41 283**	15 850	29 059
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**(3 616)**	20 914	7 166
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	**6 372**	(3 528)	(2 313)
Variation nette des montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	**536**	537	22
Autres	**4 173**	(2 886)	2 789
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	**7 242**	(2 074)	4 479
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	**1 194**	457	781
Produit de la vente de titres disponibles à la vente	**6 476**	10 915	14 549
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	**37 100**	47 420	37 882
Acquisitions de titres disponibles à la vente	**(41 057)**	(55 448)	(45 942)
Produit de l'arrivée à échéance de titres détenus jusqu'à leur échéance	**401**	190	1 179
Acquisitions de titres détenus jusqu'à leur échéance	**(284)**	(242)	(935)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	**(946)**	(1 351)	(1 452)
Produit de cessions	**17**	2 677	440
Flux de trésorerie affectés aux acquisitions	**(2 537)**	(853)	(1 300)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	**364**	3 765	5 202
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Rachat de titres de fiducie de capital RBC	**–**	–	(750)
Émission de débentures subordonnées	**2 046**	–	1 500
Remboursement de débentures subordonnées	**(2 000)**	(1 006)	(404)
Émission d'actions ordinaires	**121**	126	152
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	**(408)**	–	–
Actions privilégiées rachetées	**(222)**	–	–
Actions propres – ventes	**4 580**	5 284	6 171
Actions propres – achats	**(4 569)**	(5 261)	(6 080)
Dividendes versés	**(3 810)**	(3 272)	(3 032)
Dividendes/distributions versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	**(94)**	(92)	(93)
Variation des emprunts à court terme des filiales	**(93)**	21	(615)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	**(4 449)**	(4 200)	(3 151)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	**96**	(18)	76
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**3 253**	(2 527)	6 606
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période (1)	**12 617**	15 144	8 538
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période (1)	**15 870 $**	12 617 $	15 144 $
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**15 870 $**	12 617 $	12 428 $
Trésorerie et montants à recevoir de banques compris dans les actifs liés aux activités abandonnées	**–**	–	2 716
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période (1)	**15 870 $**	12 617 $	15 144 $
Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles comprennent les éléments suivants :			
Intérêts versés	**7 223 $**	7 872 $	9 234 $
Intérêts reçus	**19 349**	19 674	20 471
Dividendes reçus	**1 479**	1 316	1 350
Impôt sur le résultat payé	**1 524**	2 926	1 512

(1) Nous sommes tenus de maintenir des soldes auprès des banques centrales et d'autres organismes de réglementation. Le total des soldes était de 2,6 milliards de dollars au 31 octobre 2013 (2,1 milliards au 31 octobre 2012; 2,0 milliards au 31 octobre 2011; 1,8 milliard au 1er novembre 2010).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Note 1 Informations générales

La Banque Royale du Canada et ses filiales offrent, à l'échelle mondiale, des services financiers diversifiés, dont des produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de gestion de patrimoine, d'assurance, aux investisseurs et liés aux marchés des capitaux. Se reporter à la note 29 pour en savoir davantage sur nos secteurs d'exploitation.

La société mère, la Banque Royale du Canada, est une banque de l'annexe I en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada), constituée et établie au Canada. Notre bureau central est situé au Royal Bank Plaza, 200 Bay Street, Toronto (Ontario), Canada, et notre siège social, au 1, Place Ville Marie, Montréal (Québec), Canada. Nos actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole RY.

Nos états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers consolidés ci-joints sont libellés en dollars canadiens et ont été préparés selon l'ensemble des IFRS publiées et en vigueur au 31 octobre 2013. L'information présentée dans les tableaux est en millions de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages. Les présents états financiers consolidés sont également conformes au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers consolidés doivent être dressés conformément aux IFRS. Les méthodes comptables décrites à la note 2 ont été appliquées avec cohérence à toutes les périodes présentées.

Le 4 décembre 2013, le conseil d'administration a autorisé la publication de ces états financiers consolidés.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements

Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les exigences comptables prescrites par le BSIF, sont résumées ci-après. Ces méthodes comptables sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux IFRS.

Généralités

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction établisse des estimations subjectives et des hypothèses qui influent sur les montants présentés concernant les actifs, les passifs, le résultat net et l'information connexe. Les estimations faites par la direction se fondent sur l'expérience passée et des hypothèses qui sont considérées comme étant raisonnables. Les principales sources d'incertitude liée aux estimations comprennent : la consolidation d'entités ad hoc, la dépréciation des valeurs mobilières, la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, la décomptabilisation d'actifs financiers, les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance, les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, l'impôt sur le résultat, la valeur comptable du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les provisions pour litiges, et les produits différés au titre du programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations ainsi que de certaines autres, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos futurs états financiers consolidés. Se reporter aux méthodes comptables pertinentes décrites dans cette note pour plus de détails sur notre utilisation d'estimations et d'hypothèses.

Jugements importants

Lors de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction a dû faire des jugements importants qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs et passifs et sur les montants présentés des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période. Les éléments suivants ont nécessité des jugements importants, comme il est décrit aux notes indiquées des états financiers consolidés :

Entités ad hoc	Note 2 – page 125 Note 7 – page 154	Dépréciation des valeurs mobilières	Note 2 – page 125 Note 4 – page 147
Juste valeur des instruments financiers	Note 2 – page 126 Note 3 – page 139	Mise en application de la méthode du taux d'intérêt effectif	Note 2 – page 129
Provision pour pertes sur créances	Note 2 – page 131 Note 5 – page 150	Décomptabilisation d'actifs financiers	Note 2 – page 132 Note 6 – page 153
Avantages du personnel	Note 2 – page 133 Note 17 – page 174	Impôt sur le résultat	Note 2 – page 134 Note 24 – page 187
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	Note 2 – page 135 Note 10 – page 165 Note 11 – page 168	Provisions	Note 2 – page 136 Note 26 – page 189

Principes de consolidation

Nos états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats opérationnels de la société mère, la Banque Royale du Canada, et de ses filiales, y compris certaines entités ad hoc, compte tenu de l'élimination des transactions, des soldes, des revenus et des charges intersociétés.

Activités poursuivies

Comme il est décrit à la note 11, nous avons conclu la vente de Liberty Life Insurance Company (Liberty Life), notre unité d'assurance-vie aux États-Unis, au cours du deuxième trimestre de 2011 et avons annoncé la vente de la quasi-totalité de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis au cours du troisième trimestre de 2011. Nous avons conclu cette vente au cours du deuxième trimestre de 2012.

La vente de Liberty Life et celle de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis ont été comptabilisées à titre d'activités abandonnées dans nos états financiers consolidés pour toutes les périodes présentées.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel, la direction doit s'être engagée à l'égard de la vente et il doit être hautement probable que la vente aura lieu d'ici un an. Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable précédente et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, et sont présentés séparément des autres actifs dans les bilans consolidés.

Un groupe destiné à être cédé est classé à titre d'activités abandonnées s'il respecte les conditions suivantes : i) il s'agit d'une composante distincte du reste de nos activités, tant du point de vue opérationnel que financier et ii) soit il représente une ligne d'activité principale et distincte, soit il fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte. Les groupes destinés à être cédés classés dans les activités abandonnées sont présentés séparément de nos activités poursuivies dans nos comptes consolidés de résultat.

Filiales et entités ad hoc
Les filiales sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle, le contrôle étant défini comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Nous consolidons nos filiales à partir de la date à laquelle le contrôle nous a été transféré, et cessons de les consolider lorsqu'elles ne sont plus contrôlées par nous.

Une entité ad hoc est une entité créée dans un but précis et bien défini, qui a des pouvoirs de décision limités et dont les activités sont préétablies ou limitées. Les entités ad hoc comprennent les entités commanditées pour diverses raisons, y compris les entités constituées afin de permettre aux clients d'investir dans des actifs non traditionnels, ainsi que celles constituées aux fins des transactions de titrisation d'actifs ou aux fins de l'achat ou de la vente d'une protection de crédit.

Nous consolidons les entités ad hoc si l'évaluation des facteurs pertinents indique que nous contrôlons l'entité ad hoc. Dans certains cas, l'évaluation de divers facteurs et de diverses conditions peut porter à croire que le contrôle de l'entité ad hoc est exercé par différentes parties, selon que les facteurs ou les conditions sont évalués séparément ou dans leur ensemble. La direction doit exercer un jugement important lorsqu'elle évalue ces facteurs et toute condition connexe dans leur ensemble afin de déterminer si nous contrôlons une entité ad hoc. Les facteurs pertinents comprennent ce qui suit : i) si les activités de l'entité ad hoc sont menées selon nos besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que nous obtenions des avantages des activités de l'entité ad hoc; ii) si nous avons les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages; iii) si nous obtiendrons la majorité des avantages liés aux activités de l'entité ad hoc; et iv) si nous conservons la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités. Notre approche se concentre généralement sur l'identification d'activités importantes qui ont une incidence sur les résultats financiers de l'entité ad hoc. Nous déterminons ensuite, à la lumière des circonstances et des faits pertinents, quelle partie possède les droits fondamentaux de contrôler la prise de décision sur ces activités et quelle partie est exposée à la majorité des risques et avantages découlant de la prise de décision. Nos conclusions aux fins de la consolidation ont une incidence sur le classement et le montant des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales et les entités ad hoc que nous consolidons sont présentées dans nos bilans consolidés à titre de composante distincte des capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présenté séparément dans nos comptes consolidés de résultat.

Participations dans des entreprises associées
La méthode de la mise en équivalence est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés en commandite et des sociétés liées sur lesquelles nous exerçons une influence notable. Selon la méthode de la mise en équivalence, les placements sont initialement comptabilisés au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part dans le résultat net de l'entité émettrice (y compris le résultat net comptabilisé directement dans les capitaux propres) après la date d'acquisition.

Participations dans des coentreprises
La méthode de la consolidation proportionnelle est utilisée pour comptabiliser nos participations dans des entités contrôlées conjointement; selon cette méthode, nous consolidons la quote-part qui nous revient des actifs, des passifs, des revenus et des charges.

Changements de méthodes comptables

Modifications apportées à la Norme comptable internationale (IAS) 1, *Présentation des états financiers*
Le 1er novembre 2012, nous avons adopté les modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers* (les modifications à IAS 1) publiées par l'IASB en juin 2011. Ces modifications exigent que les éléments présentés dans l'état du résultat global soient répartis par catégorie, selon que ces éléments seront reclassés en résultat à une date ultérieure ou non. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur nos résultats financiers.

Modifications apportées à IAS 12, *Impôts sur le résultat*
Le 1er novembre 2012, nous avons adopté les modifications à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, publiées par l'IASB en décembre 2010 sous le titre *Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents* (les modifications à IAS 12). Ces modifications fournissent des directives sur l'impôt différé lié aux immeubles de placement évalués selon le modèle de la juste valeur et sur l'impôt différé lié aux actifs non amortissables évalués selon le modèle de la réévaluation. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur nos résultats financiers.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Valeurs mobilières
Les titres sont classés initialement, selon l'intention de la direction, comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente ou détenus jusqu'à leur échéance. Certains titres d'emprunt à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif peuvent être classés au titre des prêts et créances.

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent les titres acquis aux fins de vente à court terme qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en raison de leur nature, ainsi que les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net selon l'option de la juste valeur. Les obligations découlant de la livraison des titres détenus à des fins de transaction vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les profits et les pertes réalisés et latents relativement à ces titres sont inclus dans le poste Revenus tirés des activités de négociation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dividendes et les revenus d'intérêt afférents aux titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les intérêts et les dividendes sur les titres portant intérêt et les titres de participation vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres disponibles à la vente comprennent : i) les titres qui peuvent être vendus pour répondre aux besoins de liquidités, par suite ou en prévision de variations des taux d'intérêt et du risque connexe de paiement anticipé, de variations du risque de change, de changements des sources ou des modalités de financement; et ii) les titres de substitut de prêt, qui consistent en des instruments de financement de clients, structurés comme des placements après impôt plutôt que comme des prêts ordinaires afin d'offrir aux clients un taux d'emprunt avantageux. Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres. Les variations des taux de change liés aux titres de participation disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres composantes des capitaux propres, alors que les variations des taux de change liés aux titres d'emprunt disponibles à la vente sont comptabilisées au poste Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation, dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsque le titre est vendu, tout profit ou perte cumulé comptabilisé dans les autres composantes des capitaux propres est inclus au poste Profit net (perte nette) sur

les titres disponibles à la vente, dans les revenus autres que d'intérêt. Les primes ou les escomptes à l'achat de titres d'emprunt disponibles à la vente sont amortis sur la durée de vie du titre selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt.

Chaque date de clôture, ou plus fréquemment lorsque les conditions l'exigent, nous évaluons nos titres disponibles à la vente afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Une telle indication existe notamment, dans le cas des titres d'emprunt, lorsqu'une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs provenant d'un actif ou d'un groupe d'actifs peut être estimée de façon fiable et, dans le cas des titres de participation, lorsqu'il y a une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement en deçà de son coût.

Lorsque nous évaluons la perte de valeur des titres d'emprunt, nous étudions principalement les notations des contreparties et les facteurs propres aux titres, notamment la priorité de rang, les notes externes et la valeur de toute garantie détenue, pour lesquels il peut ne pas y avoir de donnée de marché facilement accessible. La direction doit faire largement appel à son jugement pour évaluer la perte de valeur puisqu'elle doit tenir compte de tous les éléments probants disponibles pour déterminer si des indications objectives de dépréciation existent et si le capital et les intérêts sur les titres d'emprunt disponibles à la vente peuvent être entièrement recouvrés. Pour évaluer les titres d'emprunt complexes, nous utilisons des modèles de prévision des flux de trésorerie qui tiennent compte des flux de trésorerie réels et prévus pour chaque titre, déterminés en fonction de facteurs propres à chaque titre et au moyen d'un certain nombre d'hypothèses et de données nécessitant le jugement de la direction, telles que les défaillances, le remboursement anticipé et les taux de recouvrement. Étant donné le caractère subjectif du choix de ces données et hypothèses, le montant réel et le moment de réalisation des flux de trésorerie futurs peuvent différer des estimations utilisées par la direction et, par conséquent, peuvent donner lieu à des conclusions différentes quant à la constatation ou à l'évaluation de la perte de valeur.

Pour déterminer s'il existe une indication objective que les titres de participation ont subi une perte de valeur, nous tenons compte de facteurs tels que la durée au cours de laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur a été inférieure au coût, ainsi que de l'évaluation de la direction quant aux risques liés à la situation financière et aux activités de l'émetteur et à tout autre risque qu'il présente. La direction examine tous ces facteurs afin de déterminer la perte de valeur, mais dans la mesure où son jugement peut différer du montant réel et du moment du recouvrement de la juste valeur, l'estimation de la perte de valeur pourrait changer d'une période à l'autre selon les événements futurs qui pourraient survenir ou non et, par conséquent, les conclusions relatives à la dépréciation des titres de participation peuvent différer.

Si un titre disponible à la vente a subi une perte de valeur, la perte cumulée latente qui a antérieurement été comptabilisée dans les autres composantes des capitaux propres est sortie des capitaux propres et comptabilisée au poste Profit net (perte nette) sur les titres disponibles à la vente, dans les revenus autres que d'intérêt. Le montant de la perte cumulée est égal à la différence entre le coût/coût amorti et la juste valeur actuelle du titre, diminuée de toute perte de valeur antérieurement comptabilisée. À la suite d'une dépréciation, les diminutions additionnelles de la juste valeur sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt, sauf si la diminution est liée à des variations du taux d'intérêt sans risque, et les augmentations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres composantes des capitaux propres jusqu'à la vente. En ce qui a trait aux titres d'emprunt disponibles à la vente, le montant de la reprise des pertes de valeur antérieurement comptabilisées est inscrit dans nos comptes consolidés de résultat si la reprise peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.

Les titres détenus jusqu'à leur échéance sont des titres d'emprunt que nous avons l'intention et la capacité de détenir jusqu'à la date d'échéance. Ces titres sont initialement comptabilisés à la juste valeur et par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur que nous évaluons au moyen du même modèle de dépréciation que celui utilisé pour les prêts. Les revenus d'intérêt et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres d'emprunt sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt. Nous détenons une quantité peu importante de titres détenus jusqu'à leur échéance. Tous les titres détenus jusqu'à leur échéance ont été inclus dans les titres disponibles à la vente de nos bilans consolidés.

Nous comptabilisons la totalité de nos titres selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont inscrites dans le résultat en ce qui a trait aux titres classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur des titres disponibles à la vente entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées dans les autres éléments du bénéfice global, à l'exception des variations des taux de change sur les titres d'emprunt, lesquelles sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt.

Option de la juste valeur

Un instrument financier peut être désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (option de la juste valeur) au moment de la constatation initiale, et ce, même si cet instrument n'a pas été acquis ou pris en charge principalement en vue de sa revente ou de son rachat à court terme. Un instrument qui est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de l'option de la juste valeur doit avoir une juste valeur mesurable de façon fiable et satisfaire à l'un des critères suivants : i) il en résulte l'élimination ou la réduction importante d'une disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation qui résulterait autrement du fait que les actifs ou les passifs sont évalués sur une base différente, ou que les profits et les pertes sur ces éléments sont comptabilisés sur une base différente; ii) la gestion et l'évaluation du groupe d'actifs financiers ou de passifs financiers auquel appartient l'instrument se font en fonction de la juste valeur conformément à notre stratégie en matière de gestion des risques, et l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants, et nous pouvons démontrer que les risques financiers importants sont éliminés ou réduits de manière importante ou iii) un dérivé est incorporé au contrat hôte financier ou non financier et le dérivé n'est pas étroitement lié au contrat hôte.

Les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur et tout profit ou toute perte latent découlant des variations de la juste valeur est inscrit en tant que revenu tiré des activités de négociation ou au poste Autres. Ces instruments ne peuvent pas être sortis de la catégorie « à la juste valeur par le biais du résultat net » pendant qu'ils sont détenus ou une fois qu'ils ont été émis.

Pour déterminer les ajustements à la juste valeur de nos titres d'emprunt désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon notre taux de financement effectif au début et à la fin de la période, et comptabilisons la variation de la valeur actualisée dans les revenus tirés des activités de négociation ou au poste Autres de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond à la contrepartie pour laquelle ce dernier serait échangé dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Nous déterminons la juste valeur en tenant compte de tous les facteurs que les participants du marché prendraient en considération pour établir un prix et en utilisant des méthodologies économiques reconnues pour établir le prix des instruments financiers. Nous avons établi des politiques en ce qui a trait aux méthodologies et procédures approuvées de détermination de la juste valeur. L'utilisation de techniques d'évaluation conformes à notre cadre de gestion des risques liés aux modèles est approuvée. Le cadre traite, entre autres choses, des normes d'établissement des modèles, des processus et procédures de validation et des autorités d'approbation. Les techniques d'évaluation prévoient aussi l'utilisation d'une liste de sources tierces attestées pour l'établissement des prix. La liste de sources tierces pour l'établissement des prix accorde la priorité aux services

et aux prix dont l'exactitude est la plus élevée et la plus constante. Le niveau d'exactitude est établi au fil du temps en comparant les prix déterminés par des tiers aux prix déterminés par des courtiers ou un système, aux prix déterminés par d'autres services d'établissement des prix et, lorsqu'elles sont disponibles, aux données de négociation réelles.

Pour déterminer la juste valeur, on utilise une hiérarchie qui place en ordre de priorité les données utilisées dans les techniques d'évaluation. Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données non observables (niveau 3). La disponibilité de données pertinentes pour l'actif ou le passif et la fiabilité relative des données pourrait avoir une incidence sur le choix de la technique d'évaluation appropriée.

Les données du niveau 1 correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs, auxquels nous avons accès à la date d'évaluation, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données du niveau 2 sont les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement. Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou passifs semblables sur des marchés actifs, ou les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques ou semblables sur des marchés qui sont inactifs, ainsi que les données qui sont dérivées principalement de données observables sur le marché. Les données du niveau 3 correspondent aux données non observables pour l'actif ou le passif. Les données non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où des données observables ne sont pas disponibles à la date d'évaluation.

Lorsque des prix ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit exercer son jugement pour déterminer les justes valeurs en évaluant d'autres sources pertinentes d'information, comme les données historiques et les données indirectes de transactions semblables, et en utilisant des techniques d'extrapolation et d'interpolation. En ce qui a trait aux instruments qui ne sont pas négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée au moyen d'une technique d'évaluation optimisant l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où elles sont disponibles. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important doit être exercé pour la détermination du modèle à utiliser, la sélection des données prises en compte dans le modèle et, dans certains cas, l'application d'ajustements à la valeur obtenue selon le modèle ou aux cours du marché associés aux instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, car la sélection des données du modèle peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données non observables sont de par leur nature incertaines puisqu'il y a alors peu de données de marché disponibles, voire aucune telle donnée, pour déterminer dans quelle mesure une transaction peut être conclue dans des conditions de concurrence normale dans le cours normal des affaires. Dans une telle situation, on évalue les ajustements appropriés au titre de l'évaluation qui sont apportés à ces données pour tenir compte du risque de marché et de l'incertitude des paramètres, ainsi que d'autres ajustements au titre de l'évaluation pour tenir compte du risque lié au modèle.

Nous comptabilisons les ajustements au titre de l'évaluation afin de refléter adéquatement la qualité du crédit de la contrepartie et la nôtre, les différences entre la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour et les taux interbancaires offerts à Londres (LIBOR) pour les dérivés garantis par des créances, les profits ou les pertes latents à la création de la transaction, les écarts acheteur-vendeur et les paramètres non observables. Ces ajustements peuvent être subjectifs étant donné qu'un jugement important doit être exercé dans la sélection des données, notamment la probabilité d'une défaillance et le taux de recouvrement, et ils visent à obtenir une juste valeur reflétant les hypothèses qui seraient prises en compte par les participants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Le prix réalisé sur une transaction peut différer de sa valeur comptabilisée antérieurement estimée à l'aide du jugement de la direction et, par conséquent, avoir une incidence sur les profits et les pertes latents constatés aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Autres de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Des ajustements au titre de l'évaluation sont comptabilisés relativement au risque de crédit lié à nos portefeuilles de dérivés afin d'établir la juste valeur de ceux-ci. Les ajustements de l'évaluation du crédit tiennent compte de la qualité de notre crédit et de celle de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle des transactions ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les accords généraux de compensation et les conventions d'affectation d'actifs en garantie. Les montants des ajustements de l'évaluation du crédit sont établis en fonction des estimations du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, de la probabilité d'une défaillance, des taux de recouvrement pour chaque contrepartie, ainsi que des corrélations entre les facteurs de marché et de crédit. Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance correspond aux montants des actifs et des passifs liés aux dérivés prévus au moment de la défaillance, estimés au moyen d'un processus de modélisation qui tient compte des facteurs de risque sous-jacents. La probabilité d'une défaillance et le taux de recouvrement sont habituellement fondés sur les cours du marché pour une protection de crédit et les notations liées à la contrepartie. La corrélation est la mesure statistique de la façon dont les facteurs de crédit et de marché peuvent varier les uns en fonction des autres, le cas échéant. La corrélation est estimée à l'aide de données historiques et de données du marché lorsque de telles données sont disponibles. Les ajustements de l'évaluation du crédit sont calculés quotidiennement et les variations sont comptabilisées au poste Revenus tirés des activités de négociation de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Selon notre méthode d'évaluation, la différence entre les taux de certains swaps indexés sur le taux à un jour et le LIBOR dans l'évaluation des dérivés est considérée comme un ajustement au titre de l'évaluation, ce qui reflète la pratique récemment observée sur le marché en ce qui a trait à l'établissement des prix des dérivés hors cote garantis par des créances au moyen de la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour. Les pratiques sur le marché en ce qui a trait à l'utilisation et à l'établissement des courbes des swaps indexés sur le taux à un jour qui reflètent le mieux la nature des garanties sous-jacentes continuent d'évoluer et, par conséquent, des ajustements additionnels au titre de l'évaluation pourraient être nécessaires dans l'avenir.

Au besoin, lorsque la juste valeur d'un instrument financier n'est pas dérivée d'un prix coté sur le marché ou qu'elle ne s'appuie pas sur d'autres transactions observables sur le marché, selon une technique d'évaluation qui tient compte de données observables sur le marché, un ajustement au titre de l'évaluation est apporté afin de refléter le profit ou la perte latent à la création de cet instrument financier.

Un ajustement au titre de l'évaluation des cours acheteur et vendeur est nécessaire lorsqu'un instrument financier est évalué au cours moyen, plutôt qu'au cours acheteur ou vendeur de l'actif ou du passif, respectivement. L'ajustement au titre de l'évaluation tient compte de l'écart entre le cours moyen et, soit le cours acheteur, soit le cours vendeur.

Certains modèles d'évaluation nécessitent un calibrage des paramètres en fonction de facteurs comme les prix des options observés sur le marché. Le calibrage des paramètres peut varier en fonction de facteurs comme le choix des instruments ou la méthodologie d'optimisation. Un ajustement au titre de l'évaluation est également estimé afin d'atténuer les incertitudes liées au calibrage des paramètres.

La note 3 présente une répartition des justes valeurs des instruments financiers fondée sur la hiérarchie des évaluations à la juste valeur (niveaux 1, 2 et 3). Une discussion sur les éléments de l'évaluation ayant nécessité le plus de jugement, ce qui comprend les modifications à notre hiérarchie des évaluations à la juste valeur, l'élaboration d'autres hypothèses raisonnablement possibles et les profits et les pertes latents sur les titres disponibles à la vente est présentée aux notes 3 et 4.

Les paragraphes qui suivent décrivent, pour nos principaux actifs et passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente, la façon dont les justes valeurs sont établies, les données qui sont utilisées pour leur évaluation ainsi que leur classement selon le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur présenté à la note 3 :

Obligations liées à des gouvernements (entités gouvernementales canadiennes, américaines et d'autres pays membres de l'OCDE)
Les obligations liées à des gouvernements sont incluses dans les postes Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains, Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE et Engagements afférents

à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des titres d'emprunt garantis ou émis par des entités gouvernementales sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cours établis par les courtiers ou des prix établis par des vendeurs tiers, et ces titres sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est fondée soit sur les prix des titres, soit sur des techniques d'évaluation qui utilisent des données comme des rendements et des écarts liés au risque implicites dérivés des prix des titres d'entités gouvernementales semblables négociés activement. Les titres dont les prix ou les taux sont observables et peuvent être comparés aux prix des transactions, aux cours établis par les courtiers ou aux prix établis par les vendeurs sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie. Les titres dont les données ne sont pas observables sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Obligations sur le marché municipal américain et obligations de sociétés
La juste valeur des obligations sur le marché municipal américain et des obligations de sociétés, qui sont comptabilisées aux postes Titres d'emprunt de sociétés et autres créances, Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, est déterminée en se fondant sur l'un ou l'autre des éléments suivants : les prix des transactions récentes, les cours établis par les courtiers, les services d'établissement des prix ou, dans certains cas, les modèles d'évaluation des flux de trésorerie actualisés qui utilisent des données sur les taux comme des rendements de référence (CDOR, LIBOR et autres taux de référence semblables) et des écarts liés au risque de titres comparables. Les titres dont les données observables sur les prix ou les taux peuvent être comparés aux prix des transactions, aux cours établis par les courtiers ou aux prix établis par les vendeurs sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie. Les titres dont les données ne sont pas observables sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Titres adossés à des actifs et titres adossés à des créances hypothécaires
Les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires sont présentés aux postes Titres adossés à des actifs, Titres adossés à des créances hypothécaires, Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Les titres adossés à des actifs correspondent principalement aux titres garantis par des créances (TGC). Les données utilisées pour l'évaluation des titres adossés à des créances hypothécaires et des TGC sont, lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché, les cours établis par les contrepartistes ou les syndicataires chefs de file, les cours établis par les courtiers et les prix établis par les vendeurs. Les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires sont classés dans le niveau 2 ou le niveau 3 de la hiérarchie, selon le degré de transparence des prix. Les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires dont les données observables sont calibrées en fonction des prix des transactions, des cours établis par les courtiers ou des prix établis par les vendeurs sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie. Les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires dont les prix ne sont pas observables sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Titres à enchères
Les titres à enchères sont inclus dans les Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains et les Titres adossés à des actifs du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. L'évaluation des titres à enchères consiste à actualiser les flux de trésorerie projetés provenant de la garantie des prêts aux étudiants sous-jacents et à tenir compte de multiples données, comme les taux de défaillance, de remboursement, de report et de rachat et les écarts de taux. Ces données ne sont pas observables et, par conséquent, les titres à enchères sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie. Toutes les données pertinentes doivent être évaluées et il faut faire appel à beaucoup de jugement pour déterminer les données d'évaluation appropriées.

Titres de participation
Les postes Titres de participation et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur consistent en des actions ordinaires inscrites et non inscrites, des titres de placements privés et des fonds de couverture comportant certaines clauses de rachat restrictives. La juste valeur des actions ordinaires est fondée sur les prix cotés sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles, et ces titres sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Lorsque les prix cotés sur des marchés actifs ne sont pas facilement accessibles, la juste valeur est déterminée en se fondant sur les cours du marché de titres semblables ou au moyen de technique d'évaluation, notamment les ratios cours/bénéfice et l'analyse des flux de trésorerie actualisés, en utilisant comme données les flux de trésorerie projetés et le taux d'actualisation. Les titres de placements privés sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie, car leurs données ne sont pas observables. Les fonds de couverture sont évalués selon la valeur liquidative. Si nous pouvons racheter un fonds de couverture à sa valeur liquidative avant la prochaine date de clôture trimestrielle, le fonds est classé dans le niveau 2 de la hiérarchie. Autrement, le fonds est classé dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Dérivés
La juste valeur des dérivés négociés en Bourse, comme les options sur taux d'intérêt et sur actions et les contrats à terme standardisés, est fondée sur les cours du marché, et ces titres sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Les dérivés hors cote comprennent principalement les swaps de taux d'intérêt et de devises, les options sur taux d'intérêt, les contrats de change à terme et les options sur devises, ainsi que les options et les swaps sur marchandises. Les dérivés sur taux d'intérêt, sur devises et sur actions hors cote ou négociés en Bourse sont inclus dans les postes Contrats de taux d'intérêt, Contrats de change et Autres contrats du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des dérivés hors cote est déterminée au moyen de modèles d'évaluation lorsque les cours du marché ou les données sur les prix consensuels établis par des tiers ne sont pas disponibles. Les modèles d'évaluation, comme les flux de trésorerie actualisés ou le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, tiennent compte des données observables et non observables sur les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions et les prix des marchandises (y compris les indices), les écarts de taux, les niveaux correspondants de la volatilité sur le marché et d'autres facteurs d'établissement des prix fondés sur le marché. Tel qu'il a été mentionné précédemment, les écarts acheteur-vendeur, les ajustements de l'évaluation du crédit, les swaps indexés sur le taux à un jour, les incertitudes liées aux paramètres et aux modèles et le profit ou la perte latent à la création d'une transaction sont d'autres ajustements à la juste valeur. Un instrument dérivé est classé dans le niveau 2 de la hiérarchie si des données observables sur le marché sont disponibles ou si les données non observables n'ont pas d'incidence importante sur la juste valeur. Autrement, l'instrument dérivé est classé dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Titres empruntés ou achetés en vertu de conventions de revente et titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat
Dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, ces instruments sont inclus dans les postes Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés. La juste valeur de

ces contrats est calculée au moyen de techniques d'évaluation comme les modèles de flux de trésorerie actualisés, dont les données sont fondées sur les courbes de taux d'intérêt. Ces contrats sont classés dans les instruments de niveau 2 de la hiérarchie, car les données sont observables.

Dépôts
La majorité de nos dépôts est évaluée au coût amorti, mais nous avons désigné certains dépôts comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts à la juste valeur par le biais du résultat net se composent de dépôts pris, de certificats de dépôt et de billets émis ainsi que d'obligations liées à des titres de participation et à des taux d'intérêt, et ils sont inclus dans le poste Dépôts du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des flux de trésorerie actualisés et des options sur dérivés. Les données des modèles d'évaluation comprennent les courbes de rendements de référence, les écarts de taux, les taux d'intérêt, la volatilité des titres de participation et des taux d'intérêt, les dividendes et la corrélation, le cas échéant. Les dépôts sont classés dans les instruments de niveau 2 ou de niveau 3 de la hiérarchie, selon l'importance des écarts de taux, de la volatilité, des dividendes et de la corrélation non observables.

La juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti est présentée au tableau Valeur comptable et juste valeur de certains instruments financiers de la note 3 et est établie au moyen des techniques d'évaluation et des données suivantes :

Prêts de détail
Les prêts de détail comprennent les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux particuliers et aux petites entreprises et les prêts sur cartes de crédit. Pour les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers et aux petites entreprises, nous séparons le portefeuille selon certaines caractéristiques, telles que le type de produit, le taux d'intérêt contractuel, la durée jusqu'à l'échéance et l'évaluation du crédit, s'il y a lieu. La juste valeur de ces prêts est établie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, les taux d'intérêt en vigueur étant utilisés comme données. La valeur comptable des prêts à court terme ou renouvelables, comme les créances sur cartes de crédit, correspond approximativement à leur juste valeur.

Prêts de gros
Les prêts de gros comprennent les prêts aux entreprises, aux banques et aux organismes souverains. Lorsque les cours du marché sont disponibles, les prêts sont évalués en fonction des cours du marché pour les prêts. Autrement, la juste valeur est établie selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie au moyen i) des taux d'intérêt sur le marché et des écarts avec le marché des actifs dont les notes sont semblables; ii) si elle est disponible, de la fréquence de défaillance attendue fondée sur les cours des swaps sur défaillance de crédit; et iii) les données pertinentes sur les cours, comme le taux contractuel, les dates de montage et d'échéance, le prix de rachat, la fréquence des paiements sur les coupons et la date de la convention.

Dépôts
Les dépôts comprennent des dépôts à vue, sur préavis et à terme, qui comprennent des billets de dépôt de premier rang que nous avons émis à des fins de financement à long terme. La juste valeur des dépôts à terme est établie au moyen de l'une des techniques d'évaluation suivantes : i) pour les certificats de placement garanti et les instruments similaires, nous utilisons une démarche semblable à celle employée pour les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers, décrite ci-dessus; ii) pour les billets de dépôt de premier rang, nous utilisons les prix négociés réels, les prix du vendeur ou la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, la courbe des taux d'intérêt sur le marché et nos écarts de taux étant utilisés comme données. La valeur comptable des dépôts à vue et sur préavis à court terme ou renouvelables correspond approximativement à leur juste valeur.

Débentures subordonnées et titres de fiducie de capital
La juste valeur des débentures subordonnées et des titres de fiducie de capital est fondée sur les prix de transaction récents.

Intérêts
Les intérêts sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et les frais d'intérêt, dans les comptes consolidés de résultat, en ce qui concerne tous les instruments financiers productifs d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier au montant de la valeur comptable nette lors de la constatation initiale.

Coûts de transaction
En ce qui concerne les instruments financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont inscrits au bilan au moment de la comptabilisation initiale. Pour les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, les coûts de transaction inscrits au bilan sont amortis par le biais du résultat net sur la durée de vie estimée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les actifs financiers disponibles à la vente évalués à la juste valeur qui n'ont pas de paiements déterminés ou déterminables ni d'échéance fixe, les coûts de transaction inscrits à l'actif sont comptabilisés en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé ou subit une dépréciation.

Biens achetés en vertu de conventions de revente et biens vendus en vertu de conventions de rachat
Nous achetons des valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente et nous prenons possession de ces valeurs mobilières. Les conventions de revente sont traitées comme des transactions de prêts assortis de garanties, c'est-à-dire que nous suivons de près la valeur de marché des valeurs mobilières acquises et que des garanties supplémentaires sont obtenues, au besoin. Nous avons le droit de liquider les garanties en cas de défaillance de la part de la contrepartie. Nous vendons également des valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat, lesquelles sont traitées comme des transactions d'emprunts assortis de garanties. Les titres reçus en vertu de conventions de revente et les titres livrés en vertu de conventions de rachat ne sont pas comptabilisés dans nos bilans consolidés ou décomptabilisés de ceux-ci, respectivement, à moins que les risques et avantages liés au droit de propriété aient été obtenus ou abandonnés.

Les conventions de revente et de rachat sont inscrites aux bilans consolidés aux montants d'achat ou de vente initiaux des valeurs mobilières, sauf lorsqu'elles sont désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et qu'elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenu d'intérêt, et les intérêts engagés sur les conventions de rachat sont présentés à titre de frais d'intérêt dans nos comptes consolidés de résultat. Les variations de la juste valeur liées aux conventions de revente et de rachat désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont incluses dans le poste Revenus tirés des activités de négociation ou dans le poste Autres, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Acceptations
Les acceptations sont des instruments négociables à court terme émis par nos clients à des tiers et que nous garantissons. Le passif éventuel au titre des acceptations est comptabilisé au poste Autres – Acceptations dans nos bilans consolidés. Le recours contre nos clients, dans le cas où ces engagements devraient être acquittés, est comptabilisé comme un actif de valeur équivalente au poste Autres – Engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les commissions gagnées sont comptabilisées à la rubrique Revenus autres que d'intérêt – Commissions de crédit.

Dérivés
Les dérivés sont utilisés principalement dans les activités de vente et de négociation. Les dérivés sont également utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et les autres risques de marché. Les dérivés les plus souvent utilisés sont les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les options sur taux d'intérêt, les contrats de change à terme de gré à gré, les swaps de devises, les contrats à terme standardisés sur devises, les options sur devises, les swaps sur actions et les dérivés de crédit. Tous les dérivés sont comptabilisés dans nos bilans consolidés à la juste valeur, y compris les dérivés incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes.

Lorsque des dérivés sont incorporés dans d'autres instruments financiers ou contrats hôtes, de tels regroupements sont appelés instruments hybrides et font en sorte que certains des flux de trésorerie de l'instrument hybride varient d'une façon semblable à celle d'un dérivé autonome. Si le contrat hôte n'est pas comptabilisé à la juste valeur, et que les variations de la juste valeur ne sont pas prises en compte dans nos comptes consolidés de résultat, le dérivé incorporé doit habituellement être séparé du contrat hôte et comptabilisé de façon distincte à la juste valeur par le biais du résultat net si les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte. Tous les dérivés incorporés sont présentés sur une base combinée avec les contrats hôtes, bien qu'ils soient séparés aux fins de l'évaluation lorsque les conditions nécessaires à la séparation sont remplies.

Lorsque des dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de vente et de négociation, les profits et les pertes réalisés et latents sur ces dérivés sont constatés au poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs dérivés, alors que les dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs dérivés. Conformément à notre politique pour la compensation des actifs et des passifs financiers, décrite ci-dessous, la juste valeur nette de certains actifs et passifs dérivés est présentée à titre d'actif ou de passif, selon le cas. Les ajustements de l'évaluation à l'égard des risques de marché et de crédit et les primes versées sont également inclus dans les actifs dérivés, tandis que les primes reçues sont présentées dans les passifs dérivés.

Lorsque les dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée, comme il est expliqué à la rubrique Comptabilité de couverture ci-après.

Comptabilité de couverture
Nous utilisons des dérivés et des produits non dérivés dans le cadre de nos stratégies de couverture afin de gérer notre exposition aux risques de taux d'intérêt, de change et de crédit ainsi qu'aux autres risques de marché. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place pour déterminer l'objectif précis de gestion du risque ainsi que la stratégie de couverture. La documentation précise l'actif, le passif ou les flux de trésorerie prévisionnels couverts, le risque géré par l'opération de couverture, le type d'instrument de couverture utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. Nous évaluons, aussi bien lors de la mise en place de la couverture que sur une base continue, si les instruments de couverture ont été hautement efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est considérée comme hautement efficace seulement si les deux conditions suivantes sont réunies : i) à la mise en place de la couverture et au cours des périodes ultérieures, on s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert; ii) les résultats réels de l'opération de couverture se situent dans un intervalle prédéterminé. Dans le cas d'une couverture de transaction prévue, il doit être hautement probable que la transaction se concrétise et cette dernière doit présenter un risque de variation des flux de trésorerie qui pourrait au bout du compte avoir une incidence sur le profit net ou la perte nette présentée. On cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsqu'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, lorsque l'instrument de couverture est liquidé ou vendu, lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue ou lorsque la transaction prévue a cessé d'être hautement probable. Veuillez vous reporter à la note 8 pour obtenir des renseignements sur la juste valeur des instruments dérivés et non dérivés en fonction de leur relation de couverture, ainsi que sur les dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Couvertures de la juste valeur
Dans une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des variations de la juste valeur attribuables au risque couvert et est constatée dans les revenus autres que d'intérêt. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont compensées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture, lesquelles sont également constatées dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur portés à la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis en résultat net sur la durée de vie restante de l'élément couvert.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir notre risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Couvertures de flux de trésorerie
Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture, déduction faite de l'impôt, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, et la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsque la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, les montants accumulés auparavant comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres sont reclassés dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le revenu net d'intérêt. Les profits et les pertes latents sur les dérivés sont reclassés immédiatement dans le résultat net lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue, ou lorsqu'une transaction prévue n'est plus susceptible de se réaliser.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif à taux variable.

Couvertures de l'investissement net
Dans le cas de la couverture du risque de change lié à un investissement net dans un établissement à l'étranger, la tranche efficace des profits et des pertes de change sur les instruments de couverture, déduction faite de l'impôt applicable, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. La totalité ou une partie des montants

précédemment inclus dans les autres composantes des capitaux propres sont comptabilisés dans le résultat net à la cession totale ou partielle de l'établissement à l'étranger.

Nous utilisons des contrats de change et des passifs libellés en devises pour gérer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger qui ont une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien.

Prêts

Les prêts sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui ne sont pas classés comme disponibles à la vente. Les prêts sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Lorsque des prêts sont accordés au taux du marché, la juste valeur correspond au montant versé aux emprunteurs auquel s'ajoutent les coûts directs et marginaux. Les prêts sont par la suite évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, duquel la dépréciation est retranchée, à moins que nous entendions les vendre dans un avenir proche au moment de leur création ou qu'ils aient été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; auquel cas, ils sont constatés à la juste valeur.

Nous évaluons à chaque date de clôture s'il y a une indication objective qu'un prêt est douteux. Les indications qu'un prêt est douteux comprennent les indices que l'emprunteur connaît des difficultés financières importantes, la probabilité de faillite ou d'autre réorganisation financière et une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés attestés par les changements défavorables de la solvabilité de l'emprunteur ou la conjoncture économique corrélée avec les défauts de paiement. Lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit et des prêts garantis ou assurés par un gouvernement canadien (fédéral ou provincial) ou par un organisme gouvernemental canadien (collectivement, entités gouvernementales canadiennes), sont classés à titre de prêts douteux, sauf s'ils sont entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement de la dette à l'intérieur d'un délai de 180 jours après la date d'échéance du paiement. Les prêts garantis par une entité gouvernementale canadienne sont classés à titre de prêts douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis 365 jours. Les soldes de cartes de crédit sont sortis du bilan lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours.

Les actifs acquis pour satisfaire les engagements de prêts sont inscrits à leur juste valeur moins les coûts de la vente. La juste valeur est évaluée soit en fonction de la valeur de marché du moment si elle est disponible, soit en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur la juste valeur inscrite des actifs acquis est porté au débit de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Les intérêts sur les prêts sont constatés au poste Revenu d'intérêt – Prêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les flux de trésorerie futurs estimatifs utilisés dans ce calcul incluent ceux qui sont prévus par les modalités contractuelles de l'actif ou du passif, toutes les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, les coûts de transaction et tout autre escompte ou prime. Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont différées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimée de ces prêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il est raisonnablement probable qu'un prêt en résulte, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également comptabilisées dans le poste Revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Sinon, les commissions sont comptabilisées au poste Autres passifs et amorties dans les revenus autres que d'intérêt sur la période d'engagement ou de confirmation du prêt. Les commissions liées au remboursement anticipé de prêts hypothécaires ne sont pas incluses dans le taux d'intérêt effectif au moment du montage, car les montants ne peuvent être évalués de manière fiable. Si les commissions liées au remboursement anticipé sont reçues dans le cadre du renouvellement d'un prêt hypothécaire, les commissions sont incluses dans le taux d'intérêt effectif et, si le prêt n'est pas renouvelé, les commissions liées au remboursement anticipé sont constatées dans le revenu d'intérêt à la date du remboursement anticipé.

Provision pour pertes sur créances

Une provision pour pertes sur créances est constituée s'il y a une indication objective que nous ne serons pas en mesure de recouvrer tous les montants à recevoir sur notre portefeuille de prêts aux termes des modalités initiales du contrat, ou la valeur équivalente. Ce portefeuille comprend des risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi que des éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés.

La provision pour pertes sur créances est augmentée par les pertes de valeur comptabilisées et réduite par les sorties du bilan, déduction faite des recouvrements. La provision pour pertes sur créances touchant les postes du bilan est portée en réduction des actifs et la provision pour pertes sur créances touchant les éléments hors bilan est comptabilisée dans les provisions au poste Autres passifs.

Nous évaluons si des indications objectives de dépréciation existent individuellement pour des prêts individuellement importants, de même que collectivement pour des prêts qui ne sont pas individuellement importants. Si nous déterminons qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un prêt considéré individuellement, important ou non, nous incluons ce prêt dans un groupe de prêts présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et procédons à un test de dépréciation collectif. Les prêts soumis à un test de dépréciation individuel et pour lesquels une perte de valeur est comptabilisée ne sont pas pris en compte dans un test de dépréciation collectif.

La provision pour pertes sur créances représente les meilleures estimations de la direction quant aux pertes subies au titre de notre portefeuille de prêts à la date de clôture du bilan. La direction doit faire appel à son jugement pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la provision au titre des prêts soumis à des tests de dépréciation individuel ou collectif. Les hypothèses et estimations sous-jacentes appliquées aux prêts soumis à des tests de dépréciation individuel ou collectif peuvent varier d'une période à l'autre et avoir une incidence importante sur nos résultats opérationnels.

Prêts soumis à un test de dépréciation individuel

Les prêts qui sont importants pris individuellement sont soumis à un test de dépréciation individuel afin de déceler des indices objectifs de dépréciation. Un prêt est considéré comme ayant subi une dépréciation lorsque la direction détermine qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants à recevoir aux termes des modalités initiales du contrat, ou la valeur équivalente.

L'exposition au risque de crédit des prêts individuellement importants est évaluée en fonction de facteurs comme l'ensemble de la situation financière, des ressources et de l'historique de paiement de l'emprunteur et, le cas échéant, la valeur réalisable de tout bien affecté en garantie. S'il existe une indication de dépréciation donnant lieu à une perte de valeur, le montant de la perte correspond à la différence entre la valeur comptable du prêt, y compris les intérêts courus, et le montant recouvrable estimé. Le montant recouvrable estimé correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, déterminé au taux d'intérêt effectif original du prêt, y compris les flux de trésorerie qui résulteraient de la réalisation de la garantie, moins les coûts de la vente. Les pertes de valeur résultant d'un test de dépréciation individuel entraînent une réduction de la valeur comptable du prêt par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur et le montant de la perte est comptabilisé au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances dans nos comptes consolidés de résultat. Après la dépréciation, le revenu d'intérêt est constaté à la désactualisation résultant de la constatation initiale de la dépréciation.

Nous devons faire largement appel au jugement lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et que nous estimons le montant et le moment de réalisation des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination de la perte de valeur. Afin de déterminer si des indications objectives de dépréciation existent, nous examinons principalement des facteurs spécifiques tels que la situation financière de l'emprunteur, les

défauts de paiement des intérêts ou du capital par l'emprunteur, les conditions économiques locales et d'autres données observables. Pour déterminer le montant recouvrable estimatif, nous évaluons la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif, à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses et de données. La direction doit faire appel à son jugement pour choisir les données et hypothèses qui seront utilisées, telles que le montant du prêt que l'on ne prévoit pas recouvrer et le coût lié aux délais de recouvrement du capital ou des intérêts, ainsi que pour estimer la valeur de toute garantie détenue pour laquelle il pourrait ne pas y avoir de donnée de marché facilement accessible. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes sur créances et pourraient entraîner une variation de la provision pour pertes sur créances

Prêts soumis à un test de dépréciation collectif
Les prêts qui ne sont pas importants pris individuellement, ou qui ont été soumis à un test de dépréciation individuel et n'ont pas montré d'indice de dépréciation, sont soumis à un test de dépréciation collectif. Pour réaliser une évaluation collective de la dépréciation, les prêts sont groupés selon des caractéristiques de risque similaires qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, du retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents.

La provision relative au test de dépréciation collectif est déterminée en fonction de facteurs tels que : i) les pertes antérieures, qui tiennent compte des probabilités historiques de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition au risque de défaillance, dans des portefeuilles comportant des caractéristiques semblables en matière de risque de crédit; ii) le jugement de la direction à l'égard de l'ampleur de la perte de valeur en fonction de la comparaison de l'historique de pertes et de la perte réelle présentée à la date de clôture, compte tenu des tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, de la conjoncture économique, de l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs. Les flux de trésorerie futurs d'un groupe de prêts sont soumis collectivement à un test de dépréciation sur la base des flux de trésorerie contractuels des prêts compris dans le groupe et d'un historique de pertes enregistrées sur des prêts présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires à celles du groupe. L'historique de pertes est ajusté sur la base des données observables actuelles afin de refléter les effets des circonstances actuelles qui n'affectaient pas la période sur laquelle est basé l'historique de pertes et de supprimer les effets des circonstances comprises dans la période historique qui n'existent pas actuellement. La méthodologie et les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs sont régulièrement revues afin de réduire les différences éventuelles entre les estimations de perte et la perte réelle. Les pertes de valeur résultant d'un test de dépréciation collectif entraînent une réduction de la valeur comptable du montant global des prêts par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur et le montant de la perte est comptabilisé au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances. Après la dépréciation, le revenu d'intérêt est constaté à la désactualisation résultant de la constatation initiale de la dépréciation.

La méthodologie et les hypothèses utilisées pour calculer les provisions au titre des prêts soumis à un test de dépréciation collectif comportent un degré d'incertitude, notamment parce qu'il n'est pas possible de déterminer les pertes pour chacun des prêts étant donné le grand nombre de prêts non importants au sein du portefeuille. Nous devons faire largement appel au jugement pour évaluer l'historique de pertes, la période d'identification des pertes, et la relation avec les portefeuilles actuels, y compris la défaillance et les soldes des prêts, ainsi que les activités, la conjoncture économique et les conditions liées au crédit courantes, y compris le rendement sectoriel, le taux de chômage et les risques liés aux pays. Les variations de ces hypothèses auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes sur créances et pourraient entraîner une variation de la provision pour pertes sur créances connexe.

Sortie de prêts
Les prêts et la provision pour pertes sur créances connexe sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après la réception de tout produit de la réalisation d'une garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'il n'est pas raisonnable de prévoir un recouvrement additionnel, la sortie anticipée est possible. En ce qui concerne les cartes de crédit, les soldes et la provision pour pertes sur créances connexe sont sortis du bilan lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement sortis lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours.

Décomptabilisation d'actifs financiers
Nos diverses activités de titrisation consistent généralement en un transfert d'actifs financiers, tels que des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires structurés, à des entités ad hoc ou à des fiducies indépendantes, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs.

Les actifs financiers sont décomptabilisés de nos bilans consolidés lorsque nos droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs expirent, lorsque nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie et que la quasi-totalité des risques et avantages des actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de nos bilans consolidés et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété d'un actif financier, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de l'actif est abandonné. Lorsque nous conservons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où nous conservons des liens.

La direction doit faire appel à son jugement pour déterminer si les droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs transférés sont expirés ou si nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie. Nous décomptabilisons les actifs financiers transférés si la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs ont été transférés. Pour déterminer si nous avons transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés, la direction examine l'exposition de l'entité avant et après le transfert ainsi que la variation du montant et du moment de réalisation des flux de trésorerie nets des actifs transférés. Dans le cas des actifs transférés pour lesquels nous conservons les droits de gestion, la direction a fait appel à son jugement pour déterminer les avantages liés aux droits de gestion par rapport aux attentes du marché. Si les avantages liés aux droits de gestion sont supérieurs à la juste valeur de marché, un actif de gestion est comptabilisé au poste Autres actifs de nos bilans consolidés. Si les avantages liés aux droits de gestion sont inférieurs à la juste valeur de marché, un passif de gestion est comptabilisé au poste Autres passifs de nos bilans consolidés.

Décomptabilisation des passifs financiers
Nous sortons un passif financier de nos bilans consolidés lorsque l'obligation précisée au contrat est acquittée ou annulée ou a expiré. Nous comptabilisons l'écart entre la valeur comptable d'un passif financier transféré et la contrepartie payée dans nos comptes consolidés de résultat.

Garanties
Les contrats de garantie financière sont des contrats qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement (sous forme de trésorerie, d'autres actifs, de nos propres actions ou de la prestation de services) pour rembourser le titulaire d'une perte qu'il subit en raison de la

défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu des dispositions initiales ou modifiées d'un instrument d'emprunt. Nous comptabilisons un passif dans nos bilans consolidés au début d'une garantie, lequel représente la juste valeur de l'engagement découlant de l'émission de la garantie. Les garanties financières sont par la suite réévaluées en retenant le plus élevé de deux montants : i) le montant initialement comptabilisé et ii) notre meilleure estimation de la valeur actualisée de la dépense nécessaire au règlement de l'obligation actualisée à la fin de la période de présentation de l'information financière.

S'il satisfait à la définition de dérivé, le contrat de garantie financière est évalué à la juste valeur à chaque date de clôture et présenté au poste Dérivés de nos bilans consolidés.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Nous présentons le solde net des actifs financiers et des passifs financiers lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que nous avons l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Assurance et fonds distincts

Les primes découlant de contrats de longue durée, principalement des contrats d'assurance vie, sont inscrites au poste Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires au moment où elles deviennent exigibles. Les primes découlant de contrats de courte durée, principalement l'assurance IARD, et les frais liés aux services administratifs sont constatés au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires sur la durée du contrat connexe. Les primes non acquises découlant des contrats de courte durée, qui représentent la tranche non échue des primes, sont constatées au poste Autres passifs. Les placements effectués par nos services d'assurances sont classés comme disponibles à la vente ou comme prêts et créances, à l'exception des placements soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurances vie et maladie de même qu'au titre d'une partie des contrats d'assurance IARD. Ces placements sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres actuels et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux charges d'exploitation, aux frais d'administration des polices et aux provisions pour détérioration des résultats. Ces hypothèses sont revues au moins annuellement en fonction des résultats réels et des conditions du marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et d'assurance IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont reflétées dans le poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de nos comptes consolidés de résultat au cours de la période où les estimations ont subi des variations.

Les primes cédées au titre de la réassurance et les recouvrements de réassurance relativement aux indemnités et sinistres sont prises en compte dans les revenus et charges, selon le cas. Les montants à recouvrer au titre de la réassurance, qui se rapportent aux montants des prestations versées et des réclamations non versées, sont inclus dans les Autres actifs.

Les coûts d'acquisition relatifs aux nouvelles activités d'assurance comprennent les commissions, les taxes sur les primes, certains coûts liés à la souscription et d'autres coûts variables liés à l'acquisition de nouvelles activités. Les coûts d'acquisition différés liés aux produits d'assurance vie sont constatés implicitement dans les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance conformément à la méthode canadienne axée sur le bilan. Dans le cas de l'assurance IARD, ces frais sont constatés au poste Autres actifs et amortis sur la durée des contrats.

Les fonds distincts représentent les activités dans lesquelles un contrat d'assurance est conclu aux termes duquel le montant de la prestation est directement lié à la valeur de marché des placements détenus dans un fonds sous-jacent. L'entente contractuelle est telle que les actifs liés aux fonds distincts sous-jacents sont inscrits à notre nom, mais les titulaires d'une police liée à un fonds distinct prennent en charge le risque et conservent les avantages découlant du rendement du placement du fonds. Le passif lié à ces contrats est calculé en fonction des obligations contractuelles au moyen d'hypothèses actuarielles et est au moins équivalent à la valeur de rachat ou de transfert calculée par référence à la valeur des fonds ou indices sous-jacents appropriés. Les actifs et les passifs des fonds distincts sont présentés séparément dans nos bilans consolidés. Les honoraires des fonds distincts comprennent les honoraires de gestion et les frais liés à la mortalité, aux polices, à l'administration et au rachat. Nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance pour ce qui est des fonds distincts. Le passif lié à ces garanties minimales est inscrit au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Des tests de suffisance du passif sont effectués sur tous les portefeuilles de contrats d'assurance à chaque date de clôture pour assurer la suffisance des passifs liés aux contrats d'assurance. Les meilleures estimations actuelles des flux de trésorerie contractuels futurs, des coûts de gestion et d'administration des sinistres et des rendements des actifs qui supportent les passifs sont prises en compte dans les tests. Lorsque les résultats du test mettent en évidence une insuffisance dans les passifs, celle-ci est immédiatement comptabilisée dans nos comptes consolidés de résultat par le biais d'une réduction des coûts d'acquisition différés inclus dans les Autres actifs ou d'une augmentation des Sinistres et réclamations liées aux indemnités d'assurance.

Avantages du personnel – prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons un certain nombre de programmes de prestations qui fournissent des prestations de retraite et certains autres avantages aux employés admissibles. Ces régimes comprennent les régimes de retraite enregistrés à prestations définies, les régimes de retraite complémentaires, les régimes à cotisations définies et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires, d'assurance invalidité et d'assurance vie.

Les placements détenus par les caisses de retraite consistent principalement en des titres de participation et en des titres à revenu fixe et sont évalués à la juste valeur. Les coûts des régimes de retraite à prestations définies et la valeur actualisée des obligations au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont calculés par les actuaires du régime au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Notre charge au titre des régimes de retraite à prestations définies, comprise dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, correspond au coût des prestations des employés au titre des services de l'année en cours, aux charges d'intérêts sur l'obligation et au rendement des placements prévu sur l'actif des régimes. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat net au moyen de la méthode du report (l'approche du corridor). Les coûts des services passés sont immédiatement passés en charges dans la mesure où des droits à prestations ont été acquis, et sont autrement comptabilisés de façon linéaire sur la période moyenne d'acquisition des droits. Les profits et les pertes sur la réduction ou la liquidation des régimes à prestations définies sont comptabilisés en résultat au moment où se produit la réduction ou la liquidation.

Pour chaque régime de retraite à prestations définies, nous comptabilisons la valeur actualisée de nos obligations au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime, de même que les ajustements relatifs à tout écart actuariel non comptabilisé et aux coûts des services passés non comptabilisés, comme un passif au titre des prestations définies et nous le constatons au poste Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués dans nos bilans consolidés. Dans le cas des régimes comportant un actif net au titre des prestations définies, le montant est comptabilisé comme un actif au poste Coût des prestations de retraite

payé d'avance. L'évaluation de l'actif se limite au moins élevé de i) l'actif au titre des prestations définies et de ii) la somme des pertes actuarielles et des coûts des services passés non comptabilisés et de la valeur actualisée de tout remboursement par le régime ou diminution dans les cotisations futures au régime.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies nécessite l'exercice d'un jugement important, car la constatation repose sur les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs et sur diverses hypothèses actuarielles, telles que les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. En raison de la nature à long terme de ces régimes, de telles estimations et hypothèses font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques. Pour ce qui est de nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, le taux d'actualisation est déterminé en fonction de rendements de marché liés à des obligations de sociétés de première qualité. Étant donné que le taux d'actualisation est fondé sur des rendements disponibles actuels ainsi que sur l'évaluation de la liquidité du marché par la direction, il ne donne qu'une indication des rendements futurs. La direction doit également faire appel à son jugement pour estimer le taux de rendement prévu des actifs, en raison des possibles variations dans la répartition de notre actif ainsi que des risques intrinsèques liés à la prévision des rendements futurs des placements. Le taux de rendement prévu des actifs correspond à la moyenne pondérée des rendements à long terme prévus pour chaque catégorie d'actifs et il est choisi parmi une gamme de rendements futurs possibles. Les hypothèses actuarielles, qui sont établies conformément aux pratiques actuelles dans les pays où nos régimes sont en vigueur, peuvent s'écarter des résultats réels puisque les statistiques propres à chaque pays reflètent uniquement une estimation du comportement futur des employés. Ces hypothèses sont formulées par la direction et sont passées en revue par les actuaires au moins une fois par année. Toute variation dans les hypothèses susmentionnées pourrait influer sur les montants de l'obligation et de la charge au titre des prestations que nous comptabilisons.

Nos cotisations aux régimes à cotisations définies sont passées en charges lorsque les employés ont rendu des services en échange de telles cotisations, soit habituellement dans l'année de la cotisation. La charge au titre des régimes à cotisations définies est inscrite dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines.

Rémunération fondée sur des actions

Nous offrons des régimes de rémunération fondée sur des actions à certains employés clés ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés.

Pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés, une charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits applicable, ainsi qu'une augmentation correspondante des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation des options, qui tiennent compte du prix d'exercice de l'option, du prix actuel de l'action, du taux d'intérêt sans risque, de la volatilité attendue du prix de l'action sur la durée de vie de l'option et d'autres facteurs pertinents. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice ainsi que le montant initial comptabilisé au titre des capitaux propres sont portés au crédit du poste Actions ordinaires. Nos autres régimes de rémunération comprennent notamment les régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement et les régimes d'unités d'actions différées à l'intention des employés clés (régimes). Les obligations en vertu des régimes sont comptabilisées sur leur période d'acquisition des droits. Les régimes sont réglés en trésorerie.

Pour les attributions réglées en trésorerie, nos obligations à payer sont ajustées à leur juste valeur à chaque date de bilan. Pour les attributions réglées en actions, nos obligations à payer sont fondées sur la juste valeur de nos actions ordinaires à la date de l'attribution. Les variations de nos obligations, compte non tenu des couvertures connexes, sont comptabilisées sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans nos comptes consolidés de résultat, et une hausse correspondante est constatée dans les autres passifs pour les attributions réglées en trésorerie et dans les bénéfices non distribués pour les attributions réglées en actions.

Le coût de rémunération associé aux options et aux attributions octroyées aux employés admissibles au départ à la retraite ou qui le seront au cours de la période d'acquisition des droits est constaté immédiatement si l'employé est admissible au départ à la retraite à la date d'attribution ou durant la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible au départ à la retraite.

Nos cotisations aux régimes d'épargne et d'actionnariat des employés sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé et est comptabilisé dans nos comptes consolidés de résultat, sauf dans la mesure où il a trait à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé dans les capitaux propres.

L'impôt sur le résultat exigible est passé en charges selon les lois fiscales applicables dans chaque territoire dans la période au cours de laquelle le bénéfice se produit et est calculé selon les taux adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. L'impôt différé est comptabilisé sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Un actif ou un passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire, sauf dans le cas des bénéfices liés à nos filiales, à nos succursales et à nos entreprises associées ainsi que des participations dans des coentreprises dont les différences temporaires ne devraient pas s'inverser dans un avenir prévisible et dont nous avons la capacité de contrôler le moment auquel la résorption aura lieu. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'imposition et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes faisant partie du même groupe de déclaration fiscale (lequel a l'intention de procéder à un règlement net), et lorsqu'il existe un droit juridique de compenser les montants comptabilisés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsque les mêmes conditions sont remplies. Nos comptes consolidés de résultat comprennent des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôt diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

L'impôt différé cumulé en raison des différences temporaires et des reports en avant de perte fiscale est inclus dans les Autres actifs et les Autres passifs. Chaque trimestre, nous évaluons nos actifs d'impôt différé afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à ces actifs est probable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives.

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. Un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour déterminer notre charge d'impôt en fonction de nos meilleures estimations quant aux positions fiscales qui font l'objet d'une vérification ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. Nous effectuons un examen chaque trimestre afin de mettre à jour nos meilleures estimations selon l'information disponible, mais les décisions prises par les autorités fiscales compétentes pourraient donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels.

La direction doit également faire largement appel à son jugement pour déterminer notre actif ou passif d'impôt différé, car la constatation d'un tel actif ou passif dépend de nos prévisions quant aux bénéfices imposables futurs et des taux d'imposition qui devraient être en vigueur

dans la période au cours de laquelle l'actif est réalisé ou le passif réglé. Toute variation de nos prévisions peut entraîner une variation des actifs ou passifs d'impôt différé comptabilisés dans nos bilans consolidés, ainsi que de la charge d'impôt différé dans nos comptes consolidés de résultat.

Regroupements d'entreprises, goodwill et autres immobilisations incorporelles

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les immobilisations incorporelles identifiables sont constatées séparément du goodwill et sont incluses dans le poste Autres immobilisations incorporelles. Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition de l'entreprise sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition.

Goodwill

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie aux fins du test de dépréciation, lequel est appliqué sur le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de la gestion interne. Le test de dépréciation est effectué annuellement, au 1er août, ou plus souvent s'il y a des indications objectives d'une dépréciation, en comparant la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie à sa valeur comptable. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'une unité génératrice de trésorerie. La juste valeur diminuée des coûts de la vente est le montant qui peut être obtenu de la vente d'une unité génératrice de trésorerie dans une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale, entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. La juste valeur d'une unité génératrice de trésorerie est estimée au moyen de techniques d'évaluation comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, et ajustée pour tenir compte du point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Les indications externes, comme des contrats de vente exécutoires ou des transactions récentes pour des entreprises semblables du même secteur, sont prises en considération dans la mesure où elles sont disponibles.

Un jugement important doit être exercé pour estimer les données prises en compte dans le modèle utilisé pour la détermination du montant recouvrable de nos unités génératrices de trésorerie, notamment les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation et les taux de croissance finaux, en raison de l'incertitude liée au moment de la réalisation et au montant des flux de trésorerie et du caractère prospectif de ces données. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires ainsi que des dépenses d'investissement et des rendements pour les actionnaires prévus. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques propres à l'unité génératrice de trésorerie et de son exposition au risque de change, comme il est reflété dans les écarts de l'inflation prévue. Les risques propres aux unités génératrices de trésorerie comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix et l'inflation). Les taux de croissance finaux reflètent la croissance prévue du produit intérieur brut à long terme et l'inflation dans les pays où l'unité génératrice de trésorerie exerce ses activités. Des variations de ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur le montant de la perte de valeur constatée dans les frais autres que d'intérêt.

La valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie comprend la valeur comptable des actifs, des passifs et du goodwill attribués à l'unité génératrice de trésorerie. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en diminution de la valeur comptable de tout goodwill attribué à l'unité génératrice de trésorerie, puis elle est attribuée aux autres actifs non financiers de l'unité génératrice de trésorerie proportionnellement à la valeur comptable de chaque actif. Toute perte de valeur est comptabilisée en charges dans la période au cours de laquelle la perte de valeur est identifiée. Le goodwill est présenté au coût après déduction du cumul des pertes de valeur. Les reprises ultérieures de pertes de valeur du goodwill sont interdites.

À la cession d'une partie d'une unité génératrice de trésorerie, la valeur comptable du goodwill lié à la partie de l'unité génératrice de trésorerie vendue est incluse dans le calcul des profits et des pertes à la cession. La valeur comptable est évaluée sur la base de la juste valeur relative de la partie cédée par rapport à l'intégralité de l'unité génératrice de trésorerie.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les actifs non monétaires identifiables, et elles sont acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ou sont générées en interne. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill lorsqu'elles sont séparables ou résultent de droits contractuels ou autres droits et que leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise séparément comprend son coût d'acquisition et les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif pour son utilisation prévue. Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables à la création, à la production et à la préparation de l'actif en vue de son exploitation de la manière prévue par la direction. Les frais de recherche et de développement qui ne peuvent pas être incorporés dans le coût de l'actif sont passés en charges. Après la constatation initiale, une immobilisation incorporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, laquelle varie de 3 à 10 ans pour les logiciels et de 10 à 20 ans pour les relations-clients. Nous ne détenons pas d'immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée.

Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test visant à déterminer s'il existe des indices de dépréciation à chaque date de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée pourrait avoir subi une perte de valeur, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, nous estimons la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle est réduite à sa valeur recouvrable, ce qui donne lieu à une perte de valeur.

Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise lorsqu'une modification est apportée aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) depuis que la dernière perte de valeur a été comptabilisée. Si une perte de valeur est subséquemment reprise, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est révisée et établie à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (déduction faite de l'amortissement) qui aurait été déterminée s'il n'y avait pas eu de perte de valeur antérieure.

En raison de la nature subjective de ces estimations, un jugement important doit être exercé pour déterminer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de perte de valeur. Les estimations de la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles s'appuient sur certaines données clés, notamment les flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués, qui sont estimés en fonction des résultats attendus et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Des variations de ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur le montant de la perte de valeur constatée dans les frais autres que d'intérêt.

Autres

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. Les profits et les pertes de change résultant de la conversion et du règlement de ces éléments sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat au poste Revenus autres que d'intérêt.

Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques. Les actifs financiers non monétaires classés comme disponibles à la vente, comme les instruments de capitaux propres, qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan et les profits et pertes de change qui en découlent sont constatés dans les autres composantes des capitaux propres jusqu'à ce que l'actif soit vendu ou subisse une perte de valeur.

Les actifs et les passifs de nos établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan, tandis que les revenus et les charges de ces établissements à l'étranger sont convertis aux taux de change moyens pour la période de présentation de l'information financière.

Les profits ou les pertes latents résultant de la conversion de nos établissements à l'étranger de même que la tranche efficace des couvertures connexes sont comptabilisés après impôt dans les autres composantes des capitaux propres. Au moment de la cession ou de la cession partielle d'un établissement à l'étranger, une tranche appropriée du montant net des profits ou des pertes de change cumulés est portée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel comprennent les terrains, les bâtiments, les améliorations locatives, le matériel informatique, le mobilier, les agencements et le reste du matériel et ils sont constatés au coût moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. Le coût comprend le prix d'achat, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue, ainsi que l'estimation initiale de tout coût de cession. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, soit de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique et de 7 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et le reste du matériel. La période d'amortissement des améliorations locatives correspond au moindre de la durée d'utilité des améliorations locatives ou de la durée du bail plus la première période de renouvellement, si le renouvellement est raisonnablement assuré, jusqu'à concurrence de 10 ans. Les terrains ne sont pas amortis. Les profits et les pertes à la cession sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les locaux et le matériel sont évalués pour déterminer s'il y a des indicateurs de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'un actif pourrait avoir subi une perte de valeur, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif individuel, nous estimons la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient et effectuons un test de dépréciation au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Une perte de valeur est constatée dans la mesure où la valeur recouvrable d'un actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie), laquelle correspond au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente, est inférieure à sa valeur comptable. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie).

Après la constatation de la perte de valeur, la dotation à l'amortissement est ajustée pour les périodes futures afin de refléter la valeur comptable révisée de l'actif. Si, par la suite, une perte de valeur est reprise, la valeur comptable de l'actif est révisée pour correspondre à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (diminuée de l'amortissement) qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La dotation à l'amortissement pour les périodes futures est ajustée pour refléter la valeur comptable révisée.

Provisions

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain et elle est comptabilisée lorsque nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de présentation de l'information financière. Un jugement important doit être exercé pour déterminer si une obligation actuelle existe et pour estimer la probabilité, le moment et le montant de toute sortie de ressources. Nous comptabilisons des provisions au titre des litiges et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, ainsi qu'une provision pour engagements hors bilan et autres. Les provisions sont comptabilisées dans le poste Autres passifs de nos bilans consolidés.

Nous devons estimer l'issue des procédures judiciaires en cours, les charges qui devront être engagées pour la mise hors service des immobilisations, et les pertes sur créances liées aux engagements inutilisés et aux garanties. Compte tenu du caractère prospectif de ces estimations, nous devons faire largement appel à notre jugement pour prévoir le moment de la réalisation et le montant des flux de trésorerie futurs. Nous comptabilisons nos provisions en tenant compte de toute l'information disponible à la fin de la période de présentation de l'information financière et apportons des ajustements sur une base trimestrielle afin de refléter les prévisions actuelles. Si les résultats réels différaient de nos prévisions, nous pourrions devoir engager des charges supérieures aux provisions constatées.

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée d'un tiers, un assureur par exemple, un actif distinct est comptabilisé si on a la quasi-certitude que le remboursement sera reçu.

Commissions et honoraires

Les honoraires de gestion de portefeuille et les autres honoraires tirés de services-conseils et d'autres services de gestion sont comptabilisés sur la base des contrats de service applicables. Les honoraires liés à la prestation de services, y compris la gestion d'actifs, la gestion de patrimoine, la planification financière et les services de garde de titres qui couvrent une période de service précise, sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle le service est offert. Les honoraires comme les commissions de prise ferme et les commissions de courtage qui sont liées à la prestation de services liés à des transactions précises sont comptabilisés lorsque le service a été rendu.

Revenu de dividendes

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les titres de capitaux propres cotés et, habituellement, à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les titres de capitaux propres qui ne sont pas cotés.

Location
Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements. Un contrat de location-financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif loué. Le transfert de propriété peut intervenir ou non. Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Contrats de location simple
Lorsque nous sommes preneurs dans le cadre d'un contrat de location simple, nous comptabilisons les loyers sur une base linéaire à la rubrique Frais autres que d'intérêt sur la durée du contrat de location.

Contrat de location-financement
Lorsque nous sommes preneurs dans le cadre d'un contrat de location-financement, nous comptabilisons initialement l'actif loué et l'obligation liée au contrat connexe aux postes Locaux et matériel, Autres immobilisations incorporelles et Autres passifs dans nos bilans consolidés, pour un montant égal à la juste valeur de l'actif loué, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, chacune étant déterminée au commencement du contrat de location. Les coûts directs initiaux directement attribuables au contrat de location sont comptabilisés comme un actif aux termes du contrat de location-financement.

Bénéfice par action
Le bénéfice par action est calculé au moyen de la division du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires est établi après déduction des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés, de tout profit (perte) au rachat d'actions privilégiées, déduction faite de l'impôt connexe et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles étaient présumées avoir été émises en vertu de titres ou de contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'obtenir des actions ordinaires dans l'avenir, dans la mesure où ce droit n'est pas assujetti à des éventualités non dénouées. Pour les contrats qui pourraient être réglés en trésorerie ou en actions ordinaires à notre gré, le bénéfice dilué par action est calculé en supposant que ces contrats seront réglés en actions. Les revenus et les charges liés à ces types de contrat ne sont pas inclus dans le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, et les actions supplémentaires qui seraient émises sont incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action. Ces contrats comprennent nos actions privilégiées convertibles et les titres de fiducie de capital. Pour ce qui est des options sur actions dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen du marché de nos actions ordinaires, elles sont présumées être exercées, et le produit de l'exercice est utilisé pour racheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour l'exercice. Le nombre d'actions ordinaires additionnelles émises en vertu d'options sur actions et rachetées au moyen du produit de l'exercice des options est inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action.

Capital social
Nous classons un instrument financier que nous émettons comme un actif financier, un passif financier ou un instrument de capitaux propres, selon la nature de l'accord contractuel.

Nos actions ordinaires que nous détenons sont classées comme des actions propres dans les capitaux propres et sont comptabilisées au coût moyen pondéré. Au moment de la vente d'actions propres, l'écart entre le produit de la vente et le coût des actions est constaté au poste Bénéfices non distribués. Les instruments financiers que nous émettons sont classés comme des instruments de capitaux propres lorsqu'il n'y a aucune obligation contractuelle de transférer de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'instruments de capitaux propres sont inclus dans les capitaux propres à titre de déduction du produit, moins l'impôt. Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par les détenteurs ainsi que les distributions à verser connexes sont classés à titre de passifs dans nos bilans consolidés. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments sont classés dans la rubrique Frais d'intérêt de nos comptes consolidés de résultat.

Changements futurs de méthodes comptables et d'informations à fournir
Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption des normes suivantes sur nos états financiers consolidés :

IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10)
En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 10, qui remplace les exigences relatives à la consolidation prévues par IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (IAS 27) et SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc* (SIC-12), et elle fournit un modèle de consolidation unique applicable à tous les types d'entités. En vertu d'IFRS 10, la consolidation est fondée sur le contrôle. Trois conditions doivent être remplies pour avoir le contrôle sur une entité émettrice : i) il faut avoir un pouvoir décisionnel en ce qui a trait aux activités pertinentes, ii) il faut être exposé à des rendements variables et iii) il doit y avoir un lien entre pouvoir et rendements. La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et fait l'objet d'une évaluation sur une base continue. IFRS 10 présente un guide d'application substantiel qui approfondit les principes nouveaux et existants liés à la détermination du contrôle. En ce qui nous concerne, IFRS 10 est entrée en vigueur le 1er novembre 2013 et son application rétrospective modifiée est fondée sur les entités en place à la date d'entrée en vigueur.

Actuellement, nous consolidons les entités ad hoc que nous contrôlons en nous fondant sur une évaluation globale de l'objet et de la conception de l'entité, de nos droits décisionnels et de notre exposition à la majorité des risques et avantages attachés à la propriété. IFRS 10 insiste davantage sur le pouvoir décisionnel, qui est une condition essentielle pour exercer le contrôle. Elle ne présente plus une définition claire de l'évaluation de l'exposition aux risques et aux avantages, mais amène de nouveaux faits à prendre en considération pour déterminer si nous agissons pour notre propre compte ou comme mandataire pour des entités sur lesquelles nous exerçons un pouvoir décisionnel.

À l'adoption d'IFRS 10, nous nous attendons à ce que le statut de consolidation de certaines entités change. Nous déconsoliderons la Fiducie de capital RBC II, car notre participation ne nous expose pas à des rendements variables. Par conséquent, nous reclasserons un montant de 900 millions de dollars des titres de fiducie de capital aux dépôts. Se reporter à la note 20 pour en savoir davantage sur les instruments de capital innovateurs. De plus, certains fonds communs de placement seront consolidés lorsque notre exposition à la variabilité indiquera que nous exerçons notre pouvoir de gestionnaire de fonds pour notre propre compte. Ces modifications ne devraient pas avoir une incidence significative sur nos états financiers consolidés.

IFRS 11, *Partenariats* (IFRS 11)
En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 11, qui exige d'une partie à un partenariat qu'elle détermine le type de partenariat auquel elle participe en évaluant ses droits et obligations issus du partenariat. IFRS 11 exige d'un coparticipant qu'il comptabilise et évalue les actifs et passifs liés à sa

participation dans le partenariat, et d'un coentrepreneur qu'il applique la méthode de la mise en équivalence. En ce qui nous concerne, IFRS 11 est entrée en vigueur le 1er novembre 2013. L'adoption de cette norme ne devrait pas avoir d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (IFRS 12)
En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (IFRS 12), qui fournit des directives plus détaillées sur les informations à fournir annuellement à l'égard des intérêts d'une entité présentant l'information financière dans d'autres entités. La norme exige qu'une entité présente de l'information qui aide les utilisateurs à évaluer la nature de ses intérêts détenus dans des filiales, des entités consolidées, des entreprises associées, des coentreprises et, plus particulièrement, des entités structurées non consolidées (structures hors bilan), ainsi que les risques qui leur sont associés. La norme exige aussi la présentation de l'incidence de ces intérêts sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité.

En ce qui nous concerne, IFRS 12 est entrée en vigueur le 1er novembre 2013 et les informations à fournir doivent être présentées dans nos états financiers consolidés de 2014, y compris celles sur les périodes comparatives.

IAS 27, *États financiers individuels* (IAS 27) et IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (IAS 28)
En raison des nouvelles IFRS, soit IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12, en mai 2012, l'IASB a publié les normes suivantes, qui ont été révisées et dont l'intitulé a été modifié : IAS 27, *États financiers individuels*, et IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. En ce qui nous concerne, ces nouvelles normes sont entrées en vigueur le 1er novembre 2013. L'adoption de ces normes ne devrait pas avoir d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (IFRS 13)
En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, qui présente une définition révisée de la juste valeur et établit, dans une même norme, un cadre pour l'évaluation de la juste valeur. IFRS 13 exige également la présentation d'informations à fournir plus exhaustives sur l'évaluation de la juste valeur. Les exigences relatives à l'évaluation et aux informations à fournir d'IFRS 13 s'appliquent lorsqu'une autre norme impose ou permet que l'élément soit évalué à la juste valeur, sauf quelques exceptions limitées. En ce qui nous concerne, IFRS 13 est entrée en vigueur le 1er novembre 2013 et doit être appliquée prospectivement à compter de la date d'adoption. L'adoption de cette norme ne devrait pas avoir d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

IAS 19, *Avantages du personnel* (IAS 19)
En juin 2011, l'IASB a publié des modifications à IAS 19 touchant la comptabilisation des prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi. En ce qui nous concerne, les nouvelles exigences sont entrées en vigueur le 1er novembre 2013 et elles nécessiteront un retraitement des chiffres correspondants. Par suite des modifications, la façon de comptabiliser les écarts actuariels, les coûts des services passés, le coût financier et le rendement des actifs des régimes sera changée. La norme modifiée élimine le report et l'amortissement des écarts actuariels par le biais du résultat net, exigeant plutôt la comptabilisation immédiate des écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global. Les coûts des services passés seront également comptabilisés immédiatement dans la période où un régime sera modifié. Le montant net des intérêts, calculé en appliquant le taux d'actualisation à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies, remplacera les composantes coût financier et rendement prévu des actifs des régimes de la charge au titre des régimes à prestations définies. Les modifications présentent également un certain nombre d'exigences accrues en matière d'informations à fournir sur les régimes à prestations définies.

La norme modifiée devrait avoir l'incidence suivante sur les montants de nos bilans consolidés, de nos comptes consolidés de résultat et de nos états consolidés du résultat global pour les exercices clos les 31 octobre 2013 et 2012 :

	En date du et pour l'exercice clos	
(en millions de dollars canadiens)	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
Bilans consolidés		
(Diminution) du coût des prestations de retraite payé d'avance	(923)$	(920)$
Augmentation de la charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués	268	589
Augmentation des autres actifs – Actif d'impôt différé	316	400
(Diminution) des bénéfices non distribués (ouverture)	(1 108)	(297)
(Diminution) des bénéfices non distribués (clôture)	(876)	(1 108)
Comptes consolidés de résultat et états consolidés du résultat global		
(Diminution) du bénéfice net	(87)	(32)
Augmentation (diminution) du total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	319	(779)

IFRS 7, *Instruments financiers – Informations à fournir* (IFRS 7) – compensation des actifs financiers et des passifs financiers
En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications à IFRS 7, exigeant la présentation d'informations supplémentaires afin de permettre aux utilisateurs d'évaluer l'incidence des accords de compensation sur la situation financière d'une entité. En vertu des modifications, les entités doivent présenter le montant brut et le montant net des accords généraux de compensation et des accords semblables, y compris l'incidence des garanties financières, qu'elles soient présentées ou non au montant net dans le bilan. En ce qui nous concerne, les modifications sont entrées en vigueur le 1er novembre 2013 et ces informations à fournir devront être présentées dans nos états financiers consolidés de 2014.

IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (IAS 32)
En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications à IAS 32, lesquelles clarifient les exigences actuelles pour la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. En ce qui nous concerne, les modifications entreront en vigueur le 1er novembre 2014.

Interprétation 21, *Droits ou taxes* (IFRIC 21) de l'IFRS Interpretations Committee
En mai 2013, l'IASB a publié IFRIC 21, qui fournit des directives sur le moment où il faut comptabiliser un passif au titre d'un droit ou d'une taxe dont la comptabilisation est requise par IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Elle traite également de la comptabilisation d'un passif au titre d'un droit ou d'une taxe dont l'échéance ou le montant sont incertains. En ce qui nous concerne, IFRIC 21 entrera en vigueur le 1er novembre 2014.

IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9)
En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9 dans le cadre de son plan visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (IAS 39). IFRS 9 exige que les actifs financiers, y compris les contrats hybrides, soient évalués soit à la juste valeur, soit au coût amorti.

En octobre 2010, l'IASB a ajouté à IFRS 9 les exigences en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers auparavant inclus dans IAS 39. En novembre 2013, l'IASB a présenté un nouveau modèle pour la comptabilité de couverture et a permis l'adoption anticipée des dispositions sur le risque de crédit propre d'IFRS 9. Il a aussi retiré la date d'entrée en vigueur obligatoire, qui avait été fixée au 1er janvier 2015, et n'a pas proposé une date d'entrée en vigueur future.

Note 3 Juste valeur des instruments financiers

Valeur comptable et juste valeur de certains instruments financiers
Les tableaux suivants illustrent la comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de chaque type d'instrument financier.

	Au 31 octobre 2013							
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable	Juste valeur			
(en millions de dollars canadiens)	Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction au coût amorti	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Placements détenus jusqu'à leur échéance évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Valeurs mobilières								
Titres détenus à des fins de transaction	135 346 $	8 677 $	– $	– $	– $	– $	144 023 $	144 023 $
Titres disponibles à la vente	–	–	38 294	–	–	401	38 695	38 695
Total des valeurs mobilières	135 346	8 677	38 294	–	–	401	182 718	182 718
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	82 023	–	35 494	35 494	–	117 517	117 517
Prêts								
Prêts de détail	–	–	–	320 498	317 613	–	320 498	317 613
Prêts de gros	614	964	–	86 590	85 929	–	88 168	87 507
Total des prêts	614	964	–	407 088	403 542	–	408 666	405 120
Autres								
Dérivés	74 822	–	–	–		–	74 822	74 822
Autres actifs	–	983	–	29 147	29 147	–	30 130	30 130
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	– $	9 069 $		185 228 $	185 412 $		194 297 $	194 481 $
Entreprises et gouvernements (1)	–	56 037		294 603	294 424		350 640	350 461
Banques (2)	–	1 932		11 611	11 611		13 543	13 543
Total des dépôts	–	67 038		491 442	491 447		558 480	558 485
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	47 128	–		–	–		47 128	47 128
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	53 948		6 468	6 468		60 416	60 416
Dérivés	76 745	–		–	–		76 745	76 745
Autres passifs	(2)	42		38 402	38 402		38 442	38 442
Débentures subordonnées	–	109		7 334	7 285		7 443	7 394
Titres de fiducie de capital	–	–		900	906		900	906

	Au 31 octobre 2012							
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable	Juste valeur			
(en millions de dollars canadiens)	Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction au coût amorti	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Placements détenus jusqu'à leur échéance évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Valeurs mobilières								
Titres détenus à des fins de transaction	111 114 $	9 669 $	– $	– $	– $	– $	120 783 $	120 783 $
Titres disponibles à la vente	–	–	40 320	–	–	508	40 828	40 828
Total des valeurs mobilières	111 114	9 669	40 320	–	–	508	161 611	161 611
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	86 918	–	25 339	25 339	–	112 257	112 257
Prêts								
Prêts de détail	–	–	–	300 043	297 490	–	300 043	297 490
Prêts de gros	–	1 232	–	76 969	76 506	–	78 201	77 738
Total des prêts	–	1 232	–	377 012	373 996	–	378 244	375 228
Autres								
Dérivés	91 293	–	–	–	–	–	91 293	91 293
Autres actifs	–	705	–	36 487	36 487	–	37 192	37 192
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	– $	7 167 $		172 335 $	172 625 $		179 502 $	179 792 $
Entreprises et gouvernements (1)	–	49 336		263 546	263 909		312 882	313 245
Banques (2)	–	2 524		13 311	13 311		15 835	15 835
Total des dépôts	–	59 027		449 192	449 845		508 219	508 872
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	40 756	–		–	–		40 756	40 756
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	58 709		5 323	5 323		64 032	64 032
Dérivés	96 761	–		–	–		96 761	96 761
Autres passifs	101	29		41 352	41 352		41 482	41 482
Débentures subordonnées	–	122		7 493	7 405		7 615	7 527
Titres de fiducie de capital	–	–		900	941		900	941

(1) Le poste Entreprises et gouvernements comprend les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.
(2) Les banques désignent les banques réglementées.

Les tableaux suivants présentent des renseignements sur les prêts et les créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, le risque maximal de crédit, le degré d'atténuation du risque par les dérivés de crédit et des instruments semblables ainsi que les variations de la juste valeur de ces actifs. Les variations de la juste valeur des prêts et des créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables aux modifications du risque de crédit se calculent par la différence entre le total des variations de la juste valeur de l'instrument au cours de la période et des variations de la juste valeur calculées en fonction des courbes de rendement sans risque appropriées.

Prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

	Au 31 octobre 2013						
(en millions de dollars canadiens)	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Risque maximal de crédit	Degré d'atténuation du risque de crédit par les dérivés de crédit ou des instruments semblables	Variations de la juste valeur pour l'exercice attribuables aux variations du risque de crédit	Variations cumulatives de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale attribuables aux variations du risque de crédit (1)	Variations de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables pour l'exercice	Variations cumulatives de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables (1)
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	2 424 $	2 424 $	– $	– $	– $	– $	– $
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	82 023	82 023	–	–	–	–	–
Prêts de gros	964	964	224	3	1	–	–
Autres actifs	463	463	–	–	–	–	–
Total	85 874 $	85 874 $	224 $	3 $	1 $	– $	– $

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2012						
	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Risque maximal de crédit	Degré d'atténuation du risque de crédit par les dérivés de crédit ou des instruments semblables	Variations de la juste valeur pour l'exercice attribuables aux variations du risque de crédit	Variations cumulatives de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale attribuables aux variations du risque de crédit (1)	Variations de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables pour l'exercice	Variations cumulatives de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables (1)
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	120 $	120 $	– $	– $	– $	– $	– $
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	86 918	86 918	–	–	–	–	–
Prêts de gros	1 232	1 232	284	3	(12)	(2)	1
Autres actifs	311	311	–	–	–	–	–
Total	88 581 $	88 581 $	284 $	3 $	(12)$	(2)$	1 $

(1) La variation cumulative est mesurée depuis le 1er novembre 2010 ou depuis la comptabilisation initiale des dérivés de crédit ou des instruments semblables, selon la plus rapprochée des deux dates.

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur de nos passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ainsi que leur valeur à l'échéance contractuelle et leur valeur comptable.

Passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013				
	Valeur à l'échéance contractuelle	**Valeur comptable**	**Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle**	**Variations de la juste valeur pour l'exercice attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC**	**Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC (1)**
Dépôts à terme					
Particuliers	**8 963 $**	**9 069 $**	**106 $**	**(20)$**	**(33)$**
Entreprises et gouvernements (2)	**56 216**	**56 037**	**(179)**	**36**	**24**
Banques (3)	**1 932**	**1 932**	**–**	**–**	**–**
Total des dépôts à terme	**67 111**	**67 038**	**(73)**	**16**	**(9)**
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**53 952**	**53 948**	**(4)**	**–**	**–**
Autres passifs	**42**	**42**	**–**	**–**	**–**
Débentures subordonnées	**106**	**109**	**3**	**6**	**3**
Total	**121 211 $**	**121 137 $**	**(74)$**	**22 $**	**(6)$**

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2012				
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur pour l'exercice attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC	Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC (1)
Dépôts à terme					
Particuliers	7 152 $	7 167 $	15 $	1 $	(13)$
Entreprises et gouvernements (2)	49 264	49 336	72	33	(12)
Banques (3)	2 524	2 524	–	–	–
Total des dépôts à terme	58 940	59 027	87	34	(25)
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	58 710	58 709	(1)	–	–
Autres passifs	29	29	–	–	–
Débentures subordonnées	125	122	(3)	4	(3)
Total	117 804 $	117 887 $	83 $	38 $	(28)$

(1) La variation cumulative est mesurée depuis le 1er novembre 2010 ou depuis la comptabilisation initiale des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, selon la plus rapprochée des deux dates.
(2) Le poste Entreprises et gouvernements comprend les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.
(3) Les banques désignent les banques réglementées.

Juste valeur des actifs et des passifs classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers évalués à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur définie dans IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7). IFRS 7 exige que tous les instruments financiers évalués à la juste valeur soient classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous aux fins de la présentation d'informations. Chaque niveau correspond à un degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs :

- Niveau 1 – Les données correspondent à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs.
- Niveau 2 – Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 – Une ou plusieurs données importantes utilisées dans la technique d'évaluation sont non observables aux fins du calcul de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

	Au											
	31 octobre 2013						31 octobre 2012					
	Évaluations à la juste valeur selon le (1)			Total de la juste valeur,	Ajustements de	Actifs/ passifs à la juste	Évaluations à la juste valeur selon le (1)			Total de la juste valeur,	Ajustements de	Actifs/ passifs à la juste
(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	montant brut	compensation	valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	montant brut	compensation	valeur
Actifs financiers												
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	– $	2 424 $	– $	2 424 $		2 424 $	– $	120 $	– $	120 $		120 $
Valeurs mobilières												
Titres détenus à des fins de transaction												
Créances d'entités gouvernementales canadiennes (2)												
Gouvernement fédéral	11 978	6 663	–	18 641		18 641	8 158	7 234	–	15 392		15 392
Provinces et municipalités	–	12 108	–	12 108		12 108	–	8 465	–	8 465		8 465
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (2)	5 480	23 980	22	29 482		29 482	2 287	18 364	99	20 750		20 750
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	2 815	6 671	370	9 856		9 856	3 781	7 754	375	11 910		11 910
Titres adossés à des créances hypothécaires (2)	–	802	28	830		830	–	693	55	748		748
Titres adossés à des actifs												
TGC (4)	–	–	31	31		31	–	–	59	59		59
Titres non garantis par des créances	–	1 084	260	1 344		1 344	–	700	23	723		723
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	26 127	415	26 542		26 542	62	21 972	397	22 431		22 431
Titres de participation	41 874	3 132	183	45 189		45 189	37 924	2 079	302	40 305		40 305
	62 147	80 567	1 309	144 023		144 023	52 212	67 261	1 310	120 783		120 783
Titres disponibles à la vente (5)												
Créances d'entités gouvernementales canadiennes (2)												
Gouvernement fédéral	153	9 669	–	9 822		9 822	367	10 914	–	11 281		11 281
Provinces et municipalités	–	667	–	667		667	–	1 785	–	1 785		1 785
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (2)	26	4 238	2 014	6 278		6 278	23	3 856	1 906	5 785		5 785
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE (3)	5 463	5 319	–	10 782		10 782	6 081	3 744	–	9 825		9 825
Titres adossés à des créances hypothécaires (2)	–	139	–	139		139	–	263	–	263		263
Titres adossés à des actifs												
TGC	–	1 294	103	1 397		1 397	–	–	1 996	1 996		1 996
Titres non garantis par des créances	–	283	180	463		463	–	180	645	825		825
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	5 232	1 673	6 905		6 905	–	5 062	1 446	6 508		6 508
Titres de participation	137	585	969	1 691		1 691	266	603	948	1 817		1 817
Titres de substitut de prêt	103	24	–	127		127	192	25	–	217		217
	5 882	27 450	4 939	38 271		38 271	6 929	26 432	6 941	40 302		40 302
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	82 023	–	82 023		82 023	–	86 918	–	86 918		86 918
Prêts	–	1 164	414	1 578		1 578	–	829	403	1 232		1 232
Autres												
Dérivés												
Contrats de taux d'intérêt	22	78 517	333	78 872		78 872	5	99 062	842	99 909		99 909
Contrats de change	–	20 709	76	20 785		20 785	–	19 126	118	19 244		19 244
Dérivés de crédit	–	193	32	225		225	–	167	125	292		292
Autres contrats	2 558	3 219	858	6 635		6 635	1 699	2 296	448	4 443		4 443
Ajustements de l'évaluation déterminés collectivement	(2)	(398)	(105)	(505)		(505)	(23)	(321)	(282)	(626)		(626)
Total des dérivés, montant brut	2 578	102 240	1 194	106 012		106 012	1 681	120 330	1 251	123 262		123 262
Ajustements de compensation					(31 190)	(31 190)					(31 969)	(31 969)
Total des dérivés						74 822						91 293
Autres actifs	520	452	11	983		983	394	297	14	705		705
	71 127 $	296 320 $	7 867 $	375 314 $	(31 190)$	344 124 $	61 216 $	302 187 $	9 919 $	373 322 $	(31 969)$	341 353 $
Passifs financiers												
Dépôts												
Particuliers	– $	8 033 $	1 036 $	9 069 $		9 069 $	– $	327 $	6 840 $	7 167 $		7 167 $
Entreprises et gouvernements	–	52 104	3 933	56 037		56 037	–	46 817	2 519	49 336		49 336
Banques	–	1 932	–	1 932		1 932	–	2 524	–	2 524		2 524
Autres												
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	31 832	15 280	16	47 128		47 128	27 365	13 383	8	40 756		40 756
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	53 948	–	53 948		53 948	–	58 709	–	58 709		58 709
Dérivés												
Contrats de taux d'intérêt	9	74 113	791	74 913		74 913	2	91 180	1 329	92 511		92 511
Contrats de change	–	22 715	193	22 908		22 908	–	28 016	316	28 332		28 332
Dérivés de crédit	–	295	37	332		332	–	188	147	335		335
Autres contrats	2 379	5 979	1 727	10 085		10 085	1 370	4 501	1 500	7 371		7 371
Total des dérivés, montant brut	2 388	103 102	2 748	108 238		108 238	1 372	123 885	3 292	128 549		128 549
Ajustements de compensation					(31 493)	(31 493)					(31 788)	(31 788)
Total des dérivés						76 745						96 761
Autres passifs	–	37	3	40		40	–	29	101	130		130
Débentures subordonnées	–	–	109	109		109	–	–	122	122		122
	34 220 $	234 436 $	7 845 $	276 501 $	(31 493)$	245 008 $	28 737 $	245 674 $	12 882 $	287 293 $	(31 788)$	255 505 $

(1) Les transferts entre les niveaux 1 et 2 sont effectués si la juste valeur est obtenue au moyen des cours du marché sur les marchés actifs et sont présumés se produire à la fin de la période. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, certaines obligations liées à des gouvernements d'un montant de 1 105 millions de dollars, présentées au poste Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains de la catégorie des titres détenus à des fins de transaction, et un montant de 1 308 millions présenté au poste Engagements afférents à des titres vendus à découvert ont été transférés du niveau 1 aux soldes du niveau 2 correspondants, et certaines obligations liées à des gouvernements d'un montant de 122 millions, présentées au poste Créances d'entités gouvernementales canadiennes – Gouvernement fédéral de la catégorie des titres détenus à des fins de transaction, ont été transférées du niveau 2 aux soldes du niveau 1 correspondants. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, certaines obligations liées à des gouvernements d'un montant de 496 millions de dollars, présentées aux postes Créances d'entités gouvernementales canadiennes – Gouvernement fédéral et Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains des catégories des titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente, et un montant de 1 654 millions présenté dans les engagements afférents à des titres vendus à découvert ont été transférés du niveau 2 aux soldes du niveau 1 correspondants. De plus, certaines obligations liées à des gouvernements d'un montant de 1 545 millions de dollars, présentées aux postes Créances d'entités gouvernementales canadiennes – Gouvernement fédéral et Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains des catégories des titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente, et un montant de 253 millions présenté dans les engagements afférents à des titres vendus à découvert ont été transférés du niveau 1 aux soldes du niveau 2 correspondants.

(2) Au 31 octobre 2013, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales inclus dans les titres détenus à des fins de transaction étaient de 4 934 millions de dollars et de 93 millions (7 761 millions et 78 millions au 31 octobre 2012), respectivement, et ceux inclus dans les titres disponibles à la vente se chiffraient à 3 512 millions et à 35 millions (3 523 millions et 42 millions au 31 octobre 2012), respectivement.

(3) OCDE signifie « Organisation de coopération et de développement économiques ».

(4) TGC signifie « titres garantis par des créances ».

(5) Ne comprend pas les titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à leur échéance d'un montant de 23 millions de dollars et de 401 millions, respectivement (18 millions et 508 millions au 31 octobre 2012), qui sont comptabilisés au coût.

Variations de l'évaluation à la juste valeur pour les instruments classés dans le niveau 3

Les tableaux suivants présentent les variations des évaluations à la juste valeur pour les instruments compris dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur. Dans les tableaux suivants, les transferts d'instruments dans le niveau 3 et les sorties d'instruments de ce niveau sont présumés avoir eu lieu à la fin de la période. Pour un actif ou un passif transféré dans le niveau 3 au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est exclue de la colonne Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat du tableau de rapprochement, alors que pour les sorties du niveau 3 effectuées au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est comprise dans cette colonne du tableau de rapprochement.

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2013								
(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au 1er novembre 2012	Total des profits (pertes) réalisés/ latents compris dans le résultat	Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs/ émissions de passifs	Ventes d'actifs/ règlements de passifs et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2013	Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux positions encore détenues au titre des actifs et des passifs pour l'exercice clos le 31 octobre 2013
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créances d'entités gouvernementales canadiennes									
Provinces et municipalités	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	99	2	2	414	(525)	34	(4)	22	–
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	375	(1)	6	633	(237)	–	(406)	370	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	55	7	2	50	(64)	21	(43)	28	1
Titres adossés à des actifs									
TGC	59	10	1	16	(48)	–	(7)	31	8
Titres non garantis par des créances	23	(2)	7	4 608	(4 376)	70	(70)	260	(2)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	397	19	10	634	(655)	96	(86)	415	1
Titres de participation	302	(16)	8	107	(224)	7	(1)	183	(29)
	1 310	19	36	6 462	(6 129)	228	(617)	1 309	(21)
Titres disponibles à la vente									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	1 906	–	88	417	(406)	9	–	2 014	s.o.
Titres adossés à des actifs									
TGC	1 996	–	67	–	(542)	12	(1 430)	103	s.o.
Titres non garantis par des créances	645	4	36	–	(505)	–	–	180	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 446	(12)	80	1 281	(1 172)	50	–	1 673	s.o.
Titres de participation	948	65	51	27	(122)	–	–	969	s.o.
	6 941	57	322	1 725	(2 747)	71	(1 430)	4 939	s.o.
Prêts de gros	403	8	22	288	(307)	–	–	414	–
Autres									
Dérivés, déduction faite du passif lié aux dérivés (3)	(2 041)	62	(15)	198	86	(72)	228	(1 554)	280
Autres actifs	14	(3)	–	–	–	–	–	11	1
	6 627 $	143 $	365 $	8 673 $	(9 097)$	227 $	(1 819)$	5 119 $	260 $
Passifs									
Dépôts									
Particuliers	(6 840)$	(737)$	(102)$	(6 131)$	7 213 $	(64)$	5 625 $	(1 036)$	(30)$
Entreprises et gouvernements	(2 519)	(11)	(95)	(1 738)	165	–	265	(3 933)	(120)
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(8)	10	–	(96)	79	(8)	7	(16)	–
Autres passifs	(101)	98	(3)	–	3	–	–	(3)	98
Débentures subordonnées	(122)	(6)	19	–	–	–	–	(109)	(6)
	(9 590)$	(646)$	(181)$	(7 965)$	7 460 $	(72)$	5 897 $	(5 097)$	(58)$

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012								
	Juste valeur au 1er novembre 2011	Total des profits (pertes) réalisés/ latents compris dans le résultat	Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs/ émissions de passifs	Ventes d'actifs/ règlements de passifs et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2012	Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux positions encore détenues au titre des actifs et des passifs pour l'exercice clos le 31 octobre 2012
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créances d'entités gouvernementales canadiennes									
Provinces et municipalités	4 $	– $	– $	1 $	(3)$	1 $	(3)$	– $	– $
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	86	(6)	–	140	(150)	84	(55)	99	–
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	47	–	–	85	290	–	(47)	375	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	45	–	(1)	38	(27)	–	–	55	–
Titres adossés à des actifs									
TGC	371	5	1	–	(318)	–	–	59	3
Titres non garantis par des créances	138	–	–	2 421	(2 553)	46	(29)	23	(2)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	720	34	–	704	(1 069)	99	(91)	397	10
Titres de participation	352	(30)	(2)	47	(106)	53	(12)	302	8
	1 763	3	(2)	3 436	(3 936)	283	(237)	1 310	19
Titres disponibles à la vente									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	2 691	4	10	497	(940)	–	(356)	1 906	s.o.
Titres adossés à des créances hypothécaires	184	(1)	11	–	(38)	–	(156)	–	s.o.
Titres adossés à des actifs									
TGC	1 932	6	66	–	(8)	–	–	1 996	s.o.
Titres non garantis par des créances	673	(4)	21	23	(68)	–	–	645	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 478	–	–	633	(665)	–	–	1 446	s.o.
Titres de participation	863	10	73	97	(118)	69	(46)	948	s.o.
	7 821	15	181	1 250	(1 837)	69	(558)	6 941	s.o.
Prêts de gros	563	(34)	–	271	(397)	–	–	403	6
Autres									
Dérivés, déduction faite du passif lié aux dérivés (3)	(1 936)	(258)	(15)	(33)	164	(4)	41	(2 041)	(513)
Autres actifs	–	2	–	–	12	–	–	14	11
	8 211 $	(272)$	164 $	4 924 $	(5 994)$	348 $	(754)$	6 627 $	(477)$
Passifs									
Dépôts									
Particuliers	(3 615)$	(258)$	81 $	(6 265)$	3 164 $	(6)$	59 $	(6 840)$	(97)$
Entreprises et gouvernements	(3 435)	(62)	63	(754)	1 003	(443)	1 109	(2 519)	(57)
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	–	–	(2)	2	(8)	–	(8)	–
Autres passifs	(68)	(35)	1	–	1	–	–	(101)	(33)
Débentures subordonnées	(111)	(13)	2	–	–	–	–	(122)	(12)
	(7 229)$	(368)$	147 $	(7 021)$	4 170 $	(457)$	1 168 $	(9 590)$	(199)$

(1) Ces montants comprennent les profits et les pertes de change découlant de la consolidation des filiales étrangères à l'égard des instruments de niveau 3, s'il y a lieu. Les profits latents sur les titres disponibles à la vente se sont établis à 79 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 (profits de 162 millions au 31 octobre 2012), à l'exclusion des profits ou des pertes de change qui découlent de la consolidation.

(2) Comprend l'amortissement des primes ou des escomptes comptabilisés dans le résultat net.

(3) Le montant net des dérivés au 31 octobre 2013 comprend des actifs dérivés de 1 194 millions de dollars (1 251 millions au 31 octobre 2012) et des passifs dérivés de 2 748 millions (3 292 millions au 31 octobre 2012).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, les transferts importants comprenaient : i) certaines obligations liées à des titres de participation de 5 535 millions de dollars, incluses dans les dépôts des particuliers, et des actifs et des passifs liés aux dérivés sur actions de 113 millions et de 163 millions, respectivement, inclus dans les dérivés, déduction faite du passif lié aux dérivés, sortis du niveau 3 au quatrième trimestre en raison de l'incidence négligeable des données non observables sur l'évaluation à la juste valeur de ces instruments; ii) des TGC de 1 437 millions sortis du niveau 3 au troisième trimestre en raison de la transparence accrue des prix dont témoignent les données boursières, les données des courtiers ou les multiples cotes des vendeurs; (iii) des créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE de 251 millions sorties du niveau 3 au deuxième trimestre en raison de la transparence accrue des prix par suite de la hausse du nombre d'émissions sur le marché; iv) des créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE de 155 millions sorties du niveau 3 au premier trimestre en raison de l'accroissement des activités sur le marché; v) certains actifs et passifs dérivés sortis du niveau 3 au premier trimestre, la plupart des transferts se rapportant à des dérivés dont les prix sont devenus observables, car les durées à l'échéance sont

devenues plus courtes en raison du temps écoulé; vi) des actifs et des passifs liés à certains dérivés sur actions de 462 millions et de 485 millions, respectivement, inclus dans les dérivés, déduction faite du passif lié aux dérivés, transférés au niveau 3 au quatrième trimestre en raison de l'incidence importante des données non observables sur l'évaluation à la juste valeur de ces instruments et vii) des titres adossés à des actifs non garantis par des créances de 67 millions et des titres d'emprunt de sociétés et autres créances de 55 millions transférés au niveau 3 au deuxième trimestre, pour lesquels les données d'établissement des prix ne sont plus observables.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, d'importants transferts du niveau 3 au niveau 2 de titres disponibles à la vente ont été effectués, principalement en raison de la transparence accrue des prix de certaines créances d'États, de municipalités et d'organismes américains. Au cours de l'exercice, certains dépôts d'entreprises et de gouvernements ont été sortis du niveau 3 car leurs écarts sont devenus observables. Au cours de la même période, certains actifs dérivés et passifs dérivés ont également été sortis du niveau 3. La plupart des transferts se rapportaient à des dérivés dont les durées à l'échéance sont devenues plus courtes en raison du temps écoulé; par conséquent, les prix sont devenus observables.

Variation de la juste valeur positive et négative des instruments financiers de niveau 3 découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles

Un instrument financier est classé dans le niveau 3 si une ou plusieurs de ses données non observables peuvent avoir une incidence importante sur l'évaluation de sa juste valeur. Dans le cadre de l'établissement des états financiers, les niveaux appropriés de ces données non observables sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction. En raison de la nature non observable des cours ou des taux, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments financiers de niveau 3.

Le tableau suivant résume l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles. Cette analyse de sensibilité vise à illustrer l'incidence éventuelle que peut avoir le facteur d'incertitude relative lié à la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Pour la présentation des sensibilités ci-dessous, nous avons pris en considération les soldes qui se compensaient lorsque : i) la variation du facteur d'évaluation compensait la juste valeur positive et négative, ii) les deux éléments qui se compensaient étaient classés dans le niveau 3 et iii) les risques étaient gérés et présentés sur la base du solde net. En ce qui concerne la sensibilité globale, il est en pratique improbable que l'ensemble des autres hypothèses raisonnablement possibles se réalisent simultanément.

	Au					
	31 octobre 2013			31 octobre 2012		
(en millions de dollars canadiens)	**Juste valeur des instruments de niveau 3**	**Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles**	**Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles**	Juste valeur des instruments de niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles
Valeurs mobilières						
Titres détenus à des fins de transaction						
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	**22 $**	**– $**	**(1)$**	99 $	– $	– $
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	**370**	**–**	**–**	375	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	**28**	**1**	**(2)**	55	1	(1)
Titres adossés à des actifs	**291**	**3**	**(3)**	82	3	(3)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	**415**	**42**	**(32)**	397	40	(32)
Titres de participation	**183**	**–**	**–**	302	2	(2)
Titres disponibles à la vente						
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	**2 014**	**20**	**(64)**	1 906	25	(48)
Titres adossés à des actifs	**283**	**9**	**(16)**	2 641	29	(37)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	**1 673**	**9**	**(10)**	1 446	13	(12)
Titres de participation	**969**	**24**	**(20)**	948	20	(24)
Prêts	414	3	(3)	403	3	(3)
Dérivés	**1 194**	**84**	**(85)**	1 251	106	(117)
Autres actifs	**11**	**–**	**–**	14	1	(1)
Total	**7 867 $**	**195 $**	**(236)$**	9 919 $	243 $	(280)$
Dépôts	**(4 969)**	**60**	**(39)**	(9 359)	84	(84)
Dérivés	**(2 748)**	**77**	**(100)**	(3 292)	41	(60)
Autres, titres vendus à découvert, autres passifs et débentures subordonnées	**(128)**	**1**	**–**	(231)	8	(8)
Total	**(7 845)$**	**138 $**	**(139)$**	(12 882)$	133 $	(152)$

Sensibilité

Au 31 octobre 2013, l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles se traduirait par une augmentation de 195 millions de dollars et une diminution de 236 millions de la juste valeur des positions d'actif de niveau 3, dont une tranche de 62 millions et une tranche de 110 millions seraient inscrites dans les autres composantes des capitaux propres. L'utilisation de ces hypothèses se traduirait par une diminution de 138 millions de dollars et une augmentation de 139 millions de la juste valeur des positions de passif de niveau 3.

Données utilisées lors de l'évaluation des instruments de niveau 3 et approche utilisée pour formuler les autres hypothèses raisonnablement possibles

Au 31 octobre 2013, les instruments de niveau 3 se composent principalement de titres adossés à des actifs, y compris des TGC, des titres à enchères, des obligations municipales, des créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE, des titres d'emprunt de pays non membres de l'OCDE et de sociétés assortis de longues échéances et comportant des écarts importants non observables, des placements dans des fonds de couverture comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains titres d'emprunt structurés, des titres de placements privés, des obligations structurées liées à des titres de participation, des options sur actions hors cote, des dérivés sur marchandises, des swaps de taux d'intérêt et liés à des fonds de couverture, des contrats d'assurance vie détenus par des banques et des billets de dépôt assortis de longues échéances et comportant des écarts importants non observables. Au cours de l'exercice précédent, les instruments de niveau 3 comprenaient également des obligations structurées liées à des taux d'intérêt.

Les données non observables utilisées pour les instruments de niveau 3 et l'approche adoptée pour l'élaboration des autres hypothèses raisonnablement possibles utilisées dans l'analyse de la sensibilité sont résumées ci-dessous.

La juste valeur des TGC, des obligations de sociétés et prêts à celles-ci, des billets à taux variable, des titres d'emprunt de gouvernements de pays non membres de l'OCDE et des obligations municipales est évaluée selon les prix fournis par des services d'établissement des prix et/ou des courtiers. Ces titres sont classés dans le niveau 3 en raison d'un manque de prix observables sur le marché. Les sensibilités positives et négatives sont déterminées en utilisant un écart type positif ou négatif des écarts entre le cours acheteur et le cours vendeur ou des prix des données d'entrée, si un nombre suffisant de prix sont relevés, ou en utilisant les prix plafonds et planchers du vendeur comme autre hypothèse raisonnablement possible.

La juste valeur de certains titres à enchères liés aux prêts aux étudiants et municipaux est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie liés aux actifs sous-jacents aux titres à enchères sont estimés d'après des paramètres non observables, tels que les défaillances, les paiements anticipés et les arriérés, et sont actualisés selon un taux d'intérêt observable sur le marché et une marge d'escompte non observable. En calculant la sensibilité de ces titres à enchères, nous avons diminué la marge d'escompte pour l'établir entre 0,2 % et 1,2 % et l'avons augmentée pour l'établir entre 0,5 % et 2,0 %, en fonction de la fourchette raisonnable d'incertitude liée à la juste valeur pour chaque marché relatif à un instrument financier en particulier.

Les titres de participation détenus à des fins de transaction comprennent principalement des parts de fonds de couverture comportant certaines clauses de rachat restrictives. Les valeurs liquidatives des fonds et les dérivés sur actions correspondants inclus au poste Dérivés (passifs) liés aux valeurs liquidatives ne sont pas considérés comme observables, car nous ne pouvons pas racheter certains de ces fonds de couverture à la valeur liquidative avant la prochaine date de clôture trimestrielle. Les valeurs liquidatives des titres de placements privés disponibles à la vente sont également non observables en raison du nombre peu élevé de transactions récentes sur le marché pour soutenir leurs valeurs. Nous n'avons pas appliqué d'autre hypothèse raisonnablement possible à ces positions de titres de placements privés, car les valeurs liquidatives sont fournies par le gestionnaire du fonds. Cette approche s'applique aussi à nos dérivés liés aux fonds de couverture et à nos dérivés sur actions.

Nos actifs et passifs dérivés comprennent principalement des dérivés sur marchandises, des dérivés sur actions, y compris des swaps liés à des fonds de couverture ou à des options, des swaps de taux d'intérêt et des contrats d'assurance vie détenus par des banques. La valeur des dérivés est ajustée pour tenir compte des ajustements au titre de l'évaluation des dérivés de crédit. Les données des dérivés sur marchandises correspondent aux prix des contrats et aux prix de certains contrats à long terme pour lesquels les prix ne sont pas observables. Dans le cas de la sensibilité de nos dérivés sur marchandises, nous appliquons un écart type aux prix des marchandises. Les swaps de taux d'intérêt sont classés dans le niveau 3 si les taux d'intérêt sont non observables à plus long terme. Les données non observables des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises comprennent les taux d'intérêt, et la sensibilité est dérivée au moyen d'un écart type positif ou négatif de ces données et d'un montant basé sur l'incertitude du modèle et des paramètres, le cas échéant. Les données non observables des dérivés sur actions sont la volatilité, les dividendes et la corrélation entre les actions ou les indices. La sensibilité est dérivée en appliquant aux données non observables un écart type positif ou négatif. Dans le cas des contrats d'assurance vie détenus par des banques, les données non observables comprennent les taux de défaillance et les taux de paiement anticipé, de même que la probabilité de rachat et l'ampleur des taux de perte. Pour la sensibilité, la fourchette de valeurs est déterminée en ajustant d'au plus 20 % une ou plusieurs des variables suivantes : les taux de défaillance, les taux de remboursement anticipé, la probabilité de rachat et l'ampleur des taux de perte. Dans le cas des ajustements au titre de l'évaluation des dérivés de crédit, les données non observables comprennent les écarts de taux liés à certaines contreparties et nos écarts de taux, ainsi que la corrélation de crédit. La sensibilité de l'ajustement au titre de l'évaluation des dérivés de crédit est calculée en combinant une hausse de 11 % de l'écart de crédit relatif et un montant pour l'incertitude du modèle.

Les dépôts comprennent des obligations structurées liées à des taux d'intérêt et à des titres de participation, ainsi que des billets comportant des écarts importants non observables et pour lesquels les activités sur le marché sont limitées. Dans le cas des obligations structurées liées à des taux d'intérêt, les données du modèle comprennent les paramètres des taux d'intérêt, la corrélation et la courbe de financement. Dans les cas des obligations structurées liées à des titres de participation, les données du modèle comprennent la volatilité des titres de participation, la corrélation des titres de participation et les dividendes. Les sensibilités dans le cas des obligations structurées liées à des taux d'intérêt et à des titres de participation sont dérivées en ajustant les données selon un écart type positif ou négatif et, dans le cas des autres dépôts, en faisant varier la courbe de financement par certains points de base positifs ou négatifs.

Note 4 Valeurs mobilières

Valeur comptable des valeurs mobilières

Le tableau suivant présente les instruments financiers que nous détenions à la fin de la période, évalués à la valeur comptable.

	Au 31 octobre 2013						
	Durée jusqu'à l'échéance (1)						
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Sans échéance précise	Total
Titres du compte de négociation (2)							
Créances d'entités gouvernementales canadiennes	3 341 $	8 871 $	7 932 $	4 204 $	6 401 $	– $	30 749 $
Créances d'entités gouvernementales américaines	2 415	9 852	8 655	3 376	5 184	–	29 482
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	1 181	1 915	5 044	709	1 007	–	9 856
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)	2	6	46	136	640	–	830
Titres adossés à des actifs (3)	90	38	351	206	690	–	1 375
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances (3)							
Acceptations bancaires	678	–	–	–	–	–	678
Certificats de dépôt	22	493	1 042	19	12	–	1 588
Autres (4)	1 319	2 241	13 839	3 115	3 762	–	24 276
Titres de participation	–	–	–	–	–	45 189	45 189
	9 048	23 416	36 909	11 765	17 696	45 189	144 023
Titres disponibles à la vente (2)							
Créances d'entités gouvernementales canadiennes							
Gouvernement fédéral							
Coût amorti	852	512	4 927	3 189	4	–	9 484
Juste valeur	853	519	5 007	3 439	4	–	9 822
Rendement (5)	2,6 %	2,6 %	2,1 %	3,6 %	4,8 %	–	2,7 %
Provinces et municipalités							
Coût amorti	250	175	181	39	19	–	664
Juste valeur	250	175	182	40	20	–	667
Rendement (5)	1,4 %	1,4 %	2,5 %	4,3 %	4,9 %	–	2,0 %
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains							
Coût amorti	158	68	521	534	5 142	–	6 423
Juste valeur	157	68	522	533	4 998	–	6 278
Rendement (5)	0,4 %	0,1 %	2,5 %	0,4 %	0,7 %	–	0,8 %
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Coût amorti	5 263	1 273	2 835	1 403	–	–	10 774
Juste valeur	5 262	1 277	2 838	1 405	–	–	10 782
Rendement (5)	0,1 %	0,6 %	0,7 %	0,4 %	–	–	0,3 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Coût amorti	–	–	–	25	105	–	130
Juste valeur	–	–	–	26	113	–	139
Rendement (5)	–	–	–	3,5 %	2,5 %	–	2,7 %
Titres adossés à des actifs							
Coût amorti	8	–	279	1 194	409	–	1 890
Juste valeur	5	–	291	1 237	327	–	1 860
Rendement (5)	2,6 %	–	1,0 %	0,5 %	1,1 %	–	0,7 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Coût amorti	1 387	993	3 551	617	333	–	6 881
Juste valeur	1 394	1 000	3 557	621	333	–	6 905
Rendement (5)	1,3 %	1,9 %	1,7 %	2,8 %	4,5 %	–	1,9 %
Titres de participation							
Coût	–	–	–	–	–	1 415	1 415
Juste valeur	–	–	–	–	–	1 714	1 714
Titres de substitut de prêt							
Coût	–	–	–	–	–	125	125
Juste valeur	–	–	–	–	–	127	127
Rendement (5)	–	–	–	–	–	4,0 %	4,0 %
Coût amorti	7 918	3 021	12 294	7 001	6 012	1 540	37 786
Juste valeur	7 921	3 039	12 397	7 301	5 795	1 841	38 294
Titres détenus jusqu'à leur échéance (2)							
Coût amorti	140	141	76	44	–	–	401
Juste valeur	140	141	76	44	–	–	401
Total de la valeur comptable des titres (2)	17 109 $	26 596 $	49 382 $	19 110 $	23 491 $	47 030 $	182 718 $

	Au 31 octobre 2012						
	Durée jusqu'à l'échéance (1)						
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Sans échéance précise	Total
Titres du compte de négociation (2)							
Créances d'entités gouvernementales canadiennes	3 696 $	6 085 $	6 351 $	1 674 $	6 051 $	– $	23 857 $
Créances d'entités gouvernementales américaines	1 580	4 461	5 537	1 649	7 523	–	20 750
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	1 400	2 116	4 696	2 150	1 548	–	11 910
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)	–	7	37	114	590	–	748
Titres adossés à des actifs (3)	29	68	312	166	207	–	782
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances (3)							
Acceptations bancaires	925	14	–	–	–	–	939
Certificats de dépôt	377	559	611	9	9	–	1 565
Autres (4)	2 524	2 697	9 207	2 254	3 245	–	19 927
Titres de participation	–	–	–	–	–	40 305	40 305
	10 531	16 007	26 751	8 016	19 173	40 305	120 783
Titres disponibles à la vente (2)							
Créances d'entités gouvernementales canadiennes							
Gouvernement fédéral							
Coût amorti	310	851	6 234	3 348	25	–	10 768
Juste valeur	312	858	6 358	3 725	28	–	11 281
Rendement (5)	0,8 %	3,1 %	2,2 %	3,5 %	4,0 %	–	2,7 %
Provinces et municipalités							
Coût amorti	43	804	895	12	20	–	1 774
Juste valeur	43	810	897	13	22	–	1 785
Rendement (5)	0,8 %	3,1 %	1,6 %	5,4 %	4,8 %	–	2,3 %
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains							
Coût amorti	46	50	285	418	5 130	–	5 929
Juste valeur	46	50	286	417	4 986	–	5 785
Rendement (5)	0,4 %	0,1 %	0,3 %	0,9 %	0,8 %	–	0,8 %
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Coût amorti	6 218	1 605	1 598	385	–	–	9 806
Juste valeur	6 217	1 610	1 607	391	–	–	9 825
Rendement (5)	0,2 %	0,6 %	1,1 %	2,4 %	–	–	0,5 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Coût amorti	–	–	–	21	232	–	253
Juste valeur	–	–	–	22	241	–	263
Rendement (5)	–	–	–	4,5 %	2,3 %	–	2,4 %
Titres adossés à des actifs							
Coût amorti	69	95	217	1 621	873	–	2 875
Juste valeur	68	97	225	1 665	766	–	2 821
Rendement (5)	0,7 %	0,7 %	1,0 %	0,7 %	1,1 %	–	0,8 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Coût amorti	3 611	917	1 319	294	366	–	6 507
Juste valeur	3 630	919	1 316	296	347	–	6 508
Rendement (5)	1,0 %	1,2 %	2,5 %	4,9 %	4,9 %	–	1,7 %
Titres de participation							
Coût	–	–	–	–	–	1 584	1 584
Juste valeur	–	–	–	–	–	1 835	1 835
Titres de substitut de prêt							
Coût	–	–	–	–	–	209	209
Juste valeur	–	–	–	–	–	217	217
Rendement (5)	–	–	–	–	–	3,6 %	3,6 %
Coût amorti	10 297	4 322	10 548	6 099	6 646	1 793	39 705
Juste valeur	10 316	4 344	10 689	6 529	6 390	2 052	40 320
Titres détenus jusqu'à leur échéance (2)							
Coût amorti	131	186	112	78	1	–	508
Juste valeur	131	186	112	78	1	–	508
Total de la valeur comptable des titres (2)	20 978 $	20 537 $	37 552 $	14 623 $	25 564 $	42 357 $	161 611 $

(1) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de rembourser leur emprunt à l'avance, avec ou sans pénalité pour remboursement anticipé.

(2) Les titres détenus à des fins de transaction et les titres disponibles à la vente sont constatés à la juste valeur. Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont constatés au coût amorti.

(3) Comprend les TGC qui sont présentés au poste Titres adossés à des actifs – TGC dans le tableau intitulé « Juste valeur des actifs et des passifs classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur », figurant à la note 3.

(4) Comprend principalement des titres d'emprunt de sociétés, des titres d'emprunt d'organismes supranationaux, ainsi que du papier commercial.

(5) Le rendement moyen pondéré est calculé au moyen du taux d'intérêt contractuel et en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

Profits et pertes latents sur les titres disponibles à la vente (1), (2)

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013 Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Au 31 octobre 2012 Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Créances d'entités gouvernementales canadiennes								
Gouvernement fédéral	9 551 $	340 $	(2)$	9 889 $	10 927 $	513 $	– $	11 440 $
Provinces et municipalités	665	3	(1)	667	1 774	11	–	1 785
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (3)	6 422	9	(153)	6 278	5 929	13	(157)	5 785
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	10 826	12	(4)	10 834	9 856	25	(6)	9 875
Titres adossés à des créances hypothécaires	130	10	(1)	139	253	13	(3)	263
Titres adossés à des actifs								
TGC	1 343	58	(4)	1 397	1 943	61	(8)	1 996
Titres non garantis par des créances	545	3	(85)	463	932	12	(119)	825
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	7 165	51	(29)	7 187	6 806	49	(48)	6 807
Titres de participation	1 415	312	(13)	1 714	1 584	269	(18)	1 835
Titres de substitut de prêt	125	3	(1)	127	209	8	–	217
	38 187 $	801 $	(293)$	38 695 $	40 213 $	974 $	(359)$	40 828 $

(1) Comprend des titres détenus jusqu'à leur échéance de 401 millions de dollars au 31 octobre 2013 (508 millions au 31 octobre 2012).
(2) La plupart des prêts hypothécaires relatifs à nos titres adossés à des créances hypothécaires sont résidentiels. Le coût/coût amorti, les profits bruts latents, les pertes brutes latentes et la juste valeur liés aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales se sont chiffrés à 34 millions de dollars, à 1 million, à un montant négligeable et à 35 millions, respectivement, au 31 octobre 2013 (41 millions, 1 million, néant et 42 millions au 31 octobre 2012).
(3) Comprend des titres émis par des entités autres que des agences aux États-Unis adossés à des actifs assurés par le gouvernement, ainsi que des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres adossés à des actifs émis par des organismes gouvernementaux des États-Unis.

Profit net et perte nette sur les titres disponibles à la vente (1)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
Profits réalisés	231 $	242 $	283 $
Pertes réalisées	(17)	(74)	(63)
Pertes de valeur	(26)	(48)	(116)
Profit net (perte nette) sur les titres disponibles à la vente	188 $	120 $	104 $

(1) Les montants qui suivent ont trait à nos activités d'assurance et ils ne sont pas constatés au poste Profit net (perte nette) sur les titres disponibles à la vente. Ils sont constatés au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des comptes consolidés de résultat : les profits réalisés pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 se sont chiffrés à 3 millions de dollars (9 millions au 31 octobre 2012; 25 millions au 31 octobre 2011). Il n'y a eu aucune perte réalisée ni aucune perte de valeur relativement à nos activités d'assurance au cours des exercices clos le 31 octobre 2013 et le 31 octobre 2012 (des pertes réalisées et des pertes de valeur de 1 million et de 14 millions, respectivement, au 31 octobre 2011).

Les titres disponibles à la vente font l'objet de tests pour vérifier s'il y a une indication objective de dépréciation à chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie. Notre test de dépréciation est essentiellement fondé sur les facteurs décrits à la note 2. Selon la nature des titres faisant l'objet d'un test de dépréciation, nous appliquons des méthodes particulières pour évaluer si le coût/coût amorti du titre sera recouvré. Au 31 octobre 2013, les pertes brutes latentes sur les titres disponibles à la vente se chiffraient à 293 millions de dollars (359 millions au 31 octobre 2012).

Au 31 octobre 2013, le total du coût/coût amorti du portefeuille de titres disponibles à la vente a diminué de 2 milliards de dollars, ou 5 %, par rapport au 31 octobre 2012. La diminution est principalement attribuable aux ventes nettes et à l'arrivée à échéance de créances d'entités gouvernementales canadiennes ainsi qu'au rachat et à la restructuration de certains titres adossés à des actifs, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE.

Au 31 octobre 2013, les profits bruts latents s'établissaient à 801 millions de dollars, en baisse de 173 millions, ou 18 %, par rapport au 31 octobre 2012. Cette diminution reflète principalement la baisse de la juste valeur attribuable à la hausse des taux d'intérêt sur les créances d'entités gouvernementales canadiennes, contrebalancée en partie par l'augmentation de la juste valeur de certains titres de participation.

Au 31 octobre 2013, les pertes brutes latentes s'établissaient à 293 millions de dollars, en baisse de 66 millions, ou 18 %, par rapport au 31 octobre 2012. Cette diminution reflète principalement le rachat et la restructuration de titres adossés à des actifs qui affichaient des pertes et l'augmentation de la juste valeur des titres d'emprunt de sociétés et autres créances découlant du resserrement des écarts de taux.

La direction est d'avis qu'il n'y a pas d'indication objective de dépréciation des titres susmentionnés qui affichaient une perte latente au 31 octobre 2013.

Titres détenus jusqu'à leur échéance

Les titres détenus jusqu'à leur échéance comptabilisés au coût amorti font périodiquement l'objet de tests de dépréciation et sont classés comme ayant subi une perte de valeur lorsque la direction estime que le plein recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Le test de dépréciation des titres détenus jusqu'à leur échéance se fonde principalement sur le modèle de dépréciation utilisé pour les prêts. La direction est d'avis qu'il n'y a pas d'indication objective de dépréciation de nos titres détenus jusqu'à leur échéance au 31 octobre 2013.

Note 4 Valeurs mobilières (suite)

Profit net (perte nette) sur les titres disponibles à la vente
Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, des profits nets de 188 millions de dollars ont été constatés dans les revenus autres que d'intérêt, comparativement à 120 millions au cours de l'exercice précédent. Les résultats de l'exercice considéré reflètent un profit net réalisé sur les ventes de 214 millions de dollars, principalement composé des distributions provenant des titres de participation ainsi que des profits à la vente de certains de ces titres, à la vente de créances d'entités gouvernementales canadiennes, et sur le rachat et la restructuration de certains titres adossés à des actifs. Les profits nets réalisés ont été neutralisés en partie par des pertes de valeur de 26 millions de dollars, principalement liées à des titres de participation. En comparaison, des profits nets réalisés de 168 millions de dollars ont été constatés pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, lesquels ont été compensés en partie par des pertes de valeur de 48 millions.

Reclassement d'instruments financiers
Le tableau suivant présente des données sur certains titres que nous avons reclassés au cours de périodes de présentation de l'information financière antérieures.

Instruments financiers reclassés au cours de périodes antérieures

	Au	
	31 octobre 2013 (1)	31 octobre 2012 (1)
(en millions de dollars canadiens)	**Total de la valeur comptable et de la juste valeur**	Total de la valeur comptable et de la juste valeur
Actifs financiers – Titres à la juste valeur par le biais du résultat net reclassés dans les titres disponibles à la vente		
TGC	**1 154 $**	1 801 $
Titres adossés à des créances hypothécaires	**59**	75
	1 213 $	1 876 $

	Pour les exercices clos					
	le 31 octobre 2013		le 31 octobre 2012		le 31 octobre 2011	
(en millions de dollars canadiens)	**Variation de la juste valeur au cours de la période** (2)	**Revenu d'intérêt/ profits (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de la période**	Variation de la juste valeur au cours de la période (2)	Revenu d'intérêt/ profits (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de la période	Variation de la juste valeur au cours de la période (2)	Revenu d'intérêt/ profits (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de la période
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net reclassés dans les titres disponibles à la vente						
TGC	**(5)$**	**59 $**	60 $	76 $	(4)$	5 $
Titres adossés à des créances hypothécaires	**–**	**8**	2	8	–	–
	(5)$	**67 $**	62 $	84 $	(4)$	5 $

(1) Le 1er octobre 2011 et le 1er novembre 2011, nous avons reclassé un montant de 1 872 millions de dollars et de 255 millions, respectivement, des titres à la juste valeur par le biais du résultat net aux titres disponibles à la vente relativement à certains TGC et titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis.
(2) Cette variation représente le profit ou la perte lié à la juste valeur qui aurait été comptabilisé en résultat net si les actifs n'avaient pas été reclassés.

Note 5 Prêts

	Au							
	31 octobre 2013				31 octobre 2012			
(en millions de dollars canadiens)	**Canada**	**États-Unis**	**Autres pays**	**Total**	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Prêts de détail (1)								
Prêts hypothécaires résidentiels	**206 134 $**	**378 $**	**2 726 $**	**209 238 $**	195 552 $	275 $	2 497 $	198 324 $
Prêts aux particuliers	**87 153**	**3 306**	**3 852**	**94 311**	80 897	2 825	2 975	86 697
Prêts sur cartes de crédit	**13 902**	**50**	**190**	**14 142**	13 422	38	201	13 661
Prêts aux petites entreprises (2)	**3 987**	**–**	**–**	**3 987**	2 503	–	–	2 503
	311 176 $	**3 734 $**	**6 768 $**	**321 678 $**	292 374 $	3 138 $	5 673 $	301 185 $
Prêts de gros (1)								
Prêts aux entreprises (3)	**49 887**	**19 395**	**16 009**	**85 291**	42 894	16 755	16 121	75 770
Prêts aux banques (4)	**823**	**28**	**469**	**1 320**	390	304	296	990
Prêts aux organismes souverains (5)	**1 747**	**–**	**589**	**2 336**	1 854	–	442	2 296
	52 457 $	**19 423 $**	**17 067 $**	**88 947 $**	45 138 $	17 059 $	16 859 $	79 056 $
Total des prêts	**363 633 $**	**23 157 $**	**23 835 $**	**410 625 $**	337 512 $	20 197 $	22 532 $	380 241 $
Provision pour pertes sur prêts	**(1 482)**	**(105)**	**(372)**	**(1 959)**	(1 542)	(125)	(330)	(1 997)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	**362 151 $**	**23 052 $**	**23 463 $**	**408 666 $**	335 970 $	20 072 $	22 202 $	378 244 $

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.
(2) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.
(3) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.
(4) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.
(5) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

	Au 31 octobre 2013							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité au taux d'intérêt			
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an (2)	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	**176 437 $**	**133 754 $**	**11 487 $**	**321 678 $**	**126 442 $**	**190 073 $**	**5 163 $**	**321 678 $**
Prêts de gros	**72 164**	**11 695**	**5 088**	**88 947**	**46 455**	**40 982**	**1 510**	**88 947**
Total des prêts	**248 601 $**	**145 449 $**	**16 575 $**	**410 625 $**	**172 897 $**	**231 055 $**	**6 673 $**	**410 625 $**
Provision pour pertes sur prêts				**(1 959)**				**(1 959)**
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts				**408 666 $**				**408 666 $**

	Au 31 octobre 2012							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité au taux d'intérêt			
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an (2)	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	172 309 $	114 597 $	14 279 $	301 185 $	153 531 $	144 177 $	3 477 $	301 185 $
Prêts de gros	60 583	12 149	6 324	79 056	37 572	40 214	1 270	79 056
Total des prêts	232 892 $	126 746 $	20 603 $	380 241 $	191 103 $	184 391 $	4 747 $	380 241 $
Provision pour pertes sur prêts				(1 997)				(1 997)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts				378 244 $				378 244 $

(1) Généralement basée sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.
(2) Comprend des prêts à taux variable dont les taux peuvent être révisés au gré du client sans pénalité.

Provision pour pertes sur créances

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2013						
(en millions de dollars canadiens)	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recouvrements	Désactualisation	Écart de change/ autres	Solde à la fin de la période
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	124 $	41 $	(24)$	2 $	(24)$	32 $	151 $
Prêts aux particuliers	543	455	(498)	96	(17)	4	583
Prêts sur cartes de crédit	403	354	(466)	112	–	(18)	385
Prêts aux petites entreprises	72	32	(35)	9	(2)	(15)	61
	1 142	882	(1 023)	219	(43)	3	1 180
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises	853	357	(450)	51	(43)	9	777
Prêts aux banques (1)	2	–	–	–	–	–	2
	855	357	(450)	51	(43)	9	779
Total de la provision pour pertes sur prêts	1 997	1 239	(1 473)	270	(86)	12	1 959
Provision pour éléments hors bilan et autres (2)	91	–	–	–	–	–	91
Total de la provision pour pertes sur créances	**2 088 $**	**1 239 $**	**(1 473)$**	**270 $**	**(86)$**	**12 $**	**2 050 $**
Évalués individuellement	298	287	(346)	31	(28)	(2)	240
Évalués collectivement	1 790	952	(1 127)	239	(58)	14	1 810
Total de la provision pour pertes sur créances	**2 088 $**	**1 239 $**	**(1 473)$**	**270 $**	**(86)$**	**12 $**	**2 050 $**

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012						
	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recouvrements	Désactualisation	Écart de change/ autres	Solde à la fin de la période
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	112 $	64 $	(32)$	1 $	(34)$	13 $	124 $
Prêts aux particuliers	557	437	(499)	83	(23)	(12)	543
Prêts sur cartes de crédit	415	403	(496)	102	–	(21)	403
Prêts aux petites entreprises	75	43	(50)	8	(2)	(2)	72
	1 159	947	(1 077)	194	(59)	(22)	1 142
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises	775	354	(291)	39	(51)	27	853
Prêts aux banques (1)	33	–	(32)	–	–	1	2
	808	354	(323)	39	(51)	28	855
Total de la provision pour pertes sur prêts	1 967	1 301	(1 400)	233	(110)	6	1 997
Provision pour éléments hors bilan et autres (2)	91	–	–	–	–	–	91
Total de la provision pour pertes sur créances	2 058 $	1 301 $	(1 400)$	233 $	(110)$	6 $	2 088 $
Évalués individuellement	252	244	(202)	19	(26)	11	298
Évalués collectivement	1 806	1 057	(1 198)	214	(84)	(5)	1 790
Total de la provision pour pertes sur créances	2 058 $	1 301 $	(1 400)$	233 $	(110)$	6 $	2 088 $

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011							
	Solde au début de la période	Moins les provisions liées aux activités abandonnées	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recouvrements	Désactualisation	Écart de change/ autres	Solde à la fin de la période
Prêts de détail								
Prêts hypothécaires résidentiels	154 $	(63)$	43 $	(16)$	1 $	(30)$	23 $	112 $
Prêts aux particuliers	891	(258)	440	(515)	79	(11)	(69)	557
Prêts sur cartes de crédit	434	(19)	447	(545)	97	–	1	415
Prêts aux petites entreprises	78	–	35	(45)	7	(1)	1	75
	1 557	(340)	965	(1 121)	184	(42)	(44)	1 159
Prêts de gros								
Prêts aux entreprises	1 267	(503)	168	(226)	60	(36)	45	775
Prêts aux organismes souverains (3)	9	–	–	(9)	–	–	–	–
Prêts aux banques (1)	34	–	–	–	–	–	(1)	33
	1 310	(503)	168	(235)	60	(36)	44	808
Total de la provision pour pertes sur prêts	2 867	(843)	1 133	(1 356)	244	(78)	–	1 967
Provision pour éléments hors bilan et autres (2)	99	(11)	–	–	–	–	3	91
Total de la provision pour pertes sur créances	2 966 $	(854)$	1 133 $	(1 356)$	244 $	(78)$	3 $	2 058 $
Évalués individuellement	415	(130)	61	(129)	43	(10)	2	252
Évalués collectivement	2 551	(724)	1 072	(1 227)	201	(68)	1	1 806
Total de la provision pour pertes sur créances	2 966 $	(854)$	1 133 $	(1 356)$	244 $	(78)$	3 $	2 058 $

(1) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.
(2) La provision pour éléments hors bilan et autres fait l'objet d'une présentation distincte dans les provisions au poste Autres passifs.
(3) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances

	Pour les exercices clos		
	le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
Revenu net d'intérêt	**13 251 $**	12 498 $	11 357 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**1 239**	1 301	1 133
Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances	**12 012 $**	11 197 $	10 224 $

Prêts en souffrance mais non douteux

	Au							
	31 octobre 2013				31 octobre 2012			
(en millions de dollars canadiens)	**De 1 jour à 29 jours**	**De 30 à 89 jours**	**90 jours et plus**	**Total**	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Prêts de détail	**2 953 $**	**1 358 $**	**329 $**	**4 640 $**	2 954 $	1 350 $	393 $	4 697 $
Prêts de gros	**624**	**303**	**17**	**944**	416	221	–	637
Total	**3 577 $**	**1 661 $**	**346 $**	**5 584 $**	3 370 $	1 571 $	393 $	5 334 $

Valeur comptable brute des prêts évalués individuellement comme étant douteux (1)

	Au	
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2013**	31 octobre 2012
Prêts de détail	**71 $**	– $
Prêts de gros		
Prêts aux entreprises	**815**	981
Prêts aux organismes souverains (2)	**–**	–
Prêts aux banques (3)	**3**	2
Total	**889 $**	983 $

(1) Le solde moyen brut des prêts évalués individuellement comme étant douteux était de 887 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 (929 millions au 31 octobre 2012).
(2) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.
(3) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

Note 6 Décomptabilisation d'actifs financiers

Nous effectuons des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, comme des prêts ou des titres, à des entités ad hoc ou à des tiers qui ne sont pas des entités ad hoc. Les actifs financiers transférés sont décomptabilisés de nos bilans consolidés lorsque nous transférons la quasi-totalité des risques et des avantages attachés aux droits de propriété des actifs financiers. Lorsque nous sommes exposés à la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux actifs financiers, ou lorsque nous n'avons ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages mais conservons le contrôle des actifs financiers, nous continuons de comptabiliser les actifs dans nos bilans consolidés et un passif est comptabilisé au titre du produit en espèces reçu.

La majorité des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens ne sont pas admissibles à la décomptabilisation.

Actifs financiers transférés qui n'ont pas été décomptabilisés

Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens

Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels canadiens assurés par la création de groupes de titres adossés à des créances hypothécaires dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). Tous les prêts titrisés en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH doivent être assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou un assureur tiers. Nous exigeons que l'emprunteur paie l'assurance hypothécaire dans le cas de prêts hypothécaires pour lesquels le montant emprunté est plus élevé que l'équivalent de 80 % de l'évaluation initiale de la valeur de la propriété (ratio prêt-valeur). Nous devons prendre en charge le coût de l'assurance des prêts hypothécaires résidentiels d'un ratio prêt-valeur inférieur à 80 % titrisés en vertu de ce programme. Conformément au Programme des titres hypothécaires LNH, nous avons la responsabilité d'effectuer tous les paiements exigibles sur les titres adossés à des créances hypothécaires que nous avons émis, que les fonds nécessaires proviennent du débiteur hypothécaire ou de l'assureur. Lorsque l'emprunteur manque aux engagements relativement aux paiements hypothécaires, nous soumettons une réclamation à l'assureur si le montant récupéré à la suite du recouvrement ou de la saisie de biens est moindre que la somme du solde en capital du prêt, des intérêts courus et des coûts de recouvrement sur le prêt impayé. Le processus de réclamation est géré par l'assureur conformément à ses politiques et couvre la totalité du solde impayé du prêt plus les intérêts sur, en règle générale, un maximum de 12 mois, les frais de vente et les autres charges admissibles. Si la réclamation est refusée, une perte est constatée au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances dans nos comptes consolidés de résultat. Le montant constaté en tant que perte n'était pas important pour nos états financiers consolidés, et aucune perte importante découlant d'une poursuite liée à un défaut de paiement sur un prêt hypothécaire n'a été comptabilisée au cours de 2013 et de 2012.

Nous cédons les groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH principalement à une entité ad hoc parrainée par le gouvernement, en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada. L'entité ad hoc émet périodiquement des obligations hypothécaires du Canada, lesquelles sont garanties par le gouvernement, et elle cède ces obligations à des tiers investisseurs. L'entité ad hoc utilise le produit de l'émission d'obligations hypothécaires du Canada pour acheter des groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH auprès d'émetteurs admissibles qui participent à l'émission d'une série particulière des obligations hypothécaires du Canada. Nous

Note 6 Décomptabilisation d'actifs financiers (suite)

continuons de fournir des services de gestion, soit nous-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un tiers gestionnaire, à l'égard des prêts hypothécaires résidentiels sous-jacents que nous avons titrisés. Nous agissons également à titre de contrepartie dans le cadre de swaps de taux en vertu desquels nous versons à l'entité ad hoc les intérêts payables aux porteurs d'obligations hypothécaires du Canada et nous touchons les intérêts sur les titres adossés à des créances hypothécaires sous-jacents et sur les actifs réinvestis. Dans le cadre du swap, nous devons également tenir un « compte de réinvestissement du capital » pour tout versement en capital reçu relativement aux prêts hypothécaires sous-jacents afin de respecter les obligations liées au remboursement à l'échéance des obligations hypothécaires du Canada. Nous réinvestissons les remboursements de capital reçus dans des placements admissibles aux termes des modalités du swap.

Nous avons déterminé qu'aucun des prêts liés au programme de titres adossés à des créances hypothécaires LNH transférés à l'entité ad hoc ne peut être décomptabilisé, puisque nous n'avons pas transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Par conséquent, ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés continuent d'être classés dans les prêts hypothécaires résidentiels et constatés dans nos bilans consolidés. Le montant en espèces reçu relativement à ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés est traité comme un emprunt garanti, et un passif correspondant est constaté au poste Dépôts – Entreprises et gouvernements dans nos bilans consolidés.

Titres vendus en vertu de conventions de rachat et titres prêtés

Nous concluons également des transactions, comme des conventions de rachat et des conventions de prêt de titres, dans le cadre desquelles nous transférons des actifs en vertu de modalités prévoyant leur rachat dans le futur et conservons la quasi-totalité des risques et avantages liés au crédit, au taux d'intérêt et au change associés aux actifs. Ces actifs transférés demeurent inscrits dans nos bilans consolidés et ils sont comptabilisés à titre de transactions d'emprunts assortis de garanties.

Le tableau suivant présente l'information relative à la valeur comptable et à la juste valeur des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation, ainsi que le passif correspondant.

	Au							
	31 octobre 2013				31 octobre 2012			
(en millions de dollars canadiens)	**Prêts hypothécaires résidentiels canadiens** (1), (2)	**Titres vendus en vertu de conventions de rachat** (3)	**Titres prêtés** (3)	**Total**	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1), (2)	Titres vendus en vertu de conventions de rachat (3)	Titres prêtés (3)	Total
Valeur comptable des actifs transférés qui ne peuvent être décomptabilisés	**43 092 $**	**55 715 $**	**4 701 $**	**103 508 $**	45 973 $	59 332 $	4 700 $	110 005 $
Valeur comptable du passif connexe	**43 019**	**55 715**	**4 701**	**103 435**	45 878	59 332	4 700	109 910
Juste valeur des actifs transférés	**42 921 $**	**55 715 $**	**4 701 $**	**103 337 $**	45 994 $	59 332 $	4 700 $	110 026 $
Juste valeur du passif connexe	**43 418**	**55 715**	**4 701**	**103 834**	47 014	59 332	4 700	111 046
Juste valeur de la position nette	**(497)$**	**– $**	**– $**	**(497)$**	(1 020)$	– $	– $	(1 020)$

(1) Comprend les prêts hypothécaires résidentiels canadiens transférés principalement à la Fiducie du Canada pour l'habitation au moment de la titrisation initiale et d'autres placements admissibles servant au financement après la titrisation initiale.
(2) La garantie légale des porteurs d'obligations hypothécaires du Canada se limite aux actifs transférés et ne s'étend pas à notre actif général.
(3) Ne comprend pas la valeur excédentaire des actifs donnés en garantie.

Note 7 Entités ad hoc

Entités ad hoc consolidées

Le tableau suivant illustre les actifs et les passifs des entités ad hoc consolidées que nous inscrivons à nos bilans consolidés.

	Au 31 octobre 2013				
(en millions de dollars canadiens)	**Entités de titrisation et de financement** (1)	**Entités de financement structuré**	**Fonds de placement**	**Autres**	**Total**
Actif consolidé (2), (3)					
Trésorerie et montants à recevoir de banques et dépôts productifs d'intérêts à des banques	**– $**	**15 $**	**3 $**	**5 $**	**23 $**
Valeurs mobilières	**3**	**4 396**	**375**	**317**	**5 091**
Autres actifs	**–**	**29**	**–**	**16**	**45**
	3 $	**4 440 $**	**378 $**	**338 $**	**5 159 $**
Passif consolidé					
Dépôts	**11 874 $**	**741 $**	**– $**	**9 $**	**12 624 $**
Autres passifs (4)	**876**	**3 736**	**–**	**98**	**4 710**
Participations ne donnant pas le contrôle	**1 731**	**–**	**–**	**–**	**1 731**
	14 481 $	**4 477 $**	**– $**	**107 $**	**19 065 $**

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2012				
	Entité de titrisation et de financement (1)	Entités de financement structuré	Fonds de placement	Autres	Total
Actif consolidé (2), (3)					
Trésorerie et montants à recevoir de banques et dépôts productifs d'intérêts à des banques	– $	24 $	8 $	4 $	36 $
Valeurs mobilières	–	3 878	371	79	4 328
Autres actifs	15	37	–	18	70
	15 $	3 939 $	379 $	101 $	4 434 $
Passif consolidé					
Dépôts	7 046 $	816 $	– $	20 $	7 882 $
Autres passifs (4)	850	3 146	–	84	4 080
Participations ne donnant pas le contrôle	1 711	–	–	–	1 711
	9 607 $	3 962 $	– $	104 $	13 673 $

(1) Nous avons transféré des créances sur cartes de crédit et des créances automobiles à des entités de titrisation et des prêts hypothécaires à Fiducie de capital RBC et à la société en commandite RBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership (Guarantor LP). Ces actifs transférés n'ont pas été sortis de nos bilans consolidés et la contrepartie reçue a été comptabilisée en tant que passif lié aux entités ad hoc, car nous conservons le contrôle sur la quasi-totalité des risques et des avantages des actifs transférés. À la consolidation des entités ad hoc, seuls les billets et les instruments de capital innovateurs émis à des tiers investisseurs sont présentés dans le tableau ci-dessus.

(2) Au 31 octobre 2013, nos structures de rémunération consolidées détenaient un montant de néant de nos actions ordinaires (15 millions de dollars au 31 octobre 2012), montant qui est comptabilisé à titre d'actions propres et qui représente le total de l'actif de ces structures. L'obligation de fournir nos actions ordinaires aux employés est inscrite à titre d'augmentation des bénéfices non distribués lorsque la charge de rémunération fondée sur des actions connexe est constatée.

(3) Les garanties dont disposent les investisseurs grèvent habituellement uniquement les actifs des entités ad hoc consolidées connexes et non l'ensemble de nos actifs, à moins que nous ne manquions à nos obligations contractuelles à l'égard de ces entités ad hoc. Dans le cours normal des activités, les actifs de chaque entité ad hoc consolidée ne peuvent, de façon générale, que servir à régler les obligations de l'entité ad hoc. Nous pouvons également offrir des facilités de garantie de liquidités ou de rehaussement de crédit aux entités ad hoc ou conclure des transactions sur dérivés avec ces dernières.

(4) Les autres passifs représentent généralement les effets émis par les entités ad hoc.

Entités ad hoc non consolidées

Nous détenons également des droits importants dans certaines entités ad hoc que nous ne consolidons pas, mais nous avons comptabilisé dans nos bilans consolidés les actifs et les passifs découlant de nos transactions et de nos liens avec ces entités ad hoc. En outre, nous pourrions être le promoteur de certaines entités ad hoc dans lesquelles nous détenons des participations. Pour déterminer si nous sommes le promoteur d'une entité ad hoc, nous tenons compte à la fois de facteurs qualitatifs et de facteurs quantitatifs, y compris l'objet et la nature de l'entité ad hoc, notre association continue avec l'entité ad hoc et le fait de savoir si nous détenons des droits subordonnés dans l'entité ad hoc.

Le tableau suivant illustre les actifs et les passifs liés aux entités ad hoc non consolidées que nous inscrivons à nos bilans consolidés pour lesquelles nous sommes le promoteur ou dans lesquelles nous détenons des droits importants. Il présente également le total de l'actif de ces entités ad hoc et le risque de perte maximal découlant de nos liens avec ces entités ad hoc.

(en millions de dollars canadiens)	**Au 31 octobre 2013**					
	Conduits multicédants (1)	**Entités de financement structuré**	**Fonds de placement**	**Entités de titrisation de tiers**	**Autres** (2)	**Total**
Actif figurant au bilan						
Valeurs mobilières	**14 $**	**– $**	**808 $**	**322 $**	**51 $**	**1 195 $**
Prêts	**896**	**–**	**–**	**774**	**–**	**1 670**
Dérivés	**–**	**20**	**–**	**–**	**–**	**20**
Autres actifs	**–**	**680**	**1**	**–**	**195**	**876**
	910 $	**700 $**	**809 $**	**1 096 $**	**246 $**	**3 761 $**
Passif figurant au bilan						
Dérivés	**6**	**–**	**–**	**2**	**–**	**8**
Autres passifs	**236**	**–**	**1**	**–**	**–**	**237**
	242 $	**– $**	**1 $**	**2 $**	**– $**	**245 $**
Total de l'actif des entités ad hoc non consolidées	**31 075 $**	**3 895 $**	**1 621 $**	**8 098 $**	**173 279 $**	**217 968 $**
Risque de perte maximal (3)	**31 556 $**	**1 272 $**	**1 461 $**	**992 $**	**125 $**	**35 406 $**

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2012					
	Conduits multicédants (1)	Entités de financement structuré	Fonds de placement	Entités de titrisation de tiers	Autres (2)	Total
Actif figurant au bilan						
Valeurs mobilières	26 $	– $	1 077 $	118 $	76 $	1 297 $
Prêts	1 391	–	–	1 074	–	2 465
Dérivés	2	97	–	–	–	99
Autres actifs	–	1 111	1	–	169	1 281
	1 419 $	1 208 $	1 078 $	1 192 $	245 $	5 142 $
Passif figurant au bilan						
Dérivés	11	–	–	–	–	11
Autres passifs	247	–	43	–	–	290
	258 $	– $	43 $	– $	– $	301 $
Total de l'actif des entités ad hoc non consolidées	29 582 $	5 039 $	1 584 $	6 811 $	153 007 $	196 023 $
Risque de perte maximal (3)	30 029 $	1 760 $	1 082 $	1 266 $	314 $	34 451 $

(1) Le total de l'actif des entités ad hoc non consolidées représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les conduits en vertu d'engagements d'acquisition en vigueur. L'actif réel détenu par ces conduits au 31 octobre 2013 se chiffrait à 18,8 milliards de dollars (17,1 milliards au 31 octobre 2012).

(2) Comprend les fonds liés aux crédits d'impôt et les fonds communs de placement dont nous sommes le promoteur, lesquels sont décrits dans la présentation des Autres structures importantes.

(3) Le risque de perte maximal découlant de nos droits importants détenus dans ces entités ad hoc est principalement lié aux placements, aux prêts, à la juste valeur des dérivés, ainsi qu'aux facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit. Le risque de perte maximal lié aux conduits multicédants est plus élevé que l'actif au bilan, la différence correspondant essentiellement à la valeur nominale des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit. Se reporter à la note 26.

Entités de titrisation et de financement

Entité de titrisation de créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité ad hoc, sur une base renouvelable. Cette entité ad hoc est financée au moyen de l'émission d'effets de premier rang et secondaires garantis par les créances sur cartes de crédit sous-jacentes. Les billets de premier rang sont émis à des tiers investisseurs et nous détenons les billets secondaires. Les garanties dont disposent les tiers investisseurs grèvent uniquement les actifs transférés.

Nous continuons d'offrir des services liés aux créances sur cartes de crédit vendues à l'entité ad hoc et jouons un rôle administratif pour l'entité ad hoc. Nous fournissons également une protection de premier niveau contre les pertes à l'entité ad hoc en raison du fait que nous détenons tous les billets secondaires émis par l'entité ad hoc et de nos droits liés aux marges excédentaires (revenu net d'intérêt résiduel déduction faite de toutes les autres charges au titre de la fiducie), lesquels sont subordonnés aux obligations de l'entité ad hoc envers les porteurs de titres de premier rang.

De plus, nous pouvons détenir certains billets de premier rang comme placements ou dans le cadre de nos activités de tenue de marché; nous conservons à l'occasion un compte de réserve en espèces de l'entité ad hoc; nous fournissons des prêts subordonnés à l'entité ad hoc pour acquitter ses frais initiaux; nous agissons aussi à titre de contrepartie à des swaps de taux d'intérêt et de devises qui couvrent les risques de taux d'intérêt et de change de l'entité ad hoc.

Nous consolidons l'entité ad hoc parce que nous avons défini ses activités importantes dès sa mise en place et que nous contrôlons le moment et l'importance des nouvelles émissions, que nous obtenons des avantages de financement importants de l'entité ad hoc, et que nous conservons la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété en raison du soutien au crédit fourni.

Entités de titrisation de créances automobiles

Nous contrôlons certaines entités de titrisation de créances automobiles par suite de l'acquisition des activités de financement automobile et de dépôt d'Ally Financial Inc. au Canada conclue en 2013. Se reporter à la note 11 pour plus de détails. Les entités ad hoc ont émis des billets de premier rang et des billets secondaires garantis par des créances automobiles qu'Ally Financial Inc. monte et transfère aux entités ad hoc. Nous continuons de fournir des rehaussements de crédit liés aux billets en circulation sous forme de surdimensionnement, de comptes de réserve en espèces et de nos droits liés aux marges excédentaires, lesquels sont subordonnés aux porteurs de titres. Nous agissons également à titre de contrepartie dans le cadre de swaps de taux d'intérêt d'une des entités ad hoc, lesquels servent à couvrir son risque de taux d'intérêt. Les garanties dont disposent les tiers investisseurs grèvent uniquement les actifs transférés.

Nous consolidons ces entités ad hoc en raison des pouvoirs de décision que nous détenons afin d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc, et du fait que nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété. Au 31 octobre 2013, des dépôts de 943 millions de dollars étaient en cours relativement à ces structures.

Entité de papier commercial garantie par des créances

Au cours de l'exercice, nous avons constitué une entité de financement qui nous fournit des prêts qu'elle finance en émettant du papier commercial à l'intention de tiers investisseurs. Le papier commercial de l'entité ad hoc est assorti d'une notation équivalente à celle de RBC, puisque nous sommes tenus d'avancer des liquidités à l'entité ad hoc si les liquidités provenant d'autres sources sont insuffisantes pour régler le papier commercial arrivant à échéance. Nous donnons des garanties sur ces prêts et sommes exposés aux risques de marché et de crédit liés aux titres donnés en garantie. Nous administrons l'entité ad hoc et gagnons des honoraires d'administration en échange de ces services. Nous consolidons l'entité ad hoc, car nous avons le pouvoir décisionnel lié à l'obtention de la majorité des avantages de l'entité ad hoc, que nous sommes l'unique emprunteur de la structure, et que nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété en raison du soutien au crédit fourni.

Entités de financement

La Fiducie de capital RBC (Fiducie), la Fiducie de capital RBC II (Fiducie II) et Guarantor LP ont été créées aux fins de l'émission d'instruments de capital innovateurs ou de garanties d'obligations couvertes. Le produit de l'émission nous a servi à émettre des billets de dépôt de premier rang à la Fiducie II et à transférer nos prêts hypothécaires à la Fiducie et à Guarantor LP. Ces prêts hypothécaires ne sont pas décomptabilisés de nos bilans consolidés, et les transferts sont constatés à titre d'opérations de financement garanties, puisque nous avons conservé la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents aux actifs transférés. Les obligations couvertes émises par Guarantor LP sont des obligations directes, non garanties et inconditionnelles de RBC; par conséquent, les investisseurs disposent de garanties qui pourraient grever l'ensemble de nos actifs, si les actifs hypothécaires de Guarantor LP ne sont pas suffisants pour couvrir ses passifs.

Nous consolidons les fiducies et Guarantor LP puisque, en notre qualité d'administrateur, d'agent administrateur et d'investisseur en capitaux propres, nous avons le pouvoir décisionnel lié à la détention de la majorité des avantages de ces fiducies et de Guarantor LP. Lors de la consolidation des entités ad hoc, tous les soldes intersociétés ont été éliminés, exception faite des instruments de capital innovateurs émis aux tiers investisseurs.

Entités de financement structuré

Fiducies liées à des titres à enchères américains

Nous avons acheté des titres à enchères américains auprès de certaines fiducies (fiducies liées à des titres à enchères américains) qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Nous pourrions subir des pertes liées à ces fiducies liées à des titres à enchères américains si des défauts de paiement sur les prêts aux étudiants sous-jacents se produisent; cependant, dans la plupart de ces structures, le capital et les intérêts courus sur ces prêts sont garantis par des organismes gouvernementaux des États-Unis. Nous agissons à titre d'agent de vente aux enchères pour certaines de ces entités, mais n'avons aucune obligation juridique d'acheter les billets émis par ces entités dans le cadre du processus d'enchères.

Nous ne consolidons pas ces fiducies liées à des titres à enchères américains puisque nous n'avons pas les droits décisionnels liés aux activités d'investissement et de financement des fiducies et que nous ne sommes pas exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété. Nous détenons des droits importants dans certaines de ces entités par l'intermédiaire des billets que nous détenons.

Programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères
Nous avons aussi vendu des titres à enchères à des programmes d'obligations encaissables par anticipation. Chacun de ces programmes est constitué d'une fiducie de rehaussement de crédit et d'une fiducie d'obligations encaissables par anticipation. Tous les titres à enchères vendus au programme d'obligations encaissables par anticipation sont soutenus par des lettres de crédit et une facilité de crédit que nous avons émises, en vertu desquelles nous sommes tenus de fournir un financement advenant toute perte liée aux titres à enchères. Le certificat de la fiducie de rehaussement de crédit est déposé dans une fiducie d'obligations encaissables par anticipation qui assure le financement de l'achat du titre sous-jacent au moyen de l'émission de certificats à taux variable à l'intention d'investisseurs à court terme et d'un certificat résiduel à l'intention d'un unique tiers investisseur. Tant les fiducies de rehaussement de crédit que celles d'obligations encaissables par anticipation sont des entités ad hoc. Nous sommes l'agent de revente des certificats à taux variable et nous procurons des facilités de liquidités à chaque programme d'obligations encaissables par anticipation lié à des titres à enchères aux fins d'achat des certificats à taux variable qui ont été déposés pour rachat mais non revendus avec succès. Nous touchons des honoraires basés sur le marché en notre qualité d'agent de revente et relativement à la prestation des lettres de crédit et des facilités de crédit.

Nous consolidons ces programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères puisque nous contrôlons la fiducie de rehaussement de crédit et que nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété des titres à enchères sous-jacents par l'entremise des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit que nous avons fournies.

Programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des obligations municipales
Nous avons recours à une entité de financement d'obligations encaissables par anticipation afin de financer d'autres actifs liés à des obligations municipales imposables et exonérées d'impôt dans notre secteur Marchés des Capitaux. La structure des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des obligations municipales auxquels nous participons est semblable à la structure des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères décrite ci-dessus. Cependant, dans le cadre de certains programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des obligations municipales, nous achetons aussi des certificats résiduels émis par ces entités d'obligations encaissables par anticipation, ce qui nous expose au risque de crédit lié aux obligations sous-jacentes ainsi qu'au risque de taux d'intérêt de l'entité. Lorsque nous détenons le certificat résiduel, les actifs transférés à l'entité de financement d'obligations encaissables par anticipation continuent d'être constatés dans nos bilans consolidés, puisque nous n'avons pas transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Nous consolidons les programmes dans lesquels nous sommes le détenteur du certificat résiduel, car nous avons le pouvoir décisionnel lié à la sélection des obligations municipales sous-jacentes et la capacité de mettre fin à la structure, et car nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété.

Dans le cadre de certains programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des obligations municipales, les certificats résiduels sont détenus par des tiers et nous ne fournissons pas de rehaussement de crédit des actifs sous-jacents, mais seulement des facilités de liquidités sur les certificats à taux variables. Par conséquent, nous ne consolidons pas ces programmes. Les actifs transférés vers ces programmes sont décomptabilisés de nos bilans consolidés.

Fonds de placement
En contrepartie de commissions, nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces dérivés offrent aux investisseurs de ces entités le degré de risque souhaité lié au fonds visé, et nous couvrons économiquement notre risque lié à ces dérivés en investissant dans ces fonds visés. Nous agissons également à titre de dépositaire ou d'administrateur pour plusieurs fonds. Nous ne consolidons pas ces fonds visés gérés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Nous concluons également certains dérivés sur actions avec des tiers semblables à ceux décrits ci-dessus, à l'exception du fait que nos placements dans les fonds visés sont détenus par une société en commandite intermédiaire (l'entité intermédiaire), dans laquelle nous détenons la grande majorité des titres de participation de l'entité ad hoc. Nous consolidons l'entité intermédiaire puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié à l'ensemble des activités de l'entité et que nous sommes exposés à la majorité des risques et des avantages en raison de nos placements en titres de participation.

Depuis 2013, nous fournissons des facilités de liquidités à certains fonds de placement de tiers. Les fonds ont émis des actions privilégiées à taux variable non garanties et ils investissent dans des portefeuilles d'obligations municipales exonérées d'impôt. Les engagements inutilisés relatifs aux liquidités nous exposent au risque de liquidité lié aux actions privilégiées, et les engagements utilisés nous exposent au risque de crédit lié aux obligations municipales sous-jacentes. Nous ne consolidons pas ces fonds gérés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Conduits multicédants
Nous offrons cinq programmes de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) offerts par des conduits multicédants (conduits multicédants) – deux au Canada et trois aux États-Unis. Ces conduits acquièrent principalement des actifs financiers auprès des clients et financent ces acquisitions au moyen de l'émission de PCAA.

Nous n'avons aucune participation ni aucun droit conservé dans les conduits multicédants que nous administrons et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs détenus par les conduits multicédants. En notre qualité d'agent administrateur, nous touchons des honoraires résiduels relativement à la prestation de services tels que la coordination des activités de financement, le montage d'opérations, la consignation, l'exécution et la surveillance des opérations. Le PCAA qu'émet chaque conduit multicédant est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le conduit multicédant et il ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des facilités de garantie de liquidités ou des facilités de rehaussement de crédit. De temps à autre, nous pouvons acheter du PCAA émis par nos conduits multicédants en notre qualité d'agent des placements, afin de faciliter la liquidité générale du programme.

Nous fournissons aux conduits multicédants des facilités de garantie de liquidités liées à l'opération et à l'échelle du programme. Nous fournissons également aux conduits multicédants des rehaussements de crédit à l'échelle du programme, en vertu desquels nous sommes tenus d'acheter des actifs ou d'avancer des fonds lorsque le conduit multicédant n'a pas autrement accès à des fonds d'autres sources, telles que les facilités de garantie de liquidités, pour régler le PCAA arrivant à échéance. Dans certains cas, nous, ou un autre tiers, pouvons fournir un rehaussement de crédit lié à l'opération sous des formes diverses. Nous touchons des honoraires basés sur le marché relativement à la prestation de ces facilités de garantie de liquidités et de crédit.

Chaque opération est structurée à l'aide d'une protection de premier niveau contre les pertes liée à l'opération fournie par le tiers vendeur. Ce rehaussement peut revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories

subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement établi de manière à couvrir un multiple des pertes subies.

Un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) prend en charge les pertes sur créances, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, qui pourraient survenir à l'égard des actifs des conduits multicédants avant les détenteurs de titres d'emprunt des conduits multicédants et nous. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des conduits multicédants, chacun des conduits multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. L'investisseur assumant les pertes prévues détient un pouvoir substantiel de diriger la majeure partie des activités qui ont une incidence importante sur le rendement économique du conduit, notamment la sélection initiale et l'approbation des engagements en matière d'achat d'actifs et des facilités de liquidités, l'approbation du renouvellement de ces opérations et facilités et des modifications apportées à celles-ci, la vente ou le transfert d'actifs, le suivi constant du rendement des actifs, l'atténuation des pertes sur créances et la gestion des passifs liés au PCAA.

Nous ne consolidons pas ces conduits multicédants, puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel de diriger les activités importantes susmentionnées en vue d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc.

Entités de titrisation de tiers

Nous détenons des droits importants dans certaines entités de titrisation de tiers qui sont des entités ad hoc. Tout comme d'autres institutions financières, nous devons fournir du financement jusqu'à concurrence de notre niveau d'engagement maximal et sommes exposés aux pertes sur créances sur les actifs sous-jacents à la suite de divers rehaussements de crédit. Ce rehaussement peut revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement établi de manière à couvrir un multiple des pertes subies. Nous ne consolidons pas ces entités puisque nous n'avons pas les droits décisionnels liés aux activités d'investissement et de financement des entités ad hoc et que nous ne sommes pas exposés à la majorité des risques inhérents à la propriété.

Nous investissons également dans des titres émis par des entités ad hoc non consolidées mises en place par des tiers, y compris des entités ad hoc dont le gouvernement est le promoteur, dans le cadre de nos activités de négociation. Ces placements ne sont assortis d'aucun engagement de financement; par conséquent, le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés se limite à notre placement. Nous ne consolidons pas ces entités puisque nous n'avons aucun droit décisionnel lié aux activités des entités ad hoc et que nous ne sommes pas exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété.

Autres

Entités de création de produits de crédit

Nous utilisons des entités ad hoc généralement dans le but de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de répartir le risque de crédit et de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux exigences précises des investisseurs. Nous concluons des contrats sur dérivés, y compris des dérivés de crédit, pour souscrire une protection à l'égard de ces entités ad hoc (protection liée au crédit) et modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et ainsi répondre aux besoins des investisseurs. Pour certaines entités ad hoc, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus de remplir d'autres fonctions administratives pour certaines de ces entités ad hoc.

Nous ne consolidons pas ces entités de création de produits de crédit puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités importantes, qui comprennent la sélection des portefeuilles de garanties et de référence, et que nous ne sommes pas exposés à la majorité des avantages ou des risques de l'entité ad hoc.

Fonds liés aux crédits d'impôt

Nous avons créé certains fonds pour transférer à des tiers les crédits d'impôt obtenus à l'égard de projets immobiliers d'habitations à loyer modéré ou de restauration historique (fonds liés aux crédits d'impôt). Nous sommes les promoteurs des fonds liés aux crédits d'impôt en raison de la responsabilité qui nous incombe de gérer les fonds, de structurer le financement et d'effectuer les tâches administratives pour ces fonds liés aux crédits d'impôt. Nous ne consolidons pas les fonds liés aux crédits d'impôt puisque les investisseurs de ces fonds ont le pouvoir décisionnel lié au choix des placements sous-jacents et qu'ils sont exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété et des risques fiscaux de ces fonds.

Fonds communs de placement et organismes de placement collectif

Nous sommes également les promoteurs de nos fonds communs de placement et organismes de placement collectif étant donné notre capacité à influer sur les décisions de placement des fonds communs de placement et notre engagement continu dans la gestion de ces fonds. Nous consolidons certains fonds communs de placement et organismes de placement collectif dans lesquels nous avons effectué des investissements directs ou investi du capital de démarrage qui comptent pour plus de 50 % des parts du fonds, puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités d'investissement du fonds et que nous sommes exposés à la majorité des avantages et des risques résiduels inhérents à la propriété du fonds en raison de nos investissements directs ou de notre investissement de capital de démarrage.

Fiducies de rémunération

Nous utilisons des fiducies de rémunération détenant principalement nos propres actions ordinaires à des fins de couverture économique de notre obligation envers certains employés en vertu de certains de nos programmes de rémunération fondés sur des actions. Nous consolidons ces fiducies puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités des fiducies, que nous détenons la majorité des avantages de ces fiducies aux fins de couverture de nos programmes de rémunération fondés sur des actions et que nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété.

Note 8 Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les instruments dérivés sont répartis en deux catégories, à savoir les instruments financiers dérivés et les dérivés non financiers. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur varie en fonction d'un sous-jacent qui peut être un taux d'intérêt, un taux de change, le risque de crédit, le cours d'un titre de participation ou un indice de titres de participation. Les dérivés non financiers sont des contrats dont la valeur varie en fonction du prix des métaux précieux ou d'une marchandise ou d'un indice de marchandises. Le capital nominal des dérivés représente le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement par les contreparties et il ne reflète pas le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance.

Instruments financiers dérivés

Contrats à terme de gré à gré et standardisés

Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes non standardisées qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés comportent des montants et des dates de règlement standards et sont négociés sur des marchés à terme. Des exemples de contrats de gré à gré et standardisés sont présentés ci-dessous.

Les contrats à terme de gré à gré (contrats de garantie de taux) et standardisés sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure préétablie, à un prix déterminé.

Les contrats de change à terme et les contrats à terme standardisés sur devises sont des obligations contractuelles d'échanger une devise contre une autre à un prix de règlement déterminé, à une date préétablie.

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur actions sont des obligations contractuelles visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à une date ultérieure préétablie.

Swaps

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels deux contreparties échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux convenus appliqués à un capital nominal. Des exemples de swaps sont présentés ci-dessous.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels deux contreparties échangent une série de paiements dans une seule monnaie en fonction de différents taux d'intérêt appliqués à un capital nominal. Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements à taux fixe dans une monnaie contre réception de paiements fixes dans une autre monnaie. Les swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange de capitaux nominaux et d'intérêts dans deux monnaies différentes.

Les swaps sur actions sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

Options

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquérir (option d'achat), soit de vendre (option de vente) des valeurs mobilières, des taux de change, des taux d'intérêt ou d'autres instruments financiers ou marchandises, à un prix convenu et à une date donnée ou d'ici cette date. Le vendeur d'une option peut également procéder au règlement du contrat en versant un règlement en espèces correspondant à la valeur du droit de l'acquéreur. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit. Les options que nous concluons comprennent, sans s'y limiter, des options sur taux d'intérêt, des options de change, des options sur actions et des options sur indice boursier.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Des exemples de dérivés de crédit sont présentés ci-dessous.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement déterminé en fonction de l'incident de crédit touchant l'actif référencé.

Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser à une autre contrepartie ou de recevoir de celle-ci des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur de l'actif référencé.

Autres produits dérivés

Certains bons de souscription et engagements de prêt qui répondent à la définition d'un produit dérivé sont aussi inclus dans les instruments dérivés.

Dérivés non financiers

Nous négocions également des produits dérivés non financiers, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, dans les marchés hors cote et boursiers.

Dérivés émis aux fins de transaction

La plupart de nos opérations liées aux dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques courants ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste à coter des cours acheteur et vendeur à des participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement correspond au fait de gérer les risques de marché dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les produits.

Dérivés émis à des fins autres que de transaction

Nous utilisons également les dérivés à des fins autres que de transaction, soit essentiellement à des fins de couverture, dans le cadre de la gestion des risques de taux d'intérêt, de crédit et de change de même que le risque lié au cours des actions à l'égard de nos activités de financement, de prêt, d'investissement et de gestion des actifs et des passifs.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et

d'investissement. Les options achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons principalement recours à des dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit. Nous atténuons la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et les risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit en achetant des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers.

Certains dérivés et instruments de trésorerie sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. Nous appliquons la comptabilité de couverture afin de réduire au minimum l'incidence de la volatilité des résultats et du capital imputable à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur de marché des actifs et des passifs, ainsi que donner lieu à la variabilité des flux de trésorerie prévus. Lorsqu'une relation de couverture est efficace, les profits, les pertes, les revenus et les charges liés à l'instrument de couverture compensent les profits, les pertes, les revenus et les charges liés à l'élément couvert. Nous évaluons et mesurons l'efficacité d'une relation de couverture principalement en fonction de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture dérivé par rapport à la variation de la juste valeur de l'élément couvert. Quand des instruments de trésorerie sont désignés comme des couvertures des risques de change, seules les variations de la valeur imputables au risque de change sont incluses dans l'évaluation et le calcul de l'efficacité de la couverture.

À l'occasion, nous utilisons également des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines positions qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture. Dans de telles circonstances, la variation de la juste valeur est reflétée dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Un montant de 46 millions de dollars au titre des profits latents après impôt liés aux couvertures qui ne sont plus désignées comme telles (des profits latents avant impôt de 62 millions), qui étaient comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres au 31 octobre 2013, devrait être reclassé dans le revenu net d'intérêt au cours des 12 prochains mois.

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments financiers dérivés et non dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, ainsi que des instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Instruments dérivés et non dérivés

	Au							
	31 octobre 2013				31 octobre 2012			
	Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture				Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture			
(en millions de dollars canadiens)	**Couvertures de flux de trésorerie**	**Couvertures de la juste valeur**	**Couvertures de l'investissement net**	**Non désignés comme des instruments de couverture**	Couvertures de flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	Non désignés comme des instruments de couverture
Actif								
Instruments dérivés	**555 $**	**1 461 $**	**32 $**	**72 774 $**	837 $	1 894 $	5 $	88 557 $
Passif								
Instruments dérivés	**460 $**	**376 $**	**95 $**	**75 814 $**	680 $	284 $	144 $	95 653 $
Instruments non dérivés	**–**	**–**	**17 499**	**–**	–	–	16 777	–

Résultats des activités de couverture comptabilisés en résultat net et dans les autres éléments du résultat global

	Pour les exercices clos								
	le 31 octobre 2013			le 31 octobre 2012			le 31 octobre 2011		
(en millions de dollars canadiens)	**Profits nets (pertes nettes) compris dans les revenus autres que d'intérêt**	**Profits nets (pertes nettes) compris dans le revenu net d'intérêt**	**Profits (pertes) latents après impôt compris dans les autres éléments du résultat global**	Profits nets (pertes nettes) compris dans les revenus autres que d'intérêt	Profits nets (pertes nettes) compris dans le revenu net d'intérêt	Profits (pertes) latents après impôt compris dans les autres éléments du résultat global	Profits nets (pertes nettes) compris dans les revenus autres que d'intérêt	Profits nets (pertes nettes) compris dans le revenu net d'intérêt	Profits (pertes) latents après impôt compris dans les autres éléments du résultat global
Couvertures de la juste valeur									
(Pertes) profits sur les instruments de couverture	**(551)$**	**s.o.**	**s.o.**	(66)$	s.o.	s.o.	148 $	s.o.	s.o.
Profits (pertes) sur les éléments couverts attribuables au risque couvert	**459**	**s.o.**	**s.o.**	(15)	s.o.	s.o.	(134)	s.o.	s.o.
Tranche inefficace	**(92)**	**s.o.**	**s.o.**	(81)	s.o.	s.o.	14	s.o.	s.o.
Couvertures de flux de trésorerie									
Tranche inefficace	**(13)**	**s.o.**	**s.o.**	(4)	s.o.	s.o.	14	s.o.	s.o.
Tranche efficace	**s.o.**	**s.o.**	**(11)**	s.o.	s.o.	32	s.o.	s.o.	298
Reclassées en résultat au cours de la période (1)	**s.o.**	**40**	**s.o.**	s.o.	(35)	s.o.	s.o.	(161)	s.o.
Couvertures de l'investissement net									
Tranche inefficace	**1**	**s.o.**	**s.o.**	1	s.o.	s.o.	4	s.o.	s.o.
Profits (pertes) de change	**s.o.**	**s.o.**	**1 402**	s.o.	s.o.	113	s.o.	s.o.	(625)
(Pertes) profits liés aux couvertures	**s.o.**	**s.o.**	**(912)**	s.o.	s.o.	–	s.o.	s.o.	717
	(104)$	**40 $**	**479 $**	(84)$	(35)$	145 $	32 $	(161)$	390 $

(1) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, des profits après impôt de 30 millions de dollars ont été reclassés des autres composantes des capitaux propres au résultat (pertes de 25 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2012; pertes de 132 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2011).

s.o. sans objet

Capitaux nominaux des dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance (montants absolus)

	Au 31 octobre 2013					
	Durée jusqu'à l'échéance					
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans (1)	Total	À des fins de transaction	À des fins autres que de transaction
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	364 918 $	93 570 $	– $	458 488 $	458 488 $	– $
Swaps	1 218 382	2 718 313	1 369 003	5 305 698	5 095 519	210 179
Options achetées	59 272	83 085	27 178	169 535	169 337	198
Options vendues	59 921	81 222	33 000	174 143	174 112	31
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	887 156	30 991	1 079	919 226	858 547	60 679
Swaps sur devises	6 054	14 420	13 796	34 270	34 270	–
Swaps simultanés de taux et de devises	131 805	308 927	144 779	585 511	555 841	29 670
Options achetées	19 217	10 917	4 732	34 866	34 866	–
Options vendues	19 737	11 729	4 682	36 148	36 148	–
Dérivés de crédit (2)	1 650	11 498	8 961	22 109	20 704	1 405
Autres contrats (3)	57 593	42 101	20 647	120 341	120 336	5
Contrats négociés en Bourse						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	10 332	6 809	–	17 141	17 103	38
Contrats à terme standardisés – position vendeur	20 727	13 952	–	34 679	34 604	75
Options achetées	13 831	3 557	–	17 388	17 388	–
Options vendues	11 371	1 277	–	12 648	12 648	–
Contrats de change						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	6 092	9 646	102	15 840	15 840	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	11 381	12 617	–	23 998	23 998	–
Autres contrats (3)	140 471	29 786	387	170 644	170 641	3
	3 039 910 $	3 484 417 $	1 628 346 $	8 152 673 $	7 850 390 $	302 283 $

	Au 31 octobre 2012					
	Durée jusqu'à l'échéance					
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans (1)	Total	À des fins de transaction	À des fins autres que de transaction
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	366 587 $	133 964 $	– $	500 551 $	500 551 $	– $
Swaps	1 301 121	2 052 851	1 042 643	4 396 615	4 228 985	167 630
Options achetées	35 703	46 715	23 264	105 682	105 682	–
Options vendues	35 768	72 150	31 162	139 080	139 080	–
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	862 743	32 382	656	895 781	849 800	45 981
Swaps sur devises	5 339	13 850	10 236	29 425	29 027	398
Swaps simultanés de taux et de devises	125 668	279 675	129 317	534 660	512 654	22 006
Options achetées	18 781	7 678	3 643	30 102	30 099	3
Options vendues	17 839	7 976	3 411	29 226	29 220	6
Dérivés de crédit (2)	2 139	6 572	8 360	17 071	15 477	1 594
Autres contrats (3)	58 635	33 471	26 883	118 989	117 868	1 121
Contrats négociés en Bourse						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	8 248	10 002	47 269	65 519	65 519	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	41 530	13 187	66 388	121 105	121 105	–
Options achetées	8 367	252	15 678	24 297	24 297	–
Options vendues	3 679	247	1	3 927	3 927	–
Contrats de change						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	172	–	–	172	172	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	299	–	–	299	299	–
Autres contrats (3)	106 205	37 883	7 262	151 350	151 350	–
	2 998 823 $	2 748 855 $	1 416 173 $	7 163 851 $	6 925 112 $	238 739 $

(1) Comprend des contrats échéant dans plus de 10 ans d'une valeur nominale de 501 milliards de dollars (402 milliards au 31 octobre 2012). Le coût de remplacement positif brut connexe s'établit à 25 milliards de dollars (32,3 milliards au 31 octobre 2012).

(2) Les dérivés de crédit comprennent les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance, dont les dérivés de crédit traités à titre de garantie aux fins de présentation selon la réglementation du BSIF. Des dérivés de crédit d'une valeur nominale de 1,4 milliard de dollars (1,6 milliard au 31 octobre 2012) constituent des couvertures économiques. Les dérivés de crédit émis aux fins de transaction comprennent la protection achetée de 11,0 milliards de dollars (8,7 milliards au 31 octobre 2012) et la protection vendue de 9,7 milliards (6,8 milliards au 31 octobre 2012).

(3) Les autres contrats comprennent les dérivés sur métaux précieux, sur marchandises, à valeur stable et sur titres de participation.

Les tableaux suivants indiquent les périodes auxquelles les flux de trésorerie devraient avoir lieu et influer sur le résultat net pour les couvertures de flux de trésorerie.

	Au 31 octobre 2013					
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Entrées de trésorerie liées aux actifs	267 $	232 $	218 $	314 $	321 $	1 352 $
Sorties de trésorerie liées aux passifs	(533)	(531)	(495)	(602)	(122)	(2 283)
Flux de trésorerie nets	(266)$	(299)$	(277)$	(288)$	199 $	(931)$

	Au 31 octobre 2012					
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Entrées de trésorerie liées aux actifs	329 $	314 $	314 $	274 $	85 $	1 316 $
Sorties de trésorerie liées aux passifs	(370)	(250)	(211)	(261)	(272)	(1 364)
Flux de trésorerie nets	(41)$	64 $	103 $	13 $	(187)$	(48)$

Juste valeur des instruments dérivés

	Au							
	31 octobre 2013				31 octobre 2012			
	Juste valeur moyenne pour l'exercice clos (1)		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur moyenne pour l'exercice clos (1)		Juste valeur à la fin de l'exercice	
(en millions de dollars canadiens)	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative
Dérivés détenus ou émis à des fins de transaction								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats de garantie de taux d'intérêt	505 $	347 $	348 $	262 $	729 $	544 $	690 $	429 $
Swaps	80 490	78 156	73 164	69 897	89 881	84 214	93 908	87 908
Options achetées	2 792	–	3 253	–	2 527	–	2 516	–
Options vendues	–	3 619	–	3 966	–	3 519	–	3 408
	83 787	82 122	76 765	74 125	93 137	88 277	97 114	91 745
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré	9 229	9 381	6 774	7 629	8 622	8 314	6 288	6 251
Swaps sur devises	1 505	1 053	1 432	944	1 665	1 371	1 665	1 267
Swaps simultanés de taux et de devises	9 692	16 333	9 308	12 058	10 361	19 219	8 637	18 841
Options achetées	1 900	–	2 234	–	1 632	–	1 557	–
Options vendues	–	1 704	–	1 744	–	1 420	–	1 373
	22 326	28 471	19 748	22 375	22 280	30 324	18 147	27 732
Dérivés de crédit (2)	229	254	225	276	459	484	287	306
Autres contrats (3)	5 203	8 275	6 635	10 085	5 331	7 991	4 351	7 369
	111 545	119 122	103 373	106 861	121 207	127 076	119 899	127 152
Dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction								
Contrats de taux d'intérêt								
Swaps			2 106	787			2 795	766
Options achetées			1	–			–	–
Options vendues			–	1			–	–
			2 107	788			2 795	766
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré			194	194			232	142
Swaps sur devises			–	–			4	19
Swaps simultanés de taux et de devises			843	339			861	439
Options achetées			–	–			–	–
Options vendues			–	–			–	–
			1 037	533			1 097	600
Dérivés de crédit (2)			–	56			5	29
Autres contrats (3)			–	–			92	2
			3 144	1 377			3 989	1 397
Justes valeurs brutes totales avant la compensation (4)			106 517	108 238			123 888	128 549
Ajustements de l'évaluation déterminés collectivement			(505)				(626)	
Incidence des accords de compensation admissibles à la compensation au bilan			(31 190)	(31 493)			(31 969)	(31 788)
			74 822	76 745			91 293	96 761
Incidence des accords de compensation non admissibles à la compensation au bilan (5)			(51 653)	(51 653)			(67 849)	(67 849)
Total			23 169 $	25 092 $			23 444 $	28 912 $

(1) La juste valeur moyenne est calculée en fonction des soldes mensuels.
(2) Les dérivés de crédit comprennent les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance, dont les dérivés de crédit traités à titre de garantie aux fins de présentation selon la réglementation du BSIF.
(3) Les autres contrats comprennent les dérivés sur métaux précieux, sur marchandises, à valeur stable et sur titres de participation.
(4) Les justes valeurs brutes totales avant la compensation comprennent les ajustements de l'évaluation à l'égard des risques de marché et de crédit, qui ont été déterminés pour certains instruments précis.
(5) Incidence additionnelle de la compensation des risques de crédit lorsque nous détenons des accords non admissibles à la compensation au bilan.

Juste valeur des instruments dérivés selon la durée jusqu'à leur échéance

	Au							
	31 octobre 2013				31 octobre 2012			
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs dérivés	13 695 $	27 340 $	33 787 $	74 822 $	12 958 $	29 957 $	48 378 $	91 293 $
Passifs dérivés	15 672	29 104	31 969	76 745	14 429	35 362	46 970	96 761

Risque de crédit lié aux dérivés

Le risque de crédit découlant d'une transaction sur les dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur de marché d'une ou de plusieurs transactions est positive pour nous. Par conséquent, le risque de crédit lié aux dérivés est représenté par la juste valeur positive du produit et correspond habituellement à une petite fraction du capital nominal du contrat.

Nous gérons le risque de crédit lié aux dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système de notation de crédit interne pour tous les risques de crédit. Dans la plupart des cas, ces notations internes se rapprochent des notations de crédit externes attribuées par les agences de notation du crédit indépendantes.

La compensation est une technique qui peut réduire notre risque de crédit découlant des dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation d'accords généraux de compensation. Un accord général de compensation prévoit un règlement unique sur la base du solde net de tous les instruments financiers visés par l'accord en cas de manquement aux dispositions. Cependant, le risque de crédit est diminué uniquement dans la mesure où nos obligations financières envers une même contrepartie peuvent être déduites des obligations qu'a cette contrepartie envers nous. Nous maximisons l'utilisation d'accords généraux de compensation afin de réduire notre exposition au risque de crédit lié aux dérivés. Notre exposition globale au risque de crédit, atténuée au moyen de l'utilisation d'accords généraux de compensation, peut varier de façon importante après la date de clôture, puisqu'elle subit l'incidence de toutes les transactions faisant l'objet de l'accord, de même que des fluctuations des taux du marché des instruments sous-jacents. La mesure de notre risque de crédit découlant de transactions sur les dérivés est réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, dans les cas où le caractère exécutoire de cette compensation est appuyé par une analyse juridique appropriée, cette analyse étant documentée dans nos politiques en matière de risque de crédit lié aux transactions.

L'utilisation de garanties représente une autre technique importante d'atténuation du risque de crédit aux fins de la gestion du risque de crédit de contrepartie lié aux dérivés. Des clauses d'évaluation à la valeur de marché figurant dans les contrats que nous concluons avec certaines contreparties, habituellement sous forme d'annexes de soutien au crédit, nous donnent le droit de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur de marché courante de ses positions lorsque la valeur franchit un certain seuil.

Le coût de remplacement représente la juste valeur totale de tous les contrats en cours qui sont en position de gain compte tenu de l'incidence des accords généraux de compensation. Le montant d'équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement et d'une majoration au titre du risque de crédit éventuel, selon la définition qu'en fait le BSIF. Le montant pondéré en fonction des risques est déterminé par l'application des mesures courantes du risque de la contrepartie définies par le BSIF au montant d'équivalent-crédit.

Risque de crédit lié aux dérivés

	Au					
	31 octobre 2013 (1)			31 octobre 2012 (1)		
(en millions de dollars canadiens)	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit (2)	Solde pondéré en fonction des risques (3)	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit (2)	Solde pondéré en fonction des risques (3)
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	94 $	278 $	48 $	81 $	273 $	116 $
Swaps	13 133	20 914	5 465	15 722	13 114	5 798
Options achetées	399	634	363	211	396	153
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	2 463	6 891	2 232	2 859	7 778	2 143
Swaps	2 500	6 262	1 946	1 748	6 664	1 529
Options achetées	259	444	221	224	634	283
Dérivés de crédit (4)	106	1 480	719	121	588	244
Autres contrats (5)	1 864	6 838	3 519	981	3 958	1 642
Contrats négociés en Bourse (6)	2 867	11 186	224	–	–	–
Total	23 685 $	54 927 $	14 737 $	21 947 $	33 405 $	11 908 $

(1) Les montants aux 31 octobre 2013 et 2012 sont présentés compte non tenu des accords généraux de compensation, conformément aux accords de Bâle III et de Bâle II, respectivement.
(2) Le total du montant d'équivalent-crédit comprend des actifs affectés en garantie de 9,6 milliards de dollars (10,7 milliards au 31 octobre 2012).
(3) Les soldes pondérés en fonction des risques aux 31 octobre 2013 et 2012 ont été calculés conformément aux accords de Bâle III et de Bâle II, respectivement.
(4) Les dérivés de crédit comprennent les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance. Les éléments ci-dessus excluent les dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction liés aux protections achetées, dont le coût de remplacement se chiffre à néant (5 millions de dollars au 31 octobre 2012).
(5) Les autres contrats comprennent les dérivés sur métaux précieux, sur marchandises, à valeur stable et sur titres de participation.
(6) En vertu de l'accord de Bâle III, les instruments négociés en Bourse sont inclus dans le calcul du risque de crédit au 31 octobre 2013. En vertu de l'accord de Bâle II, les instruments négociés en Bourse étaient réputés ne présenter aucun risque de crédit, car ils sont assujettis à des dépôts de garantie obligatoires quotidiens. Par conséquent, des instruments négociés en Bourse d'un coût de remplacement de 2,1 milliards de dollars ont été exclus du calcul du risque de crédit au 31 octobre 2012.

Note 8 Instruments financiers dérivés et activités de couverture (suite)

Coût de remplacement des instruments dérivés selon l'évaluation des risques et le type de contrepartie

	Au 31 octobre 2013								
	Note d'évaluation des risques (1)					Type de contrepartie (2)			
(en millions de dollars canadiens)	AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Banques	Entités gouvernementales des pays membres de l'OCDE	Autres	Total
Coût de remplacement positif brut	20 610 $	68 471 $	11 604 $	5 844 $	106 529 $	48 730 $	10 634 $	47 165 $	106 529 $
Incidence des accords généraux de compensation	14 345	60 780	6 829	890	82 844	37 070	6 734	39 040	82 844
Coût de remplacement (après les accords de compensation) (3)	6 265 $	7 691 $	4 775 $	4 954 $	23 685 $	11 660 $	3 900 $	8 125 $	23 685 $

	Au 31 octobre 2012								
	Note d'évaluation des risques (1)					Type de contrepartie (2)			
(en millions de dollars canadiens)	AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Banques	Entités gouvernementales des pays membres de l'OCDE	Autres	Total
Coût de remplacement positif brut	24 404 $	77 490 $	15 006 $	4 873 $	121 773 $	59 859 $	13 074 $	48 840 $	121 773 $
Incidence des accords généraux de compensation	19 332	70 193	9 113	1 183	99 821	49 353	10 485	39 983	99 821
Coût de remplacement (après les accords de compensation) (3)	5 072 $	7 297 $	5 893 $	3 690 $	21 952 $	10 506 $	2 589 $	8 857 $	21 952 $

(1) Les notations internes des risques de crédit que nous utilisons pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles qui sont utilisées par les agences de notation de crédit indépendantes. Les notes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité supérieure tandis que les notes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure.

(2) Le type de contrepartie est défini conformément aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres du BSIF.

(3) Comprend les dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction, dont le coût de remplacement totalise néant (5 millions de dollars au 31 octobre 2012).

Note 9 Locaux et matériel

(en millions de dollars canadiens)	Terrains	Bâtiments	Matériel informatique	Mobilier, agencements et autre matériel	Améliorations locatives	Travaux en cours	Total
Coût							
Solde au 31 octobre 2012	128 $	1 275 $	1 494 $	1 392 $	1 871 $	199 $	6 359 $
Entrées (1)	3	12	120	43	40	234	452
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises	–	–	1	21	–	–	22
Transferts des travaux en cours	2	44	31	52	155	(284)	–
Cessions	(1)	(3)	(78)	(57)	(6)	(3)	(148)
Écart de change	2	6	13	7	16	2	46
Autres	–	25	1	–	(29)	(35)	(38)
Solde au 31 octobre 2013	134 $	1 359 $	1 582 $	1 458 $	2 047 $	113 $	6 693 $
Amortissement cumulé							
Solde au 31 octobre 2012	– $	456 $	1 092 $	968 $	1 152 $	– $	3 668 $
Amortissement	–	42	190	92	140	–	464
Perte (reprise) de valeur	–	–	–	–	–	–	–
Cessions	–	(2)	(71)	(49)	(5)	–	(127)
Écart de change	–	2	9	4	8	–	23
Autres	–	2	(15)	19	–	–	6
Solde au 31 octobre 2013	– $	500 $	1 205 $	1 034 $	1 295 $	– $	4 034 $
Valeur comptable nette au 31 octobre 2013	134 $	859 $	377 $	424 $	752 $	113 $	2 659 $

(en millions de dollars canadiens)	Terrains	Bâtiments	Matériel informatique	Mobilier, agencements et autre matériel	Améliorations locatives	Travaux en cours	Total
Coût							
Solde au 31 octobre 2011	116 $	801 $	1 815 $	1 353 $	1 684 $	532 $	6 301 $
Entrées (1)	13	20	203	67	50	380	733
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises	–	–	1	9	1	–	11
Transferts des travaux en cours	–	448	46	42	98	(634)	–
Cessions	(1)	(17)	(423)	(36)	(29)	(3)	(509)
Écart de change	–	(1)	(10)	–	1	(1)	(11)
Autres	–	24	(138)	(43)	66	(75)	(166)
Solde au 31 octobre 2012	128 $	1 275 $	1 494 $	1 392 $	1 871 $	199 $	6 359 $
Amortissement cumulé							
Solde au 31 octobre 2011	– $	427 $	1 432 $	907 $	1 045 $	– $	3 811 $
Amortissement	–	21	182	86	139	–	428
Perte (reprise) de valeur	–	–	–	–	–	–	–
Cessions	–	(5)	(422)	(34)	(25)	–	(486)
Écart de change	–	(2)	(8)	–	3	–	(7)
Autres	–	15	(92)	9	(10)	–	(78)
Solde au 31 octobre 2012	– $	456 $	1 092 $	968 $	1 152 $	– $	3 668 $
Valeur comptable nette au 31 octobre 2012	128 $	819 $	402 $	424 $	719 $	199 $	2 691 $

(1) Au 31 octobre 2013, nous avions des engagements contractuels totalisant 41 millions de dollars visant l'acquisition de locaux et de matériel (96 millions au 31 octobre 2012; 154 millions au 31 octobre 2011).

Note 10 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Goodwill

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill par unité génératrice de trésorerie pour les exercices clos les 31 octobre 2013 et 2012.

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires canadiens	Services bancaires dans les Antilles	Gestion de patrimoine – Canada	Gestion mondiale d'actifs	Gestion de patrimoine – États-Unis	Gestion de patrimoine – International	Assurances	Services aux investisseurs	Services aux investisseurs et trésorerie (1)	Marchés des Capitaux	Total
Au 31 octobre 2011	1 953 $	1 451 $	542 $	1 881 $	516 $	118 $	118 $	144 $	– $	887 $	7 610 $
Acquisitions	–	–	–	–	–	8	–	–	–	–	8
Transferts	–	–	–	–	–	–	–	–	52	(52)	–
Pertes de valeur	–	–	–	–	–	–	–	(142)	–	–	(142)
Écart de change	–	–	–	8	1	–	–	(2)	–	2	9
Autres variations	(2)	–	1	–	–	1	–	–	–	–	–
Au 31 octobre 2012	1 951 $	1 451 $	543 $	1 889 $	517 $	127 $	118 $	– $	52 $	837 $	7 485 $
Acquisitions	**598**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**96**	**11**	**705**
Transferts	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Pertes de valeur	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Écart de change	**1**	**59**	**5**	**48**	**22**	**5**	**–**	**–**	**1**	**30**	**171**
Autres variations	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Au 31 octobre 2013	**2 550 $**	**1 510 $**	**548 $**	**1 937 $**	**539 $**	**132 $**	**118 $**	**– $**	**149 $**	**878 $**	**8 361 $**

(1) Avec prise d'effet le 31 octobre 2012, le secteur Services aux investisseurs et trésorerie est une nouvelle unité génératrice de trésorerie qui comprend notre ancienne unité génératrice de trésorerie Services aux investisseurs ainsi que certaines activités connexes qui faisaient partie de notre unité génératrice de trésorerie Marchés des Capitaux. Le transfert du goodwill a été basé sur la juste valeur relative des activités transférées. Se reporter à la note 29 pour plus de détails sur nos secteurs d'exploitation.

Données et hypothèses clés

Nous effectuons un test de dépréciation annuel en comparant la valeur comptable de chaque unité génératrice de trésorerie avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est représentée par sa valeur d'utilité, sauf en cas d'excédent de la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie sur sa valeur d'utilité. Dans ce cas, nous déterminons la juste valeur de l'unité génératrice de trésorerie diminuée des coûts de la vente et sa valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Lors de nos tests de dépréciation annuels effectués aux 1er août 2013 et 2012, les valeurs recouvrables de nos unités génératrices de trésorerie étaient basées sur la valeur d'utilité, sauf pour notre unité génératrice de trésorerie Services bancaires dans les Antilles, dont la valeur recouvrable était basée sur la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Nous calculons la valeur d'utilité au moyen d'une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie sur cinq ans. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction pour une période de cinq ans, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires, des dépenses d'investissement prévues et des rendements pour les actionnaires. Les principaux facteurs ayant une incidence sur les flux de trésorerie futurs comprennent la marge nette d'intérêt et la moyenne des actifs productifs d'intérêts. Les valeurs attribuées à ces facteurs pour la période visée par les prévisions sont fondées sur l'expérience passée, les prévisions économiques internes et externes et les attentes de la direction quant à l'incidence de la conjoncture économique sur nos résultats financiers. Au-delà de la période initiale de cinq ans, il est présumé que les flux de trésorerie augmenteront de façon constante, selon un taux de croissance nominal à long terme (taux de croissance final). Les taux de croissance finaux sont établis en fonction de l'appréciation courante du marché du produit

intérieur brut et de l'inflation dans les pays où l'unité génératrice de trésorerie exerce ses activités. Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus de chaque unité génératrice de trésorerie sont fondés sur le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques auxquels chaque unité génératrice de trésorerie est exposée. Les risques propres aux unités génératrices de trésorerie comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix et l'inflation).

L'estimation de la valeur d'utilité nécessite un jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie; cette estimation est la plus sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions. Ces données et hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie en utilisant la valeur d'utilité ont été soumises à un test de sensibilité en appliquant une variation raisonnablement possible de ces hypothèses. Les taux d'actualisation après impôt ont été augmentés de 1 %, les taux de croissance finaux ont été diminués de 0,5 % et les flux de trésorerie futurs ont été réduits de 10 %. Au 1er août 2013, aucune des variations décrites d'une donnée ou d'une hypothèse clé individuelle n'aurait donné lieu à un excédent de la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable, selon la valeur d'utilité.

Pour notre unité génératrice de trésorerie Services bancaires dans les Antilles, nous avons calculé la juste valeur diminuée des coûts de la vente au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui projette les flux de trésorerie futurs sur une période de 10 ans, soit la durée du cycle économique auquel l'unité génératrice de trésorerie est sensible. La méthode de l'actualisation des flux de trésorerie sur 10 ans vise à estimer le point de vue d'un acheteur tiers potentiel grâce à l'évaluation de la rentabilité de l'unité génératrice de trésorerie et de sa capacité à créer de la valeur au fil du temps, indépendamment de la conjoncture macroéconomique. Quant aux flux de trésorerie postérieurs à la période initiale de 10 ans, il est présumé qu'ils augmenteront de façon constante, selon un taux de croissance nominal à long terme. Les flux de trésorerie futurs, les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation sont basés sur les mêmes facteurs que ceux décrits ci-dessus.

L'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de la vente nécessite également un jugement important et, en raison de la période plus longue utilisée pour nos projections de flux de trésorerie, la réalisation des projections de flux de trésorerie est plus incertaine que celles des prévisions utilisées dans notre modèle de la valeur d'utilité. Une variation du montant des flux de trésorerie futurs et du moment de leur réalisation, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions est par conséquent plus probable. Pour notre unité génératrice de trésorerie Services bancaires dans les Antilles, la valeur recouvrable basée sur la juste valeur diminuée des coûts de la vente s'établissait à 110 % de sa valeur comptable. Si les flux de trésorerie prévus diminuaient de 9,1 % ou si le taux d'actualisation avant impôt augmentait pour atteindre 13,7 %, tous les autres facteurs individuels demeurant constants, la valeur recouvrable basée sur la juste valeur diminuée des coûts de la vente serait égale à la valeur comptable.

Les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation avant impôt utilisés lors de nos tests de dépréciation annuels sont résumés ci-après.

	Au			
	1er août 2013		1er août 2012	
	Taux d'actualisation (1)	**Taux de croissance final**	Taux d'actualisation (1)	Taux de croissance final
Groupe d'unités génératrices de trésorerie				
Services bancaires canadiens	**10,6 %**	**3,0 %**	9,9 %	3,0 %
Services bancaires dans les Antilles	**12,9**	**4,2**	12,4	4,1
Gestion de patrimoine – Canada	**11,9**	**3,0**	11,2	3,0
Gestion mondiale d'actifs	**11,8**	**3,0**	10,5	3,0
Gestion de patrimoine – États-Unis	**15,9**	**3,0**	14,9	3,0
Gestion de patrimoine – International	**11,8**	**3,0**	10,5	3,0
Assurances	**10,2**	**3,0**	9,5	3,0
Services aux investisseurs et trésorerie	**12,5**	**3,0**	s.o.	s.o.
Marchés des Capitaux	**15,6**	**3,0**	14,4	3,0

(1) Les taux d'actualisation avant impôt sont déterminés implicitement en fonction des taux d'actualisation après impôt.
s.o. L'unité génératrice de trésorerie Services aux investisseurs et trésorerie a été créée après le 1er août 2012.

Autres immobilisations incorporelles
Le tableau suivant présente la valeur comptable de nos autres immobilisations incorporelles.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013					
	Logiciels générés en interne	Autres logiciels	Immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base	Listes de clients et relations-clients	Logiciels en cours	Total
Valeur comptable brute						
Solde au 31 octobre 2012	2 258 $	986 $	150 $	1 370 $	650 $	5 414 $
Entrées	34	67	–	126	581	808
Transferts	400	122	–	–	(522)	–
Cessions	(2)	(2)	–	–	–	(4)
Dépréciation	(7)	(4)	–	–	(2)	(13)
Écart de change	15	9	7	25	2	58
Autres variations	(92)	(36)	–	12	2	(114)
Solde au 31 octobre 2013	2 606 $	1 142 $	157 $	1 533 $	711 $	6 149 $
Amortissement cumulé						
Solde au 31 octobre 2012	(1 485)$	(740)$	(90)$	(413)$	– $	(2 728)$
Dotation à l'amortissement pour l'exercice	(361)	(66)	(22)	(117)	–	(566)
Cessions	1	1	–	–	–	2
Pertes de valeur	3	–	–	–	–	3
Écart de change	(9)	(7)	(5)	(11)	–	(32)
Autres variations	(10)	(10)	–	(12)	–	(32)
Solde au 31 octobre 2013	(1 861)$	(822)$	(117)$	(553)$	– $	(3 353)$
Solde net au 31 octobre 2013	745 $	320 $	40 $	980 $	711 $	2 796 $

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2012					
	Logiciels générés en interne	Autres logiciels	Immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base	Listes de clients et relations-clients (1)	Logiciels en cours	Total
Valeur comptable brute						
Solde au 31 octobre 2011	1 926 $	855 $	150 $	1 356 $	306 $	4 593 $
Entrées	15	41	–	337	587	980
Transferts	233	42	–	–	(275)	–
Cessions	(21)	(27)	–	(175)	(1)	(224)
Écart de change	1	1	–	10	2	14
Autres variations	104	74	–	(158)	31	51
Solde au 31 octobre 2012	2 258 $	986 $	150 $	1 370 $	650 $	5 414 $
Amortissement cumulé						
Solde au 31 octobre 2011	(1 182)$	(690)$	(68)$	(538)$	– $	(2 478)$
Dotation à l'amortissement pour l'exercice	(306)	(86)	(22)	(114)	–	(528)
Cessions	18	25	–	155	–	198
Pertes de valeur	–	–	–	(26)	–	(26)
Écart de change	–	(6)	–	(6)	–	(12)
Autres variations	(15)	17	–	116	–	118
Solde au 31 octobre 2012	(1 485)$	(740)$	(90)$	(413)$	– $	(2 728)$
Solde net au 31 octobre 2012	773 $	246 $	60 $	957 $	650 $	2 686 $

(1) La perte de valeur comptabilisée dans nos listes de clients et relations-clients en 2012 se rapportait à notre acquisition de la participation restante de 50 % dans RBC Dexia.

Note 11 Acquisitions et cessions importantes

Acquisitions

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le 1er février 2013, nous avons conclu l'acquisition des activités canadiennes de financement automobile et de dépôt d'Ally Financial Inc. (Ally Canada), pour une contrepartie en espèces de 3,7 milliards de dollars. Les activités d'Ally Canada sont des activités de financement automobile bien établies et prometteuses.

Selon notre répartition du prix d'acquisition, un montant de 12,2 milliards de dollars est attribué aux actifs, y compris des immobilisations incorporelles liées aux relations-clients de 115 millions, et un montant de 9,1 milliards est attribué aux passifs à la date d'acquisition. Le goodwill de 598 millions de dollars reflète les synergies qui devraient découler du regroupement d'entreprises, ce qui nous permettra d'accroître nos activités de financement automobile existantes et de répondre efficacement aux besoins en matière de services bancaires des concessions automobiles. Le goodwill ne devrait pas être déductible à des fins fiscales. Le tableau qui suit présente la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date de l'acquisition.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	
Pourcentage d'actions acquises	100 %
Contrepartie aux fins de l'acquisition	3 717 $
Juste valeur des actifs identifiables acquis	
Trésorerie et dépôts à des banques	1 136 $
Valeurs mobilières	417
Prêts (1), (2)	10 293
Autres actifs (3)	345
Juste valeur des passifs repris	
Dépôts (4)	(9 033)
Autres passifs	(39)
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	3 119 $
Goodwill	598
Total de la contrepartie aux fins de l'acquisition	3 717 $

(1) La juste valeur des prêts reflète les pertes sur créances prévues à la date d'acquisition. Le montant brut des créances contractuelles s'élève à 10,5 milliards de dollars.
(2) Après l'acquisition, nous avons vendu des prêts d'une valeur comptable de 197 millions de dollars, ce qui s'est traduit par une perte de 0,7 million.
(3) Les autres actifs comprennent 115 millions de dollars de listes de clients et de relations-clients qui sont amorties selon le mode linéaire sur une durée d'utilité estimative de 10 ans.
(4) Les dépôts comprennent une tranche de 5,1 milliards de dollars liée aux structures de titrisation consolidées, dont un montant de 3,5 milliards a été remboursé après l'acquisition.

Depuis la date d'acquisition, Ally Canada nous a permis d'augmenter nos revenus et notre bénéfice net consolidés de 222 millions de dollars et de 65 millions, respectivement. Si le regroupement d'entreprises avait pris effet le 1er novembre 2012, les trois mois supplémentaires de propriété d'Ally Canada auraient permis d'ajouter à nos résultats des revenus et un bénéfice net consolidés d'environ 70 millions de dollars et de 18 millions, respectivement, pour l'exercice clos le 31 octobre 2013.

Tous les résultats des activités sont inclus dans notre secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et le goodwill est attribué à notre unité génératrice de trésorerie Services bancaires canadiens.

Services aux investisseurs et trésorerie

Le 27 juillet 2012, nous avons conclu l'acquisition de la participation de 50 % que nous ne détenions pas déjà dans RBC Dexia Investor Services Limited (RBC Dexia). Au cours du deuxième trimestre de 2013, nous avons révisé notre répartition préliminaire du prix d'acquisition. Par conséquent, nous avons réduit de 118 millions de dollars la juste valeur des immobilisations incorporelles liées aux logiciels, ce qui a été partiellement contrebalancé par une augmentation de 22 millions des actifs d'impôt différé et autres actifs. Ces changements se traduisent par la comptabilisation d'un goodwill de 96 millions de dollars, qui reflète la valeur stratégique de la propriété exclusive de RBC Dexia et de ses activités complémentaires. Le goodwill ne devrait pas être déductible à des fins fiscales.

Tous les résultats des activités sont inclus dans notre secteur Services aux investisseurs et trésorerie et le goodwill est attribué à notre unité génératrice de trésorerie Services aux investisseurs et trésorerie. Les ajustements ont été appliqués de façon prospective.

Cessions

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le 2 mars 2012, nous avons conclu la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis à PNC Financial Services Group, Inc. (PNC) annoncée le 20 juin 2011. Une perte à la vente estimative après impôt de 304 millions de dollars a été comptabilisée au poste Perte nette liée aux activités abandonnées de nos comptes consolidés de résultat de 2011. Une réduction de la perte à la vente de 7 millions de dollars après impôt a été comptabilisée au premier trimestre de 2012. Lors de la clôture de la vente, nous avons révisé le montant de notre perte à la vente, qui se chiffre maintenant à 294 millions de dollars après impôt. L'écart de 3 millions de dollars a été porté en diminution du poste Perte nette liée aux activités abandonnées au cours du deuxième trimestre de 2012.

Par ailleurs, au moment de l'annonce du 20 juin 2011, nous avions classé certains de nos actifs liés aux services bancaires régionaux aux États-Unis dans les activités abandonnées, car nous nous étions engagés à les vendre à l'intérieur de un an. Certains de ces actifs qui n'ont pas été cédés au cours de cette période de un an ont été reclassés au cours du troisième trimestre de 2012 dans les activités poursuivies de notre secteur Services de soutien généraux. Les actifs n'étaient pas significatifs pour nos Services bancaires aux particuliers et aux entreprises ni pour nos Services de soutien généraux.

Les résultats des activités vendues à PNC et certains de nos actifs liés aux services bancaires régionaux aux États-Unis ont été présentés dans nos états financiers consolidés à titre d'activités abandonnées pour toutes les périodes présentées. Les principales données financières sont présentées dans les tableaux ci-dessous.

Assurances
Le 29 avril 2011, nous avons conclu la vente de Liberty Life, notre unité d'assurance vie aux États-Unis, à Athene Holding Ltd. tel qu'il a été annoncé le 22 octobre 2010. La perte à la vente après impôt s'est élevée à 104 millions de dollars. Les résultats des activités de Liberty Life vendues à Athene Holding Ltd. ont été présentés dans nos états financiers consolidés à titre d'activités abandonnées pour toutes les périodes présentées. Les principales données financières liées à ces activités sont présentées dans les tableaux ci-dessous.

Total des activités abandonnées – Comptes de résultat

	Pour les exercices clos		
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2013**	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
Revenu net d'intérêt	**– $**	200 $	683 $
Revenus autres que d'intérêt	**–**	68	328
Total des revenus	**–**	268	1 011
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**–**	117	326
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance, et charges actuarielles	**–**	–	240
Frais autres que d'intérêt	**–**	258	834
(Perte nette) bénéfice net avant impôt	**–**	(107)	(389)
(Perte nette) bénéfice net	**–**	(61)	(234)
Profit (perte) à la vente	**–**	10	(292)
(Perte nette) profit net lié aux activités abandonnées			
Services bancaires de détail régionaux aux États-Unis vendus à PNC	**–**	(36)	(479)
Autres actifs liés aux services bancaires régionaux aux États-Unis	**–**	(15)	(77)
Activités de Liberty Life vendues à Athene Holding Ltd.	**–**	–	30
Total	**– $**	(51)$	(526)$

Total des activités abandonnées – Tableaux des flux de trésorerie

	Pour les exercices clos		
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2013**	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités opérationnelles	**– $**	(6 727)$	1 179 $
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	**–**	4 054	586
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement	**–**	(24)	64
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	**–**	(19)	(3)
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques (1)	**–**	(2 716)	1 826
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de l'exercice	**–**	2 716	890
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de l'exercice	**– $**	– $	2 716 $

(1) La variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques de Liberty Life pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 s'est établie à néant [néant au 31 octobre 2012, (2) millions de dollars au 31 octobre 2011].

Note 12 Coentreprises et entreprises associées

Coentreprises
Au 31 octobre 2013, notre principale coentreprise est une participation de 50 % dans Moneris Solutions, qui offre des services de traitement des paiements à des commerçants partout en Amérique du Nord.

Auparavant, nos principales coentreprises comprenaient une participation de 50 % dans RBC Dexia. Au cours du troisième trimestre de 2012, nous avons conclu l'acquisition de RBC Dexia. Par conséquent, RBC Dexia n'est plus une coentreprise.

Le tableau suivant présente un sommaire des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos bilans consolidés et dans nos comptes consolidés de résultat relativement à nos participations dans des coentreprises.

	RBC Dexia (1)			Autres			Total		
	En date du et pour l'exercice clos le								
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2013**	31 octobre 2012	31 octobre 2011	**31 octobre 2013**	31 octobre 2012	31 octobre 2011	**31 octobre 2013**	31 octobre 2012	31 octobre 2011
Bilans consolidés									
Actifs	**s.o.**	– $	11 949 $	**764 $**	1 044 $	770 $	**764 $**	1 044 $	12 719 $
Passifs	**s.o.**	–	11 998	**765**	1 050	788	**765**	1 050	12 786
Comptes consolidés de résultat									
Total des revenus	**s.o.**	428	680	**337**	336	333	**337**	764	1 013
Bénéfice net	**s.o.**	7	96	**133**	131	125	**133**	138	221

(1) Nos revenus et notre bénéfice pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 reflètent notre quote-part des revenus et du bénéfice de RBC Dexia jusqu'au 27 juillet 2012, date à laquelle nous avons conclu l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % que nous ne détenions pas déjà.
s.o. sans objet

Note 12 Coentreprises et entreprises associées (suite)

Entreprises associées

Les tableaux suivants présentent un sommaire de la valeur comptable de nos placements dans des entreprises associées ainsi que l'ensemble des principales informations financières concernant nos entreprises associées.

	Au	
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2013**	31 octobre 2012
Valeur comptable au début de l'exercice	**125 $**	142 $
Entrées (cessions)	**15**	4
Notre quote-part du bénéfice net (de la perte nette) de l'entité émettrice (1)	**6**	24
Dividendes/distributions	**(15)**	(36)
Écarts de change	**2**	–
Autres	**(21)**	(9)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	**112 $**	125 $

(1) L'ensemble de l'information financière de nos entités émettrices importantes reflète les soldes qui sont basés sur des comptes tenus jusqu'au 31 octobre. Bien que les dates de fin d'exercice de nos entités émettrices importantes soient différentes des nôtres, l'information financière est obtenue au 31 octobre afin de présenter l'information de manière cohérente avec notre date de fin d'exercice.

	En date du et pour l'exercice clos le		
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2013**	31 octobre 2012 (1)	31 octobre 2011 (1)
Total de l'actif	**700 $**	681 $	755 $
Total du passif	**338**	314	373
Total des revenus	**746**	705	679
Total du bénéfice de l'exercice	**61**	59	(21)

(1) Certains montants ont été révisés par rapport aux résultats présentés précédemment.

Note 13 Autres actifs

	Au	
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2013**	31 octobre 2012
Garanties en espèces et dépôts de garantie	**11 689 $**	18 323 $
Débiteurs et montants prépayés	**3 862**	4 289
Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	**1 474**	1 939
Actifs liés aux activités d'assurance	**2 182**	2 003
Actif d'impôt différé	**1 852**	1 707
Intérêts courus à recevoir	**1 789**	1 467
Impôt à recevoir	**1 252**	1 450
Métaux précieux	**173**	996
Autres	**2 414**	2 845
	26 687 $	35 019 $

Note 14 Dépôts

Le tableau suivant présente nos passifs au titre des dépôts.

	Au							
	31 octobre 2013				31 octobre 2012			
(en millions de dollars canadiens)	**À vue (1)**	**Sur préavis (2)**	**À terme (3)**	**Total**	À vue (1)	Sur préavis (2)	À terme (3)	Total
Particuliers	**110 920 $**	**15 732 $**	**67 645 $**	**194 297 $**	104 079 $	13 893 $	61 530 $	179 502 $
Entreprises et gouvernements	**147 631**	**1 209**	**201 800**	**350 640**	128 943	1 393	182 546	312 882
Banques	**5 734**	**11**	**7 798**	**13 543**	4 621	18	11 196	15 835
	264 285 $	**16 952 $**	**277 243 $**	**558 480 $**	237 643 $	15 304 $	255 272 $	508 219 $
Dépôts non productifs d'intérêts (4)								
Canada	**60 201 $**	**3 282 $**	**– $**	**63 483 $**	55 133 $	2 836 $	– $	57 969 $
États-Unis	**1 444**	**7**	**–**	**1 451**	1 188	6	–	1 194
Europe (5)	**3 810**	**1**	**–**	**3 811**	3 935	1	–	3 936
Autres pays	**4 684**	**315**	**–**	**4 999**	3 332	439	–	3 771
Dépôts productifs d'intérêts (4)								
Canada	**158 743**	**9 604**	**222 506**	**390 853**	138 276	8 270	204 507	351 053
États-Unis	**3 488**	**202**	**39 134**	**42 824**	3 410	584	33 303	37 297
Europe (5)	**28 985**	**45**	**7 992**	**37 022**	29 143	50	10 072	39 265
Autres pays	**2 930**	**3 496**	**7 611**	**14 037**	3 226	3 118	7 390	13 734
	264 285 $	**16 952 $**	**277 243 $**	**558 480 $**	237 643 $	15 304 $	255 272 $	508 219 $

(1) Les dépôts remboursables à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit à un avis de retrait. Ces dépôts comprennent des comptes d'épargne et des comptes-chèques.
(2) Les dépôts remboursables sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.
(3) Les dépôts à terme comprennent les dépôts remboursables à une date fixe. Ces dépôts comprennent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables. Au 31 octobre 2013, le solde des dépôts à terme comprenait aussi des billets de dépôt de premier rang que nous avons émis pour fournir un financement à long terme de 134 milliards de dollars (114 milliards au 31 octobre 2012).
(4) Les divisions géographiques des dépôts sont fondées sur l'origine des dépôts et le pays où les revenus sont comptabilisés.
(5) Comprend le Royaume-Uni, la Suisse et les îles Anglo-Normandes.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles de nos passifs au titre des dépôts à terme.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013	Au 31 octobre 2012
Moins de 1 an :		
Moins de 3 mois	**42 556 $**	55 274 $
De 3 à 6 mois	**36 314**	22 493
De 6 à 12 mois	**33 149**	43 286
De 1 an à 2 ans	**54 665**	49 920
De 2 à 3 ans	**34 784**	24 011
De 3 à 4 ans	**21 763**	21 134
De 4 à 5 ans	**25 596**	18 568
Plus de 5 ans	**28 416**	20 586
	277 243 $	255 272 $
Montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 $ ou plus	**244 000 $**	223 000 $

Le tableau suivant présente les soldes moyens des dépôts et les taux d'intérêt moyens au cours de 2013, de 2012 et de 2011.

	Pour les exercices clos					
	le 31 octobre 2013		le 31 octobre 2012		le 31 octobre 2011	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Soldes moyens**	**Taux moyens**	Soldes moyens	Taux moyens	Soldes moyens	Taux moyens
Canada	**434 938 $**	**1,19 %**	404 656 $	1,31 %	358 094 $	1,49 %
États-Unis	**41 442**	**0,41**	38 792	0,54	42 766	0,54
Europe (1)	**38 746**	**0,27**	33 394	0,63	45 740	1,00
Autres pays	**18 598**	**0,96**	19 338	1,44	18 717	1,75
	533 724 $	**1,06 %**	496 180 $	1,21 %	465 317 $	1,36 %

(1) Comprend le Royaume-Uni, la Suisse et les îles Anglo-Normandes.

Note 15 Assurance

Actifs au titre de contrats d'assurance

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013	Au 31 octobre 2012
Prêts garantis	**1 273 $**	1 176 $
Avances sur police	**132**	120
Actifs de réassurance	**422**	336
Autres	**355**	371
Total	**2 182 $**	2 003 $

Réassurance

Dans le cours normal des activités, nos activités d'assurance réassurent les risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue de diminuer notre profil de risque, de limiter l'exposition aux risques majeurs et de fournir une capacité de croissance future additionnelle. Ces ententes de réassurance ne déchargent pas nos filiales d'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière de nos réassureurs et surveillons nos concentrations du risque de crédit afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité du réassureur. Les montants de réassurance (primes cédées) inclus dans les revenus autres que d'intérêt sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Primes et sinistres nets

	Pour les exercices clos		
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2013**	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
Primes brutes	**4 785 $**	4 739 $	4 552 $
Primes cédées à des réassureurs	**(1 111)**	(1 034)	(1 019)
Primes nettes	**3 674 $**	3 705 $	3 533 $
Indemnités et sinistres bruts	**2 768 $**	3 472 $	3 155 $
Quote-part des réassureurs des indemnités et sinistres	**(442)**	(417)	(398)
Sinistres nets	**2 326 $**	3 055 $	2 757 $

Gestion du risque
Le risque d'assurance correspond aux fluctuations des échéances, de la fréquence et de la gravité des événements assurés par rapport à nos attentes au moment de la souscription. En raison de notre diversité géographique et de la composition de nos activités, nous disposons d'un portefeuille de risques d'assurance bien diversifié, ce qui réduit la concentration du risque. Nous gérons le risque de souscription et de prix au moyen de lignes directrices sur la sélection des risques qui détaillent la catégorie, la nature et le type d'activités qui peuvent être acceptées, de politiques d'établissement des prix par gamme de produits et du contrôle centralisé de la formulation des contrats. Le risque de gestion ou de paiement inapproprié lié aux sinistres est atténué au moyen des contrôles des systèmes informatiques et de processus manuels effectués par des professionnels, ce qui, combiné à une série de politiques et de procédures détaillées, permet de s'assurer que tous les sinistres sont traités en temps opportun et de façon précise et adéquate.

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance
Toutes les hypothèses actuarielles sont établies conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et aux exigences du BSIF. Les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur l'évaluation des passifs d'assurance, les processus utilisés pour les établir et les hypothèses utilisées au 31 octobre 2013 sont les suivants :

Polices d'assurance vie
Mortalité et morbidité – les estimations de la mortalité se fondent sur les tables de mortalité nationales et standardisées du secteur, ajustées au besoin pour tenir compte de notre propre expérience. Les estimations de la morbidité sont effectuées en fonction des taux de sinistres et de résiliations pour les polices d'assurance maladie et se basent sur notre propre expérience et celle du secteur.

Rendement prévu des placements – les hypothèses se basent sur le taux de rendement actuel, sur une hypothèse de réinvestissement et sur une provision pour pertes sur créances futures pour chaque secteur d'activité et sont établies au moyen de scénarios utilisant des taux d'intérêt, ce qui comprend les scénarios visant à déterminer les obligations minimales prescrits par les normes actuarielles.

Comportement des titulaires de police – en vertu de certaines polices, le titulaire de police dispose du droit contractuel de modifier ses indemnités et ses primes et de convertir son contrat en une forme permanente d'assurance. Tous les titulaires de police ont le droit de résilier leur contrat par déchéance. La déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime. Nous établissons les hypothèses quant à la déchéance d'après nos taux de déchéance récents, ajustés pour tenir compte des nouvelles pratiques du secteur, le cas échéant.

Polices autres que d'assurance vie
Les hypothèses liées à des sinistres non payés se rapportent à l'évolution du sinistre, du commencement au règlement final. Les hypothèses quant aux provisions, basées sur l'évolution historique des sinistres engagés/payés ajustée en fonction des modifications des produits, des processus des sinistres et des tendances législatives, donnent lieu à un ratio de la perte collective comparativement aux primes acquises.

Les hypothèses relatives au portefeuille qui ont la plus grande incidence sur les passifs nets inscrits dans nos bilans consolidés sont les suivantes :

	Au	
	31 octobre 2013	31 octobre 2012
Polices d'assurance vie		
Assurances – Canada		
Taux de mortalité (1)	**0,12 %**	0,12 %
Taux de morbidité (2)	**1,99**	1,90
Rendement des réinvestissements (3)	**3,15**	3,15
Taux de déchéance (4)	**0,50**	0,50
Assurances – International		
Taux de mortalité (1)	**0,46**	0,43
Rendement des réinvestissements (3)	**2,29**	2,49
Polices autres que d'assurance vie		
Ratio de perte prévu (5)	**79,5**	74,0

(1) Taux de mortalité annuel moyen pour le plus important portefeuille de polices assurées.
(2) Taux de règlement net moyen pour les portefeuilles d'assurance invalidité individuels et collectifs.
(3) Taux de réinvestissement final des activités d'assurance.
(4) Taux de résiliation des polices final (taux de déchéance) pour le plus important portefeuille d'assurance vie permanente qui dépend d'un taux de résiliation plus élevé pour maintenir sa rentabilité (polices fondées sur les déchéances).
(5) Ratio des pertes liées aux sinistres et des frais de sinistres engagés par rapport aux primes nettes des activités d'assurance IARD, évaluant la rentabilité ou l'historique de pertes de l'ensemble de notre portefeuille d'affaires.

Le tableau suivant présente un sommaire de notre quote-part brute et de celle des réassureurs des passifs d'assurance à la fin de l'exercice.

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

	Au					
	31 octobre 2013			31 octobre 2012		
(en millions de dollars canadiens)	**Montant brut**	**Montant cédé**	**Montant net**	Montant brut	Montant cédé	Montant net
Obligations liées aux polices d'assurance vie						
Assurance vie et maladie et contrats de rentes	**7 029 $**	**300 $**	**6 729 $**	6 988 $	206 $	6 782 $
Contrats de placement (1)	**1**	**–**	**1**	1	–	1
	7 030 $	**300 $**	**6 730 $**	6 989 $	206 $	6 783 $
Obligations liées aux polices autres que d'assurance vie						
Provision pour primes non acquises (1)	**410 $**	**– $**	**410 $**	421 $	– $	421 $
Provision pour réclamations non versées	**1 005**	**21**	**984**	933	27	906
	1 415 $	**21 $**	**1 394 $**	1 354 $	27 $	1 327 $
Total	**8 445 $**	**321 $**	**8 124 $**	8 343 $	233 $	8 110 $

(1) Les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance comprennent des contrats de placement et la provision pour primes non acquises, lesquels sont comptabilisés dans le poste Autres passifs des bilans consolidés.

Rapprochement des obligations liées aux polices d'assurance vie

	31 octobre 2013			31 octobre 2012		
(en millions de dollars canadiens)	**Montant brut**	**Montant cédé**	**Montant net**	Montant brut	Montant cédé	Montant net
Soldes au début de l'exercice	**6 989 $**	**206 $**	**6 783 $**	6 291 $	252 $	6 039 $
Polices nouvelles et en vigueur	**(67)**	**94**	**(161)**	697	(46)	743
Changements d'hypothèses et de méthodologie	**108**	**–**	**108**	3	–	3
Variation nette des contrats de placement	**–**	**–**	**–**	(2)	–	(2)
Soldes à la fin de l'exercice	**7 030 $**	**300 $**	**6 730 $**	6 989 $	206 $	6 783 $

Rapprochement des obligations liées aux polices autres que d'assurance vie

	31 octobre 2013			31 octobre 2012		
(en millions de dollars canadiens)	**Montant brut**	**Montant cédé**	**Montant net**	Montant brut	Montant cédé	Montant net
Soldes au début de l'exercice	**1 354 $**	**27 $**	**1 327 $**	1 248 $	10 $	1 238 $
Variations de la provision pour primes non acquises						
Primes souscrites	**980**	**32**	**948**	1 006	13	993
Moins : Primes acquises, montant net	**(990)**	**(32)**	**(958)**	(1 001)	(13)	(988)
Variations de la provision pour réclamations non versées et frais de règlement						
Sinistres engagés	**652**	**33**	**619**	619	14	605
Moins : Sinistres payés	**(581)**	**(39)**	**(542)**	(518)	3	(521)
Soldes à la fin de l'exercice	**1 415 $**	**21 $**	**1 394 $**	1 354 $	27 $	1 327 $

L'augmentation nette des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance par rapport à l'exercice précédent comprend l'augmentation nette des obligations au titre de l'assurance vie et maladie, de la réassurance et de l'assurance IARD, qui s'explique par la croissance des activités, partiellement contrebalancée par la diminution résultant des fluctuations des marchés qui touchent les actifs garantissant les obligations au titre de l'assurance vie et maladie. Au cours de l'exercice, nous avons revu l'ensemble des principales méthodes et hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux indemnités d'assurance. Cette révision s'est traduite par une augmentation nette de 108 millions de dollars des passifs d'assurances vie et maladie, laquelle comprend i) une augmentation de 160 millions découlant d'un projet de loi au Canada concernant le traitement fiscal de certaines polices d'assurance vie individuelles par les titulaires de police; ii) une diminution de 29 millions découlant des mises à jour des hypothèses en raison des taux d'intérêt et des conditions du marché et iii) une diminution de 23 millions découlant principalement des modifications des hypothèses liées à la mortalité, la morbidité, au maintien et aux charges. La hausse de notre obligation découlant de la modification des lois dont il est fait mention ci-dessus est en grande partie liée aux décisions relatives à la transition que prendront nos titulaires de police. La variation de l'obligation découlant de cette transition pourrait être différente des résultats réels. Une variation à la baisse de 10 % de l'hypothèse au titre de la transition utilisée pour déterminer la charge donnerait lieu à une augmentation additionnelle estimative de 34 millions de dollars des obligations liées aux indemnités d'assurance.

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente la sensibilité du niveau des obligations au titre des polices d'assurance présentées dans la présente note aux variations raisonnablement possibles des hypothèses actuarielles utilisées pour calculer ces obligations. La variation en pourcentage est appliquée à une variété de modèles existants d'hypothèses actuarielles pour obtenir l'incidence possible sur le bénéfice net après impôt. L'analyse ne vise pas à expliquer l'incidence d'une variation en pourcentage à l'égard des actifs et des passifs d'assurance présentés précédemment. L'analyse porte sur la modification d'une seule hypothèse alors que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées, ce qui est peu susceptible de se produire en pratique.

Note 15 Assurance (suite)

Sensibilité

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Changement de variable	Incidence sur le bénéfice net après impôt pour l'exercice clos le 31 octobre 2013	31 octobre 2012
Augmentation des taux d'intérêt du marché (1)	1 %	**27 $**	8 $
Diminution des taux d'intérêt du marché (1)	1	**(35)**	(17)
Augmentation de la valeur de marché des titres de participation	10	**8**	17
Diminution de la valeur de marché des titres de participation	10	**(2)**	(17)
Augmentation des frais de maintien	5	**(30)**	(31)
Polices d'assurance vie			
Variation défavorable des taux de mortalité des bénéficiaires	2	**(53)**	(49)
Variation défavorable des taux de mortalité des assurances	2	**(46)**	(45)
Variation défavorable des taux de morbidité	5	**(191)**	(198)
Variation défavorable des taux de déchéance	10	**(170)**	(180)
Polices autres que d'assurance vie			
Augmentation du ratio de perte prévu	5	**(11)**	(12)

(1) Les sensibilités aux taux d'intérêt sur le marché ont été calculées en augmentant ou en diminuant de 100 points de base tous les points de la courbe de rendement, les variations persistant pour une année, et en tenant compte d'une variation correspondante de 15 points de base du taux de réinvestissement final.

Note 16 Fonds distincts

Nous offrons certains contrats d'assurance variables individuels qui permettent aux titulaires de police d'investir dans des fonds distincts. Les rendements du placement sur ces fonds passent directement aux titulaires de police. Le risque lié aux montants investis incombe au titulaire de police, sauf lorsque les titulaires de police ont choisi des options comportant des garanties relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance. Un passif est comptabilisé pour les garanties au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

L'actif net des fonds distincts est comptabilisé à la juste valeur. L'actif net de tous nos fonds distincts est classé dans le niveau 1 de la hiérarchie de la juste valeur. La juste valeur du passif au titre des fonds distincts correspond à la juste valeur de l'actif net des fonds distincts. L'actif net des fonds distincts et le passif au titre des fonds distincts sont présentés sur des lignes séparées au bilan consolidé. Les tableaux suivants présentent la composition de l'actif net et la variation de l'actif net pour l'exercice.

Actif net des fonds distincts

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013	31 octobre 2012
Trésorerie	**6 $**	5 $
Placement dans des fonds communs de placement	**509**	379
Autres passifs, montant net	**(2)**	(1)
	513 $	383 $

Variation de l'actif net

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012
Actif net au début	**383 $**	320 $
Ajouts (déductions) :		
Dépôts provenant des titulaires de police	**188**	128
Profits (pertes) réalisés et latents, montant net	**45**	16
Intérêts et dividendes	**13**	9
Paiements aux titulaires de police	**(105)**	(81)
Frais de gestion et d'administration	**(11)**	(9)
Actif net à la fin	**513 $**	383 $

Note 17 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Nous parrainons un certain nombre de programmes, lesquels fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles.

Nos régimes de retraite à prestations définies prévoient des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. La plupart des bénéficiaires des régimes de retraite résident au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Nous évaluons nos obligations au titre des prestations et nos actifs au titre des régimes de retraite au 31 octobre de chaque année. Tous les régimes sont évalués au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, le rendement réel de l'actif des régimes s'est chiffré à 996 millions de dollars (665 millions au 31 octobre 2012).

Nous capitalisons nos régimes enregistrés à prestations définies conformément aux montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires pour remplir nos obligations au titre des avantages du personnel en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. En ce qui a trait à notre principal régime de retraite, l'évaluation actuarielle la plus récente effectuée aux fins de la capitalisation a été finalisée le 1er janvier 2013. La prochaine évaluation actuarielle sera finalisée le 1er janvier 2014.

Nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi principaux offrent une protection au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie et ils couvrent des employés actuels et retraités qui résident, pour la plupart, au Canada et aux États-Unis. La majorité de ces régimes ne sont pas capitalisés.

Au cours de 2013, les cotisations versées par la Banque aux régimes de retraite (régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies) et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ont totalisé 389 millions de dollars et 55 millions (952 millions et 55 millions en 2012), respectivement. Pour 2014, le total des cotisations versées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi devrait se chiffrer à environ 449 millions de dollars et à 68 millions, respectivement.

Le tableau suivant présente l'information financière à l'égard de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

	En date du et pour l'exercice clos le			
	31 octobre 2013		31 octobre 2012	
(en millions de dollars canadiens)	**Régimes de retraite à prestations définies** (1)	**Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi**	Régimes de retraite à prestations définies (1)	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes à l'ouverture	**9 348 $**	**1 $**	8 092 $	1 $
Rendement prévu de l'actif des régimes	**569**	**–**	517	–
Gain (perte) actuariel	**427**	**–**	148	–
Cotisations de l'entreprise	**272**	**55**	861	55
Cotisations des participants aux régimes	**52**	**12**	46	10
Prestations versées	**(430)**	**(65)**	(406)	(65)
Acquisition (2)	**–**	**–**	88	–
Variation des taux de change	**33**	**–**	2	–
Autres	**(5)**	**–**	–	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la clôture	**10 266 $**	**3 $**	9 348 $	1 $
Variation de l'obligation au titre des prestations				
Obligation au titre des prestations à l'ouverture	**9 857 $**	**1 651 $**	8 337 $	1 461 $
Coût des services rendus	**300**	**28**	222	25
Coût financier	**437**	**73**	444	78
Cotisations des participants aux régimes	**52**	**12**	46	10
Gain (perte) actuariel	**166**	**(9)**	1 165	126
Prestations versées	**(430)**	**(65)**	(406)	(65)
Acquisition (2)	**–**	**–**	99	23
Cession (3)	**–**	**–**	(52)	–
Coût des services passés	**(1)**	**–**	–	(1)
Réduction	**(1)**	**(3)**	–	(4)
Variation des taux de change	**38**	**4**	2	–
Autres	**(5)**	**–**	–	(2)
Obligation au titre des prestations à la clôture	**10 413 $**	**1 691 $**	9 857 $	1 651 $
Obligation non capitalisée	**27 $**	**1 553 $**	29 $	1 503 $
Obligation entièrement ou partiellement capitalisée	**10 386**	**138**	9 828	148
Total de l'obligation au titre des prestations	**10 413 $**	**1 691 $**	9 857 $	1 651 $
Rapprochement de la capitalisation				
(Déficit) excédent, montant net	**(147)$**	**(1 688)$**	(509)$	(1 650)$
Perte actuarielle nette (gain actuariel net) non comptabilisé(e)	**1 033**	**127**	1 345	134
Montant net comptabilisé	**886 $**	**(1 561)$**	836 $	(1 516)$
Montants comptabilisés aux bilans consolidés				
Coût des prestations de retraite payé d'avance	**1 084 $**	**– $**	1 049 $	– $
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués	**(198)**	**(1 561)**	(213)	(1 516)
Montant net comptabilisé	**886 $**	**(1 561)$**	836 $	(1 516)$

(1) Pour les régimes de retraite qui ont un déficit de capitalisation, l'obligation au titre des prestations et la juste valeur de l'actif des régimes se sont chiffrées à 8 996 millions de dollars et à 8 688 millions au 31 octobre 2013, respectivement (8 573 millions et 7 935 millions au 31 octobre 2012, respectivement).

(2) Le poste Acquisition pour l'exercice 2012 reflète les montants additionnels relatifs à l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans notre ancienne coentreprise RBC Dexia.

(3) Le poste Cession pour 2012 comprend le transfert à PNC de nos obligations au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi non agréés aux États-Unis au moment de la vente de nos services bancaires de détail régionaux aux États-Unis. Se reporter à la note 11.

Le tableau suivant présente l'historique de la capitalisation de nos régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs, ainsi que l'historique des profits (pertes) sur nos obligations au titre des prestations constituées et nos actifs des régimes.

	Régimes de retraite à prestations définies			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
	En date du et pour l'exercice clos le (1)					
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2013**	31 octobre 2012	31 octobre 2011	**31 octobre 2013**	31 octobre 2012	31 octobre 2011
Obligation au titre des prestations définies	**10 413 $**	9 857 $	8 337 $	**1 691 $**	1 651 $	1 461 $
Juste valeur de l'actif des régimes	**10 266**	9 348	8 092	**3**	1	1
(Déficit) excédent	**(147)$**	(509)$	(245)$	**(1 688)$**	(1 650)$	(1 460)$
Ajustements liés à l'expérience relatifs à l'obligation au titre des prestations définies	**48 $**	7 $	43 $	**4 $**	– $	50 $
Ajustements liés à l'expérience relatifs à l'actif	**427**	148	(258)	**–**	–	40

(1) Les données historiques seront établies avec le temps pour fournir un historique de cinq ans.

Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi
Le tableau qui suit présente la composition de notre charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi.

	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
	Pour les exercices clos					
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2013**	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011	**le 31 octobre 2013**	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
Coût des services rendus	**300 $**	222 $	203 $	**28 $**	25 $	23 $
Coût financier	**437**	444	425	**73**	78	75
Rendement prévu de l'actif des régimes	**(569)**	(517)	(498)	**–**	–	(1)
Comptabilisation du coût des services passés	**–**	1	(1)	**–**	–	–
Amortissement (du gain net) de la perte nette	**51**	10	–	**(3)**	2	(1)
(Profit) perte à la réduction	**(1)**	–	–	**(3)**	(5)	(1)
Charge au titre des régimes à prestations définies	**218 $**	160 $	129 $	**95 $**	100 $	95 $
Charge au titre des régimes à cotisations définies	**117**	91	87	**–**	–	–
Total de la charge comptabilisée au titre des prestations constituées	**335 $**	251 $	216 $	**95 $**	100 $	95 $

Politiques et stratégies de placement
L'actif des régimes de retraite à prestations définies est investi prudemment afin de respecter nos obligations à long terme au titre des prestations à un coût raisonnable. La politique relative à la composition de l'actif a été élaborée dans un cadre actif/passif. Au nombre des facteurs pris en considération lors de l'élaboration de notre politique de répartition de l'actif figurent, sans s'y limiter :
(i) la nature des obligations au titre des prestations sous-jacentes, y compris la durée et le profil des échéances des passifs;
(ii) les données démographiques pertinentes pour les membres, y compris l'âge normal de la retraite, les départs et les décès;
(iii) la situation financière des régimes de retraite;
(iv) les avantages tirés de la diversification par suite de l'inclusion de diverses catégories d'actifs;
(v) le rendement prévu de l'actif, y compris les valeurs de la volatilité et les corrélations des actifs et des passifs.

Afin de mettre en œuvre notre politique de répartition de l'actif, nous pouvons investir dans des titres de participation, des titres à revenu fixe, des placements non traditionnels et des instruments dérivés. Notre position liée à certains types de placements, notamment les actions ordinaires, les actions sur les marchés émergents, les titres à revenu fixe assortis d'une cote inférieure à BBB et les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, ne peut être supérieure à un pourcentage défini de la valeur de marché de l'actif de nos régimes de retraite à prestations définies. Nous pouvons recourir aux instruments dérivés soit à titre d'investissement synthétique, afin de reproduire plus efficacement le rendement d'un titre sous-jacent, soit à titre de couverture du risque financier lié au portefeuille sous-jacent. Afin de gérer notre risque de crédit, les contreparties à nos instruments dérivés doivent détenir des cotes de crédit minimales et conclure des conventions d'affectation d'actifs en garantie, et le risque lié à nos contreparties est surveillé et rapporté à la direction de façon régulière.

Composition de l'actif des régimes à prestations définies
L'actif des régimes de retraite à prestations définies se compose principalement de titres de participation et de titres à revenu fixe. Au 31 octobre 2013, l'actif comprend une tranche de 1 million (1 million au 31 octobre 2012) de nos actions ordinaires d'une juste valeur de 84 millions de dollars (57 millions au 31 octobre 2012) et une tranche de 13 millions (6 millions au 31 octobre 2012) de nos titres d'emprunt. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, les dividendes reçus relativement à nos actions ordinaires détenues dans l'actif des régimes s'établissaient à 3 millions de dollars (2 millions au 31 octobre 2012). Le tableau suivant présente la répartition de l'actif des régimes par catégorie de titres, en fonction de la juste valeur totale de l'actif des régimes.

Répartition de l'actif des régimes à prestations définies

	Au	
	31 octobre 2013	31 octobre 2012
Titres de participation	**42 %**	39 %
Titres d'emprunt	**41**	46
Autres	**17**	15
	100 %	100 %

Hypothèses importantes

Les méthodes auxquelles nous avons recours pour déterminer les hypothèses importantes utilisées dans le calcul de la charge au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont décrites ci-après.

Hypothèse relative au taux de rendement global à long terme prévu

Le taux de rendement prévu présumé des actifs est établi en fonction du rendement à long terme des titres à revenu fixe conjugué à une prime de risque sur capitaux propres estimative. Le rendement à long terme prévu de chacune des catégories d'actifs est par la suite pondéré en fonction de l'attribution cible de l'actif pour déterminer l'hypothèse relative au taux de rendement à long terme prévu de l'actif pour le portefeuille.

Taux d'actualisation

En ce qui a trait aux régimes canadiens de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe dérivée des rendements d'obligations de sociétés ayant une cote Aa. La courbe dérivée est basée sur des taux observés pour des obligations de société ayant une cote Aa et dont l'échéance est de moins de six ans et sur une courbe prévue des rendements de titres de société ayant une cote Aa fondée sur les écarts entre les obligations de sociétés ayant une cote Aa et les obligations des provinces ayant une cote Aa pour les titres dont l'échéance est de plus de six ans. En ce qui a trait aux régimes américains de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe des rendements d'obligations de sociétés ayant une cote Aa. Les cours au comptant au-delà de 30 ans sont réputés être équivalents au cours au comptant dans 30 ans. Le taux d'actualisation correspond au taux unique qui génère une valeur actualisée équivalente à celle calculée à partir de l'ensemble de la courbe d'actualisation. Cette méthode n'est pas fondée sur des hypothèses à l'égard des rendements du réinvestissement.

Sommaire des hypothèses importantes

	Au					
	Régimes de retraite à prestations définies			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
	31 octobre 2013	31 octobre 2012	31 octobre 2011	**31 octobre 2013**	31 octobre 2012	31 octobre 2011
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations						
Taux d'actualisation	**4,60 %**	4,40 %	5,30 %	**4,70 %**	4,50 %	5,50 %
Taux de croissance de la rémunération future	**3,30 %**	3,30 %	3,30 %	**s.o.**	s.o.	s.o.
Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé						
– Soins médicaux (1)	**s.o.**	s.o.	s.o.	**3,80 %**	3,90 %	4,50 %
– Soins dentaires	**s.o.**	s.o.	s.o.	**4,00 %**	4,00 %	4,00 %
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de la charge au titre des prestations						
Taux d'actualisation	**4,40 %**	5,30 %	5,40 %	**4,50 %**	5,50 %	5,50 %
Taux de rendement à long terme présumé de l'actif des régimes	**6,25 %**	6,25 %	6,50 %	**0,00 %**	0,00 %	6,50 %
Taux de croissance de la rémunération future	**3,30 %**	3,30 %	3,30 %	**s.o.**	s.o.	s.o.
Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé						
– Soins médicaux	**s.o.**	s.o.	s.o.	**3,90 %**	4,50 %	4,50 %
– Soins dentaires	**s.o.**	s.o.	s.o.	**4,00 %**	4,00 %	4,00 %

(1) En ce qui a trait aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les taux tendanciels hypothétiques en matière de coûts des soins de santé médicaux qui sont utilisés aux fins d'évaluation du coût prévu des avantages étaient de 3,8 % pour le prochain exercice, diminuant à un taux final de 2,6 % en 2029.

s.o. sans objet

Note 17 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Hypothèses relatives à la mortalité

Les hypothèses relatives à la mortalité sont un élément important de l'évaluation de nos obligations en vertu des régimes à prestations définies. Ces hypothèses ont été établies selon les statistiques propres à chaque pays. Le tableau ci-dessous présente un sommaire des hypothèses relatives à la mortalité utilisées pour les principaux régimes.

	31 octobre 2013				31 octobre 2012			
	Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de				Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de			
	65 ans		45 ans		65 ans		45 ans	
(en années)	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Pays								
Canada	22,4	23,2	23,5	24,1	20,3	22,1	21,8	22,9
États-Unis	20,5	22,8	21,0	23,3	20,3	22,1	21,8	22,9
Royaume-Uni	23,8	25,1	26,0	27,5	23,6	25,0	25,9	27,3

Analyse de sensibilité

Les hypothèses utilisées peuvent avoir une incidence importante sur les obligations et la charge au titre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Le tableau ci-dessous présente une analyse de sensibilité des hypothèses clés pour 2013.

(en millions de dollars canadiens)	Augmentation (diminution) de l'obligation	Augmentation (diminution) de la charge
Régimes de retraite à prestations définies		
Incidence d'une diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	354 $	46 $
Incidence d'une augmentation de 0,25 % du taux de croissance de la rémunération future	28	6
Incidence d'une diminution de 0,25 % du taux de rendement à long terme de l'actif des régimes	–	24
Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
Incidence d'une diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	60 $	– $
Incidence d'une augmentation de 0,25 % du taux de croissance de la rémunération future	4	–
Incidence d'une augmentation de 1 % du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé	123	7
Incidence d'une diminution de 1 % du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé	(102)	(6)

Note 18 Autres passifs

	Au	
(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2013	31 octobre 2012
Garanties en espèces	8 855 $	10 843 $
Créditeurs et charges à payer	6 996	6 214
Paie et rémunération connexe	5 911	5 002
Instruments négociables	2 172	2 282
Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	1 821	1 750
Intérêts courus à payer	1 795	1 878
Revenu différé	1 783	1 580
Impôt à payer	1 482	1 312
Dividendes à payer	1 027	932
Certificats au titre des métaux précieux	677	967
Passifs liés aux activités d'assurance	566	559
Provisions	271	235
Impôt différé	195	176
Autres	5 562	7 641
	39 113 $	41 371 $

Note 19 Débentures subordonnées

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Tous les rachats, toutes les annulations et tous les échanges de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du BSIF. Toutes les débentures subordonnées sont rachetables à notre gré. Les montants ci-dessous comprennent l'incidence de la couverture de la juste valeur pour le risque de taux d'intérêt et sont présentés déduction faite de nos participations dans les titres qui n'ont pas été annulés et qui sont toujours en circulation.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants libellés en devises)				Au	
Échéance	Date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée	Taux d'intérêt	Libellées en devises (en millions)	**31 octobre 2013**	31 octobre 2012
14 novembre 2014		10,00 %		**217 $**	233 $
11 mars 2018	11 mars 2013 (1)	4,84 %(2)		**–**	1 005
6 juin 2018	6 juin 2013 (3)	5,00 %(4)		**–**	1 004
4 novembre 2018	4 novembre 2013 (5)	5,45 %(6)		**1 000**	1 033
15 juin 2020	15 juin 2015	4,35 %(7)		**1 508**	1 556
2 novembre 2020	2 novembre 2015	3,18 %(8)		**1 488**	1 524
8 juin 2023		9,30 %		**110**	110
6 décembre 2024	6 décembre 2019	2,99 %(9)		**1 947**	–
1er novembre 2027	1er novembre 2022	4,75 %	300 $TT	**49**	–
26 juin 2037	26 juin 2017	2,86 %	10 000 JPY	**109**	122
1er octobre 2083	Toute date de paiement des intérêts	(10)		**224**	224
29 juin 2085	Toute date de paiement des intérêts	(11)	174 $ US	**181**	173
18 juin 2103	18 juin 2009 (12)	5,95 %(13)		**615**	636
				7 448 $	7 620 $
Coûts de financement différés				**(5)**	(5)
				7 443 $	7 615 $

Les modalités des débentures sont les suivantes :

(1) Le 13 mars 2013, toutes les débentures subordonnées en circulation, d'un montant de 1 milliard de dollars, ont été rachetées pour un prix équivalant à 100 % de leur capital plus les intérêts courus à la date de rachat.

(2) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,00 %.

(3) Le 6 juin 2013, toutes les débentures subordonnées en circulation, d'un montant de 1 milliard de dollars, ont été rachetées pour un prix équivalant à 100 % de leur capital plus les intérêts courus à la date de rachat.

(4) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,15 %.

(5) Le 4 novembre 2013, toutes les débentures subordonnées en circulation, d'un montant de 1 milliard de dollars, ont été rachetées pour un prix équivalant à 100 % de leur capital plus les intérêts courus à la date de rachat.

(6) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,00 %.

(7) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,41 %.

(8) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,21 %.

(9) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,10 %.

(10) Portent intérêt au taux des acceptations bancaires de 30 jours, majoré de 40 points de base.

(11) Portent intérêt au taux LIMEAN de trois mois en dollars américains majoré de 25 points de base. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.

(12) Remboursables le 18 juin 2009 ou tous les cinq ans à compter de cette date à la valeur nominale. Remboursables à n'importe quelle autre date à la valeur nominale ou au taux de rendement d'une obligation non rachetable du gouvernement du Canada majoré de 21 points de base si le remboursement a lieu avant le 18 juin 2014 et de 43 points de base si le remboursement a lieu en tout temps après le 18 juin 2014, selon le plus élevé des deux montants.

(13) Portent intérêt au taux de 5,95 % jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, tous les cinq ans par la suite, au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré de 1,72 %.

Tableau des échéances

L'ensemble des échéances des débentures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2013**
Moins de 1 an	**– $**
De 1 an à 5 ans	**217**
De 5 à 10 ans	**4 105**
Par la suite	**3 126**
	7 448 $

Note 20 Titres de fiducie de capital

Nous avons émis des instruments de capital innovateurs, soit des titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS) et des billets secondaires de fiducie RBC (billets secondaires RBC), par l'intermédiaire de trois entités ad hoc, c'est-à-dire la Fiducie de capital RBC (Fiducie), la Fiducie de capital RBC II (Fiducie II) et la Fiducie de billets secondaires RBC (Fiducie III). La Fiducie III a été liquidée en 2013, à la suite du rachat des billets secondaires RBC.

La Fiducie a émis des titres de fiducie de capital RBC sans droit de vote de séries 2010, 2011, 2015 et 2008-1 (titres RBC TruCS de séries 2010, 2011, 2015 et 2008-1). Les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 ont été rachetés en 2010 et en 2011, respectivement.

Les titres RBC TruCS de séries 2015 et 2008-1 ne confèrent aucun droit de conversion ou de rachat aux détenteurs. Par conséquent, à la consolidation de la Fiducie, les titres RBC TruCS de séries 2015 et 2008-1 sont classés à titre de participation ne donnant pas le contrôle. Les détenteurs de titres RBC TruCS de séries 2015 et 2008-1 peuvent recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces non cumulatives jusqu'au 31 décembre 2015 et au 30 juin 2018, respectivement, ainsi que des distributions en espèces selon des taux variables par la suite.

La Fiducie II, une fiducie à capital variable, a émis des titres RBC TruCS de série 2013 sans droit de vote, dont le produit a servi à l'achat d'un billet de dépôt de premier rang que nous avons nous-mêmes émis. Au moment de la consolidation de la Fiducie II, le billet de dépôt de premier rang et toutes nos participations financières dans les entités ad hoc sont éliminés, et les titres RBC TruCS de série 2013 sont classés dans les titres de fiducie de capital. Les détenteurs de titres RBC TruCS de série 2013 peuvent recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces non cumulatives. Le 25 octobre 2013, nous avons annoncé que la Fiducie II rachètera la totalité de ses titres RBC TruCS de série 2013 émis et en circulation, d'un montant en capital de 900 millions de dollars, contre un montant en espèces équivalant à un prix de rachat de 1 000 $ la part le 31 décembre 2013.

Aucune distribution ne sera payée par les fiducies à l'égard des titres RBC TruCS si nous sommes dans l'impossibilité de déclarer des dividendes réguliers sur i) nos actions privilégiées ou sur ii) nos actions ordinaires si aucune action privilégiée n'est alors en circulation. Le cas échéant, nous recevrons, à titre de détenteur des participations restantes dans les fiducies, la distribution des fonds nets distribuables des fiducies. Advenant le cas où les fiducies ne verseraient pas les distributions semestrielles en entier, nous ne déclarerons aucune forme de dividende sur nos actions privilégiées ou nos actions ordinaires pour une période donnée.

Le tableau ci-dessous présente les principales modalités et conditions des titres RBC TruCS.

Principales modalités des titres de fiducie de capital RBC

				Date de rachat la plus rapprochée	Date de conversion	Au	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Date d'émission	Dates de distribution	Rendement annuel	Au gré de l'émetteur	Au gré du détenteur	**31 octobre 2013 Montant en capital**	31 octobre 2012 Montant en capital
Fiducie de capital RBC (1), (2), (3), (4), (6), (7)							
Titres inclus dans les participations ne donnant pas le contrôle							
1 200 000 titres de fiducie de capital de série 2015	28 octobre 2005	30 juin, 31 décembre	4,87 %(8)	31 décembre 2010	s.o.	**1 200 $**	1 200 $
500 000 titres de fiducie de capital de série 2008-1	28 avril 2008	30 juin, 31 décembre	6,82 %(8)	30 juin 2013	s.o.	**500**	500
Fiducie de capital RBC II (2), (3), (4), (6), (7), (9)							
Titres inclus dans les titres de fiducie de capital							
900 000 titres de fiducie de capital de série 2013	23 juillet 2003	30 juin, 31 décembre	5,812 %	31 décembre 2008	En tout temps	**900 $**	900 $

Les principales modalités et conditions à l'égard des titres RBC TruCS sont les suivantes :

(1) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie peut racheter les titres RBC TruCS de séries 2008-1 et 2015 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), à la date de rachat la plus rapprochée indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.

(2) Sous réserve de l'approbation du BSIF, advenant le cas où un événement spécial déterminé surviendrait, les fiducies peuvent racheter les titres RBC TruCS de séries 2008-1, 2013 ou 2015 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), avant la date de rachat la plus rapprochée indiquée ci-dessus.

(3) Prix de rachat pour l'émetteur : les titres RBC TruCS de série 2008-1 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant le 30 juin 2018, ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter du 30 juin 2018. Les titres RBC TruCS de séries 2013 et 2015 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant les 31 décembre 2013 et 2015, respectivement, ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter des 31 décembre 2013 et 2015, respectivement. Le prix de rachat correspond à un montant de 1 000 $ plus les distributions impayées de rachat. Le prix de rachat anticipé correspond à un montant égal au plus élevé i) du prix de rachat et ii) du prix calculé pour obtenir un rendement annuel égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada émise à la date de rachat et échéant le 30 juin 2018, majoré de 77 points de base pour la série RBC TruCS 2008-1, les 31 décembre 2013 et 2015, majoré de 23 points de base et de 19,5 points de base pour les séries RBC TruCS 2013 et 2015, respectivement.

(4) Échange automatique : sans le consentement des détenteurs, tous les titres RBC TruCS de séries 2008-1, 2013 et 2015 seront automatiquement échangés contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de séries AI,T et Z de la Banque, respectivement, advenant le cas où l'un des événements suivants surviendrait : i) les procédures visant la liquidation de la Banque sont amorcées; ii) le BSIF prend le contrôle de la Banque; iii) les ratios du capital de première catégorie affichés par la Banque sont de moins de 5% et les ratios de capital total sont de moins de 8 % ou iv) le BSIF demande à la Banque d'augmenter son capital ou de fournir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit d'effectuer l'échange automatique ou ne réussit pas à se conformer à cette demande. Les actions privilégiées de premier rang de séries AI, T et Z donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces. Les actions privilégiées de premier rang de série T peuvent être converties au gré du détenteur en actions ordinaires d'un nombre variable.

(5) De temps à autre, nous achetons certains instruments de capital innovateurs que nous conservons temporairement. Au 31 octobre 2012, nous détenions des titres RBC TruCS de série 2015 d'une valeur de 20 millions de dollars sous forme de titres propres, lesquels ont été déduits du capital réglementaire.

(6) Capital réglementaire : Conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF, avec prise d'effet en janvier 2013, les RBC TruCS ne sont plus admissibles à titre de capital de première catégorie supplémentaire, car ils ne respectent pas les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, Par conséquent, les RBC TruCS en circulation sont retirés progressivement du capital réglementaire, conformément aux lignes directrices du BSIF. Au 31 octobre 2012, une somme de 2 580 millions de dollars correspondait à du capital de première catégorie, une somme de néant correspondait à du capital de catégorie 2B et une somme de 20 millions correspondait aux titres de capital innovateurs propres qui ont été déduits aux fins du capital réglementaire.

(7) Droit d'échange des détenteurs : les détenteurs des titres RBC TruCS de série 2013 peuvent en tout temps échanger, en totalité ou en partie, leurs titres RBC TruCS de série 2013 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série U pour chaque titre détenu. Les actions privilégiées de premier rang de série U donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces lorsque notre Conseil d'administration en déclare et peuvent être converties au gré du détenteur en actions ordinaires d'un nombre variable. Les titres RBC TruCS de séries 2008-1 et 2015 ne confèrent pas de tels droits aux détenteurs.

(8) Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2015 seront payées semestriellement au taux de 4,87 % jusqu'au 31 décembre 2015 et au taux correspondant à la moitié du taux des acceptations bancaires de 180 jours majoré de 1,5 % par la suite. Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2008-1 seront payées semestriellement au taux de 6,821 % jusqu'au 30 juin 2018 et par la suite au taux correspondant à la moitié du taux des acceptations bancaires de 180 jours, majoré de 3,5 %.

(9) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie II peut racheter tous les titres RBC TruCS de série 2013 en circulation sans le consentement des détenteurs de ces titres, en totalité ou en partie, à la date de rachat la plus rapprochée indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.

s.o. sans objet

Note 21 Capitaux propres

Capital social

Capital social autorisé

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale de la totalité des actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises ne peut excéder 20 milliards de dollars et 5 milliards, respectivement.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

Capital social en circulation

Le tableau suivant présente en détail nos actions ordinaires et privilégiées en circulation :

	Au					
	31 octobre 2013			31 octobre 2012		
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les dividendes par action)	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions privilégiées						
Actions privilégiées de premier rang (1)						
À dividende non cumulatif, série W	12 000	300 $	1,23 $	12 000	300 $	1,23 $
À dividende non cumulatif, série AA	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11
À dividende non cumulatif, série AB	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18
À dividende non cumulatif, série AC	8 000	200	1,15	8 000	200	1,15
À dividende non cumulatif, série AD	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AE	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AF	8 000	200	1,11	8 000	200	1,11
À dividende non cumulatif, série AG	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AH (2)	–	–	0,86	8 500	213	1,41
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AJ	16 000	400	1,25	16 000	400	1,25
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AL	12 000	300	1,40	12 000	300	1,40
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AN	9 000	225	1,56	9 000	225	1,56
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AP	11 000	275	1,56	11 000	275	1,56
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AR	14 000	350	1,56	14 000	350	1,56
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AT	11 000	275	1,56	11 000	275	1,56
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AV	16 000	400	1,56	16 000	400	1,56
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AX	13 000	325	1,53	13 000	325	1,53
		4 600 $			4 813 $	
Actions ordinaires						
Solde au début de l'exercice	1 445 303	14 323 $		1 438 376	14 010 $	
Émises en vertu du régime de réinvestissement de dividendes (3)	–	–		3 752	187	
Émises en vertu du régime d'options sur actions (4)	2 528	121		3 175	126	
Rachetées aux fins d'annulation (5)	(6 775)	(67)		–	–	
Solde à la fin de l'exercice	1 441 056	14 377 $	2,53 $	1 445 303	14 323 $	2,28 $
Actions propres – actions privilégiées						
Solde au début de l'exercice	42	1 $		(6)	– $	
Ventes	4 892	127		3 706	98	
Achats	(4 887)	(127)		(3 658)	(97)	
Solde à la fin de l'exercice	47	1 $		42	1 $	
Actions propres – actions ordinaires						
Solde au début de l'exercice	543	30 $		146	8 $	
Ventes	71 361	4 453		99 008	5 186	
Achats	(71 238)	(4 442)		(98 611)	(5 164)	
Solde à la fin de l'exercice	666	41 $		543	30 $	

(1) Des séries d'actions privilégiées de premier rang ont été émises au prix de 25 $ l'action.

(2) Le 2 juillet 2013, nous avons racheté la totalité des 8,5 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AH émises et en circulation, contre un montant en espèces équivalant à un prix de rachat de 26 $ l'action plus les dividendes déclarés. Ce montant comprend le prix d'émission initial de 25 $ l'action plus une prime de rachat de 1 $ l'action.

(3) Au cours de 2013, les exigences de notre régime de réinvestissement de dividendes ont été remplies au moyen d'achats d'actions sur le marché libre. Au cours de 2012, les exigences de notre régime de réinvestissement de dividendes ont été remplies au moyen d'achats d'actions sur le marché libre et au moyen de l'émission d'actions propres.

(4) Comprend les ajustements de la juste valeur des options sur actions de 14 millions de dollars (17 millions en 2012).

(5) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2013, nous avons acheté aux fins d'annulation 7 millions d'actions ordinaires à un coût moyen de 60,34 $ l'action. La valeur comptable s'élève à 9,94 $ l'action.

	Dividende par action (1)	Rendement annuel pour la période initiale	Prime liée au taux de dividende rajusté (2)	Date de rachat la plus rapprochée (3)	Date d'émission	Prix de rachat (3), (4)	Date de conversion (6)	
							Au gré de la Banque (3), (5)	Au gré du détenteur
Actions privilégiées								
Actions privilégiées de premier rang								
À dividende non cumulatif, série W	0,306250 $	4,90 %		24 février 2010	31 janvier 2005	25,25 $	24 février 2010	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AA	0,278125	4,45 %		24 mai 2011	4 avril 2006	25,50	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AB	0,293750	4,70 %		24 août 2011	20 juillet 2006	25,50	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AC	0,287500	4,60 %		24 novembre 2011	1er novembre 2006	25,50	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AD	0,281250	4,50 %		24 février 2012	13 décembre 2006	25,75	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AE	0,281250	4,50 %		24 février 2012	19 janvier 2007	25,75	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AF	0,278125	4,45 %		24 mai 2012	14 mars 2007	25,75	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AG	0,281250	4,50 %		24 mai 2012	26 avril 2007	25,75	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AJ	0,312500	5,00 %	1,93 %	24 février 2014	16 septembre 2008	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AL	0,350000	5,60 %	2,67 %	24 février 2014	3 novembre 2008	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AN	0,390625	6,25 %	3,50 %	24 février 2014	8 décembre 2008	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AP	0,390625	6,25 %	4,19 %	24 février 2014	14 janvier 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AR	0,390625	6,25 %	4,50 %	24 février 2014	29 janvier 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AT	0,390625	6,25 %	4,06 %	24 août 2014	9 mars 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AV	0,390625	6,25 %	4,42 %	24 août 2014	1er avril 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AX	0,381250	6,10 %	4,13 %	24 novembre 2014	29 avril 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles

(1) Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de chacune des séries sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le Conseil d'administration, le 24 de chaque mois de février, mai, août et novembre ou aux environs de ces dates.

(2) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite à un taux équivalant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans, plus la prime indiquée. Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à taux variable à dividende non cumulatif, sous certaines conditions, à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, plus la prime indiquée.

(3) Le prix de rachat correspond au prix au 31 octobre 2013 ou au prix de rachat contractuel, selon ce qui s'applique. Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi sur les Banques* (Canada), nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Dans le cas des actions de série W, AA, AB, AC, AD, AE, AF et AG, elles peuvent être rachetées en espèces, à un prix de 26 $ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant à la date de rachat la plus rapprochée, diminué de 0,25 $ pour chaque période de 12 mois subséquente jusqu'à atteindre le prix par action de 25 $ si les actions sont rachetées quatre ans après la date de rachat la plus rapprochée ou par la suite. Dans le cas des actions de série AJ, AL, AN, AP, AR, AT, AV et AX, elles peuvent être rachetées en espèces à un prix de 25 $ par action si les actions sont rachetées à la date de rachat la plus rapprochée et à la même date tous les cinq ans par la suite.

(4) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi sur les Banques* (Canada), nous pouvons racheter aux fins d'annulation des actions privilégiées de premier rang de chacune des séries, au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le Conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.

(5) Sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, convertir les actions privilégiées de premier rang de série W en actions ordinaires. Les actions privilégiées de premier rang peuvent être converties en un nombre d'actions ordinaires déterminé par la division du prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 $ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.

(6) Correspond à la date de conversion des actions ordinaires.

Restrictions relatives au paiement des dividendes

La *Loi sur les Banques* (Canada) nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contrevenons, ou contreviendrions, aux règles relatives à la suffisance du capital et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la *Loi*. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que l'ensemble des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés aux fins du versement. Nous avons convenu que s'il advenait que la Fiducie ou la Fiducie II ne soit pas en mesure de verser la totalité des distributions requises sur les titres de fiducie de capital, nous ne verserions aucun dividende de quelque nature que ce soit sur nos actions privilégiées et ordinaires. Se reporter à la note 20. Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Nous avons aussi convenu que, n'importe quel jour où nous publions des résultats financiers pour un trimestre, s'il advenait : i) que nous fassions état d'une perte nette consolidée cumulative pour les quatre trimestres précédant immédiatement le trimestre en cours et ii) qu'au cours du trimestre précédant immédiatement le trimestre en cours, nous n'eussions déclaré aucun dividende en espèces sur la totalité de nos actions ordinaires et privilégiées en circulation, nous pourrions différer le paiement d'intérêts sur les effets subordonnés à taux ajustable de série 2014-1 (qui viennent à échéance le 18 juin 2103). Au cours de toute période pendant laquelle les intérêts sont différés : i) les intérêts courront sur ces effets mais ne seront pas composés, ii) nous ne pourrons pas déclarer ni verser de dividendes (sauf au moyen de dividendes en actions) sur nos actions ordinaires et privilégiées, ni rembourser ou racheter ces dernières et iii) nous ne pourrons pas verser d'intérêts, de capital ni de prime sur quelque titre d'emprunt émis par nous ou dette à l'égard de fonds empruntés contractée par nous et qui est subordonné à ces effets.

Régime de réinvestissement de dividendes
Notre régime de réinvestissement de dividendes (régime) offre aux actionnaires ordinaires inscrits la possibilité de recevoir des actions ordinaires additionnelles plutôt que des dividendes en espèces. Le régime n'est offert qu'aux actionnaires inscrits résidant au Canada ou aux États-Unis. Les exigences de notre régime sont remplies soit au moyen d'achats d'actions sur le marché libre, soit au moyen d'actions propres.

Actions disponibles pour émission future
Au 31 octobre 2013, 46 millions d'actions ordinaires étaient disponibles pour émission future dans le cadre de notre régime de réinvestissement de dividendes et de l'exercice potentiel d'options sur actions en cours. En outre, nous pourrions émettre un maximum de 39 millions d'actions propres ordinaires en vertu du Régime général d'épargne et d'achat de titres de la Banque, approuvé par les actionnaires le 26 février 2009.

Participations ne donnant pas le contrôle

	Au	
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2013**	31 octobre 2012
Titres de fiducie de capital RBC (1)		
Série 2015	**1 220 $**	1 200 $
Série 2008-1	**511**	511
Autres	**64**	50
	1 795 $	1 761 $

(1) Au 31 octobre 2013, les titres RBC TruCS de série 2015 comprenaient des intérêts courus d'un montant de 20 millions de dollars (20 millions au 31 octobre 2012), déduction faite des titres propres de néant (20 millions au 31 octobre 2012). Les titres de série 2008-1 comprenaient des intérêts courus de 11 millions de dollars (11 millions au 31 octobre 2012), déduction faite des titres propres de néant (néant au 31 octobre 2012).

Note 22 Rémunération fondée sur des actions

Nous offrons une rémunération fondée sur des actions à certains employés clés ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés. Nous utilisons des dérivés et des fiducies de rémunération afin de gérer le risque lié à la volatilité du cours de nos actions ordinaires relativement à plusieurs de ces régimes de rémunération. L'incidence de ces dérivés n'est pas prise en compte dans les charges de rémunération fondée sur des actions qui sont comptabilisées dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines de nos comptes consolidés de résultat.

Régimes d'options sur actions
Nous offrons des régimes d'options sur actions à certains employés clés. En vertu de ces régimes, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires. Le prix d'exercice de chaque option octroyée correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume d'un lot régulier (100 actions) de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto : i) le jour précédant le jour de l'octroi ou ii) pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement le jour de l'octroi, selon le plus élevé des deux montants. Les droits des options sont acquis sur une période de quatre ans pour les employés et les options peuvent être exercées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 à l'égard des régimes d'options sur actions s'est établie à 7 millions de dollars (7 millions au 31 octobre 2012; 13 millions au 31 octobre 2011). Au 31 octobre 2013, la charge de rémunération liée aux attributions pour lesquelles les droits n'étaient pas acquis s'élevait à 5 millions de dollars (7 millions au 31 octobre 2012; 9 millions au 31 octobre 2011) et devait être amortie sur une période moyenne pondérée de 1,1 an (1,5 an au 31 octobre 2012; 1,8 an au 31 octobre 2011).

Une analyse de la fluctuation du nombre d'options et de la moyenne pondérée du prix d'exercice est présentée ci-après :

Sommaire des activités visant les options sur actions ainsi que des données qui s'y rapportent

	31 octobre 2013		31 octobre 2012		31 octobre 2011	
(en dollars canadiens par option, sauf le nombre d'options)	**Nombre d'options (en milliers)**	**Moyenne pondérée du prix d'exercice**	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix d'exercice	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix d'exercice
En cours au début de l'exercice	**12 304**	**48,12 $**	14 413	45,06 $	15 659	40,90 $
Octroyées	**906**	**58,65**	1 161	48,93	1 815	52,60
Exercées (1), (2)	**(2 528)**	**42,22**	(3 174)	34,36	(2 954)	27,76
Ayant fait l'objet d'une renonciation au cours de l'exercice	**(78)**	**53,27**	(96)	52,37	(100)	44,04
Échues au cours de l'exercice	**–**	**–**	–	–	(7)	24,64
En cours à la fin de l'exercice	**10 604**	**50,39 $**	12 304	48,12 $	14 413	45,06 $
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	**5 711**	**47,80 $**	6 544	45,43 $	8 688	41,64 $
Pouvant être octroyées	**12 140**		12 968		14 033	

(1) Le montant des espèces reçu par suite de l'exercice d'options au cours de l'exercice s'est élevé à 107 millions de dollars (109 millions au 31 octobre 2012; 82 millions au 31 octobre 2011), et le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'exercice s'est établi à 63,17 $ (54,48 $ au 31 octobre 2012; 55,61 $ au 31 octobre 2011).

(2) De nouvelles actions ont été émises pour toutes les options sur actions exercées en 2013, en 2012 et en 2011. Se reporter à la note 21.

Options en cours au 31 octobre 2013, en fonction des fourchettes de prix d'exercice

	Options en cours			**Options pouvant être exercées**	
(en dollars canadiens par option, sauf le nombre d'options)	**Nombre d'options (en milliers)**	**Moyenne pondérée du prix d'exercice (1)**	**Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée**	**Nombre d'options (en milliers)**	**Moyenne pondérée du prix d'exercice (1)**
De 29,68 $ à 35,37 $	**1 607**	**34,75 $**	**4,59**	**1 607**	**34,75 $**
De 44,13 $ à 48,93 $	**1 701**	**47,32**	**6,07**	**571**	**44,13**
De 50,55 $ à 52,94 $	**2 895**	**52,69**	**5,88**	**1 153**	**52,82**
De 54,99 $ à 58,65 $	**4 401**	**55,78**	**5,81**	**2 380**	**55,06**
	10 604	**50,39 $**	**5,68**	**5 711**	**47,80 $**

(1) Les prix d'exercice moyens pondérés ont été révisés de façon à refléter la conversion d'options libellées en devises au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice 2013 a été estimée à 5,33 $ (4,42 $ en 2012; 7,30 $ en 2011). Cette estimation a été déterminée au moyen du modèle de Black-Scholes à la date de l'octroi, en tenant compte des modalités particulières en vertu desquelles les options sont octroyées, notamment la période d'acquisition des droits, la volatilité prévue du cours de l'action estimée en fonction de la volatilité moyenne historique du cours de l'action et de la volatilité implicite des options négociées sur nos actions ordinaires assorties d'une échéance semblable à celle des options offertes aux employés. Les hypothèses suivantes ont été utilisées aux fins de la détermination de la juste valeur des options octroyées :

Hypothèses moyennes pondérées

	Pour les exercices clos		
(en dollars canadiens par action, sauf les pourcentages)	**le 31 octobre 2013**	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
Hypothèses moyennes pondérées			
Cours de l'action à la date de l'octroi	**58,65 $**	48,19 $	52,60 $
Taux d'intérêt sans risque	**1,38 %**	1,38 %	2,72 %
Rendement prévu des actions	**4,19 %**	3,93 %	3,62 %
Volatilité prévue du cours des actions	**18 %**	18 %	20 %
Durée de vie prévue des options	**6 ans**	6 ans	6 ans

Régimes d'épargne et d'actionnariat des employés

Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir nos actions ordinaires au moyen de régimes d'épargne et d'actionnariat. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous constituerons un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé dans nos actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC DVM, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 $ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 £ par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 77 millions de dollars en 2013 (75 millions en 2012; 72 millions en 2011) pour l'acquisition de nos actions ordinaires. Au 31 octobre 2013, un total de 38 millions d'actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes (37 millions d'actions ordinaires au 31 octobre 2012; 36 millions d'actions ordinaires au 31 octobre 2011).

Régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

Nous offrons des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants, aux administrateurs qui ne sont pas nos employés et à certains employés clés. En vertu de ces régimes, les dirigeants ou les administrateurs peuvent choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de leur prime de rendement annuelle variable à court terme ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les unités d'actions différées génèrent des dividendes sous forme d'unités d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut convertir ces unités d'actions qu'au moment de prendre

sa retraite, en cas d'une invalidité permanente ou lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivaut à la valeur de marché des actions ordinaires à la date de conversion.

Nous avons un régime de primes différées pour certains employés clés du secteur Marchés des Capitaux. En vertu de ce régime, un pourcentage de la prime de rendement annuelle de chacun de ces employés est différé et génère des dividendes au même taux que celui de nos actions ordinaires. L'employé touchera la prime en montants versés dans les 90 jours suivant la fin de chacun des trois exercices suivants. La valeur de la prime différée sera égale à la valeur initiale de la prime rajustée en fonction des dividendes et des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires à la date à laquelle la prime est versée.

Nous offrons à certains employés clés des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement, pour lesquelles tous les droits s'acquièrent après trois ans. Lorsque les droits sont acquis, l'attribution est payée en espèces et est fondée sur le nombre initial d'unités d'actions de RBC attribuées plus les dividendes cumulés, évalués au moyen du cours de clôture moyen des actions ordinaires de RBC pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'acquisition des droits. Aux termes de certains régimes, une partie des attributions peut être augmentée ou diminuée d'au plus 25 %, selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui d'un ensemble défini d'institutions financières mondiales homologues. Nous offrions antérieurement une rémunération différée à certains employés sous forme d'actions ordinaires, lesquelles étaient détenues en fiducie et accumulaient des dividendes pendant la période d'acquisition des droits de trois ans. Au 31 octobre 2013, nous détenions en fiducie un nombre négligeable d'actions ordinaires (0,3 million au 31 octobre 2012; 0,7 million au 31 octobre 2011).

Nous maintenons un régime de rémunération différée non admissible pour des employés clés aux États-Unis conformément à une entente appelée le régime d'accumulation de patrimoine américain de RBC. Ce régime permet aux employés admissibles de différer une partie de leur revenu annuel et de répartir les reports parmi différents fonds, y compris un fonds d'unités d'actions qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires. Certains reports peuvent aussi être admissibles à nos contributions équivalentes. Toutes les contributions équivalentes sont attribuées au fonds d'unités d'actions de RBC.

Pour les autres régimes fondés sur des actions, le nombre de nos actions ordinaires détenues en vertu de ces régimes s'établissait à néant au 31 octobre 2013 (0,1 million au 31 octobre 2012; 0,1 million au 31 octobre 2011).

Notre passif au titre des attributions octroyées aux termes des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes est évalué à la juste valeur, en fonction du cours du marché de nos actions ordinaires. Les tableaux suivants présentent nos obligations au titre des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes, et les charges (économies) de rémunération connexes comptabilisées pour l'exercice.

Obligation au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

	31 octobre 2013			31 octobre 2012			31 octobre 2011		
	Unités octroyées au cours de l'exercice		**Unités en circulation à la fin de l'exercice**	Unités octroyées au cours de l'exercice		Unités en circulation à la fin de l'exercice	Unités octroyées au cours de l'exercice		Unités en circulation à la fin de l'exercice
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'unités et les montants par unité)	**Nombre d'unités (en milliers)**	**Juste valeur moyenne pondérée**	**Valeur comptable**	Nombre d'unités (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée	Valeur comptable	Nombre d'unités (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée	Valeur comptable
Régimes d'unités d'actions différées	**265**	**60,83 $**	**307 $**	302	59,60 $	229 $	228	64,74 $	187 $
Régime de primes différées	**5 215**	**69,45**	**1 517**	8 917	56,72	1 494	7 314	49,50	1 116
Régime d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	**2 337**	**58,62**	**393**	2 570	49,03	307	2 360	52,60	299
Régime d'accumulation de patrimoine américain de RBC	**374**	**62,84**	**355**	458	51,61	305	390	59,45	263
Autres régimes fondés sur des actions	**809**	**60,47**	**76**	437	51,34	45	401	53,70	26
	9 000	**65,30 $**	**2 648 $**	12 684	54,86 $	2 380 $	10 693	51,03 $	1 891 $

Charges (économies) de rémunération comptabilisées au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

	Pour les exercices clos		
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2013**	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
Régimes d'unités d'actions différées	**53 $**	29 $	(8)$
Régime de primes différées	**284**	185	(60)
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	**249**	151	147
Régime d'accumulation de patrimoine américain de RBC	**211**	136	33
Autres régimes fondés sur des actions	**46**	29	11
	843 $	530 $	123 $

Note 23 Revenus et charges découlant de certains instruments financiers

Les profits et les pertes découlant des instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf de ceux qui soutiennent nos services d'assurances, sont comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt. Le revenu d'intérêt et le revenu de dividendes connexes sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt.

Profits nets (pertes nettes) découlant des instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net (1)

	Pour les exercices clos		
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2013**	le 31 octobre 2012 (3)	le 31 octobre 2011 (3)
Profits nets (pertes nettes)			
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (2)	**875 $**	1 210 $	10 $
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	**(30)**	(54)	599
	845 $	1 156 $	609 $
Par gamme de produits			
Taux d'intérêt et crédit	**593 $**	796 $	321 $
Titres de participation	**(55)**	(8)	(38)
Contrats de change et sur marchandises	**307**	368	326
	845 $	1 156 $	609 $

(1) Les montants qui suivent ont trait à nos activités d'assurance et ils sont exclus des revenus autres que d'intérêt, mais inclus dans le poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des comptes consolidés de résultat : les profits nets (pertes nettes) découlant des instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net se sont établis à (496) millions de dollars (439 millions en 2012; 213 millions en 2011).
(2) Compte non tenu des dérivés désignés comme instruments de couverture. Se reporter à la note 8 pour en savoir davantage sur les profits (pertes) sur ces dérivés.
(3) Certains montants ont été révisés par rapport aux résultats présentés précédemment.

Revenu net d'intérêt tiré des instruments financiers (1)

	Pour les exercices clos		
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2013**	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
Revenu d'intérêt			
Instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net	**3 959 $**	4 957 $	5 250 $
Autres catégories d'instruments financiers (2)	**17 191**	15 895	15 563
	21 150	20 852	20 813
Frais d'intérêt			
Instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net	**2 260 $**	3 029 $	3 827 $
Autres catégories d'instruments financiers	**5 639**	5 325	5 629
	7 899	8 354	9 456
Revenu net d'intérêt	**13 251 $**	12 498 $	11 357 $

(1) Les montants qui suivent ont trait à nos activités d'assurance et ils sont exclus du revenu net d'intérêt, mais inclus dans le poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des comptes consolidés de résultat : revenu d'intérêt de 470 millions de dollars (466 millions en 2012; 456 millions en 2011).
(2) Se reporter à la note 5 pour de l'information sur le revenu d'intérêt couru sur les actifs financiers qui ont subi une perte de valeur.

Revenu tiré des autres catégories d'instruments financiers (1), (2)

	Pour les exercices clos		
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2013**	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
Profits nets (pertes nettes) découlant d'instruments financiers évalués au coût amorti (3)	**– $**	(4)$	(1)$
Honoraires nets qui ne font pas partie intégrante du taux d'intérêt effectif au titre d'actifs et de passifs financiers	**4 204**	3 784	3 528
Honoraires nets provenant des activités de fiducie et autres activités connexes	**7 990**	6 855	6 812

(1) Se reporter à la note 4 pour de l'information sur les profits nets (pertes nettes) sur les titres disponibles à la vente.
(2) Se reporter à la note 4 pour de l'information sur les pertes de valeur des titres disponibles à la vente et des titres détenus jusqu'à leur échéance, ainsi qu'à la note 5 pour de l'information sur les pertes de valeur des prêts.
(3) Les instruments financiers évalués au coût amorti comprennent les titres détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les passifs financiers évalués au coût amorti.

Note 24 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt se compose de ce qui suit :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
Charge (économie) d'impôt présentée dans les comptes consolidés de résultat			
Impôt exigible			
Charge (économie) d'impôt pour l'exercice considéré	**2 566 $**	2 217 $	2 074 $
Ajustements au titre des exercices précédents	**(289)**	(184)	(8)
(Économie) découlant d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou d'une différence temporaire d'une période précédente non constatés antérieurement	**(2)**	–	–
	2 275	2 033	2 066
Impôt différé			
Naissance et renversement des différences temporaires	**(67)**	(86)	(66)
Incidence des modifications des taux d'imposition	**(1)**	2	36
Ajustements au titre des exercices précédents	**(5)**	167	(26)
(Économie) découlant d'une perte fiscale d'un crédit d'impôt ou d'une différence temporaire d'une période précédente non constatés antérieurement	**(46)**	(16)	–
Réduction de valeur (reprise d'une réduction de valeur précédente)	**32**	–	–
	(87)	67	(56)
	2 188	2 100	2 010
Charge d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat global et des variations des capitaux propres			
Autres éléments du résultat global			
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres disponibles à la vente	**3**	72	(56)
Reclassement en résultat de (profits) pertes sur les titres disponibles à la vente	**(20)**	(2)	45
Profits (pertes) de change latents	**2**	1	–
(Pertes) profits de change liés aux activités de couverture	**(322)**	39	279
Reclassement de profits sur les activités de couverture des investissements nets	**–**	(59)	–
(Pertes nettes) profits nets latents sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**(4)**	11	137
Reclassement en résultat de (profits) pertes sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**(11)**	10	29
	(352)	72	434
Total de la charge d'impôt	**1 836 $**	2 172 $	2 444 $

Notre taux d'imposition effectif est passé de 21,7 % en 2012 à 20,6 % en 2013, essentiellement en raison d'une diminution de 0,2 % de notre taux d'imposition canadien prévu par la loi et des différences présentées dans le tableau ci-dessous.

Le tableau suivant présente une analyse des différences entre la charge d'impôt présentée dans les comptes consolidés de résultat et les montants calculés au taux canadien prévu par la loi :

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2013		le 31 octobre 2012		le 31 octobre 2011	
Impôt sur le résultat au taux d'imposition canadien prévu par la loi	**2 782 $**	**26,2 %**	2 558 $	26,4 %	2 523 $	28,1 %
(Diminution) augmentation de l'impôt attribuable à ce qui suit :						
Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales	**(186)**	**(1,8)**	(289)	(3,0)	(271)	(3,0)
Perte de valeur du goodwill	**–**	**–**	37	0,4	–	–
Revenu tiré de valeurs mobilières exonéré d'impôt	**(294)**	**(2,8)**	(330)	(3,4)	(355)	(4,0)
Modification du taux d'imposition	**(1)**	**–**	2	–	36	0,4
Incidence d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou de différences temporelles non constatés antérieurement	**(48)**	**(0,4)**	(16)	(0,1)	–	–
Autres	**(65)**	**(0,6)**	138	1,4	77	0,9
Impôt sur le résultat présenté dans les comptes consolidés de résultat / taux d'imposition effectif	**2 188 $**	**20,6 %**	2 100 $	21,7 %	2 010 $	22,4 %

Les actifs et les passifs d'impôt différé découlent des reports en avant de pertes fiscales et des différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable inscrite aux bilans consolidés.

Composantes importantes des actifs et des passifs d'impôt différé

	Au 31 octobre 2013						
(en millions de dollars canadiens)	Actif net au 1er novembre 2012	Variation par le biais des capitaux propres	Variation par le biais du résultat net	Écart de change	Acquisitions/ cessions	Autres	Actif net au 31 octobre 2013
Actif (passif) d'impôt différé, montant net							
Provision pour pertes sur créances	418 $	– $	(55)$	(1)$	58 $	(7)$	413 $
Rémunération différée	989	–	270	33	–	(1)	1 291
Charges liées au réalignement de l'entreprise	39	–	(33)	–	–	–	6
Reports en avant de pertes fiscales	72	1	(13)	–	–	2	62
Revenu différé	97	–	2	–	(57)	–	42
Titres disponibles à la vente	140	(1)	(39)	2	–	–	102
Dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	–	–	–	–	–	–	–
Locaux et matériel	(151)	–	(82)	1	–	5	(227)
Charge différée	(81)	–	1	–	–	–	(80)
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	155	–	21	–	–	–	176
Immobilisations incorporelles	(227)	–	(17)	(7)	(31)	4	(278)
Autres	80	1	32	1	31	5	150
	1 531 $	1 $	87 $	29 $	1 $	8 $	1 657 $
Composés des éléments suivants :							
Actifs d'impôt différé	1 707 $						1 852 $
Passifs d'impôt différé	(176)						(195)
	1 531 $						1 657 $

	Au 31 octobre 2012						
(en millions de dollars canadiens)	Actif net au 1er novembre 2011	Variation par le biais des capitaux propres	Variation par le biais du résultat net	Écart de change	Acquisitions/ cessions	Autres	Actif net au 31 octobre 2012
Actif (passif) d'impôt différé, montant net							
Provision pour pertes sur créances	374 $	– $	5 $	– $	– $	39 $	418 $
Rémunération différée	878	–	106	5	–	–	989
Charges liées au réalignement de l'entreprise	26	–	13	–	–	–	39
Reports en avant de pertes fiscales	34	–	30	(2)	10	–	72
Revenu différé	251	(11)	(143)	–	–	–	97
Titres disponibles à la vente	173	(21)	(3)	2	–	(11)	140
Dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(3)	–	3	–	–	–	–
Locaux et matériel	(193)	–	42	–	–	–	(151)
Charge différée	(65)	–	(16)	–	–	–	(81)
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	316	–	(172)	–	11	–	155
Immobilisations incorporelles	(180)	–	8	(1)	(54)	–	(227)
Autres	17	–	60	1	3	(1)	80
	1 628 $	(32)$	(67)$	5 $	(30)$	27 $	1 531 $
Composés des éléments suivants :							
Actifs d'impôt différé	1 894 $						1 707 $
Passifs d'impôt différé	(266)						(176)
	1 628 $						1 531 $

Le montant des reports en avant de pertes fiscales lié aux actifs d'impôt différé se rapporte aux pertes subies par nos activités à Trinité-et-Tobago, au Luxembourg, aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Japon. Des actifs d'impôt différé de 62 millions de dollars (72 millions au 31 octobre 2012) ont été comptabilisés au 31 octobre 2013 à l'égard des pertes fiscales subies au cours de l'exercice considéré ou des exercices précédents. La comptabilisation de ces montants dépend des prévisions concernant les bénéfices imposables futurs. Les prévisions de la direction s'appuient sur l'hypothèse qu'il est probable que les résultats des activités futures généreront un bénéfice imposable suffisant pour utiliser les actifs d'impôt différé. Les prévisions reposent sur la liquidité continue et le soutien en capital de nos activités d'exploitation, notamment sur les stratégies de planification fiscale mises en œuvre pour offrir un tel soutien.

Au 31 octobre 2013, des pertes fiscales inutilisées et des crédits d'impôt de 514 millions de dollars et de 183 millions (359 millions et 393 millions au 31 octobre 2012), qui pouvaient être portés en diminution des ajustements fiscaux éventuels ou du bénéfice imposable futur, n'ont pas été comptabilisés en tant qu'actif d'impôt différé. Ce montant comprend des pertes fiscales inutilisées de 168 millions de dollars (11 millions au 31 octobre 2012), qui arriveront à échéance dans deux à quatre ans, et de 346 millions (348 millions au 31 octobre 2012), qui arriveront à échéance après quatre ans. Des crédits d'impôt de 183 millions de dollars (393 millions au 31 octobre 2012) arriveront à échéance après quatre ans.

Le montant des différences temporaires associées aux participations dans des filiales, des succursales et des entreprises associées et aux participations dans des coentreprises pour lesquelles aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé par la société mère s'élevait à 7,7 milliards de dollars au 31 octobre 2013 (7 milliards au 31 octobre 2012).

Note 25 Bénéfice par action

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
Bénéfice de base par action			
Bénéfice net	**8 429 $**	7 539 $	6 444 $
Perte nette liée aux activités abandonnées	**–**	(51)	(526)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	**8 429**	7 590	6 970
Dividendes sur actions privilégiées	**(253)**	(258)	(258)
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	**(98)**	(97)	(101)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies	**8 078**	7 235	6 611
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	**1 443 735**	1 442 167	1 430 722
Bénéfice (perte) de base par action			
Activités poursuivies (en dollars)	**5,60 $**	5,01 $	4,62 $
Activités abandonnées (en dollars)	**–**	(0,03)	(0,37)
Total	**5,60 $**	4,98 $	4,25 $
Bénéfice dilué par action			
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies	**8 078 $**	7 235 $	6 611 $
Incidence dilutive des actions échangeables	**53**	53	78
Bénéfice net lié aux activités poursuivies disponible pour les actionnaires ordinaires, compte tenu de l'incidence dilutive des actions échangeables	**8 131**	7 288	6 689
Perte nette liée aux activités abandonnées disponible pour les actionnaires ordinaires	**–**	(51)	(526)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	**1 443 735**	1 442 167	1 430 722
Options sur actions (1)	**2 320**	1 626	2 941
Actions pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions	**74**	433	1 043
Actions échangeables (2)	**20 400**	24 061	36 787
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers)	**1 466 529**	1 468 287	1 471 493
Bénéfice (perte) dilué par action			
Activités poursuivies (en dollars)	**5,54 $**	4,96 $	4,55 $
Activités abandonnées (en dollars)	**–**	(0,03)	(0,36)
Total	**5,54 $**	4,93 $	4,19 $

(1) L'incidence de la dilution liée aux options sur actions a été établie au moyen de la méthode des actions propres. Lorsque le prix d'exercice des options en cours excède le cours moyen du marché de nos actions ordinaires, les options sont exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Les montants suivants ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action : pour 2013, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du bénéfice dilué par action; pour 2012, un nombre moyen d'options en cours de 3 992 229 ayant un prix d'exercice de 55,05 $; pour 2011, un nombre moyen d'options en cours de 4 052 267 ayant un prix d'exercice moyen de 55,05 $.

(2) Comprend les actions privilégiées échangeables et les titres de fiducie de capital.

Note 26 Garanties, engagements, actifs donnés en garantie et éventualités

Garanties et engagements

Nous avons recours à des garanties et à d'autres instruments de crédit hors bilan afin de répondre aux besoins de financement de nos clients.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de notre risque maximal de pertes sur créances lié aux garanties et aux engagements que nous avons fournis à des tiers. Le risque de crédit maximal lié à une garantie est le risque maximal de perte en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance ou en raison d'actifs détenus en garantie ou affectés en garantie. Le risque maximal de crédit lié à un engagement de prêt correspond au montant intégral de l'engagement. Dans les deux cas, le risque maximal est considérablement plus élevé que le montant comptabilisé à titre de passif dans nos bilans consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	Risque maximal de pertes sur créances — Au 31 octobre 2013	31 octobre 2012
Garanties financières		
Lettres de crédit de soutien financier	**15 592 $**	14 683 $
Engagements de crédit		
Facilités de garantie de liquidités	**32 142**	30 317
Rehaussements de crédit	**3 181**	3 708
Lettres de crédit documentaire	**139**	186
Autres engagements de crédit	**117 704**	94 198
Autres engagements		
Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres	**57 749**	56 141
Garanties de bonne fin	**5 221**	5 396

Notre processus d'examen du crédit et notre politique en ce qui a trait à l'exigence de garanties et aux types de biens détenus en garantie sont habituellement les mêmes pour les garanties et les engagements que ceux qui s'appliquent aux prêts. De façon générale, nos clients sont autorisés à demander un règlement ou à utiliser nos garanties et nos engagements dans un délai de un an. Toutefois, certaines garanties peuvent être utilisées seulement si des conditions particulières sont remplies. Ces conditions, de même que certaines exigences accessoires, sont décrites aux paragraphes suivants. Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la plus grande partie des garanties et des engagements soient utilisés ou réglés dans un délai de un an, et les contrats pourraient venir à échéance sans que les garanties et les engagements aient été utilisés ou réglés.

Garanties financières

Lettres de crédit de soutien financier

Les lettres de crédit de soutien financier constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers le tiers. Dans le cas de certaines garanties, la contrepartie peut exiger que nous effectuions un paiement même si le client n'a pas failli à ses obligations. La durée à l'échéance de ces garanties peut atteindre huit ans. Notre politique en ce qui a trait aux actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts.

Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Engagements de crédit

Facilités de garantie de liquidités

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de papier commercial adossé à des actifs administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures détiennent ne sont pas respectées. La durée à l'échéance moyenne de ces facilités de garantie de liquidités est d'environ trois ans.

Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes liés à des titres qui ne sont pas adossés à des créances, comme des billets à vue à taux variable émis par des tiers. Ces lignes de crédit fournissent à l'émetteur les fonds nécessaires pour l'achat des billets s'il se trouve dans l'incapacité de les revendre, pourvu que l'instrument et/ou l'émetteur conserve une notation de premier ordre.

Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds à ces programmes en cas de faillite ou d'insolvabilité ni, en général, à acheter des actifs non productifs ou en défaillance.

Rehaussements de crédit

Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux structures d'accueil multicédantes que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où, au moment du recouvrement des actifs sous-jacents, le rehaussement de crédit lié à la transaction ou les liquidités ne seraient pas assez élevés pour le paiement du papier commercial à l'échéance. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une notation de titre de grande qualité au moyen de rehaussements de crédit de notre part ou de la part de tiers liés à chaque transaction. La durée moyenne de ces facilités de crédit s'établit à environ trois ans.

Lettres de crédit documentaire

Les lettres de crédit documentaire, qui sont des documents que nous émettons au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises, sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

Autres engagements de crédit

Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations bancaires ou de lettres de crédit.

Autres engagements

Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres

Dans les transactions de prêt de titres, nous agissons à titre de mandataire pour le détenteur d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres. Dans le cadre de ces activités de garde, un engagement d'indemnisation peut être fourni aux clients prêteurs de titres, lequel vise à assurer que la juste valeur des titres prêtés sera remboursée dans le cas où l'emprunteur ne retournerait pas les titres empruntés et où la valeur des actifs détenus en garantie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur de ces titres. Ces engagements d'indemnisation arrivent habituellement à échéance sans avoir été utilisés. Les échéances de ces engagements d'indemnisation varient puisque les titres prêtés comportent un droit de rappel sur demande. Les actifs détenus en garantie à l'égard des transactions de prêt de titres sont habituellement constitués de trésorerie ou de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, le gouvernement des États-Unis ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE.

Avant le troisième trimestre de 2012, les transactions de prêt de titres étaient généralement effectuées par l'entremise de notre ancienne coentreprise, RBC Dexia. RBC Dexia, renommée RBC Services aux investisseurs, est maintenant une filiale en propriété exclusive.

Garanties de bonne fin

Les garanties de bonne fin constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements auprès de tiers bénéficiaires au cas où un client ne respecterait pas une obligation contractuelle non financière précise. Ces obligations comprennent habituellement des contrats de travail et de service, des garanties de bonne exécution et des garanties liées au commerce international. La durée à l'échéance de ces garanties peut atteindre huit ans. Notre politique en ce qui a trait à l'exigence d'actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts.

Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Engagements d'indemnisation
Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des engagements d'indemnisation (qui comportent souvent des modalités standards) avec nos contreparties dans le cadre de transactions telles que les contrats d'acquisition, de vente, de fiducie, d'agence, de licence, de prestation de services et de location, ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces conventions d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison d'une modification des lois et des règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de la transaction. Les modalités des conventions d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces conventions d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de tels engagements.

Montants non engagés
Les montants non engagés représentent les facilités de crédit inutilisées pour lesquelles nous pouvons retirer unilatéralement le crédit consenti à l'emprunteur. Ces montants incluent tant les engagements envers la clientèle de détail que les engagements commerciaux. Au 31 octobre 2013, le solde total des montants non engagés se chiffrait à 183 milliards de dollars (172 milliards au 31 octobre 2012).

Actifs donnés en garantie et actifs affectés en garantie
Dans le cours normal de nos activités, nous donnons en garantie des actifs et concluons des conventions d'affectation d'actifs en garantie conformément à des modalités qui sont habituelles pour nos activités régulières de prêt, d'emprunt et de négociation comptabilisées dans nos bilans consolidés. Voici des exemples des modalités générales liées aux actifs donnés en garantie et aux actifs affectés en garantie :

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en garantie reviennent à l'emprunteur.
- Les actifs donnés en garantie sont réattribués à l'emprunteur lorsque les modalités obligatoires ont été respectées.
- Le droit du créancier de revendre les actifs ou de les affecter de nouveau en garantie dépend de l'entente particulière en vertu de laquelle l'actif est donné en garantie.
- S'il n'y a eu aucun manquement, le créancier doit redonner un actif comparable à l'emprunteur lorsque les obligations ont été respectées.

Nous sommes également tenus de fournir à la Banque du Canada des garanties intrajournalières lorsque nous utilisons le Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV), un système de transfert électronique télégraphique en temps réel qui traite en continu tous les paiements de grande valeur ou de classe critique libellés en dollars canadiens au cours de la journée. Les actifs donnés en garantie affectés aux activités du STPGV nous sont généralement remis à la fin du cycle de règlement quotidien. Par conséquent, le montant des actifs donnés en garantie n'est pas inclus dans le tableau ci-dessous. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2013, nous avons donné en moyenne des actifs de 3,0 milliards de dollars en garanties intrajournalières à la Banque du Canada chaque jour (3,2 milliards au 31 octobre 2012). Dans certaines rares occasions, nous devons obtenir une avance à un jour auprès de la Banque du Canada afin de répondre à un besoin de règlement, auquel cas une valeur équivalente des actifs donnés en garantie est utilisée pour garantir l'avance. Aucune avance à un jour n'avait été prise au 31 octobre 2013 et au 31 octobre 2012.

Les détails des actifs donnés en garantie de passifs et des actifs détenus ou donnés de nouveau en garantie sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013	Au 31 octobre 2012 (1)
Sources d'actifs donnés en garantie et affectés en garantie		
Actifs de la Banque		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**204 $**	94 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	**83**	424
Garanties en espèces de titres empruntés	**4 701**	4 818
Prêts	**74 138**	65 077
Valeurs mobilières	**42 918**	38 438
Autres actifs	**11 678**	19 411
	133 722 $	128 262 $
Actifs des clients		
Biens reçus en garantie et disponibles à la vente ou à la remise en garantie	**175 050**	166 642
Moins : Actifs non vendus ou qui n'ont pas été donnés de nouveau en garantie	**(64 121)**	(53 217)
	110 929	113 425
	244 651	241 687
Utilisations d'actifs donnés en garantie et affectés en garantie		
Titres prêtés	**19 535 $**	17 775 $
Titres empruntés	**28 796**	30 011
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	**47 128**	40 756
Engagements afférents à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat	**56 580**	58 943
Titrisation	**49 899**	51 959
Obligations couvertes	**22 750**	13 276
Transactions sur dérivés	**14 363**	22 124
Gouvernements étrangers et banques centrales	**1 928**	2 608
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	**3 672**	4 235
	244 651 $	241 687 $

(1) Certains montants ont été révisés par rapport aux résultats présentés précédemment.

Engagements en vertu de baux

Contrats de location-financement

Nous louons du matériel informatique auprès de tiers en vertu de contrats de location-financement. Les contrats de location sont assortis d'échéances, de clauses d'indexation et de droits de renouvellement divers. Les paiements minimaux futurs au titre de la location en vertu des contrats de location-financement s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013			Au 31 octobre 2012		
	Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	**Charges d'intérêts futures**	**Valeur actualisée des contrats de location-financement**	Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	Charges d'intérêts futures	Valeur actualisée des contrats de location-financement
Paiements minimaux futurs au titre de la location						
Un an au plus tard	**69 $**	**(8)$**	**61 $**	62 $	(6)$	56 $
Plus de un an mais cinq ans au plus tard	**86**	**(10)**	**76**	108	(12)	96
Plus de cinq ans	**–**	**–**	**–**	–	–	–
	155 $	**(18)$**	**137 $**	170 $	(18)$	152 $

Au 31 octobre 2013, la valeur comptable nette du matériel informatique détenu en vertu de contrats de location-financement se chiffrait à 153 millions de dollars (156 millions au 31 octobre 2012).

Contrats de location simple
Nous avons des obligations en vertu d'un certain nombre de contrats de location simple non résiliables qui visent des locaux et du matériel. Ces contrats de location sont assortis d'échéances, de clauses d'indexation et de droits de renouvellement divers. Les paiements minimaux futurs au titre de la location en vertu des contrats de location simple non résiliables s'établissent comme suit.

	Au			
	31 octobre 2013		31 octobre 2012	
(en millions de dollars canadiens)	**Terrains et bâtiments**	**Matériel**	Terrains et bâtiments	Matériel
Paiements minimaux futurs au titre de la location				
Un an au plus tard	**586 $**	**138 $**	566 $	131 $
Plus de un an mais cinq ans au plus tard	**1 752**	**314**	1 663	449
Plus de cinq ans	**1 349**	**–**	1 256	4
	3 687	**452**	3 485	584
Moins : paiements minimaux futurs au titre de la sous-location à recevoir	**(25)**	**–**	(20)	(1)
Paiements minimaux futurs au titre de la location, montant net	**3 662 $**	**452 $**	3 465 $	583 $

Litiges
Nous sommes une importante institution mondiale qui est soumise à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires complexes. Par conséquent, la Banque Royale du Canada et ses filiales ont fait et font l'objet de différentes plaintes et enquêtes dans divers territoires. La direction revoit régulièrement l'état d'avancement de toutes les poursuites et exercera son jugement afin de la résoudre au mieux des intérêts de la Banque. Nos procédures judiciaires importantes sont décrites ci-dessous. Nous nous défendons vigoureusement dans chacun de ces litiges.

Enquêtes et litiges relatifs au LIBOR
Diverses autorités de réglementation et autorités en matière de concurrence et d'exécution de la loi dans le monde, y compris au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis, mènent des enquêtes liées à certaines soumissions effectuées dans le passé par un groupe de banques relativement à la fixation du taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) libellé en dollars américains. Étant donné que la Banque Royale du Canada est membre de certains comités du LIBOR, y compris du comité du LIBOR libellé en dollars américains, nous avons fait l'objet de demandes d'information réglementaires et nous collaborons à ces enquêtes. En outre, la Banque Royale du Canada et d'autres banques du comité du LIBOR libellé en dollars américains ont été désignées comme défenderesses dans des litiges de droit privé engagés aux États-Unis concernant la fixation du LIBOR, y compris dans un certain nombre de recours collectifs qui ont été regroupés devant le tribunal du district des États-Unis du district sud de New York (le tribunal). Les plaintes dans ces actions font état de revendications à notre encontre et à l'encontre d'autres banques du comité en vertu de diverses lois américaines, y compris la législation antitrust américaine, la Commodity Exchange Act (CEA) des États-Unis et la loi de l'État. En mars 2013, le tribunal a rejeté les plaintes pour fraude et violation des lois antitrust fédérales de certains demandeurs à l'égard du comité du LIBOR libellé en dollars américains, ainsi qu'une partie de leurs plaintes formulées en vertu de la CEA. Le tribunal a refusé de rejeter certaines autres plaintes formulées en vertu de la CEA et a refusé d'exercer sa compétence à l'égard des plaintes en vertu de la common law et des lois de certains États. Les demandeurs auront la possibilité de plaider de nouveau certaines plaintes qui ont été rejetées. Selon les éléments connus à ce jour, il nous est impossible pour le moment de prédire la résolution de ces enquêtes réglementaires et de ces litiges de droit privé, ni le moment auquel ils seront réglés et l'incidence éventuelle sur la Banque Royale du Canada.

Litiges relatifs à la CFTC
La Banque Royale du Canada est devenue défenderesse dans une poursuite en responsabilité intentée par la Commodity Futures Trading Commission (CFTC) des États-Unis. Le libellé de la poursuite allègue que certaines transactions entre sociétés liées étaient en fait des transactions fictives inappropriées, qui ont été effectuées à l'abri de la concurrence. En outre, la plainte allègue que nous avons fait délibérément des déclarations fausses, fictives ou frauduleuses à la Chicago Mercantile Exchange quant à la manière dont nous prévoyions structurer ces transactions et à la manière dont nous l'avons fait. Il nous est impossible de prédire le dénouement de ces procédures, ni le moment auquel elles seront réglées. Cependant, nous réfutons totalement ces allégations. À l'heure actuelle, la direction estime que le règlement final de cette poursuite n'aura pas d'incidence défavorable significative sur notre situation financière ni sur nos résultats opérationnels consolidés.

Litige relatif aux districts scolaires du Wisconsin
La Banque Royale du Canada est défenderesse dans le cadre d'un recours relativement au rôle que nous avons joué dans des transactions portant sur des placements réalisés par un certain nombre de districts scolaires du Wisconsin dans certains titres garantis par des créances. Ces transactions ont également fait l'objet d'une enquête réglementaire. Bien que nous ayons conclu un accord avec la Securities and Exchange Commission en septembre 2011, dont le montant a été versé aux districts scolaires par l'intermédiaire d'un fonds d'indemnisation, le recours se poursuit. Il nous est impossible de prédire le dénouement de ces procédures, ni le moment auquel elles seront réglées. La direction estime toutefois que le règlement final de ce litige n'aura pas d'incidence défavorable significative sur notre situation financière ni sur nos résultats opérationnels consolidés.

Autres litiges
Nous sommes défenderesse dans un certain nombre d'autres poursuites qui allèguent que certaines de nos pratiques et mesures sont inappropriées. Les poursuites portent sur diverses questions complexes, et le moment auquel elles seront réglées demeure variable et incertain. La direction est d'avis que nous parviendrons, à terme, à résoudre ces poursuites, dans la mesure où nous pouvons les évaluer, sans subir d'incidence financière significative. Il s'agit, toutefois, de questions qui font dans une large mesure appel à l'exercice du jugement, et les obligations éventuelles pouvant découler de ces poursuites pourraient influer de façon significative sur nos résultats opérationnels pour toute période donnée.

Nous faisons l'objet de diverses autres poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos autres pratiques ou mesures. Nous jugeons que le montant global du passif éventuel lié à ces autres poursuites, dans la mesure où nous pouvons l'évaluer, ne sera pas significatif à l'égard de notre situation financière ou de nos résultats opérationnels consolidés.

Note 27 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances

Le tableau ci-après illustre notre exposition au risque de taux d'intérêt. La valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers est présentée ci-dessous d'après leur date d'échéance ou de modification des taux, selon la date la plus rapprochée.

Le tableau ci-dessous ne tient pas compte des hypothèses de la direction relativement aux événements futurs lorsque les dates d'échéance ou de modification des taux prévues diffèrent sensiblement de celles qui sont stipulées par contrat. Nous tenons compte de ces hypothèses dans la gestion de l'exposition au risque de taux d'intérêt. Ces hypothèses comprennent la modification prévue des taux de certains prêts et dépôts et des instruments de négociation. La prise en compte de ces hypothèses dans le tableau consolidé relatif à la modification des taux ou des échéances au 31 octobre 2013 aurait une incidence sur l'écart sur moins de un an, lequel passerait de 15,5 milliards de dollars à 72 milliards.

	Au 31 octobre 2013							
(en millions de dollars canadiens)	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
Actif								
Trésorerie et dépôts à des banques	14 048 $	4 239 $	– $	– $	– $	– $	6 644 $	24 931 $
Valeurs mobilières								
Titres détenus à des fins de transaction	6 122	20 729	8 745	10 697	26 190	26 328	45 212	144 023
Titres disponibles à la vente	–	23 514	1 234	1 298	6 338	4 470	1 841	38 695
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	1 178	96 639	13 476	2 929	369	–	2 926	117 517
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	172 898	42 149	11 131	22 423	145 449	9 902	4 714	408 666
Dérivés	74 822	–	–	–	–	–	–	74 822
Placements au nom des détenteurs de fonds distincts	–	–	–	–	–	–	513	513
Autres actifs	7 051	1 585	–	–	–	132	42 884	51 652
	276 119 $	188 855 $	34 586 $	37 347 $	178 346 $	40 832 $	104 734 $	860 819 $
Passif								
Dépôts	223 411 $	94 253 $	20 729 $	33 169 $	93 931 $	19 243 $	73 744 $	558 480 $
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	700	56 878	1 308	1 167	–	–	363	60 416
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	759	1 117	1 219	10 403	12 671	20 959	47 128
Dérivés	76 745	–	–	–	–	–	–	76 745
Contrats d'assurance et de placement pour le compte des détenteurs de fonds distincts	–	–	–	–	–	–	513	513
Autres passifs	2 652	465	100	145	1 229	6 470	47 798	58 859
Débentures subordonnées	–	1 410	–	603	3 156	2 274	–	7 443
Titres de fiducie de capital	–	900	–	–	–	–	–	900
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	1 731	–	64	1 795
Capitaux propres	–	200	2 350	1 125	926	–	43 939	48 540
	303 508 $	154 865 $	25 604 $	37 428 $	111 376 $	40 658 $	187 380 $	860 819 $
Écart total	(27 389)$	33 990 $	8 982 $	(81)$	66 970 $	174 $	(82 646)$	– $
Dollar canadien	(11 033)$	(8 390)$	(2 235)$	(1 054)$	85 687 $	(1 552)$	(61 375)$	48 $
Devises	(16 356)	42 380	11 217	973	(18 717)	1 726	(21 271)	(48)
Écart total	(27 389)$	33 990 $	8 982 $	(81)$	66 970 $	174 $	(82 646)$	– $

Note 28 Transactions entre parties liées

Parties liées

Les parties liées comprennent les sociétés liées, les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts à nos employés, les principaux dirigeants, le conseil d'administration (les administrateurs), les membres de la famille proche des principaux dirigeants et des administrateurs, ainsi que les entités qui sont, directement ou indirectement, sous contrôle, contrôle conjoint ou influence notable des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche.

Principaux dirigeants et administrateurs

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle de nos activités, directement ou indirectement. Ils incluent les principaux membres de notre organisation désignés sous le nom de haute direction. La haute direction se compose du chef de la direction et des personnes qui relèvent de lui, notamment le chef de l'administration et chef des finances, le chef des ressources humaines, le chef de la gestion des risques et les chefs de nos unités d'exploitation. Les administrateurs ne planifient pas, ne dirigent pas ou ne contrôlent pas les activités de l'entité; ils surveillent la gestion de l'entreprise et exécutent des tâches de gérance.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs
Les tableaux suivants présentent la rémunération versée aux principaux dirigeants et administrateurs ainsi que les participations et les options qu'ils détiennent.

	Pour les exercices clos		
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2013**	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
Salaires et autres avantages du personnel à court terme (1)	**23 $**	21 $	23 $
Avantages postérieurs à l'emploi	**3**	2	2
Paiements fondés sur des actions	**30**	25	24
	56 $	48 $	49 $

(1) Comprend la tranche de la prime de rendement annuelle variable à court terme que certains dirigeants ont choisi de recevoir sous forme d'unités d'actions différées. Pour plus de détails, se reporter à la note 22.

Participations et options détenues par les principaux dirigeants, les administrateurs et les membres de leur famille proche

	Au			
	31 octobre 2013		31 octobre 2012	
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	**Nombre d'unités détenues**	**Valeur**	Nombre d'unités détenues	Valeur
Options sur actions	**4 566 316**	**84 $**	5 402 931	40 $
Attributions fondées sur des actions autres que des options (1)	**2 467 532**	**173**	2 516 276	143
Actions ordinaires de RBC	**1 485 843**	**104**	1 593 328	91
	8 519 691	**361 $**	9 512 535	274 $

(1) Le nombre d'unités détenues en 2012 a été révisé par rapport à celui présenté précédemment.

Transactions, contrats et ententes impliquant des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche
Dans le cours normal des activités, nous offrons certains services bancaires aux principaux dirigeants, aux administrateurs et aux membres de leur famille proche. Ces transactions ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions, notamment en ce qui a trait aux taux d'intérêt et aux garanties, que celles qui prévalent pour des transactions comparables avec des personnes d'un statut similaire, et elles n'impliquaient pas un risque plus grand que le risque normal lié au remboursement et ne présentaient pas d'autres caractéristiques défavorables.

Au 31 octobre 2013, le total des prêts accordés à des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche s'établissait à 6 millions de dollars (6 millions au 31 octobre 2012). Les principaux dirigeants, les administrateurs ou les membres de leur famille proche n'ont bénéficié d'aucune garantie, d'aucun actif donné en garantie ni d'aucun engagement.

Filiales, entreprises associées et coentreprises
Dans le cours normal des activités, nous fournissons certains services bancaires et financiers à des filiales, à des entreprises associées et à des parties liées, notamment des prêts, des dépôts productifs d'intérêts et des dépôts non productifs d'intérêts. Ces transactions répondent à la définition de transactions entre parties liées et ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions que celles qui prévalent pour des transactions comparables avec des tiers.

Au 31 octobre 2013, les prêts et dépôts provenant des coentreprises et des entreprises associées s'établissaient à 48 millions de dollars et à 12 millions, respectivement (48 millions et 12 millions, respectivement, au 31 octobre 2012).

Autres transactions, contrats ou ententes impliquant des coentreprises ou des entreprises associées

	En date du et pour l'exercice clos le		
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2013**	31 octobre 2012 (1)	31 octobre 2011 (1)
Garanties fournies	**– $**	– $	483 $
Engagements et autres éventualités	**240**	349	294
Autres honoraires reçus pour services rendus	**47**	84	93
Autres honoraires payés pour services reçus	**191**	245	266

(1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Actif net affecté
Certaines de nos filiales et coentreprises sont assujetties à des exigences réglementaires en vigueur dans les territoires où elles exercent leurs activités. En vertu de ces exigences, il est possible qu'elles ne puissent nous transférer notre quote-part de leur actif sous forme de dividendes en espèces, de prêts ou d'avances. Au 31 octobre 2013, l'actif net affecté de ces filiales et de ces coentreprises s'élevait à 16,2 milliards de dollars (13,6 milliards au 31 octobre 2012).

Note 29 Résultats par secteur d'exploitation

Composition des secteurs d'exploitation

Aux fins de la gestion, en fonction des produits et services offerts, nous sommes organisés en cinq secteurs d'exploitation : Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine, Assurances, Services aux investisseurs et trésorerie et Marchés des Capitaux.

Le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises comprend nos activités de services bancaires aux particuliers et aux entreprises ainsi que certains secteurs de services d'investissement de détail, et il se compose de quatre secteurs d'activité : Services financiers aux particuliers, Services financiers aux entreprises et Solutions cartes et paiements (Services bancaires canadiens) et Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. Au Canada, nous fournissons un vaste éventail de produits et services financiers à notre clientèle de particuliers et d'entreprises par l'intermédiaire de nos réseaux élargis de succursales, de guichets automatiques bancaires, de services bancaires en ligne et par téléphone, ainsi que par l'intermédiaire d'une grande équipe de vente interne. Dans les Antilles, nous offrons une vaste gamme de produits et services financiers aux particuliers, aux entreprises clientes et aux institutions publiques dans leurs marchés respectifs. Aux États-Unis, nous répondons aux besoins en matière de services bancaires transfrontaliers de nos clients canadiens aux États-Unis, ainsi qu'aux besoins en matière de services bancaires de nos clients de gestion de patrimoine aux États-Unis.

Le secteur Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis et International et la Gestion mondiale d'actifs. Ce secteur offre des services aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe, en Asie et dans les pays émergents, y compris une gamme complète de solutions de placements, de services de fiducie, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine. Nous offrons également aux institutions et aux particuliers faisant partie de notre clientèle des produits et des services de gestion d'actifs, directement ou par l'entremise des réseaux de distribution de RBC et de tiers distributeurs.

Le secteur Assurances regroupe nos activités d'assurances au Canada et dans le monde et il se compose de deux secteurs d'activité : Assurances – Canada et Assurances – International. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de nos propres réseaux de distribution composés de notre équipe de vente, notamment les succursales de vente au détail d'assurances, nos représentants des ventes, les centres d'appels et le réseau en ligne, ainsi que par l'intermédiaire des conseillers indépendants en assurance et grâce à des alliances. En dehors de l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités de réassurance dans le monde entier.

Le secteur Services aux investisseurs et trésorerie offre des services de garde internationaux, des services d'administration de fonds et de caisses de retraite ainsi qu'une gamme intégrée de produits aux investisseurs institutionnels du monde entier. Nous offrons également des services de gestion de la trésorerie, de correspondants bancaires et de négociation à des institutions financières partout dans le monde, ainsi que des services de gestion des liquidités et du financement à RBC et à d'autres institutions choisies.

Le secteur Marchés des Capitaux se compose d'une majorité de nos services bancaires de gros à l'échelle mondiale et il fournit un vaste choix de produits et services à des sociétés ouvertes et fermées, à des investisseurs institutionnels, à des gouvernements et à des banques centrales par l'intermédiaire de nos deux principaux secteurs d'activité : Marchés mondiaux et Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et services, notamment des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, des services de montage et de distribution de titres de participation et de prêts et des services de structuration et de négociation. Ailleurs dans le monde, nous sommes présents dans des marchés ciblés au Royaume-Uni, en Europe et en Asie-Pacifique, où nous offrons un ensemble de capacités diversifiées dans nos principaux secteurs d'expertise, soit les secteurs de l'énergie, des mines et des infrastructures.

Toutes les autres activités ayant trait à l'entreprise qui ne sont pas attribuées à ces cinq secteurs d'exploitation, notamment le financement de l'entreprise, la titrisation, les charges nettes liées au capital non attribué ainsi que les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des montants de majoration au montant imposable équivalent, sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux. Les ajustements au montant imposable équivalent font augmenter le revenu net d'intérêt provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) au montant imposable équivalent effectif, et un montant compensatoire correspondant est constaté dans la charge d'impôt. La direction est d'avis que ces ajustements sont nécessaires pour refléter la manière dont le secteur Marchés des Capitaux est géré, car cela accroît la comparabilité des revenus de sources imposables et de sources présentant des avantages fiscaux. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent ne soient pas comparables à des majorations semblables effectuées par d'autres institutions financières. La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 s'élève à 380 millions de dollars (431 millions au 31 octobre 2012; 459 millions au 31 octobre 2011).

Secteurs géographiques

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les transactions sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les transactions sont comptabilisées dans la monnaie locale de référence et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

Cadre d'information de gestion

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement individuel de nos secteurs d'exploitation comme s'ils exerçaient leurs activités sur une base autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette approche vise à faire en sorte que les résultats de nos secteurs d'exploitation reflètent toutes les données pertinentes quant aux revenus et aux charges liés à l'exercice de leurs activités. La direction surveille régulièrement les résultats de ces secteurs en vue de prendre des décisions quant à l'affectation des ressources et à l'évaluation du rendement. Ces éléments n'ont aucune incidence sur nos résultats consolidés.

Les charges de chaque secteur d'exploitation peuvent comprendre des coûts engagés ou des services fournis, directement ou au nom des secteurs d'exploitation, au niveau de l'entreprise. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'exploitation, nous utilisons un cadre d'information de gestion qui comprend des hypothèses, des estimations et des méthodes aux fins de l'attribution des coûts indirects et des charges indirectes à nos secteurs d'exploitation. Ce cadre sert également à l'attribution du capital et à la fixation des prix de cession des fonds de nos secteurs d'exploitation, de manière à mesurer avec justesse et de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et sur les risques sous-jacents du secteur d'exploitation visé. Les activités entre les secteurs d'exploitation suivent généralement les taux du marché. Toutes les autres activités ayant trait à l'entreprise qui ne sont pas attribuées à nos cinq secteurs d'exploitation sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux.

La direction revoit périodiquement les hypothèses et les méthodes que nous utilisons dans le cadre d'information de gestion, afin d'assurer leur validité. Les méthodes d'attribution du capital comportent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses et d'estimations qui sont révisées périodiquement.

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2013									
(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie (4)	Marchés des Capitaux (3)	Services de soutien généraux (3)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt (1), (2)	9 435 $	396 $	– $	671 $	2 872 $	(123) $	13 251 $	10 960 $	1 602 $	689 $
Revenus autres que d'intérêt	3 788	5 091	3 928	1 133	3 708	(32)	17 616	8 855	3 834	4 927
Total des revenus	13 223	5 487	3 928	1 804	6 580	(155)	30 867	19 815	5 436	5 616
Dotation à la provision pour pertes sur créances	997	51	–	–	188	3	1 239	898	77	264
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	2 784	–	–	–	2 784	1 425	10	1 349
Frais autres que d'intérêt	6 240	4 201	549	1 343	3 844	50	16 227	9 345	3 677	3 205
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	5 986	1 235	595	461	2 548	(208)	10 617	8 147	1 672	798
Charge (économie) d'impôt	1 548	336	(2)	118	838	(650)	2 188	1 754	402	32
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 438	899	597	343	1 710	442	8 429	6 393	1 270	766
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bénéfice net	4 438 $	899 $	597 $	343 $	1 710 $	442 $	8 429 $	6 393 $	1 270 $	766 $
Les frais autres que d'intérêt comprennent :										
Amortissements	300 $	135 $	13 $	56 $	24 $	502 $	1 030 $	857 $	36 $	137 $
Perte de valeur du goodwill et des autres immobilisations incorporelles	1	–	–	5	–	4	10	10	–	–
Provisions pour restructuration	21	–	–	44	–	–	65	9	–	56
Total de l'actif lié aux activités poursuivies	364 300 $	23 400 $	12 300 $	90 600 $	358 100 $	12 100 $	860 800 $	495 200 $	181 800 $	183 800 $
Total de l'actif lié aux activités maintenant abandonnées						–	–	–	–	–
Total de l'actif							860 800 $	495 200 $	181 800 $	183 800 $
Le total de l'actif comprend :										
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles	498 $	90 $	13 $	35 $	107 $	517 $	1 260 $	996 $	132 $	132 $
Total du passif lié aux activités poursuivies	363 300 $	23 300 $	12 300 $	90 800 $	357 900 $	(37 100) $	810 500 $	444 800 $	181 900 $	183 800 $
Total du passif lié aux activités maintenant abandonnées							–	–	–	–
Total du passif							810 500 $	444 800 $	181 900 $	183 800 $

Note 29 Résultats par secteur d'exploitation (suite)

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux (3)	Services de soutien généraux (3)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012									
Revenu net d'intérêt (1), (2)	9 061 $	393 $	– $	668 $	2 559 $	(183)$	12 498 $	10 413 $	1 308 $	777 $
Revenus autres que d'intérêt	3 582	4 442	4 897	657	3 629	67	17 274	9 378	3 564	4 332
Total des revenus	12 643	4 835	4 897	1 325	6 188	(116)	29 772	19 791	4 872	5 109
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 167	(1)	–	–	135	–	1 301	1 021	90	190
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 621	–	–	–	3 621	2 320	16	1 285
Frais autres que d'intérêt	5 932	3 796	515	1 134	3 746	37	15 160	8 809	3 404	2 947
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	5 544	1 040	761	191	2 307	(153)	9 690	7 641	1 362	687
Charge (économie) d'impôt	1 456	277	47	106	726	(512)	2 100	1 600	519	(19)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 088	763	714	85	1 581	359	7 590	6 041	843	706
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	–	–	–	–	–	–	(51)	–	(51)	–
Bénéfice net	4 088 $	763 $	714 $	85 $	1 581 $	359 $	7 539 $	6 041 $	792 $	706 $
Les frais autres que d'intérêt comprennent :										
Amortissements	273 $	136 $	14 $	54 $	27 $	452 $	956 $	782 $	38 $	136 $
Perte de valeur du goodwill et des autres immobilisations incorporelles	–	–	–	168	–	–	168	100	–	68
Provisions pour restructuration	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total de l'actif lié aux activités poursuivies	343 100 $	22 000 $	12 300 $	77 300 $	355 200 $	15 200 $	825 100 $	459 700 $	173 200 $	192 200 $
Total de l'actif lié aux activités maintenant abandonnées						–	–	–	–	–
Total de l'actif							825 100 $	459 700 $	173 200 $	192 200 $
Le total de l'actif comprend :										
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles	256 $	133 $	11 $	308 $	128 $	877 $	1 713 $	1 089 $	145 $	479 $
Total du passif lié aux activités poursuivies	342 000 $	22 000 $	12 400 $	77 300 $	355 000 $	(29 600)$	779 100 $	413 700 $	173 300 $	192 100 $
Total du passif lié aux activités maintenant abandonnées							–	–	–	–
Total du passif							779 100 $	413 700 $	173 300 $	192 100 $

.

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et trésorerie	Marchés des Capitaux (3)	Services de soutien généraux (3)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011									
Revenu net d'intérêt (1), (2)	8 515 $	365 $	– $	573 $	2 197 $	(293)$	11 357 $	9 641 $	1 091 $	625 $
Revenus autres que d'intérêt	3 510	4 343	4 475	569	3 127	257	16 281	9 270	2 815	4 196
Total des revenus	12 025	4 708	4 475	1 142	5 324	(36)	27 638	18 911	3 906	4 821
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 142	–	–	–	(14)	5	1 133	1 016	(12)	129
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 358	–	–	–	3 358	2 124	21	1 213
Frais autres que d'intérêt	5 682	3 586	498	821	3 487	93	14 167	8 376	3 159	2 632
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	5 201	1 122	619	321	1 851	(134)	8 980	7 395	738	847
Charge (économie) d'impôt	1 461	311	19	91	559	(431)	2 010	1 728	259	23
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3 740	811	600	230	1 292	297	6 970	5 667	479	824
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	–	–	–	–	–	–	(526)	–	(526)	–
Bénéfice net	3 740 $	811 $	600 $	230 $	1 292 $	297 $	6 444 $	5 667 $	(47)$	824 $
Les frais autres que d'intérêt comprennent :										
Amortissements	260 $	138 $	20 $	48 $	24 $	378 $	868 $	705 $	37 $	126 $
Perte de valeur du goodwill et des autres immobilisations incorporelles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Provisions pour restructuration	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total de l'actif lié aux activités poursuivies	321 100 $	23 700 $	11 100 $	75 200 $	320 900 $	14 600 $	766 600 $	452 200 $	134 400 $	180 000 $
Total de l'actif lié aux activités maintenant abandonnées						–	27 200	–	27 200	–
Total de l'actif							793 800 $	452 200 $	161 600 $	180 000 $
Le total de l'actif comprend :										
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles	325 $	347 $	9 $	26 $	133 $	963 $	1 803 $	1 152 $	164 $	487 $
Total du passif lié aux activités poursuivies	319 800 $	23 800 $	11 100 $	75 200 $	321 300 $	(18 900)$	732 300 $	409 200 $	142 900 $	180 200 $
Total du passif lié aux activités maintenant abandonnées							20 100	–	20 100	–
Total du passif							752 400 $	409 200 $	163 000 $	180 200 $

(1) Le revenu intersectoriel et la quote-part des bénéfices des entreprises associées ne sont pas significatifs.
(2) Le revenu d'intérêt est présenté déduction faite des frais d'intérêt, puisque la direction se fie essentiellement au revenu net d'intérêt comme mesure du rendement.
(3) Majoration au montant imposable équivalent.
(4) Au cours du deuxième trimestre de 2013, le secteur Services aux investisseurs a constitué une provision pour restructuration de 44 millions de dollars. La majeure partie de cette provision est liée à l'abandon de nos activités en Europe.

Revenus par secteur d'activité

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
Services financiers aux particuliers	**6 948 $**	6 591 $	6 192 $
Services financiers aux entreprises	**2 990**	2 894	2 750
Solutions cartes et paiements	**2 484**	2 330	2 257
Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis	**801**	828	826
Gestion de patrimoine – Canada	**1 889**	1 741	1 724
Gestion de patrimoine – États-Unis et International	**2 225**	1 977	1 948
Gestion mondiale d'actifs	**1 373**	1 117	1 036
Assurances	**3 928**	4 897	4 475
Services aux investisseurs et trésorerie	**1 804**	1 325	1 142
Marchés Mondiaux	**3 492**	3 635	3 143
Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement	**3 014**	2 533	2 371
Autres Marchés des Capitaux	**74**	20	(190)
Services de soutien généraux	**(155)**	(116)	(36)
	30 867 $	29 772 $	27 638 $

Note 30 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

En raison des instruments financiers que nous détenons, nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité et de financement. Notre évaluation du risque ainsi que nos objectifs, nos politiques et nos méthodes en matière de gestion des risques sont présentés dans le texte grisé ainsi que dans les tableaux qui sont marqués d'un astérisque (*), aux pages 58 à 88 de notre rapport de gestion. Ce texte et ces tableaux grisés font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Les concentrations du risque de crédit surviennent lorsqu'un certain nombre de nos clients exerçant des activités similaires sont situés dans le même secteur géographique ou ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels.

Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative de notre rendement à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. Le tableau suivant donne un sommaire des montants au titre des instruments financiers figurant au bilan et hors bilan qui présentent un risque de crédit.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2013 Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	**401 022 $**	**74 %**	**62 739 $**	**12 %**	**42 935 $**	**8 %**	**31 399 $**	**6 %**	**538 095 $**
Dérivés avant l'incidence des accords généraux de compensation (2), (3)	**10 842**	**10**	**18 249**	**17**	**71 085**	**67**	**6 353**	**6**	**106 529**
	411 864 $	**64 %**	**80 988 $**	**12 %**	**114 020 $**	**18 %**	**37 752 $**	**6 %**	**644 624 $**
Instruments de crédit hors bilan (4)									
Montants engagés et non engagés (5)	**213 602 $**	**64 %**	**86 834 $**	**26 %**	**24 020 $**	**7 %**	**8 242 $**	**3 %**	**332 698 $**
Autres	**43 173**	**55**	**20 840**	**27**	**11 361**	**14**	**3 188**	**4**	**78 562**
	256 775 $	**62 %**	**107 674 $**	**26 %**	**35 381 $**	**9 %**	**11 430 $**	**3 %**	**411 260 $**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2012 (6) Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	372 021 $	74 %	63 474 $	13 %	36 845 $	7 %	29 543 $	6 %	501 883 $
Dérivés avant l'incidence des accords généraux de compensation (2), (3)	14 549	12	20 617	17	79 810	66	6 761	5	121 737
	386 570 $	62 %	84 091 $	13 %	116 655 $	19 %	36 304 $	6 %	623 620 $
Instruments de crédit hors bilan (4)									
Montants engagés et non engagés (5)	192 841 $	65 %	76 269 $	26 %	18 260 $	6 %	9 379 $	3 %	296 749 $
Autres	43 038	57	15 315	20	13 943	18	3 924	5	76 220
	235 879 $	63 %	91 584 $	24 %	32 203 $	9 %	13 303 $	4 %	372 969 $

(1) Comprend les biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les concentrations provinciales les plus importantes au Canada se trouvent en Ontario, 45 % (45 % au 31 octobre 2012), dans les provinces des Prairies, 21 % (21 % au 31 octobre 2012), en Colombie-Britannique et dans les territoires, 17 % (17 % au 31 octobre 2012), et au Québec, 12 % (12 % au 31 octobre 2012). Aucun type d'industrie ne représente plus de 31 % du total des instruments de crédit au bilan (29 % au 31 octobre 2012).

(2) La plus forte concentration du risque de crédit par type de contrepartie se trouve dans les banques, soit 46 % (49 % au 31 octobre 2012).

(3) Compte non tenu des dérivés de crédit classés comme détenus à des fins autres que de transaction, dont le coût de remplacement se chiffre à néant (5 millions de dollars au 31 octobre 2012).

(4) Représente les instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit.

(5) Les engagements de détail et les engagements de gros représentent respectivement 39 % (40 % au 31 octobre 2012) et 61 % (60 % au 31 octobre 2012) du total de nos engagements. Les concentrations sectorielles les plus importantes de notre portefeuille du secteur de gros sont liées à l'énergie, 18 % (17 % au 31 octobre 2012), aux produits de financement, 16 % (17 % au 31 octobre 2012), aux services financiers non bancaires, 10 % (9 % au 31 octobre 2012), aux organismes souverains, 7 % (9 % au 31 octobre 2012), et au secteur immobilier et aux secteurs connexes, 9 % (8 % au 31 octobre 2012).

(6) Certains montants ont été révisés par rapport aux résultats présentés précédemment.

Note 31 Gestion du capital

Capital réglementaire et ratios de capital

Avec prise d'effet pour le premier trimestre de 2013, nous sommes tenus de calculer nos ratios de capital et notre coefficient actif-capital en nous fondant sur le cadre de l'accord de Bâle III. En vertu de l'accord de Bâle III, le capital réglementaire inclut les capitaux propres ordinaires de première catégorie, le capital de première catégorie et le capital de deuxième catégorie. Les capitaux propres ordinaires de première catégorie se composent essentiellement d'actions ordinaires, de bénéfices non distribués et d'autres composantes des capitaux propres. La portée des ajustements réglementaires en vertu de l'accord de Bâle III comprend la déduction intégrale des immobilisations incorporelles (en excluant les droits de service des prêts hypothécaires), de certains actifs d'impôt différé, des actifs et passifs au titre des régimes de retraite à prestations définies et des participations non importantes dans des entités de services bancaires, financiers et d'assurance. Le capital de première catégorie comprend essentiellement les capitaux propres ordinaires de première catégorie et d'autres éléments composés d'instruments de capital comme certaines actions privilégiées, ainsi que certaines participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales. Le capital de deuxième catégorie inclut les débentures subordonnées qui répondent à certains critères et certaines provisions pour pertes sur prêts. Le capital total représente la somme des capitaux propres ordinaires de première catégorie, du capital de première catégorie supplémentaire et du capital de deuxième catégorie. Les ratios de capital réglementaire sont calculés au moyen de la division des capitaux propres ordinaires de première catégorie, du capital de première catégorie et du capital total par l'actif pondéré en fonction des risques.

Le BSIF établit des objectifs précis pour le capital à risque visant les institutions de dépôt au Canada. À l'heure actuelle, selon les objectifs, le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie doit être supérieur ou égal à 7 %, le ratio du capital de première catégorie doit être supérieur ou égal à 6 % et le ratio du capital total doit être supérieur ou égal à 8 %. De plus, les banques canadiennes doivent s'assurer que leur coefficient actif-capital, qui est calculé au moyen de la division du montant brut de l'actif ajusté par le capital total, n'excède pas le niveau maximal prescrit par le BSIF. Au cours de 2013 et de 2012, nous nous sommes conformés à toutes les exigences en matière de capital imposées par le BSIF.

	Accord de Bâle III	Accord de Bâle II
	Au	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les coefficients)	**31 octobre 2013**	31 octobre 2012
Capital		
Capitaux propres ordinaires de première catégorie	**30 541 $**	s.o.
Capital de première catégorie	**37 196**	36 807
Capital total	**44 716**	42 347
Actif pondéré en fonction des risques		
Risque de crédit	**232 641 $**	209 559 $
Risque de marché	**42 184**	30 109
Risque opérationnel	**44 156**	40 941
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	**318 981 $**	280 609 $
Ratios de capital et coefficients		
Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie	**9,6 %**	s.o.
Ratio du capital de première catégorie	**11,7 %**	13,1 %
Ratio du capital total	**14,0 %**	15,1 %
Coefficient actif-capital (1)	**16,6X**	16,7X

(1) Avec prise d'effet pour le premier trimestre de 2013, le coefficient actif-capital est calculé sur une base transitoire en vertu des lignes directrices du BSIF. La méthode transitoire prévoit le calcul du capital en fonction de l'application progressive des ajustements réglementaires et du retrait progressif des instruments de capital non admissibles au cours de l'exercice considéré.

s.o. sans objet

Note 32 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan

Le tableau suivant présente une analyse des actifs et des passifs comptabilisés dans nos bilans consolidés, en fonction des montants qui seront recouvrés ou réglés dans moins de un an et après un an, à la date de clôture selon les échéances contractuelles et certaines autres hypothèses décrites dans les notes annexes ci-dessous. S'il y a lieu, nous gérons le risque d'illiquidité de divers produits en fonction de modèles de comportement historiques qui, souvent, ne sont pas alignés avec les échéances contractuelles. Les montants à recouvrer ou à régler dans une période de un an, qui sont présentés ci-dessous, pourraient ne pas traduire la vision à long terme de la direction à l'égard du profil de liquidité de certaines catégories au bilan.

	Au					
	31 octobre 2013			31 octobre 2012		
(en millions de dollars canadiens)	**Un an ou moins**	**Après un an**	**Total**	Un an ou moins	Après un an	Total
Actif						
Trésorerie et montants à recevoir de banques (1)	**13 930 $**	**1 940 $**	**15 870 $**	11 020 $	1 597 $	12 617 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques (1)	**9 061**	**–**	**9 061**	10 255	–	10 255
Valeurs mobilières						
Titres détenus à des fins de transaction (2)	**135 484**	**8 539**	**144 023**	112 406	8 377	120 783
Titres disponibles à la vente	**11 388**	**27 307**	**38 695**	15 305	25 523	40 828
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**116 366**	**1 151**	**117 517**	110 052	2 205	112 257
Prêts						
Prêts de détail	**43 932**	**277 746**	**321 678**	47 193	253 992	301 185
Prêts de gros	**39 202**	**49 745**	**88 947**	30 555	48 501	79 056
Provision pour pertes sur prêts			**(1 959)**			(1 997)
Placements au nom des détenteurs de fonds distincts	**–**	**513**	**513**	–	383	383
Autres						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**5 626**	**4 327**	**9 953**	5 198	4 187	9 385
Dérivés (2)	**13 695**	**61 127**	**74 822**	12 958	78 335	91 293
Locaux et matériel, montant net	**3**	**2 656**	**2 659**	–	2 691	2 691
Goodwill	**–**	**8 361**	**8 361**	–	7 485	7 485
Autres immobilisations incorporelles	**–**	**2 796**	**2 796**	–	2 686	2 686
Actifs liés aux activités abandonnées	**–**	**–**	**–**	–	–	–
Participations dans des entreprises associées	**–**	**112**	**112**	–	125	125
Coût des prestations de retraite payé d'avance	**–**	**1 084**	**1 084**	–	1 049	1 049
Autres actifs	**23 266**	**3 421**	**26 687**	32 010	3 009	35 019
	411 953 $	**450 825 $**	**860 819 $**	386 952 $	440 145 $	825 100 $
Passif						
Dépôts (3)	**393 256 $**	**165 224 $**	**558 480 $**	374 000 $	134 219 $	508 219 $
Contrats d'assurance et de placement pour le compte des détenteurs de fonds distincts	**–**	**513**	**513**	–	383	383
Autres						
Acceptations	**5 626**	**4 327**	**9 953**	5 198	4 187	9 385
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	**44 231**	**2 897**	**47 128**	38 751	2 005	40 756
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**58 916**	**1 500**	**60 416**	64 032	–	64 032
Dérivés (2)	**15 671**	**61 074**	**76 745**	14 429	82 332	96 761
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	**338**	**7 696**	**8 034**	232	7 689	7 921
Passifs liés aux activités abandonnées	**–**	**–**	**–**	–	–	–
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués	**–**	**1 759**	**1 759**	–	1 729	1 729
Autres passifs	**32 594**	**6 519**	**39 113**	33 994	7 377	41 371
Débentures subordonnées	**–**	**7 443**	**7 443**	2 007	5 608	7 615
Titres de fiducie de capital	**900**	**–**	**900**	–	900	900
	551 532 $	**258 952 $**	**810 484 $**	532 643 $	246 429 $	779 072 $

(1) La trésorerie et les montants à recevoir de banques ainsi que les dépôts productifs d'intérêts à des banques sont présumés être recouvrés dans un délai de un an, à l'exception des soldes de trésorerie qui ne peuvent être utilisés par la Banque.

(2) Les titres détenus à des fins de transaction classés à la juste valeur par le biais du résultat net et les dérivés détenus à des fins de transaction qui ne sont pas désignés comme des relations de couverture sont présentés dans la colonne « Un an ou moins » puisqu'elle représente le mieux, dans la plupart des cas, la nature à court terme de nos activités de négociation. Les dérivés qui ne sont pas détenus à des fins de transaction et qui sont désignés comme des relations de couverture sont présentés selon le recouvrement ou le règlement de l'élément couvert connexe.

(3) Des dépôts à vue de 264 milliards de dollars (237 milliards au 31 octobre 2012) sont présentés dans la colonne « Un an ou moins » en raison du fait qu'ils sont remboursables à vue ou dans un court délai sur une base contractuelle. En pratique, ces dépôts se rapportent à un large éventail de personnes et de types de clients qui constituent une base stable pour nos opérations et nos besoins de liquidités.

Note 33 Information sur la société mère

Le tableau suivant présente de l'information sur l'entité juridique que constitue la Banque Royale du Canada, ses filiales étant présentées selon la méthode de la mise en équivalence.

Bilans résumés

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013	Au 31 octobre 2012
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**3 561 $**	3 126 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	**2 707**	1 160
Valeurs mobilières	**100 574**	83 704
Placements dans des filiales bancaires et leurs sociétés liées	**24 327**	24 668
Placements dans d'autres filiales et leurs sociétés liées	**42 383**	37 973
Biens achetés en vertu de conventions de revente	**14 578**	10 909
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	**384 906**	356 079
Autres actifs	**105 750**	129 879
	678 786 $	647 498 $
Passif et capitaux propres		
Dépôts	**455 621 $**	422 893 $
Soldes nets à payer à des filiales bancaires	**4 892**	2 719
Soldes nets à recevoir d'autres filiales	**35 921**	18 062
Autres passifs	**126 418**	151 942
	622 852	595 616
Débentures subordonnées	**7 394**	7 615
Capitaux propres	**48 540**	44 267
	678 786 $	647 498 $

Comptes résumés de résultat

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2013	le 31 octobre 2012	le 31 octobre 2011
Revenu d'intérêt (1)	**18 520 $**	18 788 $	17 681 $
Frais d'intérêt	**5 742**	6 860	7 357
Revenu net d'intérêt	**12 778**	11 928	10 324
Revenus autres que d'intérêt (2)	**4 625**	1 733	3 685
Total des revenus	**17 403**	13 661	14 009
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**1 147**	1 139	1 009
Indemnités et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	**–**	–	2
Frais autres que d'intérêt	**7 205**	6 904	6 760
Bénéfice avant impôt	**9 051**	5 618	6 238
Impôt sur le résultat	**1 563**	1 440	1 394
Bénéfice net avant quote-part des bénéfices non distribués des filiales	**7 488**	4 178	4 844
Quote-part des bénéfices non distribués des filiales	**941**	3 361	1 600
Bénéfice net	**8 429 $**	7 539 $	6 444 $

(1) Comprend le revenu de dividendes tiré des placements dans des filiales et des sociétés liées de 1 313 millions de dollars (1 292 millions en 2012; 1 314 millions en 2011).
(2) Comprend la perte des sociétés liées de 9 millions de dollars (profit de 2 millions en 2012; perte de 6 millions en 2011).

Tableaux résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2013	31 octobre 2012	31 octobre 2011
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Bénéfice net	**8 429 $**	7 539 $	6 444 $
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles :			
Variation des bénéfices non distribués des filiales	**(941)**	(3 361)	(1 600)
Variation des dépôts	**31 183**	9 772	28 762
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation de prêts	**(18 927)**	(29 324)	(26 884)
Produit de la titrisation de prêts	**–**	20	207
Variation des titres détenus à des fins de transaction	**(19 048)**	9 440	(7 611)
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**1 730**	(229)	(1 690)
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés	**(3 668)**	(2 164)	(2 378)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	**388**	(2 713)	3 864
Autres activités opérationnelles, montant net	**(8 282)**	(2 640)	(9 046)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités opérationnelles	**(9 136)**	(13 660)	(9 932)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	**(1 548)**	400	(287)
Produit de la vente de titres disponibles à la vente	**1 641**	3 991	8 401
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	**28 056**	28 994	22 898
Acquisitions de titres disponibles à la vente	**(26 392)**	(29 307)	(18 054)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	**(754)**	(867)	(691)
Variation de la trésorerie investie dans des filiales	**(7 323)**	163	(8 393)
Variation du financement net fourni à des filiales	**20 164**	10 158	11 458
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	**13 844**	13 532	15 332
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de débentures subordonnées	**2 046**	–	1 500
Remboursement de débentures subordonnées	**(2 000)**	(1 006)	(404)
Rachat d'actions privilégiées aux fins d'annulation	**(222)**	–	–
Émission d'actions ordinaires	**121**	126	152
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	**(408)**	–	–
Dividendes versés	**(3 810)**	(3 272)	(3 032)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	**(4 273)**	(4 152)	(1 784)
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	**435**	(4 280)	3 616
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de l'exercice	**3 126**	7 406	3 790
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de l'exercice	**3 561 $**	3 126 $	7 406 $
Présentation de renseignements supplémentaires relatifs aux flux de trésorerie			
Intérêts versés au cours de l'exercice	**5 943 $**	7 372 $	6 752 $
Intérêts reçus au cours de l'exercice	**17 281**	17 502	16 758
Dividendes reçus au cours de l'exercice	**1 313**	1 302	1 277
Impôt sur le résultat (recouvré) payé au cours de l'exercice	**265**	1 951	1 012

Note 34 Événements postérieurs à la date du bilan

Le 4 novembre 2013, nous avons racheté toutes les débentures subordonnées à 5,45 % échéant le 4 novembre 2018 en circulation, d'un montant de 1 milliard de dollars, pour un prix équivalant à 100 % de leur capital plus les intérêts courus à la date de rachat.

Le 25 octobre 2013, nous avons annoncé notre intention de racheter tous les titres RBC TruCS de série 2013 émis et en circulation d'un montant en capital de 900 millions de dollars, contre un montant en espèces équivalant à un prix de rachat de 1 000 $ par part. Le rachat devrait être conclu le 31 décembre 2013.

Bilans résumés

	IFRS			PCGR du Canada							
(en millions de dollars canadiens)	**2013**	2012	2011	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Actif											
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**15 870 $**	12 617 $	12 428 $	13 247 $	8 440 $	7 584 $	11 086 $	4 226 $	4 401 $	5 001 $	3 711 $
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	**9 061**	10 255	6 460	12 181	13 254	8 919	20 041	11 881	10 502	5 237	6 267
Valeurs mobilières	**182 718**	161 611	167 022	179 558	183 519	177 298	171 134	178 255	184 869	160 495	128 946
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**117 517**	112 257	84 947	84 947	72 698	41 580	44 818	64 313	59 378	42 973	46 949
Prêts, déduction faite de la provision	**408 666**	378 244	347 530	296 284	273 006	258 395	289 540	237 936	208 530	190 416	170 916
Autres	**126 987**	150 116	175 446	165 485	175 289	161 213	187 240	103 735	69 100	65 399	69 433
Total de l'actif	**860 819 $**	825 100 $	793 833 $	751 702 $	726 206 $	654 989 $	723 859 $	600 346 $	536 780 $	469 521 $	426 222 $
Passif											
Dépôts	**558 480 $**	508 219 $	479 102 $	444 181 $	414 561 $	378 457 $	438 575 $	365 205 $	343 523 $	306 860 $	270 959 $
Autres	**243 661**	262 338	263 625	256 124	263 030	229 699	242 744	201 404	160 575	131 003	126 585
Débentures subordonnées	**7 443**	7 615	8 749	7 749	6 681	6 461	8 131	6 235	7 103	8 167	8 116
Titres de fiducie de capital	**900**	900	894	–	727	1 395	1 400	1 400	1 383	1 400	2 300
Passif au titre des actions privilégiées	**–**	–	–	–	–	–	–	300	298	300	300
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	**s.o.**	s.o.	s.o.	1 941	2 256	2 071	2 371	1 483	1 775	1 944	58
Total du passif	**810 484**	779 072	752 370	709 995	687 255	618 083	693 221	576 027	514 657	449 674	408 318
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	**48 540**	44 267	39 702	41 707	38 951	36 906	30 638	24 319	22 123	19 847	17 904
Participations ne donnant pas le contrôle	**1 795**	1 761	1 761	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total des capitaux propres	**50 335**	46 028	41 463	41 707	38 951	36 906	30 638	24 319	22 123	19 847	17 904
Total du passif et des capitaux propres	**860 819 $**	825 100 $	793 833 $	751 702 $	726 206 $	654 989 $	723 859 $	600 346 $	536 780 $	469 521 $	426 222 $

Comptes consolidés de résultat

	IFRS			PCGR du Canada							
(en millions de dollars canadiens)	**2013**	2012	2011	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Revenu net d'intérêt	**13 251 $**	12 498 $	11 357 $	10 600 $	10 338 $	10 705 $	9 054 $	7 700 $	6 796 $	6 793 $	6 419 $
Revenus autres que d'intérêt	**17 616**	17 274	16 281	16 830	15 744	15 736	12 528	14 762	13 481	12 391	11 383
Total des revenus	**30 867**	29 772	27 638	27 430	26 082	26 441	21 582	22 462	20 637	19 184	17 802
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**1 239**	1 301	1 133	975	1 240	2 167	1 595	791	429	455	346
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	**2 784**	3 621	3 358	3 360	3 546	3 042	1 631	2 173	2 509	2 625	2 124
Frais autres que d'intérêt	**16 227**	15 160	14 167	14 453	13 469	13 436	12 351	12 473	11 495	11 402	11 010
Participations ne donnant pas le contrôle	**s.o.**	s.o.	s.o.	104	99	100	81	141	44	(13)	12
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	**8 429**	7 590	6 970	6 650	5 732	5 681	4 555	5 492	4 757	3 437	3 023
Perte nette liée aux activités abandonnées	**–**	(51)	(526)	(1 798)	(509)	(1 823)	–	–	(29)	(50)	(220)
Bénéfice net	**8 429**	7 539	6 444	4 852	5 223	3 858	4 555	5 492	4 728	3 387	2 803

Autres statistiques – présentées

	IFRS			PCGR du Canada							
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants par action)	**2013**	2012	2011	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Mesures de la rentabilité (1)											
Bénéfice par action – de base	**5,60 $**	4,98 $	4,25 $	3,21 $	3,49 $	2,59 $	3,41 $	4,24 $	3,65 $	2,61 $	2,14 $
– dilué	**5,54 $**	4,93 $	4,19 $	3,19 $	3,46 $	2,57 $	3,38 $	4,19 $	3,59 $	2,57 $	2,11 $
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**19,4 %**	19,3 %	18,7 %	12,9 %	14,9 %	11,9 %	18,1 %	24,7 %	23,5 %	18,0 %	15,6 %
Rendement de l'actif pondéré en fonction des risques	**2,70 %**	2,71 %	2,44 %	1,87 %	2,03 %	1,50 %	1,78 %	2,23 %	2,21 %	1,77 %	1,56 %
Ratio d'efficience (2)	**52,6 %**	50,9 %	51,3 %	52,7 %	51,6 %	50,8 %	57,2 %	55,5 %	55,7 %	59,2 %	60,9 %
Principaux ratios											
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	**0,31 %**	0,35 %	0,33 %	0,34 %	0,45 %	0,72 %	0,53 %	0,33 %	0,23 %	0,21 %	0,30 %
Marge nette d'intérêt (total de l'actif moyen)	**1,55 %**	1,56 %	1,52 %	1,49 %	1,59 %	1,64 %	1,39 %	1,33 %	1,35 %	1,53 %	1,53 %
Revenus autres que d'intérêt, présentés comme un pourcentage du total des revenus	**57,1 %**	58,0 %	58,9 %	61,4 %	60,4 %	59,5 %	58,0 %	65,7 %	67,1 %	64,6 %	63,9 %
Information sur les actions (1)											
Actions ordinaires en circulation (en milliers) – à la fin	**1 441 056**	1 445 303	1 438 376	1 438 376	1 424 922	1 417 610	1 341 260	1 276 260	1 280 890	1 293 502	1 289 496
Dividendes déclarés par action ordinaire	**2,53 $**	2,28 $	2,08 $	2,08 $	2,00 $	2,00 $	2,00 $	1,82 $	1,44 $	1,18 $	1,01 $
Rendement de l'action	**4,0 %**	4,5 %	3,9 %	3,9 %	3,6 %	4,8 %	4,2 %	3,3 %	3,1 %	3,2 %	3,3 %
Ratio de distribution (2)	**45 %**	45 %	45 %	47 %	52 %	52 %	59 %	43 %	40 %	45 %	47 %
Valeur comptable par action	**30,48 $**	27,31 $	24,25 $	25,65 $	23,99 $	22,67 $	20,90 $	17,49 $	16,52 $	14,89 $	13,57 $
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX), à la fin	**70,02 $**	56,94 $	48,62 $	48,62 $	54,39 $	54,80 $	46,84 $	56,04 $	49,80 $	41,67 $	31,70 $
Capitalisation boursière (TSX)	**100 903**	82 296	69 934	69 934	77 502	77 685	62 825	71 522	63 788	53 894	40 877
Cours du marché par rapport à la valeur comptable	**2,30**	2,09	2,00	1,90	2,27	2,42	2,24	3,20	3,01	2,80	2,34
Mesures du capital – consolidées (3)											
Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie	**9,6 %**	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Ratio du capital de première catégorie	**11,7 %**	13,1 %	s.o.	13,3 %	13,0 %	13,0 %	9,0 %	9,4 %	9,6 %	9,6 %	8,9 %
Ratio du capital total	**14,0 %**	15,1 %	s.o.	15,3 %	14,4 %	14,2 %	11,0 %	11,5 %	11,9 %	13,1 %	12,4 %
Coefficient actif-capital	**16,6X**	16,7X	s.o.	16,1X	16,5X	16,3X	20,1X	20,0X	19,7X	17,6X	s.o.

(1) Le 6 avril 2006, nous avons versé un dividende en actions de une action ordinaire pour chacune de nos actions ordinaires émises et en circulation, qui a eu le même effet qu'un fractionnement de nos actions ordinaires à raison de deux pour une. Toutes les données liées aux actions ordinaires et les montants par action ont été ajustés afin de tenir compte du dividende en actions.

(2) Les ratios de 2009 à 2012 se rapportent aux activités poursuivies.

(3) Avec prise d'effet pour l'exercice 2013, nous calculons les ratios de capital et les coefficients en nous fondant sur le cadre de l'accord de Bâle III (méthode « tout compris »), sauf indication contraire. De 2008 à 2012, les ratios de capital et les coefficients ont été calculés selon le cadre de l'accord de Bâle II. Les ratios de capital de 2004 à 2007 et les coefficients actif-capital de 2005 à 2007 ont été calculés selon le cadre de l'accord de Bâle I. Pour 2011, les ratios de capital et les coefficients ont été calculés selon les PCGR du Canada.

Glossaire

Acceptations
Lettre de change ou instrument négociable tiré sur une banque par un emprunteur qui s'engage à effectuer le paiement à l'échéance. L'acceptation représente une garantie de paiement par la banque et est négociable sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Accord général de compensation
Accord conclu entre la Banque et une contrepartie et conçu afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples opérations sur dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

Actif pondéré en fonction des risques
Actif ajusté en fonction d'un facteur de pondération du risque prévu par règlement afin de refléter le degré de risque lié aux éléments présentés au bilan et aux éléments hors bilan. Certains actifs ne sont pas pondérés en fonction des risques, mais déduits du capital. Le calcul est défini dans les lignes directrices du BSIF selon l'accord de Bâle III, entré en vigueur au premier trimestre de 2013. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Actifs de catégorie Alt-A
Terme utilisé aux États-Unis pour décrire les actifs (principalement les prêts hypothécaires) dont le profil de risque de l'emprunteur se situe entre les catégories de bonne qualité et à risque. La catégorisation des actifs de catégorie Alt-A (par opposition aux actifs de bonne qualité) varie, notamment en ce qui a trait à une vérification ou à une consignation limitée du revenu de l'emprunteur ou à un historique de crédit limité.

Adéquation du capital
Capital suffisant pour nous permettre de prendre en charge les risques et de composer avec les augmentations éventuelles imprévues de ces risques à l'intérieur de cibles réglementaires précises tout en poursuivant nos plans d'affaires. Ces risques comprennent les risques pour lesquels aucune exigence minimale en matière de capital réglementaire n'a été précisée.

Approche standardisée
La pondération des risques prescrite par le BSIF permet de calculer l'actif pondéré en fonction du risque pour déterminer l'exposition au risque de crédit. L'évaluation du crédit par les agences de notation externes reconnues par le BSIF, soit S&P, Moody's, Fitch et DBRS, sert à pondérer notre exposition au risque lié aux organismes souverains et aux banques en fonction des normes et des lignes directrices formulées par le BSIF. Quant au calcul de notre exposition au risque lié aux entreprises et au secteur du détail, nous avons recours à la pondération du risque standard prescrite par le BSIF.

Bénéfice de base par action
Bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation.

Bénéfice dilué par action
Bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation et ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution des options sur actions et des autres titres convertibles.

Biens administrés
Biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients au 31 octobre, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens administrés sont de nature administrative et comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres.

Biens sous gestion
Biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients au 31 octobre, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens sous gestion comprennent le choix des placements et les services-conseils en matière d'investissement. Nous détenons des biens sous gestion que nous administrons également et qui sont inclus dans les biens administrés.

Billets secondaires de fiducie (billets secondaires RBC)
Titres de fiducie cessibles émis par la Fiducie de billets secondaires RBC afin d'obtenir un type innovateur de capital de deuxième catégorie.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)
Principale autorité de réglementation des institutions financières constituées sous le régime d'une loi fédérale canadienne et des régimes de retraite administrés par le gouvernement fédéral canadien. Le BSIF a pour mission de protéger les titulaires de police, les déposants et les participants aux régimes de retraite contre les pertes indues.

Capital de deuxième catégorie
Le capital de deuxième catégorie comprend principalement des débentures subordonnées qui répondent à certains critères, certaines provisions pour pertes sur prêts ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de capital de deuxième catégorie de filiales.

Capital de première catégorie
Le capital de première catégorie comprend principalement les capitaux propres ordinaires de première catégorie et certains éléments additionnels du capital de première catégorie, comme les actions privilégiées et les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de capital de première catégorie de filiales.

Capital économique
Représente le montant de capital estimatif requis pour couvrir les risques. On obtient ce capital en estimant le niveau de capital requis pour couvrir les risques associés à nos diverses entreprises, compte tenu de nos normes de solvabilité et notations cibles. Les risques auxquels nous attribuons un capital économique comprennent le risque de crédit, le risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), le risque opérationnel, le risque commercial, le risque lié aux immobilisations corporelles, ainsi que le risque d'assurance. En outre, le capital économique comprend le goodwill et les immobilisations incorporelles et permet de tirer des avantages de la diversification des risques et des secteurs d'exploitation.

Capital nominal
Montant contractuel de référence utilisé pour calculer les paiements relatifs aux dérivés.

Capital total et ratio du capital total
Le capital total se définit comme le total du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie. On obtient le ratio du capital total en divisant le capital total par l'actif pondéré en fonction des risques.

Capitaux propres ordinaires de première catégorie
Somme des actions ordinaires émises qui répondent aux critères réglementaires, des primes sur actions provenant des émissions et autres surplus d'apport, des bénéfices non distribués, du cumul des autres éléments du résultat global et autres réserves présentées et des actions ordinaires émises par les filiales consolidées détenus par des tiers, moins les dividendes déduits des capitaux propres ordinaires de première catégorie conformément aux normes comptables qui s'appliquent.

Coefficient actif-capital
Total de l'actif et d'éléments hors bilan définis par le BSIF, divisé par le total du capital réglementaire.

Contrats d'assurance vie détenus par des banques
Notre portefeuille existant comprend des contrats d'assurance vie détenus par des banques selon lesquels nous fournissons à des banques des contrats à valeur stable visant des contrats d'assurance vie détenus par une banque qui protègent la valeur de rachat en espèces de la police d'assurance vie contre l'incidence des fluctuations de la valeur de marché des placements sous-jacents, ce qui garantit à la contrepartie un rendement minimum exonéré d'impôt. Ces contrats nous permettent de comptabiliser les actifs sous-jacents selon la méthode de la comptabilité d'engagement plutôt que selon la valeur de marché.

Convention de rachat
Prévoit à la fois la vente de titres contre espèces et le rachat de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Convention de revente
Prévoit à la fois l'achat de titres contre espèces et la vente de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Courtier principal
Désignation officielle d'une banque ou d'un courtier ou contrepartiste de titres autorisé à négocier directement avec la banque centrale d'un pays. Les courtiers principaux participent aux opérations sur le marché libre, agissent à titre de teneurs de marché pour les créances du gouvernement et fournissent de l'information et des analyses du marché afin de contribuer à l'élaboration de politiques monétaires.

Couverture
Technique de gestion du risque visant à réduire l'exposition aux risques de marché, de taux d'intérêt ou de change liés aux transactions bancaires courantes. L'élimination ou la réduction du risque est obtenue au moyen de la prise de positions compensatoires. Par exemple, des actifs libellés dans une devise peuvent être couverts au moyen de passifs libellés dans cette même devise ou au moyen de divers instruments de couverture de change (comme les contrats à terme standardisés, les options sur devises et les contrats de change à terme.

Dérivé
Contrat conclu entre deux parties qui ne nécessite que peu ou pas d'investissements initiaux et en vertu duquel les paiements faits de part et d'autre sont tributaires de la variation du prix d'un instrument, d'un indice boursier ou d'un taux financier sous-jacent. Les dérivés comprennent notamment les swaps, les options, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme standardisés. Le capital nominal du dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Dotation à la provision pour pertes sur créances
Montant imputé au résultat en vue de porter la provision pour pertes sur créances au niveau jugé approprié par la direction. La dotation à la provision pour pertes sur créances se compose de la dotation à la provision spécifique et à la provision générale.

Engagements de crédit
Montants inutilisés de facilités de crédit offertes aux clients, sous la forme de prêts, d'acceptations bancaires ou d'autres types de financement au bilan, ou encore d'instruments hors bilan tels que les garanties et les lettres de crédit.

Entité ad hoc
Entité pouvant prendre la forme d'une société par actions, d'une fiducie, d'une société de personnes ou d'une entité sans personnalité morale, qui est habituellement créée dans un but précis et bien défini en vertu d'ententes juridiques imposant des limites strictes au pouvoir décisionnel du comité de gouvernance, du fiduciaire ou de la direction quant aux activités de l'entité. Ces ententes comportent fréquemment des dispositions prévoyant que la politique régissant les activités continues de l'entité ad hoc ne peut être modifiée, sauf peut-être par le fondateur ou le commanditaire de l'entité.

Entités d'investissement structuré
Entités d'investissement géré qui détiennent essentiellement des titres adossés à des actifs de grande qualité et qui s'autofinancent par l'intermédiaire du marché du papier commercial à court terme et du marché des billets à moyen terme.

Fonds de couverture
Fonds d'investissement offert aux investisseurs accrédités disposant d'un avoir net élevé, qui est assujetti à une réglementation et à des restrictions limitées à l'égard de ses placements comparativement aux fonds communs de placement de détail et qui a souvent recours à des stratégies audacieuses comme la vente à découvert, l'endettement, la négociation informatisée, les swaps, l'arbitrage et les dérivés.

Garanties
Biens affectés à titre de garantie pour un prêt ou toute autre obligation. Les biens affectés en garantie peuvent être des espèces, des valeurs mobilières assorties de notations élevées, des propriétés, des stocks, du matériel et des créances.

Garanties et lettres de crédit
Représentent principalement des garanties de paiement irrévocables par une banque dans le cas où un client serait incapable d'honorer ses obligations financières envers des tiers. Certaines autres garanties (comme les cautionnements de soumission et les garanties de bonne exécution) sont de nature non financière.

Instruments de capital innovateurs
Instruments de capital émis par des entités ad hoc dont le principal objectif est d'obtenir du capital. Nous avons émis auparavant des instruments de capital innovateurs, des titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS) et des billets secondaires de fiducie RBC (billets secondaires RBC) par l'intermédiaire de trois entités ad hoc : la Fiducie de capital RBC, la Fiducie de capital RBC II et la Fiducie de billets secondaires RBC. Conformément aux lignes directrices du BSIF selon l'accord de Bâle III, les instruments de capital innovateurs non admissibles traités comme du capital de première catégorie supplémentaire font l'objet d'un retrait progressif sur une période de dix ans commençant le 1er janvier 2013.

Instruments financiers hors bilan
Divers types d'ententes offertes aux clients, qui comprennent les dérivés de crédit, les ventes d'options de vente, les facilités de garantie de liquidité, les produits à valeur stable, les lettres de garantie financière, les garanties de bonne fin, les rehaussements de crédit, les prêts hypothécaires vendus avec recours, les engagements de crédit, les prêts de titres, les lettres de crédit documentaire, les facilités d'émission de billets ou les facilités de prise ferme renouvelables, les garanties pour prêt de titres et les indemnisations.

Juste valeur
Montant d'une contrepartie auquel auraient agréé, sans y être forcées, des parties informées et consentantes dans des conditions de concurrence normale.

Levier d'exploitation
Écart entre le taux de croissance de nos revenus et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt.

Majoration au montant imposable équivalent
Augmentation du revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux à un niveau permettant de le rendre comparable aux revenus provenant de sources imposables. Il y a un ajustement correspondant de la charge d'impôt qui permet d'obtenir le même bénéfice net après impôt.

Marge nette d'intérêt (actif moyen)
Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage du total de l'actif moyen.

Montant brut de l'actif ajusté
Le montant brut de l'actif ajusté est utilisé lors du calcul du coefficient actif-capital. Il représente notre actif total, y compris des éléments hors bilan particuliers et compte tenu des déductions prescrites. Les éléments hors bilan pris en considération pour ce calcul sont les substituts de crédit directs, notamment les lettres de crédit et les garanties, les éventualités liées aux opérations, les éventualités liées à la négociation et les conventions de revente.

Normes internationales d'information financière (IFRS)
Les IFRS comprennent les normes, les interprétations et le cadre fondés sur des principes adoptés par l'International Accounting Standards Board.

Obligations couvertes
Obligations avec plein recours figurant au bilan émises par les banques et les établissements de crédit qui sont également entièrement garanties par des actifs sur lesquels les investisseurs ont priorité en cas d'insolvabilité de l'émetteur.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités
Programme visant le rachat de nos propres actions aux fins d'annulation, par l'intermédiaire d'une Bourse, assujetti aux divers règlements de la Bourse et de la commission des valeurs mobilières pertinentes.

Options
Contrat ou disposition d'un contrat qui donne à une partie (le porteur de l'option) le droit, et non l'obligation, d'effectuer une opération déterminée avec une autre partie (l'émetteur ou le vendeur de l'option) selon des conditions établies.

Point de base (p.b.)
Un centième pour cent (0,01 %).

Prêt à risque
Le prêt à risque est une pratique qui consiste à effectuer des prêts à des emprunteurs qui ne peuvent obtenir les meilleurs taux d'intérêt sur le marché en raison de leurs mauvais antécédents de crédit. Le prêt à risque est assorti de risques plus élevés tant pour les prêteurs que pour les emprunteurs compte tenu des taux d'intérêt plus élevés pour les emprunteurs, des mauvais antécédents de crédit et des situations financières difficiles allant généralement de pair avec les demandeurs de prêts à risque.

Prêt de titres
Opération dans le cadre de laquelle le propriétaire d'un titre accepte de le prêter en contrepartie d'une commission aux termes d'un contrat négocié au préalable avec l'emprunteur. Le prêt de titres doit être entièrement garanti par l'emprunteur en tout temps. Un intermédiaire, comme une banque, agit souvent à titre d'agent pour le propriétaire du titre. Il existe deux types d'ententes de prêt de titres, soit les ententes prévoyant une indemnité au titre du risque de crédit ou de marché et les ententes ne prévoyant pas une telle indemnité. Dans le cadre d'un prêt de titres sans indemnité, l'intermédiaire n'est pas exposé à un risque de perte. Un tel risque existe pour un prêt de titres avec indemnité, en cas de défaillance par l'emprunteur combinée à une perte de valeur de la garantie.

Prêts douteux
Un prêt est classé comme prêt douteux si la qualité de crédit s'est détériorée de telle sorte que la direction juge que le plein recouvrement des intérêts et du capital aux dates prévues conformément aux modalités du contrat de prêt n'est plus raisonnablement assuré. Les soldes de cartes de crédit ne sont pas classés comme douteux étant donné qu'ils sont directement éliminés du bilan après 180 jours de retard.

Produits de financement sur valeur nette
Comprend les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers garantis aux termes desquels l'emprunteur fournit des biens immobiliers en garantie.

Provision pour pertes sur créances
Montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes sur créances déterminées ainsi que les pertes subies mais non déterminées à la date du bilan. Cette provision sert à couvrir le portefeuille de prêts, y compris les prêts, les acceptations bancaires, les garanties, les lettres de crédit et les engagements non capitalisés. La provision est augmentée du montant de la dotation à la provision pour pertes sur créances, laquelle est imputée au résultat et réduite en fonction du montant des radiations, après déduction des recouvrements au cours de la période.

Ratio de distribution
Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées.

Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie
Capitaux propres ordinaires de première catégorie, moins les ajustements ou les déductions réglementaires, divisés par l'actif pondéré en fonction du risque.

Ratio prêt-valeur
Calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires
Bénéfice net, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Revenu net d'intérêt
Écart entre le montant gagné sur les actifs (tels que les prêts et les titres) et le montant versé au titre des passifs (tels que les dépôts et les débentures subordonnées.

Swaps sur défaillance
Contrat dérivé qui offre à l'acquéreur un paiement non récurrent en cas de défaillance de l'entité ou des entités (ou si un événement déclencheur semblable survient).

Titres adossés à des actifs
Titres créés au moyen de la titrisation d'un groupe d'actifs, par exemple des prêts automobiles ou des prêts sur cartes de crédit.

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales
Titres créés au moyen de la titrisation de créances hypothécaires commerciales.

Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles
Titres créés au moyen de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels.

Titres à enchères
Titres émis par l'entremise d'entités ad hoc qui détiennent des actifs à long terme financés au moyen de titres d'emprunt à long terme. Aux États-Unis, ces titres sont émis par des commanditaires comme les municipalités, des organismes responsables des prêts étudiants ou d'autres commanditaires, par l'intermédiaire d'enchères gérées par des banques.

Titres de fiducie de capital (RBC TruCS)
Titres de fiducie cessibles émis par la Fiducie de capital RBC ou la Fiducie de capital RBC II, des entités ad hoc, afin d'obtenir un type innovateur de capital de première catégorie.

Titres garantis par des créances (TGC)
Titres comportant plusieurs tranches qui sont émis par des entités ad hoc et garantis par des créances, y compris des obligations et des prêts. Chaque tranche offre un degré différent de risque et de rendement pouvant répondre à la demande des investisseurs.

Titres garantis par des prêts
Titres adossés à un groupe de prêts commerciaux ou personnels, constitués de façon à ce qu'il y ait plusieurs catégories d'obligations, lesquelles sont assorties d'échéances diverses, appelées des tranches.

Titres vendus à découvert
Transaction dans le cadre de laquelle une partie vend des titres pour ensuite les emprunter afin de les céder à l'acheteur au moment du règlement. À une date ultérieure, le vendeur achète des titres identiques sur le marché pour remplacer les titres empruntés.

Titrisation
Opération dans le cadre de laquelle divers actifs financiers sont regroupés en titres nouvellement émis adossés à ces actifs.

Tranche
Type de titre créé de façon à ce que les risques et le rendement liés à un groupe d'actifs soient regroupés en plusieurs catégories de titres assortis de niveaux de risque et de rendement différents de ceux du groupe d'actifs sous-jacent. Les tranches sont habituellement notées par des agences de notation et reflètent à la fois la qualité de crédit de la garantie sous-jacente et le niveau de protection en fonction de la subordination intrinsèque de la tranche.

Valeur à risque (VAR)
Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques fondés sur des informations historiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur de marché maximale que subiraient les portefeuilles de négociation de la banque en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché au cours d'une séance.

Administrateurs et haute direction

Administrateurs

W. Geoffrey Beattie (2001)
Toronto (Ontario)
Président et chef de la direction
Generation Capital

David F. Denison, FCPA, FCA (2012)
Toronto (Ontario)
Administrateur de sociétés

L'hon. Paule Gauthier,
P.C., O.C., O.Q., c.r. (1991)
Québec (Québec)
Associée principale
Stein Monast S.E.N.C.R.L.

Richard L. George, O.C. (2012)
Calgary, (Alberta)
Associé
Novo Investment Group

Timothy J. Hearn (2006)
Calgary (Alberta)
Président
Hearn & Associates

Alice D. Laberge (2005)
Vancouver (Colombie-Britannique)
Administratrice de sociétés

Jacques Lamarre, O.C. (2003)
Montréal (Québec)
Conseiller stratégique
Heenan Blaikie s.r.l.

Brandt C. Louie, O.B.C., CPA, FCA (2001)
Vancouver Ouest (Colombie-Britannique)
Président du Conseil et chef de la direction
H.Y. Louie Co. Limited
Président
London Drugs Limited

Michael H. McCain (2005)
Toronto (Ontario)
Président du Conseil et chef de la direction
Maple Leaf Foods Inc.

Heather Munroe-Blum, O.C., O.Q.,
Ph.D., MSRC (2011)
Montréal (Québec)
Professeure de médecine et principale émérite
Université McGill

Gordon M. Nixon, C.M., O.Ont. (2001)
Toronto (Ontario)
Président du Conseil et chef de la direction
Banque Royale du Canada

David P. O'Brien, O.C. (1996)
Calgary (Alberta)
Président du Conseil
Banque Royale du Canada

J. Pedro Reinhard (2000)
Key Biscayne (Floride)
Président
Reinhard & Associates

Thomas A. Renyi (2013)
New Harbor (Maine)
Administrateur de sociétés

Edward Sonshine, O.Ont., Q.C. (2008)
Toronto (Ontario)
Chef de la direction
Fonds de placement immobilier RioCan

Kathleen P. Taylor (2001)
Toronto (Ontario)
Présidente du Conseil (désignée)
Banque Royale du Canada

Bridget A. van Kralingen (2011)
New York (New York)
Vice-présidente principale
IBM – Services d'affaires Mondiaux
IBM Corporation

Victor L. Young, O.C. (1991)
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
Administrateur de sociétés

La date précisée entre parenthèses à la suite du nom de chaque administrateur indique la date de nomination au titre d'administrateur.

Haute direction (1), (2)

Morten N. Friis
Chef de la gestion des risques (1)

Janice R. Fukakusa, FCPA, FCA
Chef de l'administration et chef des finances

Zabeen Hirji
Chef des ressources humaines

M. George Lewis
Chef de groupe, Gestion de patrimoine et Assurances

A. Douglas McGregor
Chef de groupe, Marchés des Capitaux et Services aux investisseurs et trésorerie

David I. McKay
Chef de groupe
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Gordon M. Nixon, C.M., O.Ont.
Président et chef de la direction

(1) Morten N. Friis prendra sa retraite à titre de chef de la gestion des risques le 10 janvier 2014. Mark Hughes le remplacera à titre de chef de la gestion des risques et se joindra à la haute direction à compter de cette date.
(2) Bruce Ross se joindra à RBC en janvier 2014 à titre de chef de groupe, Technologie et Exploitation, et se joindra à la haute direction.

Principales filiales

Principales filiales (1)	Adresse du bureau principal (2)	Valeur comptable des actions avec droit de vote que détient la Banque (3)
Banque Royale Holding Inc.	Toronto (Ontario), Canada	36 853 $
Fonds d'investissement Royal Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Gestion Assurances RBC Inc.	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance générale RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance RBC du Canada	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance vie RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
RBC Placements en Direct Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Phillips, Hager & North Services-conseils en placements inc.	Toronto (Ontario), Canada	
R.B.C. Holdings (Bahamas) Limited	Nassau, New Providence, Bahamas	
RBC Caribbean Investments Limited	George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans	
Royal Bank of Canada Insurance Company Ltd	St. Michael, La Barbade	
Investment Holdings (Cayman) Limited	George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans	
RBC (Barbados) Funding Ltd.	St. Michael, La Barbade	
RBC Capital Markets Arbitrage S.A.	Luxembourg, Luxembourg	
Capital Funding Alberta Limited	Calgary (Alberta), Canada	
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Fiducie RBC Services aux Investisseurs	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Investor Services Bank S.A.	Esch-sur-Alzette, Luxembourg	
RBC (Barbados) Trading Bank Corporation	St. James, La Barbade	
RBC USA Holdco Corporation (2)	New York (New York), États-Unis	10 101
RBC Capital Markets, LLC (2)	New York (New York), États-Unis	
RBC Global Asset Management (U.S.) Inc.	Minneapolis (Minnesota), États-Unis	
RBC Dominion valeurs mobilières Limitée	Toronto (Ontario), Canada	5 632
RBC Dominion valeurs mobilières Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Holdings (Barbados) Ltd.	St. Michael, La Barbade	2 787
RBC Financial (Caribbean) Limited	Port of Spain, Trinité-et-Tobago	
RBC Finance S.à r.l./B.V (2)	Amsterdam, Pays-Bas	2 551
RBC Holdings (Luxembourg) S.A R.L.	Luxembourg, Luxembourg	
RBC Holdings (Channel Islands) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
Royal Bank of Canada (Channel Islands) Limited	Guernesey, îles Anglo-Normandes	
BlueBay Asset Management (Services) Ltd.	Londres, Angleterre	1 719
RBC Europe Limited	Londres, Angleterre	1 510
Fiducie de capital RBC	Toronto (Ontario), Canada	1 282
Société d'Hypothèques de la Banque Royale	Toronto (Ontario), Canada	1 075
RBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership	Toronto (Ontario), Canada	587
Compagnie Trust Royal	Montréal (Québec), Canada	525
RBC Bank (Georgia), National Association (2)	Atlanta (Géorgie), États-Unis	243
RBC Luxembourg (Suisse) Holdings S.A R.L.	Luxembourg, Luxembourg	151
Royal Bank of Canada (Suisse) SA	Genève, Suisse	
Société Trust Royal du Canada	Toronto (Ontario), Canada	142

(1) La Banque détient, directement ou indirectement, la totalité des actions avec droit de vote de chaque filiale.

(2) Toutes les filiales sont fondées ou constituées sous le régime des lois de l'État ou du pays dans lequel se trouve leur bureau principal, à l'exception de RBC USA Holdco Corporation, qui est constituée sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, et de RBC Capital Markets, LLC qui est fondée sous les lois de l'État du Minnesota, aux États-Unis. RBC Finance S.à r.l./B.V. est une société constituée aux Pays-Bas, dont le siège social est à Amsterdam, aux Pays-Bas et dont le bureau principal, où se trouve la direction et les services administratifs centraux, se situe à Luxembourg, dans le Grand-Duché de Luxembourg. Elle est enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, sous le numéro B169.988 et au Dutch trade register de la chambre de commerce, sous le numéro 3315188. RBC Bank (Georgia), National Association, est une banque à charte nationale des États-Unis dont le siège social est à Atlanta, en Géorgie, et dont les activités sont exercées à Raleigh, en Caroline du Nord. Elle a adopté les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise prévues par les lois de l'État du Delaware.

(3) La valeur comptable (en millions de dollars) des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans ces placements.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Bureau central
Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 1-888-212-5533
Télécopieur : 416-955-7800

Pour toute correspondance :
P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Site Web : rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres
Agent principal :
Société de fiducie Computershare du Canada
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Canada
Téléphone : 1-866-586-7635 (au Canada et aux États-Unis) ou 514-982-7555 (appels internationaux)
Télécopieur : 514-982-7580
Site Web : computershare.com\rbc

Co-agent des transferts (États-Unis) :
Computershare Trust Company, N.A.
250 Royall Street
Canton, Massachusetts 02021
États-Unis

Co-agent des transferts (Royaume-Uni) :
Computershare Investor Services PLC
Securities Services - Registrars
P.O. Box 82, The Pavilions,
Bridgwater Road,
Bristol BS99 7NH
Royaume-Uni

Inscriptions en Bourse
(Symbole : RY)

Bourses où sont inscrites les actions ordinaires de la Banque :
Canada – Bourse de Toronto (TSX)
États-Unis – Bourse de New York (NYSE)
Suisse – Bourse suisse (SIX)
Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Prix du jour d'évaluation
Aux fins du calcul des gains en capital, le prix de base de notre action ordinaire au jour d'évaluation (22 décembre 1971) s'établit à 7,38 $ l'action. Ce prix a été ajusté pour refléter les divisions d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000 et en avril 2006, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation de nos actions ordinaires.

Communications avec les actionnaires
Pour des renseignements relatifs aux dividendes, aux changements au registre des actionnaires ou aux changements d'adresse, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts, aux transferts de succession et au réinvestissement de dividendes, les actionnaires sont priés de communiquer avec :
Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Ave., 8th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Canada

Téléphone : 1-866-586-7635 (au Canada et aux États-Unis) ou 514-982-7555 (appels internationaux)
Télécopieur : 1-888-453-0330 (au Canada et aux États-Unis) ou 416-263-9394 (appels internationaux)
Courriel : service@computershare.com

Toute autre demande peut être adressée à :
Services aux actionnaires
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
9th Floor, South Tower
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 416-955-7806
Télécopieur : 416-974-3535

Analystes financiers, gestionnaires de portefeuille, investisseurs institutionnels
Pour obtenir des renseignements financiers, veuillez communiquer avec :
Relations avec les investisseurs
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
4th Floor, North Tower
Toronto (Ontario) M5J 2W7
Canada
Téléphone : 416-955-7802
Télécopieur : 416-955-7800
Il est aussi possible de consulter le site Web suivant :
rbc.com/investisseurs

Service de dépôt direct
Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires du Canada et des États-Unis peuvent faire déposer directement dans leur compte bancaire les dividendes sur leurs actions ordinaires de RBC; il leur suffit d'en faire la demande par écrit à notre agent des transferts et agent comptable des registres, la Société de fiducie Computershare du Canada.

Désignation à titre de dividendes admissibles
Aux fins des nouvelles dispositions en matière de crédit d'impôt pour dividendes contenues dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et dans toute législation fiscale provinciale ou territoriale applicable, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) que nous versons à des résidants du Canada sur nos actions ordinaires et privilégiées après le 31 décembre 2005 sont désignés comme des « dividendes admissibles». À moins d'avis contraire, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) versés ultérieurement sont désignés comme des « dividendes admissibles » aux fins de la législation susmentionnée.

Rachat d'actions ordinaires
Nous avons lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Durant la période de un an commençant le 1er novembre 2013, nous pourrons racheter aux fins d'annulation jusqu'à 30 millions de nos actions ordinaires sur le marché libre, aux cours du marché. Nous déterminerons le montant de ces achats et le moment où ils auront lieu conformément à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, sous réserve d'une consultation préalable avec le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

Un exemplaire de notre avis d'intention de déposer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités peut être obtenu sans frais en communiquant avec le secrétaire de la Banque, à notre adresse postale torontoise.

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2014

Premier trimestre	26 février
Deuxième trimestre	22 mai
Troisième trimestre	22 août
Quatrième trimestre	3 décembre

Assemblée annuelle pour 2014
L'assemblée annuelle des actionnaires ordinaires se tiendra le mercredi 26 février 2014 à 9 h (heure normale de l'Est), au Palais des congrès du Toronto métropolitain, North Building, 255 Front Street West, Toronto (Ontario), Canada

Dates de paiement des dividendes pour 2014
Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

	Dates ex-dividende	Dates de clôture des registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et actions privilégiées de séries W, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AJ, AL, AN, AP, AR, AT, AV et AX	23 janvier 22 avril 22 juillet 23 octobre	27 janvier 24 avril 24 juillet 27 octobre	24 février 23 mai 22 août 24 novembre

Gouvernance
Un sommaire des différences importantes entre les pratiques de RBC en matière de gouvernance d'entreprise et les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise que doivent respecter les entreprises nationales américaines en vertu des conditions d'admission en Bourse de la Bourse de New York est présenté sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/gouvernance.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué portant sur les résultats. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué portant sur les résultats sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent rapport comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC, Le projet Eau Bleue RBC, LA FIDUCIE DE CAPITAL RBC, Lancement de carrière RBC, RBC GESTION MONDIALE D'ACTIFS, RBC ASSURANCES, Nuage sécurisé RBC, BILLETS SECONDAIRES DE FIDUCIE RBC, RBC GESTION DE PATRIMOINE et THOR, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent rapport, y compris celles qui sont identifiées par le symbole ‡, qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

SERVICE
TRAVAIL D'ÉQUIPE
RESPONSABILITÉ
DIVERSITÉ
INTÉGRITÉ

rbc.com/ra2013

81105 (12/2013)